Revue d'Alsace

Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie ...


HARVARD COLLEGE LIBRARY
VE RI TAS
HOHENZOLLERN COLLECTION
IN COMMEMORATION OF THE VISIT OF
HIS ROYAL HIGHNESS
PRINCE HENRY OF PRUSSIA
MARCH SIXTH, 1902
ON BEHALF OF HIS MAJESTY
THE GERMAN EMPEROR
PRESENTED BY ARCHIBALD CARY COOLIDGE PH.D.
ASSISTANT PROFESSOR OF HISTORY

REVUE D'ALSACE

REVUE D'ALSACE

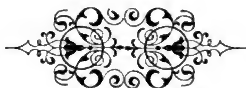


NOUVELLE SERIE

TOME 10e



TOME XLVIIe DE LA COLLECTION



BELFORT
Imprimerie Administrative et Commerciale du Journal LA FRONTIÈRE
AVENUE DE LA GARE

1896

JOURNAL

DU VOYAGE ET DU SÉJOUR QUE LE PÈRE

LOUIS LAGUILLE

A FAIT A PARIS POUR L'AFFAIRE DE SELTZ

Le document que nous publions ici, et que nous avons tout lieu de croire inédit, est tiré d'un volumineux manuscrit de la Bibliothèque municipale de Strasbourg, intitulé *Mémoires sur les limites de la Basse-Alsace et sur Seltz* (n° 37 du Catalogue des manuscrits). Il a été compilé vers la fin du premier tiers du XVIII[e] siècle, sans doute comme dossier judiciaire et diplomatique, en vue des interminables discussions avec la Maison Palatine, au sujet des « bailliages contestés » situés entre la Lauter et la Queich.

Ce *Journal* présente un double intérêt : d'abord celui d'émaner du savant jésuite qui, le premier, entreprit d'écrire en français une histoire d'Alsace et s'acquitta de la tâche, malgré bien des difficultés, avec un succès qu'on ne saurait méconnaître. Il nous permet ensuite de constater une fois de plus, et sur un point particulier, l'activité déployée par la Compagnie de Jésus pour conserver son influence morale et ses richesses matérielles, son zèle à veiller à ses intérêts, son talent à les défendre, les influences qu'elle savait faire agir, en sa faveur, dans les plus hautes sphères gouvernementales, même à l'époque de la Régence. A ce double titre, les lecteurs de la *Revue d'Alsace* prendront sans doute intérêt à parcourir les pages dans lesquelles l'auteur de l'*Histoire de la province d'Alsace depuis Jules César* a raconté son voyage

et ses laborieuses sollicitations à Paris, pour assurer aux R.R.P.P. la propriété des revenus de l'antique abbaye de Seltz, fondée vers la fin du dixième siècle par l'impératrice Adélaïde, la veuve d'Othon-le-Grand.

Autrefois monastère de l'ordre de Saint-Benoît, elle fut sécularisée en 1481 et transformée en une collégiale, dont les chanoines passèrent à la Réforme en 1566, en se plaçant sous la protection de l'Electeur palatin. Ce dernier en fit une espèce de succursale universitaire, en conférant les prébendes à douze jeunes nobles, qui devaient s'engager à faire des études académiques. L'administrateur des revenus de l'abbaye (le bâtiment lui-même et sa vieille église avaient été depuis longtemps engloutis par le Rhin) resta entre les mains d'un prévôt réformé jusqu'en 1617. Mais alors, à la veille de la guerre de Trente ans, l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg, s'empara des terres de l'abbaye, envoya des Jésuites à Seltz pour travailler à la conversion des habitants, et prit lui-même le titre de prévôt de Seltz en 1628.

Après la défaite des Impériaux en Alsace, l'Electeur palatin rentra en possession des revenus de la collégiale, qui lui furent confirmés par les traités de Westphalie. Mais la question de la suzeraineté royale, laissée dans un vague voulu lors des négociations de Münster, devait l'en priver de nouveau. Après que Seltz eut été *réuni* aux domaines du roi par l'arrêt du Conseil supérieur d'Alsace, du 23 mars 1680, le cardinal-évêque de Strasbourg, en réclama, comme successeur de Léopold, les revenus. « Cela se fit, assure un autre mémoire de notre manuscrit, sans aucune opposition de la part des calvinistes du lieu, dont une grande partie avait embrassé la religion catholique. Ce bénéfice fut donné en 1687 au sieur Nicolas Dez (de la Compagnie de Jésus), lequel en ayant joui paisiblement, il donna en 1691 son consentement pour l'unir au collège et séminaire de Strasbourg (1). Mr le cardinal de Furstenberg fit procéder comme evesque à cette union, de

(1) Le R. P. Dez, l'un des plus habiles controversistes de son temps et le plus connu, outre Laguille lui-même, des Jésuites ayant résidé à Strasbourg, céda ses droits contre une rente viagère de 3000 livres. (La Grange, Mémoire sur l'Alsace, fol. 129).

l'agrément du Grand-Chapitre et de celuy des bourgmestres et habitans de Selz. Le Roy, souverain dans Selz, confirma cette union par des lettres patentes duement enrégistrées au Conseil supérieur d'Alsace ». Malgré le traité de paix de Ryswick, ou plutôt à cause de l'obscurité voulue de son texte, la querelle des « bailliages contestés » s'enflammant avec plus de violence que jamais, l'Electeur Palatin ne put jamais ravoir son bien.

Les R.R.P.P. restèrent donc en possession « sans trouble, jusqu'en l'année 1708, qu'un abbé italien, devenu depuis evesque de Spiga *in partibus* surprit des bulles à Rome remplies de faux exposés.... ». C'est à ce moment que commencent les tribulations dont le R.P. Laguille va nous exposer le détail.

JOURNAL

Le P. Deleschalier, qui était à Paris au mois de Juin 1719 ayant donné avis à Strasbourg qu'il avait appris de Mr Pecquet, premier secrétaire des affaires étrangères, que le Collège (1) était dans un danger éminent de perdre l'abbaye de Seltz, si je ne venois promptement à Paris, je me contentay d'escrire pour mettre le Procureur de Province (2) au fait et l'engager d'agir. Mais le R. P. Du Trévoux, confesseur de S. A. Royale m'ayant fait l'honneur de m'escrire que Mr le Duc Régent luy avoit dit que notre affaire n'étoit bonne qu'à accomoder, nous crumes qu'il estoit nécessaire de ne pas différer et qu'il falloit partir ; mais comme le R. P. Robinet étoit plus connu à Paris et qu'il n'avait pas moins de zèle que moy, je le priay de prendre le party d'aller à Paris, tandisque j'irois à Hidelberg (3). Nous allâmes dans cette pensée consulter Mr le comte Du Bourg (4) et Mr Dangervillers, Intendant d'Alsace.

(1) Le Collège royal des Jésuites de Strasbourg.

(2) Les Jésuites de Seltz appartenaient à la province de Champag ne

(3) Heidelberg.

(4) Commandant la province.

Ce dernier décida qu'il falloit que je me rendisse incessament à Paris. Je m'excusay inutilement, je vins à Saverne le mesme jour que luy. Son Altesse Eminentissime (1) conclut, comme Mr l'Intendant, qu'il falloit me charger de venir moy mesme solliciter notre affaire. Pour addoucir mes respugnances S. A. E. et Mr l'Intendant voulurent bien écrire chacun une lettre à Mr l'abbé Dubois, ministre et secrétaire d'Estat, pour me donner quelque entrée auprès de luy et le disposer favorablement pour moy.

Je partis en chaize de poste par des chaleurs extraordinaires (fol. 2) et j'arrivai à Paris, le 17 juillet 1719. Je fus reçu de Mr Pecquet (2) avec toutes les marques d'estime et d'amitié que je pouvois désirer.

J'eu plus de peine à trouver accez auprès de Mr l'abbé du Bois, qui étoit fortement sollicité par le Roy Georges d'Angleterre (3) en faveur de M. l'Evêque de Spiga (4), qui avait trouvé moyen d'employer une des maîtresses de ce prince (5). Je parvins enfin à présenter ces mémoires à Mr l'abbé du Bois, à qui j'exposois l'injustice qu'on nous faisait de nous troubler dans la possession de Seltz et en particulier en nous

(1) L'évêque de Strasbourg, le cardinal Armand-Gaston de Rohan.

(2) Mr Pecquet était commis principal au Ministère des affaires étrangères

(3) Georges I de Hanovre.

(4) Il n'a pas été possible de trouver une indication quelconque sur cet évêque, qui est pourtant nommé ici presque à chaque page et dont les prétentions mirent en mouvement tant de hauts personnages divers. Notre document dit seulement qu'il était un abbé italien. « Evêque de Spiga », ces mots son tracés de la façon la plus lisible par le copiste officiel du journal de Laguille. Mais si — comme c'est probable — c'est le *nom d'un évêché in partibus infidelium*, je l'ai cherché en vain dans le *Series episcoporum* du R. P. Gams (Ratisbonne 1878, 4°) ou dans l'*Orbis Catholicus* de Werner (Colon, 1885. 4°) ou bien encore dans les dictionnaires géographiques les plus complets, Vivien-Saint-Martin, Hoffmann, etc. Si, par impossible, ce devait être un *nom propre* je n'ai pu découvrir, qu'un R. P. Jésuite Spiga, qui vivait au XVIe siècle. D'autres seront peut-être plus heureux.

(5) Ce devait être la comtesse de Darlington, Sophie-Charlotte de Platen, baronne de Kielmannsegge, morte en 1725.

empeschant de lever les revenus qui appartiennent à cette abbaye dans le marquisat de Bade. J'insistay surtout sur la souveraineté du Roy sur Seltz et sur l'importance de ce poste ; je fus écouté mais on ne me répondit rien de positif.

Je tentay d'autres voyes pour hâter l'expédition de mon affaire. Mr le prince de Rohan m'ayant donné avis que Mr le comte de la Marck (1) étoit entré en négotiation avec Mr l'Electeur Palatin (2), je l'allay voir, et comme c'est le seigneur le plus humain et le plus gratieux, j'en fus reçu avec mille marques de bonté. Il avait été en effet employé par le feu Roy pour traiter des affaires d'Alsace avec Mr l'Electeur Palatin ; il en avoit rendu compte à M. le Duc Régent. Il m'a avoué dans la suite plus d'une fois, que comme les mémoires qu'on luy avoit fournis lui avoient paru bien faibles, il avoit dit ingénuement à S. A. R. que notre affaire et celle du Roy n'étoit bonne qu'à accomoder ; mais dès qu'il eut veu les mémoires que je luy présenté , il changea de sentiment, et il me fit même la grâce de répéter à toute occasion à Son A. Royale que notre droit luy paraissait incontestable. Ce seigneur me communiqua les mémoires de Mr l'Electeur Palatin, auxquels je ne tardé pas de répondre par d'autres mémoires qui mettoient notre droit toujours dans un plus grand jour (fol. 3). Comme M. Francken, envoyé de Mr l'Electeur Palatin, étoit en liaison avec Mr le Comte de la Marck, je trouvé aisément le moyen de le voir ; je conférés avec luy avec précaution. Il m'assura qu'il étoit disposé à porter son maître à finir par accomodement. Je luy dis les offres que nous avions faites de recevoir deux séminaristes à la nomination de Mr l'Electeur Palatin. Le party luy parut avantageux. Je refusé de luy donner ma proposition par écrit, mais il l'écrivit sur sa tablette avec des clauses les plus essentielles pour témoigner sur ce point.

(1) Louis-Pierre, comte de la Marck, né en 1674, lieutenant-général des armées du Roi.

(2) L'Electeur Palatin était alors Charles-Philippe, de la branche catholique de Neubourg.

Cependant Mr le Cardinal de Rohan qui avoit écrit au Pape (1) sur notre affaire reçut réponse par le Cardinal Paulucci (2) en datte du 11 juillet 1719. Ce cardinal mandoit à S. A. E. que sa Sainteté persistoit dans la volonté de laisser le bénéfice de Seltz au collège séminaire de Strasbourg, mais que sa Sainteté souhaitoit qu'on donnat une pension de 300 écus à Mr l'Evèque de Spiga, et que vraisemblablement le collège de Strasbourg n'auroit pas longtemps à soutenir cette charge, cet Evèque étant fort âgé. Mgr le cardinal de Rohan répondit le 15 aoust suivant qu'il acceptoit la condition que S. Em. Mr le cardinal Paulucci luy avoit proposé, qu'il donnoit cette parole avant même d'en avoir informé les jésuites et il ajoutoit qu'il prioit Son Eminence de faire terminer cette affaire de la manière la plus convenable aux deux parties, de sorte que ce bénéfice fût assuré sans retour au collège de Strasbourg.

Cette assurance de la part du Pape me faisoit espérer que notre affaire seroit bientôt terminée à Rome. Je ne cessay pas cependant de me donner des mouvements pour trouver des tiltres propres à établir les droits du Roy et ceux de notre collège. Mr Pecquet me fournissoit ceux qu'il croyoit nécessaires, mais il ne me secouroit pas autant qu'il l'auroit désiré parcequ'il ne trouvoit pas Mr l'abbé du Bois fort disposé à nous estre [fol. 4] favorable. Je travaillé et dès le 16 septembre 1719, je mis huit mémoires entre les mains de Mr de La Houssaye, scavoir : 1° un mémoire sur la souveraineté du Roy. 2° Eclaircissements de quelques doutes. 3° Preuves que la petite ville de Seltz est en Alsace. Ce dernier mémoire a esté bien augmenté. 4° Déclaration de Mr Obrecht de 1698 (3). 5° Additions au Mémoire. 6° Sommaire historique. 7° Mémoire sur le bénéfice de Seltz. 8° Réponse aux représentations fondamentales de Mr l'Electeur Palatin. Ces mémoires

(1) C'était alors le pape Clément XI (1700-1721).

(2) Fabrizio Paolucci, nonce du pape à Cologne (1696), cardinal 1698, secrétaire d'Etat 1700, mort en 1726.

(3) Ulrich Obrecht, prêteur royal de Strasbourg, avait été souvent employé par Louis XIV pour négocier dans les affaires palatines à Francfort, etc.

furent fort approuvés de Mr de la Houssaye, (1) mais les connaissances que j'ay acquises depuis m'ont mis en état de les rendre beancoup meilleurs.

Pendant qne j'agissois à Paris, le Sr Bockreis, doyen du chapitre d'Hidelberg, obtient de la Régence du Palatinat des ordres, datés du 25 octobre 1719, par lesquels il est fait défense au Grand-bailly de Germersheim de permettre aux Jésuites de Strasbourg de percevoir les revenus de l'abbaye de Seltz, en conséquence desquels le Bailly de Germersheim intima ces ordres dans l'étendue de son bailliage le 30 octobre suivant.

On m'envoya copie de ces deux ordres ; je m'en plaignis dans un mémoire auquel Mr l'abbé du Bois eut peu d'égard. Je m'adressay à Mr d'Armenonville, (2) secrétaire d'Etat pour l'Alsace, qui reçut mon mémoire avec des témoignages sensibles de son zèle et de son affection pour nous ; mais il avoit à se ménager avec Mr l'abbé du Bois.

L'embara où je me trouvois me fit supplier le R. P. DuTrévoux de m'obtenir une audience de S. A. R. Mgr le Duc Régent. Ce Père qui n'hésite jamais quand il s'agit de faire plaisir, eut la bonté de parler de moy à Son A. Royale, qui témoigna qu'elle seroit bien aise de me voir, parce qu'elle avoit entendu parler avantageusement de moy. Le jour et l'heure furent marqués ; je m'y rendis et S. A. R. me donna audiance dans son cabinet intérieur. Je luy exposay mon affaire (fol. 5) et comme il a une pénétration infinie, il la conçut d'abord et m'objecta ce qui pouvoit la rendre plus difficile. Je luy répondis d'une manière satisfaisante, de sorte qu'après un gros quart d'heure d'audiance il conclut qu'il falloit donner ordre au Conseil Souverain d'Alsace, d'empêcher l'exécution des deux ordres d'Heidelberg. Mr Darmenonville, qui s'étoit à dessein trouvé dans le temps de l'audiance, dans un salon voisin, fut à portée de recevoir sur le champ l'ordre de son Altesse ; en

(1) M. Le Pelletier de la Houssaye avait été intendant d'Alsace de 1700 à 1716.

(2) Joseph Fleuriau d'Armenonville, ministre de la marine, fut plus tard garde des sceaux de 1722 à 1727 ; il est mort en 1728.

conséquence duquel il écrivit le vingt novembre 1719 à Mr Neef, procureur général d'Alsace, pour luy ordonner de faire rendre un arrest pour nous maintenir en possession de notre bénéfice, et pour comble de grâces, Mr Darmenonville joignit à sa lettre un mémoire sur lequel l'arrest devoit estre dressé.

Il fut rendu le 2 décembre 1719, tel que nous le pouvions desirer, avec ordre au bailly de Haguenau de tenir la main à l'exécution. Cette clause fut ajoutée de l'avis de M. Dangervilliers, qui étoit alors à Paris, qui jugea qu'il fallait faire sentir par là que Seltz était compris dans la préfecture de Haguenau. Comme le procureur-général avoit l'ordre de ne publier l'arrest qu'après qu'il auroit esté veu par la Cour, il en envoya une copie, qui ne fut pas agréée, de sorte qu'il fallut y donner une autre forme. Ce changement fut cause que l'arrest ne put estre publié qu'à la fin du mois de janvier 1720. Par bonheur les ordres de M. le Comte Dubourg empêchèrent ceux d'Heidelberg d'estre exécutés.

Ils les réïtérèrent encore le 12 décembre 1719, faisant défense de délivrer aux jésuites les revenus de Seltz, sous peine de punition corporelle. Ce n'étoit pas seulement auprès de son Altesse Electorale que Mr l'Evèque de Spiga faisoit agir ; il s'étoit donné des mouvements à Rome en 1718, et avoit présenté un long mémoire à la Datterie pour demander l'exécution de sa bulle. [fol. 6] Le R. P. Guibert, assistant, ayant fait voir les mémoires que j'avois laissés à Rome en 1715 et ceux qui luy furent envoyés de Strasbourg, fit dresser un mémoire en notre faveur, qui persuada le cardinal Dataire, de manière que l'Evèque de Spiga n'en put rien obtenir ; mais ses agents surprirent un bref pour Mr l'Electeur Palatin, en datte du 13 janvier 1720, par lequel Sa Sainteté vouloit qu'on fit toucher les revenus de Seltz à Mr l'Evèque de Spiga.

La première nouvelle que j'en eus me jetta dans une vraye surprise, m'imaginant que le Pape ne pouvoit avoir fait écrire un bref, après ce que Mr le cardinal Paulucci avoit écrit le 11 juillet 1719 à Mr le cardinal de Rohan. Cependant pour profiter de cet avis, j'écrivis à Mr Hatzel (1) qui estoit a Heidelberg, pour l'engager à ménager un accomodement. Il me

(1) M. de Hatzel était alors sous-bailli de la préfecture de Haguenau.

répondit que dès que Rome seroit contente, l'affaire se termineroit à notre satisfaction.

Avant d'entrer dans cette négotiation j'avois pris mes mezures auprès de S. A. Royale, qui me permit par une lettre, que M. Darmenonville m'écrivit le 6 décembre 1719, de traiter, mais de ne rien conclure avant d'informer S. A. Royale des conditions de l'accomodement. Ce commerce de lettres fut longtemps continué entre Mr Hatzel et moy.

J'écrivis de même à M. le baron de Montheim, ministre de l'Electeur Palatin, que j'avois veu à Rastatt. Il me répondit le 8 juillet 1719 et il joignit à sa lettre un petit extrait, daté de Rome le 17 juillet (sic) 1719. Je compris que c'étoit Rome qui arrestoit l'accomodement. Mr le cardinal de Rohan voulut bien écrire au Pape sur cette affaire ; nous verrons la suite, après que nous aurons repris ce qui se passa auparavant, depuis novembre 1719 jusqu'au mois de juin 1720.

Je profitay des bontés de Mr Darmenonville pour trouver les tiltres qui m'étaient nécessaires ; il escrivit à Mr le procureur-général de Paris pour faire chercher dans le greffe de la cour (fol. 7) si on n'y avoit pas déposé les pièces sur lesquelles l'arrest de Brisac du 22 mars 1680 avoit été rendu. On ne les y trouva pas, non plus que dans le greffe de Colmar. Le même secrétaire d'Etat écrivit à Mr le prêteur royal de Strasbourg (1) qui luy envoya le 11 et le 18 mars, et depuis, le 5 may 1720, un très grand nombre de copies de titres que M. le maréchal d'Huxelles (2) lui avoit conférés, servant à établir le droit du Roy sur l'Alsace ; toutes ces pièces me furent communiquées, mais comme je n'y trouvois pas celles qui sont citées dans l'arrest de 1680, Mr Dangervilliers eut la bonté de me présenter à Mr Le Blanc, Secrétaire d'Etat de la guerre (3), qui, après m'avoir fait manger deux fois à sa table, donna ordre qu'on chercha dans le dépôt de la guerre tout ce qui

(1) M. J.-B. de Klinglin père, prêteur royal de Strasbourg 1706-1725.

(2) Nicolas du Blé, marquis d'Huxelles, gouverneur-général d'Alsace depuis 1745.

(3) Claude Le Blanc fut secrétaire d'Etat de 1718 à 1728.

pourroit me convenir. Mr de La Faye, premier commis, me rendit en cette occasion tous les services que je pouvois désirer ; nous visitâmes tout et j'y trouvé de quoy éclaircir divers points. Je dressay des mémoires sur les limites d'Alsace, et je reservay mes anciens mémoires ; je communiqué le tout à Mr Pecquet, et à M. Dangervilliers, qui comprirent mieux que jamais la nécessité de nous soutenir.

L'arrest du 20 décembre 1719 ayant été signifié à Seltz, les habitants ne cessèrent pas de redouter les ordres de Mr l'Electeur Palatin, de sorte que Mr Dangervilliers eut la bonté de remontrer à Mr l'abbé du Bois la nécessité qu'il y avoit qu'on mit garnison dans Seltz. M. le Blanc qui n'attendoit que l'agrément de cet abbé envoya ordre à Mr le comte Dubourg. Cet ordre fut porté à propos de Seltz par le R. P. Procureur à la teste de quelques soldats de Fort-Louis. Il perçut avec ce secours les deniers que le Sr Bockreis s'attendoit d'enlever. M. le comte Dubourg retira cependant les troupes qui souffroient à Seltz. Comme cet incident devoit donner de nouvelles espérances à notre partie, j'insisté de manière auprès de Mr Leblanc, qui donna ordre qu'on mit à Seltz une garnison permanente. [fol. 8].

L'Electeur Palatin ayant appris qne le Roy avoit renvoyé une garnison dans Seltz, M. le comte de Bentheim, grand bailli de Germersheim, en écrivit à M. le comte du Bourg, commandant en Alsace, et à M. de Corberon, premier président du Conseil souverain de Colmar. M. le comte Dubourg envoya sa lettre à M. Le Blanc, Secrétaire d'Etat de la guerre, et M. de Corberon envoya la sienne à M. Darmenonville (Secrétaire) d'Estat pour l'Alsace. Ces deux seigneurs me communiquèrent ces lettres, ce qui me donna occasion de les informer des droits du Roy dans l'Alsace et en particulier sur Seltz. L'un et l'autre ayant pris l'ordre de M. le Duc Régent, M. Le Blanc envoya à M. le comte Dubourg un model de response, dont il voullut bien me donner copie, et M. Darmenonville me fit la mesme grâce, en me donnant copie de sa lettre à deux colonnes qui réfutait en détail celle de Mr le comte de Bentheim. Elle fut adressée à Mr de Corberon le 1er May 1720. J'ai conservé ces lettres comme des monuments

de la fermeté et des raisons de S. A. R. pour maintenir la souveraineté du Roy sur Seltz.

Pendant que M. l'Electeur agissait contre nous, je cherchois icy toutes les voyes de nous le rendre favorable, en parlant à son résident qui étoit icy, nommé Gravenbrouck, qui ne cessoit pas de présenter à toutes les audiances ces mémoires à M. l'abbé Dubois. Il devint plus hardi quand Mr Pinterreider, envoyé de l'Empereur, fut arrivé icy. Il me fallut souvent détruire les impressions que l'un et l'autre tachaient de donner contre nous, mais les ministres étoient instruits, ce qui les empeschoit de se laisser surprendre.

Mais M. l'Electeur palatin et M. l'évêque de Spiga ne cessèrent pas de solliciter la princesse de Bade de donner main-levée à M. l'évecque de Spiga des revenus, qui, dans ses Etats appartenaient à l'abbaye de Seltz et qui avoient été séquestrés dès le 2 may 1716. Nous présentâmes en vain des requêtes (fol. 9) à la Régence de Bade pour lui demander justice. La princesse ayant reçu un bref du pape, daté du 6 mars 1720, elle paraissait résolue de donner main-levée de ces revenus à M. de Spiega. Je travaillay de mon mieux à la Cour pour faire intervenir l'autorité du Roy. M. Darmenonville ayant parlé de cette affaire à S. A. R., il reçut ordre d'écrire à M^r^ l'Intendant d'Alsace, pour porter ses plaintes à la Régence de Bade et à Madame la Princesse, de ce que, bien loin de nous rendre justice, on voulait donner à un étranger les revenus d'un bénéfice dont le chef-lieu était situé dans les Etats du Roy et dont nous étions canoniquement pourvus depuis près de trente ans.

M. Darmenonville n'écrivit pas directement à Mad. la Princesse de Bade, parceque luy ayant présenté un mémoire sur cette affaire, il en fit un précis qu'il présenta luy-même à S. A. R., qui l'apostilla de sa main : bon pour écrire par M^r^ l'abbé Dubois à Mad. la Princesse de Bade. M^r^ l'abbé Dubois eut sans doute des raisons pour remettre l'expédition de cet ordre de sorte que, comme l'affaire pressait, Mr Darmenonville prit l'ordre pour écrire à M^r^ l'Intendant, qui attendoit sa lettre avec impatience.

La Régence de Bade suspendit pour un temps l'exécution

de ce qu'elle avait menacé de faire, mais enfin, toujours plus pressée par Mr l'Electeur Palatin et Mr de Spire, elle nous fit écrire le 17 septembre 1720, que si dans quatre semaines nous n'apportions pas un bref du Pape à Seltz que la Princesse avoit reçu, elle ferait délivrer à l'év. de Spire ses revenus séquestrés. Il me fallut faire de nouvelles instances auprès de Mr l'archevêque de Cambray (1); elles eurent enfin autant part que son Eminence voulut bien se déclarer en notre faveur. Il écrivit enfin par ordre le 22 octobre 1720 à Mad. la Princesse ; la lettre fut envoyée à Mr l'Intendant, qui la fit tenir [illegible] à Rastatt à Mr le baron de Plittersdorff, président de la Régence, qui répondit à Mr l'Intendant le 30 octobre 1720 qu'il avait reçu la lettre à laquelle était jointe celle de son Em. Mr l'Archevêque de Cambray, et qu'il l'a [illegible] à Mad. la Princesse de Bade, qui était à Vienne. Cette lettre arresta les desseins de la Régence ; on le doit au crédit de Mr le Cardinal, comme il paraît par la lettre que Mr Darmenonville luy écrivit le [illegible] octobre.

Tandis que Mr l'Evêque de Spire faisait agir à Rome, à Heidelberg et à Rastatt, il avait un agent à Paris ; c'estoit un nommé Dumoulier-Despérières, ancien comédien de profession, et qui prenait la qualité de directeur pour les incendies. Cet agent tâcha de surprendre dès le mois de janvier 1720, des lettres d'attache, pour prendre ensuite possession du bénéfice de Seltz, selon les lois et usages du royaume, et nous faire ensuite un procès à Colmar. Il avait dans cette ville Mr Bosque, avocat, qui lui donnoit conseil et luy communiquait les pièces dont il croyoit avoir besoin. Mr Sinson, secrétaire du Roy, fut chargé de la commission de demander des lettres d'attache ; il s'adressa à Mr de Montalais, secrétaire de M. Darmenonville, qui par bonheur était au fait et qui répondit que les Jésuites étant fondés en lettres pattentes et en arrêts, M. Darmenonville n'expédierait jamais les lettres qu'on demandoit. Je fus averty et ayant parlé à Mr Darmenonville, les lettres furent refusées ; je trouvé moyen de tirer

(1) L'abbé Dubois avait été sacré archevêque de Cambray en juin 1720.

de Mr Sinson même un certificat de ce refus, datté du 4 février 1720, et qui fut la réponse à une de mes lettres, qui me fut renvoyée dans une enveloppe cachetée du sceau du secrétaire du Roy.

Le Roy d'Angleterre étant passé à Hannover, l'évêque de Spiega luy présenta un mémoire, le 14 avril 1720. Ce mémoire fut envoyé à Mr Seuton, envoyé d'Angleterre, qui étoit à Paris. Cet envoyé ayant conféré avec le Sr Despériers, on dressa un mémoire conforme à celuy qui avoit été présenté au Roy Georges, et il fut présenté le 23 septembre 1720 à (fol. 11) Mr le Duc Régent par l'ambassadeur d'Angleterre. S. A. Royale remit ce mémoire à Mr Darmenonville, qui me le communiqua le 24, dans une lettre de Mr de Montalais, son secrétaire. L'Evêque demandait encore des lettres d'attache, ou du moins des commissaires pour examiner cette affaire. Je remontray par un mémoire que celui de l'évêque de Spiega posoit sur des faits évidemment faux, que les lettres d'attache avaient été refusées déjà et qu'on ne devoit pas mettre encore en question ni nos droits ni ceux du Roy, que les commissaires ne pouvaient rien juger définitivement, puisque Mr l'Electeur Palatin qui se prétendait patron, n'acquiesceroit pas au jugement des commissaires de France. Ainsy le mémoire de l'Evêque n'eut plus le succès qu'il en espérait.

Mr Pinterrider, envoyé de l'Empereur, agissoit plus sourdement contre nous. Il fit entendre à Mr l'archevêque de Cambray que l'Electeur Palatin avait été en possession de Seltz avant la paix de Nimègue, et il citoit une déclaration, donnée par le Roy en 1682. Mr Pecquet, après bien des soins me donna cette déclaration, et je dressay ensuite un mémoire où j'établis la suitte de la possession du Roy dans l'Alsace. Ce mémoire me coûte beaucoup de recherches, mais du moins il dissipa les impressions que Mr Pinterrider avait voulu donner.

Tandisque j'étois occupé à ces affaires, l'envoyé de Prusse présenta de la part de son maitre un mémoire de la part des habitants de Scheital (1) et de Sebach (2), qui demandoit

(1) Schleithal.

(2) Ober-et-Nider-Seebach.

qu'on leur permît l'exercice de la religion calviniste, et S. A. Royale donna ordre qu'on me communiqua ce mémoire (1). J'y répondis d'une manière qui ne souffrit point de réplique et qui arrêta les instances de l'envoyé de Prusse.

Les espérances d'accomodement qu'on m'avoit données du costé de la Cour Palatine me firent croire qu'il falloit (fol. 12) poursuivre notre affaire à Rome. Son Altesse Eminentissime écrivit à Mr le Cardinal Paulucci, le 21 juin 1720, pour luy remontrer que Sa Sainteté ayant fait écrire qu'il étoit dans la constante volonté de laisser le bénéfice de Seltz au Collège de Strasbourg, il avait eu peine à escrire (*sic*) (2) que les lettres que le Pape avait écrites à l'Electeur Palatin et à Madame la Princesse de Bade n'eussent pas été dérobées à la connaissance de Sa Sainteté.

Mr le cardinal Paulucci répondit le 12 octobre que le Pape avait été averti que le bénéfice de Seltz était consistorial et que c'était à S. A. Eminentissime de marquer *quidnam potius proponendum, quid agendum restet.* Il est assez surprenant que Mr le cardinal Paulucci écrivit en ces termes à Mr le cardinal de Rohan, après la lettre que S. A. Eminentissime en avait reçu le 11 juillet 1719. (Le cardinal de Rohan écrivit à Mr le cardinal de Schœnborn (3) de faire jouir Mr de Spiga des revenus du bénéfice de Seltz, sans avoir égard aux oppositions). Je ne doute pas que Mr le cardinal Paulucci n'eut écrit de même à Mr Masseï, envoyé du Pape à Paris, d'appuyer les prétentions de l'Evèque de Spiga ; du moins Mr de Spiga écrivait tous les ordinaires à Mr Masseï (4).

(1) Le triste sort de ces deux communes réformées qui réclamèrent en vain la liberté de leur culte pendant tout le XVIII° siècle est racontée dans une brochure de M. Lutz, publiée à Wissembourg en 1883.

(2) Il faut lire évidemment *croire*.

(3) Damien-Philippe-Antoine comte de Schœnborn, né en 1676, cardinal (1715), évêque de Spire [1719], mort en 1743.

(4) Barthélemy Masseï, nonce à la cour de France, 1721, évêque *in partibus* d'Athènes, 1728, cardinal 1730, mort en 1748.

Mr le cardinal de Rohan m'ordonna de voir Mr Masseï ; il me reçut avec beaucoup de bonté, et m'ayant donné heure pour me rendre chez luy, il fit venir Mr l'abbé Rotta, son auditeur. J'exposay mes raisons et dès la première audience il conçut que l'Evêque de Spiga n'était pas fondé à nous vouloir enlever le bénéfice. J'eus ensuite plusieurs conférences avec M. l'abbé Rotta, qui a beaucoup d'esprit et de capacité, mais qui me parut surtout avoir de l'affection pour nous. Le Sr Despériers ne laissait pas de le solliciter ; il lui communiqua toutes les pièces de Mr Despiga ; on me les remit en main, j'en tiroy copie et dès le 15 novembre 1720, je démontré dans un court mémoire le peu de fondement des prétentions de Mr Despiga, et au contraire l'évidence de notre droit ; de sorte que Mr l'abbé Rotta me dit plus d'une fois qu'il estoit revenu de ses prétentions et que notre cause luy (fol. 13) paraissait sans difficultés. Cependant il nous conseillait d'accomoder ; je répondis que je ne m'en étois jamais éloigné et que le Pape ayant réglé la pension à trois cents écus, j'étois prest d'y souscrire. J'ajoutoy que Mr le cardinal de Rohan et Mr Masseï pouvaient aisément règler cette affaire et que je souscrirois à leur décision mais qu'avant toute chose il fallait que Mr l'Evêque de Spiga donna des pleins pouvoirs.

Le Sr Despériers avait toujours asseuré qu'il en avoit ; je les voulus voir, mais ils étoient insuffisants, n'étant pas donnés spécialement pour terminer par accomodement, et l'Evêque se réservant la faculté d'approuver ce qui serait conclu, s'il le jugeoit à propos. L'agent avoit senti la difficulté et il me présenta un modèle de pleins pouvoirs, tels que je pouvois les désirer et qu'il promit de faire venir dans trois semaines ou un mois. Cet agent étoit secondé par le marquis Corsini, envoyé du grand duc de Toscane. Cet envoyé convient de mesme et dit à l'abbé Rotta qu'il écriroit pour obliger l'évêque à accepter les conditions qu'on luy proposoit.

Cet évêque ne cessa pas d'agir auprès de la maîtresse du

roy d'Angleterre, qui fit écrire le Sr Robinton à M^r l'archevêque de Cambray, en faveur de M^r l'Evèque de Spiga. M^r l'archevêque me donna ordre de me rendre à cinq heures du soir chez M^r le cardinal de Rohan, où il devoit se rendre, pour finir cette affaire à l'amiable. Je me rendis aux Tuileries chez M^r le cardinal de Rohan, où M^r l'archevèque de Cambray se trouva, le 1er décembre 1720. Il y fut convenu qu'on feroit à l'Evèque de Spiga une pension de 1400 livres, et qu'on luy cèderait les revenus séquestrés dans le marquisat, à condition que la main levée seroit donnée en notre nom et qu'à l'avenir nous percevrions ces revenus à notre profit, sans aucune opposition de la part de l'Evèque.

Je croyais l'affaire terminée, mais Mr de Spiga n'ayant pas envoyé (fol. 14) ses pleins pouvoirs pour traitter, il fallut attendre ce qui seroit conclu du côté de Rome.

M^r le cardinal de Rohan écrivit à M^r le cardinal Paulucci, le 7 janvier 1721, qu'il communiquerait à Mr Masseï les lettres et pièces des Jésuites, par où il connaîtroit l'évidence des droits du Collège et Séminaire de Strasbourg. Mr Masseï écrivit de son côté qu'il s'était employé pour l'évèque de Spiga, mais que son droit ne luy paraissoit pas assez bien fondé, et qu'il luy avoit conseillé de s'accomoder, que c'était le plus sûr parti qu'il pût prendre, que cependant si Sa Sainteté l'ordonnoit, il tâcheroit d'éclaircir cette affaire encore davantage.

Le bruit de la maladie du Pape s'étant répandu (1), M^r le le cardinal de Rohan se disposa à partir pour Rome ; il n'y avoit pas moyen de traitter cette affaire à Paris, dans l'absence de S. A. Eminentissime, de sorte que je pris soin de recueillir tout ce que l'Evèque de Spiga avait allégué à Rome contre nous. M^r l'abbé Rotta me communiqua toutes ces pièces, dont j'ai eu soin de prendre copie. J'ay dressé ensuite des mémoires que j'ay envoyés à Rome, avec les pièces justificatives. M^r le cardinal de Rohan a bien voulu

(1) Clément XI mourut le 19 mars 1721 ; Innocent XIII fut élu le 8 juin 1721.

s'en charger, avec promesse qu'il veillerait à nos intérêts et qu'il nous accorderait sa protection. Il partit pour Rome le jour des Cendres, 1721, c'est-à-dire le 26 février.

Mon affaire étant en cet état, et ayant donné à la Cour les éclaircissements qu'elle m'avoit demandé, je travaillay à me faire payer de la pension de 1500 livres dont S. A. Royale m'avoit donné une ordonnance, le 20 décembre 1720, avec une autre ordonnance pour une gratification extraordinaire de mille écus Je fus payé de la pension le 23 février 1721, après laquelle j'arrangeay tous mes papiers et enfin je demandé mon congé pour retourner à Strasbourg. Il me fut accordé le 31 mars 1721. Il me fallut, pour l'obtenir faire connaître que ma présence ne serait pas inutile à Strasbourg. J'en exposay (fol. 15) les raisons dans deux placets dont j'en présentay l'un à Mr l'archevêque de Cambray et l'autre à M. Darmenonville comme Secrétaire d'Etat pour l'Alsace. Ce placet fut lu à Son A. Royale qui me témoigna qu'il approuvoit ce que je proposois, et me donna à cette occasion de nouvelles marques de sa bonté, dans l'audiance qu'il m'accorda le 16 avril, dans laquelle il me dit qu'il avoit donné ses ordres pour me faire payer de ma gratification extraordinaire. Je dressay ensuite un mémoire de tout ce qui s'étoit passé sous la Régence de son Altesse Royale et sous le ministère de Mr l'archevêque de Cambray, avec quatre portefeuilles qu'il apostilla de sa main, le 23 avril, dans lesquels sont contenus les mémoires et pièces touchant les affaires pour lesquelles on a bien voulu m'employer.

Il ne me restoit plus qu'à toucher la gratification de mille écus. Mr lè Controlleur-général ayant recommandé cette affaire à Me Le Couturier, comme immédiate de Son Altesse Royale, j'obtins cette grâce en peu de temps, et le 30 avril elle fut expédiée chez Mr Le Couturier, au Trésor Royal et à la Monnoye, où on me donna une prescription pour toucher sur la Monnoye de Strasbourg. Tout était terminé suivant mes désirs, je sortis de Paris le dimanche 4 may 1721, avec la

consolation d'avoir mis l'affaire de l'abbaye de Seltz dans un état qui fit croire que le Collège de Strasbourg était hors de risque de perdre un important bénéfice ».

* * *

Que de mémoires, dira-t-on, que de lettres, de démarches et d'intrigues pour les revenus de cette malencontreuse abbaye ! Quelles bizarres intrigues que celles où l'on voit un évêque solliciter l'appui de la maîtresse d'un monarque hérétique ! Sans doute ; mais aussi quel zèle et quel talent dans la conduite de cette affaire ; avec quel art consommé le R. P. Laguille ne sait-il pas identifier les intérêts de la couronne de France avec ceux de la Compagnie de Jésus, persuader au Régent et aux ministres, qu'il y va de la dignité royale de ne pas céder à de petits princes allemands ou à leurs protégés, ces revenus a toucher sur le sol français ? Quelle persistance tenace, dans la poursuite du but à atteindre, quelle souplesse extérieure, quelle attitude presque dévotieuse à l'égard des grands noms et des grands personnages dont on invoque l'appuy, et cependant quelle assurance dans la façon de les faire parler, écrire, agir, au gré des vœux de l'Ordre ! On peut se faire une idée de la puissance des Jésuites à ce moment en examinant l'attitude des ministres, des cardinaux, des intendants, des gouverneurs de province à l'égard de ce simple mandataire d'un collège de province, en voyant leur prévenance à lui communiquer tous les documents de leurs archives, les correspondances officielles qu'ils reçoivent et celles qu'ils expédient. Les Révérends Pères ont contre eux l'influence de la Cour de Rome, celle de l'Empereur, celle de l'Angleterre ; ils sont mollement soutenus — on l'entrevoit par le ton même de notre Mémoire — par le principal ministre d'Etat, le cardinal Dubois ; ils ont à faire à un prince dont la mère était une princesse de la Maison Palatine et qui d'ailleurs songe plutôt à ses plaisirs qu'à faire des

avances au clergé. Malgré tous ces désavantages, ils travaillent si bien qu'ils l'emportent après quinze ans d'efforts, et restent maîtres du terrain, plus tenaces que les maîtresses anglaises, plus habiles que les abbés italiens. Si pour des objets en apparence si secondaires, ils savent déployer une telle force de volonté, une science diplomatique si parfaite, quelle ne doit pas être leur effort et, par suite, leur puissance, quand il s'agit pour eux d'influer sur le sort des Etats ou de conquérir le gouvernement de l'Eglise ?

Rod. Reuss.

A TRAVERS LE PASSÉ

SOUVENIRS D'ALSACE

PORTRAITS, PAYSAGES

(Suite) (1)

XXII

« L'Alsace » et les dames de Thann. — L'industrie céramique. — Tuiles Gilardoni. — Vieilles diligences. — Henri Mondeux. — L'ingénieur Émile Muller. — Pierre angulaire. — L'ingénieur Kauffmann. — Pléiade poétique.

On n'est pas toujours maître de sa plume ni de sa mémoire quand on écrit une chronique contemporaine, alors surtout qu'on n'a pas à sa disposition, un canevas de notes recueillies au fur et à mesure que les évènements se produisent. A la page 460 du dernier numéro de la *Revue*, j'ai attribué

(1) Voy. pp. 436-465 du trimestre Octobre-Novembre-Décembre 1895.

involontairement aux dames de Mulhouse l'honneur qui revient, en toute justice, aux dames de Thann, d'avoir offert le tableau d'Henner, l'*Alsace*, à l'éminent patriote Gambetta. On m'a très gracieusement signalé cette petite erreur. J'aurais dû me souvenir que c'est à Thann, dans un milieu bien connu de haute culture intellectuelle, sympathique aux belles manifestations de l'art, qu'Henner avait reçu ses plus précieux encouragements. C'est, en effet, Mme Scheurer-Kestner qui a été l'inspiratrice de son tableau l'*Andromède*, un chef-d'œuvre, et c'est à elle que le maître a offert la première réduction de son tableau l'*Alsace* devenu historique. Donc, en souvenir du denier de César, nous nous empressons de rendre aux dames de Thann ce qui est aux dames de Thann.

∴

Parmi les industries exploitées à Altkirch, pendant les premières années de ce siècle, figurait avec honneur celle des poêles en faïence que M. Pierre-Antoine Heitschlin y avait introduite et à laquelle il avait su donner un cachet artistique. Bien qu'il existât des cheminées dans certaines habitations elles y figuraient plutôt comme décor architectural que comme moyen de chauffage. Les rudes et longs hivers du Sundgau exigeaient un système plus pratique et surtout plus énergique. De là ces grands poêles en faïence qui, une fois chauffés au bois, gardaient longtemps la chaleur qu'ils répandaient dans tout l'appartement, au moyen d'un système de cors en fer blanc contournés en spirales et munis d'une clef servant à activer ou à modérer le tirage du poêle. A l'hôtel-de-ville existait un poêle énorme, chef-d'œuvre du père Heitschlin. C'était un vrai monument aux proportions élégantes et aux moulures ornementales du plus bel effet. Au sentiment de bien-être que l'on éprouvait à se chauffer à cet édifice de faïence blanche, se joignait le plaisir d'en admirer l'artistique structure. *Miscuit utile dulci.*

Quand son industrie fut en pleine prospérité M. Heitschlin

y associa son beau-fils M. Xavier Gilardoni dont la vive intelligence s'y intéressa bientôt. Esprit inventif, son goût naturel pour pétrir la forme, savait en tirer d'intéressants motifs d'ornement. Il sut perfectionner l'outillage de la fabrication, le triturage des terres glaises, le système des fours à cuire, le brillant et la solidité des émaux destinés à garantir la durée de la faïence. Vers 1834, après la mort de M. Heitschlin, Xavier Gilardoni, alors dans la force de l'âge, s'associa avec son frère Joseph pour agrandir et transformer l'établissement. Dans un jardin de la rue de Ferrette, à côté de la Synagogue, ils construisirent une grande maison d'habitation, de vastes ateliers pour la fabrication des poêles avec tous les perfectionnements mécaniques destinés à activer leur production. Dans l'œil-de-bœuf du frontispice Xavier avait introduit, comme spécimen de sa fabrication, un buste de paysan, en casque à mèche, fumant sa pipe. En passant par là, avec sa mère, pour aller en pèlerinage à *Mariastein*, le petit Henner, âgé de sept ans, s'arrêta longtemps, hypnotisé par cette figure réaliste qui semblait vivante. Xavier dirigeait la fabrication : la partie commerciale et les voyages étaient du ressort de Joseph.

Dès ce moment les préoccupations de Xavier, concentrées jusque là sur l'industrie des poêles et objets céramiques, se tournèrent vers un autre but qui devait, vingt ans après, assurer une grande réputation en même temps qu'une grande fortune à la maison. C'était l'invention de la tuile mécanique connue sous le nom de *tuile Gilardoni*, appréciée aujourd'hui dans toute l'Europe. Cette invention dont l'idée première procédait de la tuile romaine, avait aussi hanté le cerveau de M. Édouard Cassal, de Ferrette, ancien élève de l'école de Châlons, qui avait, de son côté, conçu un modèle de tuile à emboîtement établi à peu près dans les conditions de la tuile romaine, mais dont il ne poursuivit point l'application (1).

(1) Très heureusement doués au point de vue de l'intelligence, les divers membres de la famille Cassal ont montré une aptitude particulière pour les travaux spéculatifs, un esprit primesautier qui s'assimile facilement tout ce qui est du domaine des sciences.

Après de longs tâtonnements qui ne rebutèrent point sa persévérance, Xavier Gilardoni inventa un type de tuile plate, de grande dimension, réalisant avec quelques variantes celui des anciennes tuiles romaines. Il les enduisit de goudron pour les garantir contre la mousse. Prévoyant une grande extension de leur fabrication, MM. Gilardoni frères édifièrent alors une série de grands bâtiments avec une usine à vapeur pour actionner les machines à pétrir la terre et à fabriquer les tuiles.

Au début les essais laissaient quelque peu à désirer. Il fallut lutter contre la routine hostile toujours aux idées nouvelles, introduire dans la fabrication des modifications coûteuses. Après une expérience assez peu concluante sur la couverture de l'église d'Altkirch exposée aux furieux assauts du vent d'ouest, on dut prendre le parti héroïque de fixer les tuiles aux lattes au moyen de fils de fer passés dans des petits trous pratiqués dans l'épaisseur de la tuile. De perfectionnements en perfectionnements, de brevets en brevets, M. Xavier Gilardoni finit par créer le modèle définitif et pratique de la tuile qui porte son nom et dont l'usage s'est tellement généralisé que la maison, pouvant difficilement suffire aux commandes, a cédé ses brevets dans tous les pays du monde.

Audaces fortuna juvat. M. Gilardoni, rude et modeste travailleur que la chance a porté au-delà de ses plus beaux rêves, est mort à Altkirch au mois de mai 1893, âgé de quatre-vingt-six ans. Ses enfants comme ceux de son frère, ont tous fait honneur à la famille et occupent des positions distinguées. Son neveu Joseph, mort dans la force de l'âge, était un esprit éminent possédant une rare culture littéraire.

Ainsi Louis Cassal, le frère d'Édouard, également élève de l'École des arts et métiers, avait entrevu tout un nouveau système cosmogonique qu'il a condensé dans un livre intitulé « *Essai sur les causes* » et qui renferme des aperçus tout-à-fait originaux sur les mouvements et l'attraction des astres, et sur le rôle prépondérant qu'y joue l'éther. Ce livre intéressant, écrit en partie à Colmar, en 1867, a été imprimé par la maison C. Decker.

⁂

En 1842, un de ces crimes, d'autant plus sensationnels qu'ils sont plus rares, vint jeter son éclat sinistre sur notre calme province d'Alsace. Des inconnus avaient expédié une malle en gare de Fegersheim, petite commune du Bas-Rhin, sur la ligne de Bâle à Strasbourg. Au bout de quelques jours, le chef de gare s'aperçut que cette malle dégageait une forte odeur cadavérique : il prévint l'autorité, qui fit ouvrir le colis et y trouva le corps d'une femme plié en deux, la tête détachée du tronc. On constata que le colis avait été expédié sous un faux nom de la gare de Dornach, près Mulhouse. Le parquet d'Altkirch, alors chef-lieu d'arrondissement, recueillit des témoignages d'après lesquels le corps était celui d'une étrangère qu'on avait vue logeant dans la maison d'un nommé B..., marchand de vin, située dans un faubourg de Mulhouse rapproché de la gare de Dornach. Ce B... dont les antécédents, paraît-il, étaient sujets à caution, était le frère d'un magistrat, circonstance qui ne contribua pas peu à surexciter la curiosité publique. Il avait à son service un domestique et deux bonnes. Des témoins prétendaient, sans l'affirmer catégoriquement, avoir vu l'une d'elles et le domestique, porter la malle à la gare de Dornach. La femme étrangère ayant disparu depuis quelques jours du domicile de B..., on interpréta contre lui cette mystérieuse disparition ; il fut arrêté et transféré à la prison d'Altkirch avec ses trois domestiques. Je le vis là, les menottes aux mains, conduit chaque jour par les gendarmes, au cabinet du juge d'instruction. L'enquête fut longue et pleine de difficultés. Bien que la justice ne pût relever que des présomptions contre lui et ses co-accusés, le procès fut porté devant la Cour d'assises de Colmar, dans le courant de l'été 1843. On avait mis la tête de la femme inconnue dans un bocal d'esprit de vin, et cette pièce à conviction resta déposée jusqu'au moment des assises, dans les archives du Greffe du Tribunal situées au rez-de-chaussée de l'hôtel-de-ville. Les bonnes comme les mauvaises odeurs ont une action singulière sur la mémoire. Aujourd'hui encore, après un demi-siècle, je sens les effluves nauséabonds de ce bocal, qui se

répandaient dans le grand corridor et la cage d'escalier de l'hôtel-de-ville. M. Jacquot-Donnat, alors procureur du roi, préoccupé des moyens de constater l'identité de la femme assassinée, me pria de lui faire un dessin de la tête. La photographie, alors à ses débuts, ne pouvait être utilisée. Je n'eus pas de peine à lui faire comprendre que cette pièce anatomique, déformée et boursouflée, en pleine décomposition, n'avait pas conservé le moindre caractère d'individualité et ne pouvait, dès lors, fournir les linéaments d'une ressemblance, même lointaine, avec la personne inconnue.

Malgré toutes les recherches, malgré l'immense publicité donnée par les journaux à tous les incidents de cette grave affaire, la personnalité de la victime ne put jamais être établie. La justice marchait à tâtons dans le domaine du vague et de l'inconnu. Il était, dès lors, facile de prévoir que les avocats des accusés plaideraient le doute et l'absence de preuves suffisantes, pour leur assurer le bénéfice de l'acquittement. Ce qui, en effet, eut lieu après des débats particulièrement mouvementés et semés d'incidents de toute sorte. Pour satisfaire la curiosité fiévreuse de toute l'Alsace, le *Courrier du Haut-Rhin*, auquel collaborait l'ami Liblin, organisa un service sténographique qui rendait compte de la physionomie curieuse des débats, de la ferme attitude des accusés. On s'arrachait partout ces feuilles volantes que chaque courrier nous apportait pendant huit jours.

Et voyez les conséquences désastreuses d'une accusation même suivie d'acquittement. Le magistrat, frère de l'accusé innocenté, homme intègre et distingué, orateur disert, dut donner sa démission et sacrifier une carrière acquise, à des susceptibilités d'honneur qui ne se discutent pas. Il subissait l'inexorable fatalité antique B... lui-même dut s'expatrier et changer de nom pour pouvoir vivre ailleurs.

*
* *

Voir de près, dans le sanctuaire du Louvre, les œuvres des grands maîtres de toutes les époques ; voir fixé sur la

toile, sous une forme vivante, le génie de Raphaël, de Léonard de Vinci, du Corrège, de Rubens, de Vélasquez ; voir les monuments historiques témoins de gloires séculaires, quel incomparable bonheur pour un jeune enthousiaste ! J'allai donc visiter, en septembre 1843, le Paris de Louis-Philippe bien différent du Paris d'aujourd'hui. Les chemins de fer, entre l'Alsace et Paris n'existaient pas encore : le règne des diligences battait son plein. On s'embarquait à Belfort dans une de ces lourdes voitures des messageries royales ou de Laffitte et Caillard qui mettaient près de trois jours à faire le trajet. On s'arrêtait plus d'une demi-heure dans les villes désignées pour les repas, Vesoul, Langres, Troyes et Provins. A notre arrivée, par la barrière de la Râpée, un beau soleil couchant incendiait Notre-Dame Ses statues, ses moulures, ses clochetons, ses gargouilles grimaçantes semblaient s'animer, et cette masse imposante dans la simplicité de ses lignes avait un caractère de grandeur qui impressionne.

Le lendemain, ma première visite fut pour le musée du Louvre où j'eus le plaisir de trouver mon ancien élève Louis Werner (1), autre enfant de Bernwiller, copiant la *Vierge au Voile*, de Raphaël. Le Louvre et les Tuileries étaient loin, alors, de présenter l'aspect grandiose qu'ils offrent aujourd'hui. Le long de la rue de Rivoli et sur la Place du Carrousel, s'étalait dans toute sa hideur un amas de vieilles constructions presque en ruines, coupé de ruelles infectes, habitées par une population grouillante de marchands d'oiseaux, de bric-à-brac, de bibelots de tout genre, beaux échantillons de ce monde bohème tel que nous l'ont dépeint Balzac et l'auteur des *Mystères de Paris*, dont le roman sensationnel avait paru depuis peu.

La grande tragédienne Rachel était alors dans toute sa vogue et dans tout l'éclat de son talent. Pouvait-on manquer d'aller admirer Hermione prononçant, avec l'accent qu'on connaît, ce vers fameux :

« Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ? »

(1) Werner, je le regrette pour lui, laissa là ses pinceaux, pour aller à Londres créer une photographie artistique.

Après un pèlerinage à tous les monuments, au palais de Versailles et à son merveilleux musée historique, nous rentrâmes en Alsace par Nancy et Strasbourg.

.·.

En 1843 nous eûmes l'occasion de voir à Altkirch un de ces jeunes prodiges dont les étonnantes facultés de calcul semblent porter un défi aux savants les plus renommés. C'était Henri Mondeux, le petit pâtre de la Touraine, accompagné d'un ancien principal de collège qui le promenait par toute la France. Par le seul travail mental il résolvait, séance tenante, les problèmes les plus ardus. Son attitude, pendant ses opérations de calcul, était singulière : il fermait les yeux, croisait les deux mains sur le ventre et se balançait à droite et à gauche pendant que ses lèvres s'agitaient fiévreusement, répétant à voix basse le sourd travail de la pensée. Le professeur de mathématiques du collège (1) lui avait posé ce problème célèbre : « Calculer la somme totale que produirait un centime placé à intérêts composés depuis la naissance de Jésus-Christ ». Il lui fallut à peu près une demi-heure pour le résoudre et quand il annonça le résultat colossal qui concordait avec les calculs préalables faits à tête reposée par le professeur, une salve d'applaudissements enthousiastes vint récompenser son effort.

Malheureusement, comme ces bolides qui brillent un instant dans la nuit, puis s'évanouissent sans retour, tous ces prodiges précoces, tous ces jeunes virtuoses des arts, des sciences et des lettres, tournent presque tous au fruit sec et

(1) Ce professeur était M. Eugène Colomb qui, après quarante ans d'activité, est venu se fixer à Asnières, près Paris. Nous nous étions perdus de vue pendant cette longue période, quand, il y a quatre ans, il est venu me voir avec sa fille, Mme Latruffe qui possède un vrai talent dans l'art difficile de la miniature sur ivoire. Elle dirige à Paris un cours de dessin et de peinture. M. Colomb a aujourd'hui 77 ans et continue à faire partie des commissions d'examens scolaires.

ne parviennent pas à utiliser d'une façon pratique leurs facultés exceptionnelles. Ne serait-ce pas là une revanche de la nature sur toutes les productions hâtives qui n'ont pas pour elles la solidité et la durée que, seuls, peuvent donner l'étude patiente et le travail persévérant ?

. .
.

J'ai dit plus haut que la construction de notre nouvelle église avait été adjugée, en novembre 1843, à Émile Muller, ingénieur civil qui avait fait ses études d'architecte-constructeurs à l'École centrale des arts et manufactures de Paris. Son père, avocat distingué, originaire de Saint-Quentin (Aisne), était venu se fixer vers 1820 à Altkirch ou il s'allia à une ancienne famille de magistrats alsaciens. Émile est né le 21 septembre 1823. Après avoir fait ses premières études au collège de sa ville natale, il suivit sa famille à Mulhouse. Les relations qu'il se créa dans la grande cité manufacturière, où il trouva un terrain tout préparé pour ses aptitudes scientifiques, décidèrent sa vocation. Il devint un des brillants élèves de l'École centrale des arts et manufactures, et en sortit, en 1844, avec le diplôme d'ingénieur-constructeur.

Sa ville natale se préparait alors à édifier une église monumentale. Cette entreprise séduisit le jeune ingénieur et c'est là, sur ce premier champ d'activité et à travers des péripéties nombreuses, qu'il déploya les qualités géniales de son ta'ent de constructeur. Peu de temps après surgit la question des cités ouvrières de Mulhouse. C'était un nouvel horizon ouvert aux études techniques et expérimentales d'Émile Muller. Les grands industriels préoccupés d'assurer à leurs ouvriers le bien-être matériel et moral par la construction d'un quartier salubre et bien aménagé, confièrent la direction de cette œuvre humanitaire à notre ingénieur. Il en traça les plans, en suivit l'exécution complète et imprima la marque de son talent d'architecte et de ses études économiques à l'installation de cette cité devenue un modèle du genre. Dans un ouvrage in-folio, accompagné de planches et publié en

1855, il résuma toutes les études faites pour cette œuvre importante qui restera comme une des premières applications faites en France d'un système auquel ont applaudi tous les esprits généreux. Compatriote et ami de Muller, je fus le confident de ses peines et de ses espérances dans l'enfantement de cette œuvre complexe. Peu de jours avant sa mort je retrouvais, dans ses lettres intimes, le souvenir de cette époque si lointaine mais déjà si laborieuse de sa vie.

Dès ce moment il se passionna pour les questions ouvrières. Rien de ce qui touche à l'émancipation de ces humbles agents de la vie industrielle ne lui demeura étranger. Une large part de ses préoccupations leur était acquise ; et la preuve c'est qu'il a été l'un des fondateurs et le président de la Société pour préserver les ouvriers des accidents.

Ses doctrines prévalurent dans toutes les constructions de cités qui suivirent son impulsion première. C'était un de ces initiateurs que rien ne décourage. En 1864 il est nommé professeur à l'Ecole centrale, et l'activité de ce vaillant lutteur allait toujours grandissant. Il voulut avoir une usine à lui, un foyer de production où son esprit inventif pût se donner carrière dans le domaine des matériaux de construction et de la céramique ornementale. C'est aux portes de Paris, à Ivry, qu'il fonda cet établissement où il sut donner un grand développement à la fabrication des briques réfractaires de son invention et des tuiles mécaniques du système Gilardoni, d'Altkirch, dont l'emploi s'est si rapidement propagé. La céramique émaillée devint une des branches maîtresses de l'usine d'Ivry. Elle a affirmé son succès dans l'ornementation des dômes de l'Exposition universelle de 1889, en donnant à l'ensemble de ses magnifiques palais, le cachet de grandeur et d'élégance, l'aspect féerique qui ont frappé ses millions de visiteurs. Ses conceptions hardies dans le domaine architectural, où l'apparition de nouveaux matériaux modifia radicalement d'anciennes conventions, trouvèrent une heureuse application dans ce splendide tournoi des peuples. En poursuivant la réalisation de son idéal, il faisait honneur à la France. Deux grands prix et cinq médailles d'or ont récompensé les efforts et couronné l'œuvre de l'artiste-ingénieur.

Dans le cercle d'activité multiple où évoluait à l'aise sa haute intelligence, dans la Société des ingénieurs civils dont il fut un des présidents, à l'École spéciale d'architecture fondée et dirigée par son savant ami, M. Émile Trélat, au journal *Le Génie civil*, une de ses créations, nous le retrouvons toujours sur la brèche. Jamais son autorité, émanation d'un caractère droit et juste, ne fut contestée. Rares sont les hommes qui, comme lui, traversent la vie sans connaître les déboires ou les inimitiés qui s'attachent si souvent aux positions conquises de haute lutte par un mérite exceptionnel. Il avait en partage toutes les séductions des natures supérieures, le vif sentiment du beau et du bien, la parole vibrante et communicative, le coup d'œil pénétrant, l'art de convaincre ses auditeurs par le charme de l'esprit. Pendant ses vingt-cinq ans de professorat, de nombreuses générations d'ingénieurs se sont imbues de ses doctrines, ont gardé l'empreinte de son haut enseignement et lui ont voué une amitié durable.

Nul mieux que lui n'a connu les âpres jouissances, les saintes émotions du travail ; mais les occupations du professeur menées de front avec les mille travaux de l'Exposition, les congrès scientifiques, les séances et rapports des Comités, ont fini par miner sourdement sa santé. Dans le courant d'avril 1889 l'ami d'enfance qui écrit ces lignes le voyait plein d'entrain et de bonne humeur, dispos comme un jeune, causant des choses d'autrefois avec ce charme séducteur, cachet de sa nature d'élite. Etait-ce le crépuscule brillant d'une vie dont les jours sont comptés? Je n'osais le croire, et pourtant le déclin approchait. Force lui fut de prendre un repos nécessaire, de partir pour le Midi avec la compagne dévouée de sa vie et de laisser à son fils, qui a puisé dans l'exemple paternel les traditions de devoir et de travail, le soin de continuer son œuvre. A Nice, au milieu d'une nature enchanteresse où tant d'existences atteintes viennent demander au soleil un sursis souvent éphémère, le mal de mon ami s'accentua. Après quelques semaines de langueur, il s'éteignit, le 11 novembre 1889, avec la sérénité du travailleur qui a terminé sa tâche. En Alsace son nom restera attaché pour toujours aux œuvres importantes de sa jeunesse.

De cet homme supérieur, adepte résolu de la crémation, il ne reste aujourd'hui qu'une poignée de cendres dans une urne funéraire. Mais son génie a laissé une traînée lumineuse. L'œuvre c'est l'homme : elle vivra.

. .

La démolition de la vieille église d'Altkirch a permis de détacher du chœur un joli clocheton sous lequel s'abritait, dans le temps, une ancienne vierge à laquelle la piété des habitants attribuait une origine légendaire. Pendant la révolution elle fut détruite et remplacée par une autre bien plus moderne. On a employé ces restes à la décoration de la fontaine monumentale érigée en 1856 sur l'emplacement même de l'église démolie (1).

C'est au mois de mai 1845 que fut posée la première pierre du nouvel édifice. Située à gauche, à ras du sol, de la façade principale, cette pierre a dans son milieu une petite cavité renfermant la boîte doublée de verre dans laquelle fut placé le procès-verbal de la cérémonie avec une série de monnaies en or, argent et billon, toutes à l'effigie du roi Louis-Philippe et portant le millésime de l'année. Sur une belle feuille de parchemin jécrivis en lettres gothiques (quel anachronisme!) ce procès-verbal enjolivé d'ornements dans le goût des anciens missels — car j'avais alors la malheureuse toquade du gothique —. Il fut signé des autorités présentes, M. Charles Doll, sous-préfet, M. Pflieger, maire, MM. Couchepin et Lidy, adjoints, le Conseil municipal, le curé, l'architecte et l'entrepreneur. Quand, au trentième siècle, les hommes de l'avenir trouveront ce papyrus des temps barbares où nous vivons, personne ne saura plus déchiffrer son écriture qui sera pour eux aussi préhistorique que les caractères cunéiformes des Assyriens. Chacun des personnages officiels donna ensuite un coup de maillet sur la pierre du souvenir qui fut recouverte

(1) MM. Laurent frères, sculpteurs à Nancy, ont été chargés de l'exécution de ce travail en suivant à peu près les indications de l'avant-projet que j'avais dressé en 1848.

aussitôt par un autre bloc angulaire. Le clergé donna sa bénédiction, puis le curé alla chanter la messe en plein air à un autel improvisé sous des ramées de feuillages. Un sermon de circonstance fut prêché par l'abbé Rolla, curé de Blotzheim. Enfant d'Altkirch, M. l'abbé Rolla, que je connaissais depuis longtemps, était un amateur assez éclairé de peinture. Il avait réuni un peu au hasard une collection de vieux tableaux parmi lesquels figuraient deux beaux portraits, l'un de Saint Charles Borromée, l'autre du pape Ganganelli (Clément XIV). Mais sa perle était une vieille peinture italienne représentant le néant de la vie sous la forme d'un crâne humain, au rictus macabre, à côté d'une chandelle éteinte et fumante ; dans le fond un papillon qui s'envole et symbolise l'âme. M. Rolla attribuait cette peinture à Caravaggio (Michel-Ange Amerighi). Il l'avait acquise du sculpteur Sporrer, de Thann.

* * *

Un de mes anciens condisciples Joseph Kauffmann, sorti de l'École polytechnique, se destinait à la carrière des ponts-et-chaussées. Ses études terminées il obtint d'être nommé élève-ingénieur de l'arrondissement d'Altkirch, sous les ordres de l'ingénieur en titre résidant à Mulhouse et qui était M. Bazaine, frère du maréchal de triste mémoire. Il vint donc en 1845 s'installer dans sa ville natale où tout semblait lui sourire et où il avait une foule d'amis heureux de voir leur concitoyen arrivé par son mérite à une position enviable. Il s'appliqua, dans son service, à donner prompte satisfaction à des intérêts restés en souffrance dans le domaine de la grande voirie et prit une part active, peut-être un peu trop accentuée, aux évènements politiques de 1848. Peu de temps après il reçut son avancement pour Bédarrieux, dans le pays minier du Midi, où il fut chargé de construire le chemin de fer de Graissessac à Béziers qui devait desservir les mines de houille de Bessèges. Toujours attentif à m'initier à la marche

progressive de sa carrière d'ingénieur il m'envoya un exemplaire des plans qu'il avait conçus pour cette œuvre qui, paraît-il, présentait des difficultés sérieuses. En somme Kauffmann était un homme de grande valeur. Autant que je puis me rappeler, cette entreprise de chemin de fer lui suscita des embarras et des procès qui influèrent d'une manière fâcheuse sur sa santé. Il dut demander un congé illimité et revint dans sa famille où il dépérit peu à peu,triste vaincu de la vie et digne d'un meilleur sort. Sa belle intelligence s'obscurcit et il mourut en 1867, âgé de quarante-huit ans à peine.

.·.

Vers 1845 vint en Alsace un moine du Mont Carmel, en costume blanc à capuchon ayant beaucoup d'analogie avec le burnous arabe. Le frère Charles — c'était son nom — avait été envoyé en Europe pour faire une quête en faveur de la propagande chrétienne en Syrie. Il était bel homme, et ses manières séduisantes, sa parole facile ne contribuèrent pas peu à gagner à sa cause les sympathies de mes concitoyens : le principal du collège l'avait pris sous sa protection. Le moine portait avec lui un album rempli d'autographes recueillis dans toutes les stations de son long voyage, et il désirait emporter aussi le témoignage de sa bienvenue à Altkirch. Un jeune élève, fort en thème et en vers latins, fut désigné par le principal pour *improviser*, au nom du collège, une vingtaine de vers en l'honneur de l'œuvre du Mont Carmel et de les transcrire dans l'album du frère Charles, ce dont il s'acquitta non sans succès. Cet élève est aujourd'hui juge de paix à Bourges.

.·.

Un léger souffle littéraire passait alors sur notre petite ville. Cela ne tirait pas à conséquence, mais ce zéphyr

poétique jetait une note gaie et même burlesque sur le calme plat bourgeois interrompu seulement par les exercices peu récréatifs de la garde nationale. Nous avions alors deux poètes ; l'un M. Mallet de Trumilly, directeur des contributions indirectes, célébrait en dithyrambes majestueux et solennels les inventions modernes et avait dédié une hymne sonore à M. André Kœchlin, de Mulhouse, le grand constructeur de locomotives (1) ; l'autre M. D .., avocat au Tribunal, maniait agréablement la facétie dans des chansonnettes souvent mordantes. Voici le refrain, resté dans un coin de ma mémoire, d'une de ces chansons du cru :

« Qui l'eût cru
« Mon cher Maudru,
« L'eusses-tu cru ?
« Lustucru ! !

Chaque vers de la chanson se terminait par la rime en *ru*, et accompagnée par la guitare de l'auteur, au clair de lune, elle produisait le plus drôlatique effet.

Un notaire à l'esprit frondeur représentait la prose dans ce tournoi littéraire, mais une prose salée et poivrée. Il avait pris en grippe certains gourmands qui organisaient de succulents pique-niques, où trônaient de belles dindes et d'appétissants saumons du Rhin. Pour tourner en ridicule cette société gastronomique, il écrivit et fit imprimer un vaudeville intitulé *Le dindon gras* dont les personnages s'appelaient Grips, Packs, Nims et Pfeffer. Les plaisanteries plus ou moins mordantes de cette œuvre provinciale n'eurent qu'un succès médiocre et l'auteur ne réussit qu'à se créer des inimitiés dans le camp de tous ceux que piquait sa guêpe littéraire.

Parmi les poètes du cru je ne saurais oublier un vrai enfant

(1) M. Mallet de Trumilly, d'un âge déjà respectable, descendit des hauteurs du Parnasse pour entrer dans le royaume du pot-au-feu, en contractant mariage à Altkirch avec une descendante authentique du conquérant espagnol Fernand Cortez, le tortionnaire de Montézuma et de Guatimozin, qui avait reçu de son souverain le titre de duc *del Valle*. Elle s'appelait Hernandez del Valle de la Marquitière et son père avait été à Paris une des nombreuses victimes de l'échafaud révolutionnaire.

du Parnasse, un de ces hommes secoués par le démon intérieur de leur idéal et qui ont le courage, en plein dix-neuvième siècle, d'écrire une *épopée*... Oui, une épopée de plusieurs milliers de vers. Cet homme que ma ville natale a eu le bonheur de posséder pendant trois ans (1843 à 1845) et à qui elle n'a pas élevé de statue, c'était M. Loyson, professeur au collège, ou plutôt le *père Loyson*, comme nous l'appelions familièrement. Il a écrit la *Franciade*, poème héroïque célébrant les faits et gestes les plus saillants de l'histoire de France à travers les siècles. Et n'allez pas croire que c'était là un de ces fatras indigestes d'un rimeur aux abois. Ces alexandrins bien construits où se sent l'émotion patriotique et vaillante, n'étaient pas l'œuvre du premier venu. Il y avait la pensée élevée, le rythme soutenu et la forme académique impeccable.

Ce livre fut imprimé et publié à Paris en 1844. Il ne faut pas demander s'il a eu du succès. Hélas ! non. La bourgeoisie de l'époque, âpre au gain, ne dépensait ni son temps ni son argent à se nourrir de poésie, fût-elle entraînante au premier chef. Excellent père Loyson, que ces lignes émues d'un vieil ami consolent ton ombre abreuvée des dédains de tes contemporains ! Tu as pris ta place, une place honorable dans ces Champs-Elysées du panthéisme grec où se promènent, majestueuses et tristes dans un demi-jour vaporeux, les ombres d'Homère, de Virgile, de Dante, de Camoëns.

XXIII

La Vénus de Mandeure. — Montbéliard et ses princes. — Une ville gallo-romaine. — Saint-Morand le vigneron. — Son tombeau et ses ex-voto. — Une promenade à Arlesheim. — Le monument de Delille.

Des ruines romaines de la vieille Gaule a surgi tout un monde de statues, de bas-reliefs, de bustes, de bijoux, de médailles, de vases qui font l'ornement des musées de Paris

et de la province. La Vénus d'Arles, celle de Vienne en Dauphiné, figurent parmi les pièces capitales mises au jour par ces fouilles. Après une éclipse de quinze siècles, et bien que cruellement mutilées la plupart, elles revivent aujourd'hui en pleine lumière comme un exemple et un encouragement, comme une jouissance d'élite offerte à ceux qui, dans la tourmente des temps modernes, savent faire une part discrète à l'idéal. Ce type de la beauté souveraine les anciens ont su le figer dans le marbre, le couler dans le bronze, le pétrir dans la terre, le tailler dans l'onyx ou dans l'albâtre. Sous ces incarnations diverses il est entré comme une vision radieuse dans la vie moderne. Après la longue nuit du moyen âge il est devenu la renaissance bénie, l'enseignement classique de tous ceux qui se sentent la force de créer à leur tour. Il a donné aux chercheurs modernes cette incomparable récolte de statuettes de Tanagra, de Tarse et de Myrina qui, simples terres cuites, ont survécu pimpantes, sémillantes et vivantes, à toutes les ruines, à toutes les catastrophes de l'histoire.

Un jour de l'année 1845, chez M. Royer, juge au tribunal d'Altkirch, je fus frappé de trouver une belle statuette antique en marbre, d'environ soixante centimètres de hauteur. C'était une reproduction réduite de la fameuse Vénus Anadyomène, de Praxitèle, chef-d'œuvre dont l'original s'est perdu, mais dont il existe plusieurs répliques dans les musées d'Italie. Cette œuvre d'art avait un aspect fruste et quelques cassures habilement soudées indiquant qu'elle a dû séjourner longtemps sous terre.

« Je l'ai recueillie, me dit M. Royer, dans la succession de mon père, propriétaire à Belfort, qui l'avait acquise, en 1810, parmi d'autres objets provenant des fouilles de Mandeure. Depuis lors, elle est restée dans ma famille, vénérée comme un précieux joyau dont je ne me séparerais à aucun prix. » Vers 1857, M. Royer mourut à Belfort léguant ce beau marbre à son neveu M. Nizole, avocat, dont la veuve le possède encore et habite le château de Grandcourt près Delle. Mme Nizole à bien voulu, à la prière de mon ami Henner, faire photographier ce monument sous deux aspects différents que

j'ai sous les yeux en écrivant ces lignes. La Vénus de Mandeure a l'attitude d'une femme qui vient de se dévêtir, en posant sa tunique sur un fragment de colonne, au pied duquel est un vase à parfums aux fines sculptures Elle appuie la main gauche sur le vêtement, fait un geste pudique du bras droit. Le mouvement du corps indique qu'elle s'apprête à descendre dans le bain.

Déjà en 1781 des fouilles avaient été pratiquées sur l'emplacement de Mandeure : elles furent reprises plusieurs fois depuis lors et l'historique des travaux et des découvertes a été publié en 1880, par M. Duvernoy, de Montbéliard, dans la *Revue d'Alsace*. Le village de Mandeure, l'ancien *Epamanduodurum* de l'époque gallo-romaine, est située à onze kilomètres S. E. de Montbéliard et faisait partie de la Gaule séquanaise. M de Golbéry, auteur des *Antiquités d'Alsace*, d'accord avec Schœpflin, l'auteur de l'*Alsatia illustrata*, rapporte à l'an 98 de notre ère l'époque la plus florissante de cette cité romaine dont l'importance est attestée par les restes d'un immense théâtre.

Montbéliard était autrefois le chef-lieu d'une petite principauté indépendante. Au Xe siècle ses premiers comtes étaient de la maison d'Alsace : elle passa en 1397 dans celle de Wurtemberg, fut prise par le Dauphin (Louis XI), en 1444 et par Louis XIV en 1676 et fut définitivement réunie à la France en 1799 par les traités de Lunéville et de Paris. Mandeure a fait partie du département du Haut-Rhin jusqu'en 1816, époque à laquelle elle a été réunie au Doubs.

Le récit des fouilles faites de 1781 à 1793 par M. Léonard Parrot, conseiller du duc de Wurtemberg, est consigné dans un mémoire appartenant à la Bibliothèque de la ville de Besançon. « L'intérieur des murs, nous dit-il, était revêtu à hauteur d'appui d'un marbre blanc et bleu et bordé de corniches en marbre blanc. Le surplus de ces murs était peint à fresque de couleurs rouge, noire, blanche et bleue, dont le dessin s'évanouissait à mesure qu'on l'exposait à l'air.

» On entrait par une porte construite en pierre de taille et ayant, de chaque côté, une colonne cannelée de marbre coquiller. Quelques tronçons de colonnes et un fragment de chapiteau indiquaient un travail supérieur. Cette porte donnait

accès dans un premier appartement où M. Parrot a trouvé deux vases entiers en terre blanchâtre, un autre en poterie rouge avec bas-reliefs représentant trois espèces de pêches qui ont été reproduites dans le *Supplément aux Antiquités d'Alsace*, de M. de Golbéry ; en outre trois médailles grand bronze dont l'une d'Antonin. Dans une seconde salle on découvrit un autel en pierre de taille revêtue de marbre ; près de cet autel un couteau de sacrifice, un pendant d'oreille en or orné de rubis et de deux perles, un vase de poterie d'une très belle moulure, enfin une agate-onyx taillée en creux. La deuxième pièce n'avait que six pieds en tous sens. Elle était couverte de platines de plomb et d'étain formant sans doute le double fond de la cuve d'une fontaine au-dessus de laquelle était probablement placée une statue de Neptune. Cela est d'autant plus vraisemblable, ajoute M. Parrot, qu'on y a trouvé un trident en fer, une tête d'Amphitrite et une médaille au revers de laquelle se trouve un cheval marin avec la légende NEPTVNO CONSECRAT. Dans une autre pièce, au fond d'une espèce de portique, on a trouvé une petite statue en bronze représentant quelque génie et une autre de Minerve.

⁂

On voit, par les récits de M. Parrot, combien furent abondants les produits de ses fouilles. Les pièces recueillies furent déposées au château d'Étupes. résidence d'été des princes de Montbéliard. Lors de la destruction de ce château, elles furent vendues et dispersées. Une charmante statuette de Minerve avait été antérieurement offerte, avec divers autres objets, au prince Henri de Prusse. L'académie de Besançon avait reçu aussi quelques pièces remarquables. Quant à la collection particulière de M. Parrot, elle a été vendue par sa veuve et les pièces en ont été éparpillées dans divers cabinets. C'est de là que viennent les statuettes que possède encore aujourd'hui M. Rossel et bon nombre de pièces actuellement

à Besançon. *La Vénus que possède M. Nizole de Belfort a probablement la même origine* (1).

Depuis le moment des dernières fouilles faites par M. Morel-Macler, il n'y avait point eu à Mandeure de travail suivi et régulier ; néanmoins un grand nombre de *tumuli* ou *murgers*, comme on les appelle dans le pays, avaient déjà disparu. MM. de Golbéry et Morel avaient pu tracer, approximativement le plan de la ville antique dans la région nommée *Coudroie*, à cause des coudriers qui couvrent les *murgers*, ainsi qu'aux abords du pont, de chaque côté du Doubs.

M. Duvernoy, qui a repris les fouilles en 1867 sur un terrain assez vaste mis à sa disposition par M. le pasteur Goguel, de Montbéliard, au lieu dit *Muraillebourg*, nous apprend que de chaque côté des murs apparaissaient de nouvelles salles. Une salle peinte en vert a donné de nombreux fragments de vases, entre autres de beaux échantillons de poterie sigillée chargés de reliefs figurant tantôt des rinceaux de feuillages, tantôt des scènes de cirque, des tritons, des animaux divers.

Sur l'emplacement jadis fouillé par M. Parrot, on a trouvé en 1867 une vingtaine de médailles parmi lesquelles un Agrippa, deux Néron, un Titus, un Domitien, deux Faustine, dont l'une voilée. On peut en conclure que l'édifice appartenait aux premiers temps de l'empire et qu'il dut disparaître de bonne heure dans les invasions. Le Titus porte au revers un captif enchaîné, assis au pied d'un palmier, et de l'autre côté, un bouclier et des armes avec la légende ordinaire IVDAE ; le reste (DEVICTAE) est effacé.

(1) M. Emile George, juge au Tribunal de Belfort, possède une autre statuette de Vénus provenant également de Mandeure. Elle est en albâtre, le torse nu et le reste du corps vêtu d'une draperie à plis multiples. Elle offre un ensemble harmonieux rehaussé par une finesse d'exécution peu commune. Le *Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation*, en a publié en 1880 une excellente photographie avec cette mention au moins singulière, sinon peu généreuse : « *Toute reproduction est formellement interdite* ». De la part d'une société qui se pique d'émulation une pareille interdiction est bien sévère.

« Un fait m'a frappé, dit M. Duvernoy, en comparant les restes de sculptures que nous rencontrons à Mandeure avec ceux qui ont été découverts dans diverses localités de nos environs, c'est que le travail des artistes, sculpteurs et architectes, y est généralement plus soigné qu'ailleurs et nous devons en conclure que Mandeure ne devait nullement manquer d'élégance et pouvait même être une belle ville ».

Que ce fût une belle ville, tout le démontre dans les restes grandioses de son architecture. Le signe le plus éloquent d'une civilisation avancée, n'est-ce pas ce culte des belles choses qui se traduit par la possession de remarquables œuvres d'art, par la forme élégante des objets usuels, par la décoration gracieuse des monuments publics ?

En publiant les renseignements qui précèdent dans la *Revue archéologique* (année 1888) avec un dessin de la Vénus de Mandeure, je terminais mon article par les lignes suivantes :

« La charmante statuette que nous publions ici, bien qu'elle ne soit pas à l'abri de toute critique, confirme pleinement le jugement de M. Duvernoy. Précieuse aux yeux de l'artiste, elle n'est pas moins intéressante pour l'archéologue. C'est, en effet, la première et jusqu'à présent, la seule réplique de la *Vénus de Cnide* qui ait été trouvée sur le sol de l'ancienne Gaule. MM. Salomon Reinach, dans la *Gazette des beaux arts* et Michaelis, dans le *Journal of Hellenic Studies*, ont récemment étudié les imitations et copies de ce chef-d'œuvre de Praxitèle qui sont dispersées dans les galeries de l'Europe. La Vénus de Mandeure est une reproduction libre qui se distingue par quelques détails curieux, tels que l'inclination de la tête vers l'épaule gauche, l'arrangement élégant et sobre de la chevelure, l'attitude de la main gauche qui s'appuie sur la draperie au lieu de la tirer à elle, enfin et surtout le curieux bas-relief sculpté sur le vase qui soutient la draperie. Ces caractères, joints à une intégrité que ne présente aucune autre réplique connue en marbre, assurent à notre Vénus un rang honorable parmi les œuvres que doivent consulter les archéologues pour reconstituer par la pensée, puisque l'original a disparu pour toujours, une des merveilles les plus admirées de l'art antique. »

. . .

Après cette douche archaïque qui ne va pas à tous les tempéraments, retournons, ami lecteur, si vous le voulez bien, dans notre doux pays rauraque. Ces mémoires sont une macédoine de choses parfois indigestes, un mélange si déconcertant d'antique et de moderne, de sacré et de profane, que pour se soustraire à leur obsédante impression, il faut aller respirer l'air des champs.

Les origines d'Altkirch se confondaient avec celles d'une ancienne église située dans le vallon de Saint-Morand et près de laquelle, dès le XIII[e] siècle, s'éleva une abbaye de Bénédictins envoyés par Saint-Hugues, supérieur du monastère de Cluny, à la demande du comte Frédéric de Ferrette. Un de ces moines, originaire de Worms, et mort en odeur de sainteté, avait donné son nom à notre couvent. Les anciennes images le représentent tenant un raisin à la main au-dessus de la bonde d'un tonneau placé devant lui, ce qui semblerait indiquer que les habitants d'Altkirch lui devaient l'introduction de la vigne dans le Sundgau et le bonheur de boire la piquette de leur Rebberg. Cela est d'autant plus probable que Morand arrivait en droite ligne du Mâconnais célèbre par ses grands crus. Ses compagnons et lui, habitués aux bons vins de France, et sachant qu'ils allaient dans un pays dépourvu de vignes, se sont sans doute munis de jeunes plants qu'ils ont fait prospérer sur la côte exposée au midi, qui fait face au couvent de Saint-Morand. Aussi la mémoire de ce saint propagateur de la vigne est-elle restée en grande vénération dans le pays. Sa statue surmonte la fontaine, style Louis XIV, placée dans la grand'rue. Tous les ans, depuis un temps immémorial, on célèbre sa fête le 3 juin. Une procession où ses reliques renfermées dans un buste d'argent sont portées par deux hommes rouges, se rend au tombeau du saint à l'église de Saint-Morand. Cette tombe, très ancienne, a la forme d'un sarcophage monté sur quatre pieds reposant sur un soubassement dans lequel sont pratiqués deux trous ronds. Les gens de la campagne, affligés de quelque maladie

ou infirmité, viennent plonger dévotement leur tête dans ces trous, croyant sérieusement y trouver un remède à leurs névralgies ou à leurs rhumatismes. Les parois de l'église sont couvertes d'ex-voto, de bras et de jambes en bois, témoignages parlants de la reconnaissance des croyants. Que voulez vous ? partout et toujours, dans tous les pays et dans toutes les religions, le clergé a favorisé cette croyance aux guérisons miraculeuses et aux influences surnaturelles. Tant que le monde sera monde la foi dans les rebouteurs, sorciers, somnambules et cartomanciens subsistera comme une mauvaise herbe que la civilisation la plus raffinée ne parviendra jamais à extirper. Tous les ans, à la fête du 3 juin, un fonctionnaire du gouvernement faisait poser sur la tête du Saint-Morand de la fontaine une couronne de fleurs artificielles et dans sa main un bouquet blanc, ce qui donnait une physionomie très-drôle à cette statue noircie par les siècles. Certains esprits ont la passion du vieux-neuf. Quand le cimetière de St-Morand fut désaffecté, on songea à démolir la vieille chapelle très simple où le *De profundis* a été chanté pendant des siècles sur une longue suite de générations. On trouva que cette chapelle historique ne faisait plus bien dans le paysage et on la remplaça par un édifice gothique très joli d'aspect. Le mal n'est pas bien grand puisque cette église votive embellit le paysage et exerce une plus grande attraction sur les pèlerins.

∴

Une immense forêt, la *Harth*, occupe une grande partie de la plaine d'Alsace entre Huningue et Neuf-Brisach. Lors de l'accession de l'Alsace à la France elle devint forêt de l'Etat, dans les Domaines duquel elle est restée comprise depuis lors. La partie qui s'étend sur l'ancien arrondissement d'Altkirch était aménagée de manière à donner tous les ans des coupes d'un certain produit. On les adjugeait à Altkirch à de riches paysans du pays, connus sous le surnom de *Harth-Schnoogen* (Cousins ou taons de la Harth). Il semblait que les droits de propriété de l'Etat, résultant de la conquête et d'une possession bi-séculaire, fussent inattaquables. Cependant il se pro-

duisit, vers 1844, un procès étrange intenté à l'État par les héritiers d'une ancienne famille noble qui excipaient de vieilles chartes antérieures à la conquête pour revendiquer la propriété d'un important morceau de ce beau domaine. Il faut croire qu'ils avaient foi dans la justice de leur cause, pour faire les frais d'un procès de cette envergure. Un avocat de Paris, dont je ne citerai point le nom, était chargé de soutenir leurs prétentions devant le Tribunal civil d'Altkirch. Pour donner le change sur son honnêteté, il affectait une grande piété et allait chaque matin à la messe. Or, pendant que l'affaire était engagée on apprit que le roublard, qui avait su se ménager ses grandes entrées aux archives départementales, en profita pour emporter chez lui de vieux titres qu'il falsifiait à l'insu de ses clients, pour les rendre favorables à sa cause, et dont il se faisait délivrer ensuite des ampliations. Il avait créé ainsi, de toutes pièces, des titres de propriété. On voit, dès lors quel eût pu être le résultat du procès, si le parquet, prévenu des agissements de l'homme de loi, n'y avait mis ordre en faisant procéder à l'arrestation du faussaire qui fut traduit aux assises et condamné à une peine sévère. Cette affaire, dont je n'ai conservé qu'un assez vague souvenir, m'avait été racontée dans ses détails par l'un des avoués de la cause ; elle fut encore un des nombreux scandales qui signalèrent les dernières années du règne de Louis-Philippe.

. . .

L'été de 1846 était remarquablement beau. Les amateurs de longues promenades et d'excursions pittoresques pouvaient s'en donner à cœur joie. Un ami me proposa une excursion à Arlesheim, bourgade située dans les environs de Bâle et célèbre par ses sites romantiques. C'est un pays accidenté que dominent le rocher massif et les ruines du château de Mœnchenstein et traverse le torrent de la Birse (1). La matinée

(1) C'est là qu'eut lieu en 1891 l'épouvantable catastrophe du chemin de fer de Delle à Bâle, par suite de la rupture du pont de la Birse.

était radieuse : les champs de blés, aux tons dorés, s'étendaient à perte de vue des deux côtés de la route ; de grands cerisiers pliaient sous le poids de leurs fruits rouges, jetant leur note de vermillon incandescent sur le fond jaune des blés. Il s'en dégageait une impression inoubliable de nature riche et plantureuse. C'est de là que, dans les premiers jours de juin, nous venaient ces beaux bouquets de cerises précoces qui faisaient la joie des enfants et ne coûtaient qu'un sou (1).

En arrivant dans le petit vallon d'Arlesheim, on est frappé de l'aspect des belles collines boisées qui l'environnent, de la physionomie riante du paysage paraissant se refléter sur le caractère des habitants, tellement ils semblaient heureux de vivre dans ce petit coin privilégié. Nous visitâmes le magnifique parc ou labyrinthe, créé par la main de l'homme, dans un site rocheux égayé par une maison de plaisance où les parterres de fleurs et les jets d'eau rivalisaient avec les sentiers sinueux et les bouquets de sapins pour offrir à l'œil des perspectives toujours variées. Tout cela s'appelle l'*Ermitage*. Il n'est, certes, pas douteux, que l'homme le plus blasé s'accommoderait d'une pareille Thébaïde. A défaut d'ermite en chair et en os, on y trouve du moins un moine décoratif qui donne l'illusion de la réalité aux visiteurs non prévenus. Par un sentier en spirale on monte au sommet d'une petite colline où l'on trouve une cabane en bois ; en poussant la porte, on est en face d'un vénérable capucin à barbe blanche assis à une table et ayant devant lui un livre ouvert. Ce capucin de bois, mû par un mécanisme mis en mouvement par la porte qui s'ouvre, retourne sa tête vers le visiteur et le salue de la main. C'est enfantin, sans doute, mais cela ne manque pas de charme dans cette solitude romantique.

Mme Balbine d'Andlau, propriétaire du château de Birseck, a fondé l'Ermitage d'Arlesheim en 1785. Le poëte Delille l'a visité en 1793. En souvenir de son poème *l'Homme des Champs*, qu'il a écrit à Luppach, Mme d'Andlau fit ériger dans ce parc romantique, un monument à ce chantre de la

(1) Arlesheim est l'ancienne résidence du chapitre de la cathédrale de Bâle. Le père de M. Pflieger, ancien député d'Altkirch, en a été longtemps le receveur.

belle nature. (1) Elle se félicitait de disposer, pour ce monument, d'un lieu tout semblable à celui que le poëte désignait lui-même dans les vers suivants extraits de son poëme de l'*Homme des Champs* :

« Si de l'art des vers quelque ami généreux
Me consacre jamais de modestes hommages,
Ah ! qu'il ne place pas le chantre des bocages
Dans le fracas des cours ou le bruit des cités ;
Vallons que j'ai chéris, coteaux que j'ai chantés·
Souffrez que parmi vous mon monument repose,
Qu'un peuplier le couvre et qu'un ruisseau l'arrose.

Ce brave Delille a eu le monument de ses vœux : *Hoc erat in votis* ; il est là, dans cette aimable solitude, sur la rive d'un petit lac et ombragé d'un groupe de peupliers, d'où l'on jouit, dans la perspective lointaine de ce pays jurassique, de la vue du château de Landscron.

L'air de la montagne avait aiguisé notre appétit. Nous allons dîner à l'Hôtel du *Bœuf rouge* où nous attendait un plantureux menu agrémenté d'une rareté gastronomique que Brillat-Savarin n'eût pas dédaignée. C'étaient des bouchées à la moëlle, quelque chose d'exquis, de fondant, de savoureux dont la pâte feuilletée faisait valoir les délices, une de ces lècheries à faire damner un prélat romain. En ajoutant que pour accompagner dignement ce chef-d'œuvre le maître d'hôtel nous servit une bouteille de vrai margraviat, que nous avons dégustée avec componction, j'aurai donné une idée complète de notre béatitude L'homme est ainsi fait : certains repas extrà se gravent bien mieux dans son souvenir que le plus palpitant discours académique. Jamais la reconnaissance de l'estomac ne se laissera prendre en défaut.

(1) Description de la solitude romantique d'Arlesheim. — appartenant à M. le baron d'Audlaw Birseck. — Bâle, imprimerie d'Emmanuel Tourneisen (sans date).

XXIV

Louis Chauffour. — Champagne électoral. – Le bourreau de Colmar. – Jules Favre. — Révolution de Février. – Suffrage universel. — L'arbre de la liberté.

Vers la fin de juillet 1846, M. Adam Pflieger, maire et député d'Altkirch, mourut après une courte maladie ; il laissait une réputation d'homme intègre, serviable, accessible à tous, ayant rendu de grands services à sa ville natale. La plus jeune de ses filles, avait épousé M Louis Chauffour, avocat distingué et l'un des membres de cette célèbre famille de jurisconsultes de Colmar qui remontait au temps du Conseil souverain d'Alsace créé par Louis XIV. La légitime considération dont il jouissait le mit bientôt en évidence. Quand arriva la révolution de 1848, M. Chauffour sut se mettre au niveau des idées nouvelles et devint un des coryphées du camp républicain. M. Yves, le célèbre avocat d'assises, venait d'être nommé procureur général près la cour d'appel de Colmar ; il fit nommer M. Chauffour son avocat général, mais l'horizon politique s'étant assombri peu de temps après, M. Chauffour reprit sa robe de simple avocat et revint plaider le mur mitoyen à Altkirch, puis à Mulhouse jusqu'à l'époque de l'invasion. Nommé successivement conseiller, puis président de chambre, puis premier président de la Cour de Besançon, il trouva le couronnement de sa brillante carrière dans un poste de conseiller à la Cour suprême. Il est peu d'exemples d'une ascension aussi rapide aux sommets du temple de Thémis. Il mourut en 1887 à Paris, âgé d'environ soixante-dix ans.

La fille ainée de M Pflieger avait épousé M. Gast, notaire, à Guebwiller qui fut le grand-père de M. G. Dürrwell, aujourd'hui procureur de la République à Saïgon et devenu récemment collaborateur de la *Revue d'Alsace*

M. Dominique Rolla fut nommé maire en remplacement de

M. Pflieger. Les récoltes n'ayant pas réussi en 1846, la classe pauvre eut beaucoup à souffrir pendant l'hiver et la principale préoccupation du nouveau maire, dès son entrée en fonctions au mois de novembre, fut de créer des travaux publics pour assurer des ressources aux ouvriers valides et d'organiser des distributions d'aliments pour les vieillards, les femmes et les enfants.

.·.

Les élections qui eurent lieu pour le remplacement de M. Pflieger comme député de l'arrondissement se signalèrent par des excès bachiques qui eurent un grand retentissement à la Chambre lors de la vérification des pouvoirs. Deux concurrents étaient en présence ; mais l'élection de M. André Kœchlin, riche industriel de Mulhouse, un des premiers et des plus habiles constructeurs de locomotives, était assurée d'avance.

Une des plus grandes figures de l'industrie alsacienne, il était un des nombreux fils de Jacques Kœchlin qui faisait vivre six milles ouvriers dans ses fabriques de Mulhouse et avait été en 1820, député du Haut-Rhin, siégeant à l'extrême gauche avec Lafayette et Dupont de l'Eure. Les grandes sympathies dont il jouissait dans le pays, jointes à la précaution qu'il avait prise de s'assurer d'une façon originale la reconnaissance des électeurs, lui donnèrent la grande majorité des votes. Le suffrage universel n'existait pas encore : les électeurs censitaires, tous gros bonnets de villages, payant plus de deux cents francs de contributions, étaient fiers d'aller faire de bons dîners et de sabler le champagne dans les hôtels de la circonscription, pas à leurs frais, bien entendu.

D'après la protestation adressée à la Chambre des députés on aurait dépensé quarante-quatre mille francs à ces agapes pantagruéliques. Mme Veuve Clicquot a dû se frotter les mains lorsque sonna le quart d'heure de Rabelais. Le nouveau député eut une dure pilule à avaler lors de la vérification de

ses pouvoirs à la Chambre. Les journaux menaient grand train autour de ces quarante-quatre mille francs de champagne qui avaient causé un scandale énorme dans toute la France. Grangousier, le biberon légendaire, était dépassé du coup. Pourtant la Commission de la Chambre ne se montra pas bien sévère : elle ne proposa pas l'invalidation. M. Kœchlin était un personnage considérable et partant il avait beaucoup d'amis. Bref, après une défense très habile à la tribune où il protesta avec indignation contre les attaques dont il était l'objet et prétendit n'être pour rien dans la question du champagne ; il fut validé haut la main (1).

La ville d'Altkirch reconnaissante des sacrifices qu'il avait faits pour ses écoles et salles d'asile, lui exprima le désir de posséder son portrait pour le placer dans la salle du Conseil municipal. Flatté de cette démonstration, il s'empressa d'envoyer son portrait peint par Dubufe, père, un des premiers portraitistes de Paris du temps de Louis-Philippe.

.·.

Un de ces crimes sensationnels qui impressionnent toute une contrée fut commis vers la fin de 1815, dans le village de Zillisheim, entre Altkirch et Mulhouse. Un nommé Thiébaut Knecht, cultivateur aisé, vivait en mauvaise intelligence avec un de ses voisins plus fortuné que lui. Mû par un de ses sentiments de jalousie féroce qui ne pardonnent pas aux autres leur prospérité, où peut-être par le désir de s'approprier ses économies, il pénétra une nuit avec effraction dans son domicile, l'assomma à coups de trique ainsi que sa femme, puis croyant effacer les traces de son crime, mit le feu à la maison. L'éveil fut ainsi donné à la population : on se rendit maître du feu et les deux cadavres furent découverts intacts. Accablé sous le poids des preuves Knecht fut condamné à mort et exécuté à Altkirch, le 7 mars 1846. Le curé d'Altkirch qui avait été auparavant curé de Zillisheim l'accompagna

(1) *Moniteur universel* du 21 août 1846, page 220.

jusqu'au pied de l'échafaud dressé sur la place de la halle. La guillotine était alors montée sur une estrade assez élevée à laquelle le condamné accédait par un escalier. Sous la plateforme entourée de planches dans sa partie inférieure, étaient placés le panier rempli de son et le cercueil destinés à recevoir le corps du supplicié. Le bourreau de Colmar, accompagné d'un de ses amis qui le suivait par pur dilettantisme, s'était rendu immédiatement après l'exécution, au café où il fit une partie de billard et se vanta de ne pas trembler en faisant ses carambolages.

. .
.

Nous eûmes pendant la même année, le plaisir d'entendre la voix éloquente de Jules Favre qui était venu plaider devant notre Tribunal dans un procès assez compliqué entre deux grands industriels de Mulhouse. Il donna, à cette occasion, une définition de l'honneur et de la probité en matière commerciale qui tint l'auditoire suspendu à ses lèvres, tant il avait su donner à sa pensée et à sa parole le charme transcendant de la haute éloquence. Plus tard, vers 1860, nous avons eu de nouveau l'occasion d'entendre Jules Favre à Colmar, plaidant dans le procès sensationnel intenté à un député du Haut-Rhin pour port illégal de la Légion d'honneur, et auquel des incidents d'audience, très inattendus, ont donné une saveur toute particulière.

. .
.

L'horizon politique était chargé de nuages en 1847. Les signes avant-coureurs de la chute prochaine du gouvernement de juillet commençaient à se manifester de toutes parts. Une vraie campagne fut menée tant à Paris qu'en province pour la réforme de la législation électorale. On n'allait pas jusqu'à demander le suffrage universel, ce rêve de quelques esprits avancés, mais on exigeait l'abaissement du cens

électoral dans une mesure très large, de manière à permettre l'adjonction des capacités au corps des électeurs censitaires. Sourd à ces exigences modérées, le Gouvernement ne fit pas la moindre concession au vœu populaire et s'obstina à conserver intact le privilège des électeurs payant plus de deux cents francs d'impôts.

Des banquets réformistes, que dans le midi on appelait *rastels*, s'organisent partout. Ce fut un *tolle* général. Rien n'y fit. Décidément ce brave Louis-Philippe avait de mauvais conseillers. Un scandale énorme venait de se produire au sein même du ministère. MM. Teste, ministre de la Justice et Despans-Cubières, ancien ministre de la Guerre, s'étaient gravement compromis dans l'affaire des salines de Gouhenans. Ils furent poursuivis et condamnés en cour d'assises, et cette malheureuse affaire fit un tort immense au gouvernement. D'un autre côté le procès de Choiseul-Praslin, de cet horrible assassinat commis par le duc de Choiseul sur sa femme, qui était la fille du général Sébastiani, acheva de jeter un reflet sinistre sur la fin d'un règne dont les débuts avaient tant promis. A ce propos et comme digression historique, il est bon de rappeler que le général Sébastiani, avant de partir pour son ambassade de Constantinople, avait épousé la fille du duc de Coigny dont le château historique existe encore — mais combien délabré ! — sur le territoire de Brécy, près Coincy (Aisne). Née à Constantinople, M[lle] Sébastiani fut amenée toute jeune accompagnée de sa nourrice turque, dans ce château où elle passa plusieurs années chez ses grands parents. Le château, devenu la propriété d'un israélite, est aujourd'hui inhabité.

On attend toujours sans grand espoir, l'autorisation de Mgr de Soissons, de le convertir en pensionnat pour les jeunes filles. Il faut avouer que les intérêts spirituels de ce pays, sont bien négligés ; car, à plusieurs lieues à la ronde, les églises manquent de desservants.

Le 24 février 1848, Louis-Philippe et sa famille étaient sur le chemin de l'exil. Ses admirateurs l'avaient nommé le *Napoléon de la paix*. Généreux sans excès, mais compatissant, aimé pour lui-même, versé dans les lettres et dans les

sciences, il était fort au courant des progrès de toute espèce de notre siècle. Sa signature, modèle de calligraphie, peint l'homme méthodique et ami du beau dans ses moindres détails.

∴

J'étais alors retombé dans ma maladie du gothique, espèce d'affection morale dont j'ai fini par guérir à force de volonté. Voulant écrire un nouveau missel en lettres gothiques, comprenant les quatre évangiles, avec encadrements et miniatures, je consacrai toutes mes soirées de 1847 et partie de celles de 1848, à écrire le texte à l'encre de chine. C'était tout simplement une besogne abrutissante et, en m'imposant la tâche journalière d'en écrire une colonne ou deux pour la rémission de mes péchés, je compris parfaitement que les moines miniaturistes du moyen âge aient cru gagner le ciel en s'attelant à de pareilles œuvres de mortification.

Le 25 février, à dix heures du soir, je travaillais tranquillement à mon missel quand soudain j'entendis éclater tout près de notre maison un bruit formidable de vitres cassées entremêlé de cris de : « Vive la République ! » C'étaient quelques jeunes gens amis du tapage qui venaient d'apprendre par le courrier de la malle-poste, la fuite du roi, la constitution d'un gouvernement provisoire et la proclamation de la République.

Dans le premier mouvement d'effervescence ils avaient lancé des pierres dans les vitres de notre voisin, l'inoffensif marchand de nouveautés Samuel Blum. Une patrouille de gendarmes s'empara de l'un d'eux et se mettait en devoir de le conduire à la prison voisine. Ses amis s'interposèrent en criant : « Lâchez-le, c'est un avocat ! » C'était en effet un avocat stagiaire professant les idées radicales, rêvant la régénération de la société par l'abolition de la gendarmerie, de la magistrature et des autorités civiles. C'était mal débuter, il faut en convenir, dans son apostolat anarchiste que de faire du tapage nocturne à propos d'une nouvelle politique

qui lui donnait une première satisfaction en commençant par supprimer la royauté. On relâcha ce singulier jurisconsulte qui, dès lors, prit une part active à tous les conciliabules du parti radical. Cela ne l'empêcha point, vingt cinq ans après, d'être nommé juge de paix. Que de fois il a dû sourire sur son siège en se rappelant son esclandre de 1848 lorsqu'il condamnait à l'amende ou à la prison les individus coupables de tapage nocturne !



La situation était critique. Les fonctionnaires publics, pris au dépourvu et sans instructions, ne savaient quel parti prendre. Il fallut donc assurer l'ordre public et le fonctionnement des services en constituant un comité provisoire chargé de pourvoir aux mesures urgentes ; car la population des campagnes environnantes se remuait et se préparait, disait-on, à faire passer un mauvais quart-d'heure aux Israélites nombreux dans le pays. Le Conseil municipal se réunit d'urgence et Charles Cassal proposa un projet de proclamation qui fut adopté et suivi de la nomination d'une commission provisoire qui commença à fonctionner immédiatement. Le sous-préfet et le procureur du roi se réunirent à elle et prirent part à ses délibérations. On rédigea les procès-verbaux de cette commission en même temps qu'une adresse au gouvernement provisoire portant adhésion des habitants d'Altkirch à la république.

Le *Moniteur officiel* nous apportait jour par jour, les décisions du Gouvernement qui confirmaient et organisaient le nouvel ordre de choses. Ce qui fit sensation ce fut la circulaire de Lamartine aux gouvernements étrangers. Ce document où l'élévation des idées rivalisait avec l'impeccable beauté de la forme, entrait dans des considérations humanitaires qui écartaient toute possibilité de conflit. La France, disait-il, maîtresse de ses destinées et de l'orientation de sa politique, entendait demeurer en paix avec toutes les

puissances et ne porter aucune atteinte aux principes monarchiques qui les dirigeaient.

Cependant une sourde fermentation s'était produite dans la basse classe de la population. Des meneurs parcouraient les campagnes. Pour être prête à tout événement, l'administration fit appel à la garde nationale armée. Il était temps, car vers la fin de février des troupes de paysans, armés de gourdins et munis de sacs, s'approchèrent de la ville avec l'intention manifeste de piller les maisons des riches israélites et probablement aussi celles des autres. A toutes les entrées de la ville la garde nationale se porta au-devant d'eux et les repoussa avec la plus grande énergie, en menaçant les mutins de faire usage de ses armes. C'était la seule fois depuis 1831, que la garde nationale, jusqu'alors purement décorative, put rendre un service signalé. Dans l'intérieur de la ville, elle fut loin d'être aussi heureuse. Les populations de la vallée de l'Ill venaient de donner l'exemple du pillage à Dürmenach, cette petite Jérusalem du Sundgau, en saccageant plusieurs maisons, celle du maire entre autres, ainsi que la synagogue où elle lacéra la fameuse *Thora* ou le livre de la loi. Il n'en fallut pas plus pour ameuter la lie de la population d'Altkirch et la porter à des excès pareils. En effet, elle envahit la synagogue, brisa le mobilier et monta jusque sur la toiture dont elle enleva les tuiles. Tout cela se fit avec une telle rapidité que l'autorité et la garde-nationale ne purent pas intervenir utilement pour arrêter les premiers dégâts. Des procès-verbaux furent dressés par la police et la gendarmerie. On arrêta les principaux acteurs de ces scènes sauvages qui passèrent aux assises et furent condamnés à l'emprisonnement. Nous verrons plus loin les conséquences de ces émeutes au point de vue de la responsabilité des communes.

.·.

Quelques semaines après la révolution de février le clergé vint bénir l'arbre de la liberté que l'administration municipale venait de faire planter sur la place de la halle. Cet

arbre était un peuplier (*populus*) transplanté en pleine sève dans un terrain peu propice. Au bout de deux ans il périt et ne fut point remplacé.

Les élections générales, pour la nomination de l'assemblée constituante, première épreuve du suffrage universel, eurent lieu au mois de mars. Tous les hommes âgés de vingt-un ans et non frappés d'incapacité légale étaient aptes à voter. C'était un dimanche : nous vîmes arriver en ville, drapeau tricolore en tête, les électeurs des vingt-huit communes du Canton. Le bureau avait été installé dans la halle aux blés. Tous ces paysans, émancipés de la veille, votèrent comme un seul homme, dans le plus grand calme. L'élection avait lieu au scrutin de liste pour le département tout entier. Aussi le dépouillement de ces milliers de bulletins fut-il très-long, bien qu'on eût créé pour le faciliter, une dizaine de bureaux supplémentaires. Charles Cassal, récemment nommé maire et Charles Pflieger, horticulteur, fils de l'ancien député furent nommés représentants du peuple pour la circonscription d'Altkirch.

La commission provisoire restait en permanence à la mairie pour parer à tous les évènements qui pouvaient se produire dans ces moments troublés. C'est alors, au mois de mai, que nous eûmes ce spectacle assez original des *Freischaaren* ou Corps francs, venant du Duché de Bade et, je crois aussi du Tyrol, pour fraterniser avec la Révolution française. C'était le résidu assez hétéroclite de ces bandes fanatisées par les sociétés démocratiques allemandes qui avaient fomenté l'insurrection dans le duché de Bade et le Palatinat et qui comptaient parmi leurs chefs Bornstett, Schimmelpfennig et Corvinus. A quel mobile obéissaient ces volontaires assez dépenaillés, ces *Freischærler*, comme on les appelait ? Question obscure que je n'ai pas cherché à approfondir et à laquelle M. L. Spach, archiviste du Bas-Rhin a consacré un récit fort intéressant dans la *Revue d'Alsace* de 1849. Toujours est-il que le sous-préfet, qui devait avoir des ordres, invita le Maire à leur donner des billets de logement chez l'habitant et, je crois aussi, des secours de route pour se diriger vers l'intérieur. J'ai vu

défiler quelques-unes de ces colonnes qu'accompagnaient de très-accortes vivandières.

Notre époque positive et matérialiste se fait aujourd'hui une singulière idée de ces prétendus naïfs, de ces prétendus jobards qui ont fait la Révolution de 1848, cette explosion subite d'idées généreuses contenues depuis longtemps dans l'âme de ces hommes énergiques, les Odilon Barrot, les Garnier-Pagès, les Dupont de l'Eure, les Ledru-Rollin, les Lamartine, les Michel de Bourges, les François Arago. Pas si naïfs que cela ces grands libéraux, ces ouvriers de la première heure, dont l'œuvre humanitaire a bouleversé la vieille Europe et même l'Amérique, a fait trembler les trônes et attiré vers Paris, dans un élan d'espérance, les regards de tous les opprimés Ces hommes-là convenons-en, avaient quelque chose dans le cœur et dans le cerveau.

. . .

La fête de la plantation de l'arbre de la liberté eut lieu au mois de mai. C'était une occasion pour les habitants de manifester leur attachement aux institutions nouvelles par des démonstrations enthousiastes. Le programme comprenait une retraite aux flambeaux, avec revue des sapeurs-pompiers, illuminations et bal. Au balcon de l'Hôtel-de-Ville s'étalait un grand transparent symbolisant la devise républicaine sous la forme de trois femmes plus hautes que nature et drapées en bleu blanc et rouge. La *Fraternité* occupait le milieu de la composition et reposait ses bras sur les épaules des deux autres ; La *Liberté* était coiffée du bonnet phrygien et l'*Egalité* portait le niveau.

Comme si l'avènement de la république devait amener du coup la fusion complète des classes, le grand bal qui termina cette journée fut une singulière mosaïque où les toilettes de la société élégante faisaient contraste avec celles plus modestes de la classe ouvrière. Chose tout-à-fait typique, je vis la femme de notre nouveau sous-préfet danser avec un ouvrier en blouse.

M. Bret, préfet du Haut-Rhin, avait été remplacé par M. Antoine Struch, représentant du peuple, avec le titre de commissaire du gouvernement. M. Charles Gérard, avocat à Colmar, écrivain distingué et auteur de l'intéressant livre intitulé l'*Ancienne Alsace à table*, avait été nommé sous-commissaire du gouvernement à Altkirch, où il ne resta pas longtemps : il fut remplacé par M. Weipert, venu de la Haute-Saône.

(*A suivre*) Charles Goutzwiller.

PFEFFEL

ET LE

BARON DE GÉRANDO[1]

Les noms de Gérando et de Rathsamhausen sont trop intimement liés à celui de Pfeffel, dans les quinze dernières années de sa vie pour qu'il soit nécessaire de justifier l'opportunité du titre qu'on vient de lire. Un caprice de la tourmente révolutionnaire jeta la noble fille des sires de Rathsamhausen-Ehenweyer dans les bras d'un rejeton de l'aristocratie lyonnaise, et cette union, préparée par le hasard entre deux jeunes gens si différents d'éducation, fut heureuse. Le lecteur suivra d'un œil sympathique le cours de leurs destinées communes, surtout s'il fixe son esprit sur le sens symbolique que leur alliance impose à la réflexion. Ces deux noms en effet, bien étrangers l'un à l'autre de son et d'origine et qui présidèrent pourtant à un hymen fortuné, ne figurent-ils pas la fusion entre l'Alsace et la France, fusion si bien réalisée après un siècle à peine de raprochement effectif, que vingt cinq ans de l'aliénation la plus méthodique qui se puisse imaginer n'en ont pu effacer que peu de traces.

(1) Sa vie a été racontée par Octave Morel dans un *Essai* couronné par l'Académie de Lyon (Paris, 1846).

I

Joseph de Gérando naquit à Lyon le 29 février 1772 et mourut à Paris le 10 novembre 1842, comme membre de l'Institut et pair de France Ainsi que ses amis Augustin (1) et Camille Jordan (2) dont la vie sera si souvent mêlée à la sienne et comme leurs cousins Périer, il fut élevé au collège de la Trinité, que les oratoriens dirigeaient depuis le départ forcé des Jésuites (1763). Il n'y était plus, sans doute, lors du différent qui s'éleva, en automne 1791, entre ces Pères et la municipalité (3). Les violentes passions que le cours de la Révolution déchaîna à Lyon ne le laissèrent pas plus indifférent que Camille Jordan compromis avec lui dans le mouvement insurrectionnel qui souleva sa ville natale contre la Convention et en provoqua la prise (9 octobre 1793) ainsi que les terribles représailles que l'on sait et l'hiver suivant, il put passer la frontière plus heureux que beaucoup de ses compagnons ; il erra en Savoie et en Suisse, puis rejoignit Augustin et Camille Périer à Colmar et s'y engagea, cachant ses antécédents, au 6e régiment de chasseurs à cheval. C'est alors qu'il fit, dans la maison de Pfeffel, la connaissance de celle qui, après quatre ans d'épreuves, de vicissitudes et d'angoisses, sera sa femme.

A peu près de son âge, Annette de Rathsamhausen, était née à Grüsenheim, que traverse maintenant le tramvay de Colmar à Marckolsheim, mais qui, alors, était bien isolé au milieu de la plaine du Rhin. Heureusement, le baron de Berckheim possédait, dans le village voisin Iebsheim, la propriété du *Bocage*, dont il reste le moulin qui se voit sur la route d'Illhæusern, et où sa famille passait une partie de l'année. Les quatre demoiselles de Berckheim furent donc une société toute trouvée pour Annette et sa sœur, surtout lorsqu'elle eut

(1) Directeur des Cultes sous la Restauration.

(2) 1771-1821, député, conseiller d'Etat, écrivain et orateur politique (surtout pendant les Cent-Jours).

(3) *Les premières années de la Révol. à Lyon*, par Maurice Wahl (Armand Colin 1894), page 476.

perdu sa mère en 1789 (1). Annette aimait son village, où se voient encore les tombes de ses parents et de sa sœur, à l'ombre de la vieille église, dont elle parle avec tant d'émotion dans ses *Lettres* publiées par son fils en 1880 (Paris, Didier).

C'est là, dans ce milieu rustique et paisible où se déroula le rêve de son enfance, qu'elle puisa cet ardent amour du sol natal qui fait d'elle un vrai type d'Alsacienne et rend son image si vivante à nos yeux. Le sentiment qu'elle a su exprimer avec tant de chaleur fait battre nos cœurs à l'unisson du sien, plus douloureusement peut-être, car elle n'avait pas de frontière à franchir pour aller voir son village et les tombes de ses proches.

Sa mère, née de Malzen, avait deux sœurs, dont l'une avait épousé en 1778 Charles Léopold de Wurtemberg, comte de Montbéliard, et habitait une partie de l'année le château de Sierentz, où elle recueillit ses deux nièces après la mort de leur mère. Au bout de quelques mois, Annette retourna chez son père infirme et l'entoura de soins jusqu'à sa mort, le 2 novembre 1795. Son autre tante fut dame de compagnie de la comtesse d'Albany (femme du dernier des Stuart), qu'elle reçut plusieurs fois dans son château de Martinsbourg près de Colmar. Devenue complètement orpheline, Annette séjourna d'abord à Grüssenhein avec sa sœur, puis, pendant que cette dernière était à Sierentz ou à la Martinsbourg, en attendant son mariage avec le notaire Morel de Schlestadt (printemps 1798), elle partagea son temps entre la famille de Berckheim et celle de Pfeffel. C'est, nous l'avons vu, pendant une de ses visites à Colmar, probablement dès 1794, qu'elle vit Joseph.

II

Celui-ci ne fut pas longtemps en sûreté sous l'uniforme de chasseurs. Son passé fut connu et il dut fuir de nouveau. Pfeffel sut lui ménager un refuge chez ses amis d'Allemagne,

(1) Ce sont ces amies qui la mirent en rapport avec Pfeffel. (Lettres, p. 80).

d'abord à Fribourg auprès de Jacobi, puis chez son éditeur Cotta à Tubingue, où Annette lui fit une visite à la fin de juillet 1795 (Lettres p. 8). Son ami Jordan, qui avait été avec lui à Colmar (V. p. 225 du présent vol.) et qui partagea probablement les dangers de sa fuite, entreprit ensuite un voyage en Angleterre, dont il était de retour à Paris le 20 octobre 1796. Or, comme une autre lettre d'Annette (p. 76) parle d'une entrevue qu'elle a eue avec les deux amis à Strasbourg après la mort de son père, nous supposons que Joseph accompagna Camille jusque dans cette ville et qu'il y rencontra sa future fiancée dans la famille de Dietrich, au printemps de 1796. Puis vient une période d'un an et demi sur laquelle aucun indice ne nous permet de jeter un rayon de lumière, et pendant laquelle Jordan, revenu à Grenoble avec Augustin Périer, est nommé au conseil des cinq cents, où il fait son rapport célèbre sur la liberté des cultes. Etant d'opinions modérées, il est, avec Carnot, Portalis, Fontanes et Boissy d'Anglas, victime du 18 fructidor (4 sept. 1797), figure parmi les cinquante-trois députés chassés des conseils et non remplacés et se voit forcé de reprendre le chemin de l'exil. Le 12 novembre, nous le retrouvons à Tubingue avec Gérando (1) Celui-ci venait encore une fois de courir les risques d'un voyage en Alsace, risques amoindris depuis les préliminaires de Léoben (18 avril), mais assez grands encore pour un émigré, puisque le marquis de Surville fut mis à mort l'année suivante pour avoir passé la frontière sans permission. « Renfermés, mon ami et moi, écrit-il à Pfeffel, dans une délicieuse retraite, nous avons repris depuis cinq semaines ces habitudes d'études qui furent si souvent contrariées. J'ai redit (à Jordan) ce que vous m'aviez raconté de votre établissement et du système d'éducation qui y était adopté. Nous nous sommes amusés à concevoir un plan semblable...» Ce plan plait à sa fiancée, avec laquelle il est en correspondance aussi active que les circonstances troublées le permettent. « J'approuve fort, écrit-elle, votre projet d'éducation et il me paraît digne de vous. Quel plus grand bien peut-on

(1) Lettre de Gér. à Pfef. datée de ce jour et conservée à la biblioth. de Colmar.

faire aux hommes que de les élever de bonne heure à la religion, à la vertu, de former leur esprit et leur cœur ? Je sens combien vous avez besoin de réaliser vos pensées par des actes : on n'est heureux qu'en se rendant utile. Il sera consolant pour vous, dans les amertumes de la vie, de penser que vous aurez formé quelques âmes fortes dans l'adversité, douces et modestes au sein du bonheur... Je viens d'en causer avec Pfeffel ; il approuve notre projet et vous conseille de le soumettre au duc de Saxe-Weimar. Pour avoir accès, adressez-vous à M. Dumanoir, émigré français, tout puissant auprès du prince. »

A côté de ce plan officiel, on ne se fait pas scrupule d'en caresser d'autres, plus intimes, qui nous obligent même à suspecter un peu la sincérité de l'autre plan. Qu'on en juge plutôt. « Nous avons aussi, poursuit-elle dans la même lettre (17 fév. 1798) nos projets de rencontre, mais il faudra que chacun fasse la moitié du chemin, et n'allez pas à cent lieues, pour nous faire courir plus loin que les bords du Rhin. » Pour le moment, aucun de ces projets ne se réalisa (1). Gérando fait une maladie qui le force, un instant, à céder la plume à son ami, puis étudie Kant dont, au dire de Pfeffel, il saisit le système mieux que la plupart de ses disciples ; envoie à Colmar une boucle de ses cheveux qu'on y croyait blonds (2) et qui sont noirs ; se familiarise avec la langue et la littérature allemande, guidé dans ses lectures par ses amis d'Alsace ; rencontre à Fribourg le frère de Jordan, venu à Colmar pour assister au mariage d'Augustin Périer ; enfin, va, le 1er sept. recevoir à Vieux-Brisach des mains de ce dernier celle qui désormais sera officiellement sa fiancée et qui passe quinze jours auprès de lui, à Fribourg sans doute (Lettres p. 139). Cette entrevue avait été ménagée par Camille qui les rejoint à pied

(1) C'est en juillet qu'Annette et Henriette de Berckheim (alors déjà Mme Périer) font une courte visite à Tubingue où, bientôt après, arrive aussi Schweighæuser, pour faire imprimer ses ouvrages chez Cotta (Lettres p. 138-9, et p. 226 du vol. précédent de cette Revue).

(2) parce qu'on ne l'avait vu que poudré et que, ressemblant de caractère aux Alsaciens, il ne pouvait être que blond ! (Lettres p. 72).

« tombant de lassitude, mais jouissant du bonheur qu'il procurait et qu'il payait si cher. » (p 100). Annette s'en retourna par Sasbach dans l'Ortenaū, où sa famille avait des biens et des parents et où elle trouva le vieux curé de Grüssenheim. C'est de là qu'elle envoie sa première lettre à Fribourg le 17 septembre.

III

Le mariage étant résolu et le consentement des parents de Gérando obtenu, les vœux des fiancés ne tendent plus qu'à en hâter la réalisation. Cependant on n'ose encore en fixer la date, car Joseph n'a pas son congé définitif du ministre de la guerre, et l'on se contente de préparer un nouveau rendez-vous, cette fois sur la rive gauche. Aussitôt la paix signée (17 octobre), Joseph se procure un passeport suisse et, quittant son ami qu'il compte rejoindre sous peu pour retourner avec lui à Lyon au printemps, passe la frontière à Kohl grâce à l'appui de Butenschœn, ami de Pfeffel, qui vient de se marier à Strasbourg et y occupe une position influente comme journaliste. Le 31 octobre, Annette annonce à Jordan l'heureuse arrivée de son ami à Schoppenwihr, pour une courte visite, et parle d'aller passer l'hiver chez les Périer... Six jours après (p. 139), il n'est plus question de séparation et le mariage se fera dans l'année. Toutefois Joseph a encore le dessein de retourner en Allemagne pour s'y associer à un négociant et « en attendant d'autres circonstances » faire fructifier le capital que son père vient de lui accorder. Il travaille de 12 à 14 heures par jour à un « traité de psychologie où il établit un système nouveau sur les facultés humaines (1). » Enfin le 26 décembre, Annette, alors chez Pfeffel, écrit à Jordan que « demain se fera la première assignation et décadi prochain l'assignation formelle... Il finira son manuscri

(1) « Le traité des signes et de l'art de penser, dont la minute fut copiée par Mlles de Raths. et de Berckh. et qui remporta le prix à l'Institut. » (p. 145, note 1.)

pour l'Institut peut-être ce soir. Il a reçu à ce sujet une charmante lettre de Garat (1).

La cérémonie religieuse fut célébrée le 27 décembre (p. 179), de nuit, par un prêtre insermenté, dans une chapelle des Vosges que nous supposons être celle de Dusenbach ; l'acte civil eut lieu le lendemain à Riquevihr. On connaît les vers que Pfeffel écrivit à cette occasion (*Ein Winterblümchen in Annettens Brautkranz* et qui parurent d'abord dans *Flora*, la revue de Cotta. Ce que l'on sait moins, c'est que Gérando lui-même se sentit inspiré et tenta de composer son propre épithalame dans l'idylle dialoguée dont voici quelques extraits, écrits entièrement dans le goût allégorique de l'époque ; leur lecture a pourtant encore quelque charme. Les allusions y sont transparentes, on reconnaît aisément Pfeffel sous les traits de Ménalque.

MIRTYLE ET DAPHNÉ

IDYLLE

HOMMAGE OFFERT A L'AMITIÉ

Mirtyle et Daphné venaient d'être unis par un hymen dont l'amour avait tressé les nœuds. C'était le lendemain du beau jour consacré par leurs serments. Au joyeux appareil de la fête champêtre avait succédé un silence non moins doux à leurs cœurs. Le son des flûtes et les accents variés des chants joyeux avaient cessé de retentir dans le vallon. Les bergers des environs, retirés sous le chaume, se reposaient encore sur leurs couches de feuilles des danses de la veille... Mirtyle et sa jeune épouse sortirent de leur cabane couronnée de feuillage, se tenant par la main, et montèrent sur la colline, d'où l'œil pouvait suivre le cours du ruisseau et errer sur les

(1) 1749-1833, avocat envoyé aux Etats-généraux par les pays basques, ministre de la justice après Danton, de l'intérieur après Roland, puis appelé (1794) aux écoles normales, membre de l'Institut dès sa création, (25 octobre 1795).

chaumières éparses et les vergers fleuris. Le temple du dieu Pan se dressait sur la colline opposée ; les colonnes qui en soutenaient le portique réfléchissaient les rayons de l'aurore. Les bergers s'arrêtèrent et, appuyés l'un sur l'autre, ils contemplèrent en silence le paisible spectacle qui se déroulait devant eux. Une douce émotion soulevait leurs poitrines. Mirtyle le premier prit la parole :

« O ma Daphné, dit-il, la sérénité de ce beau matin et ce calme qui règne au loin dans la nature m'offrent l'image de la paix de mon âme. Je me plais à me recueillir pour goûter les bienfaits que les Dieux répandent sur moi comme une rosée salutaire et qui m'ont éveillé à une vie nouvelle.

DAPHNÉ

« Mon ami, cet aspect riant est comme l'espérance qui luit dans mon cœur, me promettant un beau jour et un soir tranquille. Car ce jour, ce soir s'écouleront dans tes bras ; chérie de toi, vivant pour toi, quel nuage pourrait obscurcir ma vie, quel orage la troubler ?

MIRTYLE

Je suis pauvre et ma cabane est la plus petite du hameau. Cependant je sens que ton espérance ne sera point trompée. Car je sais que tu préfères un cœur tendre à toutes les richesses...

DAPHNÉ

Mes regards reposent avec complaisance sur cette cabane que nous habiterons ensemble. La médiocrité est un bienfait des Dieux. Je leur rends grâces de ce qu'ils nous ont traités comme ils traitent leurs amis, et nous ont garanti des séductions de la vanité. Nos jours remplis par un travail utile, embellis par les vrais plaisirs, s'écouleront comme ce ruisseau obscur, mais clair et tranquille, qui serpente à travers ce gazon.

MIRTYLE

Vois à nos pieds la cabane de Ménalque. Que les Dieux repandent leurs faveurs sur cet homme de bien ! C'est sous

son toit modeste que je te vis d'abord. Ce doux souvenir fait palpiter mon cœur ! Fuyant les lieux qui n'avaient vu naître, et dont l'affreuse discorde m'avait banni, je passais en ces lieux, lorsque cet homme généreux m'offrit l'hospitalité. Tu parus, et, te prenant par la main : Voilà une amie me dit-il. Je recueillis cette parole comme un oracle, je crus lire l'annonce de mes heureuses destinées, et lorsque je pris congé de lui, je sentis mon cœur déchiré ..

DAPHNÉ

Qui plus que moi doit bénir son nom ! Au souvenir de tout le bien qu'il m'a fait, je sens mon cœur défaillir d'attendrissement et de reconnaissance. Lorsque les Dieux m'eurent enlevé les auteurs de mes jours, je retrouvai en lui un second père. Que de fois sa tendre amitié ne me rattacha-t-elle pas à la vie qui m'était devenue odieuse ! Que de fois la douceur de son chant ne charma-t-elle pas la douleur dont j'étais oppressée ! Il fut aussi le confident de ma tendresse pour toi. Il m'apprit par ses entretiens et ses exemples à honorer les Dieux et à aimer la vertu ; et s'il y a quelque bien en moi, c'est surtout à lui que je dois en rendre grâces. Que j'aime à le voir à côté de sa compagne, au milieu de ses enfants, heureux de leur affection, souriant à leurs caresses ! La confiance dont il m'honora, en me faisant lire au fond de son cœur, m'a appris à le vénérer davantage. Les sons de sa lyre sont bien doux à mon oreille, mais le spectacle de sa vie fait entendre à mon cœur une harmonie plus douce encore...

Sans doute il repose encore. Si pendant qu'il sommeille, nous cueillions quelques fleurs champêtres et dont nous formerions une couronne ; si ensuite nous la portions sur l'autel du Dieu Pan et lui adressions une ardente prière pour notre vertueux ami ?

Allons, dit Mirtyle avec joie, et ils cueillirent deux branches de chèvrefeuille et de roses sauvages et traversant le vallon ils se rendirent au temple d'un pas agile, leur offrande à la main. « O Pan, dit Daphné, protecteur de nos hameaux, tu reçois avec bonté les vœux que t'adressent les bergers. Daigne prêter aux nôtres une oreille favorable. Nous ne venons

point te demander de multiplier nos troupeaux ni de donner à nos brebis une toison plus abondante. Conserve-nous longtemps notre bon Ménalque ; écarte de son front les maux qui pourraient en troubler la sérénité : fais qu'il soit aussi heureux qu'il mérite de l'être.... et chaque année au même jour nous viendrons t'offrir le même hommage... »

Le morceau fut envoyé à Pfeffel par Annette (alors à Schoppenwihr), avec ce billet : « Gérando me charge de vous transmettre la copie de son idylle, que vous avez bien voulu agréer. Il désirait fort que j'en fisse une traduction allemande, propre à être insérée dans *Flora*, mais j'en suis incapable. C'est donc à votre bonté qu'il aura recours, si vous approuvez l'idée d'une traduction, pour lui désigner quelqu'un qui pût la faire. Il vous prie surtout de lui corriger cet essai et de lui en dire votre avis, pour le mettre à même de faire mieux. Il se dit encore neuf dans ce genre d'écrits et son cœur seul y a eu part... »

IV

L'heureux couple resta en Alsace jusqu'au mardi 19 mars, partageant son temps entre Pfeffel, le beau-frère Morel et la famille de Berckheim. « Joseph, écrit Annette en février à la baronne de Stein (née de Berckheim), nous a donné, à Fanny et à moi, des leçons de grammaire générale, sans que nous ayons eu de grammaire entre les mains ; il nous l'a apprise par raisonnement ; nous avons dû tout trouver nous-mêmes. Il nous a fait aussi un cours de littérature. » Pendant ce temps, Camille Jordan faisait un voyage dans le nord de l'Allemagne, visitait Mme de Stein à Nordheim en Saxe et songeait même à s'établir à Weimar. Mais nous ne tarderons pas à le voir rejoindre les jeunes mariés. Ceux-ci sont à Besançon le 24 mars. « Il m'en coûte, écrit Annette à ses amies de Schoppenwihr, d'abandonner les montagnes de l'Alsace, les lieux où je suis née, où mes parents ont vécu, où j'ai goûté la paix au milieu de jours orageux... Je trouve notre contrée bien plus belle que celle que je viens de

traverser. A six lieues de Béfort, on côtoie le Doubs jusqu'ici ; il coule lentement dans un étroit vallon .. » A Lyon l'attendaient les présentations, les visites, les fêtes de famille « des voyages sans fin, des distractions continuelles, une correspondance incessante, mille empêchements, » une visite à Grenoble chez les Périer, des invitations brillantes, enfin un séjour de quinze jours chez une tante de son mari aux environs de Lyon. Bref, ce n'est que le 16 mai qu'elle écrit de nouveau à ses amies d'Alsace : « Nous sommes revenus hier soir en ville et nous partons dans trois jours pour Paris. Schweighauser nous a trouvé un appartement à l'hôtel de Boston, rue du Colombier. Scipion (Périer) nous a devancés de quelques semaines ; il viendra loger avec nous. » Camille Jordan les rejoignit à Paris, resta cinq mois avec ses amis, puis revint définitivement chez eux en automne 1800. Ils habitèrent alors le château de St-Ouen, que Necker avait mis à leur disposition et où Gérando « a composé son *Histoire comparée des systèmes de philosophie*, ouvrage auquel un prix fut décerné par l'Académie de Berlin. » (Lettres P. 167, Note 1). Le 22 septembre, Annette écrit à la baronne de Stein : « Joséphine (Périer, depuis Mme de Savoye-Rollin) arrivera dans un mois avec sa mère ; nous attendons Henriette et son mari (Aug. Périer) pour le mois de décembre ; Scipion s'annonce aussi. Marie (d'Oberkirch) et M. de Montbrison sont ici depuis cinq jours avec leurs deux enfants ; ils nous promettent six mois. Quelle délicieuse réunion pour cet hiver ! Je vois assez souvent ton beau-frère Dietrich (1). Nous avons aussi Bach (2) et Schweighauser;

(1) Le fils du premier Maire de Strasbourg, le baron Frédéric (1773-1806) avait épousé, en juin 1797, Amélie de Berckheim (1776-1855).

(2) Richard Bach, ancien élève de Pfeffel, né en 1768 à Soultz près Guebwiller. C'est lui qui, en 1784, fit au château de Schweighausen, lieu de naissance de Mme d'Oberkirch, un essai d'aréostation couronné de succès : En septembre 1796, il visita Sarazin avec le peintre C. Karpff (Rev. d'Als. 1856, p. 289) qui venait de faire le portrait de Pfeffel. Celui-ci signale Bach à Sarazin dans ces termes : *Er war hier wæhrend der Schreckenszeit National-Agent u. hat sich mit Muth den Anschlægen der Terroristen widersetzt ; Auch wære er unfehlbar aufgeopfertworden, wenn Robespierre nur noch 8 Tage længer tyrannisirt hætte.* Bach fut plus tard homme de loi à Colmar. Il sera encore question de lui plus loin.

Metzger (1) nous visite tous les jours quand il est à Paris ; tu vois que nous sommes entourés d'Alsaciens, et je t'assure que c'est un titre qu'il m'est doux de retrouver dans mes relations ».

V

Mme Beck-Bernard de Lausanne, arrière-petite-fille de Pfeffel, a cédé à la bibliothèque de Colmar, dix huit lettres de Gérando et deux de sa femme, adressées au poète. Les Lettres de Madame de Gérando en renferment six autres ayant le même destinataire. Nous allons extraire de ces vingt-six écrits les indications qui méritent d'être signalées.

La première lettre de M. de Gérando (18 août 1800) est adressée au gendre de Pfeffel, Berger, alors professeur à l'Ecole Centrale; je me suis occupé sans succès de votre frère (le magistrat). Metzger s'est trompé en croyant que je connaissais Cambacérès. Je me suis adressé à Grégoire qui m'a renvoyé au consul Lebrun dont je n'ai rien pu obtenir pour Bach, qu'il connaît pourtant avantageusement (2).

Le 19 février 1801, Annette raconte à Pfeffel comment elle a appris par Dietrich et Metzger la mort de Fanny de Berckheim, survenue le 10 ; et ajoute : « La conversation de votre frère (3) ses vastes et inépuisables connaissances font nos délices. Il dine aujourd'hui chez Lebrun avec mon mari ». Le

(1) Ulrich (1752-1836), fils du médecin du Comté de Horbourg. Sa mère était née Gambs. Il entra d'abord dans la municipalité, fut ensuite directeur de district et de départ., député à Paris, enfin directeur des contributions indirectes du Haut-Rhin.

(2) C'est à ce moment que commence le journal qui fait suite aux lettres de Mme de Gérando. Le premier sujet qu'elle y touche (1er sept.) est son admission dans la *Société de la Dhui* (nom de la rivière qui traverse le parc de Vizille), dont un statut « porte qu'on doit donner et bien recevoir les conseils les plus salutaires à chacun de nous. »

(3) Arrivé à Paris au début de l'année, pour sauver les débris de sa fortune confisquée à cause de son émigration.

18 avril, elle le félicite de sa nomination comme secrétaire interprète du préfet Noël. Le 25, son mari envoie à son tour ses félicitations et, en même temps, ses remerciements de ce que l'ouvrage qu'il a présenté à la Société d'émulation de Colmar (1) a été agréé Dans la lettre officielle qu'il adresse à Pfeffel, vice-président de la société, il énumère ses titres : « Professeur de philosophie morale, membre du Conseil des Arts et du Commerce, de l'Institut national de France, de l'Athénée de Lyon, de la société de sciences naturelles de cette même ville » etc. Dans sa lettre précédente (5 avril), il disait : Je crois pouvoir répondre de la radiation de votre frère (de la liste des émigrés). Desportes (qui va être préfet à Colmar) Barthélemy, Metzger m'appuient ; je vais voir Talleyrand et Rosenstiel (2) Grégoire, qui est mon voisin, vous estime ainsi que votre gendre. » Cette lettre nous apprend aussi qu'Annette possède à Katzenthal des biens consistant en prés, vignes et forêts.

Le 17 août, Pylade (3) écrit « Le gouvernement s'occupe des établissements d'éducation publique. Publiez les fruits de vos observations et de votre longue expérience, comme de mon côté je développerai quelques idées et parlerai de votre académie militaire. Communiquez à Noël le détail des institutions de Hollande, et que Butenschœn m'envoie des notes semblables sur le Holstein (4) et le Danemarck. Si vous ne pouvez dicter une réponse détaillée, exposez du moins vos

(1) Qui venait d'être créée par le préfet Noël, son premier présisident. Gérando en était membre.

(2) Né à Mitesheim en 1751, fait ses études au gymnase de Bouxwiller et à la faculté de Strasbourg, entra dans la diplomatie sous les auspices du jurisconsulte Pfeffel, est secrétaire de l'ambassade française à Rastadt et échappe au massacre avec Debry.

(3) C'est ainsi que Gérando signe ses lettres à Pfeffel qu'il appelle Bélisaire, de même qu'Annette portait le nom symbolique d'Immor. telle et Camille Jordan celui d'Oreste.

(4) Patrie de Butenschœn, alors, professeur à l'Ecole centrale avec Berger.

idées à Augustin (1) Noël vous propose comme membre du conseil de Commerce ; je rayerai votre nom en lui reprochant son mauvais choix. Nous partons dans huit jours, et dans quinze j'espère vous annoncer la naissance (2). »

Le 29 novembre, c'est Annette qui tient la plume : « On met souvent ici à de rudes épreuves mon goût pour la littérature allemande, qui est étrangement défigurée par d'impitoyables traducteurs. Il vient de paraître une traduction de la *Messiade* en trois gros volumes, par une M[me] de Kurtzrock ; ce n'est en aucun langage humain, il n'y a pas une phrase intelligible. Ce qui est désolant, c'est que nos Français s'avisent de juger Klopstock d'après cette barbare production. »

Huit jours après, Gérando communique à Pfeffel les projets du gouvernement sur la réorganisation de l'enseignement public. « Le plan arrêté crée 1° des écoles primaires aux frais des communes, 2° des écoles secondaires que le gouvernement n'encouragera que par des concessions d'édifices, 3° trente lycées dans lesquels il fondera deux cents bourses, sans rien faire de plus. Vous n'aurez ainsi qu'une école secondaire et vos professeurs n'auront d'autre avantage que la concession du collège. Qu'ils multiplient leurs pensionnaires et perfectionnent leur enseignement au lieu de se décourager.

On fait tout pour les riches et les pauvres, rien pour les conditions moyennes. J'ai renoncé à publier mon ouvrage là-dessus. Les membres influents du Tribunat chercheront à faire modifier le projet ; je leur ai ouvert mon arsenal pour qu'ils fassent de mes armes un plus utile usage... Le frère de votre ami Jacobi est ici ; c'est un vrai philosophe (3).

(1) Périer, alors à Schopenwihr avec sa femme. Le 16 octobre, ils avaient perdu leur premier-né à Besançon, puis avaient passé l'hiver a Paris.

(1) Fanny de Gérando ne vécut que seize mois.

(3) Fréd. Henri Jacobi (1753-1819) dont M. Lévy-Bruhl a récemment étudié l'œuvre philosophique était alors à Eutin, où Reinhold de Kiel lui faisait subir l'influence de Kant, quoiqu'en principe il fut opposé au criticisme et qu'une tendance mystique lui fit prendre le sentiment comme point de départ de son système. En 1801,

Le 16 février 1802, il motive son long silence par une maladie d'un mois, suivie d'un voyage à Lyon, où l'appelait le décès d'une sœur de dix-huit ans, « seule consolation de mes parents. Je n'ai pas réussi à faire insérer vos observations sur l'instruction publique. Voyez la timidité de nos journalistes. J'espère faire modifier quelques parties du plan gouvernemental, mais le vice attaché aux bases subsistera.

Voici le moyen pour vous d'avoir un lycée. Que le conseil général adresse un vœu au premier Consul, offre le local et quelques bourses, enfin prouve la possibilité d'avoir un nombre suffisant d'élèves, sans nuire au lycée de Strasbourg.

Je ne puis m'arrêter à l'idée de votre expatriation (1). Monnier ne pense pas que la chose vous convienne. Nous avons l'espérance d'adoucir bientôt votre sort (2). »

16 Mars. « J'ai reçu vos deux notes relatives aux intérêts de vos églises et au projet de création d'un lycée à Colmar. J'ai parlé de l'une à Portalis, de l'autre à Rœderer. Le premier est dans les meilleures dispositions, mais l'exécution de vos vœux est ajournée au Concordat (3).

Il y aura deux sortes d'écoles secondaires, les unes tenues

il devint président de l'académie de Munich, dans laquelle il fit recevoir Pfeffel le 26 mars 1808. Celui-ci avait eu en 1780 la visite de Mme Jacobi, morte 4 ans après, au moment où le poète J., son beau-frère, prenait possession de la chaire de littérature à Fribourg et se liait avec Pfeffel d'une étroite amitié que la mort seule devait rompre.

1 Le duc de Weimar avait proposé à Pfeffel de remplacer Monnier, l'ex-constituant dauphinois, à l'Institut de Belvedère.

2 Ce n'est qu'en juillet 1807 que Gérando obtint pour Pfeffel une pension de 1200 francs.

3 On sait que Pfeffel prit une part active à la réorganisation des églises luthériennes d'Alsace et de Montbéliard. Rœderer et Portalis étaient alors conseillers d'Etat. Le dernier, qui contribua beaucoup à la rédaction du Code civil, fut en 1801 chargé des affaires relatives au culte et fut même, en 1804, ministre des cultes, avant de prendre le portefeuille de l'intérieur. — Quant aux deux mémoires de Pfeffel, Gérando lui annonce le 13 janvier 1805 qu'ils ont été finalement remisés aux archives, après avoir été en vain recommandés au ministre.

par des maîtres particuliers, les autres par les communes (1) ; et trente-deux lycées au moins, avec un nombre illimité de professeurs. Nous pourrons donc placer quelques amis (2). J'aurais pu entrer dans la direction supérieure, mais je me bornerai à une chaire d'un lycée de Paris »

Le 28 mars, Annette demande un service : « Il m'a été donné jadis une pension de 400 livres par le comte de Montbéliard (3). Celui-ci étant mort émigré, la pension me semblait engloutie dans le torrent révolutionnaire : point du tout. Quelqu'un nous a dit qu'elle était encore valable et qu'il faut produire les titres qui l'établissent, notamment une expédition légalisée de l'acte de donation passé à Colmar, le 4 mars 1784, par-devant le notaire Meyer. Cette pièce se trouve dans votre ville et il vous sera facile de vous la procurer. »

3 avril : « Le Concordat va être publié, écrit Gérando, et le Conseil d'Etat vient d'arrêter un plan d'organisation pour vos églises. La confession d'Augsbourg est prise pour base et tous les cultes sont également salariés. » Le surlendemain, il envoie à son ami, sous le sceau du secret, un des exemplaires du projet, imprimés pour le Conseil d'Etat seulement.

Le 22 juillet, c'est à Mme de Stein qu'Annette adresse ces paroles qu'on ne trouvera pas déplacées dans la *Revue d'Alsace* : « On prétend que l'âge et l'expérience rétrécissent le cœur et éteignent le sentiment. Cela n'est pas vrai pour les premières affections. Ces nœuds-là se resserrent et on finit par se concentrer dans le cercle des amis qui ont ouvert pour nous les portes de la vie. On se moque de moi, mais je ne puis m'empêcher de dire, parce que je le crois profondément, que je ne trouverai plus nulle part ces nobles cœurs d'Alsace, cette candeur, cette bonté généreuse, tant de goût pour tout ce qui est bien, une si touchante ignorance du

(1) C'est le système double encore en usage pour nos collèges, dont les uns sont en régie et les autres municipaux.

(2) Surtout le gendre de Pfeffel, Berger, Hess, dont il sera question plus loin, et Butenschœn.

(3) Qui avait épousé sa tante.

mal, une si belle faculté d'aimer. » Puis elle annonce le départ d'Aug. Jordan pour Vienne, où il est allé rejoindre son chef, M. de Champagny, ambassadeur de France.

15 septembre. Gérando explique le retard subi par sa lettre. « J'ai eu six semaines de travail extraordinaire donné par le préfet de la Seine ; j'ai dû visiter presque tous les établissements d'industrie de Paris. Maintenant je prépare la deuxième édition de mon ouvrage sur la génération des connaissances humaines, ébauche que je vais refaire avec soin. Je vous envoie un des quatre ou cinq exemplaires de la première édition que j'ai reçus de Berlin ; dans trois mois je compte vous offrir quelque chose de meilleur.

J'ai vu Noël, il est assez froid, sans doute à cause de Metzger qui ne sait pas restreindre ses relations avec Rapinat et Rewbel. Il m'a fait l'éloge de Hess que nous avons manqué en notre absence. Il a été aussi frappé que Camille (Jordan) et moi du talent de Frédérique (Pfeffel) pour les vers français.

On ne trouve jamais chez lui ce Félix Desportes, il paraît peu pressé d'aller au Rhin et peu satisfait de son royaume. Nous avons eu de vos nouvelles par Bach. »

VI

Au nouvel an 1803, mort de la petite Fanny. Le 5 avril, première visite d'Aug. Périer et de sa femme à St-Ouen. « Ils ont été enchantés des agréments de ce séjour et me promettent, raconte Annette à la baronne de Dietrich, de nous y visiter souvent. Je leur ai donné rendez-vous, avec toute leur famille, pour le 10. Camille (Jordan) doit nous amener Mmes de Staël et Récamier. Il sera intéressant de voir à la fois les deux femmes qui font le plus de bruit à Paris, l'une par son esprit, l'autre par sa beauté. »

En septembre, pendant que les Aug. Périer sont à Colmar, naissance d'un petit Gustave. A la même époque, son père entretient Pfeffel d'une entreprise qu'il a conseillé à Cotta de former à Paris. *Mélanges historiques*, tel sera le nom du périodique mensuel destiné à recueillir les matériaux pour

servir à l'histoire des événements, mœurs, littérature, sciences et arts contemporains. Beaucoup de savants parisiens ont promis leur collaboration. « Permettez-moi, ajoute-t-il, de joindre à leurs noms le vôtre et celui de Berger. Vous n'aurez qu'à chercher dans vos portefeuilles et les articles seront généreusement payés » Il reprend ce sujet dans la lettre suivante (1er janvier 1804). Comme elle ne se trouve pas à la bibliothèque de Colmar et que nous l'avons à notre disposition personnelle, nous croyons devoir la reproduire en entier :

« Paris, 10 Nivôse an 12.

« Il y eut hier cinq ans, cher et digne ami, que nous dînâmes avec vous à Schoppenwihr dans une époque bien saisie de notre vie ! Hélas ! et il y a un an aujourd'hui que nous fûmes accablés par la plus grande douleur (1). Ces deux anniversaires, cher Bélisaire, se lient également pour nous aux souvenirs de votre tendre et généreuse amitié, aussi fidèle dans le bonheur que dans l'adversité. Recevez donc aujourd'hui le tribut de reconnaissance filiale que nos cœurs vous adressent ; elle vous accompagnera jusqu'au tombeau.

Je vous envoie ci-joint le prospectus de l'entreprise dont je vous avais parlé. Vous verrez que nous l'avons modifié de manière à le rendre conforme à vos vues et à vous donner toute facilité pour y concourir. Votre digne frère veut bien y prendre part et m'a déjà remis de précieux morceaux pour les premiers cahiers. Je me hâte de vous dire qu'elle n'exigera de vous aucun nouveau travail. Des traductions françaises des intéressantes productions dont vous avez enrichi la littérature allemande, quelques-uns des fragments qui restent dans votre portefeuille de vos travaux pour votre académie, seront reçus avec reconnaissance. Vons pourrez ainsi sans effort ajouter cent pistoles à notre revenu. Déjà pour le premier numéro qui va s'imprimer, je traduirai quelque chose de vous. Les morceaux ne doivent pas avoir plus de trente pages d'impression.

(1) La mort de la petite Fanny, quatre ans après le mariage.

Veuillez aussi nous communiquer vos conseils pour la direction et l'étendue à donner à ces recueils, et m'indiquer: 1° ceux des moralistes, historiens et poètes allemands, de quelque date qu'ils soient, qu'il importerait le plus de faire connaître en France, par conséquent dans le nombre de ceux qui n'ont point été traduits ; 2° les passages de leurs ouvrages qu'il serait plus convenable de traduire ou de rédiger en extraits. Engagez M. Berger, si cela ne lui déplait pas, à faire quelques-unes de ces notices.

Je vous prie enfin de nous procurer par vos amis d'Allemagne, surtout par le bon M. Jacobi, dont j'ai eu le plaisir de connaître ici le neveu, des notices biographiques ou autres. Je désirerais bien offrir quelques traductions des poésies de M. Jacobi (1)

Mille pardons, cher ami. Mais vous ne verrez dans tout cela que des motifs qui vous seront agréables, l'un d'amitié pour vous, l'autre de zèle pour faire rendre par les Français pleine justice à la littérature allemande... »

VII

Mme de Gérando resta trois ans au château de Saint-Ouen : « Sa situation délicieuse, dit-elle dans son journal (p. 399) le rend déjà on ne peut plus agréable et même intéressant pour les étrangers qui visitent les environs de la capitale. Il l'est bien plus encore par les personnes célèbres qui l'ont habité avant nous et par tous les souvenirs qu'il nous offre. Dans

(1) Nous avons vu que Gérando fut plusieurs fois à Fribourg chez Jacobi pendant son exil. L'œuvre de ce poète (1740-1814) est à peu près oubliée en Allemagne, et avec raison, s'il faut en croire Gervinus. Cependant quelques-unes de ses poésies ont encore de l'attrait, par ex. *Die Morgensterne priesen in hohem Jubelton, Aschermittwochslied, Litanei am Feste aller Seelen, Lied von der Mutter, der Pœtensitz, Sagt wo sind die Veilchen hin*. Ses œuvres complètes furent éditées à Zürich chez Orelli et Füssli et eurent de son vivant une 2e édition. Il appartenait à l'école dite de Halle, dont Gleim était le chef.

une de ses chambres, M. Necker (1) composa son ouvrage sur les *Opinions religieuses*. C'est aussi là que sa fille fit le premier essai de son talent littéraire par ses *Lettres sur Jean-Jacques* Mad. Necker passa dans cette belle habitation des jours pleins de souffrance, mais bien remplis aussi par des œuvres d'esprit et de bienfaisance... » Le salon de Mme de Gérando y fut fréquenté par une société choisie, où brillaient Mme de Staël avant son exil (1802), sa cousine Mme Necker de Saussure, le duc Mathieu de Montmorency, les deux Gueneau de Mussy, M. de Champagny, depuis ministre de l'intérieur et duc de Cadore ; quelques femmes auteurs, Mmes Cottin, de Flahaut, Dufrénoy, de Montolieu etc. En 1804, ce salon se transporta à Paris, où arrivait aussi Louise de Dietrich, devenue enfin Mme Scipion Périer.

En juillet, Annette recommande à ses amies d'Alsace M. de Viala, ami des deux Jordan et de son mari. « Je désire qu'il voie que vous valez mieux que nos Parisiennes dont la plupart n'ont pas votre bonté, votre candeur, votre simplicité. . il est vrai que vous n'avez point leur coquetterie. » Bientôt après, elle revoit à Paris Sigismond de Berckheim, le futur général, « rétabli et mieux portant qu'il ne m'avait paru à son précédent voyage. » En novembre un grand changement s'opéra inopinément dans la situation de son mari. Champagny, succédant à Chaptal au ministère de l'intérieur lui proposa la place de secrétaire général. « Il a fallu se décider le jour même et entrer en fonctions le lendemain. Gérando n'a plus un moment dans la journée à sa disposition, depuis sept heures du matin jusqu'à onze heures du soir. Pour moi, je me tiens toujours dans la retraite, autant que les convenances peuvent le permettre. C'est d'ailleurs l'entrée d'une carrière brillante, si elle est durable ; le traitement est de quinze mille francs, avec un supplément de quelques mille francs au bout de l'année. »

(1) Il y habita durant ses divers ministères (1776-90), puis se retira à Coppet, où il mourut en 1804 et où son petit-fils était né en 1790. C'est sa fille qui dit un jour à Lyon, chez M. Lacène, beau-frère de Camille Jordan : « Je ne connais aujourd'hui en France que deux femmes qui sachent écrire d'une manière supérieure, ma cousine deGermanie (Mme Necker de Saussure) et Mme de Gérando ».

Le 13 janvier 1805, le nouveau secrétaire-général annonce lui-même à Pfeffel sa nomination qu'il n'a pu encore communiquer qu'à Turckheim, ayant été accablé de besogne, puis malade. « J'ai parlé de votre petit-fils à Fourcroy qui lui donnera la première place (de boursier) vacante au lycée de Strasbourg. » Cette place n'est pas encore trouvée le 26 août : « Je réussis trop rarement à vous servir (1) ; j'espère au moins adoucir votre existence, M. Briche (secrétaire-général à la préfect. de Colmar) en a préparé les moyens. J'ai été trompé dans l'espoir de vous voir à mon retour. Ce voyage fut pour moi une douloureuse épreuve (excès de fatigues et amertume de la séparation), mais très instructif ; j'ai revu le pays visité il y a dix ans (l'Allemagne du Sud et la Suisse). »

Un mois après, nous trouvons sa femme au château de Clichy chez Mme Récamier. Le 27 janvier 1806, elle annonce à Camille Jordan, alors à Lyon et marié, la mort subite de leur ami Mounier, qui laisse un fils et deux filles orphelins (de mère aussi).

Le 5 mai Gérando fait connaître à Pfeffel la décision du Conseil d'Etat qui vient d'accorder la somme demandée pour la société d'émulation de Colmar, somme sur laquelle sera pris le traitement de Pfeffel comme sous-directeur. Le 15 juillet enfin, il laisse à sa femme le plaisir d'annoncer le décret impérial longtemps attendu qui lui alloue une pension de mille deux cents francs. Annette écrit cette bonne nouvelle de Rouen, où elle fait avec son mari un séjour à la préfecture chez M. et Mme (née Périer) de Savoye-Rollin.

La dernière des lettres de Gérando qui soit conservée est du 16 janvier 1807. Il est alors membre de l'Institut. « Je réponds, dit-il, aux deux affaires que vous m'aviez recommandées. Celle relative aux tableaux que réclame Fribourg sera décidée demain par le Ministre, et, je l'espère, d'une manière satisfaisante. Quant à la nomination du receveur de

(1) Ce n'est que le 31 mai 1806 qnil reçoit la lettre d'admission qui a traîné dans les bureaux par suite de mauvais vouloir de quelques employés. C'est à ce moment aussi que la pension littéraire de Pfeffel est présentée à la signature de l'empereur.

Colmar, elle appartient au conseil municipal ; la confirmation du ministre est de pure forme. Si donc M. Sandherr est nommé par ce Conseil, il peut être tranquille. »

VII

Au printemps 1808, Gérando joignit à son poste au ministère, celui de membre de la junte de Toscane. Chargé de l'organisation administrative de cette province, il passa le reste de l'année à Florence. Ses lettres mettaient six jours à venir à Paris, où la santé délicate du jeune Gustave retenait sa femme. Il avait espéré, d'ailleurs, terminer sa mission en quelques mois, et l'air de Florence convenait parfaitement à sa santé. Dans le cours de cette année, Annette fit cependant un séjour à Schopenwihr avec son fils et y revit ses amis, Mme Auguste Périer et Fritz de Dietrich. Elle revit aussi, pour la dernière fois, celui qui avait été pour elle un second père, le bon Pfeffel. Elle était alors lancée dans la vie mondaine plus qu'elle ne l'aurait désiré. Son mari étant devenu maître des requêtes, elle avait dû se faire présenter à la cour. D'après la lettre qu'elle écrit le 18 septembre à la baronne de Dietrich (P. 239), il semble que cette visite en Alsace a eu lieu en juillet, que son mari y a pris part et est reparti ensuite pour la Toscane, chargé d'une nouvelle mission. Quoiqu'il en soit, en novembre, ayant terminé sa tâche à Florence, il fait fonction à Parme de commissaire aux revues et refuse, par modestie, une place trop en vue dans le *Magistrat du Rhin*, juridiction administrative supérieure, dont le siège était à Strasbourg.

Le 29 avril 1809, recevant de mauvaises nouvelles de la santé de Pfeffel, Annette lui écrit la lettre suivante qui ne le trouva plus vivant et que nous donnons en entier, parce qu'elle est inédite.

« Nous apprenons avec bien de la douleur, cher et tendre ami, à quelles souffrances, vous avez été livré ; nous en avons le cœur navré ; tout ce que l'amitié la plus vive peut inspirer de vœux, nous les adressons à Dieu, pour qu'il vous aide et

vous soulage. Au profond chagrin que me cause votre maladie se joint l'amer regret de ne pouvoir me réunir à vos enfants pour vous consacrer les mêmes soins qu'ils ont le bonheur de vous rendre. Moi, votre enfant adoptif, comblée de vos bontés, je n'ai pas des devoirs moins doux à remplir auprès de vous que ceux qui vous doivent le jour.

En vous exprimant un si juste regret, mon excellent père, je ne veux point renfermer en moi-même celui que me cause mon silence envers vous, et qui m'est imposé par une des situations les plus contraignantes qu'il y ait. Vous avez su que mon mari a été absent pendant dix mois; cette absence a comblé la mesure de mes ennuis, de mes devoirs du monde et d'une correspondance à laquelle je ne pouvais suffire, quoique j'y consacrasse six à sept heures par jour. Enfin j'ai eu successivement trois maladies qui, pendant trois mois, m'ont rendue incapable de toute chose ; et maintenant nous venons de perdre mon beau père, au moment où il nous avait réitéré la promesse de passer l'été au milieu de nous avec sa femme ; une fièvre catarrhale l'a emporté en peu de jours et mon mari en est bien accablé.

Dites à M. Berger qu'il a reçu sa lettre et n'y répondra qu'après le retour des inspecteurs, ayant besoin de se concerter auparavant avec eux ; ils ne reviendront peut-être que dans un mois. Il fera de son mieux pour remplir les vœux de votre gendre (1). J'ai reçu avec reconnaissance le neuvième volume de vos œuvres (2); je n'ai pu vous en remercier aussitôt, étant retenu dans mon lit ; par la même raison, je n'ai pu voir la personne qui a eu la bonté de me l'apporter de votre part. J'ai retrouvé dans ce volume, avec un bien tendre intérêt, ce que la muse de l'amitié a consacré à mon mari et à moi.

(1) Qui demandait un inspectorat d'académie.

(2) Poétiques, en (10 vol. Tubingue 1802-10). Ses essais prosaïques ne parurent que de 1810 à 1813, également à Tubingue et en 10 volumes.

On dit qu'Octavie (1) viendra en Alsace l'automne prochain ; si son voyage a lieu, je m'y rendrai certainement ; et j'envisage avec bonheur ce jour où je vous réitérerai de vive voix les hommages de l'affection la plus profonde. Vous savez que mon mari et moi n'avons qu'un cœur pour vous aimer.

Je supplie Frédérique de m'écrire dès qu'elle le pourra ; à présent que nous sommes inquiets à votre sujet, nous ne saurions endurer le silence, »

La lettre suivante (à la bibliothèque de Colmar) fut de son mari : « Je déplorais, dit-il à Berger, la perte de mon père, lorsque vous m'avez appris la mort du vôtre. Je sais la nouvelle depuis vingt-quatre heures et n'ai pas encore eu le courage de l'apprendre à Annette. J'ai reçu votre lettre du 12 avril et prendrai soin ici de tous vos intérêts. » Le 27 mai, il lui écrit : « J'ai causé de vous avec le grand-maître (de l'Université), avec M. Pictet (inspecteur général), avec votre ami Cuvier, pour vous faire nommer inspecteur de l'Académie de Strasbourg.

Que Mme Pfeffel, demande une portion de la pension de son mari. »

Elle suivit le conseil et adressa à l'empereur cette supplique :

« Par le décret du 8 juillet 1806, Votre Majesté a daigné gratifier d'une pension annuelle de mille deux cents francs Amédée Conrad Pfeffel, homme de lettres, et secrétaire interprète de la préfecture du Département du Haut-Rhin.

Cette pension, honorable à ses talents distingués, jointe au produit de ses travaux littéraires, à son traitement et aux gratifications dont M. le Préfet récompensa ses services et son mérite, lui assura les moyens d'entretenir une famille

(1) L'ainée des D^lles^ de Berckheim (1771-1842), auteur du Journal qui accompagne les *Souvenirs d'Alsace* ; épousa (févr. 1798) le baron de Stein, qui l'emmena à Nordheim (Saxe-Meiningen). La comtesse de Waldner d'Ollwiller, dont Annette raconte la mort à Scip. Périer (Lettres p. 23,) était sœur du baron de Stein, dont l'union avec Octavie fut son dernier vœu. Elle laissait neuf enfants dont Pfeffel prit deux chez lui avec leur précepteur (Lettre à Aug. Périer du 16 frim. an 6).

nombreuse et répara en partie la perte de plus de la moitié de la fortune qu'il avait acquise en dirigeant à Colmar un établissement connu avantageusement sous le nom d'école militaire, et protégé par le gouvernement, établissement auquel la tourmente révolutionnaire le força à renoncer.

Il n'avait joui que trois ans des bienfaits de Sa Majesté, lorsque la mort est venue l'enlever à sa famille éplorée. Sa veuve septuagénaire a perdu en lui le soutien principal de sa vieillesse. Elle supplie Votre Majesté de daigner jeter un regard favorable sur elle et de rendre réversible sur la tête de la veuve une partie de la pension du défunt »

Le ministre de l'Intérieur lui accusa réception de sa demande le 23 juin. « Je viens, ajoute-t-il, de la soumettre à Sa majesté et je désire qu'Elle daigne l'accueillir avec bonté. » C'est ce qui arriva. Un décret du 1er juillet accorda à Mme Pfeffel une pension de huit cents francs dont, il est vrai, elle ne toucha même pas la première annuité, car elle mourut le 30 novembre.

Elle avait chargé Annette d'annoncer son deuil à un ami commun. C'est à cette occasion que fut écrite la lettre, touchante de simplicité, qui se trouve à la page 246 du recueil. Annette, d'ailleurs, conserva religieusement le souvenir de celui qu'elle aimait à appeler son second père. Nous en trouvons une preuve touchante dans sa lettre du 15 juillet 1816 (p. 294). « Je vous envoie, écrit-elle à un ami, un livre que vous ne lirez pas sans intérêt ; il est bien précieux pour moi, car il a été écrit pour mon instruction religieuse et celle de mes cousines (1) par un aimable vieillard, un poète fort goûté en Alsace et en Allemagne ; son cœur était pur, son esprit éclairé, son âme très grande ».

Au moment où Mme de Gérando traçait ces lignes, elle venait de contracter un mal incurable au sein, en pansant la

(1) Pendant les deux hivers de 1793-1795 Pfeffel avait fait à ses filles et aux Dlles de Berckheim un cours de religion et de morale qui fut rédigé par ses élèves sous forme de lettres et qu'il ne faut pas confondre avec les Lettres à Bettina sur la religion. Ces dernières furent dictées en 1807 à l'usage de Mlle Bourcard, depuis Mme Schlumberger.

plaie contagieuse d'une pauvre femme. C'est en apprenant qu'elle était ainsi la victime de son dévouement, que M[me] de Staël lui écrivait le 24 septembre suivant : « Ce que vous me dites de votre santé m'afflige, mais j'espère que votre âme en triomphera. Vous avez tant de facultés et les facultés tiennent de quelque manière à la force physique. » Son âme en triompha, sans doute, mais son corps finit par succomber à la fatalité inexorable après de longues années de souffrances supportées avec résignation. Elle mourut à Thiais (Seine) le 16 juillet 1824, regrettée de ses nombreux amis, mais surtout de son mari, dont elle avait rempli et charmé l'existence pendant un quart de siècle. Sa vie fait honneur à l'Alsace (1).

THÉODORE SCHŒLL.

(1) Son second fils, Camille, mourut dans le Duché de Bade en 1846. — Nous venons de retrouver le nom du baron de Gérando parmi les membres du comité formé à Paris au printemps 1839 par le libraire Wurtz et Léon de Bussières, auditeur au conseil d'Etat, pour concourir aux frais du monument Guttenberg. Ce comité était présidé par Lamartine et comptait dans son sein, entre autres : Arago, le général baron Athalin, David d'Angers, Didot, de Golbéry, Guizot, Matter, Mignet, Montalembert, le général vicomte Schramm, Villemain et les députés alsaciens Carl, Dietrich, baron Hallez, Hartmann, Kœchlin, Martin, Pflieger, Saglio, de Schauenbourg et Struch. Ce comité avait pour but de venir en aide à la commission strasbourgeoise présidée par le recteur de l'Académie Cottard et composée de F. de Turckheim, Bruch, Kern, Rœs, Herrenschneider, Jung, Heitz, Grimmer, Kammerer, Leroux, Schuler.

Les revenus

DU

DUC DE BOURGOGNE

A THANN

à la fin du XVe siècle

En publiant récemment une étude sur Thann (1) à la fin du XVe siècle nous n'avions donné que des renseignements bien sommaires sur l'état des revenus que percevait le duc de Bourgogne dans cette ville. Le rapport si curieux rédigé en 1473 par Mougin Contault qui avait servi de base à notre travail, ne nous en fournissait guère. Depuis, nous en avons trouvé de plus complets dans celui de Jean Poinçot et Jean Pilet (2) de l'année 1471 et nous nous empressons de les publier aujourd'hui.

(1) Annales de l'Est Oct. 1892 p. 582-610. Publié à part dans la « Collection d'histoire d'Alsace et de Lorraine publiée par l'*Alsacien-Lorrain* .»

(2) Le rapport de Poinçot et Pillet porte le titre suivant « C'est ce qui a esté besoigné en Ferrates par ordonnance de monseigneur le duc pàr maistre Jehan Poinçot et Jehan Pilet en septembre MIIIIc LXXI touchant la valeur des seignoiries, rentes et revenues y desclairées apporté en ceste chambre par lesdits Poinçot et Pilet au mois de janvier l'an dessusdit et desja en avoient envoié le semblable à monditseigneur commilz ont dit. »(Arch. Côte d'Or B. 1050. fol. 1).

Voici le début du rapport rédigé par les deux commissaires bour-

Le 23 septembre de cette même année les deux commissaires bourguignons se rendirent auprès du receveur de Thann Guillaume Brediaire pour lui demander de « monstrer et mectre en main les anciens comptes des receveurs dudit Tanne. » Mais ils ne purent avoir « aucuns desdits comptes (1). senon le double d'un des comptes de Hanns Loret, demourant à Moisonval, commençant à la penthecoste mil quatre cens soixante huit, et finissant en l'an LXIX, avec un advis du compte dudit Guillaume Brediaire, commençant à ladite penthecoste mil quatre cens soixante dix et finissant audit jour mil quatre cens soixante onze. Et au regart du compte commençant en l'an mil quatre cens soixante neuf et finissant

guignons : L'an mil CCCC LXXI, le XVI jour de septembre, nous Jehan Poinçot, conseiller de mon très redoubté et souverain seigneur, monseigneur le duc et comte de Bourgongne et son procureur général en ses parlemens et du baillage d'Amont et Jehan Pillet aussi conseiller de mondit seigneur ot son trésorier de Vesoul, par vertu et auctorité des lettres closes et patentes de nostredit seigneur, desquelles la tenure sensuyt. Charles etc... ainsin signées etc.., desdites lettres closes de par le duc etc... et pour obeyr à icelles comme raison est, nous nous sommes transportez ez contez de Ferate, d'Auxay et de la Noire Montaigne pour savoir l'estat desdiz pays tant sur le fait des receptes et domaines de nostredit seigneur les charges qui y sont, comme sur les réparacions ja faictes et qu'il faut faire es places de Tanne, Hanguessey (Ensisheim), Hortemberg (Ortemberg), Loffemberg (Lauffenbourg) Lanser (Landser) et ailleurs esdiz pays et aussi pour savoir et nous informer des anciens gaiges que les capitaines desdites places ont eu par cy-devant et pour quelx salaires l'on les porroit garder quant au présent et au surplus veons la conduicte des autres affaires d'icellui nostredit seigneur esdiz pays. Sur lesquelles choses et afin de satisffaire au contenu des dites lettres et au bon vouloir et plaisir de nostredit seigneur, nous avons commencé de besoingnier, appellé avec nous Jehan de Salon, tabellion général de notre dit seigneur es lieux et en la manière que s'en suit.... (Arch. Cote d'Or B. 1050).

(1) Dans la lettre d'envoi au duc de Bourgogne accompagnant leur volumineux rapport, Poinçot et Pillet s'expriment plus nettement encore sur l'incroyable négligence avec laquelle les comptes étaient tenus : « Pour le présent, disent-ils, ne avons peu savoir plus avant, obstant ce que les anciens receveurs et officiers desdiz pays nous ont dit et certiffié, que desdites receptes et gouverne-

en l'an soixante-dix, n'avons peu le veoir ne reconnaitre, ne aussi aucuns cartulaires ou autres enseignemens de ladite recepte pourceque ladite terre et seignorie de Tanne estoit lors engaigié es mains de messire Henry Riche, chevalier, demourant à Basle, et, n'y avons trouvé forme ne ordre de compte, et, afin d'en savoir la vérité au plus avant qu'avons peu, nous avons commencé selon le compte dudit Hanns Loret, fini en l'an mil quatre cens soixante neuf, lequel compte est en alemant et l'avons fait extraire et translater en françois par ledit Guillaume Brediaire et Josse Cramet, bourgeois dudit Tanne, en la manière que s'ensuit... »

Nous n'avons pas trouvé trace aux archives de Dijon de ce compte rédigé en allemant par Hans Loret. Avant de passer à l'énumération des recettes du duc, il convient de s'arrêter un instant à la description de Thann faite par Poinçot et Pillet, ne serait-ce que pour la comparer à celle de Mougin Contault dont elle ne diffère pas du reste bien sensiblement. Elle confirme en outre une hypothèse que nous avions émise au sujet de quatre enceintes qui entouraient probablement le château à cette époque. Thann était alors disent les deux commissaires bourguignons une « bonne ville forte, fermée de bonnes et grosses murailles ou la rivière court à l'entour de costel du chasteau et devers l'autre costé à l'entrée d'icelle y a bons et larges fossés, pleins d'eau vive et faulces brayes. Et dessus la dite ville en ung hault roc est le chasteau,

mens du temps passé ilz n'avoient aucuns desdis cartulaires, comptes ou enseignemens, senon par petites mémoires en thyois et mal déclaré qui n'est pas chose qui vaille, ne sur quoy l'on se puisse ou doive arrester pour ce que messeigneurs d'Austeriche et lesdiz principaux officiers s'en sont passez légièrement, n'ont point accoustumé d'y riens ou tres peu mectre par escript et semblablement pour ce que de tres long temps la pluspart desdiz pays et seigneuries ont esté mis et baillés en gaige en pluseurs et diverses mains, comme outre sait les aucuns qui en ont prins ce qu'ils en ont peu recouvrer sans avoir grant regart à mectre ordre au demaine desdites seigneuries ainsi que bien fere se doit... » (Rapp. Poinçot et Pillet fol. 34 verso 35 recto). — Si nous en croyons la déposition de Jacquins Truchenat on aurait rédigé vers 1468 des comptes de la seigneurie de Thann, mais le duc Sigismond « les feist tous porter à Fribourg devers lui. » (Rapp. Contault fol. 20 recto)

ouquel a quatre fors et quatre portes que l'en peult garder avant que l'en soit au quart fort... »

Ce château se trouvait en piteux état car « les gens du duc d'Autriche avant leur parlement dudit chastel avoient hosté les portes, fenestres, gonds, serrures, chaudières et tout autres biens qui y estoient et les avoient venduz et fais ce que bon leur en avoit semblé (1). » Il en était de même d'une maison située en ville et qui était belle et spacieuse. « En laquelle est le treul de monditseigneur et le celier où l'on a accoustumé de mectre ses vins et devant icelle maison a une belle cour, laquelle maison s'en va presque par terre et y pleust par dedans et a bon besoing de bonnes réparations, tant en couverture comme autrement, et qui la vouldroit entretenir est expédiant de la recouvrir tout à neufz et avec ce y fauldra bois et ramure nouvelle qui pourra le tout coster environ deux cents livres tournois (2) ».

Le duc de Bourgogne possédait encore deux moulins à Thann. Pour le premier le «mugnier du molin dessoubz le chastel dudit Tanne doit chacun an de cense à cause dudit molin XXXII quarrys et III mesures de blefz de moture ; et vault ledit quarry six mesures dudit Tanne et se peult vendre par communes années ledit quarry six sols tournois qui vaillent pour lesditz XXXII quarrys III mesures IX livres XVI sols tournois. Le mugnier du molin dessus ladite ville doit chacun an de cense, à cause dudit molin huit quarrys et IIII mesures au pris que dessus, vault II livrea XII sols tournois (3) ».

(1) L'ameublement du château de Thann ne semble pas avoir été jamais d'une richesse exagérée. D'après deux inventaires, trouvés aux archives de la ville et communiqués gracieusement par M. Lauer, il n'y avait guère à signaler en 1441 qu'un beau lit, une série de pots en étain, un trinkhorn, quelques arbalètes, des flèches, un drapeau sur une tour, une petite armoire, quelques tonneaux et cuves en bois. En 1502, à l'entrée en fonctions de Conrad Sturzel de Bucheim, un inventaire mentionne quelques vêtements sacerdotaux et vases sacrés conservés dans la chapelle du château, puis quelques arbalètes et coulevrines, des tonnelets de poudre, des flèches et dans les appartements un lit, etc... (Arch. de Thann, sans cote d'invent.)

(2) Rapp. Poinçot et Pillet fol. 30 recto.

(3) Id. fol. 24 verso.

La seigneurie de Thann comprenait à l'époque de la domination bourguignonne environ trente-cinq villages, divisés en plusieurs bailliages. C'étaient Hohenrodern, Leimbach, Rammersmatt, Aspach (le Haut et Bas), Traubach (dont dépendaient environ dix-sept villages), Soultzbach, Balschwiller (dont dépendaient quatre villages), Reiningen, Burnhaupt (dont dépendaient douze villages). Deux de ces villages, ont complètement disparu. Ce sont Otzenwiller et Erbenheim.

Toutes ces localités étaient tenues d'acquitter des redevances annuelles au seigneur souverain, alors le duc de Bourgogne. L'établissement de la liste des revenus avait dû coûter bien du mal aux commissaires envoyés successivement dans le pays pour dresser un état exact de la situation. Ils ne purent trouver disaient-ils « ni cartulaires, comptes ni autres enseignements ». Ils en étaient réduits à se fier aux déclarations des fonctionnaires en charge et parmi ceux-ci figure au premier rang le receveur de Thann, Guillaume Brediaire qui leur fournit le plus grand nombre et les plus précieux renseignements (1), bien que souvent lui aussi « dit que rien n'en scet. »

C'est à lui en particulier que Poinsot et Pillet durent de connaître à peu près l'état des redevances que le duc avait à percevoir à Thann et dans la seigneurie. Nous allons les passer successivement en revue. A Thann même le duc percevait la taille, des droits pour le guet, sur les vignes et le vin, les bois, les grains, les foires, la pêche, le sel, les amendes et les juifs.

Pour la taille c'est la somme perçue en 1468 qui servit de base. Ellle avait été cette année là de soixante-dix-neuf

(1) Jacquins Truckenat, marchand, bourgeois et conseiller de la ville de Thann dit de lui dans sa déposition d'enquête, qu'il « cognoist bien ledit Guillaume qui est bonne personne et de bonne et honneste conversation et conduicte et peult sa chevance à présent valoir de III à IIII^{c} florins et ne semble pas à lui qui parle, sur ce interrogué, que l'on peust trouver autre personne, qu'il voulsist prendre ne accepte la charge de ladicte recepte (de Thann) et lui semble que ledit Guillaume en vouldroit estre deschargé. » (Rapp. Mougin Contault, fol. 21 verso).

livres tournois et était acquittée au terme de mars. Les tailles de vendanges rapportaient 96 livres tournois. Les habitants de Thann devaient le guet au château de Thann ou s'en libéraient en payant 12 livres 10 sous tournois par an (1). Le faubourg de Thann nommé Cattenbachy qne Poinsot et Pillet appellent « la ville de Cactembach qu'est soubz le chastel dudit Thann » payait également 8 livres tournois de ce chef (2). Les mesureurs de grains du marché de Thann payaient à la St-Martin d'hiver 4 livres tournois (3). Il y avait une scierie sur la Thur, qui avant sa destruction par les Suisses, en 1468, rapportait 4 livres tournois par an (4). Le duc possédait plusieurs pièces de vignes sur la célèbre colline du Rangen, dont le produit était évalué à « 19 tynnes », la tynne valant 10 sous tournois. Seulement le vin n'avait pas été vendu et se trouvait encore en cave (5). Les aubergistes acquittaient un droit appelé « langault » qui avait produit en 1469, la somme

(1) Poinsot et Pillet, fol. 22 verso.

(2) Ibid. fol. 23 recto.

(3) Item. Doivent chacun an audit terme les deux éminaigiers qui mesurent les grains es marchiez dudit Tanne quatre livres tournois. Ibid. fol. 23 recto).

(4) Il souloit avoir une sye appellée saire à tirer planches sur la rivière dudit Tanne, laquelle fut brulée par les Bernois dont elle est en ruyne et l'avoit fait faire et mectre sus ledit messire Henry Riche, laquelle povoit valoir chacun an quatre livres, mais pour le présent ne vault riens, pour ce, néant (Ibid. fol. 23 recto).

(5) Monditseigneur a chacun an de cens sur pluseurs vignes du finaige de Rangues neufz tynnes et XXII pintes, mesure dudit Tanne, trente deux pintes pour la tynne et dix tynnes pour la quehue, mesme mesure dudit Tanne ; et a esté mis ledit vin au celier de mondit seigneur et n'a point esté vendu. Pour ce icy, néant. Et pour dix communes années peult valoir ladite tyne dix sols tournois (Ibid. 24 verso). Un peu plus loin Poinsot dit au sujet des vignes : Item. A monditseigneur compète et appartient audit Tanne tant en la coste de Rangues comme ailleurs au finaige dudit Tanne euviron cent et cinquante ouvrées de vignes (Fol 29 verso).

de 120 livres, 8 sous et un denier tournois (6). Le banvin avait donné la même année 10 livres, 18 sous, 8 deniers tournois.

Le marché et la foire annuelle de Thann ne rapportaient guère que 7 livres, 16 sous tournois (7) ; la pêche dans la Thur 15 livres tournois (8), deux moulins sur la même rivière 12 livres et 8 sous ; le sel 7 livres, 4

(6) Monditseigneur a ung droit audit Tanne et es villaiges y appartenant appellé langault qui est tel que l'en prent sur tous taverniers vendans vins esdites villes et villaiges, c'est assavoir le douzième denier et croit et descroit, ouquel droit les habitans dudit Tanne prengnent la moitié et a valu pour l'an fini IIII^{c} LXIX, VI^{xx} livres VIII sols I denier tournois (Ibid. 25 recto).

(7) Les ventes dudit Tanne qui se paient es foires et marchiés et aussi du pont des Yesties (?) des vins, de toutes bestes grosses et menues passant par ledit Tanne et autres choses dont l'on a accoustumé de prandre vente qui croissent et décroissent vaillent pour l'an de ce présent compte fini en l'an IIII^{c} LXIX pour tout VII livres, XVI sols, V deniers tournois (Ibid. fol. 23 verso.)

(8) Voy. Thann à la fin du XVe siècle p. 14. — Les commissaires bourguignons avaient l'ordre formel de racheter le droit de pêche au sire de Reinach comme le prouve le passage suivant du rapport de Mougin Contault... Par ses autres lettres closes escriptes en sa ville de Gand ledit XIIe jour de may, signées de son nom et de maistre Guillaume Haustain son secrétaire ait mandé à nous, président seigneur de Schainclis et Jacques Porcellot, que tantost et sans délay, nous faisions payer comptant par celui de ses receveurs qui mieulx faire le pourra à messire Jehan Herard de Rechache (Jean Erhard de Reinach), chevalier, la somme de cent florins de Rin que par appointemens faict par les officiers de nostredit seigneur audit Ferrates avec ledit chevalier il doit avoir pour une fois de nostredit seigneur de tout le droit, cause et action qu'il pouvoit avoir quereler et demander en la pescherie de Tanne, en recouvrant de lui transporter souffisamment de sondit droit et tous les tiltres et lettres qu'il a d'icelle pescherie et quictance de ladite somme en rapportant laquelle avec lesdictes lettres closes de nostre dit seigneur et ledit transport et tous lesdits tiltres, lettres et enseignemens que ledit messire Jehan en aura renduz touchant ladite pescherie ladite somme de cent florins de Rin sera allouée es comptes de la recepte du receveur qu'il payé l'aura par nous gens desdits comptes a Dijon. En mandant à nous gens desdits comptes le ainsi faire sans difficulté, lesquelz transport, tiltres et lettres ainsi recou-

sous tournois (1). Les amendes judiciaires produisaient davantage. En 1469 elles avaient donné 73 livres, 16 sous tournois (2). Thann et les cinq villages d'Aspach (Haut et Bas), Hohenrodern, Rammersmatt et Leimbach devaient en outre 300 gelines par an d'une valeur de 15 livres tournois (3). De plus l'office de « chaistreur » à Thann donnait 5 livres tournois par an. Plusieurs maisons de la ville étaient grevées d'un cens d'une valeur totale de 6 livres par an (4). Il y avait aussi des juifs à Thann dont le nombre nous est inconnu et qui acquittaient une redevance annuelle de 100 florins d'or (5).

vrées de ladite pescherie nostredit seigneur veult estre mis et gardez avec ses autres lettres et chatres en la chambre desdits comptes à Dijon. Et ce fait, que faisions baillier de par nostredit seigneur à bonne et léale ferme la dite pescherie à celui ou ceulx et pour tel temps que verrons estre convenable pour son plus grant et évident prouffit et ainsi que l'on a accoustumé bailler ses autres fermes en chargeant le receveur de ce quartier d'en faire recepte chacun an au prouffit de nostredit seigneur comme bien au long le contiennent sesdites lettres closes... » (Rapp. Contault 2 verso-3 recto).

(1) Rapp. Poinsot et Pillet fol. 24 r°.

(2) Ibid. 25 r°.

(3) Ibid. 24 v°.

(4) Ibid. fol. 24 recto.

(5) Voici la déposition faite par Hagenbach relativement aux Juifs de la seigneurie de Thann. (Rapp. de Contault fol. 26 recto) ;
« Et en oultre pour ce que j'ay demandé audit Messire Pierre s'il avoit aucuns juifz demeurant en ladite ville et seignorie de Tanne qui dussent aucuns droiz à mondit seigneur, ledit Messire Pierre m'a dit que mondit seigneur lui avoit donné tous les drois qu'il lui appartenoient sur lesdiz juifz et que en toute ladite ville et seignorie de Tanne n'en demeure que trois qui résident en ladite ville et sur lesquelz il ne lièvent aucun droit parce qu'ilz sont très poures. Bien dil-il que avant les guerres avoit grant nombre de juifz audit conte de Ferrates qui rendoient chacun au grant tribut au prince, mes pour le moyen desdites guerres ils avoient prins et tiré autre pays pour la plus grande partie et que ceulx qui sont demeurés oudit conté font leurs résidences es bonnes villes et forteresses dudit conté que tiennent les seigneurs gaigiérs qui en

Les habitants du village de Hohenrodern étaient soumis aux charges suivantes : Ils devaient au duc chaque année « pour l'affeaige et chauffaige de son chastel dudit Tanne, au terme de St-Martin divers. 12 livres 10 sols tournois. » (1) Pour le guet du même château, ils devaient 9 livres tournois (2) ; pour « les paisseaulx des vignes » 9 livres. Enfin Hohenrodern avait à fournir un certain nombre, non fixé, de gelines, comme nous l'avons vu.

Les seules redevances à fournir par Rammersmatt et Leimbach que nous connaissions consistaient en gelines.

Les deux villages d'Aspach le Haut et d'Aspach le Bas avaient également à fournir leur part sur les 300 gelines (3), mais en outre ils devaient acquitter d'autres droits encore. Pour le guet au château de Thann ils devaient payer à la St-Martin d'hiver 4 livres 10 sous tournois ; pour les « paisseaulx des vignes » du duc à Thann, 16 sous tournois (4).

La seigneurie de Traubach qui comprenait environ dix-sept villages acquittait au terme de mars pour la taille 151 livres tournois ; pour le guet six livres ; pour le banvin 32 livres tournois, pour la pêche 5 livres ; pour le sel que l'on cherchait à Dannemarie 26 livres ; pour la boucherie 16 livres : un moulin rapportait 6 livres par an. En 1469 la seigneurie de Traubach avait fourni

prennent les droiz et prouffiz et que en toutes les bonnes villes et forteresses dont monditseigneur à la joyssance ne demeure que saiche aucuns juifs fors que lesdiz III juifz audit Tanne. Et en oultre dit ledit Messire Pierre que tous les diz juifz ensemble pour toutes charges et tributz au temps que toute ladite seignorie dudit conté de Ferrates estoit entière et sans gaigière n'avoient accoustumé payer chacun an fors que la somme de c. florins d'or tant seulement au prouffit du prince et lequel droit mondit seigneur prent comme dit est. »

(1) Rapp. Poinsot et Pillet, fol. 22 verso.

(2) Ibid. fol. 23 recto.

(3) Ibid. fol. 24 verso.

(4) Ibid. fol. 24 recto.

450 gelines d'une valeur de 17 livres, en 1471 elle n'en avait fourni que 264 valant 13 livres 4 sous. Le produit du « langault » était variable aussi et avait donné en 1469, 36 livres, 13 sous 2 deniers (1).

Dans la seigneurie de Soultzbach les tailles produisaient en 1468, 50 livres tournois ; le guet 30 livres ; le banvin en 1469, 12 livres. Le produit du langault était variable et produisait en 1469, 9 livres, 1 sous et 6 deniers. Il en était de même pour les gelines ; en 1469 la seigneurie en avait fourni 89 d'une valeur de 4 livres 9 sous tournois et en 1471 ce chiffre était monté à cent gelines valant cent sous tournois. Les amendes judiciaires n'avaient rien donné en 1469 mais Guillaume Brediaire estimait qu'en 1471 elles pourraient bien produire 12 livres. Au duc appartenait aussi dans cette seigneurie, le droit de meilleur catel. Il pouvait choisir après le décès de tout chef de famille la meilleure bête de l'écurie, toutefois après que l'héritier direct eût fait son choix de son côté. S'il n'y avait point de bétail, les héritiers devaient verser la somme de 5 sous. En outre les habitants étaient tenu d'acquitter chaque année « une cense d'environ de trente-quatre quarrys une mesure et demie qui ne croit ne descroit pour ce l'an IIII^{c} LXX au prix de trois sols un denier le quarry, vaillent 6 livres 1 sous. Et pour l'an LXXI, a reçu ledit Brediaire pour ledit droit une vaiche qui a esté vendue cinquante sols tournois (1) ».

Si nous passons à Balschwiller, nous trouvons les chiffres suivants. En 1468 la taille rapportait 12 livres et était acquittée en mars ; le guet une livre, le banvin 4 livres ; pour le « chauffaige du chastel (de Thann) les habitants de la seigneurie devaient acquitter 22 livres tournois. Les deux pêcheries étaient d'un revenu variable. Elles rapportèrent en 1469, 6 livres tournois, et en 1471, 5 livres seulement. Le langault variait également. De 9 livres 8 s. 7 d. en 1469 il montait en 1471 à 14 l. 14 s. 11 d. Il en était de même pour la

(1) Ibid. fol. 25 verso.

(2) Ibid. fol. 26 verso, 27 recto.

redevance de gelines. En 1469 on en avait livré cent d'une valeur de 5 livres, en 1471, 91 seulement valant 91 sous tournois. Les amendes n'avaient rien produit en 1469, pour 1471 Brediaire estimait leur revenu à 5 livres (1).

A Reiningen, « où n'y a d'autres villaiges y ressortissant », la taille rapportait en 1468, 58 livres le guet 77 livres ; pour le chauffage du château de Thann, il fallait payer 20 livres. En 1469 il n'est pas fait mention d'un compte de gelines, tandisqu'en 1471 nous constatons la fourniture de 80 d'une valeur de 4 livres. Quant au langault et au banvin, ils ne produisaient rien « pour ce qu'ils appartiennent à deux gentilzhommes, comme il a esté certiffié par ledit receveur (Guillaume Brediaire). » Il n'est pas fait mention non plus dans le compte de 1469 du produit des amendes ; pour 1471 Brediaire l'estimait à 10 livres (2).

Dans la seigneurie de Burnhaupt qui comprenait 12 villages, la taille rapportait 150 livres, le guet 8 livres, le banvin 20 l. le langault 38 l. 8 s. 6 d. en 1469 et 61 l. 4 s. en 1471, les amendes 12 livres en 1469 et 14 l en 1471 (1).

Enfin les habitants de ces 35 villages devaient en outre « pour le droit de guet qu'ilz doivent chacune nuyt audit chastel de Tanne dix mesures de froment, cent et dix quarriz despiétés et trente six quarriz et deux mesures de seigle, croissent et descroissent et les peult bien évaluer par communes années, c'est assavoir lesdites dix mesures de froment 18 sols tournois, les cent et dix quarriz despiétés au prix de 4 sols le quarry 22 livres tour. et les 36 quarriz deux mesures de seigle au prix de 6 sols le quarry dix livres 18 sols tournois. Ainsi est pour toutes lesdites grainnes cy-dessus pour l'an fini IIII^c LXIX, 63 livres 16 sols tournois. Et est assavoir que les habitans desdites villes dient et en sont en procès devant Monseigneur le bailli de Ferrète et le conseil, pour ce qu'ilz ne doivent desdites grainnes que la moitié et

(1) Ibid. fol. 27 verso.

(2) Ibid. fol. 28 recto.

(3) Ibid. vol. 29 recto.

en ont lettres d'exemption de Monseigneur d'Austeriche, comme ilz dient et pour ce demeure la chose en surséance jusque à la fin dudit procès, pour ce icy pour la dite moitié trente une livres dix huit sols tournois (1) ».

Le duc de Bourgogne prélevait sans doute aussi un droit sur la succession des bâtards puisque Brédiaire accuse avoir « reçeu de la succession d'une bastarde huit livres tournois ».

Les habitants de Masevaux étaient « tenus chacun an de charroier la vendange des vignes de Rangues, appartenant à monditseigneur et autres vendanges qu'il a audit Tanne aux despens d'icelui monditseigneur, et avec ce, doivent fornyr de quarante pièces de petites cuves tenant chacune une tyne, en vendangeant lesdites vignes dont les receveurs et autres officiers en prengnent la moitié et l'autre moitié demeure à monditseigneur (2) ».

Aux possessions alsaciennes, badoises et suisses du duc de Bourgogne s'ajoutait une petite enclave lorraine, la vallée de Ramonchamps, dont les habitants devaient «seize livres cire et une livre d'argent qui ne croit ne descroit, que sont ramenées la cire à argent à trois sols la livre, cinq livres tournois et pour la livre d'argent. » Les habitants de Ramonchamps semblent ne s'être jamais acquittés de leurs obligations, si nous en croyons le rapport postérieur de Mougin Contault, malgré l'énergique intervention de Pierre de Hagenbach (3).

(1) Ibid. fol. 29 recto.

(2) Ibid. fol. 29 verso.

(1) Ibid. fol. 29 verso. — Le 3 janvier 1473 Guillaume Brediaire fit a Contault la déclaration suivante relativement aux habitants de Ramonchamps : « dit encoires qu'il est advisé en le interrogant présentement que les habitans de Remonchaux ou pays de Lorraine près du pertuis d'estées, doivent chacun an a monditseigneur le duc la somme de une livre d'argent en valeur de XX sous balois qui valent XX s, t. à deux termes par moitié, c'est assavoir aux jours de Pasques charnelz et à Saint-Martin d'iver et avec ce doivent chacun an a monditseigneur audit terme Saint-Martin seze livres cire, le tout à cause de garde que monditseigneur a sur euix, desquelles livres d'argent et XVI livres de cire lesdits habitans, au moien des guerres qui ont esté audit pays de Ferrates, dez environ XX ans, n'ont fait aucun paiement aux receveurs de monseigneur

En faisant la somme de toutes ces diverses recettes Jean Poinsot fixait les revenus du duc pour 1469 à 2035 l. 17 s. et 8 d., pour 1471 à 2185 l. 4 s 6 d. Il n'est pas question de l'anné 1470. « Et, ajoute-t-il, soit mémoire que en la recepte cy-devant n'est point comprinse l'erbe des prelz dudit Tanne, qui peult valoir par communes années cinquante livres tournois, comme il est contenu en ung article cy-devant. Et aussi n'est faite aucune mention en la dite recepte des vins, des vendanges de l'an IIII[c] LXX et LXXI pour ce que les vins de ladite vendange de l'an LXXI n'est encore recueilliz ne mis ou celier de monditseigneur audit Tanne et qui sont en assez bonne extimation et valeur (1) ».

De cette somme des revenus il faut déduire certaines charges dont ils étaient grevés et que Poinsot énumère comme soit :

Premièrement. — Es cordeliers dudit Tanne est deu chacun an sur les tailles de mars LX florins d'or.

Item. — A la ville dudit Tanne pour employer chacun an es réparations d'illec, cent florins d'or.

Item. — A monseigneur le marquis de Ruthelin (2) sur les tailles dudit Tanne, deues au terme de mars chacun an soixante sept florins d'or qui sont a rambie pour ce.., LXVII fl. d'or.

A Monditseigneur le marquis chacun an au jour de feste Saint-Martin d'ivers à rachat comme dessus quarante florins d'or.

d'Austeriche, ne aussi à lui que doppose ; lequel s'en plaignit quant il fust entré en ladite recepte audit Messire Pierre de Hacambacq, affin de donner provision ; lequel Messire Pierre depuis a fait contraindre lesdis habitans, tellement que par ce que on leur a quicté le temps passé, ils ont esté contans depuis deux ans en ça de payer chacun an audit receveur de Tanne au proufflt de monditseigneur ladite livre d'argent et aussi les dites XVI livres cire, lesquelles ne autrement ledit receveur n'a encoire rien peu recouvrer commil dit combien qu'il en fera recepte en ses comptes pour ce que je lui ay ordonné de le ainsi fere, surquoy soit prins garde à l'audicion de sesdits comptes. (Rapp. Contault fol. 7 recto).

(1) Ibid. fol. 31 verso.

(2) Rodolphe de Hochberg. margrave de Rœtteln et Saussenberg. Sur ce personnage voy. Pierre de Hagenbach et la domination bourguignonne en Alsace p, 10.

Aux chanoines et gens d'église de St-Pierre de Basle chacun an vingt-cinq florins d'or au terme de mars à rachat de cinq cents florins pour ce XXV fl. d'or.

A messire Jehan de Bellevelle (1), demeurant à Basle à rachat comme dessus, chacun an... XVII fl. d'or.

A Horry Chus sur la seignorie de Trebach, chacun au dix livres tournois... X[l] tourn.

A messire Henry de Ramestey (2) à chacune feste de Sainte-Catherine vingt florins d'or... XX fl. d'or.

A la dame de Colombier, dite de la Roiche, chacun an audit terme de Sainte-Catherine à rachat quarante florins d'or... XL fl. d'or.

A la dame de Guienemberg (3) chacun an en mars à rachat comme devant, cinquante florins d'or... L fl d'or.

A une chappelle appellée la chappelle de Toussaint fondée en l'église dudit Tanne par messire d'Austeriche chacun an dix livres tournois... X l. tourn.

A ung nommé Capeller (4) chacun an sur la vente de la foire de Croleboz qui se tient audit terme VIII l. tournois.

Il est deu à messire Bernard de Boulleville (5) chacun an sur le villaige de Roppes qu'il tient en gaige à rachat de huit cents florins... XLVI l. V s. tourn.

Il est deu aux habitans de Gallering (6) la somme de trente-deux sols que l'on leur rabat chacun an sur leur banvin pour la place d'un estang dont cy-devant est fait mention pour ce trente-deux sols.

(1) Jean de Baerenfels bourgmestre de Bâle. Il est souvent question de lui dans l'affaire du rachat de Rheinfelden, Ibid. 31 — 33.

(2) Henri de Ramstein, possesseur engagiste d'Altkirch.

(3) Sans doute la femme de Bernard de Guilgemberg, l'un des dévoués partisans de Pierre de Hagenbach.

(4) Frédéric Kappler l'un des lieutenants du grand bailli, joua un rôle important lors du soulèvement de Brisac, mais ne réussit pas malgré tous ses efforts à sauver son chef. Voy. P. de Hagenbach, p. 113, 199.

(5) Bernard de Bollwiller.

(6) Felleringen, ancien arr. de Belfort, canton de St-Amarin.

Item. — Est deu chacun an au terme de Noël à l'église de Saint Thiébault de Tanne cent fl. d'or à rachat de deux mille florins pour ce... C. fl. d'or (1).

Item. — A une femme appellée Radustel demeurant en Suiche, chacun an audit terme de Noël, à rachat comme dessus, de deux mille florins d'or... C fl. d'or.

Item. — Au capitaine dudit Tanne ponr ses gaiges.

Somme des charges cy-devant déclarées six cent cinquante-neuf flor. d'or, vaillent six cent quatre-vingt onze livres dix-neufs sols estevenans ci . . . . VIc IIIIxx XIl XIXs estev.

Et . . . . , ... LXXVl. XVIIs tourn.

Somme toute de ladite mission et charges, le tout ramené à livre tournois VIIIc LIIIl IIs IId obole et tiers de poiteville tournois.

Ici s'arrête notre tâche. Les détails forcément un peu arides que nous avons donnés n'en sont pas moins un complément nécessaire à l'histoire de la domination bourguignonne en Alsace. Les enquêtes des commissaires bourguignons dont ils sont tirés sont des documents historiques de premier ordre que nous comptons publier très prochainement.

CHARLES NERLINGER.

(1) L'église de St-Thiébaut ne semble pas avoir été bien riche car le 30 août 1473 le duc ds Bourgogne autorise « le chapitre et l'église collégiale de Thann à quêter avec la châsse et les reliques de Monseigneur St-Thiébault pendant trois ans car leurdite église est très petitement pourveue de rentes et revenues » (Arch. Thann AA, 1 n° 63).

HISTOIRE D'UNE VILLE D'ALSACE

ET DE

SES ENVIRONS

PAR

G. DURRWELL

PREMIÈRE PARTIE

GUEBWILLER ET SON CANTON

(Suite) (1)

X

Guebwiller sous la Terreur

Rothé sort du dépôt d'Ensisheim. — Expédition de Wattwiler. — La famine en Alsace : Détresse de la ville de Guebwiller ; arrêté du 24 août 93. — Massacres de Gundolsheim. — Larcher Laroque et Dernois. — Mort de Rothé. — Hérault de Séchelles envoyé extraordinaire dans le Haut-Rhin. — Exécutions capitales. — Le 9 thermidor an II. — Epidémie de fièvre putride : effrayante mortalité à Guebwiller. — Considérations générales et fin de l'histoire de Guebwiller.

Guebwiller n'était pas le seul théâtre de ces violences entre patriotes et aristocrates. Dans toutes les communes d'Alsace, les deux partis rivaux étaient en présence, et prêts, au premier signal, à s'armer l'un contre l'autre : ni la patrie en

(1) Voy. pp. 393-409 du trimestre Juillet-Août-Septembre 1895.

danger, ni la levée en masse, n'avaient pu calmer leur mutuelle fureur. Le gouvernement de la République, solennellement proclamé par la Convention Nationale le jour même de son installation, le 21 septembre 1792, était ainsi accueilli à la fois, au-dedans par la guerre civile, au-dehors par la plus terrible coalition qui ait jamais menacé la France. Ces évènements nous amènent à la fin de l'année 1792 et aux premiers mois de 93.

Guebwiller, qui se signalait entre toutes les communes troublées du Haut-Rhin, depuis les premiers jours de la Révolution, ne devait pas tarder à être agitée par de nouveaux désordres : l'élargissement du bouillant maire Rothé devait en donner le signal. A peine était-il sorti du dépôt d'Ensisheim qu'il recommençait, en effet, ses incursions dans les communes voisines : ce fut Wattwiller qui reçut sa première visite. Vers les derniers jours de décembre, il lança sur cette petite ville sa garde nationale, sous le prétexte d'y rechercher des prêtres insermentés qui devaient y être cachés : on ne découvrit absolument rien ; mais on pilla un peu, en passant, pour n'en point perdre l'habitude. Cette nouvelle incartade ne valut à son auteur aucune observation ; et, au mois de mars suivant, le directoire du district lui donnait, au contraire, une marque de sa confiance en l'envoyant à Orschwihr en qualité de commissaire-délégué. Les aristocrates de cette commune passèrent avec lui un moment dificile : taxes extraordinaires, corvées et impôts créés pour la circonstance ; il n'est point de mesure vexatoire qu'il ne leur prodigua ; tant et si bien que le gouvernement se vit forcé de mettre au plus vite un terme à sa mission, en le rappelant. De retour à Guebwiller, il ne tarda pas à donner de ses nouvelles aux aristocrates de la ville, en lançant sur leurs maisons, dans la nuit du 26 au 27 mars, une bande d'hommes armés ; l'histoire locale a retenu le nom d'un de ces pillards, Resperger, dont Rothé avait fait son âme damnée et qu'il avait nommé à la fois sergent de ville et geôlier municipal.

Quelques mois plus tard, la famine menaça Guebwiller.

Les levées en masse décrétées par la convention (1) pour faire face à l'ennemi du dehors avaient entraîné, en effet, dans tout le pays, d'immenses réquisitions d'approvisionnements. Le département du Haut-Rhin avait été taxé, pour son compte, pour un contingent de dix-huit mille quintaux de grains destinés à l'armée du Bas-Rhin : il fallait encore joindre à cette imposition, une livraison extraordinaire de cinquante-deux mille sacs d'avoine et de deux cent cinquante mille quintaux de foin ; sans compter les charges que l'entretien de l'armée cantonnée dans le département, celui des places et des militaires de passage entraînaient naturellement. D'autre part les campagnes, privées de bras, désertes et incultes, produisaient à peine de quoi nourrir leurs habitants eux-mêmes. Cet état de choses ne tarda pas à amener, dans tout le pays, une épouvantable pénurie de subsistances, par laquelle Guebwiller fut tout particulièrement éprouvée.

Le département, ému de la situation, chercha d'abord à y remédier en se décidant à appliquer la loi du 4 mars 1793, qui ordonnait que les marchés seraient approvisionnés par les communes pourvues de grains ; et que l'on pourrait, au besoin, employer la force armée pour les y contraindre... Ce procédé réussit en quelques endroits, mais échoua complètement à Guebwiller et dans la vallée, où la détresse ne tarda pas à être effrayante. Le 24 août, le district prit un arrêté qui mettait en réquisition pour l'approvisionnement spécial du marché de Guebwiller, les six communes rurales de Bollwiller, Feldkirch, Rœderscheim, Merxheim, Gundolsheim et Meyenheim : le commissaire Laroche fut chargé d'assurer l'exécution de cette réquisition extraordinaire. Le lendemain 25 août était jour de marché dans notre ville : pas un

(1) La représentation du Haut-Rhin à la Convention nationale était ainsi composée :

Rewbell, procureur-syndic du département, Ritter, Laporte, Jean-Adam Pflieger maire d'Altkirch, Albert aîné, procureur-syndic du district ; Dubois, jeune officier municipal à Colmar. — Les trois membres suppléants étaient :

Guittard, capitaine de gendarmerie à Colmar ; Clavé, juge au tribunal d'Altkirch et Rüdler, de Guebwiller.

cultivateur, pas un sac de grain n'y parurent, et il en fut de même au marché suivant, tenu le 2 septembre. Les habitants ayant un instant menacé les magasins de l'Etat, qui contenaient les approvisionnements destinés à la place de Belfort, il fut décidé que l'on userait de la force armée pour contraindre les six communes récalcitrantes. Laroche, qui avait pleins pouvoirs, eut le tort de déléguer, pour l'exécution de cette mesure, le maire Rothé, dont il connaissait cependant l'intraitable caractère, et cette imprudence fut la cause de nouveaux malheurs.

Rothé accepta avec joie la mission qui lui avait été confiée, et le 4 septembre, dès les premières heures de la matinée, un convoi de chariots, précédé du drapeau tricolore et escorté d'une troupe de cinq cents hommes armés, sortait de Guebwiller pour prendre la route de la plaine : Rothé et Resperger le dirigeaient. La petite troupe se présente d'abord à Rœderscheim qui lui fournit, sans observations, son contingent de blé. Puis, elle arrive à Gundolsheim, qui la reçoit moins amicalement et essaye de lui barrer le passage. Mais les gens de Gundolsheim, trop peu nombreux pour pouvoir opposer une résistance sérieuse, ne tardent pas à se débander ; et Rothé installe ses hommes dans le village, où ils se font grassement héberger par l'habitant. Tout s'était passé jusqu'alors sans effusion de sang. Le lendemain, la colonne, toujours conduite par Rothé, se dirige sur Meyenheim, y procède aux réquisitions ordonnées, et regagne Gundolsheim où elle s'établit de nouveau. C'est ici que se place l'un des plus tristes épisodes de cette époque troublée. Le bruit de l'invasion armée des gens de la vallée s'était répandu dans toute la plaine, et y avait causé une émotion générale. De toutes parts le tocsin appelait les paysans aux armes, et une troupe de deux mille hommes ne tarda pas à se concentrer à Ensisheim : aux paysans viennent se joindre, sous les ordres du juge de paix Remy, deux cents volontaires du 5e bataillon de l'Ain, alors de passage dans la ville ; et la petite troupe se met aussitôt en marche. Elle se porte d'abord sur Meyenheim, où elle n'arrive qu'après le départ de Rothé et y prend ses cantonnements pour la nuit. Le lendemain matin elle est rejointe, dans ce village, par les

six cents hommes du bataillon de volontaires restés la veille à Ensisheim, que le commissaire délégué par le district, Dernois, a réquisitionnés au passage. Sur les instances de Remy et de Dernois, les paysans, devenus inutiles, se décident à se retirer, et les volontaires marchent seuls sur Gundolsheim. Arrivés aux premières maisons du village, ils sont accueillis par des coups de feu auxquels ils répondent vigoureusement. Ils arrivent ainsi jusqu'à la maison ou logeait Rothé, et demandent à grands cris « *ce brigand ; cet agent de Pitt et Cobourg.* » Rothé, ceint de son écharpe municipale, paraît à ce moment, et tombe percé de trois coups de baïonnette. Pendant ce temps le combat continuait dans le village, où l'on releva, quelques heures après, quatre hommes tués et de nombreux blessés, tous appartenant aux gens de Guebwiller. Rothé, mortellement frappé fut emmené dans une charrette au dépôt d'Ensisheim, où il mourut quelques jours après.

La responsabilité de ce sanglant événement, qui causa dans le pays une émotion générale et prit le nom de « massacres de Gundolsheim », doit être surtout attribuée aux commissaires Larcher et Laroche, qui ont vainement essayé de la faire retomber sur Dernois. Rothé ayant payé de sa vie sa folle entreprise, on fit silence autour de sa tombe.

Entre temps, le procureur-syndic Larcher qui se trouvait alors à Lautenbach, et Rothé, avaient entrepris de concert, et sans plus de succès, une expédition dans la vallée (1).

Cependant le régime qui devait peser sur la France jusqu'au 9 thermidor, et qui porte dans l'histoire le lugubre nom de Terreur *rouge* (par opposition à la Terreur *blanche* qui en fut la sanglante représaille), éclatait à Paris et ne tardait pas à se propager de province en province. C'est vers le mois d'octobre 1793 qu'il fit son apparition en Alsace ; à Strasbourg, avec les représentants Saint-Just et Lebas et Euloge

(1) Au cours des perquisitions opérées dans la vallée on arrêta notamment une vieille religieuse, chez laquelle on découvrit une sorte de petite chapelle où brûlait une lampe devant une hostie déposée dans un verre. Ce *crime* lui valut d'être déportée, par jugement du tribunal révolutionnaire.

Schneider de sinistre mémoire; à Colmar, avec le conventionnel Hérault de Séchelles, envoyé extraordinaire dans le département pour y établir le gouvernement révolutionnaire et y prendre des mesures de sûreté générale. Je sortirais du cadre restreint que je me suis tracé en racontant ici tout au long les excés auxquels se livra cette administration trop fantaisiste, qui se termina par l'apparition dans le Haut-Rhin de la sinistre guillotine : onze têtes tombèrent sous le couteau de la loi ; et parmi les suppliciés se trouva le prêtre sexagénaire Joseph Thomas, de Guebwiller.

A dater de cette époque et jusqu'à la mémorable journée du 9 thermidor, qui mit fin à la crise aiguë de la période révolutionnaire, l'histoire de Guebwiller ne présente plus aucun fait particulier à signaler. Les troubles, les dissessions, la misère, ce dernier fléau surtout, continuent à agiter et à désoler la ville. Dans les premiers mois de 1794, la détresse et le dénuement y étaient si grands que la municipalité, qui avait jusqu'alors distribué aux habitants huit onces de pain par jour et par tête, se vit obligée de suspendre sa fourniture : les légumes et la viande manquant naturellement, les habitants en étaient réduits à se nourrire de tripes et autres aliments du même genre. Une terrible maladie contagieuse, la fièvre putride, résultat fatal des privations et des souffrances de toute espèce que l'on endurait depuis un si long temps, fit alors son apparition dans le département. A Guebwiller où l'on avait établi une succursale de l'hôpital militaire de Colmar, la mortalité fut épouvantable. C'était par tombereaux que l'on portait les morts au cimetière ; où on versait le contenu comme on eut fait d'un amas de décombres ; et des hommes armés de fourches traînaient les cadavres entièrement nus jusqu'à la fosse commune qui devait les recevoir.

L'histoire de la ville est désormais confondue avec les évènements généraux qui agitèrent l'Alsace. Comme les autres villes de France, elle participa pour sa quote part à l'impôt du sang occasionné par les terribles guerres de l'Empire ; en 1814 et 1815 elle voit passer les armées alliées ; mais placée en dehors du grand passage, elle n'est qu'indirectement atteinte par les deux invasions. Sous la restauration et la

monarchie de juillet, aucun fait saillant n'est à noter ; c'est toutefois pendant les années de calme dont la France a joui pendant ce dernier règne, que les grands établissements industriels qui ont fait la richesse de notre ville, s'y installent et y prospèrent rapidement. En 1848, un nouveau soulèvement bouleversa la France ; le roi Louis-Philippe qui avait, en 1830, usurpé la place des rois légitimes, fut chassé à son tour, et le gouvernement de la République proclamé de nouveau. Comme la première fois, les turbulents paysans de la vallée, confondant trop aisément le tien et le mien, commirent des excès de toute espèce : ils s'attaquèrent principalement aux forêts ; et à un certain moment le mouvement devint assez inquiétant pour nécessiter l'envoi de troupes régulières (1).

Les vingt années d'énervement pendant lesquelles l'empire du 2 décembre baillonna la France, ont passé sur Guebwiller sans être marquées par aucun évènement important ; et nous arrivons ainsi à l'année terrible.

Les évènements de 1870, que nous avons vécus et soufferts ensemble, sont encore trop récents, trop profondément gravés dans toutes les mémoires pour que j'aie besoin d'en retracer ici le pénible souvenir ; et je n'en pourrais rien dire que chacun de vous ne pense et ne sache comme moi.

Nous terminerons ici ce trop long récit en exprimant ce souhait d'avoir pu intéresser, comme nous le désirions ceux pour qui il a été spécialement écrit : A défaut d'autre mérite, ces lignes auront tout au moins celui de prouver à mes compatriotes que, de loin comme de près, mon cœur d'Alsacien est toujours plein de leur cher souvenir.

(1) A Guebwiller le soulèvement des paysans dans la vallée eut un singulier contre-coup. Il coïncidait précisément avec l'époque des vendanges (sept.-octobre). Comme on s'attendait à voir, d'un jour à l'autre, les pillards envahir la ville, on prit le parti de ne pas leur laisser boire le bon vin que l'on venait de récolter après tant de soins. Quinze jours après, il ne restait pas une goutte de vin nouveau dans les caves de la ville : la garde nationale aidant, on avait tout consciencieusement consommé.

XI

Les monuments de Guebwiller

Le vieux château et le Neuenburg. — Château d'Angrœth et d'Ungerstein. — Herren und Edelleutenstube. — La maison de l'ordre Teutonique (Deutschhaus). — La commanderie. — La monnaie. — Le couvent des Dominicaines de la porte des anges. — L'église Saint-Léger- — Le couvent des Dominicains et l'hôpital, — L'église cantonale autrefois église du chapitre. — Le château de Rathsamhausen et les anciennes maisons canoniales du chapitre. L'hôtel de ville. — Les fortifications : le Graben.

Plusieurs, parmi ces monuments, ont disparu depuis de longues années, et n'existent plus qu'à l'état de souvenirs historiques ; mais la plupart d'entre eux se dressent encore dans notre ville, et lui donnent ce cachet d'originalité qui n'échappe à aucun de ceux qui la visitent.

Le plus ancien monument signalé par la chronique est le *vieux château de Guebwiller, die alte Burgstall*, qui a du servir de résidence aux premiers abbés de Murbach, et peut-être même à ce comte Eberhardt d'Eguisheim grâce aux libéralités duquel l'abbaye a pu se fonder et prospérer si rapidement. Il fut ensuite habité par une branche de la famille noble d'Ungerstein ; puis, abandonné, il tomba peu à peu en ruines. En 1473, un bourgeois de la ville, le nommé Vischer obtint du prince-abbé l'autorisation de la reconstruire, avec droit de jouissance jusqu'au remboursement de ses frais. Un pan de mur qui semble avoir appartenu à ce vieux donjon se trouve encore dans le voisinage de l'église Saint-Léger.

Le nouveau château ou *Neuenburg*, fut bâti dans l'intérieur de la ville, en 1342, par l'abbé Conrad Wernher de Murnhardt. Pendant la guerre de Trente Ans, lorsqne la ville fut prise et pillée par les Suédois de Gustave Hus, en 1637, le Neuenburg devint la proie des flammes, en même temps que le couvent de la Porte des Anges et les trois portes de la ville. En 1720, l'abbé de Lœvenstein le reconstruisit à neuf.

Le château *d'Angrœth*, situé un peu au-dessus de la ville, à gauche en allant vers la vallée, était l'ancienne résidence des francs hommes de Grœth, qui prirent par la suite le nom d'Angrœth. Ceux-ci, ayant molesté les habitants de Guebwiller au moment où leur ville se formait, l'abbé Berthold de Steinbronn le fit détruire à la fin du treizième siècle. En 1421, Pierre d'Ostein donna aux frères Jean et Barthole d'Angrœth la permission de le reconstruire, à charge de s'abstenir de toute hostilité contre l'abbaye, et de tenir le château ouvert aux princes-abbés en temps de guerre. Le château qui existe encore aujourd'hui, transformé en une vaste caserne d'ouvriers, a été construit en 1514, avec l'autorisation de l'abbé, par un gentilhomme d'origine suédoise ou souabe, Daniel Kempff, dont les successeurs prirent le titre de Kempff d'Angrœth.

A l'autre extrémité de la ville, du côté de la plaine se trouvait le château d'*Ungerstein* qui a été le berceau d'une noble famille qui portait son nom : il relevait également, en qualité de fief, de l'abbaye de Murbach. Il tomba plustard, par mariage, dans le domaine de Kempff d'Angrœth.

Le château d'Ungerstein a aujourd'hui complètement disparu et une des plus jolies habitations de la ville s'est élevée sur son ancien emplacement.

La « *Herren-und-Edelleutenstube*, » dont il ne reste plus aucune trace, était, comme son nom l'indique, le lieu de réunion, le Poële des Nobles : une association de la noblesse, dont faisaient partie quarante-sept seigneurs, avait, en effet, été fondée à Guebwiller en 1533, par le prince-abbé Georges de Masevaux. Lorsque les traités de Westphalie prononcèrent la réunion de l'Alsace à la France, la plupart des familles nobles qui habitaient la ville émigrèrent en Allemagne, et la « *Stube* » fut abandonnée. Vers la fin du siècle dernier, il n'en restait que l'emplacement couvert d'un monceau de ruines : le tout fut vendu à un architecte distingué, Gabriel Ritter. Une longue rue qui traverse la ville parallèlement à la rue principale et qui vient aboutir presque à l'endroit où se trouvait placé le

monument, en a conservé le souvenir et porte encore aujourd'hui le nom de *Herrengasse*.

Un autre souvenir de cette époque est la maison connue dans la ville sous le nom de « *Deutschhaus*, » située dans la rue principale, non loin de l'Eglise cantonale, aujourd'hui restaurée et transformée en une maison particulière : elle a dû servir de réunion aux membres de l'ordre Teutonique qui avait une commanderie à Guebwiller. Cette commanderie, transformée aujourd'hui en un orphelinat où les petites sœurs de Niederbronn se dévouent au service des pauvres petits délaissés de la ville et des environs, était située dans la rue qui porte ce nom. Je ne cite que pour mémoire la « *Monnaie*, » dont une rue a également conservé le souvenir et qui a dû être établie dans notre ville, vers le milieu du seizième siècle, par le prince-abbé Rodolphe de Stœrenbourg, qui avait obtenu, en 1544, de l'empereur Charles-Quint, le droit de battre monnaie (1).

Le *couvent des Dominicaines de la Porte des Anges* (*Engelpforte-Kloster*) qui s'élevait au bas de la ville, près du vieux pont qui traverse la Lauch, a été fondé, dans les cinq ou six dernières années du 13e siècle, par la famille noble de Stœr. Nous avons vu plus haut que les bâtiment du cloître avaient été brulés en même temps que le château de Neuenbourg par les bandes suédoises. L'église qui en dépendait subsista seule jusqu'en 1836, époque à laquelle elle fut détruite et remplacée par une manufacture (2).

Quelques années auparavant, en 1294, un monastère de religieux du même ordre était également venu s'installer dans notre ville : l'église de ce couvent, généralement connue à Guebwiller sous le nom d'« *église des Dominicains*, » a été construite au commencement du quatorzième siècle, par les libéralités du prince-abbé de Murbach, Berthold de Falkenstein et de plusieurs familles nobles de la ville, parmi lesquelles

(1) Une des monnaies frappées à l'exergue des abbayes de Murbach et de Lure, porte la date de 1547.

(2) Le tableau qui décorait le maître autel de cette église a été transporté à Bergholtz zell. Les deux autels latéraux de la chapelle du cimetière de Guebwiller proviennent du même couvent.

se distingua surtout la famille de Waldner : c'est à elle que l'on doit, en effet, l'élégante tour en forme de minaret dont cet édifice est orné. L'église des Dominicains appartient au style ogival, et sa nef est d'une construction très hardie. On citait autrefois comme une des trois merveilles de la contrée (1), le chœur de l'église dans lequel on remarquait surtout les magnifiques vitraux donnés aux religieux par la ville de Colmar.

L'ancien couvent et son église, dont tous les bâtiments sont parfaitement conservés, ont été divisés en trois parties bien distinctes affectées à divers usages locaux. La nef, qui servait autrefois de magasin, est aujourd'hui un grand marché couvert. Le chœur, partagé en deux étages, est occupé par deux vastes salles ; l'une au premier, servant aux fêtes et aux concerts ; l'autre convertie en salle d'asile. Enfin le couvent lui-même est actuellement occupé par l'hospice municipal et par l'hôpital protestant, qui sont tous deux des établissements modèles : le préau intérieur, bordé sur ses quatre faces par une belle galerie de style ogival, la salle de réunion du conseil et la nouvelle chapelle gothique sont également remarquables.

L'église Saint-Léger est, dans son genre, l'un des plus beaux monuments historiques que l'on puisse voir. Elle a été construite au commencement du douzième siècle, en style roman de transition, sur les ordres des seigneurs de Murbach. Elle est surmontée de trois belles tours d'inégale hauteur : les deux premières, placées de chaque côté du portail sont de forme carrée : la troisième, en arrière, est hexagonale. Le portail, précédé d'un porche, et toute la façade de l'édifice sont fort remarquables. L'intérieur de l'église est divisé en cinq nefs, dont trois de pur style roman : les deux nefs extérieures ainsi que l'extrémité de l'abside sont de l'époque ogivale. Le chœur restauré renferme de fort beaux vitraux modernes,

(1) Les deux autres merveilles du pays étaient la nef de l'église des Chevaliers de Saint Antoine à Isenheim, et le clocher de la cathédrale de Thann.

dûs à un artiste local dont le talent égale la modestie un peu sauvage (1).

La nouvelle église paroissiale, de construction et de style plus récents, ne le cède en rien à son ainée, et est un des monuments les plus remarquables de l'architecture moderne. Elle a été construite au siècle dernier, sous le prince-abbé de Rathsamhausen, par le noble chapitre de Murbach, transféré à Guebwiller en 1759. Les colonnes de la façade sont d'un port magnifique : malheureusement l'extérieur de ce beau temple est resté inachevé faute de ressources ; et des deux tours qui devaient en orner le portail, une seule a pu être élevée en 1743, par voie de souscription. L'intérieur de l'église est aussi remarquable que l'extérieur. Le chœur est dominé par une admirable assomption du sculpteur Sporrer ; et les boiseries qui l'ornent sont dues au ciseau de la fille de l'habile artiste, Hélène Sporrer : l'un et l'autre de ces ouvrages sont justement regardés comme de véritables chefs-d'œuvre.

A côté et à gauche de cette église se trouve l'ancien château du prince de Rathsamhausen, converti aujourd'hui en une somptueuse habitation particulière. Les anciennes maisons canoniales qui servaient de demeure aux membres du chapitre de Murbach bordent les deux côtés de la place, dont l'harmonieux ensemble est complété par une fontaine toute moderne due à la générosité d'un de nos riches manufacturiers.

Il nous reste à citer encore l'*Hotel de Ville*. Cet édifice, de

(1) Victor Weckerlin appartient d'ailleurs à une famille où l'on naît artiste. Son père J. B. Weckerlin, bibliothécaire de l'académie nationale de musique de Paris, est un de nos compositeurs les plus distingués. On a de lui : « *Roland*, grande scène héroïque qui fut représenté au conservatoire en 1847. — « *L'organiste* » opéra joué au théâtre Lyrique en mai 1853 : — « *Le jugement dernier*, *Eloa*, *Aurore* » ; — deux opéras de salon : « *Les Revenants bretons* » et « *Tout est bien qui finit bien* » ; — une série d'airs du XII[e] au XVIII[e] siècle, publiés sous le nom d' « *Echos des temps passés* » ; et suivie des « *Chansons populaires des provinces de France* » ; enfin l'opéra-comique alsacien, écrit en patois alsacien, dont tous mes compatriotes connaissent quelques airs, « *die dreifach Hohzitt im Basenthal*, et dans lequel la vieille complainte de Marlborough est si généralement orchestrée.

la dernière époque ogivale, date du commencement du seizième siècle : il fut construit, en effet, en 1514, par l'architecte Marquard Heller. Une petite niche gothique placée à son angle nord, renferme une statuette de la Vierge. La pièce la plus curieuse du monument est un balcon-tourelle à cinq pans, qui fait saillie sur la rue et est surmonté d'une terrasse crénelée. Au-dessus de la principale porte d'entrée, sur le fronton du balcon, figure l'aigle impériale ; viennent ensuite de chaque côté, sur les autres faces, le bonnet phrygien de Guebwiller et le lévrier noir de Murbach. L'édifice est surmonté d'une flèche élégante et légère.

Les anciens murs d'enceinte, dont la construction a commencé à l'époque troublée qui précéda l'élection de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, et ne s'est terminée que près d'un siècle plus tard, ont vaillamment fait leur service pendant la période féodale. En 1304, lors de la terrible inondation qui désola la vallée, c'est à eux que la ville dut son salut. Un assaut tenté par les Armagnacs est venu échouer devant eux : mais la ville fut moins heureuse contre les Anglais et les Suédois, et c'est à ces derniers qu'il faut attribuer la destruction des trois portes d'enceinte. Guebwiller était défendu par une double rangée de murailles et de fossés ; et l'on peut en voir encore les traces parfaitement indiquées dans le chemin de ronde, qui, sous le nom de « *Graben* », borde la ville dans toute sa longueur depuis la « *Tschapenn* » jusqu'à l'église cantonale ; et que les besoins modernes ont affecté à une tout autre destination.

Nous avons terminé ainsi l'énumération des monuments que notre ville renfermait ou renferme encore aujourd'hui. Plusieurs maisons anciennes et curieuses mériteraient encore d'être citées : nos lecteurs les voient journellement, les habitent ou les connaissent.

L'une d'entre elles mérite cependant une mention toute particulière : c'est celle qui forme le fond de la petite place dite « *Trompeter platz* » située derrière les anciens bâtiments de la gendarmerie. Cette maison est l'une des plus vieilles et des plus curieuses de la ville. Elle porte sur sa façade l'inscription suivante :

« Nisi Dominus ædificaverit domum,
In vanum laboraverunt qui ædificant eam ».
1585 Ps. 126.

—

Nous ne pouvons enfin terminer ce chapitre, sans signaler les magnifiques établissements industriels qui, mêlant selon les préceptes du poète latin, l'utile à l'agréable, sont tout à la fois la richesse et l'ornement de notre cité moderne.

XII

Le vignoble de Guebwiller

Un vieux dicton qui dit vrai. — Vue générale du vignoble: l'Unterlinger, l'Oberlinger et le Saulæger. — Le Kitterlé. — Pourquoi le vin de Guebwiller n'est pas plus répandu. — Les vendanges : le pressurage ; le vin nouveau. — Le vin falsifié.

« *Z' Thann im Rangen*
« *Z' Gebweiler in der Wanne*
« *Und z' Turckeim im Brand*
« *Wachset der beste Wein im ganzen Land.* »

Ainsi rime le vieux dicton du pays, et l'on n'a certes jamais dit plus vrai. Lorsqu'il s'appelle « 34 » ou « 65 », le vin de nos côteaux est tout simplement un nectar, et il est encore fort passable, ma foi, dans les années que l'on est convenu d'appeler médiocres ou même mauvaises.

C'est en débouchant de la plaine par la route de Soultz que l'on découvre le mieux dans tout son ensemble, le magnifique vignoble qui entoure et domine notre ville, en s'étageant, à droite, sur les pentes escarpées de l'Unterlinger et de l'Oberlinger ; à gauche sur les collines moins élevées et dans les vallons de l'Ax et du Saulaëger.

Exposés en plein midi, l'Oberlinger, l'Unterlinger surtout, offrent à la vigne un véritable milieu de serre chaude ; et c'est là que se trouve en réalité le vignoble proprement dit de la ville, celui qui produit les vins de haute marque. J'ai

dit « haute marque » et ne retire par le mot, car ce n'est pas un vain sentiment d'amour-propre de clocher qui me l'a fait écrire. Le nom de « *Kitterlé* » commence en effet à faire son petit tour de France ; et si le vin que produit cet inestimable cru, n'était pas, comme toutes les bonnes choses, d'une rareté excessive, il aurait rapidement acquis une lointaine renommée. C'est au point extrême du contrefort formé par la montagne, au tournant du côteau et un peu au-dessous du plateau sur lequel s'élève la croix de mission, que pousse ce capiteux jus de la treille ; et l'on peut dire que les ceps qui le produisent, exposés aux rayons ardents du soleil depuis son lever jusqu'au crépuscule, les boivent et les distillent par tous leurs pores. Mais aussi quel produit ! Lorsqu'à la suite d'un de ces pantagruéliques repas dont nos ménagères d'Alsace ont seules le secret, on débouche, après bien d'autres, la bouteille de la fin, celle que l'on est allé chercher derrière les fagots, gare au profane sans méfiance qui s'est laissé tenter. Il ne tardera pas à apprendre à ses dépens que la douceur de notre petit vin est pleine d'amertume, et qu'il a une singulière action réflexe sur la clarté des idées et sur la solidité des jambes.

A côté du *Kitterlé* on trouve dabord, vers Bergholtz, les côteaux du « *Saĕhring ;* » puis, en remontant la vallée, le *Scheiwing*, les trois Schimberg, dont le dernier s'accroche aux pentes les plus élevées de la montagne : la *Wanne* : le *Manberg* ; l'*Appenthal* et le *Trottberg* , sans parler des côteaux de Bühl et du petit vignoble de Lautenbach ; le tout s'étendant ainsi sur une longueur de plus de dix kilomètres.

A gauche, les vallons de l'*Ax*, de l'*Altroth*, du *Monnenthal*, et du *Kreyenbach*, tout tapissés de vignes, produisent également un vin certainement plus modeste que son capiteux confrère de la côte voisine ; mais qui, dans les bonnes années, gagne peut-être en bouquet et en saveur ce qu'un soleil moins ardent fait perdre en force alcoolique.

Quoiqu'il en soit, le bourgeois de Guebwiller un peu exclusif peut-être sur la matière, a le droit d'être fier de son beau vignoble : en bon gourmet, il en savoure d'ailleurs consciencieusement les produits, et consomme tout sur place. C'est

là qu'il faut chercher la principale raison qui empêche la renommée de nos vins de s'étendre aussi loin que leur réelle supériorité le mériterait.

C'était, jadis, au milieu de l'allégresse générale que se faisait la récolte de nos raisins ; et la fête des vendanges comptait parmi les plus animées de notre vallée : fête de bon aloi où la gaîté n'était pas officielle et de commande, et s'épanchait sans arrière-pensée Dès le petit jour, vendangeurs et vendangeuses, en bandes joyeuses, s'échelonnaient le long des côteaux ; et la cueillette commençait au milieu des francs éclats de rires ininterrompus jusqu'à l'heure du repas de midi. Le souvenir de ce repas, fait en pleines vignes, au grand air et sur le pouce, religieusement conservé, est encore un de ceux qui me reportent le plus pleinement aux heureuses années passées. On s'assayait à la ronde au pied d'un arbre ; et le maître, président de table, déballait les provisions. C'était vite fait. Le menu en était invariablement composé de ces bonnes saucisses juteuses, quintessence de la charcuterie alsacienne, que l'on ne sait faire que chez nous ; et de l'inévitable mais excellent fromage de Munster, complément obligé de tous nos festins champêtres : ce qui faisait dire plaisamment à mon père que pendant les vendanges, toute la montagne semblait être enduite du haut en bas d'une couche de ce trop odorant produit de nos métairies des Hautes Vosges. Le tout était arrosé de quelques verres de notre petit vin blanc, bus le plus souvent au barillet même, et à pleines gorgées. Au dessert on faisait un peu parler la poudre, car, chez nous comme ailleurs, il n'y a pas de fête complète sans bruit : coups de pistolet et de canon se répondaient de montagnes en montagnes, d'échos en échos, entremêlés de ce joyeux cri des vendangeurs qui a, si je ne me trompe, un nom spécial dans notre patois local ; nom que j'ai en mémoire, au bout de ma plume, mais qui me paraît trop difficile et trop barbare à écrire. C'était on le voit frugal et modeste ; mais ce peu de choses, assaisonné par le grand air et un vigoureux appétit, était sain et bon ; et j'ai fait depuis lors peu de repas dont j'aie conservé un pareil souvenir

Les travailleurs ainsi restaurés, reprenaient alors leur besogne jusqu'au soir : les uns coupant les grappes, les autres les portant dans les cuves, rangées au bas de la vigne, au bord du chemin ; d'autres enfin chargeant le tout sur ces longues voitures à ridelles et à plans savonnés, spécialement employées par les vignerons de nos côteaux. A la nuit tombante, les pétarades recommençaient ; et, bras dessus bras dessous, vendangeurs et vendangeuses regagnaient la ville, en chantant à pleines voix les vieux lieds un peu grivois de notre vieille Alsace.

Lorsque le clair soleil d'automne éclairait ces joyeux travaux tout allait à souhait : mais, chez nous, dans nos pays voisins du nord, les vendanges se font tard, en pleine arrière saison ; et souvent la pluie et le brouillard se mettaient de la partie. Ce sont là, je vous assure, de bien vilains compagnons dans les vignes, lorsque chaque feuille, remplissant l'office de pomme d'arrosoir déverse sa petite pluie de gouttes sur l'indiscret visiteur. Pluie et brouillard ne chassaient cependant pas la gaieté ; on faisait bravement contre fortune bon cœur, et l'on riait de l'averse.

Une fois le raisin cueilli et remisé, l'intéressante opération du pressurage commençait à son tour. Tout le monde connaît cette massive machine, faite de poutres d'ais et de madriers, qui a sa place marquée dans les dépendances de toutes nos maisons bourgeoises, le pressoir. Je parle ici du vénérable pressoir en bois de nos pères, de notre véritable pressoir national, et fais fi, sur ce point, des ingénieuses innovations modernes. Que de fois ne me suis-je pas attelé à la barre, tournant et virant ce véritable cabestan, pour faire couler, couler encore, le liquide rose, doux et indigeste qui est la première transformation du jus de la treille.

Jusqu'à ce moment, et depuis le premier coup de pioche donné dans la vigne, c'est l'homme qui a tout fait par un incessant labeur de chaque jour. Mais à partir de la mise en tonneau, le vin nouveau se charge de travailler et de se transformer par lui-même. Il passe alors par diverses phases ; parmi lesquelles le véritable amateur, et Dieu sait qu'il n'en manque pas à Guebwiller, estime de préférence la courte

période où le liquide, d'un blanc jaunâtre et opaque, prend une saveur un peu âcre et toute particulière.

Que de bons et lointains souvenirs, je viens de remuer là ! Au moment même où j'écris ces lignes, par trente-sept degrés de chaleur cochinchinoise, mes compatriotes de là-bas sont peut être occupés aux joyeux travaux des vendanges. Je ne sais toutefois si elles se passent encore avec la même expansion de gaieté qu'autrefois. Depuis trop longtemps de mauvaises années de malchance se sont abattues sur nos vignobles, s'attaquant avec persistance à nos chers raisins, et la vigne ne donne plus ce qu'elle donnait.

Espérons que ce ne seront là que troubles et déboires passagers ; que bientôt de nouveau les cuves de nos vignerons se rempliront à pleins bords comme par le passé ; et qu'on jettera promptement à la rivière cet infâme produit d'officine louche auquel on a donné le nom caractéristique de « Berliner ; » et qui est à notre brave petit vin naturel, ce que le champagne d'exportation est au vin mousseux et pétillant du propriétaire d'Epernay ou de Reims.

G. Dürrwell,

(A suivre) *Procureur de la République à Saïgon.*

LES

CHANOINESSES DE FRAU-LOUTRE

Près Saarlouis

(Suite et fin) (1)

En 1818, la commune de Flautautern acheta l'église abbatiale moyennant deux mille cinq cents thalers et y transféra le service paroissial. La Sainte Trinité fut alors le patron du village. L'ancienne église démolie, sous le patronat de Saint-Pierre et Saint Paul, fut reconstruite en 1546. On y voyait les armoiries des ducs de Lorraine, la marque de l'architecte, etc. Le seigneur de Dillingen nommait le curé.

Enfin, on lit dans le ***Journal de la Moselle***, Metz, 5 juillet 1823 cette annonce qui assura pour toujours les bâtiments abbatiaux :

« Le public est prévenu que le 14 août 1823, deux heures « de relevée, dans le local de la ci-devant abbaye de Loutre « près de Saarlouis, il sera procédé à la requête des sieur et

(1) Voy. pp. 524-559 du trimestre Octobre-Novembre-Décembre 1895.

« dame Gossin dudit lieu, par le ministère de Me Motte, « notaire à Saarlouis, à la vente au plus offrant et dernier « enchérisseur des bâtiments de l'abbaye ainsi que des jar- « dins et prés en dépendant, sous les conditions portées au « cahier des charges déposé en l'étude dudit notaire. »

Trois particuliers achetèrent les bâtiments abbatiaux et les dépendances. L'un d'eux, nommé Gouvelle, bâtit dans les jardins l'importante fabrique de quincaillerie qui fait la fortune du village de Fraulautern (1). Lors des fouilles pour la construction des bâtiments, on mit à jour un cercueil en pierre contenant les ossements du malheureux Adalbert, fondateur du couvent. Une cense du village porte toujours le nom de *Saarskrom* (20 habitants). C'est là qu'on retrouva le cadavre de son fils, disparu dans l'eau, comme la légende le rapporte.

Liste des abbesses de Loutre (2)

1. 1154 — MARGUERITE, *Magistra*, selon la règle des Augustines.
2. 1296 — Dame Hahwils NONNENYER (3).
3. 1302 — Marguerite d'HERBITZHEIM, *Magistra*.
4. 1311 — HANYELA.
5. 1312.1315 — ELISABETH.
6. 1342.1344 — HILDEGARDE.

(1) En 1801, la population était de 621 âmes. En 1815, la localité fut cédée à la Prusse, elle fut du canton et district de Sarrelouis, Régence de Trèves. En 1885, il y avait deux mille neuf cent quatre-vingt-sept catholiques et quelques juifs. Il y a une chapelle dans le village et neuf écoles catholiques. Le ban est de six cent dix hectares, dont vingt-deux en prés, cent trente-cinq en bois, etc.

(2) Cette liste, faite d'après Baltzer, doit-être défectueuse.

(3) Herbitzheim, village près de Bliescastel.

7. 1357.1363 GUDA, *magistro*.
8. 1435.1443 Catherine VON WOLSTEIN.
9. 1450. Catherine VON BETTINGEN.

Elle déclare que Conrad, Bayer de Boppart, évêque de Metz, renonce à une redevance en viande et à quatre florins du Rhin dus annuellement par l'abbaye sur le gaynage de Gymspach et payables au château de Hombourg, l'Evêque à condition que le couvent fera un anniversaire annuellement pour les évêques de Metz (1).

10. 1471 Marguerite VON HUNSPERCH ou VON HUNLINGEN, (notaire Motte).
11. 1509 Anne Huberte VON ODENBACH.
12. 1517.1518 Marguerite Bénigne VON BUBINGEN, abbesse.
13. 1550.1551 Gertrude BRETERN VON HOHENSTEIN.
14. 1557. Hildebrande VON BECHEL.
15. 1575 1585 Marguerite VON BUBINGEN.

Il y eut plusieurs incidents pendant le règne de cette abbesse. En 1593, elle paie une certaine somme aux bourgeois de Vaudrevange, lorsqu'elle fit exécuter dans leur ville sept sorcières (2). Le 22 février même année, il y eut un règlement pour les frais de justice : l'abbesse comme dame haute, moyenne et basse justicière de Frau-Lautern, s'engagea à payer aux officiers judiciaires de Vaudrevange, le tiers des amendes, lorsque cette somme dépasserait dix livres, et en cas que le prévenu ne put payer, c'était l'abbesse qui devait donner la somme due au prévôt de Vaudrevange, siège alors de l'office dont dépendait l'abbaye (3).

(1) Archives départementales. Metz. G. 11.

(2) Dumont cite (11.7677), neuf malheureuses brulées à Vaudrevange pendant les années 1591-92-93 et deux de Roden pendant cette dernière année.

(3) Archives départementales, Nancy B. 10241, 10264.
D'après Moréri, Marguerite fut abbesse de Walfort, près de Cologne (?)

Dames capitulaires : Apollonia Von Gerffenich-Maria Anwach, Marguerite de Nasau (1).

16. 1594 1597 Apollonia Von Dressenich, abbesse.

En 1610, une affaire scandaleuse arriva au couvent, un eustre fut condamné à être futigé pour avoir débauché une religieuse. Il dut en outre payer une amende de douze livres que sa pauvreté empêcha longtemps de percevoir. (B. 10264). Madeleine de la Tour était alors une des chanoinesses de Loutre, les archives départementales de Nancy (H, 990) mentionnent la somme que l'on dut payer pour sa pension (1613). En 1610, le village était taxé pour la contribution impériale à trente Rixdallers.

17. 1617 Jeanne de Wiltz,

de la Lorraine allemande : « d'or au chef de gueules chargé de deux coquilles de sable. »

Madame de Viltz rétablit la discipline dans son monastère. La discipline avait presque entièrement disparu par suite des guerres de la fin du siècle dernier.

Le 9 octobre 1620, l'abbesse avait adressé au duc de Lorraine Henri II, une requête pour contraindre les habitants de Frau-Lautern à monter la garde le jour et la nuit, selon la coutume, à l'abbaye, en temps de guerre. Le duc, après avoir pris l'avis des officiers de Vaudrevange, ordonna aux habitants de faire ce que l'abbesse ordonnait. (id. B. 487) (2).

Dames capitulaires : Marguerite de Saucerotte, Dorothée, Braun de Schmittbourg, Madeleine de la Tour, Diane-Barbe de Bierrard, Gabrielle de Braubach,

(1) Fille de Philippe, comte de Nassau et Adrienne de Bergh.

(2) En 1615, les gens de justice de l'abbesse condamnèrent à être brûlé un homme de Frau-Lautern pour « crime de sodomie avec un cheval, une bête rouge et deux autres bêtes. » (B. 10271).

Jeanne de Novéant, Madeleine d'Eltz, Marguerite von Herrgenwald.

18. 1623 Anne Marie de GEITZPOLZHEIM,
Alsacienne : « d'or à trois pals d'argent avec une fasce échiquetée de gueules. »

19. 1631 Marie Thérèse de SAINTIGNON,
Lorraine : « de gueules à trois tours d'or maçonnées de sable. »

20. 1633 Gabrielle MARZLOFF DE BRAUBACH,
Lorraine allemande : « fretté d'or et de gueules, à la fasce d'or brochant sur le tout. »

21. 1646.1664 Dorothée BRAUN VON SCHMITTBOURG,
Lorraine Allemande : « de sable à la boucle d'argent clouée de gueules. »

22. 1680 Catherine VON HAGEN,
Lorraine allemande : « d'or à la fasce de gueules l'écu chargé de quinze étoiles d'argent. »

La ville de Sarrelouis est bâtie sur les terres de l'abbaye qui est indemnisée par la France.

23. 1690 Caroline Elisabeth de VILLERS.
Lorraine Allemande : « de gueules à trois bâtons mis en bande d'argent, accompagnés de cinq étoiles de même. »

24. 1700 Ottilia BRAUN VON SCHMITTBOURG.

25. 1709 Anne Elisabeth DE METZENHAUSEN,
Sa tombe est à côté de la porte d'entrée.

L'abbaye nommait à la cure de Villingen, sauf le mois du pape, le concours y ayant nommé en 1771 ; l'abbesse protesta et en appela à la Cour de l'officialité de Trèves qui débouta le pourvu pour ne s'être pas présenté.

En 1718, le 30 juin, par le traité de Paris, Fraulautern et l'abbaye du duché de Lorraine, furent cédés à la France et ressortirent du bailliage royal de Sarrelouis. Les dames durent prêter serment de fidélité à Louis XV.

26. 1721 Anne Marie DE GEITZPITZHEIM,

Sa tombe est sous la dernière fenêtre, (côté nord de l'église).

27. 1723.1744 Marie-Thérèse, baronne DE SAINTIGNON.
Sa tombe est à côté de la porte d'entrée dans l'église.

C'était la fille du baron Claude François de Saintignon, seigneur de Réding, Eich et un des quatre pairs de l'Evêché, comté de Verdun et de Marie Madeleine Duplessis Mornay, fille du gouverneur de Fénétrange.

En 1731, elle est marraine d'un jeune juif âgé de quinze ans. Ce fut elle qui rebâtit l'abbaye telle qu'on la voit encore de nos jours, avec ses bâtiments à un étage à mansarde, la chapelle capitulaire avec les fines arabesques du pourtour de la nef et les quatre docteurs au plafond du chœur. Les armoiries de la baronne de Saintignon se voient à la porte du presbytère.

28. 1757.1768 Marie Louise, baronne de RATZHAMHAUSEN,
Alsacienne : « d'or à la fasce de sinople à la bordure de gueules. » Fille du baron Wolfgang Louis et de Louise Catherine de Haffner de Wasselnheim (1).
Louise de Ichtersheim était doyenne du chapitre.

29. 1772.1792 Marie Sophie Charlotte, Baronne DE NEUENSTEIN,
Alsacienne. Fille du baron François Frédéric, demeurant à Molsheim et de Marie-Sophie de Gohr, mariés en 1718. Robert baron de Neuenstein, fut le dernier prince abbé de Kempten (1790).
Madame de Neuenstein eut la douleur de voir la chute de l'abbaye et la dispersion de ses compagnes.

Feu le notaire Motte, dont la compétance sur le Saargau est si connue, estimait le revenu annuel de l'abbaye à la

(1) LEHR. L'*Alsace noble* III. 391.

somme énorme de quatre-vingt mille francs. Cela nous semble un peu exagéré. L'*Almanach royal* sortait sur l'abbaye de Loutre qui est complètement omis par les historiens trévirois Brower et Hontheim. En parlant du diocèse de Trèves, le *Gallia Christiana* la désigne sous le nom de *Parthenon Fraulauter* et c'est tout. Les preuves pour y entrer étaient aussi sévères que dans les autres chapitres et cependant l'histoire des chanoinesses de Loutre est presque ignorée. Je souhaite de poser ici un jalon pour leur prochain historien.

La Sainte Trinité, *Deus Unus* était le patron spirituel des chanoinesses de Loutre. Si celles-ci ont été dispersées par la tempête, leur maison est restée debout et leur église chapitrale sert maintenant d'église paroissiale au village qui, à son tour, a pris pour patron spirituel la Sainte Trinité, *Deus Unus*. Rien n'est changé !

Arth. BENOIT.



FEMMES D'ALSACE[1]

I

« L'Alsace a produit bien des illustrations dont, nous autres Français, nous sommes fiers... Les travaux littéraires y sont en honneur à toute époque... Les femmes mêmes prennent part au mouvement et c'est à elles que nous devons de préférence les œuvres dont l'Alsace a enrichi notre littérature nationale. Mme d'Oberkich a laissé des mémoires intéressants ; les Dlles de Berckheim ont écrit de fort jolies lettres (2) ; et il n'est pas indigne de rappeler, même après Mmes de Sévigné et de Maintenon, l'Alsacienne Annette de Rathsambausen, épouse du philosophe de Gérando. »

C'est en ces termes que M. Bloch précise le sujet de sa causerie. Car son livre est une vraie causerie et il a soin d'en écarter tout ce qui rappelle l'appareil rébarbatif de la science. Parlant de dames et s'adressant principalement aux dames, il ne songe qu'à plaire et à parer ses héroïnes de couleurs séduisantes. Trop séduisantes à notre gré, bien qu'il ne se lasse pas de redire que nous avons affaire à de braves Alsaciennes et non à de sémillantes Parisiennes. Lui, qui semble connaître à fond l'âme de notre province, il aurait dû peut-être marquer plus

(1) Souvenirs littéraires, par Maurice Bloch, Fischbacher, 1896 ; 260 pages.

(2) Voir *Revue d'Alsace* 1889, p. 120, 291 et 490.

nettement encore l'abîme qui sépare nos belles et folles mondaines, idéal du roman et du théâtre contemporains, de ces femmes qui ne vivaient que pour leur intérieur, qui prenaient au sérieux l'existence et ses devoirs, qui ignoraient l'art de paraître, de jongler avec les mots et les sentiments, et d'introduire le cabotinage jusque dans le cercle de la famille.

Représentez-vous un peu, transporté dans un de nos salons à la mode, où tout n'est que fard et décor, où l'on parle tant pour ne rien dire, celle qui écrivait à 20 ans : « S'il me fallait choisir de rester toujours seule ou de ne l'être jamais, je n'hésiterais pas à choisir le premier parti » et à laquelle l'étude de la littérature allemande inspirait cette boutade : « Beaucoup de nos ouvrages ne me paraissent que de la crème fouettée en comparaison des œuvres de ces génies profonds, énergiques, souvent pleins de grâce, de la Germanie ; » ou cette autre, dont le père avait été trouvé trop grave pour assister aux parties de chasse de Louis XV, et qui, au milieu même des splendeurs de Versailles « où les plaisirs et la galanterie sont la grande préoccupation, » s'écriait : « O mon cher pays d'Alsace ! rien n'a pu vous effacer de mon cœur ; rien n'est comparable à la splendeur de votre nature ; on doit en être fier, elle donne tout à ses enfants ! » ou, si vous préférez, cette troisième, qui confie à son journal de jeune fille des réflexions dignes d'un sage : « Je ne puis croire que la femme n'est faite que pour plaire ; je crois que le genre humain doit vivre de la même vie ; ses différents membres doivent s'entr'aider, se soulager dans leurs peines et se révérer réciproquement, » et qui, quelques jours après, se félicite d'avoir échappé au terrible honneur de représenter la déesse Raison « si fort sœur de la folie, » dont les fêtes provoquent tant de discours et si peu d'émotion.

Ces exemples qu'il serait aisé de multiplier suffisent à montrer dans quelle région éloignée de notre *fin de siècle* nous transporte le livre de M. Bloch. Aussi ce dernier a-t-il aussitôt compris que son incontestable talent de narrateur ne réussirait pas à nous masquer ce contraste et a-t-il jugé nécessaire de faire dire à sa préface : « N'oublions pas de le rappeler : Ce sont des Françaises que nous citons comme modèles à nos

compatriotes. » Il sent bien que ce n'est pas là une précaution inutile pour empêcher quelqu'une de ses lectrices de prendre à la lettre le mot de Mme d'Oberkirch déclarant ne rien comprendre à certains raffinements littéraires : Je ne suis qu'une pauvre Allemande ! N'en dit-il pas plus long qu'un volume, ce mot délicieux qui échappe à Mme de Berckheim, lorsqu'on lui annonce la visite de Mme de Staël : *Esch sie schon wieder do, die alt Hex !*

II

M. Bloch nous parle d'abord de Mme de Gérando, puis de Mme d'Oberkirch, passe ensuite aux Dlles de Berckheim et esquisse enfin, dans un triple appendice, le portrait de Herrade de Landsberg, des aides d'Oberlin au Ban de la Roche et de Clarisse Bader.

Ce plan ne nous semble guère heureux. Ces divers récits n'auraient-ils pas gagné à se suivre dans l'ordre chronologique, qui était tout tracé ? De la sorte, le volume serait presque devenu un aperçu d'histoire sociale et morale de l'Alsace. Il eût suffi pour cela de relier les chapitres par quelques mots de transition,

Si, après cette critique d'ensemble, nous entrons dans les détails, nous aurons à relever les inexactitudes suivantes :

P. 6. Marie-Anne de Rathsamhausen ne naquit ni en 1770 (M. Bloch), ni le 23 juin 1774 (Avant-propos des lettres de Mme de Gérando), mais le 31 mai 1771, comme on peut le voir sur les registres de l'église de Grüssenheim.

P. 105. ligne 13. Lisez M. de Waldner au lieu de M. d'Oberkirch

P. 163. Le portrait d'Olivier et celui de Louise se trouvent dans la même nouvelle, au commencement du 3e volume des *Prosaische Versuche* (Tubingue 1811).

P. 171. Le premier maire de Strasbourg portait, comme l'on sait, le nom de Frédéric. C'est son frère, capitaine de Royal-Allemand, qui s'appelait Jean.

P. 177. Note 1, Fanny de Berckheim devait en effet, précé-

demment, épouser Camille Jordan ; mais au moment de sa mort, le 10 Février 1801, elle était fiancée à son cousin de Landsberg.

Enfin voici une rectification qui nous obligera à entrer dans quelques détails.

Divers écrivains, Kühlmann d'abord dans son manuscrit *Mes Souvenirs* (bibliothèque de Colmar), puis Krug-Basse, ont pris le comte de Wrède et Auguste Périer pour des élèves de l'Ecole Militaire. M. Bloch (p. 19 et 162) se fait l'écho, à son tour, de cette opinion traditionnelle qui, comme nous allons le montrer à la suite de M. Pfannenschmid *Pfeffels Fremdenbuch*, Colmar 1892), ne répond pas à la réalité.

D'abord ils ne se trouvent pas sur la liste faite par Pfeffel lui-même et conservée à la bibliothèque de Colmar. Cette liste s'arrête, il est vrai, en 1787 ; mais comme Wrède fut immatriculé à l'université d'Heidelberg dès Pâques 1783, il n'a pu entrer à l'école de Colmar 4 ans après, alors qu'il aurait déjà eu 20 ans. Paul Lehr, qui vécut 3 ans dans la maison de Pfeffel, dont plus tard il traduisit les fables, rapporte, le premier, que le maréchal de Wrède, pendant le temps de son commandement à Colmar (3-14 janvier 1814), exempta de toute réquisition la demeure du poète, encore habitée par une partie de sa famille. Mais Lehr explique ce fait touchant par la grande admiration que le roi de Bavière, l'ex-comte Max de Ribaupierre, professait pour le fabuliste. Si Wrède avait été élève de Pfeffel, Lehr l'aurait su et n'aurait pas manqué d'en parler. N'oublions pas d'ailleurs que Hubert de Pfeffel occupait dès cette époque un poste considérable dans la diplomatie bavaroise, ce qui suffirait à expliquer le respect des alliés pour la mémoire de son oncle.

Passons à Aug. Perier. Il fit ses études chez les Oratoriens de Lyon. Il serait donc de prime-abord étrange de le voir interrompre son éducation pour la poursuivre dans un milieu si différent. Sa présence à Colmar n'est signalée que le premier septembre 1793 (il avait vingt ans), à propos d'une visite à Schoppenvihr, où, détail à noter, il n'est pas encore intime (1). L'école militaire étant fermée depuis juillet 1792,

(1) *Revue d'Alsace* 1895, p. 81.

il n'aurait pu y séjourner que dans les derniers temps de son existence, pour rester ensuite dans la maison de Pfeffel en qualité de simple pensionnaire, comme le fit le jeune comte dieppois de Lamerville. Sinon, il faudrait admettre deux séjours à Colmar, et comment expliquer alors le passage d'une de ses lettres à Pfeffel, passage cité par M. Bloch lui-même : Les moments que j'ai passés auprès de vous *dans les plus grands orages de la Révolution* etc. ?

La présence d'Augustin à Colmar s'expliquera tout naturellement de la manière suivante. Dès le printemps 1793, les passions politiques étaient très surexcitées à Lyon, et un homme aussi clairvoyant que Claude Périer devait prévoir la tourmente qui allait s'abattre sur sa contrée et aviser aux moyens d'éloigner du théâtre de la lutte prochaine ses deux fils aînés, seuls en état de porter les armes. L'issue ne justifia que trop sa prudence. Joseph de Gérando, condisciple d'Augustin, se laissant entraîner dans le mouvement réactionnaire, fut proscrit et erra plusieurs années à l'étranger.

Une autre question, c'est celle de savoir pourquoi le père des jeunes Périer leur désigna comme lieu de refuge l'Alsace, où le danger de la guerre extérieure était aussi imminent que celui de la guerre civile l'était dans le Dauphiné. L'on peut y répondre en rappelant que la France entière était en feu et qu'aucune province n'était exempte de péril. Il se décida sans doute en faveur de Colmar, parceque le nom de Pfeffel était avantageusement connu à Lyon, d'où venaient plusieurs de ses élèves : d'abord un jeune Bonnafoux, puis Jean-Frédéric Schallheimer, amené par sa mère en juin 1784, reparti au bout de deux ans et de nouveau de passage à Colmar en juillet 1788, en compagnie d'un certain Marignié de Cette ; ensuite Adolphe Meyer (1787-90), visité en septembre 1788 par un secrétaire de l'ambassade de France en Suisse, un abbé et un capitaine de la milice bâloise, qui tous trois portaient son nom. Il en vint même de plus loin : Louis-Simon Abauzit fut amené en automne 1782 par les frères Abauzit, négociants, et resta quatre ans,

Nous terminons cette critique par une remarque, que nous suggèrent la note de la page 128 et la fête de famille offerte à

Mme de Montbrison (P. 184). Ceci ne sera pas une rectification — nous en avons déjà mis trop — mais une simple addition, qui consistera à dire que le mariage de M Hell et de Mlle de Montbrison, célébré en août dernier à St-Dié, a fait rentrer une nouvelle descendante de Mme d'Oberkirch dans ce château d'Obernai si bien décrit par elle (Mémoires II, p. 363 5) M. de Hell lui-même descend d'ailleurs également de Mme d'Oberkirch, puisque, comme le remarque M Bloch, son grand-père, l'amiral, était le gendre de Marie de Montbrison, née d'Oberkirch. Rappelons à ce propos la destinée de François-Joseph Hell, né à Landser en 1731, avocat près le conseil souverain et greffier du comté de Montjoie en 1758, puis bailli de ce même comté et de la seigneurie de Landser ; procureur-syndic du Tiers en 1787, député de Haguenau-Wissembourg à la Constituante et membre, depuis octobre 1791, du directoire du Haut-Rhin. C'est dans ces fonctions qu'il fut accusé, comme beaucoup d'autres Alsaciens, de correspondre avec l'étranger, condamné à Paris le vingt et un avril 1794 et guillotiné le même jour.

Après tant de critiques, dont on dégagera certainement la note bienveillante, nous ne quitterons pas le livre de M. Bloch sans indiquer les éloges auxquels il a droit. Outre le charme du style, que nous avons déjà touché, il a, à nos yeux, le grand mérite de faire aimer l'Alsace dans des milieux tout à fait étrangers à notre province. Car il a su, sans s'écarter notablement de la réalité, présenter nos honnêtes compatriotes sous un jour qui plaira même à des Parisiennes. Puis, par certains traits, que nous avons signalés en partie, il montre à l'initié le fond de l'âme alsacienne avec ses préoccupations morales, sa peine à s'écarter de la ligne droite et, par suite, sa maladresse artistique et mondaine. Si M. Bloch veut retoucher son œuvre, il la rendra digne de figurer en première ligne de nos publications alsatiques non scientiques.

F. B. Balzweiler.

DÉPÊCHES

DE

L'ADMINISTRATION CIVILE

XIX[e] SIÈCLE

ALSACE-LORRAINE

(*Suite*) (1)

XVIII

PRÉFECTURE
de
l'Yonne
Cabinet du Préfet

Auxerre, le 25 Mai 1827.

Mon Cher Collègue,

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 de ce mois, laquelle avait pour objet de recueillir des renseignements sur le S[r] Mayer.

Cet individu a quitté la ville de Joigny dans les premières années de sa jeunesse, entraîné avec toute sa famille, par la fortune avantureuse de son père qui, né en Alsace, était venu s'établir dans cette ville, où il a d'abord été portier du Collège, puis Tailleur.

A la première formation de la Garde nationale il spécula sur la vente des effets d'équipement et donna bientôt plus d'étendue à son commerce, s'engagea dans les fournitures militaires et parvint à être chargé de celle de l'armée d'Italie. C'est alors qu'il eut des relations avec Bonaparte qui a couché chez lui à Joigny.

(1) Voy. pp. 117-130 du trimestre Janvier-Fevrier-Mars 1895.

Le sieur Mayer qui savait à peine un mot de français, se trouva tout-à-coup avoir un grand crédit et une fortune considérable : Mais le jeu dissipa rapidement ce qu'il avait acquis et il fut renfermé à Ste Pélagie

Pendant sa prospérité, il rendit beaucoup de services aux gens honnêtes et ne fit jamais de mal à personne quoique lié avec plusieurs représentants du peuple de cette époque.

Le fils a pu recevoir une bonne éducation, son âge l'ayant mis à portée de profiter à cet égard de la situation brillante de son père. Voilà, Monsieur et Cher Collègue les seuls renseignements qu'il soit en mon pouvoir de vous donner sur le compte du Sr Mayer. Je désire qu'ils puissent remplir vos intentions.

Je suis avec une haute considération, Monsieur et cher collègue, votre très humble et obéissant serviteur.

Le Préfet de l'Yonne, Gentilhomme de la Chambre du Roi,

Mis DE GASVILLE.

Je regrette beaucoup, Monsieur et cher Collègue, de ne pouvoir vous donner des renseignements plus précis sur le jeune homme lui-même.

XIX

Ministère de l'Intérieur — 2e DIVISION — Journaux

Paris le 25 juin 1827.

Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur de vous transmettre une ampliation des Ordonnances du roi en date du 24 juin qui ont remis en vigueur les lois des 31 mars 1820 et 26 juillet 1821 relativement aux journaux et écrits périodiques et qui déterminent la mode d'exécution de ces lois.

Vous voudrez bien vous occuper sans délai, de prendre

conformément à l'article 6 de la seconde ordonnance, les mesures qui vous concernent. Vous aurez à me rendre compte des dispositions que vous aurez arrêtées et à me faire vos propositions relativement au traitement des Censeurs.

Agréez, je vous prie, etc.

Le Ministre Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur,

CORBIÈRE.

XX

Ministère de l'Intérieur

DIVISION de police g^le^

1er BUREAU

Paris, le 21 juin 1832.

Monsieur le Préfet, on m'annonce que M. Gand, Inspecteur des forêts et M. Pléville, juge d'Instruction à Thionville, passent pour entretenir de fréquentes relations plus ou moins mystérieuses avec le Vte Bertier de Sauvigny, propriétaire du chatean de Dudelange.

L'opinion publique s'alarme, dit-on, de ces rapports entre un magistrat chargé de rendre la justice et un homme dont la haine contre les institutions libérales est si bien connue,

Je vous prie de me faire savoir ce qu'il y a de fondé dans ces rumeurs et de me mettre à mesure de communiquer à M. le Ministre des Finances au sujet de M. Gand et à M. le Ministre de la Justice en ce qui concerne M. Pléville les renseignements qui vous paraitront intéresser le service du Roi.

Agréez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Pair de France, Ministre de l'Intérieur,

MONTALIVET.

Communiqué à M. Gallois que je prie de me renvoyer cette lettre avec des Renseignements le 23 Juin.

(*A suivre*) Communiqué par M. A. BENOIT.

SOCIÉTÉS SAVANTES

ET

PUBLICATIONS ALSACIENNES DIVERSES

I

On sait que, dans les premières années de l'empire et sous l'impulsion du Ministère de l'instruction publique, il se forma dans les départements un grand nombre de *Sociétés savantes* qui, presque toutes, s'occupèrent très activement de l'histoire artistique, littéraire et scientifique de leur département, de leur région. On sait qu'un comité composé de notabilités académiques, fut institué à l'effet de seconder la marche générale des travaux de la fédération et de présider un congrès annuel, réuni à Paris, dans le but de donner de la vie aux dites sociétés en leur distribuant des encouragements pécuniaires pour les sociétés et des encouragements moraux et honorifiques proportionnés aux mérites des travaux personnels.

Ces sociétés continuent à exister ; mais il semble que l'ardeur n'y est plus aujourd'hui au niveau de celle des premiers temps. Nous lisons en effet les lignes suivantes dans le

compte-rendu de l'une des séances mensuelles du *comité officiel des travaux historiques et scientifiques :*

« M. Delisle entretient la section du Congrès de la Sor-
« bonne, dont les résultats ont été plus satisfaisants que les
« années précédentes. L'ordre du jour annoncé d'avance a
« produit de bons effets, les communications ont été faites
« devant un public plus nombreux et plus attentif ; il eut été
« à souhaiter qu'elles eussent donné lieu à des discussions,
« à des échanges de vues pouvant vivifier le Congrès. »

Les causes du ralentissement auquel il est fait allusion sont d'ordres divers. Ce n'est pas le cas d'en consigner ici un aperçu quelconque. Il faut se borner à dire qu'il serait regrettable que ce ralentissement dégénérât en chômage, aboutissant à l'annihilation et finalement au sommeil pour de bon. Mais on ne laissera certainement pas les choses en venir là : il y a au sein du comité de chaque section des ressources suffisantes pour rétablir la vie là où les tendances au sommeil prennent le dessus.

Quoi qu'il en soit, le comité de la *Section historique et philologique* paraît être sérieusement animé de ces intentions.

Son dernier *Bulletin* qui vient de paraître et qui est sous nos yeux, est un fascicule, Nos 3 et 4, in-8°, de l'imprimerie nationale, et terminant le volume de l'année, de 602 pages. Il renferme les procès-verbaux des réunions mensuelles où se trouvent les mentions de *Demandes de subvention*, *de communications*, *d'hommages faits à la section*, de *Dépôts à la Bibliothèque ou aux archives* et les *Rapports des membres du comité* concernant le classement des dites communications et désignant celles qui sont jugées dignes de paraître dans le *Bulletin officiel*.

Nous ne remarquons, dans ce fascicule de cent quatre-vingt-six pages, rien qui se rapporte particulièrement à notre histoire de l'Alsace.

II

Nous allions en dire autant du Bulletin de la *Société archéologique et historique de l'Orléanais* et de la *Société*

historique et archéologique de l'Orne lorsqu'en parcourant le 1er Bulletin de 1895 de celle-ci, deux lignes. signées Albert Cholet, et un nom de commune ramenèrent, de Normandie en Alsace, nos souvenirs quelque peu étonnés ; les deux lignes sont celles-ci : « *Bien connaître son pays et le faire aimer des étrangers est une des jouissances les plus vives que puisse éprouver un homme de goût.* » Le nom de commune est *Chauffour*. En achevant de parcourir la notice, nous y rencontrons une autre surprise qui nous ramène encore au sud de l'Alsace, c'est-à-dire chez les Rauraques et les Romans. C'est *Christophe*.

En Normandie, *Chauffour* est le nom d'un petit village qui avait une petite église dédiée à *Saint-Christophe* et que M. A. Cholet visite avec un ami auquel il sert de guide pour lui faire admirer la contrée, lui en signaler les curiosités historiques et les noms des principales familles.

En Alsace le nom du village Normand est le nom d'une famille qui, depuis 1648 jusqu'à nos jours. a occupé une belle place dans la vie de notre province. Nous n'avons pas à nous y arrêter parce que l'un de nos collaborateurs aura l'occasion d'en parler plus spécialement. Saint-Christophe, le porte-faix béatifié, est en Normandie le patron de la paroisse de Chauffour. En Alsace il l'était de la Paroisse de Brace, aux premiers temps du christianisme à la *Trouée* de Belfort, comprise dans la *maxima séquanorum* de la conquête romaine et devenue, depuis la décomposition de l'Empire, l'Alsace Rauraque et l'Alsace Romande, y compris l'Ajoie qu'un professeur moderne paraît convaincu de nous avoir révélé.

Si nous faisons ces rapprochements, c'est dans la seule intention de rendre sensible l'influence que les travaux des groupes pourraient avoir au dehors s'ils avaient une publicité autre que celle de la famille officielle où, dès le lendemain de la divulgation, ils sont, en quelque sorte, lettres mortes sur les rayons qui les reçoivent à titre d'échange.

III

Que dirons-nous, en nous plaçant au même point de vue, d'une étude publiée par la *Société archéologique de Montpellier sur le manuscrit G. 1036 des archives départementales de la Lozère, par* P. Gachon, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Montpellier, in-4° de XLIV-76 pages ? — Nous ne pouvons que répéter l'indication qui complète le titre principal : Ce sont quatre pièces relatives au débat du Pape Clément V avec l'Empereur Henri VII.

Dans cette étude sérieuse et approfondie, M. Gachon s'applique à déterminer la date et le caractère de ces pièces et arrive à la conclusion qu'elles sont un corps de doctrines du droit canonique et du droit civil applicables au différend qui s'éleva, au commencement du XIVe siècle, entre la Papauté et l'Empire au sujet du Royaume de Naples, vassal du Pape, et que l'Empereur, avec Robert d'Anjou, attaquaient.

On pensera, sans doute, qu'il serait fort embarrassant de rattacher, par un côté quelconque, à l'histoire del'Alsace-Lorraine, le *codex* commenté par M. Gachon. Cela est vrai, et nous ne voyons d'autre moyen, pour sortir d'embarras, que de jeter un coup d'œil rétrospectif sur ce qui se passait en Alsace quand les docteurs en droit canon et en droit civil réunissaient les documents si intéressants que M. le professeur explique et que la *Société archéologique de Montpellier* a eu la louable attention de publier.

A la fin de décembre 1306, Frédéric de Lichtemberg évêque de Strasbourg — en français, Frédéric de Clermont — venait d'être enterré dans la cathédrale, chapelle Saint-Jean-Baptiste, à côté de son frère Conrad.

La mort de Frédéric fit naître au sein du chapitre qui devait élire son successeur, des cabales qui « *ouvriront* — dit Grandidier, œuv. hist. inéd. t. 4, p. 81 — *la porte aux prétentions des papes*.

Réuni le 21 décembre 1306, le chapitre partagea ses voix sur quatre candidats qui, tous, persistèrent à se considérer élus et dont chacun usa de tous ses moyens pour faire confirmer son élection. Deux de ces élus se rendirent même à Lyon

auprès du Pape *Clément V*, pour solliciter cette confirmation, tandis que les autres la sollicitaient de l'Empereur, qui était alors Albert, petit-fils de Rodolphe de Habsbourg. Craignant que cette dissention causât des troubles, Albert dépêcha son chancelier, *Jean*, prévôt de Zurich et évêque d'Aichstett, avec *Philippe de Rathsamhausen*, abbé de Pairis, vers Clément V, pour proposer la confirmation au profit d'Ochsentein, l'un des quatre candidats. Mieux avisé, paraît-il, Clément V nomma Evêque de Strasbourg, *Jean*, le chancelier de l'empereur, évêque d'Aichstett et, à la place de celui-ci, l'abbé de Pairis, Philippe de Rathsamhausen. — *C'est la première fois*, dit encore Grandidier, que l'autorité pontificale se substitua au droit d'élection, grâce à l'anarchie qui règnait au sein des électeurs ou chanoines composant le chapitre de Strasbourg.

Le droit canon domine ici le droit civil et nous ne cherchons pas si, dans le codex, le cas est prévu. Il suffit de dire que l'Empereur approuva, que le peuple battit des mains sans se préoccuper de l'avis du chapitre et sans se douter que, peu de temps après, l'Empereur Albert serait assassiné par son neveu et remplacé par Henri VII, que le code étudié par M. Gachon met en face du même Clément V, à propos du royaume de Naples, menacé par Henri et Robert d'Anjou.

Il serait intéressant de relater ici les actes qui suivirent en Alsace-Lorraine sous le règne d'Henri VII et l'Episcopat de l'évêque Jean, tels que l'échange avantageux pour l'évêché de diverses localités et la donation à l'évêque des Juifs, de l'un et l'autre sexe, de Molsheim, Rouffach, Soultz etc., etc. Mais cette note est déjà longue et suffisante, pensons nous, pour justifier les raisons qui nous ont engagé à l'écrire.

IV

Nous serons encore dans la région des sociétés savantes en disant un mot des *Annales de l'Est, Revue trimestrielle publiée sous la direction de la Faculté des Lettres* par la Maison Berger-Levrault et Cie à Nancy, avec le concours du

Ministre de l'Instruction publique. In-8° de 644 pages pour 1895.

Cet'e Revue, bien imprimée, en est à sa neuvième année. Elle contient d'excellents travaux classiques et fait en même temps de fréquentes incursions historiques sur le terrain de l'Alsace-Lorraine. En ce moment, elle a sur le chantier la chronique du peintre J.-J. Walter de Strasbourg, écrite en allemand et traduite en français par M. le professeur Rodolphe Reuss ; puis les notes de feu Ch. Schmidt sur les seigneurs, les paysans et la propriété rurale en Alsace au moyen-âge, puis une notice sur l'école militaire de Pffel à Colmar et encore de bons articles de critique historique et littéraire des publications modernes se rattachant à l'Alsace et à la Lorraine particulièrement.

V

Il y a, à la bibliothèque de Nancy, un manuscrit de l'Abbé Grégoire, le Conventionnel, qui était resté inédit lorsque, en 1895, M. Arthur Benoit jugea convenable d'en célébrer le centenaire en le faisant arriver au jour. Il forme une brochure intitulée : *Promenade dans les Vosges, par l'Abbé Grégoire, publiée pour la première fois et annotée par Arthur Benoit, membre correspondant de la Société d'Emulation des Vosges*. Epinal, imprimerie Vosgienne, 9, rue de la Calandre, 1895, in-8° de 56 pages.

Ici encore on est dans la sphère des sociétés savantes dont Epinal est l'un des plus anciens centres. La vie intellectuelle n'avait pas attendu l'impulsion engendrée par le coup d'Etat pour donner des preuves de son existence, de son activité : le bulletin des années pendant lesquelles Oberlin du Ban de la Roche y avait sa place sont là pour le prouver. Grégoire y touche de près et il faut louer M. A. Benoit de nous en avoir fait souvenir. Il faut lire les cinq pages d'introduction avant de se mettre en mouvement pour la promenade que l'on ne regrettera pas d'avoir faite avec le Conventionnel et son agréable *Cicerone*.

VI

Une nouvelle plaquette n° V de M. A. M. P. Ingold nous ramène : *Aux correspondants de Grandidier.* Cette plaquette est in-8°, d'un format plus grand que les précédentes. Elle se compose de trente-sept pages sur beau papier et sort de l'imprimerie de F. Sutter et Cie de Rixheim. On la trouve chez Henri Huffel, place neuve, à Colmar et chez A. Picard et fils, 82, rue Bonaparte à Paris.

Il n'y a que trois lettres de Dom François-Clément, bibliothécaire des Blancs-Manteaux, à Grandidier. C'est peu, mais M. A. M. P. Ingold y ajoute un appendice de dix-sept lettres du même Mauriste, Dom-Clément, à Martin Gerbert, prince-abbé de Saint-Blaise de la Forêt-Noire.

Il va sans dire que chacune de ces lettres est précédée ou suivie d'un commentaire de leur dévoué et compétent éditeur.

VII

Une prétérition, sans doute involontaire, commise en 1893, dans les *Annales de l'Est*, par M. Thiaucourt, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, nous vaut, de la part de M. Paul Ristelhuber de Strasbourg, la publication d'un document intéressant et qu'il produit sous ce titre : *Histoire de la formation de la bibliothèque municipale créée à Strasbourg en 1872, par P. Ristelhuber.* — Brochure in-12 de trente-six pages, imp. de Ch. Schlæber, 257, rue Saint-Honoré Paris. — Champion, éditeur, 9, quai Voltaire. Belle édition en cicéros et sur papier vergé. Prix, 2 francs.

On se souvient qu'après le bombardement si intelligent de l'artillerie des assiégeants de 1870 et l'incendie des richesses accumulées dans la bibliothèque de la ville, l'autorité municipale institua une commission chargée de recevoir tout ce qui pourrait être offert à titre gracieux et d'acquérir tout ce qu'elle jugerait utile pour rendre à la ville, non ce

qu'elle avait perdu, mais pour remplacer, à quelques égards, ce que les bombes avaient anéanti. A partir du 29 février 1872 jusqu'au 20 janvier 1873, cette commission tint vingt-quatre séances, si nous comptons bien ; ce sont les procès-verbaux de chacune de ces séances qui sont reproduits dans la brochure dont il est question. On y a ajouté le catalogue des manuscrits déposés à la même commission durant la période indiquée plus haut. – Il y a dans la reproduction de ces documents quelques détails utiles à consulter pour qui voudra, un jour ou l'autre, esquisser notre histoire littéraire contemporaine.

M. Paul Ristelhuber était membre de la commission et de plus l'un de ses deux bibliothécaires. Ce fait et la prétérition accusée plus haut, ont suggéré à M. Ristelhuber la première ligne de l'introduction à la brochure ; elle est ainsi conçue : « Ce qui se sait le moins, ce qui s'oublie le plus vite, c'est « l'histoire contemporaine ». Ce qui veut dire : Donnez à chacun ce qui lui appartient et il nous le dit en latin, *suum cuique*, pour être mieux compris. M. Ristelhuber a raison.

VIII

Petite collection alsacienne, voilà un titre qui ne saurait déplaire parce qu'il est modeste et sans prétention. Ce n'est pas une spéculation de librairie en vue des écoles communales comme il nous souvient d'en avoir aperçu, qui ont fait une assez piètre besogne dans les voies de l'enseignement primaire, mais qui ont donné des satisfactions sonnantes et honorifiques à de maigres plumitifs. Il s'agit ici de travaux sérieux, publiés dans divers recueils et auxquels on a voulu assurer une autonomie au moyen d'un tirage à part, à un petit nombre d'exemplaires, de manière à former la charmante petite collection dont la place est assurée déjà sur beaucoup de nos rayons alsatiques. Le fascicule que nous aimons à signaler est la biographie du *Général Fruhinsholz* (1769-1823) par Ch. Nerlinger, archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale et notre distingué collaborateur. Brochure in-12° de 31 pages sur papier vergé, avec un

superbe portrait du général. Paris, imprimerie Charles Schlæber, 257, rue Saint-Honoré, 1895.

« Jean-Georges Fruhinsholz naquit à Schiltigheim, près de Strasbourg le 29 mars 1763. Il était fils de Jean-Georges Fruhinsholz et de Anne-Marie Oberdoerfer. » Son biographe le suit dans toute sa carrière militaire, commencée en juin 1790 pour finir à la Restauration, 1816, et mourir en non activité le 31 décembre 1823. — Honorable petite page ajoutée à l'histoire patriotique et militaire de l'Alsace.

IX

Grâce à la persévérante initiative de son Président, on ne chôme guère à la *Société philomatique Vosgienne* de Saint-Dié. Deux extraits de ses travaux de 1895 nous arrivent et ont pour objet, le premier : de compléter et en même temps de rectifier la biographie du général Haxo dont la *Revue* a déjà fait mention, pages 125 à 127 de 1895. Le second est intitulé : *Saint-Dié pendant la guerre de 1870-71*, fascicule de 84 pages in-8° de la typographie et lithographie Humbert, Saint-Dié, 1895.

Déjà clair-semés sont les témoins actifs des évènements que notre « vieux collaborateur et ami » fait revivre dans la mémoire des contemporains. Ce n'est pas sans émotion que l'on prend connaissance de certains faits, de certaines pages de la relation dont nous n'indiquerons que très sommairement les principaux points de départ.

M. Bardy pense qu'au vingt-cinquième anniversaire de l'année terrible il est bon de faire connaitre les évènements locaux dont on a été le témoin. En second lieu, il n'est pas inutile de signaler le désarroi de l'opinion publique ou des esprits dans les premiers moments. En troisième lieu, il n'est pas indifférent de prendre note du sentiment éveillé chez les habitants par la proclamation de la République en ces circonstances. Les Francs-tireurs, les Vosges envahies, Le Combat de Nompatelize, Après la Bataille, Quatre jours d'occupation et enfin quelques remarques concernant les nouvellistes sont les sujets qui remplissent les excellentes pages de la brochure qui nous occupe pour clore notre premier recensement trimestriel de 1896. FRÉDÉRIC KURTZ.

HISTOIRE
SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE
DE L'ALSACE

Un des premiers et des plus estimés collaborateurs de la *Revue d'Alsace*, feu M. Charles Schmidt, professeur émérite de la faculté de théologie de Strasbourg, a laissé de nombreuses notes qui ne doivent pas demeurer inédites. Son fils, pasteur à Paris, ne pouvait manquer de se souvenir que M. Schmidt affectionnait particulièrement la *Revue* et qu'à partir de 1854 (p. 241) jusqu'en 1876 (p. 59), il lui fit des communications nombreuses et fort appréciées du monde studieux, non seulement de l'Alsace mais d'audelà de ses frontières.

La *Revue* aussi en a gardé mémoire et s'estime heureuse de pouvoir aujourd'hui encore ouvrir tout au large ses colonnes aux matériaux que M. Schmidt fils veut bien lui offrir pour continuer, dans la mesure possible, l'œuvre de son père. Voici provisoirement la première liste de ces matériaux inédits, avec l'indication spéciale de leur objet.

NOTES SUR :

1. Les Chroniqueurs, Ellenhard, Closener, Kœnigshofen.
2. Le dominicain. Jean de Dambach,
3. » Jean de Sturngasse,
4. » Nicolas de Strasboug.
5. » Pierre d'Andlau, jurisconsulte.
6. » Maître Altswert, poëte.
7. » Jean Burkard, maître des cérémonies du pape.
8. » Maître Ingold,
9. » Jean Lichtenberg, astrologue,
10. » Jean Sapidus.
11. » Otton Brunfels.
12. » Jacques Spiegel, secrétaire des empereurs Maximilien, Charles V, Ferdinand.

Nous commençons donc la publication de ces matériaux par les trois chroniqueurs qui occupent la première place de la liste. — J. Liblin.

LES CHRONIQUEURS

ELLENHARD, CLOSENER, KŒNIGSHOFEN

I. ELLENHARD (1)

Ellenhard n'est pas le premier en date des chroniqueurs strasbourgeois ; il n'a fait que donner une nouvelle impulsion à notre historiographie ; il mérite donc une place dans notre histoire littéraire du moyen âge.

Il appartenait à une vieille famille patricienne, dont l'ancien nom, *ante monasterium*, rappelait la situation de sa maison près de la cathédrale. Il y a eu des *Hausgenossen*, dits *ante monasterium* contemporains d'Ellenhard(2). M. Kindler suppose que cette désignation fut abandonnée plus tard, pour être remplacée par le prénom d'un membre de la famille qui, vers la fin du XIIIe siècle, s'était illustré par la part qu'il avait prise à la guerre des Strasbourgeois contre leur évêque et par la relation qu'il en avait fait faire(3). Très estimé de ses concitoyens pour son instruction, pour la sagesse de ses conseils pour son zèle patriotique pour tout ce qui intéressait la ville, il fut chargé en 1262 par le magistrat de la garde d'une des

(1) Voir la notice de L. Schnéegans dans le *Code historique*, celle de Hegel, dans les Strasb. Chroniken, T. I. p. 53, surtout celle de l'abbé Grandidier «sur un manuscrit intéressant », dans l'Almanach d'Alsace de 1785, p. 298, etc.

(2) *Cuntzemannus ante monasterium, Husgenosse* 1266 ; *ejus filii Johannes, Cuntzemannus, Waltherus, Husg.*, 1266, 1283.

(3) *Das goldene Buch von Strassburg* ; Wien 1885, p. 71.

portes, quand les bourgeois sortirent pour attaquer les chevaliers de l'armée de l'évêque Walther de Gerolsdeck. Il était un des *Pfleger* de l'Oeuvre Notre Dame et un de ceux des prébendes du S. Esprit, distribuées chaque dimanche à des pauvres des paroisses de la cathédrale et de l'église de S. Martin (1). Il habitait avec sa femme Gisèle la maison *zur Kenen (zur Kanne)*, formant alors le coin de la rue Mercière actuelle du côté de la cathédrale. Le 17 novembre 1291 le chevalier Burkart Spender lui loua, ainsi qu'à sa femme, ladite maison pour 8 onces par an et 2 chapons ; après leur décès la maison dut passer à l'Oeuvre Notre Dame (2). Ce fut vers cette époque qu'il engagea le notaire épiscopal Gottfried d'Ensmingen à réunir pour lui dans un volume des copies de divers traités théologiques et historiques, entre autres une relation de la guerre de 1262. Ce volume, qui fut enlevé de Strabourg, on ne sait par qui, fut découvert de nouveau en 1776 par un savant de Prague, François Martin Pelzel, dans la bibliothèque du comte Kolowrath, à Brzesk en Pologne. L'année suivante il en publia les pièces hitoriques sous le titre de *Magni Ellenhardi chronicon quo res gestae Rudolphi Habsburgü et Alberti Austriaci egregie illustrantur ex codice membraneo coaevu.* Depuis lors cet ouvrage ne fut plus appelé que *Chronicon Ellenhardi.* Pelzel s'empara du manuscrit et le vendit à l'abbé-prince de S. Blaise dans la Forêt-Noire, lequel le communiqua à Grandidier, qui en fit le sujet d'une notice mentionnée plus haut. S. Blaise ayant été sécularisé en 1808, le manuscrit parvint au couvent de S. Paul en Carinthie. C'est là qu'il fut retrouvé par Jaffé, qui le comprit dans les *monumenta, scriptores,* T. XVII, p. 17 et suiv. Une des pièces les plus intéressantes est celle qui traite de la guerre contre Walther de Geroldseck ; elle fut publiée par Strobel, sous le titre de *De conflictu in Husbergen,* Strasbourg 1841. M Wigand a fait paraitre la pièce en 1876 sous

(1) Pas de *l'église* du S. Esprit, comme dit L. Schnéegans. On voit par un réglement de 1353 que ces prébendes, fondées jadis par quelques bourgeois, consistaient en un certain nombre de miches de pain. Archives des hospices, tiroir 3, liasse 5.

(2) Archives de l'Oeuvre Notre Dame, *Stadtbuch* f° 40 b.

le titre plus approprié de *Bellum Waltherianum*. C'est une relation très animée, dont l'auteur ne parait pas avoir été Gottfried d'Ensmingen lui-même ; on croit qu'il n'a écrit que quelques autres pièces de sa compilation (Hegel, 1, 55). (1)

En 1295, Ellenhard et sa femme Gisèle firent don à l'Oeuvre Notre Dame de leur maison, en s'en réservant la jouissance ; le 6 décembre 1302, il la loua à titre emphytéotique à Nicolas de Wange, à sa femme Sophie et à leurs héritiers, pour 8 onces et 2 chapons par an (2). Enfin, en 1303, il fonda son anniversaire et celui de sa femme ; il mourut le 13 mai 1304.

De même qu'on l'avait surnommé le Grand, pour le distinguer d'autres membres de la famille, on trouve de ses descendants qui sont qualifiés d'après leur taille : *Johannes, dictus der lange Ellenhard,* et son fils également *der lange Ellenhard,* le premier mort en 1388, le second vers 1399.

24 octobre 1894.

---

2. CLOSENER (3)

Fritsch (Fréderic) Closener, qui ouvre la série des chroniqueurs allemands de Strasbourg, était, comme Ellenhard, membre d'une famille patricienne dont le généalogiste Luck, dans un de ses volumes, brûlés en 1870,

(1) Voir aussi *Chronique de G. d'Ensmingen,* publiée et annotée par Liblin. Strasbourg 1863.

(2) Archives de S. Thomas, Corps des pensions.

(3) Voir Strobel, *De Friderici Closneri presbyteri argentinersis chronico germanico.* Arg. 1829. — Les notices dans le code historique, p. 9 et suiv, et de Hegel.

avait réuni un assez grand nombre depuis le commencement du 14e siècle jusque vers le milieu du 15e. Son nom était écrit tantôt Closener (*Kleusner*), tantôt Closemen ; cette dernière forme ne voulait pas dire *homme* habitant une *close* ou *cluse* ; c'était une appellation amicale comme Fritscheman, Kuntzeman, Peterman. Le chroniqueur était fils du bourgeois Sifried et de Marguerite Spirer. Il fut d'abord vicaire au grand chœur ; (1) comme tel, il fit un vocabulaire latin-allemand dont Kœnigshofen s'est servi dans la suite pour le sien. Plus tard il obtint la prébende de l'autel de Se Catherine. En 1362, un bourgeois notable, Jean Twinger, qui fut un des Stettmeister, l'engagea à traduire la relation sur la guerre contre l'évêque Walther de Géroldseck, qu'on attribuait à Gottfried d'Ensmingen ; Closener, qui travaillait à une chronique allemande, y inséra sa traduction ; il l'acheva le jour même où, à Strasbourg, on éprouva une secousse de tremblement de terre. Deux années après, il rédigea un *Directorium chori*, où il rappelait les anciennes coutumes et cérémonies usitées à la cathédrale ; ce recueil, approuvé par l'évêque et le doyen, fut déposé aux archives du chapitre.

Sa chronique ne commence pas, comme c'était généralement l'usage, par la création du monde ; Closener n'annonce que l'intention de raconter l'histoire des papes, dont le premier a été Jésus-Christ, et celle des empereurs. Il suit principalement les chroniques d'Ellenhard, du dominicain polonais Martin de Troppau et d'Eike de Repkow, qu'on avait traduit en haut-allemand. Cette partie ne nous apprend rien de bien nouveau. Il n'en est pas de même de la seconde, qui est avant tout consacrée à Strasbourg. Plus indépendant de ses prédécesseurs, Closener, après avoir inséré sa traduction du *Bellum Waltherianum*, rappelle beaucoup de souvenirs personnels, sur les changements politiques survenus dans sa ville natale, sur la fondation d'églises, sur les incendies, sur la persécution des Juifs. Le morceau le plus remarquable de cette seconde partie est celui sur l'arrivée des Flagellants à Strasbourg en

(1) *Fritscho Closener, capellanus altaris b. Mariae Virg. sub ambone in eccl. Arg.* (Protoc. des domin. Arch. des l'hôpital, vol. 107, fo 60 a)

1349. Closener est le seul des chroniqueurs du 14[e] siécle qui nous donne le texte de leur sermon et de leurs chants.

La Chronique, qui avait été conservée à la maison de l'Oeuvre Notre Dame, en avait disparu dès avant la Révolution ; elle manquait déjà du temps de Schœpflin. Plus tard, on prétendit qu'elle avait été retrouvée à Linz, sans qu'on sache comment elle était arrivée en Bohème ; on en fit l'acquisition pour la bibliothèque nationale de Paris. C'est là que M. Strobel en fit une copie qu'il publia dans la *Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgard* 1842 ; il y ajouta une préface et une autre du professeur Albert Schott sur la correction du texte. Une nouvelle édition se trouve dans le *Code historique et diplomatique de Strasbourg*, mais elle n'est guère satisfaisante ; les éditeurs ont eu l'idée, pour le moins singulière, de ne donner que des fragments de Closener et de Kœnigshofen relatifs à l'Alsace, en négligeant tout le reste ; l'édition de Hegel est faite d'après une méthode plus scientifique ; elle donne le texte tout entier.

---

3. KŒNIGSHOFEN (1)

Kœnigshofen est le plus connu, le plus populaire de nos anciens historiens ; il n'y a pas de vieux Strasbourgeois qui ne possède sa Chronique dans l'édition de Schilter.

Kœnigshofen est né en 1346, mais il n'a pas été noble,

(1) *Jacobum Twingerum Regiovillanum vulgo Jacobum de Kœnigshoven, praeside J. J. Oberlino... S. Fr. Hollænder solenni eruditorum examini submittit.* Argent. 1798 4°.

Voir les notices de L. Schnéegans dans le Code, p. 21 et suiv. et de Hegel, T. I. p. 156 et suiv.

comme on l'a cru ; il a bien existé une famille de chevaliers de Kœnigshofen, mais il y a eu aussi des bourgeois, qui n'étaient appelés ainsi que parce qu'ils habitaient le village de ce nom, sorte de faubourg de la ville dépendant de la paroisse de Se Aurélie. Ses parents étaient Fritsch de Kœnigshofen et sa femme Metze. Ils avaient un second fils, Jean, boulanger au dit village. Le fils de celui-ci, Nicolas, légua sa propriété à son oncle Jacques, alors chanoine (1) ; ce dernier fit ériger en mémoire de ses parents une table de pierre dans l'église de Se Aurélie *juxta novam statuam* (2). Ces faits, ainsi que le sceau du chroniqueur, qui ne porte pas d'armoiries mais une simple étoile avec cette légende : *S. (sigillum) Jacobi Twinger presbiteri,* (3) prouvent assez qu'il n'a pas été noble. Généralement le nom de Twinger est joint à celui de Kœnigshofen ; on se demande pourquoi. Le stettmeister Jean Twinger l'engagea à entreprendre sa chronique ; était-il son parent ? Dans un passage de son texte latin, Kœnigshofen l'appelle *dominus meus generosus*, ce qui n'indique pas un rapport de parenté ; mais alors pourquoi se donne-t-il tantôt le nom de *Jacop Twinger von Kœnigshoven*, tantôt celui de *Jacobus dictus de Kœnigshoven nuncupatus Twinger* ? C'est là une question qui n'est par encore éclaircie ; on ne peut que supposer que le stettmeister Twinger a été le patron, le protecteur du chroniqueur, et qu'il lui avait permis de se servir de son nom. D'ailleurs, dans sa grande Chronique allemande, il ne s'appelle plusieurs fois que *Jacob von Kœnigshoven*.

Ordonné prêtre en 1382, on le trouve en 1386 comme recteur de l'église de Drusenheim et en 1394 comme notaire apostolique et impérial (4) ; en 1395 il fut élu chanoine de S. Thomas.

(1) Communication de M. Kinder à la Société des monuments, d'après un document des Archives des hospices. V. *Bulletin*. Séance du 28 août 1876.

(2) J'ignore quelle est cette statue. — Nécrologie de Se Aurélie (brûlé).

(3) Arch. de S. Thomas, Statuts no 37, 24 avril 1408, 2 exemplaires.

(4) Un prébendier de la cathédrale et un sigillateur de l'évêque, appelés l'un et l'autre Jacques, ont été confondus à tort avec le chroniqueur, V. Hegel I., p. 59.

Avant de parler de ses ouvrages, continuons sa biographie, en disant d'abord ce qu'il a fait pour le chapitre de S. Thomas. Il a déployé une activité prodigieuse pour ce collège, qui lui témoigna sa reconnaissance en l'honorant, dans l'épitaphe qu'il lui fit poser, de la qualité de *fidelis canonicus*. Il a mis en ordre les archives, il a recopié, d'après les chartes originales, les parties manquantes des livres saliques ; il a ajouté à l'un de ses livres une histoire de l'église de S. Thomas ; il a dressé le catalogue de la bibliothèque du chapitre, qui ne se composait alors que d'un petit nombre de livres théologiques, philosophiques et canoniques et de quelques poèmes latins ; il a écrit les comptes de la fabrique et s'est occupé de la reliure et de l'enluminure des livres liturgiques employés par les chanoines ; en un mot, il a été le chanoine le plus fidèle durant toute sa vie. Ajoutons encore qu'il a trouvé le temps, en 1396, d'être un des *Pfleger* de l'hôpital de Phyna, et en 1411 celui de la chapelle de S. Gall, lesquels deux établissements dépendaient de S. Thomas. Après avoir fait, le 15 avril 1410, une donation au chapitre d'une rente de 2 florins d'or sur la ville de Strasbourg, à partager entre les chanoines et les prébendiers, chaque année lors de son anniversaire, il mourut le 27 décembre 1420. Il avait habité la maison canonicale dite *Zum Hanekrot* (du chant du coq), place S. Thomos, 9. Son épitaphe existe encore dans l'église.

Comme écrivain Kœnigshofen n'a pas montré moins de zèle que comme membre du chapitre. On est étonné de tout ce qu'il a produit dans un temps relativement court; il avait écrit, copié et recopié plusieurs ouvrages, sans compter ses travaux pour les archives. Outre ses Chroniques, il a laissé un vocabulaire latin-allemand, qui n'a jamais été imprimé et qui a péri en 1870. Bien qu'il soit postérieur aux deux chroniques allemande et latine, nous nous en occuperons d'abord, les chroniques exigeant de plus amples développements. Il fut écrit par Kœnigshofen, de sa propre main, en 1399, et il en fit lui-même une copie en 1408. Dans la préface il nous apprend qu'il s'est servi surtout du vocabulaire de Closener, en le complétant à l'aide de divers autres ouvrages, parmi lesquels il cite le *catholicon* de Jean

de Balbis, le *biber derivationum* d'Ugution (Kœn. écrit Huwicio) de Pise, le *Vocabularius* de Guillaume Breton, etc. Ceux-ci lui ont fourni les termes latins, auxquels il s'est borné à ajouter les significations allemandes. Son désir a été de se rendre utile aux enfants en leur expliquant « le sens laïque ou maternel des mots d'après l'usage de notre patrie, sans s'arrêter ni à la dérivation ni à la déclinaison des vocables » ; il prie les hommes plus savants de corriger son ouvrage s'il y trouvent des fautes .— On peut supposer qu'il avait été chargé un jour de l'instruction des *scholares* de S. Thomas, et que c'est pour eux qu'il a composé son vocabulaire.

La Chronique latine, écrite à une époque où il n'était pas encore prêtre, ne se compose que d'extraits de divers ouvrages, tels que les *Origines* d'Isidore de Séville, le *Speculum hisoriale* de Vincent de Beauvais, les Chroniques d'Ellenhard, d'Albert de Strasbourg, de Martin de Pologne, le tout disposé de manière à former une histoire des papes, des empereurs, et de la ville de Strasbourg. M. Hegel, I, p. 171, suppose, non sans raison, que ce n'est là qu'un travail préparatoire, une collection de matériaux destinés à servir à la Chronique allemande. Kœnigshofen entreprit celle-ci en 1382 ; en 1386 il en fit un extrait, qui est le texte publié par Schilter ; en 1400 il revint à la Chronique de 1382, en la développant, en la complétant et la conduisant jusqu'à peu avant sa mort. Il la fit précéder d'une préface, dans laquelle il exprime ses sentiments patriotiques de bourgeois de Strasbourg : « on trouve en latin beaucoup de livres qui parlent d'empereurs, de papes, de rois et d'autres princes et seigneurs, et des choses mémorables qu'ils ont faites ou qui sont arrivées de leur temps ;mais en allemand il n'en existe guère de cette espèce, et pourtant les laïques intelligents aiment autant à lire de ces choses que les clercs cultivés, et puis on a plus de plaisir à s'instruire de ce qui est nouveau que de ce qui s'est passé jadis, et c'est des guerres et d'autres faits curieux qu'on a le moins écrit. C'est pourquoi je me propose d'écrire en allemand les choses qui me paraissent avoir un intérêt pour tous, notamment celles

qui se rapportent à Strasbourg, à l'Alsace et aux contrées voisines » (1).

Il suit principalement Closener, mais remonte plus haut que lui ; il commence par la création du monde. A propos d'Adam et d'Ève, il fait une observation assez plaisante : le premier homme fut formé de la poussière de la terre, la première femme, d'une côte ; mettez dans un sac de la terre, dans un autre des os, remuez-les, le dernier fera certainement plus de bruit que le premier, et voilà pourquoi les femmes sont bavardes. (2) Malgré quelques erreurs de chronologie, malgré les fables et les contes qu'il mêle à son récit, malgré les libertés qu'il prend dans l'emploi de ses sources, les altérant et les combinant arbitrairement, il raconte les faits avec clarté, sans aucune emphase, et dans un langage qui, aujourd'hui encore, est fort compréhensible pour un Strasbourgeois. (3)

Ces qualités assurèrent le succès de sa Chronique ; on en fit des copies nombreuses, toutes avec plus ou moins d'additions ; le prof. Hegel en cite 51 dans diverses bibliothèques. Cependant le manuscrit le plus authentique, il ne l'a pas connu ; il n'avait pu se servir que de ceux de notre bibliothèque, qui aujourd'hui n'existent plus ; ils ont été heureusement remplacés par celui qui jadis avait été déposé au *Frauenhaus*. Geiler de Kaiserberg a parlé de ce manuscrit dans plusieurs de ses sermons, (4) Schilter y renvoie presque à chaque page de son

(1) Sur les sources de Kœnigshofen, V. Hegel, T. I. p. 175.

(2) « *Warumb frowen me klaffent danne man. Also bald Adam beschaffen wart, do fürte in got in das paradys; darinne entslif er zahant, wan er jung was, und do nam ime got ein rippe us der siten und mahte darus Eva ; darumb het noch ein ieglich man eines rippes minre denne eine frowe ; hievon ist nût unbillich, do frowen bynander sint, ob sü me redent und klaffent denne die manne, wenn die frowe ist züm ersten us eime rippe und beyne beschaffen und der man us erden also wi ist geseit ; der nü lützel beine düt in einen Sag und in reget unde schuttelt, so tœnet es me danne der in vol erdun stiesse* ». Hegel, I. p. 235.

(3) Sur l'influence de Kœnigshofen sur l'historiographie allemande au 15e siècle, voir Hegel, T. I. p. 124 et suiv.

(4) « *Lisz die Chronik, die uffunser Frauen husz leit* ». *Narrenschiff*, fo 75 ; *Brœsamlin*, fo 12. Etc.

édition, Oberlin l'a décrit dans sa dissertation, citée plus haut (1) ; depuis lors il avait disparu. Il n'a été retrouvé que de notre temps. Je me trouvais un jour à la bibliothèque du Grand Séminaire ; M. l'abbé Korum, qui était alors supérieur de cet établissement, me montra dans une armoire spéciale un beau manuscrit sur parchemin dont je reconnus aussitôt l'écriture pour celle de Kœnigshofen ; j'avais vu celle-ci trop souvent aux archives de S. Thomas pour qu'il pût me rester aucun doute. Après avoir tourné quelques pages, je me persuadai que j'étais en présence du manuscrit de l'Oeuvre Notre Dame. Quand M. l'abbé Dacheux eut succédé à M. Korum, je lui fis part de mon idée ; il en fut tellement frappé qu'il soumit le volume à un examen qui confirma pleinement ma supposition et dont il publia les détails dans le Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques (2).

La plus ancienne édition, peu connue, fut faite in f°, sans l. ni d., probablement à Augsbourg, chez Jean Bæmler, vers 1476 ; elle ne donne que les 3 premiers chapitres du texte, traduits dans le dialecte d'Augsbourg. Puis vinrent : *Die ælteste teutsche so wol allgemeine als insonderheit Elsæssische und Strassburgische Chronik von Jacob von Kœnigshoven... Zum ersten mal herausgegeben von Dr Joh. Schilter*, Strassb. 1698, 4°, *mit supplementen.*— Hegel, *Die Chroniken der oberrheinischen Stædte. Strassburg.* Leipzig, 1870 ; 2 vol. — Code historique et diplomatique de Strasbourg. Strasb. 1843, 4°.

31 Oct. 1894.

(A suivre). Ch. Schmidt.

---

(1) V. p. 7, note 1.

(2) Etude sur un manuscrit de la Chronique de Kœnigshofen, avec 4 planches photogr. Bulletin, t. XII, et Tirage à part. — C'est depuis 1836 que le volume appartient au Grand Séminaire.

A TRAVERS LE PASSÉ

SOUVENIRS D'ALSACE

PORTRAITS, PAYSAGES

(Suite) (1)

XXV

Agape démocratique. — Cavaignac et Bonaparte. — Les timbres-poste. — Émeutes. — Crémieux à Altkirch. — Réaction. — Le peintre Dauphin. — Fondation de la « Revue d'Alsace ». — Charles Cassal.

La constitution républicaine venait d'être votée, dans le courant de l'automne, par la Chambre, et sa proclamation solennelle, le 19 novembre 1848, devait être l'objet d'une nouvelle fête populaire. Cette fois on organisa un banquet monstre dans la salle de la halle et le prix en fut fixé à 1 fr. 50 seule-

(1) Voy. pp. 436-465 du trimestre Octobre-Novembre-Décembre 1895 et pp. 24-60 du trimestre Janvier-Février-Mars 1896.

ment pour le rendre tout à fait démocratique. Bien que le gigot aux pommes de terre formât la partie capitale du menu, d'où le champagne, boisson trop aristocratique, était exclu et pour cause, l'hôtelier chargé du repas, ne dut pas faire grand bénéfice sur les trois cents convives de cette agape de prolétaires. L'entrain et la bonne humeur suppléaient à l'absence de plats distingués et il y eut une grande consommation de discours et de toasts patriotiques, en guise de dessert.

L'agitation recommença en 1849 lorsqu'il s'agit de nommer le président de la république. Le général Cavaignac, qui avait eu le pénible rôle de réprimer la terrible insurrection de juin, était le concurrent de Louis-Napoléon Bonaparte. A Altkirch même, presque tout le monde vota pour Cavaignac, mais on prévoyait, dans les campagnes, une forte majorité en faveur du neveu de l'empereur qui avait pour lui le souvenir de la légende napoléonienne restée vivace dans notre pays frontière.

Tous les honneurs pleuvaient sur mon ami Charles Cassal. Député, maire et membre du conseil général, il ne tarda pas à gravir les flancs de la Montagne dans une Chambre de plus en plus houleuse. Le parti bonapartiste, aidé du clan réactionnaire de toutes nuances, s'appliquait comme le termite à miner sourdement l'édifice encore peu solide du gouvernement républicain. En prenant possession de la présidence, le prince Louis prêta solennellement serment à la Constitution. Les ouvrages, empreints de libéralisme et de théories sociales, qu'il avait écrits à la prison de Ham, l'avaient entouré d'un certain prestige.

* * *

En 1849 les timbres-poste firent leur première apparition en France. L'Angleterre et la Belgique nous avaient précédé dans l'application de cette nouveauté qui eut une influence prodigieuse sur la multiplication des correspondances. Jusque là l'administration des postes avait imposé des taxes énormes au transport des lettres. La France était divisée en zônes dont Paris était le centre. A mesure que les cercles de ces zônes s'éloignaient de Paris, la taxe augmentait. Ainsi une lettre partie d'un point quelconque de l'Alsace pour Paris, payait

70 centimes ; pour Nantes ou pour Rennes 1 franc, si je ne me trompe ; pour Brest, Landerneau ou Paimpol, 1 fr. 30. C'était abusif, et l'on comprend combien peu cet état de choses purement fiscal était fait pour stimuler le goût des correspondances. On n'avait pas encore compris jusqu'alors que le moyen d'augmenter, dans une forte proportion, le produit du monopole postal, c'était de diminuer la taxe des lettres et de la rendre uniforme sans égard aux distances. Du coup, la taxe d'une lettre pour toute la France fut réduite à 20 centimes et cette concession généreuse amena *ipso facto* une augmentation très sensible du revenu général des postes qui ne fit que progresser par la suite.

Donc, en 1849, nous fûmes gratifiés de deux timbres à l'effigie de la République, l'un de 20 centimes, noir sur fond blanc, pour l'intérieur, l'autre de 1 franc rouge, qui furent gravés par Barre et imprimés par Hulot à la Banque de France. On ne les vendait que dans les bureaux de poste. Il fallait les détacher l'un de l'autre au moyen de ciseaux ; mais, dès le début, il furent gommés. On ne tarda pas à supprimer le timbre noir comme impratique en ce sens qu'il était difficile à oblitérer. On le remplaça par un timbre bleu qui est resté le type définitif du timbre le plus employé. En 1850 on créa trois nouveaux timbres, le bleu de 25 centimes, le bistre de 20 centimes et le vert de 15 centimes.

Après le coup d'Etat de 1851, mais avant le plébiscite, le prince président se fit représenter sur ces timbres (12 août 1852). La tête de Louis-Napoléon y était représentée surmontée des mots « République française ». L'empire nous donna son timbre peu différent du précédent : l'exergue seul changea. En 1861 M. Susse, le maroquinier de la place de la Bourse, inventa une machine à picoter le pourtour des timbres, ce qui permit de les détacher sans le secours des ciseaux. Le troisième changement eut lieu en 1863. Napoléon III y fut représenté la tête laurée.

Dès le 4 septembre 1870, on remit en usage le type de 1849 à l'effigie de la République. Enfin, en 1876, le type actuel le remplaça par décision du ministère Dufaure. La paix et le Commerce se donnant la main sur le globe terrestre forment

une très jolie vignette symbolique ; mais on se fatigue bien vite des jolies choses, tant l'amour du changement est dans le tempérament national. Au mois de mai 1894, un concours a été ouvert pour la création d'un nouveau type, mais n'a donné aucun résultat.

Le plus artistique des timbres français, créé récemment pour la colonie d'Obock (Mer rouge) est triangulaire et représente, au premier plan, un chameau monté par un indigène auprès duquel est un autre indigène armé d'un bouclier : un troupeau de chameaux s'aperçoit à l'horizon. Ce timbre devant servir à affranchir des lettres destinées à des parages périlleux, coûte 10, 15 et 50 francs suivant les difficultés du transport dans l'intérieur du pays, situé sur la côte peu hospitalière des Somalis. Ce sont là de vrais billets de Banque minuscules.

*
* *

Vers la fin de 1849 on commençait à apercevoir quelques signes précurseurs de la réaction qui devait emporter la république. Peu de gens avaient foi dans sa durée, l'esprit monarchique étant trop profondément enraciné en France et l'élément bourgeois et terrien étant trop puissant pour se laisser supplanter, du jour au lendemain, par un régime égalitaire. Malgré les prédications des utopistes et la propagande des journaux avancés, la réaction employait la sape et la mine pour détruire l'édifice républicain si laborieusement construit. La population juive pensait que le moment était venu d'intenter à la ville d'Alkirch et à la commune de Dürmenach, un procès en réparation des dommages qu'elle avait subis par le fait des émeutes de février 1848. Ce procès était gagné d'avance. En effet, la loi de vendémiaire an IV édictant la responsabilité des communes, n'en affranchit celles-ci que quand elles peuvent prouver que tous leurs efforts pour empêcher les désordres et pillages, ont échoué devant la force majeure.

Les communautés israélites choisirent pour leur défenseur le fameux avocat Adolphe Crémieux, un personnage éminent, membre du gouvernement provisoire, qui vint plaider devant

le tribunal d'Altkirch. Les deux communes avaient confié leur défense à Me Louis Chauffour, du barreau d'Altkirch, jeune jurisconsulte aussi habile qu'éloquent. Une foule nombreuse se pressait dans la salle d'audience pour entendre le célèbre avocat juif dont la réputation n'était plus à faire. Me Crémieux — ce n'était pas sa faute — était loin de briller par la beauté plastique. Il y avait même quelque chose de peu avenant dans sa face simiesque, au nez camard, à la bouche lippue et largement fendue. C'était, en un mot, un spécimen assez peu réussi de cette race dont quelques types sont beaux à défier l'art grec. Il avait le geste théâtral et cassant et pour donner à ses arguments, servis par une voix de stentor, cette pénétration et cette ampleur qui subjuguent l'auditoire, il frappait la barre à coups de poing avec une telle violence que toute la salle en tremblait. Nous n'étions pas habitués à une pareille fougue d'éloquence. Dans ce genre à part Me Crémieux était un virtuose. La veille de l'audience il avait pris des notes nombreuses dans le cabinet de l'avoué, Me Wendling : ces notes devaient lui servir de jalons pour son plaidoyer. Le lendemain matin, au moment d'aller plaider, il jeta toutes ces notes au feu, disant à l'avoué qu'elles lui était inutiles et que sa mémoire saurait y suppléer. En effet, il n'avait dans ses mains, aucun dossier.

Me Chauffour ne se laissa pas intimider par cette scène théâtrale au cours de laquelle Me Crémieux rappela qu'il avait plaidé récemment en Syrie, devant le pacha de Damas, pour un correligionnaire accusé d'un crime rituel et qu'il avait sauvé son client. La question juridique fut remarquablement traitée par Me Chauffour et quand son adversaire vint y mêler la question religieuse, qui n'était pas en jeu, il eut un mouvement pathétique. « Un chrétien, dit-il, sait mourir sur les marches de son temple », faisant ainsi allusion à la population de Dürmenach qui, le maire en tête, s'était sauvée en Suisse sans chercher à défendre ni ses foyers ni son temple. Mais ce mouvement oratoire, que je ne cite que pour montrer la vivacité de la discussion, ne pouvait atténuer en rien la violence des voies de fait et pillages reprochés aux émeutiers.

Les communes, cela va sans dire, furent condamnées à de

fortes indemnités : le jugement des premiers juges fut confirmé en appel et l'on dut voter des centimes additionnels pour faire face aux paiements.

.·.

Au commencement de 1850, l'agitation réactionnaire devint de plus en plus apparente. La présidence de la République s'entourait d'hommes nouveaux prêts à toutes les compromissions. On changea petit à petit le personnel administratif en province. Les sous-commissaires nommés par le gouvernement provisoire furent remplacés par des sous-préfets sur le dévouement desquels on pouvait compter. A Altkirch M. Thinus remplaça M. Weipert. Les commissaires de police, aussi, furent triés sur le volet. Cependant quelques clubs de radicaux continuaient à fonctionner dans l'arrondissement : ils furent traqués comme ennemis de l'ordre public.

Un beau matin, par ordre du parquet, on arrêta au saut du lit M. Louis Chauffour, l'éminent jurisconsulte dont je viens de parler et quelques autres honorables citoyens, qui tous furent transférés, le lendemain, au fort de la Justice à Belfort. Je me rappelle l'impression pénible que nous causèrent ces persécutions dont personne ne pénétra les vrais motifs et qui ne semblaient avoir été perpétrées que dans un but d'intimidation et pour faire sentir la poigne d'une autorité tutélaire. On s'indignait de voir traité comme un vulgaire criminel M. Chauffour, un homme distingué auquel on ne pouvait reprocher que ses opinions avancées mais non subversives. Le maire Ch. Cassal fut destitué sous un prétexte futile et remplacé par M. F. Laurent, avocat. Le préfet du Haut-Rhin, M. Fawtier, avait été remplacé par M. de Durckheim-Montmartin, et celui-ci par M. César West, un ami dévoué du sénateur baron de Heeckeren qui jouissait alors d'une grande influence auprès du prince-président.

.·.

La situation, on le voit, était tendue et on en profita pour noircir la population d'Altkirch dans les hautes sphères

gouvernementales. Pour la punir on y envoya en garnison deux bataillons d'infanterie commandés par le colonel Racine. Le général Magnan, qui joua un rôle actif dans le coup d'Etat, vint même à Altkirch inspecter cette garnison. En recevant la visite des autorités à l'hôtel de la *Tête d'Or*, il prit vis-à-vis d'elles une attitude hautaine et menaçante, devant laquelle le maire et ses adjoints se renfermèrent dans la dignité du silence.

Loin de protester contre ce cantonnement militaire, la population fut, au contraire, très aise d'en recueillir les bénéfices. Cela faisait, comme on dit, marcher le commerce. Deux fois par semaine on entendait une excellente musique et l'animation que procurait à la ville cette garnison inattendue, fit oublier bien vite le motif qui l'avait amenée.

. . .

Sous le gouvernement de la présidence, la ville d'Altkirch avait reçu, comme cadeau de l'Etat, le grand tableau du maître autel de l'église, peint par M. Dauphin, de Belfort, et représentant *l'Assomption de la Vierge*. Cette peinture, inspirée par la fameuse Assomption de Murillo, du salon carré, était conçue dans un style différent. Quoique M. Dauphin ne fût pas un artiste de grande envergure, son œuvre, largement brossée, n'en a pas moins beaucoup de mérite en ce sens qu'elle tient fort bien sa place et a un caractère très-décoratif. Le conseil de fabrique put aussi, au moyen de quelques dons pieux, commander à M. Oster, peintre à Strasbourg, deux tableaux consacrés à la légende de S[t]Morand et de S[t] Sébastien. Un peu plus tard il lui vint encore deux bonnes aubaines pour continuer la décoration picturale du chœur et du transcept. Mon ami et ancien élève Henner, pour se perfectionner dans le genre qui avait ses préférences, venait de copier au Louvre le *Christ en croix*, de Prud'hon, la dernière œuvre du grand maître, qui a laissé tant de chefs d'œuvre. Bien qu'il eût pu vendre ce tableau à l'Etat pour un musée de province, il préféra le donner à l'église d'Altkirch, pour y laisser un souvenir de ses premières études dans cette

ville. La copie d'Henner reproduit l'original à la perfection et déjà, dans cette œuvre de sa jeunesse, apparaît sa tendance à exalter la lumière.

Presque à la même époque l'église avait reçu un autre tableau, le *Couronnement d'épines,* du Titien, dont la copie avait été faite par M. Louis Kévrin, peintre amateur à Paris, et allié par sa femme à la famille Cassal. M. Kévrin, attaché à l'intendance des biens du duc d'Aumale, consacrait ses rares loisirs à la peinture et y avait acquis un certain talent, ce dont témoigne sa copie du Titien.

* *
*

Le clocher de notre église venait d'être pourvu d'une belle horloge sortant des ateliers de la maison Schwilgué, de Strasbourg, dont le nom rappelle le célèbre mécanicien qui restaura et perfectionna l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg, une des merveilles du genre. Il ne restait donc plus qu'à effectuer la dédicace solennelle. Cette cérémonie eut lieu le 21 mai 1850 sous la présidence de l'évêque de Strasbourg.

La *Revue d'Alsace* venait d'être fondée à Colmar par mon ami et ancien condisciple Joseph Liblin, avec le concours de M. Zurlinden, le père du ministre de la guerre, qui y écrivit, en 1850, une remarquable étude économique sur l'institution des caisses d'épargne au point de vue du crédit agricole. M. Ravenez, rédacteur du journal *Le Progrès*, venait de publier une traduction française de *l'Alsatia illustrata* de Schœpflin, recueil de documents précieux pour l'histoire de notre pays, auquel il ajouta de nombreuses notes. On avait trouvé dans les vieilles chartes de nos archives des sources inédites. Une phalange de travailleurs se mit résolûment à l'œuvre.

M. Liblin encouragea beaucoup ces tentatives et leurs essais furent accueillis, sinon avec indifférence, du moins avec beaucoup de bienveillance. Je donnai à la *Revue* un petit travail sur le *Musée de Bâle*, consacré à l'étude des œuvres d'Holbein, puis les *Esquisses historiques du comté de Ferrette,* travail de longue haleine qui occupa mes rares loisirs jusqu'en 1853.

J'alternais ce travail avec la composition d'un nouveau manuscrit illustré, *l'Imitation de Jésus-Christ*, qui devait être le dernier de mes essais assez singuliers et peu explicables de résurrection des vieux missels du moyen âge, un impardonnable anachronisme.

. . .

Pendant que je m'occupais de ces petits travaux artistiques et littéraires, une propagande effrénée se faisait dans nos campagnes en faveur d'une restauration impériale. On y distribuait à profusion une biographie avec portrait du prince président dont les sourdes menées gagnaient chaque jour du terrain. Enfin le coup d'état du 2 Décembre, si laborieusement préparé, vint, par son sinistre éclat, donner raison aux appréhensions des gens clairvoyants. Les massacres du boulevard Montmartre, les exécutions sommaires au Champ-de-Mars, les barricades du faubourg du Temple où les défenseurs de la République improvisèrent une résistance qui n'avait pas pour elle les sympathies des classes ouvrières, et où se fit tuer inutilement le représentant Baudin, les déportations et les exécutions en province, toutes ces pages sanglantes devinrent la préface du second empire. Dans *l'Histoire d'un crime*, Victor Hugo raconte toutes les péripéties de ce guet-apens, que le gouvernement eut l'audace de présenter comme une mesure de salut public aux populations consternées. Il s'était rendu avec Baudin, Charles Cassal, Michel de Bourges, Schœlcher, et plusieurs autres représentants au faubourg Saint-Antoine pour soulever la population ouvrière qui demeura sourde à leurs exhortations : il dut, avec ses collègues, prendre le chemin de l'exil.

En vertu d'ordres venus d'en haut, le sous-préfet Thinus envoya aux maires de l'arrondissement une circulaire invitant les municipalités à adhérer à la *grande mesure*, c'est-à-dire au coup d'état. Le paysan ne comprenait rien à ces criminelles roueries. Tout le monde s'inclina comme un seul homme devant celui qui, durant dix neuf ans, devait tenir la France sous le joug et la mener aux plus cruels désastres.

* * *

Charles Cassal s'était réfugié à Londres, pensant que l'orage déchaîné sur la France ne durerait pas longtemps. Il dut, en attendant, s'occuper de se créer des moyens d'existence. Outre ses connaissances en droit et en jurisprudence, il possédait un fonds sérieux de notions historiques, littéraires et philologiques ; ce qui lui facilitait les moyens d'exercer le professorat et même d'ouvrir un cabinet d'avocat consultant. Mais il y avait une grande difficulté à vaincre, c'était la langue. Il se mit donc à l'étudier avec cet entraînement passionnel que les natures bien douées savent apporter dans toutes leurs entreprises. Sa connaissance du latin et de l'allemand lui facilita la tâche et bientôt, devenu maître de l'idiome et surtout de la prononciation, il put plaider devant les tribunaux anglais comme un naturel du pays, coiffé de la perruque en filasse qui donne aux avocats anglais un air moyen âge et tout à fait grotesque. Il donna en même temps des leçons de littérature française et fut bientôt nommé, au concours, professeur de langues et examinateur au collège de l'Université *(University College)* de Londres, peu après examinateur à l'Académie militaire de Woolwich et au collège royal naval. C'est lui qui présida l'examen où fut admis comme officier anglais, l'ex prince impérial Louis-Napoléon-Eugène, qui alla se faire tuer au pays des Zoulous.

Durant cette longue période d'activité — de 1852 à 1885 — Charles Cassal devint une des personnalités les plus en vue du corps professoral de Londres où il avait pour collègues Valentin, l'ancien préfet de Strasbourg et J. Karcher, de Sedan. Il publia plusieurs ouvrages pédagogiques résolvant, avec clarté et méthode, toutes les difficultés grammaticales de la langue française, s'efforçant de faire apprécier de ses élèves le génie particulier de notre littérature si difficilement accessible à la race anglo-saxonne.

L'amour de la patrie lui était resté fortement rivé au cœur, et, une fois l'amnistie proclamée, il venait chaque année avec sa famille, faire un pèlerinage à Paris et dans notre chère Alsace. A Londres il était le centre attractif des sociétés françaises, réconfortant de sa parole sympathique tous ceux

que travaillait la nostalgie du pays natal. En 1881, sur la proposition de l'amiral Pothuau, alors ambassadeur de France à Londres, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il s'était marié en secondes noces avec sa cousine Victoire Cassal, de Ferrette, et laisse six enfants dont l'aîné, Charles, est professeur de chimie.

Cassal est mort debout, le 11 mars 1885, emporté par une de ces attaques subites qui frappent à l'improviste les natures surexcitées par un travail sans trève. Il a été inhumé au cimetière de West-Hampstead en présence d'une affluence considérable de notabilités et d'amis.

La dernière publication de Cassal était une conférence faite le 2 janvier 1885 au Congrès des professeurs français sous ce titre : *Situation et avenir de l'étude du français en Angleterre.* Dans ce travail, où domine une note triste, il s'élève contre l'usage, qui tendait à s'introduire, de confier l'enseignement de notre langue à d'autres qu'à des Français.

« Nous avons ici, dit-il, des devoirs, surtout des devoirs patriotiques à remplir. A côté de nos devoirs de famille, se trouve notre devoir envers la France et l'Angleterre. C'est nous qui formons le chaînon reliant les deux nations parce que nous avons pénétré et que nous pénétrons chaque jour davantage dans le cœur même du peuple anglais, en pénétrant jusqu'à son foyer domestique.

« Nous ne faillirons pas à notre devoir. Sachons l'accepter tout entier, dans l'intérêt de l'Humanité, dans l'intérêt du peuple au sein duquel nous vivons, dans l'intérêt de la patrie notre vénérable, généreuse et bien aimée France. »

J'ai connu les trésors de tendresse de ce grand cœur. Mes regrets affectueux le suivent au-delà de la tombe.

⁂

J'avais recueilli une grande quantité de documents pour mes *Essais historiques* sur le comté de Ferrette, dont la publication devait commencer bientôt dans la *Revue d'Alsace*. M. Quiquerez, de Delémont, et M. Trouillat, bibliothécaire de Porrentruy, possédaient des manuscrits précieux pour mon

étude. Ils mirent la plus aimable complaisance à me les communiquer. D'un autre côté j'ai pu puiser largement dans le manuscrit encore inédit de le *Coutume de Ferrette* que possédait M. le notaire Desgrandchamps. Recueil particulièrement curieux, ce règlement de la vie publique et privée des anciens habitants du comté de Ferrette, nous montre la discipline de fer sous laquelle les faisait plier l'Autriche catholique, siège du Saint-Empire romain qui a produit ces êtres néfastes que l'histoire connaît sous les noms de Charles-Quint, de Philippe II et de.... Torquemada. Ce code draconien édictait des peines sévères contre ceux qui manquaient aux offices de la paroisse, qui fréquentaient le cabaret le dimanche ou qui, lors des repas de baptêmes ou de noces, excédaient le quantum de plats permis. Le bourreau lui-même était tenu de produire un certificat de bon catholique pratiquant. avant d'être investi de ses fonctions suprêmes.

* * *

Bien avant le mouvement démocratique inauguré en 1848, et sous cette monarchie orléaniste signalée par toutes les inventions nouvelles dont j'ai parlé, nous avons à mentionner aussi les premières tentatives qui ont amené peu à peu l'étude et le développement de la science microbienne. Ceux qui, comme moi, ont fait usage des cigarettes de camphre de Raspail, en 1845, ceux qui suivaient les recherches de ce savant dans son *Manuel annuaire de la santé*, se rappellent qu'il attribuait toutes les maladies à des micro-organismes qu'il désignait sous le nom d'*helminthes* ou *entozoaires*, espèces de vermicules microscopiques dont l'action pernicieuse sur le sang et sur l'organisme interne étaient, selon lui, la cause efficiente de toutes les affections morbides dont souffre l'humanité. Il préconisait l'usage du camphre comme antidote à cette intoxication continue. De là aux théories microbiennes qui dans, ces derniers temps, ont fait la réputation de Pasteur et de ses disciples, il n'y avait qu'un pas. Les recherches de Raspail dans le domaine mystérieux des infiniment petits ont étendu le champ des découvertes possibles dans

ce monde de l'inconnu où des atomes invisibles sont les agents de la vie de la mort.

Il serait donc injuste de laisser tomber dans l'oubli le nom du premier initiateur de cette science, bien que certains médecins en contestent les résultats curatifs ; cette science de la culture des bacilles, et de la vaccine microbienne qui permet de guérir la rage et le croup, et dont les inventeurs ont bien mérité de l'humanité, nous réserve peut-être de plus grandes surprises encore.

XXVI

Sépultures gallo-romaines. — Champs lunaires. — Passage des Alpes. — Alcide Georgel et le blason .— En Crimée. — Mulhouse chef-lieu. — L'immaculée Conception. — Les deux Conseillers de Neyremand père et fils.

Au début de ces mémoires je rappelais qu'il restait dans le sol alsacien de nombreux vestiges de la période gallo-romaine à la quelle se rattachent les origines ethniques de la population alsacienne, origines dont l'empreinte profonde continue à subsister dans la masse du peuple. J'ai rencontré souvent des preuves matérielles de ce fait, montrant jusqu'à l'évidence, que notre vieille terre alsacienne était gauloise. En voici une nouvelle preuve. Dans le courant de l'été de 1851 ou 1852 j'appris qu'on venait de découvrir plusieurs sépultures très-anciennes dans le petit village de Bettlach (canton de Ferrette) qui forme une seule paroisse avec le village voisin de Linsdorf. On avait fait des fouilles pour une construction, près du cimetière moderne de Bettlach et l'on avait mis à découvert une série de tombes formées de dalles juxtaposées et renfermant des squelettes de grande taille bien conservés. A côté des squelettes on trouva des armes rouillées, glaives à poignées de bois recouvertes de métal, fers de lances de divers modèles, et plusieurs médailles ou monnaies de bronze et d'argent, remontant les unes à l'époque gallo-romaine, les

autres à la période carlovingienne, en outre des boucles de ceinturons et des agrafes en bronze incrustées de dessins en argent. M. Auguste Klenck, alors professeur au collège d'Altkirch, se rendit sur les lieux et obtint du maire de Bettlach le don de ces vieux objets pour le musée départemental. Il les déposa provisoirement entre mes mains, et après un nettoyage sommaire qui me permit de déchiffrer les exergues, j'écrivis une petite notice documentée qui fut reproduite par l'*Industriel alsacien* de Mulhouse. Les médailles de bronze étaient à l'effigie de l'empereur romain Probus (276-282 de notre ère) qui s'opposa aux ravages des Germains en Gaule. La découverte de ces médailles ou monnaies dont l'exergue portait : VIRTVS PROBI IMPERATORIS, indique qu'il y eut au troisième siècle, sur l'emplacement de Bettlach et de Linsdorf qui s'appelait anciennement *Liliskirch* et *Lunaris-kirch* (1) une rencontre entre les Romains et les Germains. Après les Romains, on enterra dans cette nécropole, au IXe siècle, des soldats lorrains, comme le prouve la découverte de nombreuses monnaies d'argent à l'exergue de Lothaire Ier, petit fils de Charlemagne, roi de Bourgogne, d'Italie et de Lorraine.

Je m'empressai d'envoyer ces précieux documents historiques à M. L. Hugot, conservateur du musée de Colmar, qui les classa dans la galerie archéologique et numismatique déjà très riche en collections des époques gauloise et gallo-romaine.

*
* *

Ce qui avait fait un tort énorme à la république naissante, ce fut le malencontreux impôt de quarante cinq centimes

(1) Cette appellation tirait évidemment son origine du mot latin *Lunarii* signifiant hommes de condition servile, ainsi appelés parce que, à chaque lune, ils étaient tenus de travailler pour leur seigneur et de cultiver les champs appelés *lunaires* (V. Glossaire de Du Cange.) Pendant les invasions de 1813 et de 1815, les officiers autrichiens portaient sur eux de petites cartes du pays sur lesquelles les noms des localités étaient orthographiés à la manière ancienne. Ainsi, sur une de ces cartes, que j'ai eue entre les mains, Linsdorf était désigné sous le nom de *Liliskirch*. Bizarre, n'est-ce pas ?

voté par le gouvernement provisoire pour faire face à toutes les exigences d'une situation difficile. Augmentez les impôts du bourgeois et du paysan, vous vous en faites des ennemis irréconciliables. Cette impression fâcheuse devint la principale force du parti bonapartiste. Aussi le plébiscite donna-t-il une majorité formidable à l'empire. Les millions de suffrages qui se portèrent sur la tête de Louis Bonaparte ajoutèrent au prestige du choix populaire une autorité presque absolue que l'institution du corps législatif et du sénat vinrent pondérer plus tard.

La proclamation de l'empire fut célébrée en grande pompe. Les patriotes et les libéraux, pour ne pas s'exposer à être envoyés en villégiature à Lambessa ou à Cayenne, voire même aux Iles Marquises, avaient mis prudemment leur drapeau en poche. M. Couchepin, père, qui avait assisté à la bataille de Leipzig comme garde d'honneur volontaire de Napoléon I[er], était alors maire d'Alkirch. Il avait conservé une belle médaille de bronze, frappée d'après le dessin du peintre David, en souvenir du passage des Alpes par l'armée française, en 1800, avant la bataille de Marengo. Napoléon, à cheval sur un rocher, lançait la foudre, d'un geste superbe, sur un ennemi invisible. Cette allusion menaçante pour l'Autriche, semblait répondre à la situation d'alors. Elle servit de thème à un transparent que peignit un de mes amis intimes à la demande de M. Couchepin, et qui, placé sur le balcon de l'hôtel-de-ville, produisit au feu des lampions un effet assez imposant.

* * *

Il y avait alors, dans notre modeste bourgade, toute une colonie de fonctionnaires et une société indigène formant un centre de relations agréables. A ces éléments de sociabilité il manquait un lieu de réunion où jeunes et vieux fussent certains de trouver bonne compagnie avec salon de conversation et de lecture. M. Alcide Georgel, contrôleur des contributions directes, jeune homme bien doué au point de vue de l'éducation et de l'instruction, réussit à grouper

toutes les bonnes volontés et à créer un casino au faubourg de Mulhouse. Dans le jardin qui montait par gradins vers la place de l'église, on avait établi des corbeilles de fleurs, des massifs avec sièges rustiques. La société musicale venait y donner des concerts auxquels assistaient les familles des membres du Casino. On improvisait de petits bals sur la pelouse, et dans ces valses au clair de lune, il s'ébauchait parfois de petites idylles dont le dénouement, auréolé d'azur, avait lieu devant Monsieur le Maire.

Georgel, qui était originaire de Vagney près d'Epinal s'était passionnément épris de l'histoire des anciennes familles de Lorraine : il avait un gros volume rempli d'écussons armoriés et c'est chez lui que j'appris à lire la langue bizarre du blason. Il publia, plus tard, un gros volume héraldique intitulé : *Les anciennes familles de Lorraine titrées par le premier empire.* Les généalogies de ces familles, appuyées de notes historiques sur leurs faits et gestes, et de gravures très-bien exécutées représentant leurs armoiries, font de cet ouvrage d'érudition un répertoire précieux pour l'histoire de la province. Sa fille y collabora en dessinant les modèles des gravures. En ajoutant que ce livre de grand luxe sort des presses de la maison Hérisey, d'Evreux, une des premières typographies de France, c'est dire que son exécution matérielle ne laisse rien à désirer.

. .
.

Entre temps j'avais terminé, dans la *Revue d'Alsace*, mon long travail historique sur Ferrette. Il débutait par une description du vieux château féodal devenu la propriété de M. Jean Zuber, de Rixheim, le fabricant de papiers peints bien connu, qui avait su donner à cette ruine l'aspect riant d'un site romantique. M. Zuber y avait fait construire un chalet où il allait passer la belle saison avec sa famille. Sa veuve fit faire un tirage à part de ma notice sur Ferrette et j'en publiai, plus tard, une nouvelle édition revue et augmentée.

. . .

Si, dans un siècle d'ici, on venait à retrouver tous les missels plus ou moins gothiques, œuvres mortifiantes de ma jeunesse, les archéologues de l'avenir ne manqueront pas de dire qu'ils sont le produit d'un cerveau fêlé, d'un de ces visionnaires qui prennent la vie à rebours, dépensant en pure perte leur patience et leur pauvre talent à ressusciter des choses mortes n'intéressant plus personne. Et ils auront parfaitement raison. Dans notre siècle d'électricité, où la réalisation de l'impossible est devenue chose courante et banale, vouloir chevaucher l'hippogriphe des temps disparus, c'est folie pure. A part cela et, outre une initiation sérieuse à la patience, qui est une vertu, ces manuscrits chargés de miniatures m'ont donné la sensation agréable d'une grande difficulté vaincue, et, en plus, une des dernières médailles d'or de Louis-Philippe, reçue le 23 février 1848.

. . .

La terrible question d'Orient était toujours suspendue comme une menace pour l'Europe. C'est par l'expédition de Crimée que débuta la série des hauts faits du second empire. A l'instigation de l'Angleterre, et sous prétexte d'empêcher la Russie de s'emparer de Constantinople, l'empereur s'allia contre elle avec l'Angleterre, la Turquie et l'Italie. Ce fut un formidable déploiement de forces de terre et de mer où nos meilleurs généraux d'Afrique et nos amiraux les plus distingués firent des prodiges de valeur. Le mémorable siège de Sébastopol, soutenu avec tant d'énergie par le général russe Todtleben, est devenu une grande page d'histoire où brillent les noms de Canrobert, de Mac-Mahon, de Pelissier et de Bruat. Mais si la valeur des troupes françaises a trouvé là une occasion de se signaler, par des traits héroïques et une rare endurance, il n'en est pas moins vrai que cette expédition fut fatale en ce sens que, pour atteindre un résultat illusoire, il fallut sacrifier plus de cent mille hommes. Les rigueurs du climat en hiver, les maladies, les catastrophes de tout genre firent plus de victimes que les balles russes. Je n'en veux

pour preuve que l'épouvantable naufrage du vaisseau-transport la *Sémillante* qui avait à bord tout un régiment de ligne et se perdit corps et biens dans le détroit de Bonifacio entre la Corse et la Sardaigne. Que de vies humaines inutilement sacrifiées ! Que de millions engloutis pour cette question d'Orient qui intéressait surtout John Bull, l'ami invétéré de la France ! Cette guerre faite à son profit exclusif lui permit d'étendre sa suprématie sur la Méditerranée dont il occupait déjà tous les débouchés et d'allonger plus tard ses tentacules de pieuvre sur l'Égypte et sur le canal de Suez qu'il est en train de confisquer. Partout où il y a une proie à saisir dans le monde, l'aimable John la juge bonne à prendre, *quia nominor leo*.

Nous suivions anxieux toutes les péripéties de cette lutte homérique qui dura deux ans, appauvrit la France en hommes et en argent, et, en échange d'un peu de gloire, lui aliéna pour longtemps les sympathies du peuple russe. Les dépêches se succédant à de courts intervalles, les commentaires des journaux, les lettres particulières des soldats à leurs familles, tout cela jetait une grande animation dans notre vie monotone de province.

∴

Mais une question locale excessivement grave vint s'ajouter aux préoccupations de la guerre extérieure. Depuis bien des années déjà la ville de Mulhouse, notre grande et riche voisine, avait éprouvé le besoin impérieux d'être érigée en chef-lieu d'arrondissement, au détriment de notre petite ville qui possédait ce titre depuis la création des nouvelles divisions territoriales, à la fin du siècle dernier. Les villes comme les individus, quand ils se sont enrichis par leur industrie, rêvent galons et panaches. C'était là une question vitale pour notre population agricole, industrielle et commerciale. En effet, la présence d'une colonie de fonctionaires de tous ordres était pour elle, dans une certaine mesure, une source de prospérité. même une question de vie. La perspective de perdre cette population de fonctionnaires et de magistrats avec la sous-

préfecture et le Tribunal qui attiraient à Altkirch de nombreux justiciables, nous émotionnait d'autant plus que, cette fois. la ville de Mulhouse ne se bornait plus à des démarches discrètes mais avait saisi le gouvernement d'une demande formelle. Il fallut donc lutter sans pouvoir se dissimuler que c'était la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Certes, nous avions de précieux moyens à opposer à ce bouleversement d'un état de choses fondé sur une loi et sur une longue possession. On rédigea un mémoire défensif dans lequel s'accumulait tout un arsenal d'arguments qui semblaient devoir faire triompher notre cause. Hélas, nous ne parvînmes qu'à écarter pour trois années encore le danger, et en 1857 la sous-préfecture fut transférée à Mulhouse. On s'accommoda tant bien que mal de cette demi-mesure, dans la persuasion que le tribunal serait indéfiniment maintenu à Altkirch.

M. Couchepin qui, pendant de longues années, avait rempli les fonctions d'adjoint, remplaça en 1854 M. Laurent comme maire. Doué de grandes qualités d'administrateur et ayant les sympathies de la population, il était l'homme du moment puisque ses opinions politiques lui permettaient d'accepter sans réserve le régime impérial.

. . .

Peu après l'arrivée à Altkirch du nouveau curé, M. l'abbé Lemaire, homme du monde et aimable causeur, tout l'univers catholique s'apprêtait à célébrer la proclamation de l'immaculée conception de la Vierge, ce dogme au moins singulier préconisé par Pie IX à l'instigation des Jésuites qui, dans leurs visées politiques de domination, cherchaient à faire prédominer le culte de la Vierge et disposer par là de l'influence des femmes. Donc l'abbé Lemaire que je vois encore drapé, comme un monsignor, dans les plis de son manteau romain, dut organiser une grande fete pour frapper l'imagination des vrais croyants. Toute la façade de l'église fut illuminée : au-dessus de la porte d'entrée rayonnait dans la gloire des feux de Bengale allumés par le pharmacien R...., un grand transparent inspiré à un artiste du cru par le

tableau de l'immaculée conception de Murillo. Les chandelles romaines et les pièces d'artifice promenaient dans la nuit leurs gerbes éblouissantes au grand ébahissement de la foule acclamant Pie IX avec une ardeur où manquait peut-être la conviction.

Ne soyons pas trop fiers de notre civilisation entée sur l'électricité, la vapeur, le téléphone, le télégraphe et le phonographe. L'esprit humain a ses éclipses. Jamais la croyance au surnaturel, en matière religieuse, n'a eu plus d'adeptes que dans notre siècle de lumière électrique.

. . .

M. Doé, l'un des derniers sous-préfets d'Altkirch, venait d'être remplacé par M. Montaubin qui devait, deux ans après, mettre la clef sous la porte de la sous-préfecture. Presque en même temps M. Constant Baümlin qui, pendant très longtemps avait rempli les fonctions de président du Tribunal, avait pris sa retraite et s'était retiré à Bergheim. Il fut remplacé par M. Ernest de Neyremand, père, l'éminent jurisconsulte et éditeur du *Recueil annoté des arrêts de la Cour de Colmar*. Bien qu'il ne fût point magistrat de carrière, sa nomination eut l'approbation de tous ceux qui appréciaient en lui la science juridique, les connaissances littéraires jointes aux qualités brillantes de l'homme de société.

M. de Neyremand est né à Colmar le 9 avril 1802. Son père, Charles de Neyremand, né à Joinville (Haute-Marne) était fils de Joseph et de Marie Jacquart de Monplaisir. La famille est originaire du Dauphiné. Ses armes portent : *d'argent à un cerf de gueules, au chef d'azur chargé de deux merlettes d'argent*. (Armorial de d'Hozier, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale).

Charles de Neyremand était lieutenant-colonel d'artillerie, sous-directeur de l'arsenal et de la fonderie de Strasbourg. Suspendu de ses fonctions sous la Terreur, il se réfugia dans un petit bourg du Haut-Rhin où, pour vivre, il donna des leçons de mathématiques. Remis en activité quelques années après, il prit sa retraite en 1809. Il demeurait à Huningue

lorsqu'en 1813 la France fut envahie par les alliés, et se mit immédiatement à la disposition du commandant de place, le capitaine Chancel, qui lui confia un service actif dans la défense des remparts. La forteresse d'Huningue fut alors l'objet d'un bombardement tout aussi intense que celui de 1815.

« La défense fut héroïque. Le commandant Chancel, qui ne disposait que de quelques soldats et de paysans du Haut-Rhin et de la Haute-Saône, se signala par son indomptable énergie et ne capitula point. Cependant l'histoire ne dit mot de ce siège et de cette belle résistance.

« Ernest de Neyremand n'avait pas voulu se séparer de son père et il l'accompagnait sur les remparts ; jamais il n'a oublié les incidents du siège, la vue des cadavres, le fracas de la canonnade et l'aspect étrange des casemates où la population s'était réfugiée. Cinquante sept années plus tard, en 1870, son fils, magistrat à Strasbourg, subissait à son tour les horreurs d'un bombardement implacable. »

Ces détails sont extraits de la biographie écrite par M. de Neyremand fils, conseiller à la Cour de Nîmes, et publiée en 1882.

Quand, lors de notre excursion à Bâle en 1828, dont j'ai parlé plus haut, nous visitâmes ensemble les ruines d'Huningue, ce ne fut pas sans émotion que M. de Neyremand, alors âgé de vingt six ans, nous rappela ces souvenirs de son enfance et la belle résistance de Chancel que l'armée de Schwarzenberg ne parvint pas à faire capituler.

Après avoir fait ses études de droit à Dijon, sous la direction des savants professeurs Proudhon et Poncet, il soutint sa thèse de licencié à l'âge de dix neuf ans. Il s'établit en 1822 comme avocat à Colmar où il eut de rudes moments à passer. En 1828 il épousa une jeune fille adorablement belle, M[lle] Joséphine Armbruster, fille d'un négociant des plus estimés de Colmar. Les dossiers arrivèrent alors dans son cabinet, il se fit une place au barreau et conquit l'estime de ses confrères par la délicatesse de ses procédés.

Nommé en 1859 conseiller à la Cour de Colmar, il apportait, au service de ses nouvelles fonctions, une grande expérience acquise dans l'exercice du barreau et par la présidence d'un

tribunal très occupé. Il fut décoré en 1866. Au mois de novembre 1870, en pleine occupation ennemie, il présida la dernière session française d'assises dans le Haut-Rhin. Voici la dépêche que le procureur général adressait, à cette occasion, au garde des sceaux : « Tenir une session d'assises en ce moment paraissait une entreprise chimérique. Nous n'avions pas de gendarmes pour faire les notifications aux jurés, pas de force armée pour le service de la Cour d'assises, pas d'argent. Les jurés ont renoncé à leur indemnité, les témoins à leur taxe ; parmi ces derniers, les plus nécessiteux ont été payés sur les fonds de la cour de Colmar. L'impression produite par cette session, véritablement exceptionnelle, a été très patriotique, excellente sous tous les rapports. M. le conseiller de Neyremand a, comme toujours, présidé la session de la manière la plus distinguée. »

Pendant quarante quatre années, sans aucune interruption, M. de Neyremand a publié le *Journal des arrêts de la Cour de Colmar*, où se trouvent recueillis les éléments épars de l'ancien droit politique, municipal et privé de la province d'Alsace et les traditions juridiques locales. En 1860 il publia l'*Histoire du Conseil souverain d'Alsace,* en collaboration avec M. Pillot, président de chambre à la Cour. Puis il fait paraître le *Séjour en Alsace de quelques hommes célèbres :* Érasme à Strasbourg, Voltaire à Colmar, Alfieri à Wettolsheim près Colmar, Delille à Luppach, Casanova à Soultzbach, Jean-Jacques Rousseau à Strasbourg, En 1866 il livre à la publicité les *Questions sur la chasse*, et en 1870 un très-intéressant opuscule sur la *Nécessité de réprimer l'ivresse* qui contribua pour beaucoup à accélerer le vote de la loi du 2 janvier 1873. (1)

Ce grand travailleur, cet érudit écrivain, ce magistrat hors ligne dont l'Alsace a le droit de s'honorer, est mort conseiller honoraire le 19 Décembre 1881, à Nîmes, où il avait suivi son fils, nommé conseiller à la Cour d'appel du ressort et qui a dignement marché sur ses traces.

(1) Biographie d'Ernest de Neyremand, par son fils. Nimes-Typ : Jouve, 1882.

* * *

Esprit supérieur, savant jurisconsulte, écrivain doublé d'un bibliophile au courant de toutes les belles productions de l'esprit humain, M. Ernest de Neyremand, fils, plaida pendant quelque temps à la Cour de Colmar et se voua ensuite à la carrière de la magistrature. Tout en collaborant au Recueil des arrêts de la Cour, il a publié pendant quelques années un recueil périodique intitulé : *Petite gazette des Tribunaux d'Alsace*, où il donna place à tous les faits judiciaires du ressort, à toutes les causes intéressantes qui passionnaient l'opinion. Il savait relever la saveur de ses commentaires par le sel attique de son esprit d'à propos dosé d'une pointe d'humeur gauloise, finement sarcastique, mais toujours charmante de tournure et de bon ton. Cet athénien, que j'ai connu jeune dans l'intimité et qui ne s'est pas beaucoup prodigué au-dehors, vivait un peu solitaire dans sa bibliothèque devenue pour lui la suprême jouissance de la vie, le fonds inépuisable où il savait trouver les matériaux d'intéressantes brochures.

Quand il fut nommé, après la guerre, conseiller à la Cour d'appel de Nimes, les deux bibliothèques du père et du fils se réunirent et devinrent la consolation des deux exilés. M. de Neyremand fils, après avoir souffert, de longues années, d'une affection cruelle qui l'avait atteint dans ses forces locomotrices, est mort à Nimes le 30 septembre 1894, âgé de soixante quatre ans. Possesseur d'une très belle fortune, il en disposa généreusement en faveur de fondations humanitaires dont l'hospice de Colmar et les institutions alsaciennes de prévoyance recueillirent la plus grande part. Sa ville natale conservera le souvenir de cet homme éminent, dont le portrait à la plume, dessiné par l'ami de vieille date qui écrit ces lignes, a été donné récemment au musée de la ville.

L'homme qui a su couronner sa vie par une belle œuvre d'assistance est digne de revivre dans la mémoire de ses contemporains. Sa sympathique image figure aujourd'hui à côté de celles des autres hommes éminents qui ont fait honneur à Colmar.

XXVII

Magistrats alsaciens. — Les dangers de la mer. — Un préfet ingénieur. — Coup d'état municipal à Colmar. — Une série de projets. — Ossuaires et nécropoles.

C'est au tribunal d'Altkirch qu'ont fait leur premier stage plusieurs jeunes magistrats de talent qui sont arrivés plus tard à occuper de hautes fonctions. J'y ai connu M M. Alexis Gast, Adam, Poupardin, Kuenemann, devenus depuis conseillers à la Cour d'appel de Paris ; M. Loew, devenu procureur général puis président de chambre à la Cour de Cassation ; M. Louis Chauffour, devenu conseiller à la même Cour, enfin M. Martha, conseiller à la Cour de Lyon.

Vers 1830, le parquet d'Altkirch comptait aussi comme substitut M. Braun, de Colmar, nommé plus tard à Strasbourg, président du Directoire central de la confession d'Augsbourg en Alsace. Il m'a été bien agréable, il y a quelque dix ans, de le rencontrer à un dîner à Bougival où, dans sa verte vieillesse, il nous a récité de jolies poésies de son cru. Il est l'auteur d'une traduction en vers, très estimée, des poésies de Schiller.

Après plus de trente ans de séparation, j'ai retrouvé toutes ces anciennes connaissances à Paris, vieillies comme moi, mais se souvenant toujours avec plaisir de la petite ville où elles avaient fait leurs premières armes.



Henner continuait avec succès ses études de peinture à l'atelier Drolling et Picot, à Paris ; il m'envoyait des esquisses et de petites compositions de concours, que j'ai conservées. Il s'était lié d'amitié avec M. Philippe Güthlin, instituteur adjoiut à l'école primaire d'Altkirch, jeune enthousiaste de vingt un ans, cultivant la poésie ultra-sentimentale. Or il arriva à cette époque que la Société littéraire de Dunkerque ouvrit un concours de poésie auquel il prit part en écrivant une ode inti-

tulée : *Les dangers de la mer*. Gûthlin composa sur ce canevas des strophes vibrantes animées d'un souffle tellement accentué que sa poésie fut classée la première et qu'il remporta la médaille d'or du concours. Comme œuvre d'un tout jeune homme, cette pièce de vers révèle une rare puissance d'imagination, une intuition peu commune des spectacles grandioses et dramatiques de l'Océan. A ce titre elle mérite d'être conservée et je me fais un plaisir de la reproduire ici, d'après le manuscrit que l'auteur m'a donné :

LES DANGERS DE LA MER

ODE

Gloire à l'Esprit de Dieu planant sur les abîmes !
Les flots chantent pour lui leurs solennels accords ;
Ils roulent dans leurs plis son nom sur tous les bords :
Et, pour le murmurer, ils inclinent leurs cimes.
Gloire au Seigneur porté sur les montagnes d'eau
Que son haleine émeut, que son regard apaise !
Gloire à lui qui leur met pour borne la falaise
Et l'immensité pour niveau !

Comment l'homme ose-t-il rêver sans épouvante
Que le libre Océan s'incline sous sa loi ?
Mais le fils du limon est esclave et non roi
Tant que pour trône il n'a qu'une planche mouvante !
Sur les flots révoltés Dieu seul est souverain,
Quoiqu'il laisse au nocher la nef, l'ancre et la voile,
Le port et le fanal, la boussole et l'étoile
Et l'éclair captif dans l'airain.

Le navire si fier de voler sur la lame,
Si fier de son grand nom... c'est un flottant cercueil
Que la vague et l'éclair disputent à l'écueil,
Qu'étreint et fait craquer la mort qui le réclame.
Ecoute, matelot, ces bruits intermittents
Qui grondent dans les flancs de la nef ballottée.
C'est chaque fois la mort par le flot apportée
Qui te répète : Je t'attends !

Écoute, l'aigle aussi pousse un long cri de joie,
Son aile frappe l'air au-dessus de tes mâts.
Son chant de mort salue et ta nef en éclats
Et tes membres meurtris dont il fera sa proie.
Il prédit la tempête... Et comme un noir linceul
Qui voile dans ses plis les horreurs du naufrage,
Déjà sur l'Océan s'étend la nuit d'orage :
Et sur des planches l'homme est seul.

Le roc brise le flot qui, sans trêve l'assaille,
La vague éteint la foudre et hurle avec les vents :
L'eau, l'air, le feu, la terre, oui tous les éléments
Sous le regard de Dieu se livrent la bataille.
Ces géants, tour à tour, s'arrachent le vaisseau :
Ils le font tournoyer comme tourne une roue ;
L'un déchire les flancs, l'autre enfonce la proue
Et rompt les mâts comme un roseau.

Puis le canon d'alarme éveille le pirate.
Il vient. Son noir dragon soumet l'onde en fureur ;
Il nage avec l'écume et bondit sans terreur
Quand l'abîme rugit et le tonnerre éclate.
Il creuse en triomphant son humide sillon :
L'orage ne veut pas que l'écumeur chavire,
Car il nourrit aussi la haine du navire.
Et la mort est son pavillon.

Il vient. A l'ouragan se joindra le carnage,
Mais le hardi marin ne craint pas l'écumeur.
Il invoque la Vierge et pousse à l'agresseur,
Il jure par Jean Bart et saute à l'abordage.
Sa hache est plus rapide à frapper que l'éclair,
Farouche est sa valeur, le pirate recule ;
Mais le navire enfonce et le corsaire brûle !....
Puis sur le tout s'étend la mer.

Gloire encore au Seigneur qui, dans les mers profondes,
Fait rouler, confondus, forbans et matelots ;
Et dit à l'Océan d'imiter leurs sanglots

Pour effrayer l'orgueil des mortels sur les ondes !
Gloire à lui qui, pourtant, leur donne au fond des mers
Le sommeil et la paix qu'on trouve au cimetière,
Les murmures de l'onde au lieu de la prière,
Et les flots pour tertres verts.
(Altkirch, 26 mars 1854).

Ce succès valut à Güthlin la chance inespérée d'être nommé professeur de langue allemande au collège communal de Dunkerque. Appelé, en cette qualité, à donner des leçons dans un pensionnat de jeunes filles, son talent et sa mine avenante lui attirèrent les bonnes grâces de la directrice qui lui fit épouser sa nièce ornée d'une dot splendide et d'un talent de musicienne hors ligne. Güthlin fut nommé successivement professeur aux Lycées d'Évreux et de Rouen, puis au Lycée Charlemagne à Paris où nous nous rencontrions souvent dans la société de notre ami commun Henner. Güthlin était une excellente pâte d'homme, docile et malléable. Son extérieur rappelait celui d'un bon curé de campagne, portant avec grâce de belles moustaches, mais ayant parfois dans le regard un de ces éclairs ardents qui révèlent la haute intelligence couvant sous la cendre. Malheureusement pour lui, sous l'influence du bien être dont il était entouré, il laissa s'étioler peu à peu dans les délices d'une vie facile, la brillante initiative qui animait sa jeunesse et aurait pu le mener à des destinées supérieures. Il mourut, à peine âgé de soixante ans, d'une maladie du larynx que les virtuoses du scalpel ne parvinrent pas à guérir.

Güthlin était originaire de Folgensbourg, près Huningue. Son neveu, Monsignor Güthlin, diplomate attaché à l'ambassade de France près du Vatican, pour les questions canoniques, est un de nos alsaciens distingués.

*
* *

Au mois de juillet 1855, à la suite du renouvellement complet de l'ancienne administration de Colmar, le nouveau maire, M. de Peyerimhoff, m'offrit la modeste et assez peu enviable position de chef du secrétariat municipal. Après

être allé voir l'exposition universelle à Paris, où figurait mon missel manuscrit de *l'Imitation de Jésus-Christ*, je dis adieu, non sans un serrement de cœur, à ma ville natale, à mon Sundgau aimé où je laissai des attaches bien difficiles à rompre. Transplanté brusquement sur un terrain inconnu, il fallut chercher mon point d'orientation. Colmar était une cité antique, où les siècles avaient laissé leur empreinte vivace, où le respect du passé était poussé très loin, mais où l'élément moderne commençait, toutefois, à se dégager avec beaucoup d'entrain. Dans ce siège vénérable de l'ancien conseil souverain d'Alsace, les écoles étaient logées dans de vieux bâtiments en ruines où les enfants s'entassaient dans des locaux insuffisants, où les conditions d'hygiène faisaient défaut ; l'hôtel de ville s'abritait dans un vieux magasin à sel *(Salz Kammer)*, dépourvu de tout caractère extérieur et dont l'aménagement ne répondait pas aux besoins municipaux ; l'ancienne église des Dominicains où s'attachaient, comme une lèpre, de petites baraques d'artisans, servait de halle aux blés ; il n'existait pas de marché couvert pour la vente des produits maraîchers formant l'industrie d'une population essentiellement agricole ; enfin le pavé était déplorable et les trottoirs existaient à peine dans cet enchevêtrement très pittoresque de petites rues en labyrinthe.

∴

M. de C... ancien ingénieur, avait été nommé préfet du Haut-Rhin. C'était un petit homme roux, au regard inquiet mais très intelligent, toujours accompagné d'un petit chien également roux, en somme un type pas précisément sympathique, du moins à première vue. Son nom historique et ses aptitudes policières l'avaient rendu agréable en haut lieu. Tout en étant animé des meilleures intentions, il semblait être un de ces préfets à poigne chargés de mater les récalcitrants. Il se souvenait de l'accueil plus que froid fait au Prince-président lors de son voyage en Alsace. Avant d'être promu à son haut grade il avait dirigé, comme ingénieur, un établissement industriel des environs de Bayonne où l'on

fabriquait des produits chimiques avec des matières animales. Dans ce pays réputé par ses excellents jambons, il avait trouvé le moyen d'utiliser pour l'élevage, les résidus parfumés de l'usine, ce qui faisait honneur à la science humaine et aidait à l'amélioration des jambons.

Mais ce qui avait contribué grandement à la réputation du préfet ingénieur, c'était d'avoir inventé le moyen d'allumer les bougies en faisant tresser leurs mèches. Avant lui les bougies se montraient réfractaires à l'allumage et par ce moyen si simple il s'était acquis la reconnaissance des fabricants de stéarine. Aussi le premier arrêté qu'il publia dans le Recueil administratif du Haut-Rhin fut-il consacré à cette question lumineuse et ordonna-t-il de vendre le paquet de bougies au poids net, c'est-à-dire défalcation faite de l'enveloppe en papier. Une étiquette blanche collée sur ce papier bleu, mettait l'acheteur en garde et figure aujourd'hui encore sur les paquets que vendent les épiciers.

Avoir su éclairer ses contemporains n'est pas une médiocre satisfaction ni un mince honneur pour un ancien élève de l'école polytechnique.

∴

Le nouveau préfet, toujours animé d'exellentes intentions, commença par démolir l'ancienne administration municipale, qu'il considérait comme réactionnaire et à la tête de laquelle se trouvait M. Chappuis, homme très intelligent et honorable commerçant. Il le remplaça par M. Hercule de Peyerimhoff conseiller de Préfecture, dont le père, colonel au service du premier empire, avait été tué au siège de Dantzig, et lui donna pour adjoints MM. Doyen, ancien professeur au collège de Colmar et Gustave Pabst, rentier. Dans le conseil municipal renouvelé il était entré des éléments agréables au nouveau régime, tels que MM. Pelissier, frère du vainqueur de Sébastopol, Ed. Rencker, André Kiener, J. Hertrich, Baron Rheinwald, Belin, Barth, L. Chauffour, Grollemund, les docteurs Molk et Muller, Fleischhauer, Stœcklin (1) et Boris, ingénieurs,

(1) Aujourd'hui vice-président du Conseil général des Ponts-et-chaussées.

Birckel, Fleurent, Brunck etc. A côté de cette élite siégeait M. Laurent-Atthalin, le fils adoptif du général baron Atthalin, ancien aide de camp de Louis-Philippe. (1)

Ce coup d'état du préfet ne laissa pas de créer, dans une partie de la population, des défiances et même quelques sourdes antipathies contre l'administration nouvelle. Pour se rendre populaire et justifier les espérances de la partie sympathique de ses administrés, elle devait dresser un programme de travaux et d'améliorations de tous genres, à commencer par la réfection générale du pavé. Elle demanda à M. Hartmann, jeune architecte sorti récemment de l'école des Beaux-arts, et qui venait de débuter dans sa ville natale, une série d'avant projets dont l'exécution successive devait contribuer à transformer la ville. Dans le courant d'octobre 1855, ces documents servirent à élaborer un rapport concluant à un premier emprunt de 375,000 fr. pour la reconstruction des écoles des divers cultes et autres travaux urgents. La population s'associa d'enthousiasme à ces projets et l'administration se trouva dès lors encouragée à poursuivre sans trêve la série d'améliorations dont elle avait conçu le projet. La ville possédait un grand domaine forestier dont l'aménagement habile lui permettait de compter, pour une longues série d'années, sur des coupes dont le produit servirait à l'amortissement des emprunts à émettre. Bref, tous les projets furent votés et leur exécution échelonnée par rang d'urgence. C'est alors que commença une période de grande activité qui ne se ralentit jamais et dura tout le temps de mon séjour à Colmar, à peu près dix sept ans. Près de quarante ans ont passé sur cette époque. De ceux qui l'ont vue la plupart ont disparu. Ceux qui restent *apparent rari nantes* et ont subi le choc des plus douloureux événements.

(1) M. Laurent-Atthalin, auditeur au Conseil d'Etat et artiste de talent, avait épousé une parente du général, femme d'une grande distinction. Son fils aîné, M. le juge d'instruction Laurent-Atthalin, aujourd'hui conseiller à la Cour d'appel de Paris, est devenu un personnage éminent de la magistrature parisienne et a attaché son nom à des procès retentissants.

.\
. .

Nous avons vu que le respect du passé était poussé très-loin à Colmar, si loin même qu'on avait conservé, depuis des siècles, au beau milieu de la ville, un vieil ossuaire, provenant de l'ancien cimetière situé au nord de la cathédrale. Cet ossuaire, ou plutôt ces catacombes, remplissaient les cryptes du grand et beau bâtiment, l'ancienne chapelle St-Michel, occupé par les bureaux de la police municipale, le logement du commissaire, et du préposé aux logements militaires. Les familles de ces fonctionnaires avaient leurs tonneaux de vin et leurs provisions de choucroûte, dans une étroite promiscuité, à côté des pyramides de crânes entassées dans les cryptes où elles attiraient des légions de rats et répandaient des odeurs méphitiques qu'on sentait dans la rue en passant à côté des soupiraux. Parfois même des gavroches irrespectueux se permettaient de jouer avec ces vénérables ossements.

Je demeurais sur la Place d'armes, presque à côté du bâtiment de la police, c'est-à-dire dans le voisinage immédiat de l'affreux charnier. Pas n'est besoin d'ajouter que ma première préoccupation fut de débarrasser la ville de ce foyer d'infection. Le maire comprit qu'en le conservant, l'administration engageait gravement sa responsabilité, d'autant plus que le choléra sévissait à l'état aigu dans les environs de Colmar, à Soulzmatt entre autres, et que plusieurs cas s'étaient déclarés à Colmar même. Tous les matins nous recevions les bulletins médicaux indiquant le nombre des cas et celui des décès. Les fortes chaleurs du mois d'août ne contribuaient pas peu à l'extension du fléau. Mais d'autres préoccupations vinrent entraver les démarches et il n'y fut donné satisfaction que l'année suivante.

Plus de cent tombereaux d'ossements furent transportés au cimetière où ils remplirent une immense fosse située tout près du célèbre Calvaire de 1507 qu'admirent les connaisseurs. « *Requiescant in pace* » Le *Courrier du Bas-Rhin* de l'époque avait entonné par la plume de l'ami Liblin, un *De profundis* bien senti en l'honneur de ces précieux restes du vieux Colmar.

M. Laurent-Atthalin a dessiné dans le Musée Rothmüller, cet édifice historique où la Renaissance a brodé ses capricieuses arabesques sur le balcon, espèce de loggia italienne, qui surmonte la porte d'entrée et que, depuis, on a coiffé de trois pinacles assez étranges.

Colmar, certainement, ne fut jamais une ville morte ; mais de tout temps les vivants, très alertes et très gais, y ont fait bon ménage avec les trépassés. Je n'en veux pour preuve que les nombreux cimetières qui *ornaient* l'intérieur de la ville. On en comptait, au moyen âge, une demi-douzaine au moins : d'abord les deux grands cimetières qui entouraient la cathédrale et occupaient la surface entière de la Place neuve, de la Place d'Armes et de la Place du Parvis et dont le bâtiment actuel de la police formait la chapelle et l'ossuaire. C'est de ces cimetières désaffectés, l'un en 1308 et l'autre en 1575, que provenaient les monceaux d'ossements entassés sous les voûtes de ce bâtiment et gardés là comme des épaves précieuses des civilisations disparues, qui avaient assisté aux luttes épiques de la vieille ville impériale. Ces crânes vides ont donné le nom de *Schaedelgass* à la rue voisine et dormaient là leur mysérieux sommeil depuis plusieurs siècles, entendant souffler l'ouragan des révolutions modernes.

Voici ce qu'en dit M. Félix Chauffour, ancien notaire, dans sa *Notice rétrospective sur Colmar* (1869) :

« Quant aux ossements, ils provenaient notamment de la suppression du cimetière de la Place neuve en 1308 et semblent, par leur longueur et leur épaisseur relatives, attester la dégénération actuelle de l'homme ; mais la tradition populaire trouve mieux de les attribuer aux Suédois tués en 1632 et d'expliquer ainsi la différence par la supériorité physique des hommes du Nord. »

Tout à côté il y avait un autre grand cimetière, celui des Dominicains, occupant tout l'espace compris entre l'ancien couvent (converti en gendarmerie), le canal des moulins et les maisons bordant la rue de la Halle. Un peu plus loin se trouvait le cimetière des Unterlinden occupant la Place Pfeffel et une partie de la rue Kléber, et celui de Ste Anne converti en marché aux pommes de terre. A la Porte de

Brisach existait le cimetière israélite transféré plus tard au canton Rappentanz à côté du grand cimetière communal qui a remplacé celui de Ste-Anne. Enfin, pour compléter cette mosaïque macabre, il y avait celui des chevaliers de St Jean, occupant la rue St Jean et une partie de la Grand'rue. L'îlot de maisons dont fait partie celle de la famille Rencker est bâti en partie sur cet ancien cimetière.

Le voisinage de toutes ces nécropoles, dont les principales occupaient le centre de la ville, devait être très peu récréatif pour les habitants des maisons qui les entouraient, et l'on comprend que les maladies épidémiques aient pu y trouver d'actifs foyers de propagande.

XXVIII

Sites et monuments. — Mosaïque de Bergheim. — Le nouveau maire. — Le général Pelissier et l'amiral Bruat. — Épées d'honneur. — Auguste Bartholdi. — Henri Lebert.

Mais laissons-là les ruines des temps passés. Ce qui fait le charme de Colmar, charme souverain, c'est d'abord sa situation au milieu de cette magnifique plaine d'Alsace bornée d'un côté par le Rhin, de l'autre par l'imposante chaîne des Vosges où s'étagent en majestueux décor les vieilles forteresses des hauts barons du moyen-âge ; c'est ensuite sa superbe promenade du Champ-de-mars, création de M. de Vanolles ancien Intendant d'Alsace, agrandie et embellie par M. Félix Desportes, ancien préfet du premier empire, dont la mémoire est restée en vénération à Colmar ; puis toute une série de monuments de la Renaissance fouillés de sculptures élégantes, d'anciens couvents transformés en établissements publics, tels que les Catherinettes, les Unterlinden, les Augustins, des maisons particulières artistement sculptées avec des tourelles en poivrière et des encorbellements pittoresques ; puis le théâtre construit par l'administration Chappuis d'après les plans et sous la direction de M. Boltz. A l'actif de cette admi-

nistration il faut mettre aussi la construction des casernes de cavalerie occupant un immense terrain au nord de la ville.

Colmar possède une bibliothèque importante et une collection rarissime de tableaux de l'école de Martin Schongauer, relégués alors dans l'ancien collège des Jésuites où fut installé le Lycée. Grâce aux dons de M. Hartmann, grand industriel de Munster et aux actives démarches du bibliothécaire, M. Hugot, on put faire les aménagements nécessaires pour abriter ces remarquables collections dans les anciens bâtiments conventuels des religieuses dominicaines d'Unterlinden. C'est dans le chœur de leur église que fut transférée, en 1849 au milieu de bien des péripéties, la grande et belle mosaïque gallo-romaine découverte en 1848 dans les vignes de Bergheim et dont la *Revue d'Alsace* de l'époque a donné le dessin et la description. En 1855, les travaux de transformation du collège en lycée n'étaient pas commencés et l'emprunt autorisé pour y pourvoir n'était pas émis. La nouvelle administration eut donc à préparer les éléments pratiques de ces deux opérations,

Le préfet C...., esprit autoritaire, s'était mis en tete de diriger l'administration et de lui imposer sa manière de voir en toutes choses. De là des luttes sourdes et des froissements qui rendaient la situation peu gaie. Il fallut user d'une certaine dose de résistance et d'indépendance, employer des ruses de Peaux-rouges pour faire triompher quand meme les idées de l'administration locale qui, après tout, était la première intéressée au succès de ses entreprises et en portait seule la responsabilité devant l'opinion.

∴

Le maire avait délégué une partie de ses attributions à ses deux adjoints. M. Doyen, ancien professeur, ayant conservé ses vieilles allures légèrement autoritaires, un Ardennais doué de qualités de race qui le rendaient, au point de vue de la ténacité et de l'esprit de suite, très propre à la lutte, avait dans son service l'état civil, la direction de la police, l'instruction publique, les halles et marchés ; M. Pabst présidait au service de la voirie extérieure des propriétés rurales et

forestières et des cours d'eau. C'était un travailleur modeste et silencieux, indépendant par sa fortune, pas poseur du tout. Son service n'était pas une sinécure, car la banlieue de Colmar a une étendue considérable, sillonnée par un réseau compliqué de chemins ruraux, de sentiers, de canaux d'irrigation, de forets et carrières ; tout cela se développant sur une étendue d'au moins dix kilomètres.

Tous les services intérieurs de la ville, tels que l'entretien des rues, des bâtiments communaux, des canaux, des promenades, boulevards et autres propriétés quelconques du domaine municipal, étaient confiés aux soins de M. J. Boillot, inspecteur voyer, homme de valeur et de grande endurance, travailleur infatigable dont les services étaient loin d'être récompensés dans la mesure de leur importance. Pendant la mise en œuvre des premiers travaux entrepris par la nouvelle administration celle-ci fut à même d'apprécier le concours aussi dévoué qu'intelligent de M. Boillot. Jamais elle ne l'a vu broncher devant une tâche quelconque, quelque ardue qu'elle fût. Il avait une volonté de fer, des jarrets d'acier et, dans sa position si ingrate, et si insuffisamment rétribuée, je l'ai vu réaliser des prodiges d'économie, par sa surveillance incessante sur le personnel des ouvriers et fournisseurs. La seule jouissance de cet homme austère et profondément honnête, était de cultiver quelques fleurs dans le jardin attenant à son habitation communale et d'aller le dimanche. faire une excursion à pied à Kientzheim où sa fille aînée, qui avait pris le voile, était institutrice au pensionnat du Sacré-Cœur. Il est mort respecté et honoré de tous.

∴

J'avais trouvé dans la famille du maire le plus cordial et le plus sympathique accueil. M. de Peyerimhoff, un galant homme, avait l'abord séduisant, la parole insinuante et facile de ceux que la providence cultive en serre-chaude pour leur réserver toutes les chances. Le chapeau légèrement incliné sur l'oreille, une chaîne d'or retombant sur un gilet de piqué blanc largement échancré, un jonc à pomme d'or à la main,

l'œil vif, la bouche souriante, l'air conquérant d'un aimable mousquetaire, toujours suivi par son chien de chasse *Feldmann,* tel était ce charmeur il y a quarante ans, tel je le revois, portrait toujours vivant et gracieux, sur le fond grisâtre de ma mémoire. Il possédait une réserve de bonté et d'obligeance qui l'avaient rendu très populaire dans la bourgeoisie et le classes laborieuses de la population. Il causait familièrement dans la rue avec tous les humbles, les appelant par leurs petits noms, ce qui les flattait beaucoup. Aussi avait-il constamment à ses trousses une kyrielle de quémandeurs âpres à la curée. Les pétitions, les placets de tous genre, même du genre gai, affluaient à la mairie. L'avalanche des suppliques arrivait à mon cabinet où j'étais chargé de les apostiller et aussi de préparer, en guise de réponse, les pilules édulcorées que nous envoyions aux pétitionnaires pour leur faire digérer l'amertume de leur déception.

Tous les matins en arrivant à son cabinet, la première occupation du maire était d'avaler tout le contenu d'une carafe d'eau fraîche. C'était pour lui une fontaine de Jouvence qui l'a maintenu allègre et bien portant quoique très chauve, jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Donc, malgré la chanson de Béranger, tous les buveurs d'eau ne sont pas des méchants.

Son beau frère, le commandant Gibert, un des héros du premier siège de Constantine, homme fort aimable et esprit littéraire très cultivé, charmait les loisirs de sa retraite en traduisant et en apprenant par cœur des poésies allemandes et italiennes. *Francesca da Rimini* et le drame de *Macbeth* l'intéressaient particulièrement : il parvint même, au prix de grandes difficultés, à réciter un certain nombre de strophes de la Cuisine des sorcières et une fable ou deux du poëte colmarien Pfeffel. C'était une manière comme une autre de passer son temps. Il rimait à jet continu et je retrouve dans mes papiers une foule d'acrostiches, de sonnets et de bouts rimés que cet exellent ami a eu la gracieuseté de me dédier.

Les réceptions dans cette famille quasi-militaire étaient empreintes d'un grand charme et d'une cordialité qui mettaient tout le monde à l'aise. Mme de Peyerimhoff, femme supérieure, dont j'ai conservé le meilleur souvenir, était la fille de

M. Bechelé, ancien chef de bataillon du premier empire, ayant de brillants états de services, et ancien adjoint au maire de Colmar du temps du baron de Muller.

*
* *

Dans le courant de septembre 1855, le télégraphe nous annonça la prise de Sébastopol. L'enthousiasme débordait dans la population de Colmar. Elle était d'autant plus fière de ce succès épique que les deux principaux héros du siège, le général Pelissier et l'amiral Bruat appartenaient à des familles colmariennes. L'amiral, comme je l'ai dit plus haut, était le fils d'un juge au tribunal de Colmar devenu plus tard président du tribunal d'Altkirch. Le général Pélissier, né à Marommes (Seine-inférieure), était fils d'un ancien directeur de la Poudrerie de Colmar, située au faubourg du Logelbach, et qui fit explosion en 1822. Sa sœur y perdit un bras.

Le préfet reçut, au nom du gouvernement, les félicitations de tous les fonctionnaires publics et de l'administration municipale : il y eut retraite aux flambeaux et soirée de gala à la Préfecture. Le lendemain, au nom du conseil municipal, des adresses de félicitations aux deux vainqueurs furent envoyées à Sébastopol. Mais là ne se bornèrent pas les démonstrations de la ville. L'administration ouvrit une souscription pour offrir des épées d'honneur au maréchal Pelissier et au vice-amiral Bruat. Elle produisit environ 4000 fr. M. Delacour, un des premiers fourbisseurs de Paris, fut chargé de l'exécution d'après le dessin composé par un de mes amis intimes dont je tairai le nom pour ne pas effaroucher sa modestie. *L'Illustration* reproduisit ce dessin avec un article explicatif. Le ciseleur avait su interpréter avec talent le modèle de la poignée où Minerve était personnifiée au-dessus de l'écusson armorié de la ville de Colmar, une tête de lion sur la garde et l'aigle impérial au sommet. On sait qu'à son retour en France. l'amiral Bruat est mort en mer d'une maladie aiguë contractée pendant le siège. Sa veuve fut nommée en 1856 gouvernante du prince impérial.

En se rendant à Paris pour remettre au maréchal Pelissier

l'épée qui lui était destinée, le maire remit en même temps à Mme Bruat l'épée, voilée d'un crêpe, que la ville destinait à son glorieux compatriote. Peu de temps après, le maire dut faire un nouveau voyage à Paris pour assister au baptême du prince impérial. Sa présence à cette auguste cérémonie, jointe à ses services administratifs, lui valut d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

⁂

Dans le courant de 1856 j'eus le plaisir de faire la connaissance de M. Auguste Bartholdi, jeune sculpteur de talent, dont la mère possedait de grandes propriétés à Colmar et notamment un beau jardin avec maison de campagne et atelier longeant le canal de dérivation de la Lauch. La famille Bartholdi, qui habitait Paris, venait tous les ans passer la belle saison à Colmar. Mme Bartholdi, femme instruite et distinguée, fière à juste titre de ses deux fils dont l'aîné, doué d'un beau talent d'écrivain, se préparait à la carrière diplomatique, réunissait autour d'elle un cercle d'hommes d'étude, où les questions artistiques et littéraires formaient le fonds habituel des conversations. Ces soirées d'hommes commençaient par un dîner en plein air et se terminaient par une promenade en bateau sur la Lauch. Nous traversions ainsi, au clair de lune, toute la partie maraîchère de la banlieue. M. Louis Hugot, le savant et aimable bibliothécaire de la ville, M. Léon Brièle, le non moins aimable archiviste de la Préfecture, faisaient partie de ces promenades nocturnes avivées souvent par des feux de Bengale.

M. Auguste Bartholdi avait à peine vingt un ans. Il s'était initié au dessin et à la peinture dans l'atelier d'Ary Scheffer ; mais sa vocation l'avait poussé vers l'art austère de la sculpture. Il venait d'achever la statue du général Rapp destinée à être érigée à Colmar, ville natale de ce héros d'Austerlitz et de Dantzig. J'avais vu cette première œuvre du sculpteur colmarien à Paris où elle était exposée aux Champs-Elysées, devant le Palais de l'Industrie. Quand j'arrivai à Colmar le piédestal s'élevait déjà sur l'esplanade du Champ-de-mars.

Autant que je puis me le rappeler, cette statue a été érigée par souscription, sur l'initiative du colonel Marnier, ancien aide de camp du général Rapp, et sous le patronage du général Schramm et d'autres sommités militaires.

Théophile Schuler, le peintre Strasbourgeois bien connu par ses illustrations si originales des œuvres d'Erckmann-Chatrian, était souvent l'hôte de la villa Bartholdi où j'ai fait sa connaissance. C'était une nature taciturne se plaisant aux sujets mystiques. A ce propos je rappellerai qu'il exposa en 1850, à Strasbourg, dans les salons de l'association rhénane des Beaux-arts, une immense peinture représentant le *Char de la mort* (1), où il avait symbolisé l'idée du néant par un attelage de chevaux squelettes fouettés par la camarde et traînant un char où étaient figurés toutes les conditions humaines, depuis le haut jusqu'au bas de l'échelle sociale. En somme c'était une danse macabre d'un nouveau genre, fort bien composée et faite pour saisir vivement l'imagination. J'en ai parlé longuement dans mes comptes rendus de l'exposition en 1850 et 1851.

Charles Bartholdi, qui s'intéressait beaucoup aux antiquités alsaciennes, avait commencé une publication périodique intitulée *Curiosités d'Alsace* à laquelle collaborait son ami Hugot. Cet ouvrage, qui eût pu devenir très intéressant, s'est arrêté, je crois, à la sixième livraison. Envahi peu à peu par des idées noires, Charles Bartholdi fut atteint d'une maladie nerveuse qui dura vingt ans et à laquelle il succomba. En assistant, en 1885, à ses funérailles, à l'église évangélique de la rue Chauchat, je pus serrer la main de sa vieille mère qui lui avait survécu et que je n'avais pas revue depuis bien longtemps. Elle était presque aveugle et mourut, quelques années après, à Paris, à l'âge de près de quatre vingt dix ans, entourée des soins affectueux et dévoués de M. et Mme Auguste Bartholdi.

∴

Parmi mes relations amicales, j'ai compté aussi M. Henri

(1) M. Th. Schuler a fait don de ce tableau au musée de Colmar.

Lebert, peintre de fleurs et de paysages, ancien dessinateur de toiles peintes dans la maison Hartmann de Munster. M. Lebert avait un talent remarquable comme peintre de fleurs. Il rivalisait, dans ce genre gracieux, avec M. Hirn, dessinateur de la maison Haussmann du Logelbach. Outre cette spécialité qui avait fait sa fortune à l'époque lointaine où les toiles peintes étaient un des premiers articles d'exportation de l'Alsace, M. Lebert possédait un talent d'écrivain très apprécié : il l'exerçait depuis de longues années en écrivant un journal de tous les événements contemporains et s'était ainsi créé un recueil historique où les chroniqueurs futurs pourront largement puiser. Son fils, M. Henri Lebert, que j'ai beaucoup connu, s'était voué à la carrière de la magistrature. Mais l'hérédité artistique du père s'était convertie chez lui en un talent de premier ordre comme violoniste. Il regretta toujours d'avoir troqué la vie d'artiste qui lui promettait la célébrité, contre la robe austère du magistrat de province. Pendant qu'il était substitut à Altkirch, il venait souvent dans notre maison où demeurait M. Brumpt, compositeur et professeur de musique, qui l'accompagnait dans ses brillants exercices de violon. Entendre son archet magistral jouer le carnaval de Venise, faire chanter les notes gaies ou tristes de Mozart ou de Chopin, évoquer le charme des opéras de Rossini et de Meyerbeer, c'était pour nous une de ces jouissances égoïstes d'autant plus goûtées que M. Lebert avait soin de faire fermer toutes les fenêtres de l'appartement pour que rien ne transpirât au dehors de ces flots d'harmonie. Mort aussi et mort jeune, peu de temps après la guerre, ce virtuose dont le jeu rappelait celui d'Alard et de Vieuxtemps.

XXIX

Rodolphe Kæppelin. — La magistrature. — Le Champ du Mensonge. — La statue Rapp. — A Vieux-Brisach. — Nageur intrépide. — Le retable de 1525. — Riquewihr et Ammerschwir. — Un âne sculpté.

Les travaux d'appropriation du nouveau lycée furent menés à bonne fin dans le courant de 1856. M. Robert Vion, mon ancien professeur de quatrième au collège d'Alkirch, venait d'être nommé proviseur de cet établissement, dont la mise en activité attira un nombre considérable d'élèves. Le corps du professorat se composait d'hommes de valeur. Plusieurs des professeurs de l'ancien collège venaient de prendre leur retraite, entre autres MM. Rodolphe Kæppelin, l'éminent professeur de physique, auteur de plusieurs ouvrages de science devenus classiques, et Ignace Thomas, latiniste distingué, chez qui j'avais eu le bonheur, à Altkirch, de faire connaissance avec les charmes déclinatoires de *rosa, rosae, poëma, poëmatis.* Cet excellent homme fut alors attaché au service de la Bibliothèque de Colmar avec la mission spéciale de préparer le catalogue que M. Hugot, excédé de travail, avait dû laisser à l'état de simple projet.

Il se consacra avec une ardeur juvénile à cette œuvre de bénédictin et mourut avec la satisfaction de l'avoir accomplie jusqu'au bout. Que de manipulations de livres, que de fiches classées et collationnées, que de volumes d'inventaires patiemment écrits dans cette bibliothèque de 35000 volumes ! sans parler des parfums rances et des relents nauséabonds que dégageaient tous ces témoins des âges disparus. Dors en paix, mon ami de vieille date ; si tu as eu à te plaindre un peu de dame nature et des jeunes polissons, tes élèves, au moins as-tu su te rendre utile et as-tu joui de la satisfaction de voir ton fils devenir un médecin-major distingué. Ta bonne et loyale figure a passé comme une ombre aimable dans la lanterne magique de mes souvenirs où se glissent, du pas léger des fantômes, tous ceux que j'ai connus et aimés.

Personnalité très en vue et très aimée à Colmar, Rodolphe Kæppelin a su rendre des services signalés à ses concitoyens. Grand, bel homme, solidement charpenté et doué d'une rare énergie, il fut pendant de longues années capitaine des sapeurs pompiers et sut, dans cette ville où les incendies sont très fréquents, faire preuve d'un grand courage.

Nommé directeur de l'usine à gaz, anciennement située près la gare du chemin de fer, il parvint à donner une grande extension à l'éclairage de la ville et contribua, pour une large part, à la fondation de la nouvelle usine près du bassin du canal où, pendant l'invasion, sous une pluie d'obus tombant sur ses gazomètres et près de son habitation, il fit vaillamment son devoir, plus que son devoir.

Ami d'enfance du maire de Peyerimhoff il était, comme lui, grand chasseur devant l'Eternel et mourut, comme lui, à l'âge de quatre vingts ans. Cet homme de forte race était titulaire de nombreuses médailles gagnées au service d'incendie. Après la guerre, pendant qu'il habitait Caen, il obtint, au déclin de sa vie, la satisfaction à laquelle il avait droit depuis longtemps, d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, son rêve de jeunesse.

.·.

Un mot sur la magistrature assise et debout de la Cour impériale et du tribunal de Colmar, ne serait peut-être pas déplacé ici ; mais le tiroir de mes souvenirs ne renferme que fort peu de documents sur cette arche sacro-sainte de Thémis, que je me bornais à admirer de loin avec un respect superstitieux, sachant qu'elle ne brillait point par un excès de sympathie pour l'administration dont j'avais l'honneur d'être un très humble rouage. M. Rieff, le premier président, avait la réputation d'un homme de grande valeur juridique, de relations très sûres et d'une rare distinction de manières. Les présidents de chambre, MM. Hamberger, Hennaù et Pillot figuraient parmi les plus éminents juristes de la Cour où se faisaient remarquer aussi MM. Dillemann, Véron-Réville, Boyer, Huder, Schirmer, Schultz, Adam, Poupardin, Dincher, Huot

(ce dernier auteur d'un ouvrage alsatique intitulé : *Des Vosges au Rhin,*) Trombert et de Neyremand, père, à qui j'ai consacré plus haut une notice spéciale. Au parquet de la Cour M. Blanc, procureur général, ayant comme avocats généraux MM. de Baillehache et Thieullen, représentaient très dignement la magistrature debout. Le tribunal civil était présidé par M. Dubois, descendant d'un ancien conseiller au Conseil souverain d'Alsace, (M. Duboys de Greiche), ayant comme vice-présidents MM. Duchaussoy et Langhans, l'aimable traducteur de *l'Histoire de la guerre de trente ans,* de Schiller. Au parquet de première instance j'ai connu M. Martha, procureur impérial, qui devint plus tard conseiller à la Cour de Lyon, homme d'une aménité charmante, que j'avais déjà connu à Altkirch où il était procureur du roi et qui, avec M M. Trombert et de Neyremand, m'a laissé les meilleurs et les plus profonds souvenirs.

. · .

On ne saurait évoquer le nom de M. Xavier Boyer, conseiller à la Cour de Colmar, que j'ai connu procureur du roi à Altkirch, vers 1832, sans évoquer en même temps la vision millénaire du *Champ du mensonge.* Bien que je me sois interdit de pousser mes digressions historiques dans un passé trop lointain, je ne veux pas manquer l'occasion de fixer ici l'état actuel de cette question qui a fait couler des flots d'encre depuis dix siècles. Elle était devenue une obsession pour tous les historiens qui l'ont traitée.

M. Boyer avait publié, en 1862, une *Histoire d'Alsace,* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours (1 vol. de 647 pages, imp. Hoffmann à Colmar). Ce livre, fruit de longues années de travail, et dans lequel il avait déjà traité la question du champ du mensonge, ne produisit pas grande sensation. Cependant l'auteur, qui était un érudit un peu solennel, avait préludé à ses travaux historiques en publiant, en 1847, un ouvrage intitulé *Rodolphe de Habsbourg,* épisode de l'histoire d'Alsace au XIIIe siècle (in 8° de 309 pages). Il en fit hommage à l'empereur d'Autriche descendant des Habsbourg.

En prince sensible à cet acte de courtoisie du magistrat colmarien, Sa Majesté Impériale et Royale lui témoigna sa reconnaisance en lui envoyant un camée en émeraude formant bague. L'heureux possesseur de ce joyau princier n'eut pas longtemps le bonheur de le porter à son doigt. Pendant un voyage à Paris un adroit filou le lui subtilisa. Cette aventure, dont parlèrent les journaux, défraya très agréablement la société colmarienne, et l'ami Renaud Yves ne fut pas le dernier à en rire. M. Boyer servait, d'ailleurs, souvent de plastron à sa verve caustique.

Parmi les grandes trahisons que l'histoire a flétries, une des plus odieuses fut le parjure des fils de l'empereur Louis-le-débonnaire. M. Boyer s'était passionné pour cette question qui intéressait Colmar, en ce sens que l'armée des fils révoltés rencontra celle du père aux environs de cette ville, où se déroula le drame tout entier. Contrairement à l'opinion émise par les chroniqueurs il chercha à faire prévaloir, dans une brochure intitulée *Le Champ du mensonge* (an 833) sa version personnelle tendant à placer le *Lügenfeld* aux portes mêmes de Colmar, sur l'emplacement où passe aujourd'hui le canal du *Logelbach*. La Revue d'Alsace a reproduit *in extenso* le volumineux mémoire présenté, à ce propos, par M. Boyer à l'Académie des Inscriptions et belles lettres, au concours des antiquités de la France, de 1861. La docte Académie n'a pas dû s'amuser beaucoup à la lecture de la longue et puérile dissertation de l'auteur sur l'étymologie des mots *Logelbach, Logelnheim, Læglenheim, Dürren-Logelnheim, Logelfeld* et *Rothfeld.*

.˙.

Un fait bien simple semble dominer toute cette discussion oiseuse; c'est le témoignage de Nithard, le fils d'Angilbert et de Berthe, fille de Charlemagne (né vers 790, mort en 858). Contemporain des événements dont nous parlons, faisant partie lui-même d'une des armées en présence, il était mieux à même que personne de désigner le lieu de la trahison. Or il dit (1)

(1) Dans son histoire : *De discordiâ filiorum Ludovici pii,* écrite par ordre de Charles-le-Chauve,

que la réunion des armées eut lieu *juxta montem Sigwaldi,* près de la montagne de Sigolsheim. Duchesne, l'annaliste de St-Bertin, surnommé le Père de l'histoire de France, ajoute : *juxta Columbram,* dans une plaine appelée *Rubeus campus,* ou *Rothfeld,* ce qui indique que la ligne de bataille s'était étendue jusqu'à la ville.

« Enfin Schilter, dans son glossaire, reconnaît que le Rothfeld est le lieu appelé *Rothlaeublé,* entre Colmar et Sigolsheim, sentiment partagé par Mabillon, le père Longueval, dom Calmet, dom Bouquet, Grandidier et autres et auquel n'ont fait défaut que Schœpflin et Laguille qui placent gratuitement le lieu de la réunion, l'un à l'Ochsenfeld, l'autre à Rouffach.» M. Félix Chauffour, qui a donné ces détails dans sa brochure : *Notes rétrospectives sur Colmar* (1869) ajoute que la présence à Colmar du pape Grégoire IV, qui accompagnait l'armée de Lothaire, de Pépin et de Louis, est justifiée par une décrétale adressée de cette ville à l'évêque du Mans, le huit des ides de juillet 833. Sa présence au Rothlaeublé même semble constatée par le nom de Rue du pape *(Pabstgasse)* que les contrats donnaient encore, il y a cent ans, à la plus ancienne rue du village de Houssen, qu'il avait sans doute traversée pour se rendre à la forêt du Rothlaeublé. Ce fut aussi pendant ce voyage en France que Grégoire IV y institua la fête de la Toussaint qui se célèbre depuis lors.

Terminons cette digression un peu longue par un calembourg assez risqué du notaire Chauffour qui pratiquait le jeu de mots à jet continu. On excusera son amour immodéré de ce jeu innocent en faveur de la solution lumineuse qu'il paraît avoir donnée de la question du champ du mensonge.

« Le conseil municicipal de Colmar, pour conserver ce souvenir historique, avait fait réserver, lors du défrichement du Rothlaeublé, un petit massif d'arbres devant lequel devait être posée une pierre avec inscription commémorative ; mais *l'opération de la pierre* n'ayant pas été exécutée, ces arbres, au lieu de rappeler la feuillée sous laquelle avait été tenu conseil (idée qu'exprime même dans notre idiome alsacien le mot *Rothlaeublé)* restent là sans aucune signification. »

La version de M. Félix Chauffour, qui paraît très plausible,

est, d'ailleurs, confirmée par l'historien alsatique Fr. Ignace Woog, dont le livre assez rare et peu connu porte le titre : *Elsaesziche Schaubühne* (1), *oder historische Beschreibung der Landgrafschaft Elsasz* (Théâtre alsacien ou description historique du Landgraviat d'Alsace). « Les deux armées, dit-il, se rencontrèrent dans une grande plaine, entre Strasbourg et Bâle, appelée jadis *Rothfeld*. Dans sa lettre à Mabillon, Schilter dit que c'était au *Rothlaeublé* situé à une demi lieue de Colmar et à deux lieues de Brisach. Nithard, qui avait vécu auprès de Louis-le-débonnaire, en sa qualité de parent de l'empereur, dit qu'il avait pris position au pied du *Sigwaldiberg*. »

.˙.

Au mois d'août 1856 eut lieu l'inauguration de la statue du général Rapp. Tout fut mis en œuvre pour donner à cette fête un caractère grandiose, digne du personnage illustre dont s'enorgueillissait Colmar. Rapp était issu d'une famille protestante ayant de très lointains rapports de parenté avec la famille Bartholdi. On fit concorder la cérémonie avec la fête agricole des vignerons de Colmar, une très ancienne corporation, jalouse de ses prérogatives et ayant voix au chapitre dans toutes les manifestations de la vie municipale. La garnison de Colmar, cavalerie et infanterie, apporta son contingent d'éclat à la fête, qui devait surtout avoir un caractère militaire. En dressant son programme, la commission dirigeante réserva à l'un de mes intimes amis sa petite part dans le décor de la fête. Il avait déjà fourni le modèle de l'écusson sculpté sur le piédestal du monument (un aigle aux ailes déployées, tenant la foudre, au milieu d'un trophée d'armes).

Il peignit un grand transparent - Napoléon à cheval - qui fut placé dans la principale allée du Champ-de-mars, devant la butte qu'a remplacé, depuis lors, le kiosque, pendant l'illumination *a giorno* de cette promenade. A l'entrée de

(1) Strasbourg, imp. de Jean-Henri Heitz, imprimeur de l'Université, 1784.

l'Esplanade se dressait un arc-de-triomphe construit par M. Geiger, architecte. Devant la statue fut établie une estrade richement décorée pour recevoir le cortège des autorités.

Afin de donner du retentissement à la fête, le maire avait prié le directeur de l'*Illustration* de vouloir bien envoyer sur place un de ses dessinateurs pour en reproduire les principales scènes. M. Worms fut chargé de cette mission et s'en acquitta fort bien. Cet artiste, alors très jeune, est devenu depuis lors un peintre de talent dont on remarque, au salon parisien, les scènes espagnoles et mauresques prises sur le vif. Le défilé des troupes au Champ-de-mars, devant la statue, a fait l'objet de la principale planche publiée par le journal illustré.

Une série de discours, les uns plus ronflants que les autres, furent prononcés par le préfet, le général de brigade, le maire etc. Le préfet avait très spirituellement comparé l'Alsace à un *immense mausolée* couvrant la cendre des glorieux soldats enfantés par son sol. Cette prosopopée assez drôle n'eut qu'un médiocre succès. M. Henry, professeur au lycée, donna lecture d'une ode ou plutôt d'un dithyrambe où Napoléon était comparé à un soleil lancé dans l'espace par la main du Créateur et entouré de satellites éblouissants parmi lesquels Rapp occupait un des premiers rangs. Mais la perle de ce tournoi oratoire fut la cantate composée par mon cher et ancien professeur Vion, le proviseur du lycée, et mise en musique par M. Vogt, organiste de la cathédrale :

« Salut Rapp, ami de la gloire !
« L'airain te rend à notre amour.

tel était le début de ce chant guerrier où les *r* battaient le rappel, où les syllabes retentissantes produisaient l'harmonie imitative d'une mêlée de bataille.

Cette cantate avait paru d'abord sous la forme d'un *Prologue* en prose, publié par le *Glaneur* du 24 février 1856 et qui, ne pouvant être mis en musique sous cette forme, a dû être traduit en vers par l'auteur. Voici ce prologue :

« Saluons Rapp, que le bronze ressuscite au milieu de nous, et dont l'histoire a rajeuni les traits, depuis que la mort a moissonné sa vie, *comme si le ciel eût envié cette gloire à la terre.*

« C'est bien là ton air martial et ton attitude héroïque, surtout ton regard qui glaçait d'épouvante les phalanges ennemies, avant même que ton bras les dispersât dans la poussière de bataille, glorieux compagnon de Desaix et de Bonaparte.

« Lorsque, captif au mépris de la foi des traités, il était traîné dans les steppes de l'Ukraine, la lance du cosaque impur se dirigeait souvent contre sa noble poitrine ; un coup d'œil du héros détournait alors de lui l'arme meurtrière et semblait dire au barbare : *Cimbre, oses-tu assassiner Caïus Marius ?*

« A Dantzig et à Austerlitz, au pied des Pyramides et sur les rives du Borysthène, partout où la victoire promenait nos drapeaux, son cœur battait d'un égal amour pour la patrie et pour César, à qui Dieu avait confié les destinées de la France : Rien n'égalait en lui son brillant courage, sinon sa loyauté qu'il tenait de l'air que respirent et du sol qui nourrit les enfants de l'Alsace. »

Tout est bien qui finit bien. On pourrait cependant faire une toute petite réserve quant à certains titres honorifiques décernés par Louis XVIII, dans le service de sa garde-robe, à ce rude joûteur de l'Épopée impériale.

Le notaire, fabricant de calembourgs, prit texte de l'érection de la statue de Rapp pour dire qu'en fait de curiosités Colmar n'avait que *Rapp à citer*. (!!!)

En somme la fête, favorisée par un temps superbe, et abstraction faite de quelques petits incidents comiques, fut très réussie. Elle se termina par la belle illumination en verres vénitiens du Champ-de-mars, une retraite militaire aux flambeaux, un feu d'artifice et un grand bal dans la salle du théâtre.

⁂

J'allais presque oublier le grand carrousel qu'organisa le colonel du régiment de dragons en garnison à Colmar. Il eut lieu sur le terre-plein du Champ-de-mars et déploya derrière la statue du général les passes élégantes et les audaces

hippiques de son programme, devant des miliers d'assistants qu'enthousiasmait ce spectacle militaire tout nouveau pour eux.

Le carrousel fut suivi du défilé des chars des corps de métiers de Colmar, très artistement décorés, dans lesquels les ouvriers, exhibant leurs chefs-d'œuvre, travaillaient pendant la marche du cortège, chacun dans sa spécialité. Tels les meuniers activant un moulin à farine sous la direction du facétieux chansonnier Lemmer ; les boulangers retirant de leur four ambulant des brioches que les gamins dégustaient avec volupté ; les brasseurs servant libéralement les chopes de Gambrinus au public assoiffé ; les paveurs taillant à tour de bras leurs blocs de grès, ce qui n'était pas du luxe dans une ville si mal pavée alors ; les charpentiers aux biceps proéminents, les bouchers aux bras nus et aux formes athlétiques, conduisant un bœuf et brandissant l'assommoir ; les bottiers et cordonniers exhibant une botte monumentale qui aurait pu servir de coupe à Pierre-le-Grand, à Charles XII, et au maréchal de Saxe, ces vaillants buveurs ; enfin, pour clore la série, les potiers et faïenciers, ces ouvriers artistes qui, d'un moule modelé par Bartholdi, tiraient des exemplaires en terre glaise d'un médaillon du général Rapp, qu'ils faisaient cuire instantanément et distribuaient à la foule.

.˙.

L'été de 1856 était particulièrement beau et les excursions aux environs de Colmar très attrayantes. Le voisinage de la montagne et de la vallée de Munster offre des points ravissants : aussi la route de Rouffach, d'où l'on aperçoit à la fois les châteaux du Haut-Landsberg, de Hageneck, de Wettolsheim et d'Éguisheim, était-elle tous les soirs le rendez-vous préféré des promeneurs avides de respirer le frais en contemplant cette belle nature, vrai décor d'opéra. A deux kilomètres de la ville, il y avait sur cette route un grand orme qui, généralement, servait de point terminus à ces promenades. Après avoir attendu sous l'orme sonner le couvre-feu, les belles toilettes et les groupes élégants faisaient demi-tour pour rentrer en

ville. Quelques intrépides poussaient plus loin vers les prairies de Wettolsheim. Un soir, par une grande chaleur et un beau clair de lune qui prêtait à la rêverie, je me laissai aller à poursuivre doucement mon chemin dans la direction d'un petit bois, ne songeant point qu'il était près de onze heures et qu'il n'y avait plus âme qui vive sur la route. En faisant mon demi-tour je me trouvai en face de deux ours noirs de grande taille marchant lentement devant une troupe de Tsiganes silencieux qui les tenaient en laisse. Cette surprise étrange, cette apparition imprévue, l'heure avancée et la solitude étaient faites pour impressionner de plus braves que moi ; mais dominant mon émotion, je passai sans broncher devant ces nomades qui me souhaitèrent poliment une bonne nuit.

.·.

M. de Peyerimhoff, excellent chasseur, désirait acheter un chien d'arrêt dressé par un garde forestier de Vieux-Brisach et me pria de l'accompagner dans cette excursion sur le Rhin. Je ne connaissais pas encore le pays de Bade et je saisis avec empressement cette occasion de passer le pont volant établi sur le fleuve et de voir la situation pittoresque du Vieux-Brisach, ancienne ville française dont l'église est remplie de souvenirs rappelant l'époque des guerres de Louis XIV. Cette église renferme aussi un grand retable en bois sculpté qui est un vrai chef-d'œuvre et sur lequel s'appuie le maitre-autel. Je me promis bien de revenir dessiner ce monument de l'art allemand du XVIe siècle, mais en raison de l'importance du travail, je dus en ajourner l'exécution. En attendant je pris un croquis d'ensemble de l'église dont l'extérieur n'offre rien de remarquable : un peu au dessous se trouve la tour carrée dans laquelle, dit-on, fut emprisonné, avant son exécution par le bourreau de Colmar, Pierre de Hagenbach, le célèbre et sanguinaire Landvogt de Charles-le-Téméraire.

Du haut de la colline où est située l'église, on jouit d'une vue merveilleuse de la plaine d'Alsace, des Vosges et d'une partie de la Forêt-noire. En revenant sur la rive gauche où

nous attendait notre voiture, près du fort Mortier, nous aperçûmes un groupe d'officiers français, de la garnison de Neuf-Brisach, dont l'un se déshabillait sur la rive. Nous pensions qu'ils allaient prendre un bain froid, bien que le Rhin, très large en cet endroit, eût des allures de torrent, tant son cours était rapide. Informations prises nons apprîmes que l'un de ces officiers, le capitaine d'infanterie Kastus, celui précisément qui se déshabillait, allait traverser le fleuve à la nage, ce qui lui était arrivé déjà souvent. En effet, une fois revêtu de son costume de bain, il envoya son ordonnance porter son uniforme sur la rive opposée et l'attendre au point précis où il comptait prendre terre et qui était à environ cinq cents mètres en aval du lieu où il allait sauter à l'eau.

Assister comme spectateurs à cet acte d'audacieuse prouesse du capitaine français fut pour nous une de ces bonnes fortunes qui marquent dans le souvenir et rappellent l'audace de Lord Byron, traversant l'Hellespont à la nage, pour vérifier la légende antique de Léandre. Nous le vîmes lutter pendant vingt minutes au moins contre le courant qui le poussait à la dérive, mais ses biceps, moulés comme ceux de l'Hercule Farnèse, eurent raison de la résistance du flot, et bientôt il aborda à l'endroit même où l'attendait son ordonnance. C'était là un de ces rares exploits de nageur que peu d'hommes seraient capables d'accomplir. Cependant, s'il faut en croire les chroniqueurs, les soldats d'Arioviste, sous la grêle des traits de César, se jetèrent aussi à la nage dans les flots du Rhin où ils se noyèrent pour la plupart.

A l'hôtel de la Poste, où nous étions descendus, on nous avait servi, au dessert, une bouteille de soi-disant champagne fabriqué dans le pays même avec du vin blanc du Kaiserstuhl. Ce breuvage, sans égaler précisément le Montebello et le Clicquot, se laissait boire facilement. En Allemagne, où l'esprit d'imitation des produits français est poussé très-loin, on compte aujourd'hui des quantités de fabriques de Champagne.

Pour en revenir au retable sculpté dont je viens de parler, je dois mentionner un fait assez singulier qui se produisit à propos du dessin que j'en fis en 1858. J'avais envoyé ce dessin à *l'Illustration* qui s'empressa de le faire graver sur bois

et de l'insérer avec ma notice descriptive. Pendant que j'étais absorbé par mon dessin à l'église, arrivèrent en visiteurs M. de Sèze, le fils du défenseur de Louis XVI, ancien avocat général à Colmar, et M. Boyer, conseiller à la Cour, auteur d'un livre fortement documenté sur l'Alsace où il avait traité *ex professo* la légende du Champ du mensonge de Louis-le-Débonnaire. Plusieurs mois après, me trouvant de nouveau à Vieux-Brisach, avec le maire de Peyerimhoff, qui y cherchait un nouveau chien de chasse, une seconde édition de *Feldmann*, l'hôtesse de la Poste nous apprit qu'une famille de la localité venait de recevoir d'un de ses membres établi à San-Francisco (Californie) une gravure du retable découpée dans l'*Illustration* française. Ainsi mon dessin était allé se promener sur les bords de l'Océan pacifique pour revenir ensuite à son point de départ. L'hôtesse parut tout estomaquée d'apprendre que l'auteur de ce dessin était assis devant elle, à sa table d'hôte, sablant le simili-champagne badois. Il y a parfois, dans la vie, de curieuses coïncidences.

Pendant notre excursion nous avons rencontré, sur la route de Fribourg, la voiture de M. de C..., préfet du Haut-Rhin, qui allait au château d'Umkirch, rendre visite à une parente de l'empereur Napoléon III, la grande duchesse Stéphanie de Beauharnais, qui avait été mariée par Napoléon Ier au grand duc de Bade et dont la fille aînée était la femme de Gustave Wasa, fils de l'ancien roi de Suède.

(A suivre) Charles GOUTZWILLER.

HISTOIRE D'UNE PETITE VILLE DE LA HAUTE-ALSACE

SOULTZ & SON ANCIEN BAILLIAGE

(Suite et fin) (1)

IV

Guerre de Trente-Ans

Une des première mesures généralement adoptée partout pour l'instruction des citoyens dans les choses de la Révolution, fut la fondation des sociétés populaires. Dès le commencement de l'année 1790, il s'était fondé à Strasbourg une société des amis de la constitution, à l'instar de celle qui s'était établie à Paris et qui plus tard devint le fameux club des jacobins : « Le but de la société », portait l'acte d'union, « est de veiller attentivement sur la révolution actuelle, sur tout ce qui peut contribuer à la maintenir et à lui assurer de la force et de la durée. »

Les représentants en mission multiplièrent à l'infini ces Sociétés et bientôt il y en eut dans chaque village. La plupart ont joué un rôle assez secondaire ; cependant leur action a été en général plus nuisible qu'utile. Dans les localités, en effet, où le club et la municipalité marchaient d'accord, le résultat de leur entente a pesé de tout son poids sur le parti opposé, et partout où cet accord a manqué, leurs dissentiments ont souvent dégénéré en conflits sanglants.

(1) Voy. pp. 488-505 du trimestre Octobre-Novembre-Décembre 1895.

« A Soultz, le 18 mai 1791, les S. Lacher, Schwab, Schæpff et Bernou fils, se présentaient à l'assemblée municipale, au nom d'une vingtaine d'autres bons patriotes citoyens de cette ville, disant qu'ils ont l'intention d'établir en cette ville à l'instar de quantités d'autres villes, une société d'amis de la constitution, de s'assembler aux jours et heures qui restent fixés, et d'adopter pour autant qu'il leur sera possible les mêmes bases et les mêmes règles que les amis de la constitution de Strasbourg se sont prescrites le 6 mars 1790 contenues dans un livret que les comparants ont produit, demandant de leur accorder un des poëles de la ville, offrant de le rendre à première demande, se chargeant du chauffage et du luminaire et autres frais. L'assemblée, vu les dits statuts de l'assemblée de Strasbourg, leur accorde leur demande et leur assigne la ci-devant tribune dite Thiergarten, à charge de notifier à la municipalité les jours et heures de leurs assemblées.»

Le 6 mai 1792, la municipalité reçoit une lettre du directoire du département qui engage la dite municipalité à employer toute son autorité pour prévenir les désordres. Il est arrêté que cette lettre sera communiquée au club de la ville pour interdire toute entreprise contre la propriété d'autrui.

Vers cinq heures, le club se présente devant la municipalité, on lui déclare, que M. *Waltner* s'est plaint que les amis de la constitution voulaient attenter à ses propriétés. Ils répondent que ce n'a jamais été leur intention ; *sondern sie begehrten nur von der Municipalitæt von Sultz das wann das Gesetz ein solches begehret das die weyer und die Schlæsser herum sollen verobnet werden und sie ihrer stuckh lüffern sollen, die Municipalitæt dasselbe exeguiren solle machen*, et a signé : *in Namen alen Joseph Roth bresident der glub.*

Le 7 mai le citoyen Gottfried Waldner du chateau d'Ollviller prête son serment civique entre les mains du maire. Néanmoins il dut livrer avec leur train et arrière train, les quatre pièces de canon que le roi Louis XV avait données à Dagobert de Waldner et qui étaient conservées au chateau d'Ollviller; ces pièces furent gardées quelque temps aux halles de Soultz, puis livrées à l'administration du district de Colmar.

Le 20 juin, le juge de paix Cromer déclare à la municipalité qu'il a, sur les réquisitions du procureur de la commune, condamné à quatre mois de prison le 9. Caspard Bouillon, Antony Kessler et Conrad Loos, pour s'être assemblés sans autorisation de la municipalité et avoir provoqué des soulèvements ; mais qu'ayant voulu faire exécuter ce jugement par deux gendarmes qui devaient les conduire à la prison d'Ensisheim, ceux-ci s'étaient vus entourés par plus de cent cinquante personnes qui s'opposèrent à l'arrestation des susdits trois particuliers.

La municipalité considérant que ce n'est pas la première fois que ces trois personnes ont été invitées à ne pas tenir d'assemblées nocturnes et à ne pas provoquer de soulevements, arrête que le district en sera informé et demande main forte pour l'exécution du jugement correctionnel susdit. Et ayant appris que le S. Roth, président du club de cette ville avait fait rassembler le dit club pour ce soir, qui n'est pas un des jours autorisés pour ces réunions, le fait appeler pour lui interdire toute réunion jusqu'à nouvel ordre. Le S. Roth a promis de ne plus tenir de réunion jusqu'à nouvel ordre, mais il a refusé de signer.

Le 22 juin, la municipalité considérant que les soi disant amis de la constitution continuent à s'assembler sans autorisation pour tenir des propos séditieux, provoquer des soulèvements contre la municipalité, discuter le réglement des comptes qui appartient à l'administration supérieure, condamne le S Caspard Bouillon comme président du club, Antoine Kessler et Conrad Loos à 200 livres d'amende.

Le 26 juin la municipalité cite le collecteur Stœss à présenter ses registres pour les vérifier, attendu que le S. Bouillon s'est fait payer 238 livres sous prétexte de frais d'élection.

A Guebviller la société populaire, menée par un ardent patriote le S. Rothé et par d'Aigrefeuille, curé constitutionnel de la ville, avait suscité des troubles graves. Aidés des volontaires cantonnés à Rouffach, ils avaient pillé et saccagé les maisons de plusieurs habitants soupçonnés d'incivisme. Ils voulurent porter même leur ardeur civique jusqu'à Soultz. Le 25 août le maire de cette ville ayant appris que le Club de Guebviller

a l'intention de venir avec plusieurs gardes nationales pour soutenir le club de Soultz, la municipalité considérant qu'une telle entreprise serait dangereuse, ordonne au capitaine de renforcer la garde de la porte et d'empêcher l'entrée de ces gens.

Enfin le 30 octobre la municipalité députe au département pour l'informer des agissements illégaux du club de la ville qui continue à s'assembler sans autorisation et excite à la révolte contre les autorités constituées. Le district nomma Remy commissaire pour examiner les faits, celui-ci prit le parti de dissoudre la Société.

Les 20, 21 et 22 novembre 1791, on procède à l'élection pour le remplacement d'une partie de la municipalité. On constate que ce remaniement se fait dans un sens plus avancé. Le S. Xavier Simon est élu maire.

Le 19 janvier de l'année suivante le sieur Probst fut élu comme membre du directoire du district de Colmar, il donna en conséquence sa démission de greffier de la municipalité de Soultz et fut remplacé en cette qualité par le S. Maurice Ackermann, praticien. A partir de ce moment, la majorité des membres de la municipalité n'étant pas versée dans la langue française, les procès-verbaux des délibérations sont rédigés en allemand.

Si l'Alsace, à cette époque, a eu la douleur de voir quelques-uns de ses enfants quitter son sol et se disposer à s'armer contre leur pays, elle a offert en revanche, quand il s'agit de le défendre, un spectacle plus patriotique. En vertu d'un décret du 21 juin 1791, les gardes nationales furent mises en activité. Le contingent de chaque département était fixé mais on ne voulait le devoir qu'au mouvement libre et spontané des citoyens. Le contingent indiqué pour le Haut-Rhin était de 3444 hommes ; il s'en présenta comme volontaires plus de 9000. Bon nombre de ces inscriptions n'étaient dues, il est vrai, qu'à un mouvement irréfléchi ; il y eut des retours et cependant ceux qui restèrent fournirent bien au-delà du contingent. Ils fournirent ensemble cinq bataillons et deux compagnies qui furent organisées dans la plaine de Cernay par

Dernois, du département. Johannot de Wesserling et un nommé Haegi du district d'Altkirch.

« Voilà, écrit M. Veron Réville, le vrai Volontaire, tel que la Révolution le fit jaillir du sol de la patrie. Le volontaire *forcé* de 1792, le réquisitionnaire de 1793, ont été tout aussi braves, mais ce n'est plus le même type.

Le volontaire de la levée de 1791 est rude, patient à la fatique, courageux jusqu'à l'audace, mais indomptable dans son indiscipline. Inutile de dire qu'il est patriote ardent : les aristocrates trouvent en lui leur plus farouche adversaire. Comme les Volontaires étaient destinés à combattre à l'avant-garde, pour la défense des frontières, le sol d'Alsace a servi de campement, non seulement aux bataillons indigènes, mais encore à ceux des départements voisins et successivement à ceux de toute la France. Telle était la terreur qu'ils inspiraient, que les communes récalcitrantes qui avaient mérité qu'on leur envoyât de la force armée, pour le maintien du bon ordre, demandaient, comme une faveur, des gendarmes ou de la troupe de ligne, plutôt que des Volontaires. Le district d'Altkirch eut tout particulièrement à en souffrir et souhaita même un moment que l'ennemi l'en délivrât. »

C'est pourtant de leurs rangs que sont sortis la plupart des généraux de la République et de l'Empire. Pour son compte le département du Haut-Rhin y a contribué pour un contingent notable. Sans parler des plus célèbres dont le nom est dans la bouche de tout Alsacien et de tout Français, rappelons que Soultz a donné naissance à plusieurs volontaires qui devinrent des officiers remarquables, et un général : Wœhvlin.

Le 22 janvier 1792, en l'église paroissiale de Soultz a eu lieu la bénédiction du bataillon de la garde nationale de cette ville, et la remise du drapeau au dit bataillon après qu'il eût été béni par le curé Moguntz avec les cérémonies usitées.

Le 5e bataillon de Volontaires était cantonné à Soultz, mais ce ne fut pas sans désagrément pour la commune. Le 27 janvier, leur colonel le S. Metzger, se prétendant trop mal logé chez le fermier de la commanderie, demande à être logé dans la maison de feu M. Neef, ce qui lui est accordé. La municipalité ayant pétitionné près du département pour faire placer

à Wuenheim une partie des volontaires détachés de la commune, la pétition lui est renvoyée le 28 janvier, avec ordre de s'adresser au général, mais le département improuve le logement du colonel Metzger dans la maison Neef qui est inhabitée, il faut le loger ailleurs. A une requête du S. Hug fermier de la commanderie, la municipalité répond qu'elle a donné un billet de logement au colonel Metzger pour la commanderie, mais qu'elle n'est pas responsable de ce qu'il a exigé tout un appartement et y a logé sa femme, ses enfants et domestiques, c'est à Metzger lui-même qu'il faut s'adresser de même que pour les dégâts faits au mobilier.

Le 15 février sur une lettre du maréchal de Colmar qui demande un local et des lits pour les soldats malades du 5me bataillon de volontaires, la municipalité désigne la commanderie comme ayant les plus vastes appartements et le plus de linge, elle propose la maison Deroque pour le logement du commandant Metzger, actuellement logé à la commanderie.

Le 6 mars, le commandant Metzger se présente disant qu'une partie du bataillon étant détachée à Ensisheim et à Guebviller, la municipalité de Soultz ne devra fournir que six lits, les autres seront envoyés par les autres communes pour les soldats malades de la fièvre et des maladies vénériennes. La municipalité décide que les gardes nationaux logés chez les juifs seront retirés, mais que par contre ces derniers fourniront les six lits complets moyennant dix sols par mois et lit, et que ces lits seront placés au ci-devant couvent des capucins.

Le 19 mars, sur la proposition du commandant Blondeau, la municipalité considérant qu'il y a eu des querelles entre les Volontaires et les fournisseurs, arrête que la taxe du pain et de la viande sera immédiatement remise au commandant, que les bouchers et boulangers seront tenus d'accepter le paiement en assignats à condition qu'ils seront signés par le trésorier et porteront le nom *Sultz* ; de plus que l'ordonnance de M. de Wimpfen qui arrête que les gardes nationaux et troupes de ligne paieront d'avance dans les auberges, sera exécutée.

Le 29 avril, la municipalité reçoit la déclaration de guerre

du roi de Hongrie et de Bohème en date du 20, elle la fait publier et ordonne que tous les bourgeois qui n'ont pas d'arme se feront faire une pique sur le modèle qui leur sera donné, ceux qui n'auront pas le moyen de s'en procurer devront le déclarer à la municipalité qui leur en fournira.

Bientôt les terribles Volontaires allaient être portés sur un autre champ d'activité, plus digne des défenseurs de la patrie. Par un décret du 12 juillet 1792, l'assemblée législative avait déclaré la patrie en danger, le 8 précédent un autre décret avait déjà indiqué aux municipalités la marche à suivre dans ce cas. Le 19 juillet, sur l'ordre de M. Dernois, commissaire du district, il est ordonné que tous les hommes non mariés de 18 à 50 ans devront partir pour se rendre sur les glacis de Brisach et qu'il sera dressé une liste, tant de ceux qui ont accepté que de ceux qui ont refusé. Le 20 juillet, les jeunes gens appelés se déclarent prêts à partir pour la défense de la patrie, mais ils font remarquer que 48 hommes de Soultz sont déjà sous la garde nationale tandis que les localités voisines n'ont encore rien fourni ; ils demandent que la municipalité fasse requête pour qu'il y ait plus de proportion dans les appels d'hommes. Ce que la municipalité a accepté de faire.

Le 27 il est arrêté que tout bourgeois actif devra faire la garde en personne et ne pourra plus se faire remplacer. La municipalité reçoit aussi une lettre du district qui ordonne aux communes de dresser un état des armes qui leur ont été envoyées par le district ; le 28, en vertu de la loi du 8 juillet elle prend un arrêté qui ordonne qu'aucun fonctionnaire ne quittera désormais son poste.

Le 19 août, le capitaine des compagnies de volontaires du district de Beaume en garnison à Soultz, est requis d'assembler les dits volontaires le lendemain pour leur donner communication d'une lettre de MM. les commissaires chargés de la répartition des volontaires nationaux.

Un trait remarquable nous est fourni par les procès-verbaux des délibérations de notre municipalité. Le 28 juillet, le S. Joseph Walker remet à la municipalité de Soultz une somme de 300 livres qu'elle doit garder jusqu'à ce qu'il soit reve-

nu de son corps où il va rejoindre la garde nationale de Soultz, s'il ne revient plus, cet argent sera consacré à des messes pour le repos de son âme.

Bientôt Walker décéda au régiment, le 17 novembre le capitaine Ferrier du 1er bataillon des volontaires du Haut-Rhin, présente son acte de décès et demande 290 livres 10 sols qu'ils doit au régiment sur les 300 qu'il a laissées entre les mains de la municipalité. Celle-ci répond que cet argent ayant été déposé pour faire dire des messes en cas de décès de Walker, elle ne peut en disposer autrement sans le consentement du département.

Le 5 mars 1793, Eustache Beltz, lieutenant colonel du 1er bataillon des volontaires du Ht-Rhin, réclame 18 livres que feu Walker doit à Jean Ledermann, sergent-major au dit régiment. La municipalité remet cette somme au citoyen Beltz et partage les 282 livres restant du dépôt de Walker entre le curé de Wuenheim, Henri Joseph Gans, le curé de Zell, Ulrich, l'abbé Welté, l'abbé Sutter et l'abbé Paul ancien frère capucin, pour dire des messes.

Le 12 décembre 1792, la municipalité communique à quatre fusiliers du 13me régiment d'infanterie, l'ordre de se rendre avec armes et bagages dès le 14 à Wissembourg, et leur remet leur feuille de route envoyée par le général d'Harenbour.

Le 20 décembre elle envoie chercher 700 piques que le district tient à sa disposition à Colmar suivant lettre du 1 octobre.

Pendant ce temps les événements se précipitaient à Paris. Après la tentative de fuite du roi à Varennes, l'assemblée législative avait prononcé le 10 août la suspension du pouvoir exécutif. Le 26 eut lieu à Soultz la convocation de l'assemblée primaire pour l'élection des membres de la Convention nationale. Cette assemblée fut réunie en l'église paroissiale sous la présidence de Gabriel Bernard, elle élut Caspard Bouillon, Antoine Kessler, Jean Hueber, Dominique Schniderle et Joseph Roth, c'est-à-dire les membres du club de Soultz qui professaient les opinions les plus révolutionnaires.

Le 7 octobre le maire fait communication de la loi du 21 septembre qui décrète : 1° qu'il n'y pas d'autre constitution que celle adoptée par le peuple, 2° que les individus et les propriétés sont sous la protection de la Nation, que jusqu'à nouvel ordre les lois non abolies resteront en vigueur, que les pouvoirs non suspendus seront maintenus, que les impositions actuelles continueront d'être levées, enfin que la majesté royale est abolie.

Le conseil arrête que ce décret sera solennellement publié à Soultz et à Wuenheim par le secrétaire greffier au son du tambour en présence du conseil général, du juge de paix et des assesseurs, accompagnés de vingt bourgeois armés ; après chaque publication il y aura une salve tant des bourgeois que des pièces.

Le 20 décembre 1792, en exécution de la loi de la Convention nationnale en date du 19 octobre, et les procès-verbaux de l'élection des 16 et 17, eut lieu le renouvellement des menbres de la municipalité et des notables : le citoyen P. Joseph Violand est élu maire, Antoine Durwell, Thiébaut Wirth, Antoine Kessler, Jean Berentzwiller, Xavier Baur, Joseph Roth, Joseph Seib et André Lederman.

Caspard Bouillon fut nommé procureur de la commune, Maurice Ackerman, greffier-secrétaire, Antoine Durwell et Thiébaut Wirth, membres du bureau exécutif avec le maire.

Dix huit notables,dont la majorité était d'opinion révolutionnaire comme la municipalité formèrent avec celle-ci le conseil général de la commune. L'un d'eux fut même remplacé par ordre du représentant Foussedoire lors de l'épuration des conseils administratifs.

Les troubles religieux, amenés par l'établissement du clergé constitutionnel avaient augmenté par suite de l'arrêté du 2 novembre 1791. Il avait entraîné la rétractation de plusieurs assermentés. Beaucoup de communes refusaient toujours les prêtres constitutionnels, des désordres graves éclatèrent dans plusieurs d'entre elles, à Lautenbach et Rimbach-Zell notamment. Beaucoup de prêtres insermentés parvenaient à se soustraire aux mesures rigoureuses dont ils étaient frappés et continuaient d'exercer leur ministère en secret.

La mesure du serment fut appliquée avec plus de rigueur. Une loi du 14 et 15 août 1892 obligea tous les citoyens à prêter un serment civique de fidélité à la nation, de pratiquer la liberté et l'égalité et de mourir en les défendant. En exécution de cette loi, plusieurs personnes prêtèrent le serment à Soultz par devant la municipalité qui en dressa procès-verbal le 23 septembre : leurs noms y figurent comme valant certificat de civisme. Ce sont ceux de huit membres de la municipalité, du procureur et du secrétaire greffier, du curé Moguntz, de trois abbés ses vicaires, du contrôleur du canton et de six anciens pères capucins, de six anciennes religieuses, de dix invalides, de cinq assesseurs du tribunal de paix, du notaire Delevieleuse, de dix huit autres citoyens, d'une ancienne religieuse des Unterlinden, d'un vicaire, de trois anciens capucins et de François Werner, ancien capitaine commandant au régiment de Lamarck. Tous plus ou moins suspects d'aristocratie.

Le serment civique de 1792 pouvait se prêter sans être opposé à la religion catholique romaine.

Le 5 octobre le notaire Delevieleuse est requis au nom de la loi du 23 août 1792, de faire la déclaration de tous les biens d'émigrés qu'il a en mains ; le citoyen Chagué est sommé en vertu d'un arrêté du district de faire le partage des biens entre ses enfants afin que la nation puisse saisir ceux de son fils Antoine, émigré; le citoyens Bouat, sommé de déclarer les biens de son fils ci devant chanoine de Lautenbach, dit qu'il ne possède rien comme ayant reçu un canonicat avant d'être prêtre. Le 12 octobre, Maurice Busch est appelé pour indiquer le domicile de son fils ci devant capucin, il répond qu'il ne sait où il est allé et qu'il ne possède rien, Joseph Neef déclare que son fils est parti, qu'il ignore où il est et qu'il ne possède qu'un schatz de vigne au ban de Hartmansviller. Maurice et Marie Durwell interrogés sur le lieu où se trouve leur père, ancien curé de Zimmersheim, répondent qu'ils l'ignorent et qu'ils ont acheté ses biens. Jacob Clémentz, interrogé sur l'endroit où se trouve son fils, autrefois au régiment Royal Allemand, répond qu'il est encore dans un régiment mais qu'il ignore lequel.

Le 15 décembre Godfroi Waldner produit un arrêté du dis-

trict de Colmar qui l'autorise à prêter le serment exigé par la loi du 14 août, ce qu'il fait à l'instant.

L'émigration, les désertions étaient alors une autre plaie du moment ; elles avaient moins pour cause l'esprit contre révolutionnaire que l'état de dénuement dans lequel on laissait les troupes à la frontière.

Le décret du 25 juillet qui déclarait la patrie en danger, et celui du 10 août qui suspendait le pouvoir royal, avaient excité dans Paris une émotion et un élan qui devaient bientôt se communiquer à la France entière.

Bien que le pouvoir royal fut depuis longtemps annihilé, il n'était pas possible que l'édifice de la vieille monarchie s'écroulât sans ébranler profondément le sol français. La première impression qu'en ressentit l'Alsace fut celle de la stupeur et d'un sentiment indéfinissable d'indécision. L'attitude de l'armée notamment sembla un moment assez équivoque. Les troupes avaient été profondément troublées par la protestation de leurs généraux Victor de Broglie et d'Haramburg contre la suspension du roi. Cette impression, toutefois, ne fut pas de longue durée.

Depuis longtemps les royalistes avaient émigré, ils avaient été remplacés par des hommes imbus des principes les plus avancés de la révolution. Bientôt du reste, en présence du péril, un seul sentiment inspire tous les cœurs : bourgeois et soldats ne songèrent plus qu'aux moyens de défendre la patrie menacée par l'ennemi.

Avant tout on s'occupe de compléter les bataillons de Volontaires du Ht-Rhin qui furent portés à 800 hommes chacun ; Colmar fournit une compagnie de francs-tireurs qui pendant tout l'hiver, défendit les iles du Rhin avec une constance et un courage dignes d'éloges. Enfin la garde nationale sédentaire se tint prête à se rendre sur tous les points qui lui seraient indiqués. Cependant il fut très difficile d'armer et d'équiper ces troupes ; on ne laissa de fusils qu'aux communes riveraines du Rhin, les autres reçurent des piques en échange des leurs.

L'avénement de la République fut accueilli par la guerre civile au dedans, et au dehors par la plus terrible coalition

qui eut jamais menacé la France. Pour faire face à tant de périls, avec une armée désorganisée, des frontières sans défense, un matériel hors d'usage, il fallait tout le patriotisme, et toute l'indomptable énergie que donne l'amour de la liberté reconquise.

Le 18 février 1793 le maire fait communication à la municipalité de Soultz d'un décret de la Convention du 1 février qui déclare la République en guerre avec le roi d'Angleterre et le gouverneur des Pays Bas, la municipalité décide que ce décret sera publié par le secrétaire greffier au son du tambour, accompagné du conseil général et de six grenadiers armés de piques.

Devant cette nouvelle déclaration de guerre, la Convention ordonna une levée de 300.000 hommes ; le Haut-Rhin dut en fournir 3600. Ce département avait déjà fourni 5000 hommes aux bataillons de Volontaires et près de 10.000 hommes de troupes de ligne. Néanmoins le patriotisme étouffa toute vélléité de protestation et en moins de deux mois tout le contingent était en marche pour se rendre au lieu du rassemblement.

Le 17 avril la municipalité de Soulz députe deux de ses membres pour accompagner le contingent de garde nationale de Soultz jusqu'à Colmar, leur payer le dîner à Colmar et donner à chacun six livres pour le voyage.

D'un autre côté les mesures de rigueur augmentaient toujours contre les réfractaires au nouveau régime. Le 23 février la municipalité fait publier un arrêté du district de Colmar qui ordonne à tous les fermiers des princes de Deux-Pont, de Wurtemberg et de Porrentruy et du comte de Forbach; de faire dans les quatorze jours la déclaration de leurs biens.

On dressa partout des listes de suspects, qualification à laquelle on ne pouvait se soustraire qu'en obtenant des certificats de civisme. Il faut reconnaitre que la municipalité de Soultz fut très large dans la distribution de ces certificats.

Le 23 février elle en accorde à deux capucins et à un prêtre et reçoit une déclaration de séjour d'Anastasie Immelin, femme du citoyen Mario en service dans l'armée de Custine. Le 14 mars elle accorde certificat de civisme à deux ci-devant

capucins résidant depuis le 1 mars au couvent de Thierbach, ainsi qu'à ceux qui avaient prêté le serment le 23 septembre 1792, à la veuve de François Wilhelm Casimir Rathsamhausen ancien capitaine d'infanterie, à la veuve de Chrétien Reichstetter notaire à Guebviller et à son fils, ancien lieutenant au Régiment Suisse d'Eptingen, à Marie Françoise Anthès, femme Predlys et à Philippe d'Anthès Nambsheim, à la veuve d'Ernest Dietrich ancien chef de division au régiment de Bouillon, etc.

Les troubles continuaient aussi dans les communes. A Soultz, le 18 juin 1793, la municipalité adresse requête au département pour s'opposer à la demande du citoyen Xavier Simon, ancien maire, qui réclame la suspension de la municipalité de Soultz à la suite d'un procès au sujet des taureaux communaux.

Cependant, Xavier Simon ayant été cité le 21 juin devant la municipalité, pour s'entendre avec elle, celle-ci considérant que l'union entre les citoyens est la meilleure force à opposer aux despotes étrangers, faisant droit à sa demande, le raye de la liste des suspects, lui rend son épée, et lui donne droit à monter la garde à son tour, met sa personne sous la protection de la loi, et laisse au département le soin de régler les indemnités qui sont dues à Simon.

Pendant ce temps la Société de la constitution demande le 1 avril, le partage des communaux, mais le 28, sur la proposition du maire, la municipalité suspend ce partage jusqu'après l'arrivée du décret qui règle la manière de le faire; quelque temps après on y procéda, mais quelques bourgeois accusèrent le maire d'avoir fait le partage contrairement à la loi et d'avoir accaparé la vente du sel pour lui-même. Le partage des communaux amena de semblables querelles dans les autres communes, dans quelques unes elles dégénérèrent en conflits sanglants.

Le 20 juillet 1793, la municipalité décide que la Constitution française, qu'elle vient de recevoir, sera publiée solennellement le jour même à midi, par le greffier accompagné de la municipalité et du conseil général, d'un commandant, d'un lieutenant et six grenadiers et quatre gendarmes précédés

de cinq jeunes filles qui porteront la constitution sur un coussin orné et précédées elles-mêmes d'une autre jeune fille portant un faisceau surmonté du bonnet de la liberté. Cette cérémonie sera encore accompagnée de musique et de tambour. Cette délibération fut publiée immédiatement afin que la communauté soit réunie le lendemain à sept heures en l'église paroissiale pour accepter la constitution.

Un mois auparavant, le 21 juin, la municipalité ayant reçu une lettre du département lui annonçant la victoire d'Arlon remportée sur les troupes autrichiennes, arrête que cette lettre sera lue solennellement par le greffier accompagné de la municipalité, de quatres grenadiers et de quatre gendarmes, du drapeau national, et de tambours.

Soudain dans les premiers jours du mois d'août, un long cri d'alarme retentit d'un bout de la France à l'autre : une énergique proclamation des représentants Lacoste et Guyardin, en transmet l'écho par toute l'Alsace. Condé, Mayence et Valenciennes sont au pouvoir de l'ennemi ! Aussitôt les troupes des places fortes sont appelées sur les points les plus menacés ; elles doivent être remplacées par 1250 gardes nationaux fournis par chacun des sept départements compris dans la circonscription de l'armée de Rhin et Moselle. Mais avant qu'ils ne soient réunis les places restent dégarnies. Belfort et Huningue sont dans l'abandon ; le passage par Bâle est laissé presque libre. D'autre part la majorité des citoyens du Mont-Terrible se coalisent pour appeler les Autrichiens, d'un autre coté on prévoit une attaque générale de l'ennemi. Alors, le 10 septembre, les représentants Lacoste et Milhaud, ainsi que le général Labruyère, lancent du quartier général de Hombourg une réquisition qui ordonne la levée en masse de tous les citoyens du Haut-Rhin en état de porter les armes. Aussitôt les administrations se réunissent en assemblées permanentes, des courriers sont envoyés dans tous les chefs lieux de cantons, le tocsin retentit dans toutes les communes. Les citoyens appelés s'arment de fusils, de sabres, de fourches, de faux. Ils prennent avec eux des vivres pour deux jours et les fourrages nécessaires à la nourriture des chevaux du convoi. Les citoyens du district de Colmar marchent sur Gros-Kembs et

Niffer, ceux d'Altkirch sur Hésingen ceux de Belfort sur Attenvilliers et Folgensbourg. Partout et sur toutes les routes, ce ne sont que troupes se rendant aux frontières, canons et caissons roulant avec fracas, convois de vivres suivant les détachements.

De toute manière il fallait se procurer de l'argent pour l'armée et chaque jour c'étaient de nouvelle réquisitions. D'un autre côté la cherté augmentait et le gouvernement prit le parti d'adopter des mesures radicales contre l'enchérissement des denrées, il promulgua les 11 et 29 septembre 1793, un décret qui enjoignit à tous les directoires de district de rédiger une taxe du maximum de prix exigible pour les marchandises de première nécessité. Le 29 octobre, la municipalité de Soultz fixe à 30 sols le maximum du prix des journées. Le 12 frimaire (2 décembre) ayant reçu un ordre de la commission départementale révolutionnaire, pour livrer 63 sacs de grains aux communes de Lautenbach, Murbach, Lautenbach-Zell, Linthal, Schweighausen et Buhl de la vallée de Guebviller, et considérant qu'elle ne peut l'exécuter sans préjudice pour les citoyens de Soultz, décide d'en faire des représentations à ladite commission révolutionnaire. Malgré cela le 17 frimaire le district lui enjoint de faire parvenir à Bergholtz-Zell des grains à proportion de la municipalité.

Le 27 frimaire la municipalité, après avoir fixé les jours de marché et de foire, nomme des commissaires chargés de prendre les grains au marché et de les distribuer aux particuliers en tenant registre. Le 29 nouvelle injonction pour fournir des grains du marché de Soultz aux communes de la vallée de Guebviller. La municipalité fait toujours observer que cela est impossible vu la petite quantité de grains qui arrivent. Le 13 nivose (2 janvier 1794) sommation du commissaire aux approvisionnements, requérant la municipalité de fournir de suite trente-huit rézeaux de grains, qu'elle s'est refusée jusqu'ici à livrer aux communes de la vallée. Enfin sur les protestations de la municipalité, le commissaire somme les municipalités de Réguisheim et Ensisheim de fournir au marché de Soultz les grains qu'elles n'ont pas apportés aux derniers marchés.

Le 30 octobre de l'année précédente on avait procédé à la visite des selles et harnais de chevaux et des œufs, fromages, beurre, pommes de terre qui se trouvaient chez les marchands. Le 1 novembre, la municipalité demande des troupes pour garder le magasin à fourrages établi dans l'église des capucins hors la ville. Le 24 brumaire on fait le recensement du vin qui se trouve dans la communauté. Le 25 on députe à Colmar pour recevoir un ordre de réquisition pour les chevaux du canton et acheter des armes. Le 28 brumaire la municipalité donne ordre au contingent de première réquisition de rejoindre leur corps. Le 1 frimaire elle fait faire l'estimation de huit chevaux livrés pour la cavalerie par les communes de Gundolsheim, Merxheim, Bollviller et Raedersheim.

Le 13 frimaire, les cordonniers reçoivent communication de la loi concernant la livraison des chaussures ; ils répondent qu'ils ne peuvent y obéir car ils manquent totalement de cuir. La municipalité en informe le district. Le 14 frimaire on dresse un état de la population ainsi que des grains et pommes de terre conformément à un avis de la commission des subsistances.

Le 11 nivose, sur l'avis du comité de Salut public, on dresse un état des personnes susceptibles de porter les armes qui se trouvent dans la communauté. Le 1 pluviose (20 janvier 1794) réquisition ordonnant l'envoi de draps de lit à l'hôpital de Guebviller et la fourniture de huit quintaux de légumes secs au magasin de Colmar. Le 7 pluviose on publie une nouvelle taxe maximum du salaire des ouvriers. Le 8 et 11 pluviose, le citoyen Durwell, apothicaire et Braun, drapier, déclarent qu'ils manquent de marchandises ; le citoyen Silbermann tanneur, est invité à fournir sans délai les peaux qu'il possède et à ne les vendre à personne sans ordre.

Depuis quelque temps déjà la Terreur était à l'ordre du jour en France. Ce régime inauguré à Paris après la journée du 31 mai, allait gagnant de proche en proche dans les départements.

Le 7 août encore, la municipalité de Soultz avait rendu une ordonnance qui défendait aux aubergistes et particuliers de servir à boire pendant le service divin, les dimanches et fêtes

ainsi qu'après dix heures du soir, sous peine de 30 livres d'amende. Le 7 octobre le citoyen Jamet, commissaire du comité de salut public de la Convention nationale, pour la descente des cloches, requiert le conseil général de la commune de faire la déclaration de toutes les cloches existant dans le canton de Soultz. Il lui est déclaré qu'il existe à Soultz et à Wuenheim 14 cloches lesquelles seront descendues dans le délai prescrit et conduites tout de suite au port de la ville de Colmar et de là jusqu'au Ladhof par les soins d'un commissaire choisi à cet effet parmi les membres de la municipalité. Deux cloches restèrent cependant dans la tour de l'église paroissiale et chaque village du canton garda au moins une de ses cloches. La mesure n'atteignit guère que les églises des communautés religieuses et les chapelles.

Le 9 novembre, la municipalité sur le réquisitoire du procureur de la commune, nomme deux commissaires pour procéder à l'enlèvement des croix, chapelles, ex-voto et autres monuments semblables, en exécution de l'arrêté du Département en date du 3 brumaire an II. (24 octobre 1793).

Le 25 brumaire an II (15 novembre 1793), la municipalité constitue le comité de surveillance en vertu d'un arrêté du département en date du 7 octobre. Il se compose du citoyen Violand, président, Antoine Durwell, Thiébaut Wirth, Antoine Kessler, Xavier Baur, Jean Berntzwiller, Joseph Roth, Caspard Bouillon, Joseph Seib, André Lederman, Jean Hueber, Georges Meckler avec Maurice Ackerman comme greffier.

Le 28 brumaire (18 novembre) la municipalité communique aux gendarmes un mandat d'amener du citoyen Mathieu, accusateur public, contre François de Schauenburg, elle nomme des commissaires pour faire une perquisition dans sa maison et et mettre le séquestre sur ses biens.

Le 29 brumaire, elle ordonne la publication de l'arrêté du Représentant du peuple commis à l'extraordinaire, et du Département en date du 25 brumaire relatifs aux règles pour le maintien de la sûreté publique, ainsi que les jugements du tribunal révolutionnaire signés Tassin, président, Euloge Schneider, commissaire civil, Wolff, Cludel, Richter, Weiss, secrétaire.

Le 14 frimaire (4 décembre), elle fait publier un avis du représentant Hérault concernant les commissaires civils qui accompagneront la force révolutionnaire pour prendre les mesures de sûreté.

Le 9 frimaire (29 novembre) le tribunal révolutionnaire fut constitué définitivement à Colmar par le représentant Hérault. En moins de onze mois, onze têtes tombèrent sous les coups de ce tribunal extraordinaire. Le 21 frimaire (11 décembre) on exécutait un prêtre sexagénaire, l'abbé Thomas de Guebviller, dont la mort fit une impression profonde dans les environs de Soultz.

Le 30 brumaire (20 novembre), la municipalité de Soultz nomme deux commissaires pour dresser l'inventaire des objets d'or et d'argent qui se trouvent à l'église et l'envoyer au district en exécution de l'arrêté du représentant du peuple près l'armée du Rhin en date du 17 courant.

Le 17 frimaire, la municipalité, sur les réquisitions du procureur de la commune, arrête que le lieu des inhumations sera maintenu où il est comme étant suffisament propre à la pureté de l'air, mais que l'on y plantera un poteau avec le mot *Égalité* à partir duquel on fera les inhumations par rangées et indistinctement.

Quand les églises furent entièrement dépouillées de leurs ornements et que le culte chrétien eut officiellement disparu, on songea à lui substituer un culte nouveau : celui de la Raison. Le 11 nivose, (31 décembre) le maire de Soultz, sur la proclamation du représentant Hérault en date du 2 frimaire, invite la municipalité à élever une montagne dans le temple de la raison, à l'exemple des autres chefs-lieux de canton. Le conseil général de la commune arrête que l'église de la commanderie sera destinée au temple de la Raison et qu'on y élèvera une montagne. Cette montagne, que le chroniqueur de de Hartmansviller appelle naïvement *ein berg Tabor,* fut élevée en forme de herse : vingt jeunes filles étaient assises à la base, au dessus s'étageaient plusieurs rangs de jeunes filles en nombre décroissant jusqu'à une qui placée au sommet symbolisait la Raison et était *environnée* d'un nuage d'encens.

Nous avons déjà vu que le citoyen Kessler, partisan exalté

des idées révolutionnaires, les poussait à l'extrême, et suscitait à chaque instant des troubles dans la commune. Le 11 pluviose (30 janvier 1794) il fut mis en état d'arrestation et remplacé par le citoyen Baur en qualité de commissaire pour la réquisition des hommes pour l'armée.

Le 21 pluviose, en exécution du décret du 14 frimaire, le conseil général, considérant que le citoyen Bouillon ci-devant procureur, s'est toujours conduit en vrai patriote, le nomme agent national. Le 26 pluviose, à cause des événements qui se déroulaient et des occupations nombreuses qui assaillaient la municipalité, celle-ci se déclare en permanence.

Le 21 ventose (11 mars) elle décide qu'en vertu de la loi du 3 pluviose, un nouvel arbre de la liberté sera planté sur la place.

Le 23, en exécution d'une circulaire du district, elle fait défense de chômer le ci-devant dimanche à peine d'être dénoncé comme fanatique.

La maison d'Anthès dont le propriétaire, Georges, avait émigré avait été confisquée dès l'application des premières mesures terroristes. Elle fut convertie en maison d'arrêt et bientôt regorgea de détenus.

Le 23 ventose on leur donne communication de la loi du 21 frimaire et le 25, en exécution d'un arrêté du district, la municipalité nomme les médecins et chirugiens chargés de soigner les détenus malades et ordonne aux commissaires délégués à la maison d'arrêt d'exécuter les ordonnances des dits médecins et de fournir les gardes-malades qu'ils demanderont.

D'un autre coté les réquisitions continuent et le dénuement aussi. Le 29 pluviose la municipalié donne ordre aux tailleurs de la ville de confectionner les habits pour la garde nationale, en exécution de l'avis du commissaire Rohre de Colmar. Le 3 ventose on constate sur les réquisitions de l'agent national qu'il manque de la viande dans la commune et il est enjoint aux bouchers de se fournir de viande immédiatement, à peine d'être cités au tribunal révolutionnaire attendu que le manque de bètes n'existe pas. Le 11 ventose, la municipalité fait publier que si quelqu'un est dans l'impuissance de cultiver ses biens par manque de bras ou parce

que les hommes sont à l'armée la municipalité prendra des mesures pour faire cultiver ces biens. Le 18, sur la réquisition de l'agent national, on fait une visite dans les maisons pour voir où l'on pourrait recueillir du salpêtre. Le 19, on nomme des commissaires pour réunir le son dans le canton et l'envoyer au Magasin de Colmar. On fait publier que les créanciers des émigrés doivent déposer leurs titres et en faire la déclaration. Le 30 ventôse, il est député au receveur de Colmar pour en obtenir les fonds mis par le ministre de l'intérieur à la disposition des municipalités pour être distribués en secours. Le 8 germinal (28 mars) des commissaires sont nommés pour dresser l'état des toiles et du vin qui se trouvent dans la commune ainsi que des armes. Le 15, la municipalité fait la distribution des secours et pensions aux défenseurs de la patrie et à leurs familles et reçoit les titres et réclamations à ce sujet. Le 27 floréal (16 mai) réquisition de voitures pour conduire du pain et réquisition de vieux chiffons ; le 28 réquisition de deux chevaux ; le 10 prairial (29 mai) réquisition dans le canton de cent soixante six porcs gras. La municipalité nomme un commissaire pour faire exécuter par les tailleurs de Soultz, des habits pour les défenseurs de la patrie avec le drap envoyé de Colmar. Le 4 messidor (22 juin) on nomme des commissaires pour dresser un état de toutes les bêtes de trait voitures, vaches et jeunes bœufs qui se trouvent dans la ville.

Le 22 prairial (10 juin) on enregistre un arrêté du représentant Foussedoire où, procédant à l'épuration des autorités constituées de la commune de Soultz, après avoir consulté la société populaire et les citoyens réunis dans la salle de ses séances, sur la conduite des fonctionnaires publics de ladite commune et le remplacement des places vacantes, il arrête que le conseil général de la commune sera composé comme suit :

Les citoyens Violand, maire, Durrwell, Wurth, Kessler, Berntzviller, Baur, Roth, Sieb, Lederman, officiers municipaux.

Bouillon, agent national.

Les citoyens Hueber, Werner fils, Schneiderlin, Colmerauer, Kopf fils, Wittmer, Weiber, Wirtz, Spiess, Dintenhoff,

Schmitt, Kœnig, Loos, Hænig, Meyer, Thiebault Colmerauer, et Wottly, notables.

Le comité de surveillance sera composé comme suit : Beiger, Schelbaum, Siess, Werner, Schneiderlen, Jean Colmerauer, Risacher, Berntzviller, Hüsser, Beck, et Jacques Lapp.

Justice de paix : Bernard, juge ; Bernou, Fr.-Jos. Schneiderlen, Michel Werner, Thomas Aulen, assesseurs ; Antoine Letscher, Jean Stoll, suppléants ; Deck greffier.

Dans cette administration la majorité de la municipalité était révolutionnaire avancée, le conseil des notables l'était moins et le comité de surveillance absolument modéré. Quant au tribunal de paix, à part le juge, il était fortement suspect de royalisme. C'est ce qui explique que dans notre commune on vit moins d'excès que dans d'autres. Les partis extrêmes étaient fortement contrebalancés par le parti modéré.

Le parti révolutionnaire ne perdait cependant pas de vue l'instruction des jeunes citoyens. Le 26 prairial, la municipalité de Soultz installe à l'ancien presbytère pour y tenir son école, un nouvel instituteur dont voici la lettre de nomination :

L'agent national du district de Colmar au citoyen Eschlé de Colmar. — Le représentant du peuple Foussedoire, citoyen, vient de me faire passer un arrêté qui confirme le choix d'instituteur pour la langue française que lui ont présenté les Sociétés populaires du district, chargé de l'exécution de cet arrêté, je te préviens que ta résidence est fixée à Soultz, j'invite de t'y rendre sans délai pour faire jouir les habitants de cette commune des fruits d'une instruction qu'ils sont en droit d'attendre de ton zèle, de tes talents et de ton patriotisme. Salut et fraternité, signé Klimrath p. l'ag. nat.

Le 24 messidor (12 juillet) nous trouvons un arrêté qui nomme des commissaires pour empêcher les enfants galeux d'entrer dans l'école.

Comme l'année 1793 allait finir, un nouveau cri retentit sur les rives du Rhin ; mais cette fois c'est un cri de victoire. L'armée du Rhin, victorieuse à Geisberg, chassait l'ennemi devant elle et reprenait les lignes de Wissembourg. En même temps on recevait la nouvelle de la prise de Toulon. La municipalité de

Soultz décide la publication solennelle de l'arrêté relatif à cette victoire et fait allumer un feu de joie devant la Velletor (19 nivose-8 janvier 1794),

L'Alsace, il faut le reconnaître, avait concouru d'une façon toute particulière à ce triomphe de la patrie. Pendant que l'armée active se mesurait contre l'ennemi, c'était sa garde nationale, ses troupes agricoles qui, sans désemparer, faisaient le service des places fortes et des bords du Rhin ; si bien que dans les communes, il ne restait plus guère que les femmes et les enfants. Sur l'Alsace seule aussi avait pesé dans les derniers temps ces lourdes réquisitions qui, alimentant l'armée nationale en munitions et en subsistances, lui avaient facilité la victoire. La population du Haut-Rhin comptait à cette époque deux cent quatre-vingt-trois mille individus. En 1792, il fournit tant aux bataillons qu'au recrutement dix-sept-mille-deux-cent-onze défenseurs. La loi du 24 février 1793 qui prescrivait, sur l'heure, une levée de trois cent mille hommes, avait été exécutée immédiatement, sans aucune difficulté ; et non seulement le département fournit le contingent qui lui était demandé, mais encore quinze cents enrôlés volontaires en sus. Enfin lors de la levée en masse, soixante mille hommes armés et équipés se portèrent sur Wissembourg et sur les bords du Rhin, s'alimentait eux mêmes, et restant ainsi treize jours en bivouac. Tandis que les pères de famille gardaient les rives du Rhin, que les jeunes gens campaient et se battaient à l'armée de Wissembourg, les femme s'occupaient des travaux de l'agriculture. (Veron. Réville loc. cit.).

Sur tous ces soldats, les deux tiers sont morts à l'armée. C'est cette communauté de lutte et de souffrances, couronnées par la gloire, qui ont fait pour toujours le cœur de l'Alsace définitivement français !

A Soultz nous signalerons quelques faits de civisme. Le 25 prairial (13 juin 1794) le citoyen Michel Gondel, invalide, déclare à la municipalité que ne pouvant plus servir lui-même la patrie, il fait don à la République des habillements qui lui sont dûs par la nation.

Le 6 messidor (24 juin) notre municipalité enregistre un certificat de celle d'Ottmarsheim qui atteste que les citoyens

de la seconde classe, première compagnie de Soultz, se sont comportés avec probité et civisme pendant qu'ils étaient cantonnés à Ottmarsheim.

En présence du dénuement qui régnait partout, le gouvernement accorda au département du Haut-Rhin, cinquante-mille quintaux de grains de secours qui devaient être fournis par les départements voisins. Le 26 prairial, on nomme des commissaires à Soultz pour distribuer des grains aux particuliers. Mais le 21 thermidor (8 août) la municipalité promulgue un arrêté pour prévenir les abus dans la distribution de ces grains. Le 4 fructidor (21 août) on fait distribution de onze cents livres de riz envoyées par le district de Colmar.

Cependant la Convention, poussée par Robespierre et le Comité de salut public, poursuivait l'abolition du christianisme. Après le culte de la Raison, elle avait promulgué celui de l'Être Suprême ; après les lois de persécution contre le clergé insermenté, c'est le clergé constitutionnel qui est reclus en masse par l'arrêté des représentants Heutz et Goujon du 4 thermior an II (22 juillet 1794).

Le 22 thermidor, la municipalité de Soultz arrête qu'en exécution de l'articleVI des décrets de la Convention nationale du 18 floréal dernier, la fête du 10 août sera célébrée de la manière suivante : Les autorités constituées seront invitées à se rendre le lendemain 8 heures du matin à la maison commune, d'où elles se rendront au Temple de l'Être Suprème ; y étant arrivées, l'on chantera des hymnes républicaines, après quoi le maire prononcera un discours au peuple, relatif à cette fête, à la suite duquel il recevra du peuple le serment de l'égalité, liberté et fraternité ; ensuite de quoi on chantera encore des hymnes.

Le 28 thermidor la municipalité reçoit une lettre du représentant Foussedoire. Prévenu que les troubles pour cause de fanatisme sont prêts à éclater que, contrairement aux arrêtés des représentants du peuple et de l'administration supérieure, des citoyens égarés veulent reconstruire et ce aux dépens de leur commune des ci-devant chapelles dont il ne reste plus que quelques traces et qu'en outre ils s'obstinent à vouloir sur les grandes routes et dans les lieux publics les signes extérieurs du culte catholique, arrête :

1° Il est défendu de sonner les cloches pour annoncer les assemblées religieuses ou pour tout autre motif qui aurait rapport au dit culte.

2° Les ex-voto, croix et autres signes extérieurs de religion seront incessamment abattus et enlevés.

Dans la même séance, la municipalité, vu la réquisition du citoyen Vergnet, garde-magasin des fourrages militaires de Soultz, par laquelle il demande la ci-devant église paroissiale de cette commune pour y emmagasiner six mille quintaux de foin, ayant pris en considération les besoins des armées et le bien de la République, et ouï l'agent national, a accordé ladite église pour un magasin à foin. En conséquence, arrête que dans le moment, tous les charpentiers et menuisiers de la commune seront en réquisition jusqu'à ce qu'elle soit débarassée de tout ce qui pourrait gêner à y emmagasiner le dit foin.

Enfin les évènements du 9 thermidor ayant fait cesser le règne de la Terreur à Paris, on commença à respirer dans les départements. Le Haut-Rhin surtout qui se trouvait dans une situation des plus critiques depuis l'établissement de la Commission ambulante de surveillance révolutionnaire. Le 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794), sur la plainte de la municipalité de Soultz, intervient un arrêté du district qui improuve la grande sévérité de la commission pour l'échange du numéraire à l'égard de la commune de Soultz, et lui ordonne de quitter ladite commune.

Le 23 vendémiaire, la municipalité communique aux citoyennes Anthès mère et Predelis née Anthès, un arrêté du représentant Foussedoire qui ordonne leur mise en liberté de l'arrestation domiciliaire qu'elles subissent chez la citoyenne Reich, toutefois sous la surveillance de la municipalité de Soultz.

Le 19 brumaire (9 novembre 1794), le conseil général, ouï la demande de plusieurs citoyens qui demandent le rétablissement des sonneries le matin, midi et soir, afin que l'on sache l'heure dans les champs, ordonne qu'à l'avenir le sergent de ville sonnera la cloche communale à cinq heures du matin, à midi et à neuf heures du soir, et pour sa peine ledit sergent

aura le logement dans la maison d'école à charge d'en fermer et ouvrir les portes et volets et de balayer la salle d'école une fois par décade.

Le 8 pluviose (27 janvier 1795) la municipalité reçoit un arrêté du comité de législation qui raye des listes d'émigrés le nom de François Melchior Antoine Schauenburg et lève le séquestre sur ses meubles et biens.

Le 26 ventose (16 mars) elle enregistre un décret du comité de sûreté générale en date du 2 ventose, prononçant l'élargissement de vingt six citoyens de Colmar détenus à Chaumont parmi lesquels Joseph Antoine Hürth.

Survint la loi du 3 ventose ou 21 février 1795 qui prononce la liberté des cultes avec restriction très rigoureuse quant à l'exercice extérieur. L'église paroissiale ayant été convertie en magasin à fourrages, c'est dans l'église de la commanderie où, comme nous l'avons vu, avait été établie la montagne de la Raison, qu'après la Terreur on célébra de nouveau le culte catholique. L'abbé Joseph Antoine Hürth, ancien reclus, après avoir prêté serment civique le 9 floréal (28 avril), prit possession de cette chapelle. On accourait de plus de cinq lieues à la ronde pour assister à ses sermons (c'était un ancien jésuite), Le nombre de ses auditeurs était si grand qu'ils ne pouvaient trouver place dans l'étroit sanctuaire. Il y avait souvent six à huit mille personnes qui s'en retournaient, la tete échauffée, et proférant contre la révolution et ses partisans des propos de nature à compromettre la tranquillité publique. (Veron. Réville, loc. cit.)

Le 16 prairial (4 juin) la municipalité, sur la réquisition de l'agent national, fait disperser les enfants qui se sont assemblés pour faire une procession de fête Dieu contrairement à la loi du 3 ventose et ordonne une enquête sur les auteurs de cet acte d'insubordination.

Le même jour était édictée la loi qui permettait l'usage des églises non aliénées.

La circulaire du 29 prairial abolissait définitivement le serment prescrit par la constitution civile. Il suffisait d'avoir fait acte de soumission aux lois pour qu'un ministre du culte put officier. En effet le 1er messidor (19 juin) la municipalité

donne acte de soumission aux lois de la république aux prêtres Jean Conrad Stanislas Cromer, François Joseph Daigue. François Barthélemy Bernou, et Antoine Welté qui ont résolu de faire le service divin dans l'église paroissiale. Le lendemain le même acte est délivré à Joseph Antoine Hürth.

Le représentant Foussedoire fut bientôt remplacé par Bailly puis par le Conventionnel Richou. Celui-ci procéda à l'épuration des autorités révolutionnaires des communes rurales où les passions locales n'avait cessé d'exciter des vexations continuelles de la part des partis contraires. Le 23 floréal (12 mai) le district rend un arrêté qui autorise le maire Violand à quitter ses fonctions pendant deux mois pour rétablir sa santé; l'intérim sera exercé par Thiébaut Würth ; celui-ci s'étant désisté le 28, le département délègue les fonctions de maire au médecin Beigert, celui-ci ayant également refusé, c'est Kessler qui remplira ces fonctions. Le 24 prairial (12 juin) le citoyen Violand reçoit l'ordre de reprendre ses fonctions de maire. Le 7 messidor (25 juin) le citoyen Richou, procédant à l'épuration des autorités constituées de la commune de Soultz dont une partie des membres avait donné sa démission et dont d'autres avaient cessé de mériter la confiance publique par des actes arbitraires et vexatoires, ayant convoqué le peuple au temple de l'Être suprême et l'ayant consulté, nomme les citoyens Joseph François Violand, maire, Bouillon, procureur de la commune, Jean Berntzviller, Joseph Roth, François Joseph Ledermann, Luc Billing, Maurice Busch, François Bernu et Jacques Reinert, officiers municipaux. Les notables qui complètent le conseil général appartienneut au parti modéré, même réactionnaire.

Antoine Beiger est nommé juge de paix ; ses assesseurs sont : Michel Werner et Antoine Bernu, Thomas Aùlen, Fr. Jos. Schneiderlen, Jean Stoll et Michel Witschger, le greffier : Richard Deck.

Le 16 fructidor (2 septembre) le conseil décide la publication par le secrétaire greffier accompagné de la municipalité, de la loi de la Convention à la suite de la Constitution en date du 5 fructidor. Le 3 vendémiaire An IV(25 septembre 1795) on procède en l'église communale de Soultz à l'élection de trois

électeurs à la représentation nationale conformément à l'art. 10, du Titre II de la nouvelle constitution. Le nombre des électeurs inscrits est de cinq cent cinquante sept, celui des votants de deux cent trente et un.

Sont élus Claude Gabriel Bernard (deux cent quatorze voix), Fr. Ant. Beiger (deux cent treize), Jean Stoll de Vuenheim (deux cent douze voix). Le 24 vendémiaire (16 octobre) six membres de la municipalité et des notables donnent leur démission en vertu de la loi du cinquième complémentaire, comme ayant un émigré dans leur famille. Le 12 brumaire (3 novembre) le même fait se produit pour cinq autres membres du conseil.

Le 15 fructidor précédent (1 septembre) le conseil exécute la loi du 6 qui ordonne la dissolution des clubs ou sociétés populaires, et ordonne au citoyen Chrétien Henner, président de la société populaire de Soultz, de remettre au conseil tous les papiers et titres de la dite société ainsi que les clefs de la salle de ses séances. Ces pièces sont remises le 4 brumaire ; ce sont : le registre des délibérations de 1791, celui d'épuration, les lois et arrêtés, le registre de réception, toutes les circulaires, adresses et estampes. Il est à remarquer que cette société populaire était devenue en majorité contre-révolutionnaire.

La municipalité, dans le même esprit d'ordre public, avait ordonné, le 28 thermidor, la réorganisation de la garde nationale et nommé pour y présider les citoyens Jean Berntzviller et Tobie Ritz, commandant. Le 30 fructidor avait eu lieu l'élection des officiers de la garde nationale du canton. Xavier Reichstetter de Guebviller avait été élu commandant, Joseph Chagué, adjudant, et Hug, porte-drapeau. Mais Reischstetter étant parent d'émigré, fut remplacé, le 2 brumaire, par Xavier Rudler en qualité de chef de bataillon.

Le 26 vendémiaire (17 octobre) les ministres du culte à Soultz sont cités pour entendre lecture de la loi Titre III du 11, relative au culte. Joseph Antoine Hürth déclare qu'il réfléchira pendant une décade, Antoine Welté fait la même déclaration avec soumission à la loi ainsi que Stanislas Cromer Barthélémy Bernu et Joseph Daigues déclarent qu'ils recon-

naissent que l'universalité des citoyens français est le souverain et promettent soumission et obéissance aux lois de la République.

Ceci était une suite de la loi restrictive du 20 fructidor ou 6 septembre 1795 qui ordonnait l'exécution des lois de 1792 et 1793 contre les prêtres déportés et reclus. Le 12 brumaire (2 novembre) la municipalité, en exécution de cette loi ordonne perquisition de la personne de Joseph Antoine Hürth, lequel n'a pas été trouvé à son dernier domicile après la perquisition faite.

Le clergé constitutionnel, prescrit sous la Terreur, se reforme après l'assemblée des réunis de Paris, présidée par l'abbé Grégoire, Saurine, Royer, Gratien et Desbois, le 15 mars 1795. Le 22 septembre suivant, un presbytère se réunit à Soultz conformément à l'encylique des réunis, pour parer à la vacance du siège épiscopal du Haut-Rhin. Le 10 décembre 1795, le presbytère est solennellement installé à Aspach-le-Bas, par Maudru, évèque des Vosges faisant les fonctions de de métropolitain. Le 24 avril, Berdolet est élu évèque, il est sacré à Colmar le 15 août 1796, mais devant l'attitude hostile des gens de Colmar, il vint résider à Soultz où il tint plusieurs synodes.

Cependant la paix n'était pas encore rétablie à Soultz. Le 10 brumaire (1er novembre) dans la nuit, la patrouille avait été victime d'une agression sur laquelle la municipalité ordonna une enquête. A la suite de celle-ci les citoyens Xavier Simon, Joseph Vœgelin, Bernard Schelbaum, Georges Klein, Marie-Anne Dirrvel, Elisabeth Ackermann, Jean Stoll et Antoine Letscher furent arrêtés, mais ils furent relâchés le 14 brumaire sur une lettre du procureur syndic du district qui déclarait leur arrestation illégale.

Le 15 brumaire (6 novembre) Antoine Beigert est élu agent national et Thiébaut Würth adjoint en vertu de la loi du 20 vendémiaire. En conséquence, le citoyen Violand est invité à déposer ses fonctions de maire entre leurs mains.

Le 18 pluviose (7 février 1796) il y eut encore des troubles à Soultz. Cette excitation des esprits etait provoquée par la présence de l'abbé Hürth qui exerçait le culte catholique

romain dans la chapelle de la commanderie, tandis que les prêtres constitutionnels exerçaient dans l'église paroissiale. Le 26 ventôse (16 mars) l'agent national de la commune, sur la réquisition du citoyen Martin, commissaire provisoire du directoire exécutif près l'administration du canton de Soultz, fit faire perquisition dans la maison du citoyen Hug, mais on n'y trouva point l'abbé Hürth, ni aucun prêtre réfractaire. Le 30 floréal (19 mai), l'agent municipal dénonce au commissaire Martin que malgré l'arrêté du 14 pluviose (3 février) qui enjoignait au citoyen Hug, propriétaire de la ci-devant commanderie, de ne pas recevoir plus de dix personnes dans sa chapelle en conformité des lois, il se tenait des assemblées nombreuses et fréquentes dans cette chapelle. Le commissaire se contenta d'avertir le citoyen Hug et le menaça de la rigueur des lois si ces assemblées continuaient. Cependant le 3 prairial (22 mai) l'agent national dénonçait à nouveau que les réunions illicites continuaient dans la chapelle de la commanderie.

Le 26 floréal, (15 mai) il y avait eu des troubles à Wuenheim, les citoyens s'étaient rassemblés au son du tambour. Mais le 10 prairial (29 mai) les jeunes gens de ce village furent autorisés à tenir une danse le 17 suivant, pour célébrer la fête de la Reconnaissance et des Victoires ordonnée par l'arrêté du directoire du 20 floréal.

Le même jour quelques citoyens présentent une pétition à la municipalité et déclarent qu'ils font choix de la chapelle de la ci-devant commanderie conformément aux articles 16 et 17 de la troisième section de la loi sur l'exercice de la police extérieure des cultes du 7 vendém. précédent. L'agent municipal, vu l'article 25 du titre 4 de la même loi et l'article 1 de la loi du 11 prairial an III, relative à la célébration des cultes dans les édifices qui y étaient originairement destinés, ne croit pas être dans le cas de donner acte aux pétitionnaires de la déclaration du choix de ladite chapelle.

Le 25 prairial, l'agent municipal signifie au citoyen Gaûs, ministre du culte catholique à Vuenheim, la loi du 22 germinal qui interdit l'usage des cloches et toute espèce de convocation publique pour l'exercice d'un culte et lui enjoint de s'y

conformer a peine prévue par l'article 2 de la même loi d'un an de prison pour la première fois et la déportation pour récidive.

Le 27, l'agent municipal signifie au citoyen Gaspard Wittmer d'avoir à se conformer à la même loi.

Désormais la concorde semble se rétablir, on n'a plus du moins que quelques faits à mentionner.

Le 2 vendémiaire an VI (23 septembre 1797) la commune de Soultz refuse le bois de construction au citoyen Mathias Hug, attendu que la nouvelle construction ne sert pas à son logement. Il s'agissait en effet d'un agrandissement de la chapelle. Elle refuse également ce bois à Balthasar Schauenburg, général, attendu qu'il est plutôt bourgeois de Strasbourg que de Soultz. on lui accorde cependant soixante pièces par égard aux services qu'il rend à la République.

Le 25 pluviose (13 février 1798) la municipalité estime qu'il n'y a pas lieu de délivrer un passeport pour la Franconie au citoyen Godefroy Waldner, attendu que sa conduite est très-louche, il vient de demander un passeport pour Paris, et c'est un ci-devant. Il y a lieu de soupçonner qu'il veut se rapprocher de Rastatt où le gouvernement a découvert une *trame à l'anglaise* (il s'agit du guet-apens des plénipotentiaires) qui cherche à faire rétrograder les négociations pour la paix. Le refus de la municipalité était encore motivé par autre chose. Elle était en différend avec M. de Waldner pour le paiement des frais du long procès que la ville de Soultz avait gagné contre lui au sujet de la forêt du Freundstein.

Dans la nuit du 10 pluviose (29 janvier) il y avait eu encore des troubles dans la commune. Le 11 prairial an VIII (31 mai 1800), l'agent national fit défense à tout bourgeois de se trouver dans la rue après la cloche du soir à peine d'être arrêté, et pour prévenir les désordres.

Le 30 messidor (19 juillet) les citoyens François Antoine Beiger, Maurice Ackermann et Abraham Bloch, nommés maire et adjoints par le préfet prêtent serment à la constitution. Le jour suivant Léon Beltz est nommé secrétaire.

Le 12 pluviose an IX (1 février 1801) eu lieu la nomination des conseillers municipaux, parmi lesquels nous trouvons

réunis tous les anciens partis. Joseph Chagué fut nommé secrétaire.

La Révolution était terminée, le régime de la Terreur supprimé. Tous les citoyens ne demandaient que la paix et la concorde ; successivement nous voyons rentrer les émigrés : Barbe Strehlé, ancienne religieuse d'Ensisheim, Georges d'Anthès qui rentre en possession de ses biens non aliénés, le prêtre Nicolas Danzas, Jean Gratzer et Antoine Chagué, Octave Kempf d'Angreth, Guillaume Brakers d'Hugo, Nicolas Neef.

On signalait cependant encore la présence de bandes armées dans le pays ; le 15 brumaire an X, une troupe d'une trentaine d'individus attaquèrent la maison du citoyen Meichler à Wuenheim et la dévalisèrent après avoir ligotté le propriétaire. Les voisins n'avaient pu venir à son secours car leurs portes étaient bloquées et on avait tiré des coups de feu sur ceux qui avaient essayé de sortir. Etant données les opinions du citoyen Meichler, nous avons de fortes présomptions pour croire que cet acte de brigandage était dû à des réfractaires au service militaire et au nouveau régime.

Le 18 brumaire suivant, on célébrait à Soultz la fête de la paix. Les réjouissances avaient été annoncées au son des cloches et par les détonations des petits canons ; puis à dix heures le conseil municipal et toutes les autorités accompagnées d'un détachement de la garde nationale se transportèrent sur la place où l'on fit lecture des préliminaires de la paix entre la République et l'Angleterre. Cette lecture fut terminée sous les cris unanimes de Vive la République! Vive Bonaparte ! le héros pacificateur. De nouveaux coups de canon furent tirés sur la colline, à midi on commença une danse publique et un feu de joie fut allumé sur la montagne. Le soir la ville fut illuminée et un bal public eut lieu à l'hôtel de ville.

Cependant la présence à Soultz des deux cultes catholiques séparés par le schisme constitutionnel, continuait à occasionner de malheureux dissentiments. Deux synodes du clergé constitutionnel s'étaient réunis à Soultz, le 27 floréal an VI et le 6 prairial an VIII (16 mai 1798 et 26 mai 1800).
Le 25 messidor an VIII, des citoyens de Wuenheim demandent à exercer le culte catholique non constitutionnel, ce qui leur est

accordé à condition d'observer le règlement destiné à maintenir concurremment le libre exercice de l'autre culte.

Le 2 fructidor an VIII (20 août 1800), le citoyen Mathias Hug, propriétaire de la commanderie, est cité devant la municipalité pour répondre des rassemblements qui se tiennent dans sa chapelle, il objecte que cela s'est fait en vertu d'un arrêté du département. Il est requis de produire cet arrêté dans les vingt quatre heures, mais ne l'ayant pas fait, la municipalité le dénonce à l'accusateur public à l'effet de lui faire infliger la peine dictée par la loi.

La même scission qu'à Wuenheim se produit le 16 vendémiaire an IX (8 octobre 1800) dans l'église paroissiale de Soultz. A ce moment l'ancien curé Wilhelm était revenu ; le 29 frimaire an IX (20 décembre 1800), le maire le fait citer pour déclarer en vertu d'un arrêté préfectoral, à quelle époque il a été rayé de la liste des émigrés et porté sur celle des déportés. Désormais les deux cultes se tiennent dans l'église paroissiale à des heures successives déterminées, par le curé Wilhelm et l'évêque constitutionnel Berdolet. Il ne semble pas que cet état de choses ait amené des troubles à Soultz. Il n'en fut pas de même à Wuenheim où le curé constitutionnel Stimpfling refusa les clefs de l'église pour l'exercice du culte non constitutionnel.

L'évêque Berdolet fut un des constitutionnels maintenus par le concordat. Il fut nommé au siège épiscopal d'Aix-la-Chapelle. Cependant le 27 prairial an X (16 juin 1802) il revint à Soultz où il fut reçu entre sept et huit heures du soir par plusieurs habitants et au bruit du canon. Le lendemain il tint une messe pontificale et le 20 il administra la confirmation à plusieurs enfants et même à des étrangers

Le 10 floréal an XI le curé Wilhelm présente le certificat de sa prestation de serment entre les mains du préfet et fut réinstallé dans la paroisse de Soultz.

Le 19 floréal le maire Beiger écrivait au préfet qu'il avait la douce satisfaction de lui annoncer que la réunion qui s'est opérée lors de l'installation du curé Wilhelm, prend de jour en jour de plus fortes racines et que malgré l'opinion de quelques personnes, on est non seulement d'accord, mais

encore rempli d'une joie interne et satisfaisante de voir que le passé est oublié et que l'on ne s'occupe que du présent avec ferveur et zèle de faire de jour en jour de nouveaux progrès pour le bien....

Le coup d'Etat du 18 brumaire an VIII mit fin à la Révolution. Désormais les Français allaient être portés sur un autre champ d'action. Le concordat conclu avec le pape le 15 juillet 1801, allait ramener la paix religieuse en France ; l'amnistie accordée aux émigrés dans le même but pacifique, fut moins heureuse. Cent mille proscrits rentrèrent dans leur patrie, mais la plupart revinrent tels qu'ils étaient partis : le malheur ne leur avait rien appris. La jactance, dit Bonaparte lui-même, la crédulité, l'inconséquence, la sottise même, semblaient être spécialement leur lot. Ils briguèrent les places dans la cour du consul, formèrent la domesticité de sa famille, mais en gardant leurs haines, leurs préjugés, leurs espérances, et avec le dessein bien formé de faire la contre-révolution par ses mains. La *rentrée des traitres qui avaient assassiné la patrie*, était une insulte au million d'hommes qui avaient péri en combattant les alliés de l'ennemi.

La Révolution avait largement apporté toutes les réformes désirées par l'Alsace. Celle-ci était désormais complètement unifiée à la France, et l'on ne pensait plus qu'elle dût un jour en être arrachée.

Pour Soultz en particulier, la Révolution la débarassa de ses voisins féodaux et mit un terme à son profit, aux procès onéreux qu'ils lui avaient suscité depuis le commencement du siècle. A l'intérieur elle débarrassa la ville également de ces fonctionnaires épiscopaux qui accaparaient tous les privilèges et formaient une sorte de patriciat orgueilleux, ravalant tout ce qui était au dessous de lui. Elle permit à l'élément cultivateur et ouvrier, de se redresser et de se mettre en valeur.

Tant que la Révolution s'était bornée aux réformes administratives et politiques, les Alsaciens s'y étaient associés de tout cœur, ils avaient généreusement combattu avec la France pour la défense de la liberté, mais quand on s'attaqua à la religion qui a toujours été le fond de la conscience alsacienne,

les mesures du gouvernement provoquèrent une émotion générale dans tous les cœurs et peu s'en fallut qu'elles ne compromissent tout le succès de la Révolution.

Une fois la paix civile rétablie, l'Alsacien se remit avec une nouvelle ardeur aux travaux agricoles et industriels qui font la richesse de son pays. Et néanmoins il envoya en foule ses enfants porter au loin la gloire de la patrie avec les armées victorieuses de Napoléon. Le régime impérial était cependant peu populaire dans les campagnes alsaciennes. Ecoutons le père Wührlin de Hartmansviller : les pages de sa chronique respirent constamment la haine du despote.

Quel malheur pour le pays quand la victoire trahissant enfin le génie du grand capitaine, ses armées débordées par l'ennemi furent refoulées et que l'étranger mit le pied sur notre sol !

En Noël 1813, écrit Wührlin, les alliés établirent leur quartier général à Bâle et l'empereur de Russie promulgua un manifeste pour rassurer les populations alsaciennes. Il recommande aux hommes de rester dans leurs familles et de vaquer tranquillement à leurs travaux, promettant qu'ils ne leur serait fait aucun tort ni dans leurs biens, ni dans leurs personnes.

En effet les troupes alliées se conduisirent avec modération, mais il fallut les loger et les nourrir.

La semaine avant Noël, il y avait encore des dragons français à Colmar, les cosaques tombèrent sur eux et leur livrèrent bataille près de Sainte-Croix, le 24 décembre 1813; ils furent battus et leur colonel, Petro Romonenski fut tué, avec 900 hommes. Les Russes se replièrent alors sur Blodelsheim et Hirtzfelden, Soultz et Hartmansviller ; au 1 janvier 1814, cette dernière commune loge 700 canonniers à cheval. Les plus forts mangeurs, dit la chronique, étaient les bavarois. L'occupation devint alors permanente, elle fut très onéreuse pour nos communes.

Le village de Hartmansviller dut livrer à lui seul quatre vingt dix mille neuf cent quatre vingt six livres de viande, soixante dix mille cent quatre vingt dix huit livres de pain, deux cent soixante huit mesures de vin nouveau, et vingt huit

mesures seize litres de vieux, vingt trois mesures trente six litres d'eau de vie, trois cent cinquante six boisseaux de froment, deux cent soixante onze boisseaux de seigle, quatre cent cinquante cinq boisseaux d'orge et d'avoine, quatre cent quarante huit quintaux et quarante livres de foin, cinq quintaux de paille, trente cordes de bois, trente mille trois cent quatre vingt quatre francs quatre vingt quatorze pour bottes, chaussures et drap. Wührlin estime à neuf cents francs les dépenses que les contributions de guerre lui ont coûtées à lui seul. Ces contributions jointes à deux années de mauvaises récoltes appauvrirent considérablement les gens.

Le 12 mars 1815, Napoléon débarque à Digne en Provence, le roi promulgue un édit contre lui. On organise à la hâte les gardes nationales, le canton de Soultz fournit neuf cents hommes.

Le 5 juin 1815, les alliés reviennent, les troupes badoises établissent un camp près d'Ensisheim et Isenheim et pillent Ungersheim, Raedersheim, Feldkirch, Bergholtz, Zell et Orschwihr ; mais les troupes autrichiennes cantonnées à Bollviller, Soultz, Gundolsheim et Merxheim ne firent aucun tort aux bourgeois. Près de soixante mille hommes sont alors cantonnés en Alsace.

En 1814, Wuhrlin a payé sept cent dix-neuf francs dix sept sous de contributions de guerre et en 1815 : huit cent quatre-vingt-dix-sept francs seize sous, soit mil six cent dix sept francs soixante-cinq, pour les deux ans, sans compter les nombreuses corvées qu'il a dû fournir. Le 15 décembre 1818 le pays fut enfin débarrassé de l'ennemi. Sur la demande générale des communes on s'était décidé à délivrer les habitants de leurs garnisaires et à loger les troupes dans des casernes en les entretenant par des contributions de guerre.

A Soultz les troupes furent logées dans trois casernes établies : l'une dans la rue des Sœurs où fut l'école des filles et qui était alors le magasin de la ville ; une autre caserne fut etablie dans les halles et la troisième à l'hotel de ville même.

La monarchie ramenée sur les bras de l'ennemi et imposée par la force de ses armes, ne pouvait avoir un grand avenir

en France. Les malheurs des royalistes, leur exil, n'avaient nullement changé leur caractère ; ils revenaient avec les mêmes préjugés, les mêmes inconséquences qu'avant la Révolution. Ils ne voyaient même pas que le peuple avait marché depuis et prétendaient lui imposer les mêmes lois qu'autrefois. L'inquisition était à l'ordre du jour, les archives de nos communes renferment des liasses de correspondances inquisitoriales sur les faits et gestes des citoyens.

L'Alsace était fort mal notée du gouvernement royaliste : les évènements de Strasbourg et de Belfort avaient éveillé les soupçons. Le voyage de Charles X (1) et l'accueil enthousiaste mais officiel qui lui avait été fait, avait un peu effacé cette impression, quand les évènements de juillet 1830 amenèrent l'avènement de la branche cadette. Le gouvernement de Louis-Philipe fut accueilli en Alsace avec moins de réserve que le précédent. Il ouvrit du reste pour notre pays une ère de prospérité des plus florissantes. L'agriculture protégée par le gouvernement et soutenue par quelques années favorables, prit tout le développement dont elle était susceptible ; des terres, autrefois en pâturages incultes, reçurent des améliorations qui en firent de bons prés. D'un autre coté la culture des châtaigniers prit de l'extension, le bois étant utilisé pour les échalas des vignes, à la place du chêne devenu d'un prix élevé. Les vignes restèrent toujours la principale ressource des habitants.

Soultz devint aussi un centre commercial assez important. Son marché de grains et de vins était un des plus grands du Haut-Rhin.

La Révolution de 1848 eut un certain écho dans le pays. Quelques désordres furent provoqués par la population ouvrière de Guebviller et de Soultz, sous le prétexte de la suppression de l'affouage. Ils n'eurent cependant aucun résultat grave et amenèrent seulement une occupatiou de troupes. On

(1) Le roi ne passa pas par Soultz, il suivit la route royale d'Isenheim à Cernay ; la municipalité de Soultz avait cependant fait dresser un arc de triomphe sur cette route au point où elle croise la route de Soultz à Bollviller. C'est là que la population accourut pour voir le roi et que le maire le harangua.

sait que la présidence de Napoléon III, suivie bientôt du coup d'Etat du 2 décembre 1852, fut assez mal accueillie en Alsace.

A Soultz elle amena la déposition du maire Joseph Durwell, pour propos qualifiés de séditieux, tenus dans un café, sur le compte de l'empereur (1).

La période qui s'écoula jusqu'en 1870 fut néanmoins une ère de prospérité pour la ville. L'industrie florissante qui s'établissait dans la vallée et à Soultz, amena une augmentation considérable de population ouvrière. Outre les usines de Guebviller, qui employaient plus de deux mille ouvriers de Soultz, il y avait dans notre ville, en 1860, trois rubanneries qui occupaient plus de cinq cents ouvriers sans compter les deux usines de Jungholtz qui en occupaient une centaine, et deux fonderies à Soultz et à Wuenheim.

L'administration de M. le baron de Heeckeren, comme maire, se signala par des embellissements et la contruction de plusieurs établissements d'utilité publique. L'église paroissiale fut dégagée au sud par la démolition de tout un groupe de maisons. Au fond de cet emplacement, sur l'ancien cimetière, s'éleva une spacieuse école de filles qui remplace avantageusement la masure malsaine au fond de la rue des Sœurs. La halle aux blés, sur la place, menaçait ruine ; elle fut réédifiée, agrandie et aménagée pour recevoir à l'étage une école de garçons. D'autres travaux d'assainissement furent encore exécutés, mais l'innovation qui eut les meilleurs résultats dans la suite, fut certainement l'emplantation en chataigniers, des pâturages du Grosberg ; continuée jusqu'aujourd'hui elle donne actuellement à la ville une forêt de quatre vingt dix hectares qui apportent chaque année un large produit et un des principaux revenus de la commune.

Le chemin de fer de Guebviller à Bollviller avec gare à Soultz

(1) Cette déposition donna lieu à un amusant quiproquo. L'arrêté de déposition ainsi libellé : *Le maire est suspendu de ses fonctions, l'adjoint est chargé de l'exécution*, fut communiqué au dit adjoint ; peu versé dans la langue française, le brave homme recourut à son dictionnaire et trouva: suspendre: aushencken. Saisi de stupéfaction il fit répondre à la préfecture qu'il y avait à Soultz beaucoup de braves gens mais qu'on n'y trouverait pas un seul bourreau.

venait d'être achevé, un excellent projet de distribution d'eau par un réservoir à établir au fond de la vallée de Rimbach, était à l'étude quand la déclaration de guerre vint subitement arrêter cet essor.

Les guerres infructueuses de Napoléon III, sa politique intérieure tyrannique et inquisitoriale, avaient grossi en France le parti républicain.

L'empire chancelait sur sa base. Il en était de même en Alsace que dans toute la France. A Soultz le candidat de l'empire n'avait obtenu de succès que par les manœuvres électorales les plus inavouables. On se rappelle le procès retentissant où Berryer et Jules Favre plaidèrent avec un égal talent. On était loin cependant de s'attendre à la déclaration de guerre du 15 juillet 1870 qui éclata comme un coup de foudre et amena de si funestes conséquences.

Les hésitations dans les plans de campagne, la mobilisation qui se poursuivait péniblement, trahissaient l'insuffisance des armements et le défaut de direction dans l'armée française. Néanmoins un sentiment de profonde stupeur se répandit en Alsace comme dans toute la France, à la nouvelle des échecs de Wissembourg et de Wœrth et de l'investissement de Strasbourg. Dès ce moment la situation fut considérée comme perdue par tous les hommes clairvoyants. Cependant on s'apprêta à lutter désespérement contre l'invasion allemande. Malgré l'occupation ennemie qui s'étendait rapidement, les hommes valides s'efforçaient de rejoindre l'armée ou s'organisaient en compagnies franches qui harcelaient constamment l'ennemi et lui faisaient beaucoup de tort.

Le 2 septembre Napoléon III rendait son épée à Sedan, le 4 septembre la République était proclamée. Mais le 16 les Allemands entraient à Colmar ; le 28 avait lieu la reddition de Strasbourg, suivie le 24 octobre de celle de Schlestadt, le 10 novembre de celle de Neuf-Brisach. A part ces quelques places qui tenaient encore, l'armée française avait abandonné l'Alsace depuis le millieu de septembre. Seuls les francs-tireurs opposaient une fragile résistance à la marche victorieuse des Allemands.

Deux compagnies de francs-tireurs battaient les environs de

Soultz. L'une était formée de braconniers, d'anciens soldats des armées de Crimée et d'Italie, de nombreux fanfarons, de quelques gardes nationales de Soultz. Elle fit plus de tort à la population qu'à l'ennemi. Un trait marquera la sottise fanfaronne de cette troupe qui, hélas, reflétait l'esprit français au début de la guerre : quelques hommes avaient été détachés à Rædersheim pour garder la voie ferrée, losqu'on vit arriver à Soultz une estafette portant de leur part cette abracadabrante dépêche : « Les Allemands sont à une demi lieue de distance ; envoyez du renfort, d'ici là nous tiendrons ferme ! »

Bien plus énergique et sérieuse fut la résistance de la compagnie Braun. Formée presqu'entièrement d'employés de chemin de fer, habitués au danger et aguerris, elle manifestait une grande mobilité, harcelant les convois ennemis, les surprenant à chaque instant et disparaissant dans la montagne après avoir terrorisé l'ennemi.

Le 14 octobre eut lieu un engagement sérieux entre les francs-tireurs et les allemands. Les premiers occupaient la ligne de chemin de fer entre Soultz et Guebviller, lorsqu'un détachement de uhlans des troupes du général Treskow, déboucha du bois d'Isenheim. Il fut reçu par un feu très nourri qui lui mit plusieurs hommes et un chef hors de combat. Mais le gros des Allemands arriva bientôt avec de l'artillerie, les francs-tireurs se retirèrent alors dans la montagne. La ville de Soultz reçut soixante obus allemands qui atteignirent l'ancienne tour du faubourg, la maison d'Anthès, le presbytère, l'église et tombèrent jusqu'à la maison Wittmer au centre de la ville, toutefois sans faire grand dégât ni frapper personne.

L'ennemi entendant sonner les cloches pour le service divin, avait cru que c'était un signal de tocsin. Le même soir apparut la *Landsturm* de St-Amarin, au nombre de plus de trois mille hommes mal armés. Avertis de l'astuce de ces troupes, les membres de la municipalité de Soultz prièrent le colonel allemand M. von Loos, de quitter la ville, se faisant forts d'arrêter ces gens.

Le colonel allemand était par hasard un de ces rares officiers qui ne se retranchaient pas derrière les nécessités de la guerre pour commettre ou laisser commettre à leurs troupes

mille atrocités. Il répondit qu'en soldat il aurait honte de se battre contre des malheureux que cinquante de ses hommes anéantiraient en quelques minutes, et il partit à midi.

Les gens de St-Amarin se laissèrent persuader et abandonnèrent leur folle entreprise. Ils passèrent tranquillement la nuit sur la place et dans la halle aux blés et s'en retournèrent le lendemain dans leurs foyers.

Le 31 octobre vers dix heures du matin les francs-tireurs tentèrent un second coup de main sur un détachement de troupes allemandes qui occupaient la ville. Ils tirèrent sur les hommes de l'avant-poste qui se trouvaient à la porte de l'hôpital et tuèrent en même temps l'ouvrier de fabrique Kissler qui s'entretenait avec eux aux cotés du Dr Delevieleuse, au moment où celui-ci allait faire son service quotidien à l'hôpital.

Mais les allemands avaient pris position dans la maison d'école des filles et quand les francs-tireurs débouchèrent sur la place, ils les reçurent par un feu bien nourri et sûr et leurs tuèrent trois hommes.

Nous avons recueilli les noms des morts : Louis Guillard de Vienne (Isère), Briquez Célestin, étudiant en médecine ; Stanislas Falkofsky, franc-tireur polonais, frappé d'une balle dans l'épine dorsale, fut recueilli à l'hospice et ne mourut que le 18 décembre, après d'atroces souffrances.

Les civils ne furent pas épargnés par l'ennemi ivre de rage ; un vieillard qui travaillait dans les vignes fut tué d'une balle, une femme, des enfants furent frappés ; des animaux même furent immolés à leur fureur.

Les uhlans s'emparèrent des notables et les traitèrent avec la dernière brutalité. Le Dr West, adjoint faisant fonctions de maire, mon père alors pharmacien, furent obligés de faire des réquisitions arbitraires, conduits par des uhlans, la lance au poing. Mon père qui ne comprenait pas assez vite un ordre donné, reçut un coup de lance qu'il put heureusement parer et qui porta dans la devanture Wittmer. Celle-ci, ainsi que celle de la pharmacie et plusieurs autres furent brisées et saccagées. Enfin les chefs parvinrent à maîtriser la rage de leurs soldats. Les notables furent amenés devant le général

Treskow qui se répandit en invectives et en menaces contre les troupes irrégulières. C'est alors qu'un des otages, jeune prêtre vicaire à Soultz, lui répondit : « Quand il n'y a plus de soldats pour défendre ses foyers, le peuple est bien obligé de les défendre lui-même. »

Treskow exigea alors d'importantes réquisitions qu'on livra immédiatement, le conseil municipal siégeant en permanence. A ce moment un coup de fusil fut tiré dans le vestibule de l'hôtel-de-ville et faillit occasionner de nouveaux sévices. Un franc-tireur de la troupe dont nous avons parlé, Georges Ackermann, ancien soldat de Crimée, homme à tout faire, (1) tira sur les prussiens du haut des promenades près la porte de Bollviller. Croyant que le coup était parti des maisons voisines, l'ennemi se rua dans la maison du vieux marquis de Lusignan et la mit à sac ainsi que la ferme voisine ; la fermière, Mme Baecher fut trainée par les cheveux et ne dut son salut qu'à la commisération de l'un des soldats qui la voyant enceinte, détourna la rage de ses camarades (2).

De Soultz, l'armée de Treskow eut encore un engagement près de Cernay avec la compagnie Keller francs-tireurs, puis continua sans résistance sa marche sur Belfort qu'il investit le 3 novembre.

L'horreur de ces événements avait tellement frappé l'esprit

(1) C'est lui qui descendit plus tard à prix d'argent, un drapeau français hissé par un patriote sur l'arbre de la liberté de la place de Soultz.

Le même, dans la tranchée de Sébastopol, avait empoigné un obus, fusée flambante, qui venait de tomber près de lui et de ses compagnons d'armes, et l'avait rejeté hors de l'ouvrage. Il était décoré de la médaille militaire pour ce fait courageux. Etrange caractère ! Tombé d'échelon en échelon il finit misérablement. Il se pendit sous le coup d'un mandat d'amener pour vol.

(2) Le Dr West fut emmené comme otage à Biesheim, d'où il ne fut délivré sur une rançon de 15.000 fr. qui furent immédiatement réunis par les bourgeois. Quant aux 5.000 hommes de troupes qui furent logés dans la ville ce jour là, il fallait pourvoir à tous leurs besoins. La ville dut encore payer une contribution de guerre de 25.000 fr. et de nombreuses réquisitions pour les troupes qui gardaient la voie ferrée à Bollviller.

du Dr West, qu'il se coupa la gorge ce jour-là, 3 novembre, à huit heures du matin, sur la fausse annonce d'un retour offensif de l'ennemi. Le docteur qui était dévoué à l'empereur et avait été un de ses plus chauds partisans à Soultz, n'avait pu survivre à la chûte de l'Empire et aux désastres que sa politique avait amenés.

M. Krafft, notaire, prit alors l'administration de la commune de Soultz. Son esprit conciliant et ses grandes qualités d'administrateur épargnèrent bien des malheurs à la ville.

Les préliminaire de la paix amenèrent un triste soulagement aux angoisses et aux horreurs dans lesquelles on vivait depuis sept mois. Les élections pour la Chambre de Bordeaux purent se faire dans les premiers jours de mars. La circonscription de Guebviller-Soultz élu un député républicain, M. Grosjean, industriel à Guebviller. Cette représentation fut de courte durée. Sur l'annonce que l'Alsace et la Lorraine devaient être abandonnées à l'Allemagne, nos députés quittèrent l'Assemblée nationale après avoir signé l'énergique protestation qui se termine par ces mots : « La revendication de nos droits reste ouverte à tous et à chacun ! »

Le traité de Francfort fut signé le 18 mai 1871. Il ratifiait cette annexion qui eut de si pénibles conséquences pour les Alsaciens-Lorrains et qui, conclue sous l'empire de la force et non du droit, n'a fait du traité qu'une armistice et non une paix durable.

Nous terminerons ici cette histoire générale de Soultz que nous avons cherché à faire aussi impartiale que possible. Il nous reste à étudier les institutions de l'ancienne commune épiscopale, son existence intérieure, l'histoire de ses habitants. C'est ce qui fera l'objet des chapitres suivants.

(A suivre). Aug. Gasser

ALFRED ERICHSON

ET LE

XVIᴱ SIÈCLE

Voici plus d'un quart de siècle que M. Erichson poursuit sans relâche, sur la Réforme en Alsace, ses fertiles recherches, dont une série de monographies nous donne les résultats. Chaque étape de son activité publique a provoqué de nouvelles études. Kagsersberg, Hurtigheim et St-Guillaume lui ont tour à tour fourni la matière d'un chapitre d'histoire lorale. Le dernier de ces chapitres, relatif au passé du séminaire que M. Erichson dirige depuis vingt trois ans, est même devenu un fort beau volume in 8° et constitue provisoirement son œuvre capitale. Elle a été appréciée ailleurs, (1) nous ne parlerons ici que de ses autres ouvrages moins considérables comme étendue, mais non moins intéressants pour l'historien.

Rappelons d'abord les souvenirs que, dès le début de sa carrière d'écrivain, il a consacré aux deux paroisses confiées successivement à ses soins (2).

(1) *Annales de l'Est,* 1895, p. 334. Le regretté Louis Horst en a fait une substantielle analyse qui n'a paru qu'après sa mort dans la *Revue Chrétienne.*

(2) *Le protestantisme à Kaysersberg,* Heitz 1871, et *Eine Elsæssiche Landpfarrei*, Fischbach, 1872.

M. Erichson vient de publier dans la *Revue Chrétienne* et en tirage à part (Dôle, typographie L. Bernin) un nouvel article, pour défendre l'origine strasbourgeoise de la confession dite de Calvin contre M. J. Viénot qui voit l'auteur de cette prière dans Jean Benz, le réformateur de Wurtemberg.

I

Kaysersberg et Hurtigheim.

On connaît le joli site de la première de ces localités, à l'entrée du val d'Orbey. L'ex-villette impériale qui sommeille paisiblement (1) à l'ombre du château de Barberousse a un cachet si particulier que son souvenir reste gravé dans l'esprit de tous ceux qui, promenant par une radieuse matinée de mai leurs rêves juvéniles vers le col du Bonhomme ou les hauteurs du lac Blanc, ont traversé d'un pas léger, ne serait-ce qu'une fois, ses rues étroites et tortueuses.

Aussitôt que M. Erichson eut remplacé M. Tubach dans ce poste récemment créé, sa vocation de chercheur s'éveilla et il se mit à fouiller les vestiges du passé et à ressusciter les générations éteintes, non pour aviver des haines assoupies, mais pour instruire ses contemporains par les exemples de leurs prédécesseurs. Sans doute, l'historien du XVIe siècle aborde une tâche délicate, s'il veut rester impartial et dominer des passions dont les échos se prolongent jusqu'au sein de son époque. Il lui faut se défier des influences et des tendances de sa propre éducation, faire œuvre de psychologue en portant la clarté dans les replis des cœurs, en scrutant les intentions pour dévoiler les mobiles égoïstes et ambitieux cachés sous l'apparence des préoccupations religieuses, en arrachant les masques, quel que soit le camp qui les abrite. Car les intrigants et les aventuriers sont de tous les temps, toujours prêts, aussitôt qu'un mouvement populaire se dessine, à s'y mêler et à en prendre la direction pour le faire dévier au profit de leurs vues personnelles.

La patrie des Geyler et des Zell ne pouvait rester indifférente à la voix des réformateurs. Mais le préfet impérial était là, dans ses murs mêmes, prêt à signaler à son maître la moindre concession aux idées nouvelles,

Les deux courants contraires qui s'y disputaient l'empire

(1) Moins paisiblement depuis qu'un tramway la relie au chef-lieu.

des esprits devaient amener fatalement une collision : le curé Samson Hillner en fut la victime. Accusé par quelques paroissiennes de prêcher les doctrines de Luther, il est cité devant le magistrat, jugé, et d'après Laguille et Schœpflin, décapité séance tenante (1523). Deux ans après, son collègue de St-Hyppolite, Wolfgang Schuch, est brûlé à Nancy et ceux d'Illzach, de Brunnstadt, Blodelsheim, Hirsingen sont exécutés à Ensisheim. Le conflit s'envenima par la guerre des paysans qui, peu de jours avant leur défaite, avaient occupé Kaysersberg, dévasté Pairis et brûlé Alspach, ce couvent des Clarisses bâti autrefois par un comte d'Eguisheim à deux kilomètres de la ville.

Bientôt après, Georges de Wurtemberg fit prêcher la Réforme à Riquewihr par Erasme Fabriciusruis (1538-60) par Mathieu Erb, qui s'efforça d'en introduire les doctrines dans la cité voisine. Ayant réussi à y gagner le maître d'école Wolfgand Adler, il l'emmena à Rouffach (août 1544) ainsi que le pasteur de Hunawihr, Nicolas Regius, pour conférer avec son ami Pellican sur les moyens propres à atteindre son but. Pellican (1) lui présenta son compatriote Valentin Boltz qui venait de quitter sa charge de diacre à Tubingue et qui se déclara prêt à accepter celle de prédicateur à Kaysersberg, si l'appui du comte Georges réussissait à la lui procurer. Erb approuva ce plan et en tenta la réalisation, mais en vain, et Boltz dut aller publier ses drames bibliques à Bâle.

Cependant les protestants étaient tolérés à Kaysersberg. Ils furent même favorisés pendant l'avocatie (2) de Lazare de Schwendi, qui avait épousé une des leurs. Mais son fils Guillaume fut moins tolérant et lorsque l'archiduc Ferdinand eut mis deux prieurés d'Ensisheim à la disposition des Jésuites, les mesures de rigueur recommencèrent (1588) et le protes-

(1) Il enseignait l'hébreu à Zurich, où l'on conserve le manuscrit de son autobiographie (Chronicon). Né à Rouffach en 1478 il avait commencé par être secrétaire du provincial des Franciscains ; puis, avant de jeter le froc, il fut professeur de théologie à Bâle de 1523 à 1526.

(2) 1573-83. Les fonctions de l'avoué étaient à la fois civiles et militaires et sa juridiction s'étendait sur Turckheim et Munster.

tantisme fut si bien extirpé qu'après la guerre de Trente ans il ne comptait plus aucun partisan dans la patrie de Samson Hillner. Elle n'en revit que lors de la création des établissements industriels vers 1840 et ce n'est qu'en 1862 qu'un oratoire y fut ouvert.

M. Erichson le desservit trois ans, puis fut nommé à Hurtigheim, au pied du Kochersberg, dont le château épiscopal prêta ses ruines (1720) à la construction de la route de Strasbourg à Saverne, tracée le long de la vieille voie romaine. Avant de quitter ce village (1), M. Erichson en raconta le passé dans un récit dont voici le résumé :

Hürtigheim apparaît en 778 sous le nom de Hirtunghaine.

La hauteur voisine était couronnée par une tour-vedette qui surveillait la route romaine. A côté de la tour s'éleva, vers le temps de Tauler et de Kœnigshofen, une chapelle qui dura jusqu'en 1864 et qui fut consacrée à l'apôtre du Tyrol, St-Valentin, le patron du village et aussi celui des épileptiques (2) ; sa statue en bois attira de nombreux pélerins ; elle fut détruite pendant la Révolution ; mais cela n'arrêta pas plus l'affluence des croyants que n'avait pu le faire l'introduction de la Réforme.

L'évêque de Strasbourg partageait la possession du village avec les Zorn et, depuis le XVIIe siècle, avec les Mackau : François Joseph Mackau, trois cent vingt cinquième stettmeister de Strasbourg, s'intitula baron d'Hürtigheim, où il fut enterré en 1724. Les Zorn ayant embrassé la Réforme, le village suivit leur exemple : Son premier pasteur, qui desservait aussi Handschuheim et était en même temps médecin d'hôpital à Strasbourg, fut remplacé en 1548 par Egidius Arnold, qui fut bientôt nommé à Ittenheim ; après quoi des candidats *(séminaristes)* desservirent son ancienne paroisse, devenue ***Reitpfarre***, jusqu'à ce qu'en 1702 elle fut annexée à Oberhausbergen, tandis que Handschuheim était réuni à Ittenheim.

(1) Dont il fut le soixante treizième pasteur.

(2) C'est, comme le montre M. Erichson, une simple parenté de sons (Valentin et ***Falletkrankeit***) qui lui valut ce second patronat!

La guerre de Trente ans exerça ses ravages là comme ailleurs : après douze ans de paix, Hürtigheim était encore dépeuplé et beaucoup de biens sans propriétaires. Il fallut faire venir un notaire de Strasbourg pour délimiter les champs ; il ne trouva que vingt sept ménages au lieu de cent feux que le village comptait avant la guerre. La misère était telle que les fenêtres et les bancs de l'église ne purent être restaurés qu'en 1680.

Par un étonnant hasard, les registres paroissiaux étaient intacts depuis 1604 ; mais jusqu'à la fin du siècle on n'osa acheter de calice d'argent pour la Cène, de peur d'attirer les pillards.

Lors de la levée en masse de 1793, le village dut fournir deux hommes. Comme il ne se présentait pas de volontaires, le pasteur se dévoua pour ses ouailles, s'enrôla et tomba, bientôt après, à la frontière.

Ces quelques faits, pris un peu au hasard, suffisent à montrer combien l'histoire du plus humble village renferme d'éléments intéressants. Il n'y a qu'à vouloir et à savoir les dégager de la masse des incidents banals. Sachons gré à M. Erichson d'être, un des premiers, entré dans cette voie et d'avoir fait voir, par son exemple, quels services un simple ecclésiastique de campagne peut rendre aux sciences historiques. Cet exemple, hâtons- nous de le dire, n'a pas été perdu en Alsace. Depuis, chaque année y voit paraître un certain nombre de monographies locales, fruits des studieux loisirs du presbytère rural.

II

L'ECCLESIOLA GALLICANA de Strasbourg (1)

Parmi les lettres de Conrad Hubert, vicaire de Bucer, conservées aux archives du chapitre de St-Thomas, M. Erichson

(1) *L'église francaise de Strasbourg au XVIe siècle* (Schmidt, 1886) et *Die calvinische und die altstrassburgische Gottesdienst rdnungo* (Heitz, 1894.)

a eu la bonne fortune de retrouver les brouillons de celles qu'un jeune étudiant anversois écrivit de Strasbourg à différents membres de sa famille. Arrivé à Pâques 1545, ce jeune homme prend son logement chez ses professeurs, d'abord chez Michel Delius, puis chez Pierre Martyr Vermigli (1), et fréquentait la deuxième des neuf classes du gymnase, qui comptait alors six cent vingt quatre élèves. Sa dernière lettre est de la fin de 1547 : il y manifeste l'intention d'aller continuer ses études à Paris. Parmi ses correspondants nous trouvons, outre son beau-frère d'Anvers, un compatriote exilé pour cause de religion, le médecin Eustache Duquesnoy, réfugié à Heidelberg, plus tard professeur à Lausanne et dont trois réponses sont conservées.

Ces divers documents donnent de nouveaux détails sur la paroisse huguenote, dont notre Anversois suit assidûment les prédications quotidiennes, faites alors par Jean Garnier (2). Les chants qu'il y entend lui font la même impression qu'à Gérard Roussel qui écrivait à Briçonnet en 1525 : «Le chant des femmes se mêlant à celui des hommes produit un effet ravissant. » Jean Knobloch venait d'imprimer la « Forme des prières et chants ecclésiastiques » contenant cinquante psaumes de Marot, et Calvin avait déjà publié en 1539 un recueil semblable dont nous aurons à reparler.

Les lettres de l'étudiant d'Anvers ne nous apprennent rien sur le nombre des réfugiés. Tandis que Specklin le porte à 1500, Jean Garnier, invité par le magistrat (décembre 1552) à dénombrer ses paroissiens payant l'impôt de capitation, n'en déclare que quatre vingt onze ; et un recencement fait quel-

(1) Sa biographie a été écrite en 1858 par Charles Schmidt. Depuis 1541, Vermigli remplaçait Capiton comme professeur d'exégèse. Chanoine de St Thomas, il habitait là maison que Schœpflin occupa plus tard.

(2) Depuis février. Le successeur de Calvin, Pierre Brully, était allé mourir sur le bûcher à Tournay, et le service intérimaire (depuis septembre) avait été fait par le noble lillois Valérand Poullain, qui suivit plus tard Bucer en Angleterre. Jean Crespin, compromis dans le procès de Brully, venait aussi de se réfugier à Strasbourg.

ques mois après constate la présence de cent Français munis du droit de bourgeoisie, de trente cinq autres, plus seize soldats, sans compter femmes, enfants et domestiques. Ce qui est sûr, c'est qu'à la même époque, ils demandent — sans succès — à remplacer leur lieu de culte trop étroit (1) par l'église des frères prêcheurs, vacante depuis la cessation de l'Intérim, et que, d'autre part, les fugitifs continuaient à affluer vers la cité hospitalière : encore en 1560, il vint à la fois soixante familles de Metz.

Puis, le torrent de l'immigration se ralentit un peu, pour subir une nouvelle recrudescence après la St-Barthélemy. En octobre 1572, cent quatre vingt une personnes assistent au culte français et en 1575 les auberges logent quinze mille trois cent quatre vingt dix huit welches, alors que la ville même compte à peine trente cinq mille habitants.

Les origines de cette *ecclesiola gallicana* remontent aux débuts de la Réforme en France. Farel y prêche dès 1526 ; quatre ans après, elle a sa propre école et bientôt on lui permet la prédication, les prières et le chant, sous le contrôle constant, il est vrai, du magistrat qui nomme et paie le pasteur.

Ce n'était donc pas une église libre dans le sens moderne : elle faisait partie intégrante du corps ecclésiastique de la ville et trois commissaires (2) étaient délégués par le sénat à sa surveillance.

En 1554, Pierre Alexandre remplaça Garnier et cinq ans après, trente quatre électeurs paroissiens nommaient leur ministre Hombray (Holbrac, Le Brac). Dans l'intervalle (1556), Calvin faisait son voyage à Francfort, et visitait pour la dernière fois Strasbourg, où l'attendait un accueil bien différent de celui qu'il avait reçu treize ans auparavant, quand il était venu avec Farel intercéder en faveur des protestants

(1) D'abord l'église des Pénitentes, puis le chœur de celles des Dominicains, enfin (depuis Pâques 1553) la chapelle St-André, près de la porte des Juifs.

(2) Parmi eux nous trouvons l'historien Sleidan, qui est aussi un des huit anciens, chargés de l'administration de la paroisse et de la distribution des aumônes.

persécutés de Metz. La situation religieuse n'était plus la même. Les calvinistes de Strasbourg s'en aperçurent bientôt. Accueillis d'abord avec faveur, ils se virent molestés, lorsque Marbach arriva au pouvoir, et en 1563 leur temple fut fermé et la place de pasteur supprimée (1) Cette mesure inspira à Calvin la lettre violente qu'il écrivit à Bullinger de Zurich. Et ce n'était pas tout. Trois ans plus tard, le nombre des admissions à la bourgeoisie est limité à deux cents ; puis il fut défendu aux étrangers de faire ménage eux-mêmes : ils durent prendre logis et repas dans des familles indigènes. Enfin, en févrièr 1577, les réunions privées, autorisées provisoirement, sont interdites à leur tour.

Calvin étant le premier prédicateur huguenot de Strasbourg autorisé à pratiquer tous les exercices du culte, ne trouva pas de formules liturgiques en usage, mais seulement un recueil d'hymnes qu'il augmenta de quelques chants à lui et qu'il publia, nous l'avons dit, un an après son arrivée. (Le seul exemplaire connu est à la bibliothèque de Munich). Une nouvelle édition, qu'il prépara avant son départ, fut faite par les soins de Brully (2) et a été décrite par Douen dans son ouvrage sur le psautier de Marot (Paris 1878), d'après l'exemplaire qu'en possédait le bibliophile parisien Gaiffe. Garnier enfin (1545) en publia une autre, dont l'unique échantillon encore existant périt en 1870. C'est cette dernière édition que Poullain traduisit en latin pour les réfugiés de Glastonbury (Londres 1551) et qui fut aussi adoptée aux usages de la paroisse wallonne de Francfort (1554).

Strasbourg n'avait pas alors de liturgie officielle. Celle qui était en usage n'est connue que par l'appendice liturgique

(1) Depuis l'arrivée de Calvin (septembre 1538), le pasteur huguenot était autorisé à accomplir tous les actes religieux.

(2) Sa vie a été écrite par Rod. Reuss (Strasbourg 1879). Il demande le droit de bourgeoisie en septembre 1541 et l'obtient en mai suivant. Son édition parut en février et a pour titre « Manière de faire prières ». La formule de baptême y est seule de Calvin ; les prières dominicales sont empruntées à la liturgie strasbourgeoise et à la bénédiction nuptiale se trouve déjà dans la « Manière et fasson » de Farel (1533).

annexé au recueil de chants de Wolfgang Kœpfel (1539), dont un exemplaire est à la bibliothèque de St Guillaume. La deuxième édition de 1541 est perdue et celle de Bucer (1547) n'a plus l'appendice qui devait être publié à part et ne le fut pas à cause du départ du Réformateur pour l'Angleterre.

Si nous comparons ce psautier strasbourgeois de 1539 avec la « Manière de faire prières » que Calvin rédigea à son arrivée à Genève, nous y trouvons les dix phases du culte décrites d'une façon absolument identique depuis l'invocation et la confession des péchés jusqu'à la bénédiction. La table des matières est la même dans les deux recueils, sauf les deux derniers points de celui de Strasbourg, omis dans celui de Genève, mais conservés dans la *Liturgia sacra* de Poullain, et la partie relative à la Cène, traitée à part dans le recueil suisse.

Calvin a donc emprunté sa liturgie à celle de Strasbourg, qui n'est elle-même qu'une traduction de la vieille liturgie catholique *(deutsche Messe)*, maintenue primitivement par les Réformateurs, à la langue près. Ce n'est que peu à peu que la genuflexion, le signe de la croix, la lotion des mains (des officiants) sont remplacés par le chant des fidèles et le sermon.

La formule de cette messe allemande, qui sert ainsi de trait-d'union entre la messe latine et la liturgie calviniste, a été retrouvée par M. Erichson dans le manuscrit dont se servait en 1524 le vicaire de Zell à la cathédrale (1). Cette formule fut adoptée successivement par les différentes églises. et comme l'organisation ecclésiastique de la ville fut imposée aux réfugiés, il est naturel qu'ils n'aient fait que traduire la liturgie courante, de même qu'en 1560, lors de l'introduction du nouveau catéchisme, ils durent se servir de la traduction que Sleidan leur en fit. Calvin, de son côté, employa à Genève la liturgie qu'il avait pratiquée et appréciée à Strasbourg. Colladon, son premier biographe, dit expressément : « Il *recueillit* la forme des prières ecclésiastiques ».

(1) Théobald Schwarz, né à Strasbourg en 1485, mort en 1561 comme pasteur à St Pierre-le-Vieux.

Cette filiation établie ainsi entre la confession des péchés calviniste et le *confiteor* catholique comble l'abîme plus apparent que réel entre les deux cultes et montre, une fois de plus, l'importance qu'il convient d'attribuer au séjour de Calvin à Strasbourg, pour le développement de sa pensée religieuse. De même que ses œuvres postérieures se ressentent de l'influence des Réformateurs alsaciens, surtout de Bucer, de même il n'apprend qu'à Strasbourg à apprécier la valeur du chant d'église, dont les deux premières éditions de l'Institution ne parlent qu'avec réserve, tandis que celle de 1543 lui consacre un long passage et en recommande vivement l'usage, comme l'a fait déjà l'année d'avant l'introduction à la « Forme des prières ».

III

Bucer

Nous venons de nommer l' « évêque de Strasbourg » comme on l'appelait volontiers. Lui aussi, une des figures les plus vivantes de ce 16e sciècle si riche en individualités, a été l'objet des investigations de M. Erichson, qui lui a consacré une brochure de 77 pages lors du 4e centenaire de sa naissance (1). Cette œuvre de circonstance est une biographie populaire, dont voici les traits caractéristiques :

Martin Bucer est le fils d'un tonnelier et d'une sage-femme de Schlestadt, qui vont bientôt habiter Strasbourg, laissant l'enfant aux grands-parents. Il fréquente la florissante école latine dont le suisse Thomas Platter, qui l'a visitée comme étudiant, dit dans son autobiographie (2) qu'elle lui est apparue comme le modèle de toutes les écoles. Ses talents précoces attirent l'attention des Dominicains, qui lui font prononcer ses vœux en 1507. Le prieur l'envoie à Heidelberg où il prend ses grades de bachelier en théologie et de maître-ès-arts. Consacré prêtre à Mayence, il est chargé, dès 1518, d'expliquer les œuvres d'Erasme et quelques écrits bibliques. La

(1) *Martin Butzer, der elsæssische Reformator* (Heitz, 1891).

(2) Qui vient d'être traduite en français par un professeur de Neufchâtel.

même année, il rencontra Luther à l'assemblée des Augustins ; mais il ne renonce à la vie monastique qu'à la fin de 1521, pour se réfugier chez un chanoine qu'il connait à Spire. Mais ses amis, ne l'y jugeant pas en sureté, l'envoient à la Ebernbourg, chez François de Sickingen, à qui Hutten le recommande et où il rencontre Glapion, le confesseur de Charles-Quint. Glapion, désirant conférer avec Luther qui est en route pour Worms, lui fait transmettre son invitation par Bucer, sans réussir toutefois à détourner le moine saxon de son chemin.

Après avoir revu Luther à Worms, la veille de sa comparution devant l'empereur (17avril), Bucer est délié de ses vœux par une bulle du 29 avril, à condition qu'il reste prêtre séculier. Il devient chapelain du comte palatin, mais se plaît peu dans ce rôle de courtisan et accepte avec empressement la cure de Landstuhl offerte par Sickingen. Il y consomme sa rupture avec l'église en se mariant, et y reste, sauf quelques voyages d'ambassade, jusqu'à ce que la la guerre entre Sickingen et l'archevêque de Trêves l'oblige à se réfugier à Wissembourg, où Molherer le prend pour son vicaire (novembre 1522). Il n'y goûte qu'un court repos. Excommuniés par l'évêque de Spire, les deux prédicateurs se décident à quitter la ville pour lui éviter un siège et trouvent asile auprès de Zell à Strasbourg, où arrivent en même temps Capiton et Hédion, qui viennent de renoncer à la charge de chancelier et de prédicateur qu'ils occupaient depuis trois ans à la cour de l'électeur Albert de Mayence. Bucer commence aussitôt à faire des cours aux étudiants et publie trois ouvrages : la *Somme* des prédications faites à Wissembourg (réédité par Heitz et Nündel en 1891), un traité de morale contre l'égoïsme. *(Dass ihm selbst niemand, sondern andern leben soll)* et une justification de son mariage qui est en même temps une attaque contre la vie monacale.

L'année suivante (1524), la paroisse rurale de Ste-Aurélie le réclama comme pasteur, et en 1531 il obtint celle de St-Thomas. La guerre des paysans ne le laissa pas indifférent. Le mardi de Pâques, il accompagna Jacques Sturm, Capiton et Zell à Altdorf pour essayer d'appaiser les passions déchaînée ; sur le chemin du retour, ils s'arrêtèrent encore au pres-

bytère d'Enzheim pour renouveler par écrit leurs exhortations. On sait que leur généreuse et périlleuse démarche ne fut couronnée d'aucun résultat.

Lors de la création du conseil ecclésiastique en 1531, Bucer en fut nommé président. Bientôt ses voyages d'inspections et d'ambassades l'occupèrent au point qu'il dut renoncer à sa paroisse (1540), et dès lors il déploya une activité immense : Il publie un livre de cantiques (1545), institue des jours de prières et introduit la confirmation avant que Luther y ait songé ; écrit, comme ce dernier, deux catéchismes, dont le plus petit est traduit en latin par les élèves du gymnase qu'il a contribué à fonder. Il fait créer des bourses au *collegium prædicatorum*, puis à celui de St-Guillaume (qui sera un de ses légataires) et transformer le canonicat de St-Thomas en une institution savante ; il lutte contre la persécution des sectes et les procès de sorcières, dont aucune ne fut mise à mort, tant que dura son influence sur toute l'Alsace et les pays voisins. Il protège la Réforme de Schlestadt, prêchée par son ami Paul Seidensticker, qui s'était détaché de Rome dès 1522 avec ses vicaires, dirige celle de Hanau-Lichtenberg, dont le comte entretient avec lui une active correspondance et choisit des prédicateurs parmi ses élèves, Pantaléon Blasius à Bouxwiller, Anselme Pflüger à Kork, à Kirrwiller (1545-47) Christophe Sœll qui, de retour à Strasbourg, entra dans la parenté de Bucer en épousant la fille d'Oecolampade et de Wibrandis Rosenblatt (1). C'est lui aussi qui recommanda Mathieu Erb à Riquewihr, qui fait accorder aux réformés messins la liberté religieuse par le traité de Pont-à-Mousson (1542) ; règle les affaires ecclésiastiques de Hesse après l'échec de François Lambert, et celles de Bonn ou il propose la fondation de l'université ; traduit Luther en latin pour l'usage des huguenots aux progrès desquels il porte un intérêt qui explique sa constante sollitude pour l'*ecclesiola gallicana* et

(1) Épousée par Capiton qui la légua à Bucer lorsque la peste de 1541 l'enleva en même temps que la 1[re] femme de Bucer. Wibrandis était bâloise, son frère fut directeur de la Monnaie à Colmar. Son fils Nathanaël Bucer, faible d'esprit, devint tanneur. puis sacristain à St-Pierre-le-Vieux.

son intimité avec Calvin (1). Sa participation au colloque de Marbourg est en dehors de notre cadre (2) ainsi que sa courageuse conduite à la diète d'Augsbourg, (sept. 1548), où il osa résister à Charles-Quint qui voulait imposer l'intérim.

Il dut rentrer en fugitif à Strasbourg, et là même le ressentiment de l'empereur le poursuivit. Obligé d'accepter l'intérim, le magistrat invite Bucer et son collègue Paul Fagius à s'absenter quelque temps. Diverses offres furent faites à Bucer. Il accepta celle de l'archevêque Craumer et quitta furtivement (6 avril) la ville dont il dirigeait les destinées depuis vingt ans et qu'il ne devait pas revoir. Outre Fagius, ses compagnons étaient Valerand Poulain qui devait servir d'interprète, et le jeune Negelin, plus tard pasteur à St Guillaume. Ils se dirigent sur Heiligenstein, franchissent les Vosges, non sans reporter plus d'une fois, sans doute, leurs regards vers la plaine d'Alsace qui s'étendait derrière eux dans sa parure printanière ; douze jours après ils foulent le sol anglais à Calais, où l'attendent des messagers du primat de Cantorbéry. Bucer devient professeur à Cambridge, conseille, organise, écrit, traduit, prêche, essaie en un mot de reprendre sa vie active. Mais à son âge l'acclimatation n'est plus facile et la terre étrangère ne peut lui faire oublier le doux sol natal. La mort de Fagius augmente son isolement, rompu bientôt, il est vrai, par l'arrivée de Wibrandis et de ses deux filles ; ses forces épuisées semblent un instant renaître, mais pour bien peu de temps. Le premier hiver anglais avait miné sa santé ; il ne résista pas au second et mourut comme il l'appréhendait avant de revoir le printemps (28 février 1551). De grands honneurs furent rendus à ses restes. Mais quand Marie la Sanglante eut ramené le vieux culte, ils furent brûlés avec ses ouvrages, le 6 février 1556.

(1) Dont il fait le mariage comme il a fait celui de Capiton. Doyen du chapitre de St-Thomas, il habitait au coin des rues St-Thomas et de la Monnaie.

(2) Voyez *Das Masburger Religionsgespræch* de M. Erichson (Strasbourg 1880).

IV

Zwingle et l'Alsace

Nous avons dit que la biographie de Bucer est un écrit d'occasion, le complément d'une fête anniversaire. Plusieurs autres travaux de M. Erichson ont la même origine. Ainsi, au moment où la Suisse protestante célébrait le quatrième centenaire de la naissance de Zwingle, il a étudié les rapports entretenus, par ce réformateur avec ceux d'Alsace (1). Enumérons, à sa suite, les principaux amis de Zwingle dans notre province.

D'abord Beatus Rhenanus et son concitoyen le régent Sapidus qui a étudié avec Zwingle à Bâle, ainsi que Pellican.

Ce dernier suit le cours de Wyttenbach avec Zwingle qui le fait bientôt nommer (1526) professeur d'hébreu à Zurich. Léon Jude, le fils du prêtre de Guémar, obtient le même jour que lui la maîtrise en philosophie, lui succède à Einsiedeln et bientôt le rejoint à Zurich, où il devient son vicaire à Grossmünster.

Mais c'est surtout par Hédion, Capiton et Bucer que Zwingle est en rapport avec l'Alsace. Le premier eut l'occasion, pendant son vicariat à Bâle (2), d'entendre un de ses sermons à Einsiedeln, en fut vivement impressionné et, de ce moment, les deux hommes restèrent en correspondance. Capiton, d'autre part, eut peut-être Zwingle, alors professeur à Bâle, parmi ses auditeurs, lorsqu'il conquit en 1504 le grade de docteur en théologie, avant de devenir professeur et prédicateur dans cette même ville. Il n'entra toutefois en rapports directs avec lui qu'en 1516. Quant à Bucer, il ne voit Zwingle qu'en 1528 et s'adresse à lui, au moment, de sa fuite de Wissembourg, pour obtenir une situation en Suisse.

Parmi les autres correspondants alsaciens de Zwingle nous

(1) *Ulrich Zwingli und elsæssischen Réformatoren* (Treuttel et Würtz 1884 ; 49 pages).

(2) 1518-20). Né à Ettlingen (Bade) en 1494, il fut présenté prédicateur à la cathédrale de Strasbourg et professeur de théologie, président du conseil ecclésiastique, auteur de chroniques et de traductions des Pères, mort de la peste le 17 octobre 1552.

citerons Zell, Symphorien Pollion et même des laïques, comme le jurisconsulte Nicolas Gerbel et le *stettmeister* Jacques Sturm. En 1524, l'*ammeister* Nicolas Kniebs reçoit de lui une missive par l'entremise du Strasbourgeois Gervaise Schuler, alors son vicaire à Zurich, puis (depuis Pâques suivantes) prédicateur à Bischwiller.

Citons encore, parmi les amis de Zwingle, le premier prédicateur protestant de Mulhouse, Nicolas Prugner, plus tard à Benfeld, où il est encore en 1527 ; et Erasme Fabricius, archidiacre de Grossmünster à Zurich, puis pasteur de Riquewihr.

Mais c'est surtout le colloque de Marbourg qui mit Zwingle en rapport avec les Réformateurs Alsaciens. Il s'embarque à Bâle avec Oecolampade vers le 1er septembre 1529 et arrive en 13 heures à Strasbourg où il s'arrête 15 jours chez Zell. Il repart le 19 septembre avec Bucer, Hédion et le stettmeister Sturm, s'arrête aux châteaux strasbourgeois de Kochersberg et de Herrenstein (près Neuwiller), traverse Bitche, Deux-Ponts, St-Goar et est le 27 à Marbourg où le colloque dure 8 jours. Le récit qu'en a fait Hédion, utilisé par M. Erichson dans sa brochure sur cette entrevue, a été publié par lui (1880) *in extenso* dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*.

L'alliance religieuse conclue par Strasbourg avec Bâle, Berne et Zurich, le 5 janvier suivant, est en partie l'œuvre de Zwingle, qui n'assiste plus à l'entrée de la cité alsacienne dans la ligue de Smalcalde et au refroidissement(1) de ses relations avec la Suisse. Il tombe le 11 octobre 1531 à Kappel, où des Mulhousiens combattent à ses côtés (2). Sapidus de Schlestadt et Musculus de Dieuze (ex-vicaire de Zell) composent des poëmes funèbres en son honneur et Léon Jude défend sa mémoire à Zurich. Dernier détail. Son fils

(1) Consommé par son renoncement à la *Tetrapolitana* et son acquiescement à la confession d'Augsbourg et (1536) à la formule de Concorde de Wittemberg.

(2) Sa mort fait aussi l'objet d'un brochure de M. Erichson : *Zwingli's Tod und dessen Beurtheilung durch Zeitgenossen, nach ungedruckten strassburger u. Zürcher Urkunden*. Strasbourg 1883.

Guillaume étudiait à Strasbourg (1541) quand éclata la peste. Il est atteint, ses professeurs l'envoient à Wasselonne chez le pasteur Kaspar, où il meurt le 18 septembre. Son maître Betrodus, qui annonce son décès à Bâle, le suit dans la tombe quelques semaines après, ainsi que Capiton (3).

F. B. Balzweiler.

---

(3) Pour être complet dans notre analyse des ouvrages de M. Erichson, mentionnons encore deux de ses brochures, relatives, l'une au gymnase de Strasbourg (*Stimmen über das Strassburger Gymnatium aus dritthalb Jahrhunderten, ein Beitrag zur 350 jæhrigen Iubelfeier am 1. August 1888*), l'autre à l'histoire de l'université (*Das Strassburger Universitætsfest vom Jahr 1621, ein Rückblik am Tage der Einweihung der neuen Universitætsgebaüde, den 27 October 1884*) ; enfin sa notice bibliographique sur l'histoire religieuse de Strasbourg, insérée dans *l'Encyclopédie des Sciences religieuses* de M. Lichtenberger.

OBRECHT ULRIC

Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts

1701, Décembre p. 216 et suivantes. Trevoux.

M. Obrecht naquit à Strasbourg le 23 juillet 1646. Sa famille, qui était originaire de Schlestadt, avait été annoblie en la personne de son bisaïeul par l'Empereur Rodolphe II l'an 1604. Il ne parut d'abord en lui nulle vivacité que pour les sciences, dont il apprit les principes à Strasbourg, à Montbéliard et à Altorff. Il en avait comme hérité l'inclination et le goût de ses ancêtres, tous distingués par leurs emplois dans l'Université, ou dans le Sénat de Strasbourg. L'étude des langues Latine, Grecque et Hébraïque, furent presque le premier amusement de son enfance, et il apprit comme en se jouant le Français, l'Espagnol et l'Italien. On le trouva si bon Réthoricien à 15 ans (1661) qu'on lui fit dès lors composer et prononcer en public une harangue latine qui fut universellement applaudie. La méthode de ses Maîtres, bien différente de ses voies abrégées, où en se hâtant de tout apprendre aux enfants on ne leur apprend rien que superficiellement, fut de ne lui laisser lire que les Anciens, et de lui faire puiser les principes de l'éloquence dans les sources ; je veux dire dans Démosthène, Cicéron, Hermogène, Quintilien, Langin etc. Il suivit le même plan dans son cours de Philosophie ; Platon, Aristote, avec ce qui nous reste de la Philosophie Pythagoricienne, furent les écrits qu'on lui mit en main.

Mais le sort de ses études roula sur la Jurisprudence et sur l'Histoire : il excella en l'une et en l'autre, et il en remplit les chaires dans l'Université avec beaucoup de distinction.

Cette multiplicité de Science ne brouilla pas ses idées : tout se rangeait dans son esprit, et l'on était moins surpris de l'étendue prodigieuse de ses connaissances, que de la netteté admirable avec laquelle il les développait. Il rendait compte

de tous les siècles, comme s'il y eut vécu, et de toutes les lois, comme s'il les eut établies : avec tout cela, il parlait de ce qu'il savait le mieux, en homme qui cherchait plus à s'instruire qu'à décider. Après ses licences, il prit la résolution de voyager, pour achever de se former. Il alla d'abord à Vienne en Autriche, où il accompagna M. Kelermann, ambassadeur de Moscovie, qui l'avait pris pour servir de Gouverneur et de Maître à son fils. De là il passa à Venise à la suite du même ambassadeur. Ce fut moins une vaine curiosité que le désir d'apprendre, qui eut part à ses voyages, ou il ne prit en effet de plaisir qu'à visiter les bibliothèques et les Scavans. Il avait déjà imprimé à dix-neuf ans (1665), une espèce de *Commentaire sur le Songe de Scipion* et une *Dissertation sur les Principes de la Prudence Civile et Politique.*

A son retour d'Italie on lui fit prendre un établissement et il épousa à Strasbourg (1674) la fille de M. Bœder, fameux Professeur d'Eloquence et d'Histoire, aux emplois de qui il succéda depuis, et dont il recueillit les ouvrages les plus finis. Il donna entre autres au Public, *Animadversiones in dissertationem de ratione statùs in Imperio* etc. C'est une critique fort concise, mais pleine de sens, sur un livre qui avait fait grand bruit en Allemagne, sous le nom masqué d'Hippolite de la Pierre. La maison d'Autriche, dont la puissance et l'ambition y était représentées comme fatales à la liberté de l'Empire, et toutes prêtes à rendre la Couronne Impériale héréditaire sçut bon gré à M. Obrecht d'avoir fourni de quoi la défendre d'un soupçon si injurieux ; et elle n'a rien omis depuis pour l'engager dans ses intérêts.

Cependant son mérite s'était assez fait connaître pour lui attirer beaucoup de jeunes gentilshommes d'Allemagne, qui prenaient chez lui des leçons de Droit et d'Histoire. Le temps qu'il leur donnait ne lui laissait que des moments dérobés pour ses propres ouvrages ; aussi ne songeait-il à en donner au Public, qu'à mesure que la nécessité des conjonctures, ou les prières de ses amis, l'y déterminaient.

Comme il était habile dans les médailles, on lui en présenta une fort rare de Domitien, sur le revers de laquelle était représentée une Déesse, qu'il jugea être Isis. Il donna sur ce sujet ses conjectures au Public (1675) dans une lettre qu'il fit impri-

mer sous ce titre, *Epistola de nummo Domitiani Isiaco.* Il voulut après cela donner des éclaircissements sur l'histoire Auguste, ce qui lui en fit ramasser et ranger tous les Ecrivains *(Historiæ Augustæ Scriptores)* dans une édition nouvelle, ou il inséra des notes très importantes. Ensuite parut (1680) sous son nom la *Prodromus rerum Alsaticarum.* C'était l'essai d'un grand ouvrage qu'il méditait sur l'Alsace, dont il cherchait l'origine, les limites, les droits, les coutumes, les guerres, les révolutions etc. Ouvrage importantant, qu'il fut obligé d'interrompre, et que ses continuelles occupations ne lui ont pas permis d'achever.

Il composa encore quelques traités particuliers qu'il fit imprimer par engagement, comme celui du droit de porter l'Etendard de l'Empire, *de vexillo Imperii :* droit dont la République de Strasbourg prétendait partager l'honneur avec les Ducs de Virtemberg qui en étaient en possession. Il en parut un autre touchant les traités que les Etats et Princes de l'Empire font en leur nom, *de Imperii Germanici ejusque statuum Fœderibus :* un autre enfin du Droit de la guerre et des garants de la paix, *de Jure belli et sponsoribus pacis ;* tous ouvrages ou règnent également la modération, le bon sens, la justesse et l'érudition de l'Auteur.

Jusque là le malheur qu'avait eu M. Obrecht, de naître et d'être élevé dans la religion protestante, l'avait rempli de préjugés qui ne lui laissaient voir qu'à demi la vérité. Il avait pourtant senti de secrètes inquiétudes sur ce sujet, et cela l'obligea d'examiner de plus près l'origine et les causes du schisme qui le séparait de l'Eglise Catholique.

Ce n'est pas précisément dans l'Ecriture, disait-il, que je cherchais à m'éclaircir ; car quoique j'en fisse ma plus douce consolation, je vis bien qu'en l'abandonnant à l'interprétation arbitraire des particuliers, on pourrait la tourner en tous sens et de là autoriser toutes les sectes. Ce qui me convertit, fut qu'en fouillant dans l'antiquité ecclésiastique, j'y trouvai de quoi justifier tous les dogmes qu'adopte l'Eglise Romaine, et que rejette la Protestante. Je vis même la plupart des cérémonies que je traitais de superstition, établies et autorisées. Cette antiquité de la doctrine et des usages, jointe à la succession des Pasteurs, me parut emporter conviction. Cependant,

ajoutait-il, comme je tenais encore à l'hérésie plus par le cœur que par l'esprit, vingt fois je fermai et je jetai à terre mes livres, de dépit d'y trouver mes préventions trop fortement combattues.

M. Obrecht était dans ses agitations (1681) lorsque le Roi s'étant rendu maître de Strasbourg, il y vint en personne avec toute sa cour. M. Pélisson qui etait du voyage et qui connais- de réputation M. Obrecht, vint le trouver et eut avec lui quelques conférences. Celui-ci lui découvrit l'étude qu'il faisait en secret de sa religion ; mais l'heure de sa conversion n'était pas venue ; et s'il fut ébranlé, il ne se rendit pas. Les Jésuites que S. M. établit bientôt après à Strasbourg conférèrent souvent avec lui, et quoi qu'il opposât à leurs raisonnements toute l'habileté dont on peut appuyer une mauvaise cause, il sentit la force de la vérité : il la goûta et ayant pris enfin (1684) le parti de l'embrasser, il abjura les erreurs du Luthéranisme, à Paris, entre les mains de M. l'évèque de Meaux. Tout le monde eut alors les yeux sur M. Obrecht ; mais loin de s'effrayer de la nouveauté du spectacle qu'il donnait à sa patrie, il ne pensa qu'à l'édifier et qu'à la ramener avec lui au sein de l'église par les exemples de sa piété. Il servit même alors de modèle aux catholiques, qui admirèrent dans un esprit si éclairé une foi si aveugle, et tant de simplicité chrétienne.

M. Obrecht à son retour de Paris se remit à professer le Droit ; et ce fut en ce temps là qu'il enrichit de savantes notes le traité de la guerre et de la paix du célèbre Grotius.

Communication de feu Adolphe Ernst.

(A suivre).

CHARLES BŒSÉ

Nous n'avons rien retranché du discours qui suit cette notice, parce que nous avons voulu donner en plein l'impression que notre poète a pu faire sur ceux qui l'entouraient le plus immédiatement. Mais pour un homme tel que Bœsé, cette biographie est trop courte et nous joindrons ici les quelques renseignements que nous avons pu recueillir sur sa vie.

En 1848 la tendance républicaine modérée était représentée dans le Bas-Rhin par le « *Courrier du Bas-Rhin*.» Le docteur Küss, si célèbre depuis comme dernier maire de Strasbourg, et d'autres corréligionnaires politiques fondèrent alors, pour représenter « les idées avancées », un journal, qui dans un intérêt de propagande, avait deux éditions, l'une française et allemande sous le nom de *Démocrate du Rhin* ; l'autre moins chère, et imprimée seulement en allemand. Charles Bœsé fut rédacteur de cette dernière édition. (*Rheinischer Demokrat*).

Si le *Courrier du Bas-Rhin* avait fait les élections pour l'assemblée constituante (Lichtenberger, Boussingault, Foy, etc.), ce fut le *Démocrate du Rhin* qui fit triompher ses hommes aux élections à la législative (Valentin, le dernier préfet français du Bas-Rhin, le peintre Beyer etc, et dans une élection supplémentaire, le fameux Emile de Girardin).

Bœsé prit une vive part aux luttes politiques de l'époque : aussi eut-il l'honneur de la déportation après le coup d'état de 1851. Arrêté le 9 Décembre 1851, il fut amené à Paris en Mars 1852, fut enfermé, avec plusieurs centaines de compagnons de malheur, aux casemates d'Ivry, puis au fort de Bicêtre. En Mai il fut transporté au Hâvre d'où le « Berthollet » l'amena à Brest, et le « Mogador » en Algérie. Il prit son malheur le plus philosophiquement possible comme le prouve le récit versifié qu'il fit de ses traversées et de ses traverses.

Nous en avons donné deux échantillons ; mais nous espérons le traduire en entier.

Débarqué à Alger le 27 mai 1852, il fut interné à Douéra et devint au 1 Octobre instituteur à l'institution protestante d'orphelins à Delly-Ibrahim. Au 24 janvier 1856, il quitta cet établissement comme bouc émissaire des négligences de ses chefs. Il demeura à Alger, chez un beau-frère, jusqu'au 18 Mars de la même année, où il alla établir une école à Blida, très jolie petite ville située à une douzaine de lieues au Sud-Ouest d'Alger, dans la plaine de la Mitidja et au pied de l'Atlas.

Pendant tout le temps de son séjour en Afrique Bœsé écrivit dans les journaux de ce pays et envoya des correspondances très intéressantes à l'*Elsæssiche Samstagsblatt,* et des poésies nombreuses aux diverses feuilles d'annonces de Strasbourg et à la feuille des eaux de Niederbronn. Les anciens abonnés du *Samstagsblatt* ne me démentiront pas si je dis que ses lettres y étaient toujours lues avec plaisir. Il écrivit aussi quelques chants agricoles scolaires pour les écoles de l'Algérie (chant du tabac, chant du vin, etc.) Dans ses écrits il manifesta toujours le plus grand amour pour son pays natal, l'Alsace, et pour l'Algérie qu'il considéra comme sa patrie adoptive.

Bœsé obtint sa retraite en 1881, l'année où le congrès scientifique d'Alger me donna l'occasion de lui faire une visite à Blida. Je le trouvai alité dans une chambre de rez-de-chaussée, donnant de sa longueur sur un jardin étroit, planté d'orangers des fruits desquels il disposait très hospitalièrement. Au dessus de son lit était cloué le panorama de Strasbourg, de son ami Frédéric Piton. Il s'était attiré, ou bien avait aggravé une maladie de vessie par les fatigues qu'il s'étaient imposées pour accompagner dans les montagnes des excursionnistes du congrès. Ce fut cette même année que les chambres votèrent une indemnité aux victimes du 2 décembre : Bœsé put encore s'en réjouir, mais sa mort (5 novembre 1881) l'empêcha d'en profiter.

Bœsé était d'un esprit très bienveillant, mais d'après le

discours de M. Guelpa, souvent avec des dehors misanthropiques. Deux autres poètes en dialecte Alsacien. Frédéric Hartmann et Charles Bernhard étaient dans le même cas. Cela s'explique parfaitement par les déceptions politiques et autres qui agissent d'autant plus fortemennt sur les âmes qu'elles sont plus sensibles.

Je n'ai eu que peu de relations avec Bœsé, quelques lettres et la visite que je lui fis l'année de sa mort. Je pus constater à Blida qu'il y était très aimé, et je me rappelle avec un vif plaisir l'empressement que M. Fontaine, à cette époque garde général des forêts dans cette ville, mit à me procurer un guide pour une excursion dans la montagne, grâce à un mot de recommandation de notre poète.

Pour terminer cette note biographique je laisse la parole au Principal du collège de Blida où Bœsé était en dernier lieu professeur et où il mourut le 6 novembre 1881, à l'âge de soixante-treize ans.

« Messieurs, mes amis,

« Notre douleur dit assez haut combien est grande la perte que nous venons d'éprouver.

« En présence de cette tombe encore ouverte, je ne sais que dire, que répondre à l'émotion qui nous étreint.

« Charles Bœsé, le cher et regretté collègue que nous pleurons, a consacré sa vie tout entière à l'Université. Né à Strasbourg, le 9 mai 1809, il débuta en 1834 à Mulhouse dans les modestes fonctions d'instituteur, puis il fut envoyé successivement à Niederbronn et à Strasbourg.

« C'est là, dans sa ville natale, que la proscription vint le frapper en 1852.

« Fils de cette vieille Alsace qui a donné à la France tant d'hommes héroïques, il avait sucé à la mamelle l'amour de la liberté et la haine du despotisme.

« Il ne voulut pas plier le genou devant l'auteur du 2 Décembre, et paya de sa liberté le crime d'avoir été un homme.

« Transporté en Algérie, il fut interné à Dely-Ibrahim. Là, grâce à l'excellent commandant Kessler, dont la présence au milieu de nous est le plus bel hommage rendu à la mémoire

du défunt, Charles Besé put jouir de quelques heures de repos et ouvrir une école qui ne tarda pas à attirer l'attention, tant les résultats obtenus furent sérieux et rapides.

« Le cœur de notre pauvre ami saignait ; l'image de la patrie absente était là sans cesse devant ses yeux, mais il eut pour lui deux puissants soutiens : l'amour de l'enfance et la volonté de faire des hommes.

« En 1858, il fut appelé à la direction d'une école protestante à Blida, puis autorisé, en 1865, à ouvrir une école secondaire dans cette vieille maison de la rue Caïd-Dira, où plus d'un d'entre vous, Messieurs, est allé écouter la parole du maître, les accents du patriote.

« Qui pourrait dire le sentiment qui l'emporta dans cette âme généreuse, lorsque l'empire s'écroula en 1870, ne laissant après lui que des ruines.

« Ah ! qu'il dut souffrir dans son cœur de Français et d'Alsacien, en voyant la patrie vaincue et mutilée, l'Alsace et la Lorraine perdues.

« Cet homme au cœur de fer, à l'âme droite, avait pu résister à toutes les épreuves, mais il ne put se faire à l'idée que son pays natal ne serait plus français, et il a fallu le voir de près, comme il m'a été donné de le voir depuis 1876, époque de sa nomination de professeur au Collège communal de Blida, pour comprendre tout ce qu'il éprouvait quand il parlait de son option pour la nationalité française.

« Messieurs, que ceux qui l'ont connu triste, chagrin et morose, que ceux qui le regardaient comme peu sociable, le sachent aujourd'hui : sous une écorce froide et dure, il y avait tout un trésor de bonté, d'abnégation, de grandeur d'âme et de patriotisme.

« Généreux jusqu'à la prodigalité, il donnait sans compter et sans songer au lendemain.

« Toutes les infortunes trouvaient un écho dans ce noble cœur.

« Et vous ! jeunes élèves ! pleurez votre vieux professeur. Vous l'avez tous connu ; il était bon jusqu'à l'excès ; il vous aimait de toute l'ardeur de sa belle âme. Déjà, la mort l'avait marqué de son sceau fatal qu'il écrivait encore à votre Prin-

cipal pour lui exprimer ses regrets de ne pouvoir venir applaudir à vos succès et le prier de vous décerner en son nom quelques couronnes.

« Hélas ! pourquoi faut-il que ces couronnes de laurier se soient transformées sitôt en couronnes d'immortelles.

« Dors en paix, pauvre ami. Ton souvenir vivra au milieu de nous, car tu fus un homme de bien. Uu jour viendra, puisse-t-il ne pas être éloigné, où tes cendres reposeront dans ce pays natal que tu as tant aimé.

« Je ne te dis pas adieu, Charles Bœsé, mais au revoir. »

Charles Berdellé.

QUELQUES PETITS DOCUMENTS

SUR LA

VILLE DE STRASBOURG

PENDANT LA

Révolution de 1793-1796

Les documents que nous donnons ici sont de minime importance, mais ils sont bien dans l'esprit du temps et ils intéresseront les personnes curieuses de connaître les phases les moins en vue de la Révolution dans la capitale de l'Alsace.

Le premier de ces documents est une invitation par le maire Monet au juge de paix de poser les scellés chez l'économe du Collège national parti sans rendre ses comptes.

Le second document est la nomination d'un maçon comme expert dans une visite à faire à l'hôpital Saint-Thomas. De nos jours, on nommerait un architecte, mais à cette époque démocratique, un maçon suffisait et peut-être cela n'allait pas plus mal. La lettre est ornée en tête d'un magnifique bonnet rouge.

Le troisième émane du Comité révolutionnaire de Strasbourg dont le président demande la pose des scellés chez un suspect. Le même jour eut lieu l'opération en présence de deux membres du comité. D'après le dire de l'épouse du suspect, son mari venait de sortir et était peut-être en ce moment attablé dans une brasserie avec le maire de Reichstett.

Le dernier document (31 juillet 1796) montre la situation précaire du tribunal civil du district alors installé dans l'ancienne « maison commune ». Ce malheureux tribunal est

menacé d'expropriation par un propriétaire des plus patriotes, mais aimant les écus avant tout. Le président de l'administration départementale conjure le juge de paix d'accorder au moins au président du tribunal un délai de six mois, comme à des corps de métier, pour avoir le temps de chercher un autre local pour rendre la justice au peuple.

Comme l'on voit ces lettres originales rappellent malgré leur minime importance, des édifices de Strasbourg, aujourd'hui disparus, le collège national, l'hôpital Saint-Thomas et l'ancienne maison commune.

A. B.

I

Strasbourg, le 24 juillet 1793,

Je viens d'apprendre, citoyen, que le citoyen Petit, économe au collège national, qui vient de quitter son poste, sans avoir rendu les Comptes de sa Gestion, était marié avec une citoyenne demeurant vis-à-vis le café Finck, en sorte que la prudence exige que les scellés soient apposés sur les appartements de cette citoyenne, que l'on dit s'être aussi évadée avec luy. Je vous invite à procéder incessamment.

Le Maire de Strasbourg,
P. F. MONET. (1)

Au Cit. Le Citoyen Fridi, Juge de paix à Strasbourg.

Cachet en cire rouge : Ovale, la Liberté avec les faisceaux et la lance au bonnet phrygien : MUNICIPALITÉ DE STRASBOURG. Au dessous : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

(Sur une lettre d'un citoyen de Barr, Jean-Bernard Schwind, (21 février 1795), l'on voit son cachet en cire rouge : Un écusson à son chiffre est adossé à une colonne tronquée. Au dessus : LIBERTÉ, EGALITÉ).

(1) La signature seule est autographe.

II

5e DIVISION MILITAIRE — 1re SUBDIVISION —	(Bonnet phrygien)	*Strasbourg, le* 22 Pluviôse *l'an 3 de la République une et indivisible (1).*

LIBERTÉ. ÉGALITÉ. FRATERNITÉ.

LASERRE, Commissaire-ordonnateur.

AU CITOYEN *Joseph Schnœller, maçon, nº 25, proche la maison des orphelins.*

Je te préviens, citoyen, que je t'ai choisi pour expertiser les Latrines faites à l'Hôpital ci-devant St Thomas, afin de vérifier si elles sont construites ainsi qu'elles doivent l'être, connaitre d'où provient l'odeur qui se répand dans les salles, et ordonner les réparations que tu jugeras devoir y être faites, tu voudras bien aller prêter serment et de là te rendre chez le citoyen Widenlocher, commissaire des guerres, rue de l'Arc-en-Ciel, nº 20 que j'ai chargé de suivre cette opération.

Salut et fraternité.

LASERRE.

Le cachet sur papier manque.

III

Strasbourg, le 16 Vendôse, *l'an* 3 *de la République française une et indivisible.* (2)

LIBERTÉ VERTU	(Type habituel de la Liberté dans un ovale, au dessous RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)	ÉGALITÉ VIGILANCE

LE COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE *du District de Strasbourg*, au Citoyen Wild, Juge de Paix.

Nous t'invitons, Citoyen, de faire apposer les scellés en présence des Citoyens Perin et Ehmann, deux de nos membres, sur tous les papiers du citoyen Jean-Jacques Zureich, rue de l'hôpital, dont tu dresseras procès-verbal.

Salut et fraternité.

Les Membres du Comité,

KOLB, GRUBER, VICE-PRÉt. EHMANN, PERIN, ENGELHARD, OHMEZ, WALTER, EHRMANN P.

(1) 10 Février 1795.
(2) 6 mars 1795.

IV

Strasbourg, le seize Ventose an Trois de la République française une et indivisible.

Nous, Jean Geoffroi Wild, juge de paix du troisième arrondissement de la commune de Strasbourg, sur l'invitation faite de la part du Comité Révolutionnaire du district de Strasbourg en date de ce jourd'hui à poser le scellé en présence des citoyens Perrin et Ehmann, deux de ses membres, sur les papiers du citoyen Jean-Jacques Zureich, nous nous sommes transporté dans la maison du citoyen Wiedemann, demeurant rue de l'Hôpital, n° 32 et sommes monté par l'escalier de derrière au premier étage dans l'appartement qu'occupe le dit Zureich et sa femme, donnant avec deux fenêtres sur la rue et deux autres sur la cour, où étant, nous avons visité la commode où nous avons trouvé des papiers au premier tiroir d'en haut, lesquels ne voulant pas les déplacer, ont été serrés dans ledit tiroir que nous avons fermé à clé et y avons apposé deux bandes en croix et quatre sceaux ; en même temps nous avons recommandé à la femme de Zureich, nommée Catherine Lehr, ledit scellé et l'avons requise de nous représenter tous les autres papiers, qu'elle a déclaré n'en avoir aucune connaissance : en même temps avons appelé un citoyen voisin, nommé Philippe, Jacques Nagel, brossetier, demeurant dans la même rue de l'Hôpital, n° cinq que nous avons nommé gardien des dits scellés, en même temps, sur la demande faite à la femme Zureich où est son mari, elle nous a répondu qu'il est rentré aujourd'hui à midi avec un garde de police et est reparti avec lui ; en même temps, la femme nous a dit avoir dit à son mari que le maire de Reichstett, Antoni Kuhn, demandait pour venir chez lui, dans la rue du fossé des tailleurs ; ignorant s'il s'y est transporté. Surtout quoi le présent procès-verbal a été dressé et signé par les deux membres du Comité Révolutionnaire, le gardien, la femme Zureich, et nous. Fait à Strasbourg, le jour, mois et an que dessus. EHMANN, PERIN, KATHARINA. ZUREICH, NAGEL, BEYER, greffier, WILD, Juge de paix.

V

ÉGALITÉ . (Dans un ovale entouré de deux branches de chêne on lit : LA LOI Au dessus couronne d'immortelles. Le tout dans deux traits contenant RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. *Département du Bas-Rhin.)* FRATERNITÉ

LIBERTÉ

STRASBOURG, *le* 3 Messidor *l'an 4 de la République Une et Indivisible.*

L'ADMINISTRATION du département du Bas-Rhin *au Citoyen Wild, Juge de paix du 3e arrondissement de la Commune de Strasbourg. (1)*

Nous sommes informés, Citoyen, qu'à la requête des propriétaires de l'ancienne maison commune, vous avez cité les Présidents des deux sections du Tribunal civil de notre Département à comparaître devant vous pour répondre sur la demande qu'ils entendent former en justice contre le tribunal aux fins qu'il soit tenu d'évacuer dans le délai de deux mois, la partie qu'il occupe sans bail dans ledit bâtiment. Sans entrer dans le fond de l'affaire, nous ne devons pas vous laisser ignorer que nous avons écrit, il y a déjà quelque temps au Ministre de l'Intérieur pour obtenir l'autorisation de passer avec les propriétaires de la Maison en question un bail d'après les conditions qu'ils nous auraient proposé et que nous saisirons cette occasion pour presser le ministre de nous faire connaître sa décision.

Cependant comme il est indispensable que le tribunal ait un local convenable pour remplir les fonctions dont il est chargé et que d'après les loix existantes, les propriétaires sont tenus de laisser aux locataires un espace de temps suffisant pour se pourvoir ailleurs, nous ne doutons pas que vous ne prononciez dans l'affaire dont il s'agit un délai de six mois.

Nous attendons ce Jugement de vos sentimens et du zèle qui vous anime pour le bien de la chose publique.

Salut et fraternité.

BARBIER pr FRANTZ Gr.

[1] 29 juin 1796.

CHRONIQUE TRIMESTRIELLE

Baldung grühn par Robert Stiassny. — Livre de famille par Léon Sahler. — Mission Suisse à Strasbourg par Charles Stæhling. — Godefroi de Kaysersberg par Arthur Benoit. — Misère naturelle et Misère acquise par Léon Sahler.

I

Un superbe in 4° de 75 pages, écrites en allemand, suivies de XVI planches reproduisant autant de dessins d'un grand intérêt historique, nous arrive de Vienne et revendique, par le fait, une des bonnes places parmi nos livres traitant de l'histoire de l'art en Haute et Basse Alsace, aux premiers temps de la Renaissance. L'auteur de cet exellent travail est M. Robert Stiassny et l'éditeur est M. Charles Gerold, fils, libraire de l'académie impériale des sciences. Jean Baldung Grien est le sujet renommé de la publication. Le prix de l'exemplaire de cette deuxième édition est de quinze francs ou douze mark. — Voici comment M. Auguste Marguillier annonce, dans la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er février 1896 p. 163, le travail de M. Robert Stiassny.

« Saluons avec empressement l'intéressant travail que vient « de publier un infatigable chercheur, déjà familiarisé avec « Hans Baldung par de longues études, M. Robert Stiassny, « sur une série de cartons pour vitraux dûs à ce maître, dessins « peu connus et que nous sommes heureux de présenter aux « lecteurs de la *Gazette*...... Baldung en a fait des *composi-« tions pleines d'originalité, d'une extrême variété d'inven-« tion et d'un sens décoratif parfait*, répondant admirable-

« ment à leur but par la netteté de la silhouette et l'effet « pittoresque des couleurs.

« M. Stiassny accompagne de renseignements circonstan- « ciés, témoignant de consciencieuses recherches, la descrip- « tion des cartons du Musée d'art industriel de Vienne, et « l'étude critique qu'il en fait jette, en maints endroits, une « *nouvelle lumière* sur le talent et la vie du vieux maître. Il « convient de l'en remercier au nom de tous les amis de « l'art. »

Jean Baldung est un artiste qui n'est pas inconnu aux lecteurs de la *Revue d'Alsace*. M. Ch. Goutzwiller en parle longuement à propos des « Œuvres les plus remarquables » du Musée de Colmar (1) et parmi lesquelles les peintures sur bois provenant des Antonites d'Isenheim étaient encore l'objet d'incertitude relatives au nom du peintre auquel il convient de les attribuer.

Plus tard M. P. E. Tuefferd est plus affirmatif dans le même recueil (2) ; il attribue — avec Quant et autres — les dites peintures à Baldung, dit Grün, dont M. Stiassny met aujourd'hui en relief l'une des particularités du talent de Baldung au service de la noblesse et de l'idée religieuse de son temps.

Dans son histoire littéraire de l'Alsace, M. Charles Schmidt dit que le portrait de Sébastien Brandt, l'auteur du *Narrenschiff* (Nef des fous), a été peint pour la première fois par Jean Baldung (3) et dans une note de la même page, il ajoute que Baldung, dit Grün, est originaire de Gmünd dans le Wurtemberg ; que deux fois, en 1509 et 1510, il acheta le droit de bourgeoisie à Strasbourg et fut reçu dans la confrérie de la Vierge.

Avec Strobel et d'autres, P. E. Tuefferd dit que Baldung était originaire de Weyersheim (4) près de Strasbourg où son père était agent de l'évêché ; qu'il naquit entre 1470 et 1480 et qu'il travailla dans l'atelier d'Albert Durer.

(1) *Revue d'Alsace* 1867, pp. 69-83.

(2) Id. 1883, p. p. 342 et suiv.

(3) *L'Alsace littéraire* Paris 1879, T. I. p. 330.

(4) *Revue d'Alsace et l'Alsace artistique*, Mulhouse 1885, p. 151.

C'est aussi la leçon admise par M. Robert Stiassny, lequel ajoute que Baldung se livra au dessin héraldique et pour vitraux alors que l'école du Haut-Rhin (Schœn et Holbein) était dans son brillant éclat.

Aux jalons qui précèdent, il faut joindre quelques indications relatives aux planches pour donner aux lecteurs de cette courte recension une idée à peu près satisfaisante des recherches de M. Stiassny sur la vie et les travaux de notre artiste strasbourgeois ou, mieux, de notre artiste Alsacien.

La première de ses XVI planches est le carton reproduisant l'image d'une « croix » miraculeuse apportée par un chameau, « venant de Terre-Sainte » à l'abbaye de Niedermunster au bas du Hohenbourg ou du mont Ste-Odile, et du vivant de Charlemagne (803).

Grandidier raconte la légende dans tous ses détails et l'apprécie en diverses pages (1) de ses travaux. Silbermann donne l'image de la relique et Charles Gérard (2) en fait la description, conforme d'ailleurs à ce qu'en ont dit ses devanciers.

La question était tout-autre pour le peintre-verrier. Sa composition artistique est vraiment remarquable. Elle reproduit toutes les particularités de la légende, les idéalise et rattache, par un lien temporel, l'idée religieuse au temps où sa main fixait sa conception sur le carton que M. Stiassny nous fait connaître.

Le chameau est naturellement la pièce de résistance et la croix la pièce capitale. Celle-ci est attachée au garrot de l'animal, qui la transporte obliquement appuyée sur son flanc, la tête du crucifié à la hauteur du garrot, avec une bible, un évangile, un bréviaire et une clochette suspendue au cou du chameau par une courroie, à une moyenne distance de l'encolure.

En bas et entre les pieds du chameau, se trouve l'écusson aux armes de l'abbaye de Niedermunster en 1512, la pointe reposant sur un cartouche d'azur où la dédicace, de la composition, est écrite de la main même de Baldung. Ces

(1) Histoire de l'église de Strasbourg, 1778, p. 362. — Œuvres historiques inédites t. II p. 245 et t. VI p. 129.

(2) Les Artistes de l'Alsace pendant le moyen âge, t. I p. 92.

armes sont : Fond de sable, encadré d'or, à une barre en zigzag, d'argent à trois pointes en haut deux en bas, le tout dominé par un oiseau de proie lancé du haut en bas sur la bête venant d'orient et, enfin, après le monogramme du Maître, au coin dextre du carton et la dédicace, le titre : *Zum Treubel* — (Au raisin.)

Or, *au Raisin* était alors à Strasbourg la propriété des Gurtler, famille bourgeoise nombreuses, très connue et l'une de ses dames, Ursule, était alors abbesse de Niedermunster.

A l'appui de tout cela M. Robert Stiassny nous redit en allemand ce que nous trouvons disséminé dans nos chroniques et les ouvrages indiqués ; de sorte que, à vrai dire, il n'y a de neuf dans le travail dont il s'agit que l'édition des cartons authentiques de Baldung-Grühn, inconnus jusqu'ici de la plupart des lecteurs de la *Revue d'Alsace* ; mais il faut se hâter de le reconnaître, cela est suffisant pour que l'on soit autorisé à recommander chaudement l'œuvre de M. Stiassny.

Les autres cartons de l'ouvrage, de même que les notices qui les accompagnent, n'offrent pas moins d'intérêt que celui dont le signalement précède. Au point de vue de l'art le talent de l'artiste continue à briller et il faut en dire autant des soins que M. Stiassny apporte dans la rédaction — nous allions dire dans la composition — des notices. Elles ont une valeur historique qui mérite d'être remarquée : c'est celle des alliances contractées par chacune des familles nobles et bourgeoises dont Baldung peignit où illustra les armoiries. Les indications de M. Stiassny peuvent être considérées comme le dessin à la plume ou littéraire d'arbres généalogiques intéressants pour notre histoire de l'ancienne frontière Gallo-Franque. Beaucoup de familles auxquelles notre auteur donne des soins empressés ont leur place dans *l'Armorial de la généralité d'Alsace*. On les trouve aussi, méthodiquement classées, dans le volume de M. J. Kindler von Knobloch, *Das goldene Buch von Strasburg* : Le livre d'or de Strasbourg.

De curieux rapprochements sur ce terrain pourraient être essayés ; mais ils donneraient lieu à un travail et à des remarques qui dépasseraient les limites de la mention, déjà

longue, due à la belle et bonne publication de M. Robert Stiassny.

II

Un autre in-4° qui a paru en 1894 et auquel nous donnons aujourd'hui une attention tardive, nous maintient dans les régions de la généalogie bourgeoise, professant, elle aussi, le culte des ancêtres et surtout de la famille.

Aux siècles derniers, il était donc d'usage en Alsace de se créer et de se transmettre, de père en fils, un *Hausbuch :* livre de famille, dans lequel le chef notait, outre les évènements généraux, tout ce qui l'intéressait, lui, les siens et sa parenté. Cet usage s'est maintenu jusque dans la première moitié du siècle qui finit ; mais il n'en est plus question depuis que le feu, la vapeur, l'électricité et le fusil ont pris possession de la vie des nations. On peut le regretter, car c'est dans ces respectables bulletins domestiques que nos historiens ont puisé une grande partie des informations qui nous initient à la connaissance de la vie intime des populations alsaciennes aux temps passés. A intervalles plus ou moins rapprochés l'un de l'autre, apparaissent pourtant des réminiscences de ce genre. Celle que nous avons sous la main est intitulée : ***Tableaux de la descendance de Jean-David Sahler (1681-1734), bourgeois de Montbéliard.*** Ce que nous savons concernant l'auteur de ces tableaux, c'est qu'il est au nombre de ceux qui y sont inscrits. Au risque d'être indiscret, nous savons même qu'il est l'un des collaborateurs de cette *Revue.*

Jean-David Sahler, fils de Jacques-Christophe, descend d'une famille d'Augsbourg dont on rencontre des traces dans les archives du XVe au XVIIIe siècle. Né en 1685 et mort en 1734, Jean-David avait été reçu, le 28 Septembre 1718, bourgeois de Montbéliard, où il épousa Catherine-Salomé Lalance. Ces conjoints sont la souche, le tronc de l'arbre généalogique dont notre in-4° fait connaître les branches et les rameaux. Dix enfants sont nés de cette union et de ces dix sont

issues les cinq branches dont Georges-David et Georges-Samuel Sahler, Frédéric-Charles Bouthenot, Jean-Volfgang Meiner et Frédéric Fallot sont les chefs. — Nous craindrions d'abuser des convenances en poussant plus loin l'exploration sur un domaine essentiellement privé. Mais il sera permis, pour terminer cette note, sans mièvrerie littéraire, de jeter un rapide coup d'œil sur chacune de ces branches et d'en retenir un certain nombre de noms de familles connues et qui jouissent — d'ailleurs comme toutes les autres — de l'estime publique.

Dans le premier cycle, citons les : Macler, Berger, Lecomte, Japy, Méquillet, Bernard, Boigeol, Goguel, Cuvier, Morel, Beurnier, Simon, Bock, Scheurer, Thierry, Masson, Dietsch, Maillefeu, Birckel, Pardonnet, Noblot, Courant, Morel, Heilandt, Larobertie, Baumgartner, Schaffner, Duché et Bovet.

Dans le second cycle, retenons les : Meyer, Binninger, Geck, Beuret, Tuhaire, Briffaut, Berdot, Lovy, Tuetey, Donzé, Hansz et Trœgler.

Dans le troisième cycle, les : Duvernoy, Richardot, Cucuel, Tuefferd, Abry, Goguel, Fillion, Descombes, Dumas, Vernier, Schouffet, Boilloux, Rhady, Langre, Surleau, de Belval, Steinheil, Peugeot, Richard, Sirecoulomb, Hædrich, Polack, Wagner, Bentley, Arnal, Casalis, Schutzenberger, Vallet, Nicklaus, Gresset, Girardin, Gartner, Frey, Schmilewiski, Kock, Mettey, Strohl, Pabst, Warnod, Chaix, Taylor, Jackson, Bretegnier, Boname, Viénot, Roux, Durbach, Wickham, Brunhoff, Langsdorff, Winter et Schmidt.

Dans le quatrième, prenons les : Georgü, Bornèque, Cuvier, Joly, Noury, Wodey, Nifenecker, Rocot, Royer, Blanc, Grohens, Schædel, Wacker, Muston, Warnery, Kug-Basse, Barillon, Ostermann, Pfister, Goua, Boucley, Gaulon, Dagrève, Ganier, Chrétien et Saulnier,

Enfin, du cinquième cycle ou branche, enregistrons les : Morlot, Verenet, Lavinie de Cléric, Pawloski, Legrand, Ehrmann, Oustalet, Mégnin, Plarr, Thierry-Mieg, de Tryon-Montalembert, Menard, Schumann, Bourely, Dieterlen, Bœgner, de Pressensé, Matter, Rolland-Piègue, Haag,

Hochrentmer, Vauthier, Chaffault, Kœchlin, Reboul, de la Juillère, Bosquette, et le vicomte Raymond Decazes.

D'aucuns penseront peut-être, diront même, que cette exhibition de noms n'a pas de véritable intérêt historique et que, procédant d'un ancien bourgeois Montbéliardais, cela échappe à l'histoire de notre Alsace. N'en déplaise au partisan éventuel de cette critique, nous sommes d'un avis diamétralement opposé. Et d'abord nous estimons que si les écrivains d'Outre-Rhin trouvent bon d'évoquer à leur profit le souvenir de notre ancienne noblesse alsacienne et de notre haute bourgeoisie, il appartient à notre démocratie de ne pas hésiter à mettre en relief la noble vertu de nos sentiments domestiques. En second lieu, il ne faut pas oublier que *le Montbéliard et le Porrentruy* jusqu'au Rhin, à *Raurica* en amont de Bâle, appartiennent à l'Alsace, dès le premier âge de celle-ci et que, dès lors, la critique porterait à faux.

On ne peut donc que savoir gré à l'auteur, M. Léon Sahler, numéro 19 du premier cycle, d'avoir mis au point et fait imprimer les matériaux consignés dans le fort in-4° que l'on vient de parcourir.

III

La *mission suisse à Strasbourg pendant le bombardement en septembre 1870*, in-8° de 63 pages, imprimerie de Charles Schleber, 257, rue Saint-Honoré, est la seconde édition d'une brochure parue chez Heitz, en 1874, et dont l'auteur est M. Charles Stæhling, ancien membre du Conseil d'arrondissement du Bas-Rhin et du conseil municipal de Strasbourg.

Ce que contient l'opuscule a paru également dans *Strasbourg et l'Alsace de 1853 à 1872*. Nancy, imprimerie de Berger-Levrault et Cie 1887, 8° de VII, 463 pages.

Outre l'épuisement de l'édition de 1874, celle qui nous occupe a sa raison d'être.

Pour prendre part à l'inauguration du monument élevé à Bâle, en témoignage de reconnaissance à la Suisse, on ne

pouvait mieux faire que réimprimer la relation émue, écrite par M. Stæhling, des services rendus aux assiégés de Strasbourg et aux réfugiés français en général, dans la déplorable année de 1870. On a joint à cette relation l'image phototypée du magistral monument, œuvre de notre sculpteur alsacien, Auguste Bartholdi, dont la célébrité n'est plus à conquérir.

Par le fait, notre charmant alsatique relève de la Politique et des Beaux-Arts. Où le classerons-nous ?...... Aux Beaux-arts ! C'est plus paisible et moins affligeant que la politique.

IV

Une brochurette de quatorze pages et une planche bien intéressante sont dues aux recherches de M. Arth. Benoît, concernant un membre de l'ancienne famille dite de Kaysersberg, petite ville à l'entrée du Val d'Orbé-Lapoutroie. Le sujet dont M. Benoît a dessiné la pierre tombale en 1848, était Godfroi de Kaysersberg, qui fut tué devant Tremblecourt et probablement inhumé dans l'église de Saint-Antoine de Pont-à-Mousson. La pierre n'est plus visible ; elle a été détruite, ou simplement noyée dans le platras restaurateur des modernes amis de l'art Musipontain. M. Arth. Benoît l'a fait revivre au moyen de son dessin de 1814, avec la belle inscription en lettres onciales, qui, avec les indications de l'auteur dans le texte, ajoute quelque chose au peu que l'on nous a appris sur l'une des premières familles, sinon la principale, de notre vieille ***Kaisersburg***.

V

Notons enfin, pour terminer cette chronique trimestrielle du pays, une dernière brochure in 8° de quarante-neuf pages imprimée à Audincourt, au val d'Ajoie, chez Charles Jacot et Cie. Tout différent de ceux qui précédent est le sujet qui y est effleuré. Il est en effet d'une autre famille. Il s'agit « d'études sociales » et nécessairement les questions à l'ordre du jour y apparaissent encadrées dans la synthèse : ***Misère naturelle et***

misère acquise, que notre économiste, M. Léon Sahler, établit et démontre dans le cours de sa discussion, ou mieux de son échange d'idées avec les rédacteurs du *Signal* et de *l'Emancipation*.

On ne peut faire un pas sur ce terrain si scabreux, si rebattu, si mouvant, sans que de nouvelles questions ne viennent s'ajouter aux incalculables problèmes qui ne cessent de stimuler l'esprit humain à la recherche d'une introuvable solution absolue. Dans l'ardeur du débat, on rencontre bien quelques mots nouveaux tels que *Mentalité: Altruisme* qui donnent à la discussion un certain vernis scientifique, mais qui en réalité ne l'éclairent pas le moins du monde. M. Sahler les emploie aussi pour le besoin de sa cause, mais ne force-t-il pas la note en traduisant *l'altruisme* par l'expression *Charité!* qui ne saurait être admise dans le débat concernant les rapports entre le capital et le travail, entre l'ouvrier et le capitaliste.

En somme, si la critique de notre auteur se ressent des idées qui ont vieilli, ses conclusions sont rationnelles et surtout démocratiquement bien intentionnées.

FRÉDÉRIC KURTZ.

BELFORT. — IMPRIMERIE NOUVELLE

NOTES & DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA PRESSE

EN ALSACE-LORRAINE

Le titre qui précède exprime la pensée qui a donné naissance aux recherches dont la publication va commencer. Ce titre est assez explicite pour que l'on soit dispensé de le soumettre à un développement quelconque. La meilleure introduction est, ce semble, d'entrer en matiere sans autre préambule. On permettra donc à la *Revue* de prendre ce parti, en ajoutant toutefois que le labeur sur ce terrain sera continué et que la livraison prochaine contiendra :

1° *La liste des Journaux et périodiques relatifs à l'Alsace déposés à la Bibliothèque nationale*, (avec leurs cotes), par CHARLES NERLINGER, archiviste paléographe.

2° *La liste des Journaux et périodiques alsaciens existant à la bibliothèque de la ville de Strasbourg*, (avec leurs cotes), par RODOLPHE REUSS, ancien professeur au Gymnase et bibliothécaire de la ville.

Disons encore que les mêmes listes sont promises pour Meurthe et Moselle et que diverses notices spéciales et analytiques sont en élaboration. — *J. Liblin.*

I

Les Annales de l'Est et l'Histoire d'Alsace

Les *Annales de l'Est*, organe de la Faculté des Lettres de Nancy, termineront cet automne la dixième année de leur

existence. Dans le premier fascicule, paru en janvier 1887, elles annonçaient qu'elles se consacreraient « spécialement à l'Histoire, aux antiquités, à la littérature, aux dialectes de nos contrées... Au nom de la Lorraine, disaient-elles encore, nous ajoutons celui de l'Alsace. Placée en face de l'Université de Strasbourg, l'université de Nancy a des devoirs particuliers à remplir. Sans doute, nous nous interdirons toutes discussions sur les événements actuels ; nous ferons, non pas de la politique, mais de l'histoire et de la science ; nous ne saurons pourtant oublier que l'Alsace a été une province française et que son passé nous appartient ».

Ce programme, qui répondait si bien aux exigences du moment présent, a été, on le sait, fidèlement suivi et amplement réalisé. Pour s'en convaincre, il suffira, comme nous allons le faire, de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les travaux alsatiques fournis par les *Annales* durant cette période décennale, parcourue sous la direction habile et dévouée de son secrétaire-gérant, M. Pfister, dont les lecteurs de la *Revue d'Alsace* ont eu mainte occasion d'apprécier les rares qualités d'historien.

Chaque numéro trimestriel des *Annales* comprend deux parties bien distinctes : les articles de fond, qui offrent les résultats de recherches personnelles, et la bibliographie, qui elle-même se scinde en deux groupes. Le premier donne un jugement plus ou moins développé, mais toujours précis, sur les ouvrages qui viennent de paraître ; le second rend compte des publications périodiques faites par les sociétés savantes des départements de l'Est et d'Alsace-Lorraine. L'on voit aussitôt les grands services que ce travail bibliographique, méthodiquement poursuivi, est destiné à rendre à l'historiographie de nos deux provinces. Aujourd'hui toutefois, nous ne pourrons nous occuper que de la première partie, vraiment originale, du recueil, en analysant brièvement ceux des articles de fond qui traitent de l'Alsace.

1887

P. 34, 184, 349 (et 1888 p. 176) Ch. Pfister, *Jean Daniel Schœpflin*. Cette magistrale étude, publiée à part, est trop

connue pour que nous osions nous y arrêter. Rappelons seulement les quelques lignes d'introduction qui montrent assez avec quels sentiments notre éminent compatriote a abordé ce travail qui est presque une œuvre de piété filiale : « Par quels mots les historiens exprimeront-ils leur reconnaissance envers celui qui a réuni pour eux une si riche moisson de documents ? En quels temps les Alsaciens célébreront-ils la gloire de celui qui a voué au passé de l'Alsace la plus grande partie de sa longue existence ? Sans Schœpflin, l'histoire de l'Alsace, qui reste une entreprise très difficile, ne saurait être écrite... Nous accomplissons donc un devoir en racontant sa vie, en appréciant ses travaux... Que les *Annales de l'Est* paraissent sous ses auspices. Si l'on excepte dom Calmet, je ne sais pas d'hommes plus digne auquel elles puissent être dédiées ».

Après avoir ainsi fait pressentir l'esprit qui anime cette histoire de Schœpflin, nous nous contenterons d'en marquer quelques points de repère : Jeunesse (p. 35), débuts à l'Université (42), prise de possession de la chaire d'histoire et d'éloquence (55), thèses des élèves (185), ressources pécuniaires (188), séjour à Paris (193), à Rome (197), à Londres (200), à Vienne (209), honneurs académiques (349), différends avec le magistrat (355), défense des droits de l'Université (361), cinquantenaire de professorat (366), l'historiographie alsacienne avant Schœpflin (1888 p. 176), *Alsatia Illustrata* (179), *Diplomatica* (187), *Chroniqueurs de l'Alsace* (189), l'*Alsace littéraire* (196), *Historia Zaringo-Badensis* (202), fondation des Académies de Mannheim (205), et de Bruxelles (207), histoire de la bibliothèque de Schœpflin (212), sa mort (221).

P. 129 et 265. A. Campaux, *David Richard, d'après des lettres inédites de Lamennais et de Georges Sand.* Louis Spach a raconté la vie de ce phrénologue distingué, né à Genève, en 1806, d'une famille de réfugiés, directeur de l'Asile de Stéphansfeld en 1840 et mort comme tel en 1859, après avoir embrassé la religion de sa femme. On sait la manière dont il fit connaissance de cette dernière dans la diligence de Rennes. Il était en route pour la Chesnaie, où Lamennais l'attendait. Un de ses compagnons de voyage sent les atteintes du choléra qui règnait alors. Seul, Richard, ose lui porter

secours ; une jeune femme vient l'assister dans ses soins. Elle se rendait à Cayenne. Il correspond avec elle et l'épouse au bout de sept ans.

Il connut Lamennais et Georges Sand vers 1833 à Paris, où il terminait ses études de médecine commencées à Rome et continuées à Florence. A Stéphansfeld, il resta en rapports avec ces deux écrivains ; trente-trois lettres du premier, neuf de la seconde passèrent des mains de son fils et de sa bru dans celles de M. Campaux.

Rappelons que l'asile de Stéphansfeld ayant été fondé en 1835, Richard en est le vrai fondateur. Ce fait d'ailleurs a été signalé lors des fêtes du cinquantenaire de l'asile.

1888

P. 67 Ch. Pfister, *L'Alsace et la Lorraine de 511 à 843*. C'est la leçon d'ouverture d'un cours professé à la faculté des Lettres de Nancy pendant l'année scolaire 1887-88. « Les deux années précédentes, dit l'auteur, nous avons étudié l'histoire de la Lorraine et de l'Alsace depuis les époques les plus reculées jusqu'au moment où les deux provinces furent réunies à l'empire des Francs. Nous avons essayé de deviner quel était l'aspect de notre région et les mœurs de ses habitants pendant les âges que les archéologues ont nommés : âge de la pierre, de bronze et de fer ; nous avons dit comment les Romains conquirent et administrèrent nos pays ; nous avons suivi sur le sol le tracé des voies romaines, étudié toutes les inscriptions et tous les monuments des Gallo-Romains qui ont résisté à la destruction des temps ; enfin nous avons raconté la lutte que Rome soutint contre les barbares... Cette année-ci, nous retracerons l'histoire commune de la Lorraine et de l'Alsace sous la domination franque... Quelle fut, dans l'histoire de ce pays, l'importance de cette période ? C'est ce que nous chercherons à montrer aujourd'hui d'une manière sommaire ».

L'importance de cette période pour l'Alsace, est-il besoin de le rappeler ? réside dans la fondation du duché d'Alsace qui vint donner à notre province, jusque là simple expression géographique, son homogénéité et la physionomie propre

qu'elle a conservée jusqu'à ce jour, en dépit de toutes les invasions et de toute les annexions.

Cette leçon d'ouverture de notre savant compatriote peut servir d'introduction à son histoire du duché mérovingien d'Alsace (Voir plus loin, année 1890). Nous y signalons spécialement le passage (p. 78 et suiv.) relatif aux histoires de l'Austrasie par Huguenin, Gérard et Digot.

1889

P. 1. Xavier Mossmann. *Une question de banlieue entre deux communes d'Alsace.* Il s'agit du procès engagé en 1602 entre la ville de de Colmar et la commune de Winzenheim au sujet du droit de pâture et de chasse sur le domaine de St Gilles. Le débat fut porté devant le tribunal aulique de Rottweil, malgré Guillaume de Schwendi qui voulait lui substituer la juridiction de la régence d'Ensisheim, sous prétexte que les vassaux de la maison d'Autriche étaient exemptés de comparaître devant les tribunaux étrangers. Schwendi était vassal autrichien et les gens de Winzenheim étaient ses propres vassaux, en sa qualité de seigneur de Hohlandsbourg.

Le procès traîna vingt ans sans être tranché. Puis vint la guerre de trente ans qui le fit oublier.

P. 228. Ch. Nerlinger, *Pierre de Hagenbach et la domination Bourguignonne en Alsace* (Suites p. 512 ; 1890, p. 118, 242, 398 ; et 1891, p. 62). Cette étude est détachée d'une thèse présentée à l'école des Chartes, pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. En voici les points saillants : Cession de l'Alsace autrichienne à la Bourgogne (p. 228) ; arrivée de Hagenbach (513) ; son expédition contre Ortemberg (525, cp. année 1894, p. 32) ; ses démêlés avec Rénier de Schauembourg (529), et avec Mulhouse (1890, p. 118) ; sa visite à Bâle (132) ; le mauvais denier (246) ; premières résistances (247) ; visite du duc de Bourgogne (253) ; tentatives contre Bâle (259) et Mulhouse (402) ; Brisach perd ses privilèges (398) et tente un nouveau soulèvement (417) ; Mariage de Hagenbach [410] ; l'assassinat d'Ottmarsheim [417] ; résistance de Thann et d'Ensisheim [423] ; Hagenbach retourne à Brisach [425) ; sa chute [1891, p. 62] ; son procès [65] ; sa condamnation

[73] ; coup d'œil réprospectif sur son gouvernement [80] ; ses historiens [91] ; jugement définitif sur lui [101] ; les sources de son histoire [103].

M. Nerlinger a ajouté à son travail, suggestif et original, un chapitre sur *Thann à la fin du XVe siècle* [1892, p. 582].

P. 310. B : Auerbach, *La question d'Alsace à la diète de Ratisbonne 1663-73.*

C'est la description des efforts faits par la Décapole pour maintenir ses liens avec l'Empire malgré le traité de Munster, dont le paragraphe 87 *(Teneatur)* était, il est vrai, assez ambigu pour provoquer des controverses interminables. Celles dont il s'agit ici eurent pour point de départ la prétention du roi de mettre garnison dans les villes libres. Il eut, selon M. Auerbach, le tort d'accepter la discussion de ses droits devant la diète impériale, dans la crainte de rompre la ligue du Rhin qui lui servit si peu. Les Alsaciens repoussaient de toutes leurs forces l'uniformité centralisante de l'administration française et ne se cramponnaient à l'Empire que pour conserver leur autonomie, à laquelle ils étaient accoutumés depuis si longtemps. On peut leur appliquer le vers de Schiller dans Guillaume Tell : « Ils veulent l'empereur pour maître, afin de n'en point avoir ». Le plus intraitable de leurs mandataires, celui qui donna le plus à faire à Gravel, le négociateur français, ce fut Antoine Schott de Colmar.

Ce débat eut le sort de tous les débats insolubles : il resta pendant jusqu'à ce que l'épée vînt le trancher. La campagne de Franche-Comté, puis celle de Hollande rendirent les bourgeois, sur les bords de l'Ill plus souples, et dès la génération suivante, le revirement était complet. On le vit bien en 1709, lorsque l'empereur songea un instant à réoccuper l'Alsace.

P. 492. *Le pasteur Oberlin*, discours de réception de M. Grücker à l'Académie de Stanislas, le 16 mai 1889. Causerie attrayante, même pour ceux qui connaissent de près la vie du bienfaiteur du Ban-de-la-Roche.

1890

P. 1. A. Jundt, *Rulman Merswin et l'ami de Dieu de*

de l'Oberland. Un problème de psychologie religieuse. « L'écrit a fait beaucoup de bruit, dit M. Pfister dans la notice nécrologique qu'il a consacrée à Auguste Jundt [même vol. p. 610]; il a été approuvé par les uns, attaqué par les autres; mais tous les critiques ont rendu hommage à la science profonde, à la sincérité entière de l'écrivain. Pour la première fois, on appliquait à l'histoire littéraire les théories de MM. Charcot et Bernheim. [Voir *Revue d'Alsace* 1890 p. 87 et 1856 p. 145 et 193, ainsi que l'article nécrologique de M. Lichtemberger, reproduit par la *Revue*].

Les indications suivantes donneront une idée sommaire de l'étude de Jundt : Histoire de Merswin [p. 1], son caractère [4], son milieu [8], son autobiographie [19], son *Livre des Bannières* [21], et *des neuf Roches* [22]. Il fonde l'asile de l'Ile-Verte [30] et s'y retire [32] ; ses rapports avec l'Ami de Dieu [33] ; hypothèses diverses sur ce dernier [40] ; celle du Père Denifle [45] ; critique de son argumentation [50] ; comment il veut prouver que Merswin est un imposteur [69]; réfutation [89] ; hypothèse nouvelle : exemples de vie double [96] : application au cas présent des lois psycho-physiques tirées de ces exemples [102] ; conclusion [113].

P. 432 [1891 p. 392 et 1892 p. 27]. Ch. Pfister, *Le Duché Méroringien d'Alsace et la légende de Ste-Odile.* Nouveau jalon et chapitre essentiel de l'Histoire d'Alsace que M. Pfister nous doit. Après avoir, dans une première étude, raconté l'institution du duché et l'histoire des ducs, il aborde l'examen du problème historique le plus important de cette époque, en recherchant ce que la légende de Ste-Odile peut renfermer d'éléments authentiques. Il en suit pas à pas la naissance et les développements successifs, vérifie avec une rigueur inexorable tous les documents, depuis la *Vita Otiliæ (1), Erhardi* et *metro edita (*1891 p. 401 ; 1892, p. 27 et 49*)* jusqu'à la Chronique d'Ebersheim. 1891 p. 439, et les chartes de Honau, 1892, p. 58 et montre finalement comment Gebwiler et Vignier, 1892, p. 66 et 79, ont achevé le cycle mythique par leurs falsifications conscientes. Ses conclusions méritent d'être reproduites textuellement, 1892, p. 98 :

[1] Editée depuis par lui-même dans les *Analecta Bollandiana* t. XIII (1894).

« Nous avons raconté l'histoire du duché, telle qu'elle résultait des documents authentiques. Nous n'y avons point trouvé le nom d'Odile ; pourtant son existence historique ne fait pour nous aucun doute.

L'antiquité même de la légende, dont nous avons découvert les traits fondamentaux dès le IXe siècle, la persistance de la tradition, le nom d'Eugénie attesté par une charte mérovingienne, voilà ce qui nous autorise à affirmer : Au VIIIe siècle, Odile, fille du duc Adalric, fonda le monastère de Hohenbourg et en fut la première abbesse. Nous irons plus loin. Il est fort probable que les reliques exposées aujourd'hui à la vénération des fidèle sont ses restes mêmes. L'intervalle qui s'est écoulé entre sa mort et l'instant où elle devint l'objet du culte a été fort court. Au moment où on commença à l'honorer, on connaissait sans doute encore l'endroit où elle avait été enterrée. Puis, de siècle en siècle, nous trouvons des textes nous attestant que ces reliques sont conservées. Mais là se bornent nos affirmations. Nous ne croyons pas qu'Odile ait été à Moyenmoutier ou à Baume-les-Dames ; nous ne pensons pas que sa nourrice ait habité Scherwiller ni qu'elle même ait un jour pris la fuite à Fribourg. Il y a plus, il n'est pas sûr qu'elle ait créé Nidermünster et bâti la chapelle St-Jean. Ces constructions étaient debout au début du Xe siècle, et dès lors on les a attribuées à Odile, c'est tout ce qu'il nous est possible de soutenir... »

Dans un triple appendice, M. Pfister a encore eu soin de réunir les chartes de Herrade de Landsberg, les bulles pontificales inédites pour Hohenbourg et les extraits de l'Obituaire d'Etival concernant ce même cloître.

On sait que son remarquable travail a été publié à part, avec celui, sur les anciens monuments de St-Odile, dont nous parlons plus loin.

P. 523. Ch. Schmidt, *Laurent Fries de Colmar, médecin, astrologue et géographe à Strasbourg et à Metz.* « Le sujet de ce mémoire, dit M. Schmidt, est la vie et l'œuvre d'un auteur alsacien de la première moitié du XVIe siècle : autant par la curiosité qui le portait à étudier des matières diverses et son désir d'instruire le peuple en se servant de sa langue, que par les préjugés et les superstitions qui le rattachent au

passé, il est un de ceux qui dans notre pays, représentent la transition du moyen-âge à la Renaissance ».

M. Schmidt a le mérite d'avoir découvert l'origine colmarienne de Fries et quelques données sur son enfance. Après lui avoir consacré une notice biographique, il s'occupe surtout de son activité comme médecin (p. 535-60) et analyse ses nombreux ouvrages. Par la quantité, la variété et la tendance de ses écrits, Fries a beaucoup de ressemblance avec son contemporain Otton Brunfels, qui fut aussi successivement prédicateur, professeur et médecin. [Voir *Annales de l'Est*, 1896, p.].

1891

P. 36 et 365. C. Thiaucourt, *Les Bibliothèques universitaires et municipales de Strasbourg*. Article très instructif et riche en renseignements précis sur l'origine, les acquisitions successives, l'état actuel des grandes bibliothèques de Strasbourg : celle de l'université du pays [p. 36] celles de la Ville [365], d'Ed. Reuss [382], de St Guillaume [388] et du Grand Séminaire [390].

P. 133. Citons, exceptionnellement, un article bibliographique, parce qu'il est de Ch. Schmidt. C'est un compte-rendu, bien nourri, de l'*Etude* de P. Besson *sur J. Fischart*.

1892

P. 219 Ch. Pfister, *Les anciens monuments de Ste-Odile*. L'auteur énumère et examine successivement les vestiges mégalitiques [p. 220], et les restes du mur païen [234], réfute [262], les arguments du Dr Schneider en faveur de l'origine romaine de cette muraille, entreprend d'en prouver l'origine préhistorique [273], enfin reconstitue la forteresse romaine qui occupait la place du couvent [285]. Conclusions [291].

1. Le plateau a été habité avant les Gaulois.

On y a construit des dolmens, taillé des abris sous roche, creusé de nombreuses écuelles. Il est impossible de se prononcer sur le caractère de certaines pierres qualifiées parfois de menhirs.

2. Les anciennes fortifications ne constituent pas un système

unique. Quelques unes remontent aux âges de la pierre, d'autres à l'époque romaine, il y en a qui ne datent que du moyen-âge. Enfin des débris d'habitations, des murs d'enceintes ont été rangés à tort parmi elles.

3. Le mur païen est un oppidum gaulois du IVe ou IIIe siècle. Comparez Alesia, le mont Beuvray, Murcens.

4. Les Romains fortifièrent les rochers où est le couvent et abandonnèrent le mur païen qui servit de limite à un vaste domaine privé.

5. Le couvent de Hohenbourg a vraisemblablement pris la place d'un sanctuaire païen consacré à quelque déesse gauloise, peut-être à Rosmerte.

1893

P. 92. *Lettres inédites de Guillaume et de Caroline de Humboldt à Geoffroi Schweighauser*, traduites et annotées par A Lequiante. Il ne s'agit ici que de l'introduction aux *Lettres* elles-mêmes publiées quelques mois plus tard par Berger-Levrault et dont les *Annales* rendent compte à la page 326 du même volume. L'introduction n'est suivie, à titre de spécimen, que de trois lettres [24 octobre 1801, 30 mai 1802 6 juillet 1803]. Ces autographes sont tirés du carton de M. Charles Mehl, qui les possédait depuis la mort de son ami Alfred Schweighauser, neveu de Geoffroi [1].

Signalons à ce propos quelques autres lettres de G. de Humboldt publiées depuis par la *Revue bleue* [1er juin 1895, et écrites de 1788 à 1790 ; rappelons aussi que dès 1892, M. Laquiante traduisait et annotait les lettres du musicien Reichardt sous ce titre : *Un Prussien en France en 1792*. Les *Annales de l'Est* ont apprécié ce volume en 1894 [p. 109].

P. 538. Ch. Schmidt, *Livres et Bibliothèques à Strasbourg au moyen âge*. C'est le développement de la notice publiée ici-même en 1876-77 et suivie des *Imprimeurs alsaciens avant 1520* (1883-84) et de *L'ancienne Bibliothèque de l'Ecole supérieure de Strasbourg dans le premier siècle de son existence* (1887) dans la traduction de M. Louis

(1) Voyez à l'appendice (No 1) une lettre inédite de ce dernier.

Rœsch. L'article remanié dans les *Annales* se subdivise ainsi :

I. Bibliothèques. 1. Ecclésiastiques, des chapitres (cathédrale, St-Thomas) et des couvents, p. 553. 2. Livres liturgiques et archives. 3. Bibliothèques particulières. 4. Disposition et usage des bibliothèques.

II. Industries concernant les livres. 1. Parcheminiers et papetiers. 2. Copistes, illuministes et graveurs. 3. Libraires et relieurs.

1894

P. 145 et 370. Dr G. Bleicher. *Une page scientifique et littéraire de l'Alsace. Les sociétés scientifiques et littéraires avant et après l'annexion.* Le premier chapitre donne l'histoire de la fondation, du caractère et de l'évolution de ces sociétés jusqu'en 1870 ; le second, p. 158, les manifestations intérieures de leur vie, leurs modes d'admission et leur genre de clientèle ; le troisième, 173, les montre devant l'opinion, devant la politique et les gouvernements et marque leur action sur la fondation des musées ou de bibliothèques ; le suivant, 370, fait la revue de leurs principales publications jusqu'en 1870 ; enfin le dernier, 391, tout d'actualité, s'occupe de celles qui ont survécu à l'annexion et se termine, 415, par des conclusions que l'auteur s'efforce de rendre aussi peu pessimistes que possible ; mais qui, malgré lui, semblent sonner le glas funèbre des associations indépendantes de la province qui, il y a trente ans, fut celle de France « où l'esprit d'association était le plus répandu et le plus efficace. » 145.

P. 193. L. Pingaud, *Le dernier seigneur de Fénétrange.* Il s'agit du duc de Polignac, mort à Pétersbourg en 1817, dont le fils « devait attacher son nom, de la façon la plus malheureuse, au souvenir de la seconde chute des Bourbons » [p. 203] et dont la femme eut un si grand crédit auprès de la reine Marie-Antoinette. Il jouit des revenus de Fénétrange de 1782 à 1791.

Un appendice donne une lettre écrite à Vienne en 1793 par le comte de Vaudreuil, « ami trop intime et beaucoup trop affiché », (p.194) de la duchesse. Cette lettre tend à justifier le duc des accusations lancées contre lui à la tribune de la Cons-

tituante et qui avaient trouvé créance auprès des gazetiers allemands.

P. 222. B. Auerbach. *Note sur la démographie de l'Alsace-Lorraine comparée à celle de la France et de l'Allemagne.* Etude de statistique qui ne manque pas d'intérêt par les considérations politiques, sociologiques et morales auxquelles ses résultats invitent le penseur, surtout s'il est doublé d'un Alsacien-Lorrain.

1895

P. 68. 440, 576 et 1896 p. 88. R. Reuss. *Le peintre J. J. Walter et sa chronique strasbourgeoise.* M. Reuss ne se contente pas de nous offrir le texte complet de Walter pour la guerre de Hollande, dont les cinq premières années forment les derniers chapitres de sa chronique ; il nous en donne une traduction fort réussie, accompagnée de notes judicieuses et précédée d'une introduction qui comprend la vie de l'auteur et l'appréciation de son œuvre.

M. Reuss a déjà publié en 1879, dans le programme scolaire du Gymnase protestant, le passage de Walter qui traite de la guerre de Trente ans. On sait qu'il a aussi édité le Mémorial (1877) et la Chronique (1880) de Reisscissen, que celle de Walter vient si heureusement compléter.

P. 357. 501 et 1896, 1. Ch. Schmidt, *Notes sur les seigneurs, les paysans et la propriété rurale en Alsace au moyen-âge.* Ce travail, résultat de « notes prises plus ou moins accidentellement, dit M. Schmidt lui-même, pendant que, il y a bientôt quarante ans, j'étais occupé à mettre en ordre les archives de St-Thomas », ce travail, dis-je, était terminé dès 1880 et est, par conséquent, antérieur aux ouvrages de M. Fustel de Coulanges sur l'alleu et le bénéfice. En voici les divisions :

Livre I. Formation des villages et constitution des seigneurs.

Chap. I. Epoques celtique et romaine.

II. Période germanique.

§ 1. Occupation définitive de l'Alsace par les Germains.

§ 2. Noms des villages.

§ 3. Partage des terres.

§ 4. Marche. — Finage.
§ 5. Progrès de la grande propriété.
§ 6. Diverses classes d'hommes.
Livre II. Le seigneur et le village.
Chap. I. Les coutumes.
II Le seigneur du village.
§ 1. Droit de juridiction *(Twing und Bann)*.
§ 2. La banlieue.
III. Les paysans et leurs charges.
§ 1. L'ensemble des habitants du village.
§ 2. Obligation des paysans, restrictives de leur liberté personnelle.
§ 3. Charges des paysans.
A. Impôts.
(a) *Census capitalis sive de capite.*
(b) *Bann korn* ou *Bannhaber.*
(c) *Rauch-, Garten-* ou *Fastnachthuhn.*
(d) *Wisung.*
(e) *Bette, petitio, precaria.*
(f) *Stür, Steuer.*
g) *Gewerf.*
B) Hébergement et charroi.
C) Mortuaire. *Fall.*
§ 4 Monopoles du seigneur : Taverne, ban de vin, moulins et fours banaux, etc.
Ch. IV. Juridiction seigneuriale.
§ 1. Les officiers judiciaires : *Schultheiss*, échevins, *Büttel* ou *Weibel.*
§ 2. L'avoué.
§ 3. Exercice de la juridiction seigneuriale : Local, *Stock* ou *cippus*, session, compétence.

P. 538. Th. Schœll, *L'Ecole militaire de Colmar*. Nous sommes en mesure de compléter cette notice sur Pfeffel pédagogue par les additions et documents suivants :

1. Marie-Anne de Jubeau (p. 540) est le nom de l'infortunée dont Pfeffel raconte la touchante histoire dans la 2e partie de ses *Prosaische Versuche*, (Tubingue, 1810, chez Cotta) sous le titre *Mariane, auch eine Klostergeschichte*. Le parent qui lui recommanda la pauvre abandonnée, c'est son frère le

diplomate : son ami de jeunesse, secrétaire de l'ambassade française à Munich, qui portait ses messages au couvent de Ste-Elisabeth, c'est le Colmarien Birkel, étudiant en droit à Strasbourg en 1759 et qui vivait encore en 1807, comme juge au tribunal de sa ville natale (1); les connaissances de Birkel, qui le remplacèrent, après son départ à Munich, auprès de la pauvre recluse, sont les époux Sturzer, le mari était *Kammersekretær*, etc.

2, Voici le texte de la lettre (p.545, note 5) que le garde des sceaux envoya au magistrat de Colmar en 1727 (21 sept) pour lui désigner le père de Pfeffel comme nouveau Stettmeister.

Messieurs,

J'apprends que vous venez de perdre le S. Goll, l'un des consuls de votre ville, ce qui laisse une place vacante qui doit être remplie par votre choix libre. Comme je suis persuadé que vous désirez donner cette place à un sujet capable et d'une conduite éprouvée, je ne craindrai pas de vous recommander le S. Pfeffel, dont le zèle pour le service de Sa Majesté, les talents et la probité me sont parfaitement connus. Ces témoignages sont communs à M. le Cardinal de Fleury, et le choix que vous feriez du S. Pfeffel ne pourroit estre qu'très agréable à Son Eminence. Je suis persuadé que si vos suffrages se déterminent en sa faveur, vous aurez lieu de vous féliciter de plus en plus chaque jour du choix que vous aurez fait et dont en mon part^{er} je serai bien aise de vous marquer en toutes occasions le gré que je vous en saurai. Je suis etc.

3) Parmi les collaborateurs de la première heure (p. 550) que nous trouvons autour de Pfeffel au début de l'Ecole, était un jeune homme, nommé Wegelin. Il quitta Colmar au printemps 1777 pour accompagner un fils de comte en Russie et y prendre une place de précepteur que les amis de Pfeffel lui avaient ménagée. Arrivé à Pétersbourg, il écrivit à ce dernier une lettre fort longue, datée du 26 août, qui nous donne de curieux renseignements sur quelques uns des

(1) Ancêtre, sans doute, de l'ancien président du tribunal de Commerce de Colmar, décédé vers le 1er mai dernier à l'âge de 88 ans.

élèves russes de l'Ecole militaire. Nous y apprenons aussi que l'uniforme adopté à cette institution et porté même par les professeurs, consistait dans une tunique bleue avec, en été, pantalon et gilet blancs. C'est cet uniforme, dans lequel Wegelin sortit encore au commencement de son séjour à Pétersbourg, qui le fit remarquer du roi de Suède Gustave III, pendant une revue que l'on donnait en l'honneur de ce monarque. Celui-ci le prit pour un officier du régiment français de Royal Suède, le fit appeler et le questionna longuement sur l'Académie Colmarienne.

Nous ne savons quel fut le sort de ce jeune homme, ni s'il était parent du négociant strasbourgeois Wegelin qui fut adepte de Mme de Krudener en 1807 ; de même que nous ignorons si son collègue Hoffmann de Landau, le beau-frère de Pfeffel, doit être identifié avec le partisan d'Euloge Schneider et de Butenschœn, qui fut plus tard juge de paix à Pirmasens.

4) A propos du nom de Wandelbourg, donné à l'aîné des fils de Pfeffel [p. 552] nous communiquons une note explicative rédigée en 1807, par le poète lui-même à la demande d'un bourgmestre bavarois qui portait le nom de Kriegelstein, et qui désirait connaître les origines colmariennes de sa famille. Voyez cette note à l'appendice nº 2.

Disons encore un mot, en terminant de la partie bibliographique des *Annales*, mentionnée au début de cet article. On y trouve un compte-rendu de tous les périodiques qui s'occupent de l'histoire de nos deux provinces. Voici ceux qui y ont été régulièrement analysés :

1º) Meurthe-e-Moselle. ***Mémoires de l'Académie de Stanislas*** et ***de la Société d'archéologie lorraine. Journal*** de cette même Société et ***Bulletin*** de celle de géographie de l'Est.

2º) Vosges. ***Annales de la Société d'émulation, Bulletin de la Société philomatique*** et ***Section des Hautes-Vosges*** du Club Alpin français.

3º) Belfort. ***Bulletin de la Société d'Emulation.***

4º) Meuse. ***Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*** et ***de la Société philomatique de Verdun.***

5º) Autres revues françaises. ***Revue Alsacienne*** jusqu'à sa

fin et en 1890. *Revue historique*, *Revue d'Alsace*. Cette dernière a été l'objet de trois comptes-rendus. Le 1er semestre de 1886 en 1887 (p. 393) les huit premiers tomes de la nouvelle série en 1895 (p. 620) et l'année 1895 à la page 141 du volume en cours de publication.

Réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. Section des beaux-arts, de 1877 à 1892.

6°, Alsace-Lorraine. *Revue catholique d'Alsace*. *Jahrbuch* de la société d'histoire et d'archéologie lorraine et celui du *Vogesen-Club*. *Bulletin du Musée historique de Mulhouse*.

7°, Revues allemandes. *Westdeutsche Zeitschrift* et *Zeitchrift für die Geschichte des Oberheins*.

Quant aux livres qui sont signalés et appréciés dans les neuf tomes des *Annales*, ils sont au nombre de 335. Voici les principaux de ceux qui ont paru récemment et qui traitent exclusivement de l'Alsace.

Jean de Barr, *Etudes alsaciennes*. Le volume de M. Erichson sur le *Collégium Wilhelmitanum*, celui de L. A. Kiefer sur *Balbroun* et ceux de G. Matthis sur le comté de *Saarwerden*. R. Reuss. *L'Alsace pendant la Révolution française*. Le manuel archéologique de C. Winckler et Guttmann. L'histoire de Murbach par l'abbé Gatrio. Les divers opuscules alsatiques de A. M. P. Ingold. Enfin E. Mühlenbeck, *Euloge Schneider*. (Voir *Revue d'Alsace* 1893 p. 433.)

(A suivre). TH. SCHŒLL.

QUELQUES MOTS

sur l'Origine des

NOMS DE STRASBOURG

La capitale de l'Alsace a porté différents noms dans l'histoire ; *Argentorat*, *Argentina*, *Argentaria*, *Strasbourg*. Le nom actuel, germanique d'origine, de la ville ne parait pas avoir de rapport avec celui que lui avaient donné les Romains.

La mention la plus ancienne que nous connaissions de la ville, se trouve dans la Géographie de Ptolémée qui l'appelle en grec Αργεντορατον, (130-150). Ammien Marcellin (1) (378) en fait *Argentoratus*. L'empereur Julien (370) écrit Αργεντορα, ainsi que Zosime. Cassiodore (514) consigne *Argentoratum*. Certains diplômes du huitième et du neuvième siècle altèrent ce nom et en font *Argentoracum*, variante adoptée par Mathias Schurer au seizième siècle. Gruninger écrit aussi *Argentoragum*. On s'est également servi du nom d'*Argentina* et de celui d'*Argentaria*.

C'est probablement vers la fin du cinquième siècle qu'apparut le nom germanique de Strasbourg avec différentes variantes, *Stratiburg*, *Stratburg*, *Strazburc*, *Strataburgum*, *Strasburg*, etc. La forme actuelle *Strassburg* est bien plus récente et parait dater de la Réforme.

La forme à désinence latine et qui doit être la latinisation du nom que portait la localité avant la conquête romaine, est *Argentoratus* ou *Argentoratum*.

(1) Ubi præter alia municipia Mongontiacus est et Vangiones et Nemetes et Argentoratus barbaricis cladibus nota.

Amm. Marcell. XV. c. II.

On ne saurait affirmer avec certitude que le genre de ce nom fût masculin ou neutre puisque les premiers auteurs qui l'ont cité l'ont fait à l'accusatif. Plusieurs fois même, ce mot se trouve au cas indirect *argentorato*. Cependant les auteurs modernes ont préféré la variante *argentoratum*.

La plupart des auteurs qui se sont occupés de l'histoire de l'Alsace et plus particulièrement de l'histoire de Strasbourg, ont recherché l'origine des différents noms qu'a portés la ville. Toutefois ils sont presque tous d'accord pour donner à *Argentorat* une origine celtique, mais diffèrent lorsqu'il s'agit de fixer le sens des radicaux qui sont entrés dans la composition de ce nom. Schœpflin, dans l'*Alsatia illustrata*, Grandidier, dans *Histoire de la Province d'Alsace* (1787), Bullet, dans *Mémoires sur la langue celtique* (1754), se sont tout particulièrement occupés d'expliquer le nom d'*Argentorat* et sont d'accord pour lui reconnaître une origine celtique. Mais c'est à cela que se borne leur accord : il serait difficile qu'il en fût autrement si l'on songe aux difficultés que l'on a à retrouver l'origine des noms géographiques et à en donner la signification.

Schœpflin *(édit. Ravenez* 1849. (Tome I p. 122-126) nous dit que — *Argœ*, chez les Celtes, veut dire lieu clos ; mais que l'on peut aussi faire dériver *argen* de *ar*, qui chez les Celtes voulait dire *sur* ; *gen* se traduit par passage ; *rat* signifie passage de fleuve et même embouchure. *Argentorat* serait donc dans l'idiome celte : *passage au dessus d'une embouchure* de fleuve. Cette étymologie ne paraîtra ni choquante, ni extraordinaire, puisqu'aux portes mêmes d'Argentorat se rencontre le confluent de l'Ill et de la Bruche.

Dans la première hypothèse qui admet que *Argentorat* provient de *Argœ* et de *rat*, on trouvera encore à cette explication un sens simple et naturel : *lieu fermé près du passage*, ville forte défendant le passage. Et dans ce cas il nous est permis de supposer que *Strasbourg* est la traduction presque littérale du nom celtique, ce qui nous paraît fort vraisemblable.

On peut encore, d'après Bullet, donner une autre étymologie plausible du nom de la ville. — *Argant* en composition *Argent* belle, *or* contrée. — Ce serait la belle contrée à cause de sa fertilité. A une autre place il dit que *Argen* ou *Arren*

veut dire rivière ou marais, or la contrée est humide et marécageuse. Mais BULLET n'applique pas cette étymologie à *Argentorat*, il la réserve pour *Argenson*.

L'abbé GRANDIDIER (*Histoire de l'Eglise de Strasbourg*, T. I. p. 231), accepte l'explication de BULLET et dit que le nom d'*Argentorat* dérive du celtique et signifie un lieu muré situé près du confluent ou à la rupture d'une rivière. Mais il ajoute que M. Le Brigant, avocat à Tréguier, très instruit dans la langue celtique, a fourni une autre origine du nom d'*Argentorat*. *Argen*, selon lui, vient d'*Arghé* ou d'*Argheen*, qui est un substantif possessif, signifiant la clôture ou l'enceinte. Le mot *Torat* souffre, selon lui, plus de difficultés pour la fixation du sens. Si c'était *Dourad* cela voudrait dire la ville entourée d'eau. Si on lit *Torat*, ce sera la ville à la rupture des eaux, à l'endroit où le fleuve aura fait quelqu'irruption. — *D'Arbois de Jubainville* (1), qui s'est tout spécialement occupé de l'origine des noms des localités de France, partant de l'explication qu'il donne, qu'un grand nombre de noms de lieux habités sont dérivés d'un nom de propriétaire *(cognomen)*, et, parmi les noms ayant des *cognomina* d'origine barbare, il classe *Argentoratum* ou *Argentoratus*.

Ce nom proviendrait d'*Argento* ou *Arganto* thème gaulois du nom d'homme écrit *Argant* dans le cartulaire de Redon (p. 83), et de *rath*, mot irlandais qui signifie forteresse, mais qui signifie aussi faveur, grâce. M. *d'Arbois de Jubainville* ajoute que la traduction *don d'Argentos* paraîtrait bizarre, et conclut qu'il est prudent de laisser sans traduction le nom de lieu *Argento-ratus*, *Argento-ratum*, ou de donner comme hypothétique l'interprétation « *fort d'Argantos* ».

D'après le même auteur le non d'*Argentoratus* paraît persister dans le département de la Mayenne, sous la forme moderne *Argentré*.

Mais M. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE ne tient pas compte de l'existence dans la même contrée d'*Argentouaria*, *(Horbourg)* dont l'étymologie est évidemment la même que celle d'*Argen-*

(1) H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Recherche sur l'origine de la propriété foncière et des noms des lieux habités en France. In 8° Paris 1890. p. 492-493.

torat et dont la désinence seule varie un peu. Il est difficile d'admettre qu'il y a eu, à environ quinze lieues de distance, deux Argantos, propriétaires de domiciles assez importants pour leur imposer leur nom ; et il est, encore plus inadmissible que ce soit le même individu qui ait donné son nom à deux localités qui jouaient déjà un rôle sérieux lors de la conquête romaine.

Il y a quelques années, M. Herrenschneider (1) en parlant de Horbourg, *Argentouaria*, qui a la même origine que *Argentorat*, dérive ces mots du celte : *Argent*, quelque chose qui brille, argent, surface de l'eau, d'ou eau, *Orat*, fortification ; d'où *Argentorat*, lieu fortifié près de l'eau.

Le nom primitif d'*Argentorat* fut adouci par les Romains et surtout par les écrivains écclésiastiques qui lui substituèrent quelque fois celui d'*Argentina*, ce qui paraîtrait confirmer l'hypothèse de M. Herrenschneider.

Mais il est très probable que ces écrivains ne conservèrent que le premier membre du mot celte *Argentorat*, le rapportant au mot latin *Argentum ;* ils remplacèrent la terminaison celte *torat* par une de leurs terminaisons favorites *ina*, il en résulta *Argentina* plus court et plus agréable pour la prononciation. St Amand, évêque de Strasbourg, se servit de ce mot au quatrième siècle, dans les souscriptions du concile de Cologne, ce qui détruit le sentiment de Schœpflin, qui prétend que le mot *Argentina* n'est pas romain mais carolingien. — (Grand).

Nithard, historien du neuvième siècle, lui donne le nom d'*Argentaria* ; Grégoire de Tours également. *Grandidier* dit à ce sujet. (p. 199) : On croit aussi qu'il y avait une manufacture particulière de barbaricaires ou argentiers. (Schilter *in notis ad Kœnigshorium* observ. XI. p. 600 et 601 etc... Schœpflin T, I.) et c'est peut-être de là que la ville de Strasbourg est très souvent nommée *Argentaria* dans les histoires et les chartes du neuvième siècle — .

Cependant Lancelot (*Hist. de l'Acad. des inscrip. et bel. let.* 1731-1733. T. IX p. 129) dit — qu'il n'y a aucune raison pour faire venir le mot *Argentoratum* de celui d'*Argentum*,

(1) Jahrbuch des Vogesenclub. Vol. I. p. 36,

aucun auteur ne nous apprend que la ville de Strasbourg ait eu des mines d'argent dans son territoire, qu'elle ait servi de dépôt à la caisse militaire ou au trésor public, ni que les officiers et les ouvriers qu'on nommait *argentarii*, y aient fait une résidence particulière.

La racine latine *Argentum* avait nécessairement séduit un certain nombre d'auteurs qui acceptent ainsi l'origine latine du nom d'*Argentorat*.

Crusius *(Annal. suevic.* lib.7. part. I. cap. 10. p. 183); Irenicus *(in exegesi Germaniæ* lib. II p. 369) ; Kleinlawel *(Strasburgische Chronick* p.7*)* écrivent qu'*Argentorat* se nommait d'abord *Silberthal.*

Strobel dit, dans une note, qu'il existe dans la bibliothèque de la reine Christine à Rome, un vieux manuscrit sur parchemin qui donne une étymologie très ancienne et très curieuse. *Strati* serait un mot franc signifiant *argent, Stratiburg* ne serait donc qu'une traduction du mot *Argentoratus* mal compris (1).

Ermoldus Nigellus dans ses vers dit que les Romains lui donnèrent ce nom brillant.

D'autre part J. G. d'Eckhart (cité par Grandidier) a voulu expliquer l'étymologie d'*Argentorat*, par *passage sur* ou *de l'Argent*, nom qu'aurait jadis porté l'Ill. *Argent — trajectus.*

J. Fischart avance qu'*Argentorat* s'étendait jusqu'aux confins de l'*Ergers* qui se jette dans l'Ill à Graffenstaden et que, par corruption, *Erger* aurait dégénéré en *Argentorat.*

Merian (2) donne la même explication. Il expose que Cluvérius prétend qu'on a construit à cette place un château, *so an der Argen Strassen oder Stratten geheisen,* d'où les Romains, en faisant disparaître l'*s*, auraient fait *Argentoratum*. Plus tard le village étant devenu ville les deux premières syllabes ont disparu, l'*s* a été rétablie, on a ajouté le mot *burg* et l'on a fait *Stratisburg, Strassburg.*

Suivant Hertzog (3) la ville de Strasbourg que précédem-

(1) Strobel Geschichte des Elsasses. 1841 p. 79 ; il donne comme référence Greith, *Spicil. Vatican.* p. 33.

(2) Topographia Alsaciæ. Strasbourg. 1644. p. 36-37.

(3) Cité par Kentzinger. Strasbourg et l'Alsace. 1824 p. 78.

ment on appelait *Argentoratum* ou *Silbertina*, prit le nom de Strasbourg parce que l'empereur Othon 1er qui régna en 937 et qui vint la ravager, la fit couper, en forme de croix à travers ses habitations, par des voies très larges.

D'Anville (1) dit : sa situation au passage d'une voie romaine et où plusieurs voies aboutissaient, lui avaient fait donner au sixième siècle le nom de *Stratæburgus*, moitié romain et moitié barbare. On le trouve dans Grégoire de Tours (2) et on lit dans Nithard : *in civitate quæ olim Argentaria vocabatur nunc autem Stratzburg vulgo dicitur.*

A ce sujet notre ami, M. Ch. Nerlinger, nous dit : Bien que le nom latin soit *Argentoratensis*, ne pourrait-il pas se faire qu'à une certaine époque ce nom se soit perdu pour prendre celui de *Strata via* et que les Germains, dans leurs invasions, aient fait de *Strata* leur *Strasse*. On se trouverait donc en présence d'un nom d'origine romaine et non pas germanique.

L'opinion de M. Nerlinger est confirmée par celle de Grandidier. p. 291 — Après la destruction d'Argentorat par Attila, une nouvelle ville fut rebâtie près des ruines, sur la grande route qui, conduisant au Rhin, joignait la Gaule à la Germanie ; les Francs l'appelèrent Strasbourg, comme qui dirait Burgus Stratæ, la forteresse ou la ville de la grande route. Le nom de Strasbourg ne fut cependant adopté que par le peuple ou par ceux qui parlaient la langue vulgaire du pays. Les savants et tous ceux qui continuaient à se servir de celle des Romains, lui conservèrent le nom d'Argentoratum ou d'Argentina.

N. Hugo, abbé d'Etival (3), prétend que le nom de Strasbourg est inconnu aux dixième et onzième siècles. Hardouin, au contraire, avance que Strasbourg n'a jamais été appelé *Argentorat* que par des faussaires.

(1) Notice sur l'ancienne Gaule, p. 96.

(2) Qui statim ad Argentoratensem urbem, quam nunc Strataburgum vocant, deductus exilio condemnatus est. Greg. Turon. X. 19. Igitur anno quo supra regni sui, Childebertus rex morabatur cum conjuge et matri sua infra terminum urbis quam Strataburgum vocant. Greg. Turon. IX. 36.

(3) Sacræ antiquit. monum. T. I. p. 196.

BULLET croit retrouver dans Strasbourg une origine celtique (loc. et pag. cit).

On assure qu'elle prit le nom de Strasbourg parce qu'elle fut rebâtie sur le grand chemin qu'on appelait *Strat* en langue Franque ou Teutonique, comme dans la même langue *Burg* signifiait ville. Sans vouloir combattre cette étymologie. qui pourrait également se tirer du celtique que du Teutonique, puisque dans l'une et l'autre langue, les mots *Strat* et *Burg* ont la même signification, j'en présenterai une autre fort naturelle, prise du celtique qui était encore alors la langue dominante du peuple du pays. *Stra*, rivière, *At*, part, partage, *Burg*, ville.

Il nous faut citer à ce sujet la grande querelle (1) entre WIMPHELING et THOMAS MURNER, qui eut lieu à Strasbourg en 1501, le premier soutenant que l'Alsace est d'origine germanique, le second lui donnant une origine française. Dans le premier cas le nom de *Strasbourg* s'explique, mais dans le second il faudrait admettre l'étymologie signalée par STROBEL et qui ne paraît pas improbable puisque l'orthographe la plus ancienne donne le *t* au lieu de l'*s*. *Strataburgus, Stratiburgus* etc.

Nous avons consigné ici les nombreuses origines celtiques qu'on donne au nom d'Argentorat; il nous reste encore à citer, à titre de curiosité, l'étymologie donnée par le père J. BACH, et à expliquer comment il a pu y arriver.

Le père JULIEN BACH, jésuite, publia en 1864, à Metz, une brochure intitulée *des Oies sauvages et de leurs rapports avec les origines de quelques villes de France*.

Il raconte que les inductions auxquelles il s'est vu entraîné partent d'un mot échappé par hasard à la plume du naturaliste latin Pline l'Ancien, qui, dans son article sur les oies sauvages des Gaules dit en termes précis, mais avec la désinence latine, qu'on appelait les oies *Gantæ*.

Partant de là, le père BACH prétend que le nom d'*Argentoratum* dérive de plusieurs mots celtes : *Ar*, article, *Kento* ou *Kanto* pluriel de *Ken* ou *Kan* qui signifie oie, et d'où viendrait le mot allemand *gens, gans ; rat* qui, comme l'a établi Schœpflin, veut dire passage. *Argentorat*, voudrait donc dire

(1) Voyez JEAN DE BARR. Etudes Alsaciennes 1894 p. 89.

passage des oies ; et les noms français d'Argents, Argenson, Argentan, Argentat, Argentière, Argenton, Argentré devraient leur étymologie aux oies.

Sans vouloir entrer sur ce sujet dans une discussion qui nous paraitrait bien oiseuse, nous avons le regret de constater que l'explication du père Bach, jésuite, n'est qu'une simple réminiscence.

En effet, en parcourant la liste des végétaux d'Alsace donnée par M. B. Maugue, D. M. et Insp. gén. des hop. du roy., Archiatre d'Alsace, Chevalier de l'ordre de St-Michel, dans son *Histoire naturelle de la Province d'Alsace*, manuscrit en deux volumes de la Bibliothèque Nationale, écrit de 1706 à 1730 environ, nous avons relevé les lignes suivantes :

Pentaphylloides alatum, argenteum S. potentilla. Parck. argentine, in agro argentoratensi communis. Unde Strasbourg vocatur argentina.

Cette plante est la *Potentilla anserina* de Linnée et en patois alsacien on lui donne le nom de Gensekrut, herbe aux oies, gænserich nom vulgaire dès le sixième siècle, tandis qu'en français on l'appelait *argentine*. Cette plante est très commune dans les environs de Strasbourg, dans les endroits humides, sur le bord des chemins. *(Vor dem Metzgerthor, bey Osswald, in der Ruprechsau.* Mappus *hist. plant. alsat. argent. 1742, p. 233).* E. Dodoens (1518-1585), Jean Bauhin (1541-1613), donnent les noms vulgaires français et allemands de cette plante.

Maugue peut avoir fait le rapprochement entre *argentine* et *argentina*, et il a consigné le fait ; ou bien la tradition existait déjà, mais nous n'en avons point trouvé trace ailleurs.

Le père Bach n'a pas lu Maugue, mais a connu la tradition qui faisait venir l'origine du nom d'*Argentina* ou *argentorat* de la *potentille anserine* ou *gænsekrut*, nom populaire de la plante. Préoccupé, qu'il était, par cette question, le mot de Pline l'a frappé, et il a cru trouver l'explication qui lui paraissait si obscure auparavant, et c'est ainsi qu'il a trouvé que les oies jouaient un rôle dans l'étymologie du nom de la ville de Strasbourg.

Il est toutefois intéressant de constater que, entraîné par la

tradition, le père Bach admet également une origne celtique au nom d'*argentina* ou d'*argentorat*, mais il y arrive par une voie imprévue, dont nous croyons avoir trouvé le point de départ dans Maugue.

Malgré les explications différentes données par les auteurs, il faut admettre que le nom d'*Argentorat* est bien d'origine celtique, mais qu'il est fort difficile, sinon impossible, d'en donner le sens exact.

Parmi toutes les origines que nous avons exposées, l'explication de *fort d'arganto*, pourrait paraître fort simple et très naturelle, mais il ne faut, comme l'auteur d'ailleurs, la donner que comme hypothétique. Les documents déchiffrés connus n'ont pas gardé trace de ce cognomen d'*Argento* ou *Argentus* [1], sauf dans la comédie de Molière.

L'opinion de Schoepflin qui traduit le nom d'*Argentorat* en *lieu fermé auprès du passage* mérite mieux d'attirer l'attention, surtout par ce fait que *Strasbourg* pourrait être la traduction en langue germanique de ce même nom.

Enfin nous n'avons cité l'opinion du père Bach qu'à titre de curiosité et comme explication du passage que nous avons relevé dans Maugue.

H. Weisgerber.

---

(1) On ne trouve en effet qu'Argentillus. Voyez d'Arbois de Jubainville loc. cit.

LE DOMINICAIN

JEAN DE DAMBACH

Né vers 1288, Jean (1) appartenait à la famille noble de Dambach, dont à la même époque plusieurs membres résidaient comme chevaliers, à Dambach même, tandis que d'autres étaient à Strasbourg, soit comme sénateurs, soit comme chanoines de St Thomas. En 1308 Jean se fit recevoir dans l'ordre des dominicains ; admis au couvent de Strasbourg, il se lia d'une étroite amitié avec Jean Tauler ; la différence des opinion de ces deux hommes ne put jamais altérer leur attachement réciproque ; Jean de Dambach devint un scolastique très subtil et très obéissant aux autorités de l'Eglise, Tauler un mystique plus indépendant et avant tout dévoué aux intérêts religieux du peuple. Après avoir fait ses premières études à Strasbourg, Jean les continua à Cologne, où on le rencontre en 1327 comme témoin de la protestation du frère Nicolas et de celle de maître maître Eckart contre les procédés des inquisiteurs institués par l'archevêque Henri de de Virnebourg (2). Je suis très porté à croire que de Cologne, Jean se rendit à Paris pour y achever ses études de théologie ; au titre de son ouvrage *de consolatione theologiæ* il est appelé *professor Sacræ thelogiæ*, grade qu'on ne pouvait obtenir alors qu'à l'université de Paris.

(1) Voir Quétif et Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*. Paris 1719, in f°, T. I, p. 667 et suiv.

(2) Preger, *Meister Eckart und die Inquisition*. Munchen 1869, in 4°, p. 31. 42. — Il est probable qu'en 1327 Tauler a aussi été à Cologne ; mais pourquoi n'est-il pas cité parmi les témoins ? Comme mystique, il était plus rapproché d'Eckart et de Nicolas que ne l'était Jean de Dambach.

Quand il revint au couvent de Strasbourg, il trouva le clergé et la population agités et divisés à cause du conflit entre l'empereur Louis de Bavière et le pape Jean XXII ; celui-ci avait excommunié le prince et frappé tous ses partisans de l'interdit. Cette mesure violente, qui privait les habitants des secours de la religion, avait aussi atteint la ville de Strasbourg, dont le magistrat était resté fidèle à l'empereur Louis. L'évêque et une partie du clergé étaient du côté du pape ; plusieurs des ordres mendiants, notamment les Dominicains, étaient avec le peuple et avaient continué de célébrer le culte ; leurs supérieurs le leur ayant défendu, ils cessèrent leurs fonctions, sur quoi le magistrat leur enjoignit, en 1338, de quitter la ville. Jean de Dambach était resté, tout en se tenant à l'écart de l'activité des autres frères ; n'ayant pas le caractère assez indépendant pour oser résister à l'interdit, il s'était soumis aux ordres du pape ; il se soumit de même à ceux du magistrat et quitta le couvent et la ville. Où se retira-t-il ? A Bâle, comme Tauler, ou à Cologne ? Nous l'ignorons ; tout ce que nous savons d'après ses propres déclarations, c'est que « expulsé par les adversaires de la justice et de l'obéissance due à l'Eglise romaine et supportant une sorte d'exil » (1), il entreprit son ouvrage *De consolatione theologiæ*, dont nous aurons à parler plus loin (2).

Nous ignorons également combien de temps dura son exil. En 1347, il devint professeur de théologie à la nouvelle Université de Prague. C'est là qu'il écrivit un autre livre, intitulé *De sensibilibus deliciis paradisi*, où il essaye de

(1) ....*sic et ego ab impugnatoribus justiciæ pariter et obedientiæ sanctæ romanæ ecclesiæ propriæ loco ejectus, quandam exilii speciem sustinens*... Prologue du *Liber de consolatione theologiæ*.

(2) Dans le manuscrit du livre, conservé jadis à Strasbourg, il y avait à la fin : *explicit liber.... anno domini 1366, in dii Ambrosii*. La même note se trouve à la fin de la première édition, s. l. et a., in f°. La date 1366 ne peut se rapporter qu'à l'année où le manuscrit fut écrit; l'ouvrage lui-même ne peut pas dater de 1366 ; à cette époque Jean occupait à la cour pontificale un poste qui le mettait à l'abri des tribulations dont il se plaint dans le prologue, lors même que celles-ci n'avaient pas cessé depuis longtemps. Touron, *Hist. des hommes illustres de l'ordre de St Dominique*, Paris 1745, 4° T. II. p. 461, propose de changer 1366 en 1346, mais cette date ne concorde pas non plus avec les circonstances.

démontrer qu'au paradis les cinq sens des élus jouiront chacun de délices spéciales, dont l'objet sera Jésus-Christ (1). Après avoir soumis ce travail à l'approbation du pape, il l'adressa, après 1350, en son nom et en celui de Tauler, au couvent de St-Jacques à Paris. M. Preger suppose que c'est Tauler qui fit cette offre aux Dominicains de St-Jacques, en reconnaissance de l'hospitalité qu'il avait reçue dans ce couvent lors d'un voyage à Paris (2) Nous n'avons trouvé aucune trace d'un tel voyage après 1350 ; n'est-il pas plus probable que Jean de Dambach lui-même a envoyé son livre à St-Jacques en souvenir des études qu'il y avait faites ?

Après l'avènement de Charles IV en 1347, l'Université de Prague chargea Jean de Dambach de se rendre à Avignon auprès de Clément VI pour prier ce pape d'accorder l'absolution à toutes les villes frappées de l'interdit, puisque autrement le nouvel empereur rencontrerait trop de résistance. Ne connaissant pas les détails de cette mission, nous dirons seulement que Strasbourg n'obtint une absolution complète que quelques années plus tard.

A Prague, Jean écrivit encore plusieurs traités sur des question de droit canon et de casuistique ; en 1360, il en publia une *De Simonia claustralium* (3) ; il avait remarqué que la coutume de faire, avant d'admettre une personne dans un couvent, une convention sur la somme d'argent qu'elle devait apporter, était devenue assez fréquente ; il n'eut pas de peine à prouver que c'était là de la Simonie. L'année suivante, il donna un autre ouvrage *De simonia prælatorum* (4), où il constate que « *in modernis temporibus frequenter exigitur pecunia a clericis ordinandis, et a fidelibus confirmandis, ac etiam a petentibus sibi res aliquas ecclesiasticas consecrari, et ob hoc sæpe gravis de symonia præsumptio oritur tam contra recipientes pecuniam quam etiam contra dantes* ». Dans un écrit *de culpa et gratia*, qui est à peu près de la même

(1) Ms sur papier, f°.... Jadis à Strasbourg, fond. S. S. Jean, D., 63.

(2) Preger, *Geschite der deutschen Mystik* T. III, p. 98.

(3) Ms à Bâle.

(4) Ms à Bâle.

époque, Jean de Dambach discute seize questions de casuistique, en faisant des distinctions si subtiles qu'on se demande quel intérêt pratique pouvait avoir un pareil ouvrage (1).

En 1366 le pape l'appela à Avignon pour lui confier la charge dé prédicateur de la cour pontificale, *magister sacri palatii* ; ce poste était un privilège de l'ordre des Dominicains. Jean était trop âgé pour jouir longtemps de cet honneur ; en 1370 nous le retrouvons à Strasbourg, dans un moment où de graves désordres étaient signalés parmi nos frères prêcheurs. Les nonnes des couvents de St Marc de St Nicolas-aux-ondes et de Ste Catherine se plaignaient que les Dominicains, dont elles dépendaient, leur refusaient leurs services ecclésiastiques à moins de recevoir d'elles de l'argent, des bijoux ou d'autres présents ; de venir chez elles déguisés en gentilshommes, de danser avec les plus jeunes d'entre les religieuses, de les exciter à la légèreté et même d'en avoir séduit quelques unes ; au lieu d'être pour elles des pasteurs fidèles ils étaient devenus des loups ravisseurs. Les supérieures des trois couvents s'en plaignirent au prieur et implorèrent la protection de l'évèque. Le prieur voulut soumettre la cause à l'archevèque de Mayence, afin qu'elle fût jugée « sans bruit ». Les religieuses, craignant que de la sorte elle ne fut étouffée, demandèrent qu'on leur fit justice d'une façon plus éclatante. Le prieur les accusa de désobéissance, prétendant que, poussées par quelques laïques, elles ne cherchaient qu'à se soustraire à la discipline et à mener une vie plus libre, et qu'à cet effet elles n'alléguaient que des propos sans fondement, *quædam frivola*. Le général de l'ordre les excommunia et mit leur couvent en interdit ; elles en appelèrent au pape en réclamant une enquête. Si les faits, disaient-elles, sont reconnus vrais, elles veulent être affranchies de la tutelle des Dominicains et rattachées à un ordre offrant plus de garanties morales. Il s'en suivit un procès fort long. Le cardinal Guy de Porto cita de comparaitre à Avignon le général des Dominicains, le frère Jean, prieur de Strasbourg, plusieurs moines du couvent et entre autres le vieux Jean de Dambach.

Il paraît qu'à ce moment la cour papale accordait quelque créance aux réclamations des nonnes. Mais le 2 février 1372

(1) V. les extraits qu'en donnent Quétif et Echard. T. I p. 669.

le cardinal Raymond de Préneste leur imposa silence et les condamna aux frais. Peu après Jean de Dambach mourut, âgé de 84 ans. Le procès des nonnes traîna encore jusqu'en 1375 ; l'affaire fut enfin arrangée à force de peines et de dépenses, de manière comme dit le frère Meyer, « à ne pas prendre une trop mauvaise fin » (1).

Jean de Dambach, qui avait passé 64 ans de sa vie dans l'ordre des dominicains, y laissa la réputation d'un « homme modeste, calme, humble, prudent, bon, affable, doux, discret, grand travailleur, très assidu à l'étude de l'Ecriture Sainte »(2). On aurait pu ajouter qu'il a été un des théologiens les plus érudits de son temps, aussi versé dans les lettres profanes que dans la dogmatique scolastique, dans la casuistique et dans le droit du canon. C'est ainsi qu'il convient de le juger d'après ses livres. G. Epp, dans son manuscrit *de illustribus viris ordinis prædicatorum*, lui attribue plusieurs ouvrages, autres que ceux dont il a été parlé plus haut (3); Trithémius ne connaît de lui, outre le livre *de consolatione theologiæ* et celui *de sensibilibus deliciis paradisi*, que des *Sermones de tempore et de sanctis* en deux parties (4).

Celui de ces ouvrages qui caractérise le mieux l'esprit de Jean de Dambach et qui résume en quelque mesure la substance des autres, est le *De consolatione theologiæ* ; c'est de

(1) Voire ma Notice sur le couvent et l'église des dominicains de Strasbourg. Strasb. 1876, p. 48 et suiv.

[2] Note inscrite par une main postérieure dans le ms conservé à Paris du traité *de sensibilibus deliciis paradisi*.

[3] Voici les titres de ces ouvrages :... « *de amore virtutum, de ingrato commodo sacerdotum, de quantitate indulgentiarum, de proprietate mendicantium, de privilegiis exemptorum circa interdictum, de simonia claustralium, de exemptionibus, directorium confessorum, de preconiis S. Johannis evangelistæ, et alia plura*. Ms à Bale, in f° 9 b. — V. aussi Quétif et Echard, l. c. — Le *directorium confessorum* est sans doute le même traité que la *summa confessorum*, dont un ms est à Reims.

[4] *Catalogus illustrium virorum Germaniæ*. S. a. et l. [1495] 4° ; f° 30 b. Trithémius mentionne le *De consol. theol.* sous ce titre: « *Opus grande contra sævientis fortunæ jacula, quod prænotavit de consol. theol.* »

ce volume que nous allons plus spécialement nous occuper (1).

Le prologue, qui n'en est pas une des parties les moins intéressantes, débute par ces mots de St-Paul (Rom. XV, 4) : *quæcunque scripta sunt ad nostram doctrinam, scripta sunt ut per consolationem scripturarum spem habeamus.* Jean de Dambach en conclut que dans les tribulations si multiples et si variées auxquelles sont exposés la plupart des hommes *quarum ipse qui loquor nonnullas in persona propria sum expertus*, on ne peut trouver de consolation que dans l'Ecriture. Boëce l'a cherchée dans la philosophie ; lui au contraire la cherchera dans la théologie. Suivant les causes des tribulations, il divise son travail en quinze livres :

1. remèdes contre ce qui trouble la prospérité mondaine ;
2. » empêche la paix et la tranquillité ;
3. » » la commodité et le repos ;
4. » » la gloire et l'honneur ;
5. » » la possession du pouvoir et des dignités ;
6. » » de jouir de la noblesse de la famille ;
7. » » » de la richesse ;

(1) *Liber de consolatione theologiæ fratris Johannis de Tambaco ordinis prædicatorum provinciæ thêutoniæ, sacræ theologiæ professoris.* Ms sur papier in f°, jadis à la bibliothèque de Strasbourg, fonds. S. Jean B, 46, in 15. — Imprimé avec le même titre, s. l. et a. (Eichstædt, Michel Reyser), in f°, sans pagination et sans signature, 292 feuillets. C'est le seul ouvrage de Jean qui ait été publié. — Hain 15236. — On en fit un résumé : *Consolatorium theologicum. Basileæ per magistrum Johannem de Amerbach, anno domini* 1492. Petit in 8°. goth., huit feuillets préliminaires, titre et *annotatio notabilium dictorum* ; 103 feuillets numérotés, signat. a — n [Hain 15236]. — Dans cette édition on a conservé le prologue, sauf les explications sur la manière de copier le manuscrit ; on a supprimé aussi l'appareil allégorique sur la *domina consolatrix* et ses *puellæ*, et dans les consolations que celles-ci donnent, on a retranché beaucoup de longueurs. — Hain 15235 mentionne une édition du *De consol. théol.*, qu'il dit avoir été imprimée à Mayence, s. l. et a. ; comme elle est in 4° et n'a que 99 feuillets, elle parait n'être que l'extrait cidessus. Celui-ci fut aussi publié à Paris en 1493 [Hain 15238], chez Georges Mittelhus.

8. remèdes contre ce qui empêche de jouir de l'amitié ;
9. » » les délices et la *voluptas*;
10. » » les joies du monde ;
11. » » la liberté ;
12. » » l'étude de la contemplation et la dévotion ;
13. » » la bonne disposition du corps ;
14. » » » de l'âme ;
15. » » la sécurité et la tranquillité de l'âme.

Chacune de ces misères peut prendre différentes formes, personnifiées par des hommes *tristes*, qui se présentent devant la *domina consolatrix* (la théologie) pour lui demander les remèdes dont ils croient avoir besoin ; elle les leur offre par l'organe des *puellæ*, qui leur exposent les considérations ou les arguments qui sont censés les consoler. Chaque livre est divisé en un certain nombre de chapitres et chaque chapitre en plusieurs considérations. Quand on lit la liste des matières qui forment l'objet des quinze livres, on est étonné de voir distinguées les unes des autres certaines choses qui ne nous semblent guère susceptibles de distinction, telles que les joies et les délices du monde ; l'étonnement est augmenté encore par les divisions des chapitres et des arguments. Pour découvrir toutes ces minuties, il a fallu être un casuiste comme Jean de Dambach, habile à fendre les cheveux en quatre. Mais c'est précisément à cause de ces distinctions que Jean est persuadé que son ouvrage est d'une grande utilité : 1º, il peut être lu devant une réunion d'auditeurs animés de dispositions diverses et ayant besoin des remèdes proposés ; 2·, on y trouve des sujets pour la prédication, attendu que l'Ecriture ne fournit pas toujours des textes appropriés à ces matières ; 3·, le lecteur d'un couvent peut s'en servir pour ses leçons. A cause de ces différents usages, Jean de Dambach prévoit qu'on fera des copies de son livre; à cet effet il ajoute pour les copistes des indications très détaillées sur la manière de transcrire le volume. Depuis que celui-ci a été imprimé, ces indications n'ont plus qu'un

intérêt archéologique, mais dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Il me paraît superflu d'analyser pas à pas ce gros in-folio de deux-cent-quatre-vingt-douze feuillets. Le retour perpétuel des mêmes formes allégoriques en rend la lecture assez fatigante pour nous ; bien qu'il n'en fût pas de même pour les lecteurs du moyen-âge, pour qui l'allégorie avait tant d'attrait, vu l'empire exercé en ces temps-là par l'imagination, nous pouvons nous dispenser de reproduire ces formes.

Les considérations ou arguments, que les *puellæ* de la *domina consolatrix* opposent aux plaintes des hommes, sont en général des paroles ou des exemples tirés de l'Ecriture, de *Saint Job*, de *Saint David*, de Jésus-Christ et des apôtres ; des passages de l'*illustre* Sénèque, de Cicéron, qui, quoique païen, *gentilis*, a donné de bonnes leçons de morale ; de Boëce, des Pères, de théologiens et de canonistes du moyen-âge. Le tout a souvent l'air de n'être qu'une compilation de textes soudés les uns aux autres par quelques réflexions personnelles de l'auteur, par des anecdotes (1), par des comparaisons qui ne manquent pas d'une certaine poésie (2).

Les motifs invoqués pour consoler ceux qui se plaignent, supposent que ces derniers sont des chrétiens faciles à convaincre. Est-on persécuté, p. ex., il faut se souvenir que Jésus et ses premiers disciples ont enduré des persécutions bien autrement dures ; est-on exilé, on se dira que pour le croyant la terre entière est un lieu d'exil. Et pourquoi se lamenter de la perte de la fortune, ou de la difformité du corps, de la calvitie, de la cécité, de la laideur du visage ? Ce sont choses extérieures qui ne touchent pas à l'âme ; celle-ci reste libre, quand même le corps est enfermé dans un cachot, ou qu'il est laid, boiteux ou aveugle. Il y a des gens qui se croient malheureux parce qu'ils n'ont pas de parenté nombreuse et noble ; ils oublient qu'une telle parenté vous impose de grandes dépenses ; il faut entretenir des mimes, des histrions, des goliards qui vous extorquent de l'argent, des habits, des chevaux, que vous ne pouvez refuser sans vous couvrir de honte. Un cousin

(1) P. ex. f° 9^b, 206^a, 224^b, 282^a, etc.

(2) P. ex. f°. 8_b, 18_a, 24_a, etc.

vous invite à un carousel ou à un tournoi, un autre vous entraîne dans une guerre injuste ; plus on est noble, plus on est méprisé si l'on résiste à ces tentations ; ne souhaitez donc pas d'être né dans un château, contentez-vous plutôt d'une condition plus humble.

Un des livres qui méritent le plus d'attention, est le douzième, qui traite des causes qui empêchent l'étude et la méditation. Il s'adresse principalement aux religieux. L'un d'entre eux, obsédé du désir d'étudier, gémit de n'avoir que peu de livres et une chambre trop petite, on lui cite Albert le grand, qui, au couvent de Cologne, n'a occupé qu'une pauvre cellule et qui pourtant est devenu un docteur célèbre ; on lui cite aussi Diogène, qui n'a vécu que dans un tonneau. Un autre est triste parce que l'étude le force de travailler ; à ce paresseux on répond que manger et danser c'est aussi travailler et pourtant cela le délecte et lui profite ; donnée par un moine, cette consolation paraît plus que bizarre. A celui enfin que rebutent les difficultés de l'Ecriture Sainte, l'auteur dit que, si celle-ci était trop facile à comprendre, sa lecture journalière causerait de l'ennui, *fastidium* ; les difficultés au contraire deviennent une sorte de jouissance, elles excitent à une étude plus approfondie, elles font admirer l'Ecriture à cause des mystères qu'elle recèle.

La plus grande cause de trouble pour une conscience catholique est la privation des sacrements, notamment de celui de la communion, en temps d'interdit. Jean de Dambach reconnaît que *corpus Christi contra romanæ ecclesiæ obedientiam, sacræ communionis tempore, sumere vel ministrare et corpus Christi vulnerare atque sanciare ;* c'est un sacrilège pour ceux qui distribuent l'hostie comme pour ceux qui la reçoivent. Il tâche seulement d'adoucir les scrupules de ceux qui seraient trop affligés s'ils ne pouvaient pas communier. Il les console d'abord par une comparaison : quand un homme est blessé à la tête on y applique des remèdes sans toucher aux autres membres, tout en privant le corps entier de nourriture jusqu'à la guérison de la plaie ; de même, si l'interdit frappe aussi les innocents, ceux-ci doivent se soumettre aussi longtemps que les rebelles n'ont pas obtenu l'absolution. De là Jean passe à des distinctions qu'il emprunte principalement

à St. Thomas d'Aquin ; celui-ci distingue entre communier spirituellement et sacramentellement ; le premier suffit quand l'autre est défendu, le *sacramentum* n'étant que le signe de la *res sacramenti*, laquelle est le corps du Christ ; en s'abstenant de la communion extérieure, on remplit le devoir de l'obéissance, le désir de prendre l'hostie produit alors le même effet que si on la prenait réellement.

L'impression que laisse cet ouvrage est que l'auteur a été un casuiste infiniment habile, un très sagace observateur des faiblesses du cœur humain : bien des scrupules dont il parle peuvent lui avoir été révélés dans le confessional. Sa *summa confessorum* nous apprendrait sans doute avec quelle adresse il savait faire parler les fidèles et comment il leur répondait. Au XIVe siècle il représente, d'une manière caractéristique, la théologie de son temps, mise au service d'un esprit sans beaucoup de profondeur, mais substil et bienveillant ; le désir de consoler ses contemporains rachète bien des défauts de son grand ouvrage. Cependant, malgré sa piété, il n'est pas à ranger parmi les mystiques (1).

30 décembre 1893.

---

(1) Dans un ms de 1440, contenant des sermons d'Eckart, on trouve fo 286a et suiv., des *Sprüche* en rimes de douze auteurs mystiques ; une de ces sentences est ainsi conçue :

Der von Tannenbach stat do nach [nahe] *dabey.*
Er seht das bilde der sele so rechte frey.
In sein eigen wesen da es uf im selber stat.
Bleibet es darinne, das ist sein vernunftig art.

C'est là la doctrine d'Eckart. Reste à savoir si *der von Tannenbach* est Jean de Dambach, dans les écrits duquel on chercherait en vain une pensée de de ce genre.

LE DOMINICAIN

JEAN DE STERNGASSE [1]

On a supposé que Jean de Sterngasse a appartenu à une famille noble originaire de Cologne (2). Cette opinion s'appuie sur l'existence à Cologne d'une rue dite *Sterngasse*, rue de l'Etoile, sur un sermon sur la légende de St-Antoine prononcé dans le couvent des dominicains de la même ville par le frère Gérard de Sterngasse (3) et sur le fait qu'en 1327 un autre frère du même couvent, Herrmann de Sterngasse, a été un des témoins qui ont signé la protestation de Nicolas de Strasbourg contre les inquisiteurs de l'archevêque Henri de Virnebourg (4).

Jean de Sterngasse a été en effet de race noble, mais originaire de Strasbourg. Un *Stenegasse de Straborch* est cité parmi les soixante-treize chevaliers et écuyers alsaciens qui avaient été au service de la ville de Metz et qui, le 24 Septembre 1327, donnèrent quittance de la solde qu'ils avaient reçue (5). Rien d'ailleurs n'empêche d'admettre que Gérard

(1) Voir Preger, *Geschichte der Mystik*, T. II, p. 116 et suiv.

(2) W. Wackernagel *und* Rieger, *Altdeutsche Predigten und Gebete*, Basel 1876, p. 434.

(3) Dans le *Heiligenleben* de Herrmann de Fritzlar, chez Pfeiffer, *Deutsche Mystiker*. Leipzig 1845, T. I., p. 63.

(4) Preger, *Meister Eckart und die Inquisition*, p. 31.

(5) *Strassburger Urkundenbuch*, T. III, p. 354. Stenegasse ne peut pas être pris pour *Steingasse* ; il n'y a eu à Strasbourg, ni rue, ni famille noble de ce nom. C'est une erreur pour *Sterngasse*, comme le fait remarquer dans une note au bas de la page le Dr Wiegand, qui a publié le *Urkundenbuch*. Le scribe, qui a écrit la pièce et qui ne savait pas l'allemand, a défiguré tous les noms alsaciens.

et Hermann de Sterngasse ont appartenu à la même famille ; il n'était pas rare de voir des moines passer d'une ville à une autre, les relations entre Cologne et Strasbourg étaient particulièrement fréquentes. C'est à Cologne que les dominicains continuaient leurs études commencées à Strasbourg.

Jean de Sterngasse a été docteur en théologie (1), ce qui nous permet de croire qu'il a achevé ses études théologiques à Paris. Nous le rencontrons pour la première fois en 1310, comme un frère du couvent de Strasbourg (2). En 1316 l'écolâtre de St-Thomas Reinbold de Kageneck constitua, comme un de ses exécuteurs testamentaires, le dominicain *dictus de* Sterngasse (3). En cette même année il est lecteur de son couvent et il adresse un de ses sermons aux religieuses de St-Nicolas-aux-Ondes. C'est aussi en 1316 qu'il est élu prieur. D'après le frère Jean Mayer de Bâle (l. c.) il vivait encore en 1323.

Il a laissé plusieurs ouvrages : des commentaires sur les psaumes, sur le livre de la Sapience, sur les quatre livres des Sentences, des *Quaestiones super philosophiam naturalem* et *in librum de bona fortuna*, des *sermones de tempore et de sanctis et multa alia* (4). Tout cela est inédit. On n'a publié de lui que quelques sermons allemands, les uns complets les autres par fragments ; ils n'ont été retrouvés que de notre temps dans divers manuscrits de Bâle, d'Einsiedeln, de Berlin, de Stuttgard (5). Ce ne sont pas là des matériaux suffi-

[1] Le frère Jean Mayer, dans son *Liber illustrium virorum de ordine praedicat.* (Ms à Bâle) le compte parmi les docteurs en théologie de l'ordre et parmi les prédicateurs les plus éminents de Parole de Dieu.

[2] Il est cité le 20 septembre 1310 pour avoir été confesseur de feu Pierre Panfelin, écuyer. *Strass. Urkundenbuch*, T. III. p. 206.

[3] O. C. T. III, p. 253.

[4] Preger, *Gesch. das Mystik*, T. II, p. 123. Guétif et Echard, *Scriptores*, T. I, p. 700, citent les mêmes ouvrages, mais sans les avoir vus ; ils connaissent même l'auteur si peu qu'ils le placent vers l'année 1390. — Dans un ancien catalogue de la bibliothèque des dominicains de Ratisbonne, sont mentionnés des *Sermones Sterngacii* et *Sterngatius super 4 libros sententiarum*.

[5] Chez Wackernagel et Rieger, o. c., p. 162 et suiv., et chez Pfeiffer, dans la *Zeitschrift* de Haupt für *deutsche Alterthum*, T. VIII, p. 251 et suiv.

sants pour en tirer un système théologique ou philosophique ; cependant on y démêle sans peine plusieurs des idées les plus essentielles de maître Eckart ; Jean de Sterngasse a été contemporain du célèbre docteur; il a pu le connaître personnellement à Strasbourg ; il pense comme lui, il n'est original que dans la forme dont il revêt sa pensée. Beaucoup moins pratique et moins populaire que Tauler, son confrère au couvent de Strasbourg, il voudrait élever ses auditeurs à la hauteur de ses propres spéculations ; il sent qu'ils ne le comprendront pas, il prévoit leurs objections, il cherche à y répondre, il se met lui-même en scène : s'ils pouvaient renoncer à tout, comme il l'a fait, ils sauraient autant et peut-être plus que lui, les livres ne sont pas d'un grand secours. Malgré ses efforts pour répandre quelque lumière sur les questions métaphysiques qu'il traite, son exposition n'est pas claire. On admire l'éclat de son éloquence, mais à moins d'être initié à la terminologie eckartienne, on reste dans l'obscurité sur le sens précis qu'il attache à ses propositions. Il suffira de quelques remarques pour caractériser sa manière et son point de vue.

Dans un sermon sur Esaïe 49, 5, dont il ne retient que les mots *formans me*, il examine ce qu'a été l'âme avant le temps, ce qu'elle est dans le temps, et ce qu'elle sera après le temps. Avant le temps, elle a été une forme dans l'être, *Wesen*, de Dieu ; dans le temps c'est Dieu qui doit devenir la forme de *notre* être ; après le temps, elle sera unie à Dieu sans être confondue avec lui (pas unie par la *Wesung*), elle ne le verra que face à face sans intermédiaire (unie par la *Schauung*). De même que Dieu et le diable ne peuvent pas s'unir, de même Dieu ne peut pas prendre une forme dans une âme encore remplie de choses non divines ; il faut bannir toute image des créatures. « Si tant de gens ne me comprennent pas, dit-il, c'est que leur vie n'est pas encore conforme à ce que je prêche ; je parle d'unité, *Einigkeit*, et l'on est plongé dans la variété ; je parle de renoncement et l'on croit qu'il suffit de renoncer à la possession des choses matérielles (comme le font les moines mendiants) et l'on oublie qu'il faut se dépouiller de la pensée même de ces choses. Pourquoi beaucoup de savants s'étonnent-ils quand on insiste sur l'égalité *(Glicheit)* de l'âme et de

Dieu ? Je réponds qu'ils ne connaissent pas la suprême noblesse de l'âme ; s'ils la connaissaient, ils ne trouveraient pas un point où il y a une différence entre l'âme et Dieu ; cependant dans son être créé l'âme ne peut pas ce que peut Dieu, elle n'est pas restée en lui comme le Fils est dans le Père. »

Dans son sermon sur Ecclésiastique **24**, **5** : *in omnibus requiem quaesivi*, Jean de Sterngasse complète ces pensées : l'âme a cherché le repos en tout et ne l'a trouvé en rien. Il joue sur ce mot *rien ;* rien, le néant, est la *blosse Gotheit*, la divinité dans son être le plus absolu, ou plutôt dans sa notion la plus abstraite ; sans accident, sans attribut distinctif. Dieu est la divinité se manifestant. L'âme dans son essence est *gotformig*, elle est faite à la *forme*, à l'image de Dieu ; c'est pourquoi elle possède virtuellement le même pouvoir que Dieu possède réellement ; mais en elle ce pouvoir ne devient pas *actif :* je ne suis pas Dieu, je ne suis qu'émané de lui, mais je dois rentrer en lui ; si je veux rester quelque chose en dehors de lui, je péris. Chaque créature trouve son repos au lieu où elle a pris naissance ; jetez une pierre en l'air, elle ne se repose qu'en revenant à son sol natal, qui est sa patrie; en l'air elle est en exil ; lancez un poisson en l'air, il y périt, de même l'oiseau quand il est jeté à l'eau. Le lieu où je suis né est la divinité, là est ma patrie, j'ai été là même avant que d'être créé et je dois y retourner.

Ailleurs, dans un sermon dont nous n'avons plus qu'un fragment, l'imagination spéculative de Jean s'égare tellement dans les nuages qu'on a de la peine à la suivre ; toute créature, dit-il, n'est en elle-même qu'une vanité passagère, mais dans la divinité elle est une volupté, *Wonne*, inaltérable ; je descends en moi-même et je trouve que la lumière de la face divine est *formée* en moi ; j'éprouve alors en toi (en Dieu) un oubli de moi-même, ma raison devient ton esprit, j'ai la vision de ton éternité, je sens la félicité suprême ; je me reconnais comme étant avec toi l'*être* prononçant avec toi le Verbe, et procréant avec toi l'Esprit, le Père étant en moi tout puissant, le Fils omniscient, le Saint-Esprit aimant tout (1).

(1) « *Ich fand mich mit dir das Wesen wesend und das Wort sprechend und den Geist geistend, und der Vater war in meiner Seele allmæchtig und der Sohn allewissend und der heilige Geist allminnend* ». Preger, T. II, p. 118.

Dans un des manuscrits, un des copistes reproche à Jean de Sterngasse ses tendances panthéistes ; un autre assure que ce n'est là qu'un malentendu, il prend la défense du prédicateur, « qui n'a pas été un docteur ordinaire et qui n'a traité des problèmes si élevés que dans l'intérêt de la science. » Mais quel profit la science peut-elle retirer de spéculations aussi téméraires ? La connaissance de l'*être* en soi, dans son abstraction la plus subtile, n'en est guère avancée : elle a dû être le dernier terme auquel voulait atteindre le mysticisme d'Eckart et de ses disciples ; mais elle restera inabordable pour l'esprit créé de l'homme.

22 Janvier 1894.



LE DOMINICAIN

NICOLAS de STRASBOURG

Pendant longtemps on n'a rien su de cet écrivain si ce n'est qu'il était originaire de Strasbourg, qu'il a appartenu à l'ordre des frères prêcheurs et qu'il a vécu dans la première moitié du XIVe siècle, contemporain des principaux docteurs mystiques de l'Allemagne (1). Il y a environ cinquante ans, on signala quelques sermons allemands et un traité latin dont il est l'auteur ; depuis lors il a attiré l'attention de ceux qui se sont occupées du mysticisme au moyen-âge. Nous aurons à parler plus loin de ses œuvres. Pour le moment, je ne retiens de ses sermons que quelques faits : d'abord, certains passages, où il parle des « maîtres de Paris » et du roi de France me font supposer qu'il a obtenu le grade de « maître en théologie » ; en outre les manuscrits nous apprennent qu'un de ses sermons a été prêché aux nonnes dominicaines d'Adelshausen, près Fribourg en Brisgau, et huit autres à celles de Ste Agnès, à Fribourg même. Il a donc fait un séjour dans le couvent de son ordre dans cette ville ; mais en quelle année et pendant combien de temps ? c'est ce que nous ne saurions dire. Plus

(1) Quétif et Echard ne mentionnent pas dans leur grand ouvrage sur les *Scriptores ordinis prædicatorum*, Paris 1719, 2 vol. in fo.

Il ne faut pas le confondre avec un autre Nicolas de Strasbourg, fils d'un bourgeois de Strasbourg nommé Kempf. Il naquit vers 1397, obtint à l'université de Vienne, en Autriche, le grade de docteur en théologie, se retira vers 1440 dans la chartreuse de Chemnitz, dont il devint prieur en 1451, et mourut en 1497 âgé de cent ans. Voir : ds *Bibliotheca ascetica*. Ratisbonne 1724, T. IV, préface no V. Pez donne les titres de plusieurs de ses traités ; p. 257 et suiv., il en publie un : *dialogus de recto (studiorum) fine ac ordine et fugiendis vitæ sæcularis vanitatibus*.

tard on le rencontre comme lecteur des dominicains de Cologne (1).

A partir de cette époque nous avons sur lui des données plus complètes et plus positives. Les travaux de M. Preger, de Munich, ont répandu une lumière inattendue sur la part prise par Nicolas à une des affaires religieuses les plus graves de ce temps (2).

A Cologne enseignait et prêchait maître Eckart, le plus spéculatif des mystiques allemands de l'époque ; c'était celui dont il était le plus facile de mal comprendre les doctrines. En même temps Cologne était le siège de nombreux Frères du libre esprit, contre lesquels l'archevêque Henri de Vernebourg prenait les mesures les plus sévères. Comme plusieurs des propositions d'Eckart semblaient se rapprocher de celles de la secte, il devint suspect de partager leur hérésie.

Au chapitre général des dominicains, tenu à Venise en 1325, on porta plainte contre « plusieurs frères qui, en Allemagne, prechaient en langue vulgaire des choses qui pouvaient induire en erreur le peuple ignorant ». Ces plaintes visaient Eckart et ses disciples, et l'on peut croire qu'elles avaient été inspirées par l'archevêque de Cologne. L'assemblée de Venise chargea le frère Gervaise, prieur d'Angers, de faire une enquête et de punir les coupables, s'il y avait lieu. Cette enquête n'eut pas d'autre suite que de faire décharger de ses fonctions

(1) Dans un des manuscrits de ses sermons (à Heidelberg) il est appelé *frater Nycolaus de Argentina, ordinis prædic., lector in Colonia olim fuerat ;* dans un autre (à Berlin) *der erlühte bruder Nic. von Strassb., lesemeister zu Kœln.* Cela ne veut pas dire qu'il a été lecteur à Cologne quand il a prononcé les sermons, mais seulement que, quand on les a copiés, on s'est souvenu qu'il avait rempli ces fonctions. Dans un autre manuscrit (à Stuttgard) il porte le nom de *Clewsli*, forme populaire et diminutive de *Nicolaus, Claus.*

(2) Paeger, *Gesch. der deutschen Mystik im Mittelalter*, Leipzig 1874 et s. T. I. et II. — Le même, *Meister Eckart und die Inquisition*, Munich 1869, in 4°. —
Je rappelle aussi mes Etudes sur le mysticisme allemand au XIV[e] siècle, dans le tome II des Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques (savants étrangers). Tirage à part, Paris 1847, in 4°, p. 15 et suiv.

le prieur de la province d'Allemagne ; cette mesure fut prise par le chapitre général réuni à Paris l'année suivante ; il n'est pas parlé d'une condamnation pour cause d'hérésie. Il est vraisemblable que, peu après la résolution prise à Venise, Jean XXII avait chargé le lecteur de Cologne, Nicolas de Strasbourg, sans le connaître personnellement, de la mission d'examiner la vie et la doctrine des dominicains allemands. Le pape voulait prévenir l'enquête confiée au prieur d'Angers ; il était alors de son intérêt de ménager l'ordre, dont Eckart était le docteur le plus célèbre.

Il était heureux pour celui-ci que Nicolas, son ami, mystique comme lui, bien que beaucoup moins spéculatif, eût été chargé, comme «vicaire pontifical de l'inquisition au sujet des frères de l'ordre dans la province d'Allemagne » (1). En effet l'inquisition ayant été faite, Eckart fut déclaré innocent du crime d'hérésie. C'était en 1326. Croyant l'affaire terminée, Nicolas acheva son traité *de adventu Christi* ; il le dédia au pape en reconnaissance de la confiance que celui-ci lui avait témoignée.

L'archevêque de Cologne était peu satisfait de la sentence prononcée par le vicaire de Jean XXII. Il lui fallait une condamnation d'Eckart, qu'il trouva trop proche parent des beghards ; il porta donc le procès devant son propre tribunal en en chargeant son pénitencier, le chanoine maître Regnerius et le lecteur des frères mineurs de Cologne Albert de Milan, qui devaient procéder aussi contre Nicolas. Ces mesures arbitraires portaient atteinte à l'autorité de l'inquisiteur spécial investi des pouvoirs du pape, et à celle de l'ordre des dominicains qui seuls avaient reçu du Saint-Siège la mission de rechercher et de punir les adversaires de l'Eglise. Les deux

(1) Dans sa protestation du 15 Janvier 1327, il est qualifié de *frater Nicolaus de Argentina, lector fratrum ordinis praedicat. domus Coloniensis, vicarius a summo pontifice in inquisitionis negotio per provinciam Theutoniae in fratres ordinis praed. ejusdem provinciae deputatus.* Chez Preger, *M. Eckart und die Inquisition*, p. 29, 32. — Dans son traité *de adventu Christi*, dédié à Jean XXII, il nomme les *fratres et sorores nostri ordinis et provinciae mihi, licet minus digno, sanctitate vestra mandante, creditos* ; un peu plus haut il s'était appelé *in eadem provincia sanctitatis suae humilis nuncius et minister.*

commissaires de l'archevêque commencèrent par citer devant eux le frère Nicolas, dans l'intention de l'interroger sur ses opinions et sur celles d'Eckart.

Il vint le 14 janvier 1327, accompagné de dix membres de son ordre, dont l'un était Jean de Dambach, du couvent de Strasbourg (1). Mais au lieu de répondre à des questions, il donne lecture d'une protestation très fortement motivée : il se plaint que des envieux aient calomnié l'ordre des dominicains auprès de l'archevêque, et que celui-ci les ait écoutés sans entendre la partie adverse ; d'ailleurs le prélat n'est pas qualifié pour procéder en cette cause, lui seul, Nicolas, en ayant reçu le droit directement du pape ; l'affaire étant jugée, on ne peut ni ne doit la juger de nouveau ; il est prêt à seconder l'inquisition de l'archevêque, mais seulement dans les cas qui la concernent, or le cas présent ne la concerne pas ; il s'en remet donc au jugement du siège apostolique.

Néanmoins le même jour les deux commissaires commencent, sans qu'il soit présent, la procédure contre lui. Le lendemain Nicolas, irrité de cette irrégularité, reparaît auprès d'eux, renouvelle sa protestation, les cite devant le tribunal du pape pour s'être rendus eux-mêmes coupables d'hérésie en méconnaissant l'autorité du chef de l'Eglise par leur mépris pour son vicaire ; il leur annonce enfin que le 4 mai suivant il portera la cause devant Jean XXII à Avignon.

Cette fermeté de Nicolas fit échouer cette tentative de faire précéder le procès d'Eckart d'un interrogatoire de l'inquisiteur pontifical. Le maître lui-même fut cité pour le 31 janvier (1327). Il se présenta déjà huit jours plus tôt avec cinq frères dont l'un Conrade de Halberstadt, lut une protestation, où Eckart se plaint en termes amers de l'injure faite en sa personne à tout son ordre ; ses doctrines, dit-il ne sont pas hérétiques, il a toujours été prêt à se soumettre au jugement de l'Eglise, dès qu'on lui aura prouvé qu'il est dans l'erreur ; il en appelle au pape devant lequel lui aussi plaidera sa cause le 4 mai. Les deux commissaires le renvoyèrent en l'ajournant

(1) Un autre des dix témoins paraît être du même couvent, si dans le nom *Ulricus de Stragsburch* ce dernier mot n'est, comme il semble, qu'une corruption de *Strassburg*. Preger, *Eckart und die Inquis.*, page 31.

à une époque où ils lui feraient savoir si son appel était recevable ou non.

Sans attendre ce moment, Eckart monta en chaire dans l'église de son couvent, le 13 février 1327, en présence du prieur et de quelques autres frères et en l'absence de l'archevêque et de ses inquisiteurs. Après un sermon adressé au peuple, il fit lire par Conrade de Halberstadt une série d'articles rédigés en latin ; c'était ceux qu'on avait réunis contre lui et qui devaient prouver son hérésie ; il les expliqua un à un en langue allemande pour prévenir toute interprétation contraire à ses convictions ; puis il fit dresser par un notaire, devant de nombreux religieux, quelques prêtres séculiers et deux bourgeois de Cologne, un acte où il déclare qu'il n'a jamais approuvé aucune erreur, et que si on peut le convaincre d'en avoir enseigné une quelconque, il est prêt à la rétracter de la manière la plus explicite. C'est bien là une rétraction, mais conditionnelle, subordonnée à la preuve qu'on doit lui fournir qu'il s'est trompé ; de plus, elle n'a pas été imposée par l'archevêque, elle est un acte volontaire, spontané, que le grand docteur a fait librement pour n'obéir qu'à sa conscience.

Peu de jours après il se rend chez les commissaires pour s'informer de leur décision au sujet de son appel ; ils lui répondent que celui-ci est frivole, c'est-à-dire sans valeur en droit, cependant ils ne s'opposent pas à ce qu'il fasse juger sa cause à la cour pontificale. Ils se croyaient sûrs de gagner leur procès. Ils envoyèrent à Avignon une liste de vingt-huit propositions qu'ils attribuaient à Eckart ; c'étaient, sans aucun doute, celles que, le 13 février, il avait expliquées au peuple de Cologne ; mais ils se gardèrent d'y joindre ses explications. Lui-même fut empêché par la mort de paraître devant Jean XXII ; il mourut en 1327, peu avant le 24 mai, jour qu'il avait indiqué pour être à Avignon. Ce n'est que deux ans plus tard, le 27 mars 1329, que parut la bulle condamnant dix-sept des vingt-huit propositions comme hérédiques et onze comme suspectes d'hérésie. Le pape les avait fait examiner par quelques docteurs et les avait examinées lui-même avec ses cardinaux. Comme ni les uns ni les autres ne connaissaient les écrits d'Eckart, les propositions, séparées de leur contexte

et non accompagnées d'explications, ont dû nécessairement leur paraître condamnables. Il est dit dans la bulle que sur la fin de sa vie Eckart avait rétracté ses erreurs ; cela ne peut se rapporter qu'à sa déclaration conditionnelle du 13 février 1327. On ne peut donc pas dire qu'il soit mort après une complète et formelle rétractation ; en faisant accroire cela au pape, les inquisiteurs de l'archevêque Henri de Virnebourg ont altéré la vérité.

Le 4 mai 1327 le frère Nicolas de Strasbourg se présenta à la cour pontificale. En Allemagne son ordre le considérait si peu comme hérétique, que le chapitre provincial le choisit pour être son *déficiteur* au chapitre général qui devait s'ouvrir à Perpignan, le 31 mai 1327. En se rendant en cette ville, Nicolas passa par Avignon ; on assure que Jean XXII l'accueillit avec faveur et lui demanda des conseils, sans doute sur l'affaire d'Eckart ; peut-être aussi Nicolas lui présenta-t-il son traité sur l'avènement du Christ. Après la publication de la bulle de 1329, il a dû perdre sa qualité d'inquisiteur spécial, qui n'avait plus d'objet. Depuis lors il disparaît de l'histoire ; on ignore l'année de sa mort.

Nous avons dit plus haut que l'héritage littéraire de Nicolas de Strasbourg se compose de quelques sermons allemands et du traité latin de *Advendu Christi*. Les sermons (1) se distinguent par des qualités de forme très remarquables ; malgré ce que le fond a parfois d'un peu obscur, Nicolas sait le rendre sensible par une extrême vivacité de dialogue ; il se fait poser par ses auditeurs des questions auxquelles il répond avec un art très ingénieux ; il abonde en comparaisons, en

(1) On connaît aujourd'hui cinq manuscrits de ses sermons, dont quatre du XIVe siècle et un du XVe siècle ; ils se trouvent à Heidelberg, à Stuttgard, à St-Florin, à Berlin, à St-Gall. Ce sont treize pièces, dont trois ne sont que des fragments. La meilleure édition a été faite par Franz Pfeiffer dans le tome I de ses *Deutsche Mysticker des 14 Jahrh.*, Leipzig 1845. — Quelques morceaux que Jahn, *Lesefrüchte altdeutscher Theologie,* Berne 1838 et Mone, dans le *Anzeiger für Kunde deutscher Vorzeit,* 1839, avaient publiés comme étant de Nicolas, sont attribués avec raison par Pfeiffer à un auteur inconnu.

exemples (1), en allégories destinées à rendre ses idées plus claires ; il raconte même un jour une fable. Sa manière de traiter les textes est tout aussi arbitraire que celle de la plupart des autres prédicateurs du moyen-âge ; ils ne sont pour lui que des prétextes ; ou encore il ajoute au récit de la péricope des détails propre à frapper l'imagination de ceux qui l'écoutaient : quand les deux disciples allant à Emmaüs rencontrent Jésus sans le connaître, ils le tirent par les habits pour le contraindre à rester avec eux ; quand il les a suivis à l'auberge, il prend le pain, le bénit et le rompt comme s'il le coupait avec un couteau, après quoi il disparaît ; c'est à cette façon de rompre le pain qu'ils le reconnaissent (p. 303.)

La théologie de Nicolas est le mysticisme, mais ce n'est pas la haute spéculation d'Eckart, bien qu'on y démêle une influence de ce docteur (2). Nicolas est avant tout pratique, il tend par tous les moyens à ranimer et à développer la vie intime de l'âme, en lui proposant pour but l'union avec Jésus-Christ, et par Jésus-Christ l'union avec Dieu. « La vie éternelle consiste-t-elle à voir Dieu comme dans une image, *bildekliche* ? Non, car voir de l'or n'est pas posséder de l'or ; il faut voir Dieu comme il est uni à nous et comme nous sommes unis à lui. L'âme a reçu une faculté supérieure, *oberste kraft*, dans laquelle Dieu se voit lui-même ; là, ce qui voit est identique à ce qui est vu, *da ist das da sihet das selbe das da gesehen ist* » (p. 286). Pour aspirer à cette vision, qui est la félicité suprême, à laquelle on n'atteint que dans la vie future, on n'a pas besoin du savoir humain. Le plus simple paysan d'un village, s'il a plus d'amour et d'humilité que le plus savant docteur de Paris quand ils entreront ensemble dans la cité éternelle, ne donnerait pas six liards pour toute la science, car notre salut ne dépend que de l'amour et de l'humilité qui valent plus que la sagesse du monde ». La fable, que Nicolas raconta un jour à ses auditeurs, devait être un argument

[1] Par ex., quand il veut parler d'un puissant monarque, il ne cite que le roi de France, p. 263, 267, 288, 302. Pfeiffer, p. 475, pense qu'il ne le fait que pour rappeler qu'il a étudié à Paris ; mais pour cela il n'aurait pas eu besoin de parler aussi du roi ; je crois qu'il a eu un motif plus spécial : il n'a pas osé nommer l'empereur d'Allemagne, qui était alors excommunié.

[2] Comp. Preger, *Geschichte der Mystik*, T. II, p. 73 et suiv.

pour démontrer la même vérité ; je vais la rapporter dans son langage même ; ce sera en même temps un spécimen de sa prédication :

« *Es gieng ze einem male ein katze und ein fuhs mittenander über ein velt. Do sprach der fuhs : ver* (frau) *Katze, was kœnnent ir ? Die katze sprach : ich kan boume klimmen. — Ach, sprach der fuhs : vaz kunst ist daz ? — Do sprach die katze : her fuhs, waz kœnnent ir ? — Entriuwent, sprach er : ich kan groze liste und han noch denne einen sag* (Sack) *vol kunst ; so ich den enbinde, so kan mir nieman gelichen. — Soe sie also redent, so koment winde* (Windhunde) *und went den fuhs vahen. Die katze entran uf einen boum und sprach : o her fuhs, entbindent den sag, ez ist zit. — O, sprach der fuhs, ver katze, ich ahtet üwer kunst nüt, nu were mir üwer kunst lieber denne alle die wisheit die ich ie gelernete* (1) ». La morale de cette fable est que toutes leurs finesses ne servent à rien aux sages de ce monde, tandis qu'à l'aide de leur foi et de leur amour les simples montent à l'arbre de la croix et y trouvent le salut (2).

(1) Cette fable avait été mise en vers dès le XIII[e] siècle, probablement par le poëte autrichien, qui n'est connu que sous le nom de *der Stricker*. Pfeiffer, p. 491.

[2] L'application que Nicolas fait de cette fable, p. 293, est assez originale pour être rappelée ici : « *waz mein ich nu ? die weltwisen lüte die sprechent zu guoten lüten : waz künnent ir ald* (oder) *waz ist üwers gewerbes ? So sprechent sü : wir konnen ufklimmen an das krüze unsers herren Jesu Kristi. — Ach, sprechent die weltwisen lüte der kunst : daz lege ouch uf dinra tisch* (lege es bei Seite als unnütz). — *So sprechent die guoten lüte : was künnent ir ? — Entrüwen, wir künnen alle liste die zuo der welte gehœrent, und haben nochdenne einen sag vol kunst ; so wir den enbinden, so kan uns nieman gelichen. Und als si also redent, so kumet der tot und vahet sie und wirfet si da nider. So bekennent si, daz sie alle die kunst nüt errhilfelt die sie gelerneten, sie muezen sterben. Und wissent si denne nit war si entrinnent, so entrinnent die guoten lüte uf den boum des krützes unsers herren Jesu Kristi und in allez sin liden ; da went si inne spatzieren mit minnen und mit suezikeit. Und so si denne herab sehent, daz die weltwisen lüte also gevangen sint mit vorhte der pine, so sprechent die guoten lüte zuo in : ach enbindent üwern sag, es ist zit. — Owe, sprechent sü, wir ahtetent üwer kunst nüt, und were mir üwer kunst lieber denn alle die kunst die wir ie gelernetent. Das wir also hie klimmen uf den boum des krützes unsers herren Jesu Kristi und daz wir gezogen werden von aller manigvalikeit dirre welte, des helfe uns Got. Amen.* »

A un autre endroit Nicolas dit que « l'âme de l'enfant qui vient de naître et qui meurt aussitôt après avoir été baptisé, est douée de tant de sagesse qu'elle connaît le nombre de toutes les créatures, des brins d'herbe, des feuilles des arbres, des grains de sable de la mer, des moindres étoiles du ciel, elle est comme l'âme d'un homme de trente ans » (p. 271). Cette exagération, que Nicolas n'aurait pu justifier par aucune expérience, ne peut être qu'une conséquence de son opinion sur la vertu supérieure *(Oberste Kraft)*, que Dieu a implantée à l'âme.

Un autre point de sa théologie et qui est en connexion avec ce qui précède, est sa doctrine sur le mérite des œuvres. Il a des passages où il veut se conformer à St-Thomas d'Aquin et à l'Eglise sur la nécessité des bonnes œuvres pour satisfaire à la justice divine ; mais il en a d'autres où il insiste avec tant de force sur le mérite de Jésus-Christ, que la doctrine de Thomas d'Aquin en paraît singulièrement affaiblie et que lui-même semble se rapprocher de celle de la justification par la foi seule. « En nous appropriant le trésor que Jésus a amassé pour nous par sa vie, sa passion et sa mort, nous n'avons besoin de rien de nous-mêmes, pas même d'un Ave Maria. » « La conversion de la volonté et l'attachement au mérite du Seigneur peuvent devenir tels que, si tu avais commis cent péchés mortels, Dieu te pardonnerait la coulpe et te ferait grâce du châtiment ». « Tout ce que Christ a fait et souffert, est à nous ; pourquoi vouloir y ajouter du nôtre ? » « Nos pénitences volontaires sont trop mesquines à côté de celle qu'il a endurée à notre place, pour qu'on puisse les y joindre; elles ne nous servent qu'à nous prémunir contre des péchés futurs, et si elles sont dignes d'une récompense, ce n'est pas parce qu'elles augmentent la grâce. » Nicolas va même plus loin ; p. 275 il dit que « les docteurs, qui prétendent qu'il faut éprouver autant de douleur sur nos péchés que nous avons eu de volupté à les commettre, parlent de la repentance de manière à nous induire en erreur *(misslich)* : si nous nous en tenons fermement au seul mérite de Jésus et si nous lui demandons de nous pardonner, nous expions notre coulpe par ce qu'il a fait pour nous, et nous serons enrichis de grâce et de vie éternelle ». N'est-ce pas là la doctrine du salut gratuit,

obtenu par la foi sans les œuvres, telle qu'elle sera professée plus tard par les réformateurs ? C'est par son sentiment mystique que Nicolas a été entraîné de ce côté ; on peut seulement se demander si ses auditeurs l'ont assez compris pour tirer les dernières conséquences de son enseignement.

Il nous reste à parler de son traité sur l'avènement du Christ. Cet ouvrage fut achevé en 1326, mais il avait exigé trop de lectures pour que Nicolas eut pu le composer tout entier pendant le peu de mois qui s'étaient écoulés depuis l'acquittement de maître Eckart jusqu'à la reprise du procès par l'archevêque de Cologne. Il l'avait préparé sans doute bien avant cette époque ; dans l'intervalle indiqué il le termina et le mit au net, en le dédiant à Jean XXII en reconnaissance de la mission dont il l'avait chargé ; c'est ainsi que s'expliquent les mots *annus praesens* qu'on y lisait pour l'année 1326. L'ancienne bibliothèque de Strasbourg en possédait un manuscrit (1), dont on avait fait quelques extraits, qui se trouvent à la bibliothèque de Bâle (2). Je regrette aujourd'hui de n'avoir fait de ce traité, tant qu'il existait encore, qu'un résumé sommaire ; je vois par mes notes qu'il eût mérité une analyse plus détaillée. Au début Nicolas annonce qu'il a l'intention d'écrire *de adventu domini nostri Jésu-Christi promisso a mundi origine et sperato, et reprobi antichristi adventu promisso ad vindictam malorum et pro augmento meriti electorum*. L'ouvrage est divisé en trois *tratactus* ou parties. Dans la première de ces parties l'auteur relève, dans les livres des païens, les témoignages qui peuvent servir à prouver la vérité du Christianisme et à en convaincre ceux qui n'admettent pas encore l'autorité de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dans la seconde partie il examine le Talmud et d'autres productions juives, dont il refute les objections contre la vérité chrétienne et les conjectures sur l'avenir. La troisième enfin traite de l'antéchrist et de la fin du monde ; Nicolas y réunit des extraits de S[te] Hildegarde, de Joachim de

(1) Fonds St Jean, Cod. C, 25, n° 5. C'était un manuscrit sur papier, contenant encore quelques autres traités latins, tous écrits au XIV[e] siècle.

(2) Ms A, V, 39. *Ex Nicolai de Argentina dictis excerpta de præsagiis futuris.*

Flore et d'autres ; il ne les approuve pas, il discute divers calculs et revient toujours à la conclusion que par l'Ecriture sainte nous n'apprenons rien de certain sur l'époque où devra apparaître l'antéchrist ; il ne nous serait pas utile et il ne nous est pas nécessaire de savoir quand viendra la fin.

Par cet ouvrage, peu mystique, mais aussi plein d'érudition que de bon sens, Nicolas a voulu ranimer le courage de ses contemporains, inquiétés par les prophéties qui, depuis fort longtemps et surtout dans les temps troublés des trente premières années du XIVe siècle, étaient répandues dans la chrétienté.

13 décembre 1893.

(A suivre). CH. SCHMIDT.

A TRAVERS LE PASSÉ

SOUVENIRS D'ALSACE

PORTRAITS, PAYSAGES

(Suite) (1)

Henner était revenu passer une partie des années 1855 et 1856 en Alsace pour s'appliquer à la pratique de l'art du portrait. A Altkirch, à Thann, à Mulhouse, à Riquewihr, il se créa de nombreuses et fidèles amitiés qui l'aidèrent dans la réalisation de ce projet. Il est vrai que le prix plus que modeste de ces portraits était de nature à encourager les amateurs : il n'en est pas moins vrai que ces œuvres de la jeunesse de l'artiste ont acquis une valeur exceptionnelle quand celui-ci, après avoir remporté le prix de Rome, est devenu une célébrité. Il s'était tout particulièrement lié à Altkirch avec un jeune ami qu'il retrouva à Riquewihr, petite ville moyen âge située dans la montagne, à deux pas de Colmar, et célèbre par ses fameux crus de riesling et de muscat que Voltaire appréciait beaucoup. L'histoire nous apprend, en effet, qu'un jour le comte de Wurtemberg-Montbéliard, ayant besoin d'argent (ce qui arrive souvent aux princes), hypothéqua à Vol-

(1) Voy. pp. 436-465 du trimestre Octobre-Novembre-Décembre 1895 ; pp. 24-60 du trimestre Janvier-Février-Mars et pp. 156-207 du trimestre Avril-Mai-Juin 1896.

taire, qui se trouvait alors à Colmar (1753-1754) une partie des vignes qu'il possédait à Riquewihr. L'acte fut passé dans l'étude de l'un des prédécesseurs de Me Rencker, notaire à Colmar, qui m'en a fait voir la minute signée *Arouet de Voltaire.*

Parmi les portraits qu'Henner fit à Altkirch je citerai celui de M. Chatelain, propriétaire de la verrerie de Moutiers-Grandval, beau-père du docteur Pourcelot, et celui de M. Montaubin, le dernier sous-préfet d'Altkirch, dont le fils est mort récemment procureur général dans l'Ouest.

Appelé à Riquewihr par son ami, Henner y trouva non seulement l'occasion d'y faire des portraits mais encore d'y assister à de charmantes fêtes de famille. L'empreinte de cette radieuse époque de sa jeunesse est restée si vivace dans la mémoire de l'artiste qu'aujourd'hui encore, pendant que tombent les feuilles mortes de l'automne, il en parle avec enthousiasme. Elle reste séduisante comme une apparition lointaine, cette jolie blonde aux cheveux d'or, dont il fit le portrait et dont le profil bouclé rappelait les figures vaporeuses des Keepsakes anglais. Elle habitait une de ces maisons du XVIe siècle qui abondent dans le vieux bourg de Riquewihr, et ont une architecture si originale avec leurs colonnettes torses, leurs escaliers en spirale et leurs plafonds à poutres historiées.

Au cours de ses fréquents séjours à Riquewihr, il eut l'occade faire le portrait de M. l'abbé Hugard, curé d'Ammerschwir, oncle d'un de ses amis, M. Kuenemann, conseiller à la cour d'Alger. M. Hugard, une vieille connaissance de ma famille, avait fait ses études au collège d'Altkirch en 1812, et avait été en pension chez ma grand'mère. Fin gourmet, il possédait une cave garnie de bons crus qu'il faisait volontiers déguster à ses visiteurs. Il me raconta avec complaisance le menu d'un dîner qu'il offrit à Mgr Ræss, évêque de Strasbourg, autre fin gourmet qui possédait un riche vignoble et de belles caves à Sigolsheim.

Pour se rendre agréable à son supérieur mitré, il avait prié son neveu, le conseiller, de lui expédier une grande bourriche bondée de toutes les primeurs de l'Algérie. Ces appétissantes victuailles, lècheries princières et sacerdotales, d'autant plus

précieuses qu'elles étaient hors de saison, avaient produit, paraît-il, un effet fascinateur sur les convives. Jamais pareil bouquet de raretés gastronomiques n'avait fleuri à Ammerschwir.

En me faisant voir son église, le curé Hugard me montra, dans un coin du clocher, un grand âne en bois sculpté, monté sur roulettes, et qui, au temps jadis, avait eu l'honneur de figurer dans les processions pour rappeler le souvenir de l'ânesse dont se servit le Christ pour entrer à Jérusalem le dimanche des Rameaux. Un jour, pendant la cérémonie, l'âne perdit sa queue et le maire, qui marchait derrière, s'empressa de la ramasser et de la recoller dévotement avec sa salive. *Se non e vero*... Je tiens le fait du curé lui-même. Pour reconnaître son gracieux accueil je lui offris trois canons... d'autel composés toujours en style gothique, qui doivent encore se trouver dans l'église. Quant à l'âne, le musée de Colmar l'aurait recueilli, dit-on, dans ses galeries hospitalières, mais M. Waltz, bibliothécaire de la ville m'apprend qu'il n'en est rien. Il ajoute qu'il existait trois exemplaires du *Palm-Esel* (l'âne aux palmes), l'un appartenant à l'église d'Ammerschwir, le second à celle de Kaysersberg, qui ont figuré tous deux à l'exposition rétrospective de Strasbourg en 1895 ; enfin le troisième faisait l'ornement des processions de Colmar, mais il a disparu, frappé sans doute d'ostracisme par les dévots du bon vieux temps.

XXX

Voltaire à Colmar. — L'académie de Pfeffel. — Sa statue. — Friederich et sa tabatière. — Statue de Martin Schœn. — Le Kiosque. — Ecole de musique. — André Kiener et le canal.

En parlant plus haut du riche vignoble de Riquewihr le nom de Voltaire est tombé, comme par hasard, sous ma plume. Dans les derniers temps de son séjour auprès de Frédéric II à Berlin d'où il est revenu en 1753, après avoir subi les avanies que l'on sait, il avait prêté au duc Charles-Eugène de

Wurtemberg-Montbéliard, seigneur de Riquewihr, une somme de 300,000 livres, moyennant une rente viagère de 7,500 rix-dalers. Comme nous l'avons vu, cette rente était hypothéquée sur les vignes de Riquewihr. En venant à Colmar, Voltaire y était attiré par le soin de ses intérêts à sauvegarder.

Il paraît que ses rentes furent très-mal payées. Dans une de ses lettres à ses hommes d'affaires, qui paraît faire allusion à quelque ajournement motivé par la recherche préalable d'une mine d'argent, le trésor du duc de Wurtemberg étant sans doute à sec, on lit ce passage, qui pourrait servir de réclame aux marchands de vin de Riquewihr : « Je fais compliment à M. Rosé sur ses mines, mais je crois que les meilleures sont les vignes de Riquewihr ». M. Rosé était receveur du duc Wurtemberg. (L. Levrault — Musée historique et pittoresque d'Alsace — 1863).

On voit par là que la découverte des mines jouait déjà un grand rôle chez les principicules de l'époque et que les princes de la finance d'aujourd'hui n'ont rien à leur envier.

Mais Voltaire voulait surtout demeurer dans le voisinage de la frontière, ayant tout à craindre de ses ennemis de la cour de Louis XV (1). Pendant son séjour à la cour grand-ducale de Gotha, la grande duchesse lui avait demandé un abrégé de l'histoire d'Allemagne. Il se mit immédiatement à l'œuvre et c'est dans la bibliothèque grand-ducale même qu'il commença les *Annales de l'Empire* qui devaient se ter-

(1) Ainsi qu'il le dit dans ses mémoires, il vint à Colmar pour y sécher ses habits mouillés du naufrage et pour écrire, à l'aide des renseignements possédés par les légistes de cette ville, les *Annales de l'Empire*.

« Il y arriva le 4 octobre et débarqua à l'auberge du Sauvage tenue par les demoiselles Saltzmann (sur l'emplacement de la maison Pflug, grand'rue nº 10) où il logea pendant quelques jours.

« Il fut secondé fort utilement dans son travail par M. Dupont, avocat au conseil souverain, qu'il avait connu précédemment. En outre il alla, durant son séjour, passer quelques temps à Luttenbach val de Munster, à la papeterie de l'imprimeur Schœpflin.

« La publication de ses correspondances renferme un grand nombre de lettres écrites de Colmar. Le grand Frédéric, dans une lettre fort railleuse, le persifle au sujet d'un crucifix qu'il aurait pendu dans sa chambre ».

(Félix Chauffour — *Notes rétrospectives sur Colmar*).

miner et voir le jour à Colmar. Il avait proposé au savant historien Schœpflin de réviser et de corriger son œuvre ; mais celui-ci, absorbé par ses devoirs de professeur, lui conseilla de s'adresser à un autre savant, Jean-Michel Lorentz, qui accepta et eut ainsi l'honneur de rectifier Voltaire. Son livre fut imprimé par Joseph Schœpflin, le frère de l'historien, qui était imprimeur à Colmar où il avait édité le premier volume de l'*Alsatia illustrata*.

Accompagné de son secrétaire Collini, Voltaire, qui avait alors cinquante-neuf ans, loua un appartement dans une maison de la rue des Juifs, portant aujourd'hui le nº 10. Elle appartenait à Jean-Ulrich de Goll, descendant du stettmeister Jean Goll, qui, en 1565, fit déclarer le protestantisme religion de l'État à Colmar. La maison est aujourd'hui la propriété de M. Édouard Birckel, ancien président du tribunal de commerce. C'est dans ce logement, sis au rez-de-chaussée et dans la chambre de derrière, éclairée vers la cour, qu'il composa ses Annales.

En empruntant ces renseignements à la brochure de M. de Neyremand, père, *(Séjour en Alsace de quelques hommes célèbres)*, qui lui-même les a empruntés aux Mémoires de Collini, j'y découpe ces quelques lignes typiques sur le caractère de Voltaire :

« Au premier aspect la maison et la ville lui plurent médiocrement. » J'habite, écrivait-il, une vilaine maison dans une vilaine ville. » Cette première impression, déjà si peu favorable, se changea en aversion lorsqu'il apprit ce qui s'était passé dans cette vilaine ville, quelques années auparavant. A l'instigation d'un père jésuite nommé Aubert, on y avait brûlé en place publique plusieurs exemplaires du Dictionnaire de Bayle, et un avocat général, M. Muller, « homme supérieur », avait donné le signal de cet auto-da-fé en jetant le premier ses volumes dans les flammes. On conçoit l'indignation de l'écrivain philosophe ; elle éclate en une bordée d'épigrammes. Colmar devint « la capitale des Hottentots, gouvernée par des Jésuites », une ville moitié allemande, moitié française et tout à fait iroquoise.... où l'on fait communément des sacrifices pareils, sans qu'on puisse reprocher

aux sauvages qui l'habitent d'immoler leurs semblables comme font d'autres anthropophages.

« Voltaire avait fini par oublier les disgrâces de Bayle et le pays était rentré en faveur auprès de lui. Il voulut même s'y fixer définitivement et écrivit à la comtesse de Lutzelbourg, sœur de M. de Klinglin, premier président du Conseil souverain d'Alsace :

« Je m'habitue à Colmar, plus que la Grand'Chambre à Soissons. »

« J'ai la meilleure partie de mon bien à la porte de Colmar; *j'ai envie de me faire alsacien.* »

Il avait même déjà entamé des négociations pour acquérir le château d'Oberhergheim dont le nom peu euphonique l'effarouchait pourtant.

Après sa communion publique à l'église des Jésuites de Colmar, qui fut considérée à la cour de France comme une odieuse profanation, et que ses persécuteurs exploitèrent habilement contre lui, Voltaire reçut l'ordre de quitter l'Alsace. Il avait séjourné treize mois à Colmar, et en partit le 11 novembre 1754, pour se rendre en Suisse.

⁂

La petite rue Pfeffel, très étroite et très solitaire, où je demeurais, devait son nom au poëte colmarien Gottlieb-Conrad Pfeffel, connu surtout par un recueil de fables allemandes que traduisit en vers français M. Ernest Lehr, de Strasbourg et qu'il édita en 1840, avec un grand luxe typographique, à la librairie Silbermann, (encadrements en chromo, gravures sur bois et portrait en taille douce du poëte). Pfeffel avait perdu la vue à l'âge de vingt-un ans. Cela ne l'empêcha pas de devenir un pédagogue célèbre et de fonder, au coin de cette rue et de celle des Blés, une Académie militaire, où affluèrent de nombreux élèves appartenant aux premières familles protestantes de l'Alsace, de l'Allemagne, de l'Angleterre et des provinces russes de la Baltique. Le statuaire Friederich, de Strasbourg, homme de talent mais singulier original, qui faisait cadeau de ses statues, s'était épris des œuvres de ce barde aveugle qui dictait ses poésies à sa fille.

Pour donner à son admiration une forme durable, il se mit à sculpter, en 1856, la statue du poëte dans un bloc de grès rose du Cronenthal et en fit don à la ville de Colmar qui était loin de s'attendre à cet acte généreux : il avait déjà offert à la ville de Ribeauvillé, son lieu de naissance, une statue allégorique qui surmonte le bassin d'une fontaine. On décida de placer la statue du poëte sur le marché attenant au musée des Unterlinden. L'architecte Boltz construisit le piédestal, dans le style Louis XV. A l'intérieur de ce piédestal, dans une boîte en fonte, garnie de verre, on inséra le procès-verbal d'usage, enjolivé d'ornements calligraphiques, destiné à conserver à la postérité la plus reculée les noms des édiles qui avaient présidé à l'érection de la statue, en y ajoutant une série de monnaies de l'époque.

La fête d'inauguration, qui eut lieu le 5 Juin 1859, fut brillante ; une cantate allemande, composée par M. Auguste Stœber, le gracieux poëte et conteur alsatique, mise en musique par M. Joseph Heyberger, élève du Conservatoire de Paris et chantée par les divers orphéons du pays, fut la pièce de résistance de la cérémonie.

Cette cantate, d'une belle envolée poétique, fut très applaudie par les amis, très nombreux encore, du barde colmarien et de son panégyriste A. Stœber. Voici la traduction que j'en ai faite alors pour les personnes non initiées à la langue allemande :

« Dans le vallon, sur des prés fleuris, un enfant au regard doux et limpide, contemple le ciel d'azur et savoure le charme de mainte image printanière.

« Un jeune homme, dont l'œil profond et pénétrant lit dans la figure humaine, se recueille d'un air pensif et devine les destins de l'homme.

« Mais hélas ! un voile sombre s'étend sur lui. Son regard, pur comme un astre, s'éteint ; le monde et ses couleurs magiques s'évanouissent devant l'aveugle.

« O lumière des yeux, clarté merveilleuse, précieux don du ciel, laisseras-tu l'homme tout seul plongé dans cette nuit qui ressemble à la nuit du tombeau ?

« Tu est donc tarie, ô source d'une joie pure ? Non, des effluves d'une autre lumière jaillissent de son cœur.

« C'est l'amour avec ses gracieuses images ; c'est l'amitié avec ses paroles de foi ; c'est la poésie avec ses rêves d'or, éclos dans le ciel.

« La vérité retentit dans sa voix avec une joyeuse ardeur. Pour elle, éternelle beauté, vibrent les plus nobles accents de sa lyre.

« Vers les régions où rien ne périt,
Vers les régions où rayonne la lumière,
Chœur d'hommes, élève tes accents !

« Là où règne la paix ; là où toute plaie se cicatrise ; là où le regard brillant et clair contemple la source de l'éternelle vérité ; là où vibre le ton créateur de tous les tons, où resplendit l'image modèle de toute beauté, là aussi, Pfeffel, brille comme l'étoile ta couronne de triomphe !

« Que notre chant de reconnaissance monte joyeux vers toi sur les ailes de l'éther !

« Chœur d'hommes, fais retentir bien haut tes accents d'allégresse ; élève-les jusqu'à la couronne du poëte ! »

Un petit album très curieux, composé par les élèves de Pfeffel et contenant les portraits de la plupart d'entre eux, et non des moindres, a été retrouvé vers l'époque de l'inauguration du monument et déposé, si mes souvenirs sont exacts, à la bibliothèque de la ville.

Pour reconnaître le don gracieux de la statue, le Comité du monument offrit à Friederich une tabatière en vermeil ciselé, superbe objet d'art. Friederich n'était pas priseur, mais il n'en apprécia pas moins ce joli cadeau accompagné d'un diplôme sur parchemin, rendant hommage à son talent et à sa générosité.

La statue représente le poëte sous la forme d'un bon bourgeois, portant une perruque à ailes de pigeon, vêtu d'un long habit à basques, un bras replié sur la poitrine, dans l'attitude d'un profond penseur. Pfeffel avait accepté, au commencemencement de ce siècle, la modeste position de traducteur des actes administratifs de la Préfecture du Haut-Rhin. C'était comme on le pense bien, une traduction en allemand littéraire que les populations ne comprenaient pas , mais c'était néanmoins un hommage rendu par la France, à l'idiome ou au patois populaire de l'Alsace. Pfeffel jouissait d'une telle

estime dans la population de Colmar, qu'en 1812, la Société d'émulation de cette ville, dont il avait été vice-président, (le préfet, M. Félix Desportes, était président), mit au concours l'éloge du poëte. Le programme de ce concours, que nous trouvons dans l'Annuaire du Haut-Rhin de 1812, est très curieux et mérite d'être reproduit :

« Amédée-Conrad Pfeffel, conseiller aulique du Landgrave de Hesse-Darmstadt, ancien directeur d'une école militaire à Colmar, président du Jury d'instruction et secrétaire interprête de la Préfecture du département du Haut-Rhin, membre du Consistoire général et du Directoire de la Confession d'Augsbourg pour les départements du Haut et du Bas-Rhin, etc., etc., membre des académies royales des sciences de Berlin et de Munich, de la société d'agriculture de Strasbourg, et Vice-Président de la Société d'émulation de Colmar, naquit dans cette ville le 28 Juin 1736 ; il y est mort le 1er mai 1809. Il a joui, pendant les dernières années de sa vie, d'une pension de douze cents francs, qu'il tenait, à titre d'homme de lettres, de la munificence de Sa Majesté l'Empereur et Roi (Napoléon Ier). »

« M. Pfeffel a honoré sa patrie par les services qu'il a rendus à l'instruction publique, par la pratique constante de toutes les vertus qui caractérisent l'homme de bien, par ses productions littéraires, tellement estimées en Allemagne qu'elles y sont devenues classiques. Il s'est particulièrement distingué dans trois genres différens, *la fable, l'épître en vers, les contes moraux.*»

« La Société d'émulation de Colmar propose un prix de *trois cents francs* pour le meilleur éloge de M. Pfeffel. Sa réputation littéraire reposant principalement sur le genre de l'apologue, la société désire que les auteurs des éloges établissent avec quel succès le fabuliste allemand s'est approché de La Fontaine, et en quoi il en diffère. »

« Les éloges pourront être écrits en langue française ou en langue allemande, au choix des concurrens. »

Ce programme a été rédigé par M. Gastrès, l'un des membres résidents, auteur de la proposition.

S'il y avait à établir aujourd'hui un parallèle entre les deux fabulistes, on pourrait dire que l'incomparable La Fontaine,

ce génie gaulois de haute envergure, ce moraliste puissant dont la satire nerveuse a traversé et traversera encore de longs siècles, sans rien perdre de sa saveur native, ne saurait être mis en comparaison avec un émule doué, sans doute, d'un beau talent d'écrivain, mais dont la pensée et le style ne rappellent que de très loin les élans superbes de l'auteur du *Paysan du Danube*.

* * *

L'ancien cloître du couvent des Unterlinden où est le musée, venait d'être restauré aux frais de M. Hartmann, de Munster. Le préau, qu'entourait le cloître, semblait réclamer une décoration en harmonie avec la nouvelle destination de l'édifice. M. Bartholdi le comprit, se mit à l'œuvre et, en 1858, composa un monument très bien agencé dont la figure principale est la statue de Martin Schongauer, cet artiste du XV[e] siècle né à Colmar, qui était à la fois peintre, graveur et ciseleur. Aux quatre coins du piédestal gothique surmontant une vasque, figurent quatre petites statues assises dont trois symbolisent les trois faces du talent de l'artiste et la quatrième la *Méditation*, reproduit les traits de M. Louis Hugot, le bibliothécaire et conservateur du musée. Bartholdi se représenta lui-même, en costume du moyen âge, ciselant un encensoir. Plus tard il fit une réduction en bronze de cette statuette-portrait, la plaça sur un encrier en ébène dont il m'offrit gracieusement un exemplaire. C'est là un de ces souvenirs de famille qui doivent passer d'une génération à l'autre, parcequ'il est une émanation du grand artiste auteur de la statue colossale *La Liberté éclairant le monde*.

En concevant cette œuvre si originale de la statue de Martin Schongauer, M. Bartholdi était dominé par l'idée de seconder son ami Hugot dans la réalisation du Musée de Colmar, dont il a été le créateur. Il partagea ainsi avec lui l'honneur d'attacher son nom à une fondation généreuse que d'autres ont continuée et perfectionnée. Non seulement il y a apporté son dévouement le plus absolu mais encore, à côté de ses sacrifices personnels, il a eu la satisfaction de voir arriver de pré-

cieux subsides, ceux notamment de son ancien et excellent maître Ary Scheffer.

Le nom du maître colmarien est attaché aux origines de la gravure au burin. Il fut un de ces vaillants lutteurs du XVe siècle, période de mouvement irrésistible où le génie humain créa ces magnifiques instruments de propagation de la pensée, l'imprimerie et la gravure. On a considéré longtemps Martin Schœn comme l'inventeur de cet art du burin où il excellait ; mais à la suite des recherches des savants modernes, la question semble définitivement tranchée en faveur de l'orfèvre florentin Maso Finiguerra. C'est lui, en effet, comme le dit fort bien M. le vicomte Henri Delaborde dans son volume *Le département des estampes à la bibliothèque nationale,* que Finiguerra est en réalité l'inventeur de la gravure, puisqu'il a su, le premier, en révéler les ressources et élever un simple procédé industriel à la hauteur d'un moyen d'expression pour le beau. C'est ce qui ressort, en effet, de l'examen de la célèbre estampe du *Couronnement de la Vierge* gravée et imprimée en 1452 par Finiguerra à Florence, et dont l'unique exemplaire parvenu jusqu'à nous, a été découvert en 1787 au Cabinet des Estampes de Paris, par l'abbé Zani, conservateur du cabinet des Estampes de Parme. Finiguerra était avant tout un *nielleur* gravant sur or et argent des sujets religieux dans le creux desquels il infusait un émail noir qui faisait ressortir le trait en lui donnant l'effet d'un dessin au crayon noir. C'est ainsi qu'il grava pour l'église de Saint Jean-Baptiste de Florence cette *Paix* ou plaque d'argent du *Couronnement de la Vierge,* dont l'estampe de la Bibliothèque nationale est une épreuve très-réussie. On sait que ces plaques sont en usage à la messe des grandes fêtes, pendant qu'on chante l'*Agnus Dei.* Leur nom vient de ce que, baisée d'abord par le célébrant, cette plaque est ensuite présentée à chacun des ecclésiastiques assistants, avec ces paroles : *Pax tecum.*

J'ai fait, à la plume, un fac-simile très exact de cet incunable de la gravure qui est encadré sous verre à la salle des Estampes dans un petit triptyque en bois sculpté avec quatre planches remontant aux origines de l'art de l'impression. Mon dessin a paru dans l'*Art à travers les mœurs* d'Henry Havard (Paris 1882).



L'ouverture de la rue Bruat fut une des premières opérations de voirie auxquelles s'appliqua la nouvelle administration. Partant de la rue des Blés pour aller rejoindre la gare du chemin de fer, elle longe la promenade du Champ-de-mars. De belles habitations, notamment l'hôtel de la Recette générale construit par M. de Bussierre s'élevèrent bientôt le long de cette rue où fut construit quelque temps après le nouvel Hôtel de Préfecture à la place qu'occupait l'ancienne école normale.

On adorait l'art vocal et instrumental à Colmar. Tous les dimanches les musiques de la garnison de cavalerie et d'infanterie se faisaient entendre alternativement à la promenade. L'Orphéon, récemment créé, contribuait de son côté à entretenir le goût de l'harmonie. C'est Béranger qui l'a dit :

« Les cœurs sont bien près de s'entendre.
Quand les voix ont fraternisé.»

La ville fit construire un kiosque élégant au bout de la grande allée du Champ-de-Mars pour faciliter l'exécution de tous les concerts en plein air qui se donnaient lors des fêtes publiques.

Nous avions souvent la bonne fortune d'entendre de grands artistes de passage, tels que la chanteuse Alboni dont la puissante voix de contralto électrisait l'auditoire, le prestigieux violoniste Vieuxtemps, le harpiste Godefroi, le flûtiste Tulou et la perle incomparable Teresa Milanollo, dont le violon enchanté avait des accents de voix humaine et qui jouait sur une seule corde, les variations les plus magistrales. La fameuse tragédienne Ristori est venue aussi se faire entendre dans *Maria Stuarda*.

Pour répondre aux vœux des familles qui désiraient faire donner une éducation musicale sérieuse à leurs enfants, la ville créa, sous la direction de M. Moïse Stern, une école de musique à laquelle on donna le titre un peu trop pompeux de *Conservatoire*. Les professeurs étaient, pour la plupart, de jeunes allemands qui se contentaient d'un traitement très-modeste et formaient le noyau de l'orchestre du théâtre. Tous

les ans la ville subventionnait une troupe d'opéra et de comédie, tantôt sédentaire, tantôt alternant avec Strasbourg et Mulhouse. La plupart des opéras comiques en renom et même de grands opéras, tels que *Robert-le-diable*, *Faust*, *Guillaume Tell*, *Freyschütz*, purent être montés avec succès, grâce aux ressources orchestrales que possédait la ville.

*
* *

Au préfet J. de Cambacérès qui avait cessé de plaire au gouvernement, succéda M. Paul Odent, ancien sous-préfet de Saint-Quentin, homme d'un abord assez froid, mais très intelligent et très bon, qui sut se faire aimer. C'est sous son administration que fut résolue la question complexe de la construction d'un nouvel hôtel de préfecture au moyen de la proposition faite par le conseil municipal d'acquérir, au prix de 200.000 fr., l'ancien hôtel situé rue des Clefs, pour le convertir en hôtel-de-ville.

Colmar a un grand faubourg industriel connu sous le nom de Logelbach, longeant un petit cours d'eau qui traverse la ville. Il y a là de grandes filatures et d'importants tissages, ceux de la maison Haussmann, Jordan, Hirn et Cie, de la maison Antoine Herzog et Cie et de la maison Barth. Au faubourg de Brisach il y avait les tissages de M. André Kiener et de M. Saltzmann. Plusieurs féculeries, malteries, distilleries et briqueteries complétaient cet ensemble de fabrications diverses qui consommaient une énorme quantité de houille. Tout ce combustible arrivait des mines de Saarbruck par les voies ferrées et se trouvait, par ce fait, grevé de frais de transport considérables, comparativement à l'industrie mulhousienne qui bénéficiait de l'excessif bon marché du transport par eau, au moyen du canal du Rhône au Rhin. Ce canal, creusé sous l'empire, par les prisonniers espagnols, traverse l'Alsace dans presque toute sa longueur ; mais, par une singularité qu'on s'explique difficilement, le tracé avait été écarté de la ligne des Vosges où sont groupés tous les établissements industriels pour suivre parallèlement la ligne du Rhin où il n'en existe point. Il faut croire qu'on s'était préoccupé avant tout d'obte-

nir le tracé le plus court pour transporter les produits du midi et du centre de la France en Allemagne.

C'est en 1804, sous les auspices de Napoléon I[er], que le creusement du canal fut commencé. L'annuaire du Haut-Rhin pour l'an XIII (1804-1805) s'exprime comme suit au sujet de cette œuvre considérable :

« Voici le précis du tracé de cette superbe communication continentale qui doit joindre l'Océan à la Méditerranée.

« Le canal, après avoir suivi le cours du Doubs jusqu'à Voujaucourt, doit remonter le vallon où coule l'Allaine et celui de Montreux ; il traverse la côte située à l'Ouest du village de Valdieu, et descendra ensuite les vallées formées par la Largue et par l'Ill. Le bief de partage, placé entre le village de Montreux et de Valdieu sera alimenté par les eaux de la Largue, des ruisseaux de Lutran et de Suarce qui descendent du mont Jura, et de ceux de Saint-Nicolas et de la Madelaine, qui viennent des montagnes des Vosges. Il jouira en tous temps d'un volume d'eau suffisant pour la navigation la plus active.

« Ce bief de partage se trouvera à peu près à cinquante deux mètres au-dessus du niveau de la rivière du Doubs, près du confluent avec l'Allaine, et à deux cent trois mètres au dessus du niveau de l'Ill, pris à l'entrée de Strasbourg. La pente vers le Doubs sera rachetée par quinze écluses et celle vers l'Ill par soixante dix. Elles seront toutes de chutes à peu près égales et construites avec des sas en pierre de taille.

C'est par ce moyen que Marseille et Beaucaire pourront reverser sur Amsterdam les productions du Levant, qu'Avignon, Valence, Lyon, Chalon, Dôle, Besançon, Montbéliard, Mülhausen, Colmar, Strasbourg, Mayence, etc. seront comme autant d'échelles disposées pour tirer de la France, de l'Helvétie, de toutes les parties de l'Allemagne, les denrées et les marchandises, et procureront à ces contrées les objets qui leur manquent. Le canal du Languedoc, construit par le célèbre Paul Riquet, mort en 1680, a imprimé au règne de Louis XIV un caractère de grandeur que la France ne méconnaîtra jamais ; le canal de la jonction du Rhône au Rhin, conçu d'après un plan plus vaste et plus avantageux par ses résultats, deviendra un monument indestructible qui, mieux que

tous les écrivains, transmettra à la postérité reconnaissante le nom glorieux de NAPOLÉON, *Empereur des Français*.

« Les travaux du canal sont commencés, dans le Haut-Rhin aux environs de Mülhausen, et doivent se poursuivre avec activité pendant la campagne de l'an XIII.

« Les habitans du département, qui apprécient depuis longtemps les avantages immenses qui doivent résulter de cette jonction des deux mers pour leur prospérité agricole et commerciale, ont désiré signaler et consacrer leur reconnaissance par un monument digne du Héros auquel ils doivent cet inappréciable bienfait. La voix du Peuple, ce témoignage libre et irréfragable de son amour, s'est élevée de toutes parts, et a déjà nommé ce grand ouvrage LE CANAL NAPOLÉON.

« Les habitants du Haut-Rhin, par l'organe du préfet (1), ont demandé en outre l'autorisation d'élever à notre Auguste Empereur un monument à leurs frais, et ont désigné pour son emplacement le point de jonction du grand canal avec celui de dérivation qui partira d'Huningue ».

Il s'agit là du monument de l'Ile Napoléon, près de Rixheim.

Ce que l'état de choses, dont j'ai parlé plus haut, avait de défavorable, même de désastreux, pour le développement industriel de Colmar et de quelques centres de fabrication du Bas-Rhin, avait sauté aux yeux des gens sensés, depuis de longues années. Deux hommes de grande énergie et de sens pratique remarquable associèrent leurs efforts pour corriger la faute économique de 1804. C'étaient M. André Kiener, fabricant de tissus à Colmar et M. Schattenmann, manufacturier à Bouxwiller (Bas-Rhin). Ils furent puissamment secondés par le baron de Geiger, fabricant céramiste à Sarreguemines et sénateur. La propagande du premier s'attacha à la création d'un canal d'embranchement de Colmar à Neuf-Brisach où passe le canal du Rhône au Rhin ; celle du second avait pour but la construction du canal des houillères de la Sarre qui devait relier l'exploitation des mines avec le canal du Rhône au Rhin. De la sorte le monopole du chemin de fer était annulé et les industriels pouvaient recevoir leur charbon en chargements considérables et sans transbordement, par la voie d'eau, avec une énorme réduction de tarifs. Il fallut trois

(1) M. Félix Desportes.

ou quatre ans pour réaliser ce projet. Ce qu'il coûta d'efforts, de persévérance, de voyages, de sacrifices, j'étais personnellement en mesure de m'en rendre compte ; car la mairie de Colmar était devenue le centre de la propagande très active qu'exigeait la réalisation de cette œuvre d'utilité publique.

M. André Kiener, qui en était l'âme, voulut bien m'associer à son travail. Il s'agissait d'une dépense de 1,800,000 fr. dont la ville de Colmar devait faire l'avance à l'Etat pour la construction simultanée des deux canaux. Tout était à créer, les ressources comme les moyens d'action. MM. Kiener et Schattenmann firent plusieurs voyages à Paris pour activer le vote de la loi nécessaire. Ils furent bien secondés, d'ailleurs, par deux ingénieurs qui faisaient partie du conseil municipal, M. Boris, du service des ponts-et-chaussées et M. Alfred Stœcklin, ingénieur des travaux du Rhin, le même qui partit peu de temps après pour Suez où il fut appelé à construire un bassin de radoub.

M. Iundt, ingénieur du canal du Rhône au Rhin, résidant à Mulhouse, fut chargé de la construction de l'embranchement de Colmar qui, autant que je me le rappelle, fut livré à la navigation en 1864.

XXXI

Legs Hanhart. — Musée d'Unterlinden. — Adolphe Hirn. — Le général Atthalin. — Le président Poinsot. — En chemin de fer. — Travaux du Rhin.

La ville avait eu, vers 1857, la bonne fortune de recueillir un legs de 100,000 fr. pour contribuer à la reconstruction de ses écoles catholiques et protestantes. Deux vieux marchands de fer, aussi originaux que millionnaires, les frères Daniel et Martin Hanhart, célibataires endurcis, s'étaient intéressés au programme de travaux publics dont s'occupait l'administration. Habitués à un genre de vie spartiate, ils n'avaient jamais fait la moindre concession au superflu et aux joies de ce monde. Cependant Daniel, l'aîné, quelque peu teinté de littérature, avait essayé un moment d'escalader le Parnasse ; mais ses essais poétiques n'étaient point sortis du cercle de ses intimes qui en goûtaient le charme discret sous le manteau

de la cheminée. Grand fut donc l'étonnement de la bonne ville quand, après la mort de Daniel, elle apprit que son testament contenait un legs aussi important en faveur de sa ville natale. Cette pensée philosophique précédait la mention de ce legs :

« Un grand homme a dit que celui à qui Dieu a accordé la fortune ne devait pas quitter cette terre sans y laisser la trace d'un bienfait ».

Bravo ! la fortune ainsi employée fait honneur à ceux qui l'ont lentement amassée à force d'économie.

.
. .

M. Hugot avait à peu près achevé l'installation des anciennes collections de la ville dans le musée d'Unterlinden. Le principal intérêt de ces collections, je l'ai dit déjà, résidait dans un fort contingent de vieux tableaux des anciennes écoles allemandes et notamment de Martin Schongauer, connu aussi sous les appellations de Martin Schœn, Hübsch Martin, Beau Martin, Bel Martino, et Martino d'Anversa ; ensuite de quelques tableaux historiques, de peu de valeur, provenant des anciens châteaux des sires de Ribeaupierre. Il y avait un commencement de collections archéologiques de l'époque gallo-romaine et du moyen âge. Tout cela demandait à être classé, étiqueté et catalogué pour permettre aux visiteurs du musée de se rendre compte du mérite des collections. Il existait un ancien inventaire des tableaux et sculptures et des objets divers recueillis dans les châteaux et couvents par les commissaires nommés au District (24 vendémiaire an III) pour soustraire ces objets d'art à la destruction.

Élève de l'École des Chartes et ancien attaché à la bibliothèque du duc d'Orléans, (Louis-Philippe) M. Hugot était un profond savant, un érudit de premier ordre. Connaissant mes goûts, il se fit un plaisir de m'initier à tous les arcanes des collections confiées à ses soins et je pus ainsi, grâce à lui et à son successeur M. Thomas, recueillir les documents qui me

servirent plus tard pour écrire mon étude : *Le Musée de Colmar.*

M. Hugot avait un traitement dérisoire pour administrer à la fois une bibliothèque de 36,000 volumes, les archives de la ville et le musée. Et pourtant l'administration et le public se montraient très exigeants vis-à-vis de lui. On ne lui pardonnait point de n'avoir pas encore établi le catalogue de la bibliothèque ni celui du musée. En ce qui concerne ce dernier je savais qu'il tenait en portefeuille tous les éléments nécessaires à la composition et à la publication d'un inventaire complet ; qu'il suffisait de quelques retouches pour le faire imprimer. Je priai donc le maire de saisir l'occasion d'un concours régional qui devait amener beaucoup d'étrangers à Colmar, pour inviter M. Hugot à terminer son catalogue et à le livrer à l'impression, ce qu'il fit avec le plus louable empressement.

Ce brave Hugot, dont le caractère s'était aigri à la suite de difficultés de toute espèce, était souvent le point de mire de certains lazzis que lui décochaient de mauvais plaisants infatués de leur importance sociale et critiquant tout sans le moindre discernement ; mais il avait la riposte facile et remettait vertement à leur place les peu charitables critiques.

⁂

Parmi les questions d'attribution soulevées à propos des anciennes peintures du Musée de Colmar, celle qui a le plus passionné les écrivains concernait le triptyque de neuf tableaux ou panneaux en bois provenant du couvent des Antonites d'Issenheim. Que d'encre gaspillée, que de lances rompues pour arriver, en définitive, à laisser la question irrésolue, telle qu'elle se trouvait il y a près d'un siècle, alors que les érudits allemands proposaient chacun une solution différente ! Les uns attribuaient ces tableaux à Mathias Grunewald, les autres à Baldung Grien, d'autres enfin à Albert Durer. Pas une de ces attributions fantaisistes n'était soutenable devant la facture étrangement personnelle de ces peintures dont le brillant coloris porte le cachet italien. Et cependant l'an-

cienne légende qui les attribue à Mathias Grunewald, peintre alsacien, paraît indéracinable, puisqu'ils continuent à figurer sous ce nom dans le catalogue, bien qu'on ne puisse s'appuyer sur aucun document probant pour soutenir cette attribution.

Dans son beau livre *Les propos de table de la vieille Alsace*, paru en 1886 à Paris, M. Emile Reiber, architecte alsacien et éminent décorateur, qui a fondé et dirigé pendant de longues années l'*Art pour tous*, revient, lui aussi, sur cette question et considère Grunewald comme l'auteur avéré du triptyque d'Issenheim. Voici ce qu'il en dit : « Mathias Grunewald, dont on admire les peintures au musée des Unterlinden à Colmar, a toujours été considéré en Allemagne comme faisant partie, avec Albert Durer et Lucas Cranach de la trinité illustre des chefs primitifs de l'École allemande. Pourtant le charme puissant répandu dans toute son œuvre, la grâce majestueuse de ses attitudes et de ses airs de têtes, la souplesse de ses draperies ont fait, dans ces derniers temps, de l'aveu même des connaisseurs d'Allemagne, reconnaître dans sa manière l'influence très remarquée de la renaissance française (Voir Nagler *Monogrammisten*. — Munich, 1881). On ne connaît rien de sa vie, mais il est on ne peut plus probable que ce peintre est né en Alsace ; qu'après avoir étudié sous Martin Schongauer, il fit le voyage de Bourgogne et travailla en Alsace et dans les Pays-Bas. »

« On l'avait appelé jusqu'ici Mathias d'Aschaffenbourg parce qu'on voyait là, accumulées en nombre, des œuvres de sa main. Il fut appelé en 1517 de Colmar à Mayence comme peintre de la cour de l'Electeur. Son monogramme ne se rencontre sur aucun de ses tableaux qui, ainsi, ne fournissent *ni date certaine ni signature*. Il serait né vers 1465 ».

Tout cela est très-vague, tellement vague qu'on ne saurait en tirer aucune conclusion pour attribuer à Grunewald la paternité des œuvres d'Issenheim. Dans l'histoire de l'art allemand cet artiste flotte comme un mythe sans consistance et aucun des maîtres de la critique, Waagen, Passavant, Bartsch, von Quandt, Engelhart, Woltmann, His-Heusler n'est parvenu à draper cette statue de neige qui fond sous leurs mains. Ce fantôme dont on ne connaît pas la vie, qui n'a signé aucune œuvre, a passé comme un rayonnement dans le ciel artistique de la

renaissance. Laissons lui son rôle de météore et poussons nos investigations dans le champ des documents certains.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, les tableaux venant d'Issenheim où ils décoraient le maître-autel et le chœur, sont au nombre de neuf, savoir : 1. *Tentation de St Antoine*, 2. *St Antoine et St Paul dans la solitude*, 3. *Nativité*, 4. *Christ en croix*, 5. *Mise au tombeau*, 6. *Annonciation*, 7. *Ascension*, 8. *Saint Antoine*, 9. *St Sébastien*.

∴

Dans mon ouvrage sur le musée de Colmar (1875), je disais que l'auteur de ces peintures était un fantaisiste de premier ordre ; qu'il avait jeté la défroque du moyen âge pour marcher libre et dégagé dans une voie toute autre que celle suivie par le Beau Martin ; qu'à côté d'un vrai talent comme dessinateur il avait, comme coloriste, le sentiment vrai de la nature ; qu'il préludait à Hans Holbein par le fini merveilleux de son coup de pinceau ; que sa *Tentation de St-Antoine* était aussi étrangement accentuée que celle de Callot ; que ses Vierges et ses gloires célestes rayonnent dans une atmosphère lumineuse et riante ; qu'enfin il avait, à un haut degré, la science des contrastes.

Tous ces caractères sont en flagrante opposition avec le genre de peinture de l'époque, et correspondent plutôt à l'art italien des premiers temps de la Renaissance. Or, voici ce qui justifie cette appréciation et nous donne la clef de l'énigme historique dont la solution est depuis si longtemps recherchée.

Dans les archives de la Commanderie d'Issenheim déposées à la préfecture du département, j'ai pris copie en 1866, d'une note écrite en latin sur une feuille volante et donnant de courtes notices sur quelques uns des Prieurs du couvent des Antonites. La voici avec son intitulé :

« *Praeceptoria Isenheimensis antie annos quadragintos fundata Praeceptores habuit, saltem quorum nomina inventa sunt :*

« GUIDO GUERSI *ecclesiam domum mirifice illustravit 1493 edificiis ornamentis ;* AUCTOR EST ICONIS AD ALTARE MAJUS, *sedi-*

lium in choro, sacristiae omnium fere vestium sacerdotalium, Ecclesiam ampliavit navi et collateralibus inchoatis et fere perfectis ut ex ejus insignibus undique mécantibus patet. Jacet in Isenheim mortuus 1516-19 febr. Cui et praedecessori monimentum insigne crexcit Dm. Beerus, administrator in Isenheim revoluto seculo. »

Cette note se traduit ainsi :

« La préceptorerie d'Issenheim, fondée avant les années quarante (c'est-à-dire avant 1440) eut pour commandeurs, ceux du moins dont on a pu découvrir les noms :

« *Guido Guersi* décora magnifiquement l'église, en 1493, en ornements d'architecture. IL EST L'AUTEUR DES PEINTURES DU MAITRE-AUTEL, des stalles du chœur, de presque tous les vêtements sacerdotaux de la sacristie ; il agrandit la nef de l'église, commença et acheva presque les collatéraux, ainsi que le prouvent ses armoiries qui brillent partout. Il mourut le 19 février 1516 et est enterré à Issenheim. Au siècle dernier, M. Beer, administrateur à Issenheim, érigea un superbe monument à sa mémoire et à celle de son prédécesseur. »

Voici donc un nom et deux dates authentiques, avec une affirmation catégorique et irréfragable : *Auctor est Iconis ad altare majus*. Ce mot *auctor*, pris dans son acception la plus simple d'auteur, de créateur, prouve donc que *Guido Guersi*, ce moine italien à la fois peintre, sculpteur et architecte, comme l'ont été d'ailleurs plusieurs artistes contemporains, est l'auteur du magnifique retable d'Issenheim.

La thèse que je soutiens ici repose sur l'évidence même. Combien d'artistes de valeur, élèves de grands maîtres de la Renaissance, ont passé inaperçus ou méconnus dans l'histoire ! Aucune école du Nord, pas même celle des Flandres qui, à la fin du XV[e] siècle, étaient dans toute leur splendeur, n'a pu produire ces pages ruisselantes de colorations méridionales, ces paysages aux tons chauds et vibrants que n'eût point désavoués le Titien.

Et pour que rien ne manque à la clarté de ma démonstration nous trouvons les armoiries de Guido, ces armoiries qui brillaient partout, reproduites comme une signature sur l'un de nos tableaux *(Saint Antoine et Saint Paul)*. Elles figurent également sur le panneau attribué à Schongauer *La Vierge*

adorant l'enfant. Ces armoiries nous ramènent dans le monde franco-italien : d'*azur à quatre fleurs de lis d'or, au sautoir de gueules, chargé de cinq vannets ou coquilles d'or.* La présence des fleurs de lis et du sautoir de gueules dans le blason de Guido n'est-elle pas une preuve que ses ancêtres ont été anoblis par les rois de Sicile de la maison d'Anjou qui portaient dans leur écu armorié les lis et le sautoir de gueules ?

Maintenant que je crois avoir consciencieusement rendu à César ce qui appartient à César, en me gendarmant contre une légende enracinée depuis des siècles dans le sol historique et par cela même indestructible, j'ai la navrante conviction d'avoir perdu mon latin. N'importe ! la vérité est dans le texte cité. Cela me suffit. Je sais que rien au monde ne prévaut contre une légende absurde et que le fantôme de Grunewald, entouré comme le Corrège d'une auréole de gloire, restera malgré tout, pour la postérité, l'auteur des tableaux de Guido Guersi.

Le côté romanesque des choses exerce toujours une invincible séduction sur les masses.

⁂

Parmi les hommes éminents que j'ai connus à Colmar figurait en première ligne M. Gustave-Adolphe Hirn, le savant mathématicien et astronome. Il habitait le faubourg du Logelbach dans une maison faisant partie du grand établissement industriel Haussmann, Jordan, Hirn et C[ie]. Son front puissant comme celui d'Archimède, agrandi encore par une calvitie précoce que dissimulait une perruque luisante, donnait à sa physionomie un caractère étrange qu'accentuait une singulière difficulté d'élocution. Sa conversation était saccadée, pénible. On se sentait mal à l'aise devant cet homme de génie, si bon et si modeste, qui semblait souffrir de l'imperfection de ses cordes vocales. Mais, la plume à la main, il prenait sa revanche et écrivait de main de maître, des ouvrages scientifiques qui ont fait le tour du monde, élucidant des problèmes de mécanique céleste qui n'avaient jamais été abordés. C'est

dans sa maison du Logelbach, garnie de haut en bas d'instruments d'étude et de tableaux de son père qui avait été peintre remarquable de fleurs et de fruits, qu'il écrivit sa *Théorie mécanique de la chaleur*, grand ouvrage qui fut à la fois une révélation et une révolution dans le domaine de la science ; qu'il écrivit encore cette notice sur l'origine et la composition chimique des *Anneaux de Saturne*, qui a fait sensation par l'imprévu et l'originalité de son système. Il produisit aussi un travail fort apprécié sur la transmission de la force à distance et bien d'autres ouvrages et notices dont les académies des sciences des deux mondes ont fait leur profit. En relations suivies avec le célèbre astronome Leverrier qui, par la force du calcul, avait déterminé la place exacte de la planète Neptune, Hirn était membre des sociétés savantes du monde entier. Cet homme, qui avait abordé les plus hautes spéculations de la science, qui avait découvert des formules algébriques jetant une vive lumière sur certains arcanes de la création que d'autres s'étaient efforcés en vain de pénétrer, a laissé une œuvre considérable dans laquelle puiseront longtemps les savants de toutes les nations. Turpin, l'inventeur de la mélinite, qui, dans sa prison d'Étampes, a écrit un ouvrage fort curieux intitulé : *La Formation des mondes*, rend hommage au savant alsacien dont il utilise largement les théories. Hirn est mort, il y a trois ou quatre ans au Logelbach, entouré des soins les plus dévoués de la compagne de sa vie.

Outre son héritage scientifique, il laisse la vaste et intéressante galerie de peintures de son père. Cette collection, qui témoigne du talent et de l'étonnante activité de l'artiste qui l'a créée, sera, il faut l'espérer, conservée dans les musées.

La population de Colmar, jalouse de perpétuer le souvenir de cette homme illustre, vient de lui ériger un monument digne de lui, dans le square récemment créé près du Lycée. Œuvre de M. Bartholdi, la statue d'Adolphe Hirn a été exposée au Salon de Paris, en 1894; le savant est représenté assis, dans une attitude méditative, avec le type caractéristique de sa figure à laquelle une perruque à longues boucles donne sa physionomie vraie.

Le Comité du monument en a fait la remise à la ville le 29 octobre 1894.

.˙.

En 1856 mourut à Colmar une autre personnalité d'élite, qui avait joué un rôle important dans la maison du roi Louis-Philippe. C'était le général baron Atthalin, fils d'un ancien président de chambre à la Cour de Colmar, aide de camp du roi. Il possédait à Colmar, dans le quartier peu aristocratique et mal bâti des vignerons, un bel hôtel, situé rue Wickramm, où il séjournait une partie de l'année avec sa famille. Soldat de grande valeur, caractère loyal, artiste éminent, il avait cette richesse des grandes âmes qui font participer les autres aux dons qu'une nature prodigue leur a départis.

En 1802, pendant que le premier consul marchait de victoire en victoire, Atthalin, à peine âgé de dix-huit ans, entra à l'école du génie à Metz, débuta dans la carrière des armes sous le maréchal Ney et donna les premières preuves de sa valeur au siège de Graudentz, en 1807.

Nommé aide de camp du général commandant le Génie de la Garde impériale, il fit la campagne de 1808 en Espagne. Comme officier d'ordonnance de la maison militaire de l'empereur, il fut chargé par lui de plusieurs missions importantes pendant la terrible campagne de Russie. Napoléon, en l'envoyant en reconnaissance pendant la bataille de Malo-Iaroslawetz, lui dit : « Surtout n'allez pas vous faire tuer ! je tiens à vous. » Cette parole donne une idée de la valeur de l'homme. Après la bataille de Dresde, l'empereur l'attacha plus intimement à sa personne en le nommant sous-directeur de son cabinet topographique. Pendant la campagne de France, en 1814, il fut constamment aux côtés de Napoléon, défendant pied à pied le sol de la patrie envahie. Nous pouvons aujourd'hui juger de loin et froidement tous les désastres accumulés sur la France par l'ambition d'un seul homme, quelque grand qu'il fût ; mais ce que nous ne pouvons oublier ce sont les efforts surhumains que firent ses généraux et ses soldats pour les atténuer et sauver l'honneur du drapeau. Quand l'aigle replia ses ailes sous l'effort du destin, Atthalin fut du petit nombre de ceux qui, fidèles au malheur, assistèrent aux adieux de Fontainebleau. En lui donnant un témoignage écrit de sa sa-

tisfaction, l'empereur l'engaga à continuer de servir sa patrie et à être fidèle au nouveau souverain de la France.

Plus tard, sous la monarchie de Juillet, attaché à la personne de Louis-Philippe, ses conseils furent précieux au roi dans la préparation et l'exécution de toutes les entreprises monumentales ou décoratives qui ont donné du relief à son règne. Son nom y reste attaché avec ceux des architectes Fontaine et Percier, dont le rôle a été si considérable auprès du souverain. Après avoir été chargé d'une ambassade en Russie, il fut nommé député du Haut-Rhin et peu de temps après pair de France. Le général Atthalin avait un très beau talent de dessinateur et d'aquarelliste qu'il a employé à reproduire une partie des sites et monuments remarquables de l'Alsace, notamment dans le grand ouvrage de MM. de Golbéry et Schweighæusser.

On conserve à Colmar un jeu de whist où l'imagination du général a créé sur chaque carte une composition originale. Ce jeu a été lithographié par lui-même : il serait à désirer qu'il fût conservé au musée. J'en ai vu, dans le temps, un bel exemplaire.

⁂

Dans les premiers temps du second empire, un de ces crimes étranges qui déconcertent la justice, vint jeter le trouble et l'inquiétude dans les esprits. Jusque là on voyageait en pleine sécurité dans tous les wagons de chemins de fer ; du moins, à part les accidents inhérents à ce mode de locomotion, n'avait-on pas encore entendu parler des crimes à sensation qui, plus tard, ont défrayé la chronique judiciaire et semé l'épouvante parmi les voyageurs. Au printemps de 1857 M. Poinsot, président de chambre à la Cour impériale de Paris, se rendait, par la ligne de l'Est, à Bar-sur-Aube. Il occupait seul un compartiment de première classe. Quand le train fit halte à une station intermédiaire, on trouva le cadavre ensanglanté de M. Poinsot, le front troué d'une balle. Informations faites on apprit qu'un jeune homme d'assez bonnne tournure, dont on parvint à reconstituer le signalement, était monté dans

le compartiment et, le crime accompli, avait disparu en sautant sur la voie. Après de longues et patientes recherches on finit par reconstituer l'identité de l'inconnu qui, croyait-on, était un nommé Jud, originaire de Ferrette; du moins y avait-il contre lui de très fortes présomptions. C'était un repris de justice ayant de déplorables antécédents. Peu de temps avant le crime, Ch. Jud s'était présenté à la mairie d'Altkirch sous le nom d'un autre voyageur dont il s'était approprié le passeport et dont le signalement concordait avec le sien. Il demandait le renouvellement de ce passe-port, qui était périmé, et sur la foi de ce signalement, il fut fait droit à sa demande. Jud portait des lunettes bleues, sans doute pour dépister les recherches dont il était l'objet. Quelques jours après l'assassinat, il était revenu dans sa ville natale et fut reconnu par les gendarmes de Ferrette dans une auberge du village de Kœstlach : il fut arrêté et conduit enchaîné dans la maison d'arrêt de Ferrette. Grâce au défaut de surveillance du gardien il parvint à s'évader. Quelques semaines après l'assassinat du président Poinsot, une tentative de meurtre, accomplie dans des conditions identiques, eut lieu sur la personne du docteur Heppy, médecin russe, venant de Paris par la ligne de Mulhouse et se dirigeant sur Bâle. Cette fois le meurtrier eut affaire à forte partie ; le docteur, quoique blessé, lutta vigoureusement contre son adversaire qu'il parvint à rejeter hors du wagon. Ce dernier eut la chance de ne pas se blesser et profita du voisinage de la frontière pour se sauver à l'étranger.

En se rapportant au signalement fourni par la victime, la justice acquit la presque certitude que Jud était l'auteur de ce second crime. Mais l'instruction poursuivie à la fois par les parquets d'Alkirch, de Bar-sur-Aube et de Paris, dut forcément s'arrêter devant l'impossibilité de mettre la main sur le coupable. Celui-ci avait probablement quitté l'Europe en changeant de nom. On n'a jamais pu savoir ce qu'il était devenu. Jud avait été engagé volontaire, puis, en raison de son inconduite, incorporé dans un régiment de discipline en Afrique. A son retour du régiment il avait voyagé en France, commis divers méfaits et était venu s'installer pendant quelque temps, sous un nom d'emprunt, à l'hôtel de l'*Ours noir* à Altkirch. Comme il était recherché par la maréchaussée

pour divers actes coupables commis avant les affaires Poinsot et Heppy, la rumeur générale eut bientôt fait de l'accuser de ces deux crimes et sa disparition sembla donner raison à ces présomptions.

Quoiqu'il en soit, ces deux crimes accomplis, coup sur coup, sur la même ligne de chemin de fer, ont vivement surexcité les esprits et c'est à partir de ce moment que toutes les compagnies de chemins de fer ont mis à l'étude et en pratique les divers systèmes d'avertisseurs qu'on voit fonctionner... ou ne pas fonctionner, aujourd'hui, dans les wagons. A mon humble avis ces systèmes, dont la manœuvre est difficile en cas d'attaque subite et imprévue, n'offrent pas une solution satisfaisante du problème. Ne serait-il pas beaucoup plus pratique de modifier peu à peu la disposition intérieure des wagons en adoptant la forme des wagons suisses où les voyageurs ne sont jamais isolés et qui sont traversés par un couloir communiquant au moyen d'une plate-forme extérieure d'un wagon à l'autre et où circulent les employés ?

La compagnie de l'Est a pris, il y a peu de temps, l'initiative de l'application de ce système (1894) sur la petite ligne de la Ferté-Milon à Romilly, par Coincy et Château-Thierry. C'est absolument le système suisse qui permet aux voyageurs et aux employés du train de circuler d'un wagon à l'autre et leur donne toutes facilités pour contempler le paysage que traverse la ligne.

⁂

En 1857, l'administration confia la direction du service de la voirie et des bâtiments communaux, à M. Gauckler, ingénieur des travaux du Rhin, qui venait de remplacer M. Stœcklin parti pour l'isthme de Suez. Ce nouveau chef de service se signala par plusieurs réformes utiles, notamment dans le service hydraulique de la ville et de la banlieue. M. Gauckler était revenu, depuis peu, de l'Espagne où il avait dirigé la construction d'une importante section des chemins de fer du nord de ce pays. La franchise de son caractère rendait son amitié précieuse et surtout durable. Après de longues années de séparation je l'ai retrouvé à Paris directeur des chemins

de fer de l'État, puis inspecteur général des Ponts-et-Chaussées. En sa qualité d'ingénieur des travaux du Rhin, il avait l'entretien des digues de la rive française, d'Huningue à Vieux-Brisach. Tous les mois il allait inspecter les travaux de défense du fleuve qui, dans cette section, a un cours très rapide. Un joli bateau, fort bien aménagé, pourvu d'un pilote et d'une équipe de rameurs l'attendait à Huningue. En l'accompagnant parfois dans ces intéressantes tournées où les deux rives, française et badoise, présentaient d'admirables points de vue, je pus voir de près le pittoresque rocher d'Istein percé par le tunnel du chemin de fer de Fribourg à Bâle. La tournée se terminait par une conférence avec l'ingénieur badois pour les questions relatives au thalweg du fleuve qui se déplaçait sans cesse. Cette conférence avait lieu soit à Vieux-Brisach, soit au château de Sponeck situé un peu plus bas sur la rive allemande, dans une situation très pittoresque.

XXXII

Vieux abus. — Le monument Bruat. — La « Liberté éclairant le monde ». — En Egypte. — Monuments de Marseille. — Festival de chanteurs. — Fraternité internationale.

D'importantes réformes étaient à faire dans les vieux errements de l'administration colmarienne. Les abus, comme les légendes, ont la vie dure. Ainsi, de temps immémorial, et sans que personne protestât, l'exploitation des droits de place aux halles et marchés était devenue une espèce de fief que se partageaient deux ou trois familles de vignerons qui s'entendaient, lors des adjudications du fermage, pour empêcher toute concurrence. En examinant la situation de près on reconnut que la ville était ainsi privée d'un bénéfice annuel d'au moins quinze mille francs qui, depuis de longues années, formait la prébende de quelques madrés. Résolue de saper par la base cette exploitation, la municipalité commença par la halle aux blés qui, alors, recevait chaque jour de marché des arrivages considérables de céréales, quelque chose comme

deux mille cinq cents hectolitres, amenés par les cultivateurs de la plaine. Pour l'année 1863, le total des entrées comprenait cent vingt-cinq mille six cent dix-neuf hectolitres. Il ne s'élève plus actuellement qu'à trois mille cinq cents hectolitres environ.

La halle était installée dans la vaste nef de l'ancienne église des Dominicains. Un de nos employés, portant le titre d'inspecteur de la halle, relevait les prix de vente servant à établir la mercuriale, base de la taxe du pain. En examinant l'état des arrivages afférent à une certaine période d'années et en le mettant en regard de la redevance payée à la ville, nous acquîmes la preuve que le fermier réalisait un assez notable bénéfice. La ferme fut remplacée par la perception directe en régie et donna des résultats bien supérieurs à nos prévisions.

Plus tard, quand le marché couvert fut construit dans le quartier de la Poissonnerie, où demeuraient les principaux maraîchers, la même mesure fut appliquée à la perception des droits sur tous les marchés et ce fut, au profit de la ville, un nouveau crescendo de revenus.

Aujourd'hui le commerce des céréales s'est radicalement transformé et la vente des blés s'opère directement dans les lieux de production, par l'intermédiaire de courtiers ; de sorte que les halles n'ont presque plus de raison d'être.

L'ancienne église des Dominicains étant sur le point d'être convertie en paroisse, la halle aux blés a été transférée dans la cour de l'Ackerhoff, ancienne dépendance du couvent des Unterlinden. On y a établi un bâtiment modeste construit en zinc et démontable.

Un autre abus fut attaqué en même temps, celui-là préjudiciable à la population entière, mais surtout aux familles pauvres. Les bases de la taxation du pain n'avaient pas été révisées depuis de longues années. En vérifiant de près l'ancien et peu vénérable système des taxes, on acquit la conviction que les boulangers réalisaient, sur le pain de ménage, un bénéfice hors de proportion avec les frais de fabrication qui s'étaient complètement modifiés depuis un demi-siècle. Le maire prit un arrêté changeant les bases de la taxation au

bénéfice du consommateur. Tout le monde applaudit sauf, bien entendu, les boulangers.

. . .

Le sculpteur Bartholdi roulait dans sa tête des projets de monuments grandioses. Cette imagination d'artiste, sans cesse en travail, se forgeait des tâches dont la réalisation semblait problématique. Connaissant la puissance de sa volonté, je prenais plaisir à le voir ouvrir de nouveaux horizons à son talent. C'est ainsi que je le vis composer la maquette d'une fontaine monumentale pour un concours ouvert par la ville de Bordeaux. L'Océan sous la figure de Neptune armé du trident, ayant à ses pieds les statues couchées de la Gironde et de la Dordogne, et conduisant quatre chevaux marins crachant l'eau dans un bassin, tel était le sujet qu'il avait choisi. Son projet fut classé le premier par le jury du concours et lui valut le prix de 6000 fr. décerné au lauréat ; mais par suite de circonstances imprévues ou d'influences locales, ce monument, qui devait être érigé sur la place des Quinconces, ne fut jamais exécuté.

. . .

Dès l'année 1857 il avait conçu le projet d'une autre fontaine statuaire destinée au rond point du Champ-de-mars de Colmar, pour immortaliser la mémoire de l'amiral Bruat. La statue de l'amiral dominait la composition ; la vasque de la fontaine est divisée en quatre compartiments alimentés par des nappes d'eau sortant de quatre proues de trirèmes antiques ; aux angles du piédestal s'adossent quatre statues couchées représentant l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.

Cette fois, il s'agissait d'une importante dépense. D'abord il fallait songer à créer, à grand frais, une conduite d'eau pour alimenter la fontaine, la ville étant alors dépourvue de tout système de conduites et ne possédant que des puits à pompes, puis obtenir du gouvernement l'autorisation d'ériger la statue, ce qui est toujours long, ensuite pourvoir aux voies et moyens d'exécution par une souscription publique comprenant non seulement la France et tous ses ports de guerre et de commerce, mais encore toutes ses colonies et ses stations mariti-

mes les plus lointaines. L'entreprise se présentait donc dans des conditions particulièrement difficiles. Il fallut une grande énergie et bien des années pour la mener à solution. Elle fut entravée aussi par les événements politiques. Je reparlerai, quant le moment sera venu, de son exécution et de la besogne ardue qu'elle a donnée.

.˙.

M. Bartholdi avait fait un voyage en Égypte, à l'âge de vingt et un ans, en 1855-1856, avec ses amis Gérôme, Belly et Berchère, ces peintres orientalistes de grande marque. Il s'occupait alors principalement de peinture et son esprit investigateur trouvait à s'exercer dans l'étude des monuments grandioses de la vieille terre des Pharaons. Devant ces figures aux proportions énormes, aux lignes sévères et hiératiques, devant ces manifestations d'un art étrange, il crut comprendre les principes des statues colossales et conçut le projet de réaliser un jour quelque œuvre dans cette voie.

Il mit son voyage à profit pour étudier l'Égypte, la mer Rouge et l'Arabie dont il longea toute la côte ouest jusqu'à Moka et Aden. Arrivé au port de Djeddah il poussa, je crois, une pointe vers La Mecque, prit partout des notes, des croquis de paysages, de monuments, de scènes populaires, modela en terre glaise des types de Fellahs et d'Arabes, visita les Pyramides, remonta le Nil jusqu'aux Cataractes et revint en France chargé d'un butin de souvenirs intéressants. Il reproduisit lui-même par la lithographie une partie de ses croquis et voulut bien m'en offrir des exemplaires.

.˙.

En 1867, vers la fin de la construction du canal de Suez, Bartholdi retourna en Égypte. Le percement de l'isthme de Suez, cette entreprise française, passionnait alors tous les esprits. Ismaïl pacha, le vice-roi d'Égypte, qui s'y intéressait vivement de son côté, avait attiré auprès de lui des ingénieurs,

des architectes et des artistes français pour l'exécution des grands projets d'embellissement qu'il méditait pour transformer les vieilles villes du Caire et d'Alexandrie et en créer de nouvelles telles qu'Ismaïlia et Port-Saïd, au débouché du canal. Il fit construire des théâtres, des casinos, des jardins merveilleux ; il engagea, à grands frais, des troupes d'acteurs français, voulant transplanter ainsi le luxe européen sur la vieille terre des Pharaons et donner tort au poëte qui, en de superbes strophes, avait osé dire :

« L'Égypte, en ce monde où tout change,
Trône sur l'immobilité »

Notre jeune sculpteur colmarien avait du flair : il se dit que le percement de l'isthme devait nécessairement être consacré par l'érection d'un monument grandiose. Cette œuvre, en effet, c'était l'Occident donnant la main à l'Orient, lui offrant le flambeau de la civilisation. Jeune et enthousiaste, il ne s'était pas suffisamment rendu compte des difficultés de l'exécution et de l'énormité de la dépense. Il ne voyait peut-être pas qu'Ismaïl pacha, en continuant ses folles dépenses, ne faisait qu'accumuler ses dettes et serait incapable de réaliser l'œuvre colossale qu'il rêvait. Malgré tout il se mit à l'œuvre et quand son projet fut ébauché il me le fit voir. C'était une belle femme drapée à l'antique, coiffée à la mode des sphinx égyptiens, et pour qu'il ne manquât rien à la couleur locale, se dressant fièrement sur un de ces pylônes sacrés qui rappellent l'architecture des Pharaons. Le bras droit supportait la lanterne d'un phare, le bras gauche retombait le long du corps. Dans la pensée du jeune artiste cette statue devait donc servir de phare à Suez, au point précis où le canal entre dans la mer Rouge.

Un beau matin il emballa sa maquette et partit pour l'Égypte. M. Ferdinand de Lesseps, alors dans toute sa gloire, le reçut avec beaucoup de bienveillance et le présenta au Khédive Ismaïl. L'accueil fut charmant, aspergé de beaucoup d'eau bénite de cour, mais peu encourageant au point de vue des possibilités d'exécution. M. Bartholdi ne se tint pas pour battu.

On a prétendu, bien à tort, que la statue colossale de la *Liberté éclairant le monde,* que M. Bartholdi exécuta plus

tard pour la rade de New-York, est la reproduction exacte du projet de phare qu'il avait conçu pour l'isthme de Suez. Ainsi que je l'ai indiqué plus haut, ce monument dont j'ai vu, en 1857, la maquette dans son atelier, avait, dans son ensemble comme dans ses détails un caractère tout à fait égyptien. Entre ce projet et le colosse américain il n'y avait rien de commun, si ce n'est l'attitude de la figure et encore diffère-t-elle beaucoup en ce sens que la Liberté porte du bras gauche le livre des droits de l'homme et du bras droit un flambeau. Ce n'est que bien plus tard que M. Bartholdi créa le modèle de la statue de la Liberté que j'ai eu la chance de voir exécuter, morceau par morceau, dans les ateliers des fondeurs Gaget et Gauthier situés rue de Chazelles 25, près du Parc Monceau, à peu de distance du quartier que j'habite. J'aurai à revenir plus loin sur les voies et moyens d'exécution de ce monument ; mais je tenais à noter ici ce que mes anciennes et amicales relations avec l'auteur m'ont appris d'intéressant sur les origines de cette œuvre qui l'a rendu célèbre dans le monde entier.

. . .

Peu de temps après son retour d'Égypte une autre occasion lui fut offerte de déployer son talent dans la composition des grandes masses sculpturales. Il composa pour la ville de Marseille un projet de musée monumental, avec jardins, jets d'eau, statues, bassins, bref tout un ensemble décoratif qui devait transformer la terrasse et la colline de Longchamps. Ce projet, auquel je l'ai vu travailler longtemps, avait réellement une grande allure décorative et je ne fus pas étonné d'apprendre que la ville de Marseille l'avait agréé comme base d'exécution, sauf à y introduire quelques modifications dictées par des convenances locales. Bartholdi, comme de juste, s'attendait à être chargé d'en diriger l'exécution. Dans l'intervalle, il s'opéra un revirement dans les dispositions de la ville. Un an ou deux se passèrent sans amener de solution. Finalement on apprit qu'un autre projet, dressé par un architecte de la localité, allait être mis à exécution. Autant que je puis me rappeler ce projet fut publié par les journaux illustrés et était la reproduction presque exacte du projet Bartholdi.

La ville de Marseille s'était imposé de grandes dépenses pour l'adduction des eaux de la Durance sur le plateau de Longchamps. On voulait construire un château d'eau à l'extrémité de l'avenue, à la base même de la colline sur laquelle s'élevait le plateau. On se proposait aussi d'y bâtir un muséum d'histoire naturelle dont les fondations existaient depuis 1839. D'un autre côté l'administration avait l'intention d'élever au centre de la ville un musée de peinture dont l'emplacement était à peu près arrêté.

En dehors de toute inspiration locale, M. Bartholdi conçut le premier l'idée de réunir ces trois édifices en demi-cercle, à mi-côte de la colline et d'en faire ainsi un ensemble monumental, une œuvre décorative au premier chef. Il avait émis cette idée au mois d'avril 1859. Un architecte de la localité, M. Espérandieu, se l'appropria en en modifiant certaines dispositions dans l'ensemble et dans les détails. De là naquit un procès qui dura longtemps et aboutit à un arrêt du Conseil d'État du 7 mars 1873 déclarant « que si un architecte a été chargé de préparer un nouveau projet et d'en diriger l'exécution, il résulte de l'instruction que les projets présentés antérieurement par M. Bartholdi ont été *utilisés* par la ville de Marseille pour la construction du monument qu'elle a fait élever au plateau de Longchamps ». On le voit, c'est l'éternel *sic vos non vobis*.

Dans la séance du conseil municipal du 2 janvier 1860, M. Honnorat, alors maire de Marseille, avait dit sans que personne ait protesté :

« Dès le mois d'avril 1859, vous avez demandé à un artiste distingué, M. Bartholdi, des études pour la construction d'un château d'eau et d'un muséum d'histoire naturelle sur le plateau de Longchamps. Vous avez reçu de lui un projet très-satisfaisant que vous avez adopté en principe et qui n'exigera que des modifications de détail faciles à obtenir ».

Le déni de justice dont M. Bartholdi avait eu à souffrir à cette occasion, a vivement passionné l'opinion et nous en trouvons l'écho dans un long article publié en 1883 dans l'*Art* par M. Eugène Véron qui s'est bravement appliqué à rendre à César ce qui appartient à César.

Bref le procès fut gagné par l'artiste ; la ville a dû lui payer,

indépendamment des 8770 fr. déjà soldés pour frais d'études, la somme de 5,000 fr. pour honoraires. Mais la ville oublia de faire graver son nom sur le monument. M. Bartholdi a beaucoup souffert dans son amour propre d'artiste de cette pénible aventure.



L'année 1858 débuta mal pour l'empire, je devrais dire pour la France ; car les bombes d'Orsini préparées par la Camorra italienne, impatiente du joug autrichien, étaient le prélude de la guerre d'Italie de 1859 qui eut ce malheureux résultat d'unifier contre la France Piémontais, Vénitiens, Lombards, Toscans, Sardes, Romains et Siciliens, tous frères ennemis se déchirant entre eux, peuple vaniteux et pétri d'ambition. Talonné par la peur des poignards italiens et aussi par le désir de rehausser son prestige par de nouvelles victoires, Napoléon III déclara la guerre à l'Autriche et grâce à la vaillance des troupes françaises, les plaines de la Lombardie revirent des batailles épiques comparables à celles de la République et du Consulat. Comme conséquence de cette guerre la France rentra en possession, du consentement unanime des habitants, de la Savoie et du comté de Nice, aujourd'hui département des Alpes maritimes. Pour satisfaire le parti clérical alors très-puissant en France, qui demandait des garanties pour la puissance temporelle du pape, l'empereur établit une garnison de troupes françaises à Rome. Cette occupation, qui dura plusieurs années, contribua à lui aliéner peu à peu les sympathies des Italiens qui voulaient avoir Rome comme capitale du nouveau royaume et profitèrent des désastres de la France en 1870 pour s'en emparer.



La sous-préfecture d'Altkirch, je l'ai dit plus haut, avait été transférée à Mulhouse en 1857 et, d'après les assurances données par le gouvernement, la ville d'Altkirch se croyait certaine de conserver le tribunal et de rester ainsi le chef-lieu

judiciaire de l'arrondissement. Mais elle comptait sans les intrigues mulhousiennes qui, profitant du séjour de l'empereur en Italie, obtinrent de l'impératrice régente, en 1859, le décret de translation du tribunal. D'un trait de plume et d'un cœur léger, la souveraine consacra la déchéance et la ruine d'une cité qui avait pour elle une longue possession et des droits acquis incontestables, et qui, tout en n'ayant qu'une population très restreinte, contrebalançait Mulhouse par l'importance et la densité de la région cantonale rayonnant autour d'elle et représentant, pour son seul canton, vingt-huit communes. Un sous-préfet à Mulhouse se perdait comme un petit employé dans ce monde industriel grandi par des fortunes rapides et dont les équipages princiers laissaient dans la pénombre le modeste galonné. De son côté la magistrature devait également perdre de son prestige à côté du luxe des nababs du coton.

. ˙ .

En 1858 eut lieu à Colmar le concours international de chanteurs dont le grand organisateur fut M. Delaporte, directeur des sociétés orphéoniques de Paris. Si je n'ai point conservé le souvenir précis de la date, ma mémoire a, du moins, gardé l'empreinte vivante de cette belle fête musicale. Stern, l'enthousiaste directeur du Conservatoire de Colmar et ses confrères de l'Orphéon ont eu leur part dans le succès de ce tournoi pacifique. Ces grands concours de musique étaient alors une nouveauté très appréciée. Il en était de même des concours de gymnastique dont l'Alsace seule, située à l'extrême frontière de l'Est, avait compris la portée et donné l'exemple au reste de la France.

L'initiative de M. Delaporte avait réuni à ce concours de chanteurs plusieurs sociétés de Paris et d'autres villes de France, tous les orphéons d'Alsace et de Lorraine, une société de Cologne dirigée par M. Genée (dont le nom français rappelle l'Édit de Nantes) et de sociétés suisses de Bâle, Zurich et Lucerne. C'est devant l'ancien et mesquin hôtel-de-ville de la rue Turenne que le Maire offrit le vin d'honneur à tous ces adeptes de l'harmonie internationale. Il leur adressa un

discours vibrant et les salua au nom du chantre national Béranger que la France venait de perdre. Un tonnerre d'applaudissements répondit à cette évocation du barde populaire.

Un concert vocal et instrumental eut lieu ensuite au manège du quartier de Cavalerie. L'orchestre était composé des artistes les plus habiles de Strasbourg et de Colmar. Il débuta par l'ouverture de *Guillaume Tell*, sous la direction du père Gall (1), ancien professeur de violon à Colmar, élève de Kalliwoda. Un petit incident assez comique se produisit alors. Le morceau était commencé depuis quelques instants, quand le vieux chef d'orchestre s'aperçut qu'il avait oublié de mettre ses lunettes. Sans se déconcerter, il déposa son bâton de commandement, chercha longtemps dans ses poches et finit par trouver les précieuses lunettes qu'il posa avec le plus grand flegme sur son nez..., puis il se moucha gravement. Pendant tout ce manège l'orchestre continua de jouer magistralement, sans avoir l'air de se préoccuper de cet incident qui amusa beaucoup l'assistance.

M[lle] Weber, de Strasbourg, chanteuse de premier ordre, belle comme une déesse, fit son apparition sur l'estrade, *incessu patuit Dea*, au bras chevaleresque du maire M. de Peyerimhoff. Sa voix de prima dona, au timbre puissant, galvanisa la foule et fit tort aux morceaux d'ensemble que vinrent chanter ensuite, à la file, les diverses sociétés chorales. Quelle chose séduisante que le talent uni à la beauté ! Une mention particulière est due à la virtuosité de la société de Cologne entonnant son morceau de bravoure *Grosses humoristisches Quodlibet*, (Grand quolibet humoristique) qui exaltait la musique allemande au détriment de la musique italienne.

(1) Le père Gall n'était pas seulement un bon musicien, mais encore un bon horticulteur. Qui ne se souvient de l'énorme magnolia qu'on allait, chaque printemps, admirer dans son plein épanouissement floral au jardin du Bain Gall (sans jeu de mots) situé Boulevard du Nord ? Cette plante arborescente, produisant des milliers de fleurs violacées, ressemblait au paulownia du Japon qui avait été importé en Russie au siècle dernier et dédié à la princesse Paulowna, fille de Paul I et de Marie de Montbéliard-Wurtemberg, l'amie vénérée de la baronne d'Oberkirch.

« *Schlegel, Nieren und Brust-Brat'n*
« *Aber nur kein Pferdfleisch !*
« *Dudel, Didel, Dudel, Didel...* »

(Mangeons du gigot, du rognon et du rôti de poitrine ; surtout pas de viande de cheval !)

Ce n'est, certes, pas le cas de dire ici : Trop de fleurs ! On pourrait dire plutôt : Trop de viande ! Ce qui n'est pas très musical. La viande de cheval, la viande creuse, c'était la musique italienne... C'est, du moins, l'interprétation que l'on nous donnait, en petit comité, de ce morceau de haut comique. Attrappe Rossini !

Le soir, illumination générale du Champ-de-mars et concert vocal sous le Kiosque. Cette illumination de la promenade en verres de couleur, produisit un effet féerique en ce sens que le rayonnement des lignes de feu dans toutes les directions semblait doubler la longueur des allées et la dimension des boulingrins. Le temps était superbe : une foule énorme se pressait autour du Kiosque. Il y avait là des journalistes parisiens venus pour rendre compte de la fête. L'un d'eux, M. Firmin Girard, me demanda le croquis que je venais de faire du concert du Kiosque ainsi qu'un dessin de la coupe en argent offerte par les chanteurs de Zurich à l'Orphéon de Colmar. Ces dessins furent publiés, avec son compte-rendu, par le *Monde illustré*. Ces solennités populaires qui, à cette époque, étaient une nouveauté fort goûtée, sont devenues aujourd'hui une espèce de banalité sans grande attraction.

(A suivre) Charles Goutzwiller.

HISTOIRE D'UNE VILLE D'ALSACE

ET DE

SES ENVIRONS

PAR

G. DURRWELL

PREMIÈRE PARTIE

(Suite) (1)

BERGHOLTZ, BERGHOLTZ-ZELL ORSCHWILLER

LE BOLLENBERG

XIII

Ancien canal Vauban. — Le vieux château et l'église de Bergholtz. — Souvenir à un modeste savant local. — Le ballon de Bergholtz-zell au printemps. — Premier établissement de Saint-Pirmin. L'église de Bergholtz-zell et le calvaire moderne. — De Bergholtz-zell à Orschwihr ; ancienne limite du Mundat supérieur. — Château d'Orschwihr. — Le Bollenberg ; son histoire et ses légendes.

A quatre kilomètres environ de Guebviller, sur la lisière de la grande plaine du Rhin et à l'entrée du vallon d'Orschwihr, est situé le petit village de Bergholtz, le seul du canton qui ne soit pas entouré de montagnes ou de collines. Le chemin qui le relie à la ville se détache sur la gauche de la route départementale de Guebwiller à Colmar, à l'angle du cime-

(1). Voy. pp. 102-119 du trimestre Janvier-Février-Mars 1896.

tière, et contourne les côteaux de l'Unterlinger ; un ancien canal creusé sous les ordres de Vauban, pour charrier les matériaux destinés aux fortifications de Brisach, et qui n'est plus aujourd'hui qu'un fossé presque comblé, le borde à droite.

Le village de Bergholtz, dont il est fait mention pour la première fois dans une vieille charte du IX[e] siècle, n'a pas d'histoire particulière. Un vieux château, dont il ne reste plus qu'un vestige de tour, et sur l'emplacement duquel s'est installé une tuilerie, rappelle cependant son ancienne origine. Sous la domination des seigneurs de Murbach, il faisait partie, avec Bergoltz-zell et trois villages de la vallée, du baillage de Guebwiller : son église a été construite au dernier siècle, à peu près à la même époque que celle de Guebwiller, par le prince-abbé de Rathsamhausen.

Aujourd'hui Bergholtz est un bon village de culture et de vignoble, tranquille et sans prétentions. Sa maison commune, qui est également la maison d'école, date de 1843 : nous y avons passé, au bon temps jadis, de bien heureux moments, alors qu'elle avait pour hôte un modeste savant qui me permettra de lui adresser ici un reconnaissant souvenir (1).

(1). Cet instituteur modèle, qui a certainement plus fait pour la vulgarisation de la science populaire que beaucoup de doctes savants des cinq facultés, avait eu, pour arriver à fonder une petite bibliothèque scolaire, une idée aussi originale que charmante. Profitant avec intelligence des notions de botanique que mon père s'était plu à lui donner, dans les courses qu'ils faisaient à travers champs, il avait, à son tour, enseigné à ses élèves ce qu'il avait appris. Habilement mises à la portée du jeune auditoire, les leçons n'avaient pas tardé à porter leurs fruits ; les jours de congé étaient désormais employés, par les jeunes garçons du village, en courses folles dans la montagne et dans la plaine, à la recherche des plantes médicinales que leur maître leur avait appris à connaître et à distinguer. Le soir, fourbus et contents, les petits moissonneurs apportaient leurs récoltes au digne instituteur, qui soigneusement et patiemment, séparait l'ivraie du bon grain, et remettait à chacun d'entre eux ce qui lui revenait. Puis, les petites boîtes de simples prenaient le chemin de la ville ; passaient, moyennant gros sous, des mains des gamins dans la boutique de l'herboriste ; et l'argent, mis en cagnotte, se transformait à la fin de l'année, en bons livres de lecture qui étaient étudiés avec amour-propre par ceux qui les avaient gagnés.

Après avoir traversé Bergholtz dans toute sa longueur, le chemin rejoint la côte, et s'enfonce dans le vallon de Bergholtz-zell et d'Orschwihr. Ce n'est pas par là toutefois, que nous aborderons le village de Bergholtz-zell. Lorsqu'en effet, par une belle journée du commencement de mai, on débouche sur la petite vallée par le sentier du haut, qui court à travers vignes, on a devant soi le plus charmant coup d'œil qu'il soit possible d'imaginer. Maisons et toits du village disparaissent presque complètement dans un fouillis d'arbres fruitiers en pleine floraison et d'une éclatante blancheur de neige, qui donne au paysage un aspect ravissant.

Ce joli petit coin de terre a une véritable histoire à lui : C'est dans ses environs que les religieux de Saint Pirmin, attirés sans doute par la fraîcheur du site, ont fondé leur premier établissement, et construit, dit la légende, une chapelle en pierre. Bergholtz-zell possède, en outre, une des plus anciennes et des plus remarquables églises de l'Alsace. Son plan figure une croix assez grossièrement tracée : la plus grande partie en a d'ailleurs été reconstruite ; et c'est, dans le transept (1) qu'il faut rechercher les traces de l'ancien monument. L'intérieur de l'église renferme plusieurs choses curieuses ; et tout particulièrement les inscriptions dont sont entaillés les quatre piliers qui soutiennent la tribune. Elles sont attribuées à un chapelain du chapitre, Siegfried d. Worms, et remonteraient à 1346 environ. L'une d'entre elles nous donne d'abord la date de la construction du bâtiment : *1006*. Une autre nous apprend qu'il a été consacré par le pape Saint Léon (2). Enfin nous copions textuellement la troisième de ces inscriptions :

Nix. glacies. et. aqua. tria. noména. res. tamen.
Una. Sic. in. personis. trinus. Deus. est. tamen. Unus.

Un fragment de pierre qui surmontait une porte aujourd'hui bouchée, placée à la partie nord de l'église, est également remarquable.

(1). Galerie transversale qui sépare le chœur de la nef. — Il diffère du jubé en ce que ce dernier est plus élevé que les parties avoisinantes de l'église.

(2). Léon IX, né en Alsace en 1002 (Brunon) était parent de l'empereur Henri III. Elu pape en 1049, il mourut à Rome en 1054.

A côté de ce vénérable monument s'est élevée, sur la colline voisine, une création du catholicisme moderne, un calvaire en clinquant dont nous ne dirons rien de plus, laissant au visiteur le soin de comparer et d'apprécier.

Orschwihr n'est qu'à deux pas de Bergholtz-zell, et cependant une limite territoriale, celle du Mundat supérieur, passait autrefois entre les deux pays. Le village, situé au fond du vallon, dans une position charmante, est tout entouré d'une ceinture de vertes prairies et de magnifiques arbres fruitiers ; Orschwihr est, en effet, la vraie terre bénie des prunes de toutes espèces, depuis la jaune mirabelle jusqu'à la reine-claude dorée, et fournit aux ménagères de la ville leurs approvisionnements de confitures.

Son ancien château, qui a d'abord appartenu aux Trucksess de Rheinfelden, pour passer ensuite, en 1732, entre les mains des seigneurs de Forell, s'est conservé presque intact et est encore habité de nos jours. L'église paroissiale, qui n'a d'ailleurs rien de remarquable, porte, sur un de ses piliers, la date de 1576.

A peu de distance du village, au milieu des bois, s'élève, sur l'emplacement d'un vieux château, une tour presque en ruines.

Aujourd'hui, Orschwihr abrite un petit monde de paysans aisés et produit un excellent vin fort apprécié par les gourmets du crû.

Près de là, vers le Nord-Est, s'élève un des plateaux les plus curieux de notre chaîne des Vosges, le mystérieux Bollenberg qui joue un rôle si important dans la géologie, dans les antiquités et dans la légende du pays. Il n'est pas, en effet, dans toute l'Alsace un coin de terre sur lequel l'imagination populaire, si vivace dans nos contrées, parfois si poétique, se soit plus exercé et ait engendré plus grand nombre de légendes. C'est là, sur cet aride plateau, que toutes les sorcières de la montagne et de la plaine se donnaient jadis leurs rendez-vous nocturnes ; c'est là que s'organisait, tout autour du Ringelstein, la ronde infernale du sabbat de minuit. Et il faut d'ailleurs reconnaître que le site est admirablement approprié aux légendes fantastiques qu'il a fait éclore.

Le Bollenberg forme un vaste plateau de médiocre hauteur, presque entièrement dépourvu de végétation à son sommet. Pas un arbre à l'horizon : quelques plantes malingres intéressantes à étudier pour le botaniste ; une herbe menue et clairsemée qui fournit un très mauvais pâturage aux troupeaux du voisinage, quelques débris de coquillages et de fossiles interrompent seuls la monotonie du paysage, qui s'étend ainsi jusqu'aux pentes tapissées de vignes par lesquelles on descend vers la grande plaine du Rhin.

La montagne, comme quelques autres contreforts des Vosges, est de formation purement jurassique : sur le plateau même on rencontre de nombreux blocs de grès vosgiens disséminés d'une manière plus ou moins symétrique, et dont l'origine a fort intrigué géologues et antiquitaires. Un savant archéologue, M. de Ring, et avec lui M. Ch. Braun, supposent que ces blocs, entraînés des hauteurs voisines sur la plage jurassique avant que le Bollenberg ne se fut soulevé, sont des débris de rocs détachés des flancs escarpés du Kastelberg. Le docteur E. Dürwell, mon père, qui a également étudié cette intéressante question dans son *Aperçu géologique du canton,* pense au contraire que ces masses de grès ont été transportées là par les mains des hommes ; et que ce sont de véritables dolmens, de vrais monuments druidiques. Cette dernière opinion a pour elle toute la vraisemblance, étant donné l'antique affectation de la montagne aux pratiques du culte.

Si nous envisageons enfin le Bollenberg au point de vue archéologique, nous y découvrons encore un grand nombre d'objets du plus grand intérêt : signalons, parmi eux, un sarcophage antique qui sert actuellement d'auge au puits d'une ferme, et dont le couvercle, vaste dalle taillée, est placé sur le seuil de la grange. Des fouilles intelligeamment dirigées ont fait apparaître encore plusieurs tombeaux du même genre dans les vignes qui couvrent les pentes de la montagne. On y a trouvé quelques monnaies mérovingiennes fort curieuses ; et un petit buste de l'empereur Probus, portant comme légen-

de : CONCORDIA. AUG. (1) ; qui prouvent la haute antiquité de cette vaste nécropole.

Tout, on le voit, dans cette curieuse montagne, n'est qu'énigme et mystère ; jusqu'au nom même qu'elle porte.

Un modeste savant, qui a été autrefois un de nos plus sympatiques et regrettés professeurs, M. Aug. Stœber, rapproche le nom de Bollenberg, montagne de Bollen, du nom de Baal Bélus ou Bélénus, sous lequel le Dieu du soleil, Apollon, était autrefois adoré dans nos contrées occidentales. Puis, lorsque le christianisme vint se substituer au paganisme antérieur, il il dut conserver le Bollenberg comme lieu du culte, en remplaçant toutefois le dieu païen par un saint plus orthodoxe, sainte Apolla ou Apollona, qui est, aujourd'hui encore, l'un des patrons de la commune voisine de Soultzmatt, et à laquelle une chapelle était consacrée sur la montagne ellemême.

Un mot encore sur le plateau des sorcières. Amateurs de gibier, fins gourmets de Guebwiller, avez-vous jamais eu, sur votre table, quelque succulent civet de lièvre du Bollenberg, le plus justement renommé de toute l'Alsace ? Si non, hâtez-vous de prendre fusil, cartouches et carnassière, et courez à la rencontre de cet animal rare qui sera bientôt aussi légendaire que « le Rapide » des Alpilles tarasconnaises.

(1). Probus, empereur Romain est né en 232. Proclamé empereur en 276, il délivra vers cette époque la Gaule d'une invasion de Germains, et c'est certainement à cet évènement qu'il faut faire remonter l'origine de la petite statue du Bollenberg.

XIV

RIMBACH ET RIMBACH-ZELL

Une promenade à Rimbach-zell. — La côte du Saûlaeger. Ce que l'on voit en regardant derrière soi, près de la maison forestière. — Le Bildstaecklé : le calvaire des demoiselles à marier. — Les deux chemins de Rimbach-zell. Vue générale du village. — Le moulin-salin : une histoire d'omelette au lard un peu « shocking ». — Comment on écrit à Rimbach-zell le mot Gentiane. — Rimbach et le fond du vallon. — Chemin de Rimbach à Guebwiller par le Peternitt. — Le col du Peternitt : origine de son nom. — Iungholtz et le village de Pinzburger.

Le charmant vallon qui court parallèlement à la vallée principale, et abrite entre ses montagnes les jolis villages de Rimbach-zell et de Rimbach, est, sans contredit, l'un des plus pittoresques de nos Vosges alsaciennes. Une fort belle route carrossable le traverse dans toute sa longueur, depuis Rimbach jusqu'à Jungholtz, suivant le cours capricieux de la petite rivière et le met en communication avec Soultz et la plaine. Mais suivons de préférence le chemin des piétons et de l'école buissonnière, le sentier de la montagne qui relie Guebwiller à la petite vallée, et forme l'une des plus ravissantes promenades de nos environs. Prenons d'abord, pour sortir de la ville, la rue du Brackenthor, qui nous mène en quelques instants au pied de la montagne ; puis, gravissons bravement la côte ensoleillée et un peu abrupte du Saûlæger ; et arrêtons-nous, pour reprendre haleine, à la hauteur de la maison forestière. Le paysage que nous avons à ce moment derrière nous, vaut,

d'ailleurs, la peine d'attirer toute notre attention. A nos pieds, Guebwiller se découvre dans toute sa longueur : resserrée entre ses deux montagnes hérissées d'échalas et tapissées de vignes, la ville s'allonge en un long ruban de plus de quatre kilomètres, depuis le faubourg des ouvriers du Grün jusqu'au Hugstein, dressant dans les airs les tours de ses églises, le svelte minaret de son couvent des Dominicains, le clocheton de son hôtel de ville ; et la forêt de ses cheminées d'usines, dont l'épaisse fumée estompe tout ce premier plan. Plus loin, entre les deux contreforts de la vallée, s'ouvre à droite la grande plaine d'Alsace ; et la vue s'étend jusqu'au Rhin et à la Forêt-Noire, dont les Ballons arrondis, jumeaux des nôtres, ferment l'horizon. En avant de ce magique tableau nous découvrons d'abord Soultz, presque cachée par le coin de la colline, Isenheim et ses fabriques ; et plus loin, du côté du fleuve qui les noie dans ses brumes, la ville d'Ensisheim et les villages de Merxheim et de Gundolsheim. Le paysage est réellement enchanteur et vaut, à lui seul, l'ascension pénible du Saulayer. Mais reprenons notre promenade : un coup de collier, sous bois, et nous voici au sommet de la côte, au col du Bildstœcklé, qui relie les deux vallées. Une vieille croix en bois, entourée de palissades vermoulues, marque l'intersection des divers sentiers qui courent de là vers la montagne de Soultz, Jungholtz et Rimbach-Zell. Un gros tas de pierres placé en arrière, et fort disgracieux à l'œil, attire d'abord l'attention : il a d'ailleurs, sa petite histoire originale. Tous ces mauvais cailloux ont jadis été portés là, un à un, par les demoiselles à marier des environs. C'était là un remède héroïque contre le célibat forcé ; et ce petit exercice dynamique avait pour résultat infaillible d'amener dans l'année, à la belle qui le pratiquait, un gentil épouseur. Le moyen est, paraît-il, devenu superflu aujourd'hui, car le nombre des pierres n'augmente plus ; non plus, d'ailleurs, que celui des vieilles filles à Guebwiller.

Du Bildstœcklé on peut descendre sur Rimbach-Zell par deux chemins différents, celui du haut et celui du bas ; tous deux également pittoresques, courant tous deux à travers bois, sous de vrais bosquets de charmille. Le sentier du bas, qui contourne la montagne et débouche dans le vallon à l'extré-

mité du village, du côté de la plaine, est toutefois, à notre avis, moins agréable que l'autre, parcequ'on ne peut jouir, en le parcourant, de la vue d'ensemble du ravissant petit pays que nous allons visiter. Celui du haut nous amène, au contraire, à mi-côte de la montagne, juste en face de la colline sur laquelle s'étage le petit village de Rimbach-Zell, accrochant audacieusement aux pentes vertes qui descendent vers le vallon, ses blanches maisonnettes groupées autour de l'église toute neuve et toute pimpante qui domine le tout. Au fond, bruit le ruisseau qui court à travers les prairies ; et de sombres forêts de sapins forment l'arrière plan de ce ravissant petit tableau.

On ne tarde pas à descendre ; et après avoir traversé le Rimbæchlé sur un pont rustique, près d'une scierie, on rejoint la route de la vallée, en face du vieux moulin-auberge que nous connaissons tous. Cette antique bicoque qui prend aujourd'hui, à mon grand regret, des allures d'hôtellerie moderne avec façade sur rue, appartient de père en fils à la dynastie des Salms (prière de ne pas confondre avec la famille princière du même nom). Je l'aime, parcequ'elle me rappelle de chers souvenirs d'enfance ; et je la revois encore, telle qu'elle était il y a vingt ans, lorsque j'avais coutume d'y faire halte avec celui qui n'est plus, hélas ! Il me revient en mémoire, à propos d'elle, une vieille histoire d'omelette au lard, dont les héros, de bons et joyeux vivants de Guebwiller, ont également disparu depuis longtemps et qui est, malheureusement, d'un goût trop épicé pour pouvoir trouver place ici, sans soulever de vigoureux *shocking*. Après tout, je la risque ; et, ma foi, honni soit qui mal y pense.

Or donc, il y a quelque trente ans de cela, quelques braves bourgeois de la ville, en partie de campagne, se trouvaient, un beau matin, dans la vallée de Rimbach-Zell. La promenade, l'air de la montagne avaient aiguisé les appétits : on avait faim ; on avait soif ; et le moulin Salm ouvrait toute grande sa porte hospitalière. Mais le propriétaire, qui cumule avec les professions d'aubergiste et de meunier le métier de cultivateur, est absent ; et avec lui, toute sa famille. Personne à la cave, personne au moulin, personne à la salle d'auberge : la maison est vide, et cependant il faut absolument nous res-

taurer. Nos joyeux compagnons font alors contre fortune bon cœur et s'improvisent cuisiniers.

L'un descend à la cave ; un autre va dénicher les œufs ; un troisième enfin, mieux avisé, découvre sur la cheminée de la cuisine un joli morceau de lard, un peu gras mais fort appétissant et qui trouvera parfaitement son emploi dans la composition d'une omelette. Battre les œufs, couper le lard en menus morceaux et mettre le tout au feu est l'affaire d'un instant ; et voilà l'omelette qui chante et saute dans la poêle, et apparaît bientôt sur la table, croustillante et dorée, cuite à point. Les fourchettes allaient vigoureusement leur train quand l'hôtesse survient, s'extasie : Jésus-Gott, Jésus-Gott — « Vous voyez, mère Salm, dit l'un des convives, nous avons fait votre besogne ; et vous nous trouvez en train de dire deux mots à une excellente omelette au lard ? » — « Mais où avez-vous donc pris le lard, reprend la bonne femme, il n'y en a pas un seul morceau dans toute la maison »? — « Et là, pardieu, sur la cheminée de la cuisine ». — Grand Dieu, mais c'est le lard dont mon mari se sert..... pour un usage externe ! » — Tableau. Et cependant le brave homme, meunier de son état, n'avait même pas l'excuse d'exercer un métier sédentaire, qui l'eut forcé à s'asseoir plus que le veut une hygiène bien entendue, sur le légendaire rond de cuir.

C'est aussi à l'auberge du moulin que l'eau-de-vie de gentiane, un produit du cru, est bravement étiquetée sous l'orthographe un peu fantaisiste de : « *Jean Sianne* ».

Le village de Rimbach-Zell, sa situation et son moulin mis à part, ne présente d'ailleurs rien de particulièrement remarquable, et n'a pas d'histoire spéciale. La dénomination de *Zell*, qui termine son nom, semble indiquer son origine : une modeste cellule d'ermite autour de laquelle les habitations sont venues se grouper peu à peu. En arrivant dans le vallon par le chemin que nous avons suivi, on laisse à sa droite, sur la côte, une construction bizarre, qui a, avec ses créneaux et ses tours, des allures de château fort, et n'est autre chose qu'un paisible pavillon de chasse presque délaissé.

Rimbach est situé au fond du vallon, et est relié à Rimbach-Zell par la charmante route dont nous avons parlé. Etroitement serré entre la montagne à pic, toute tapissée de forêts

de pins, et le gentil ruisseau qui coule de roc en roc, ce chemin est à la fois l'un des plus charmants et des plus sauvages qus l'on puisse suivre. Après une demi heure de marche, Rimbach, jusqu'alors invisible, apparaît tout à coup au tournant d'un côteau. Comme son voisin, ce modeste village n'a pas d'histoire : avant 1789 il faisait partie, avec Orschwihr, Soultz, Rimbach-Zell et Jungholtz, du mundat de Rouffach, et de l'apanage particulier de la famille de Schauenburg.

Derrière Rimbach, commence aussitôt la montée du Ballon, la vraie montagne sur les flancs de laquelle sont disséminées les métairies de la Glashütte, de la Sudel et du Belchenhütte. Pour aller de Guebwiller à Rimbach on suit ordinairement, à travers les bois de sapins, le sentier qui conduit du Brüderhaus au col du Peternitt, d'où il dégringole rapidement sur le petit vallon.

Ce nom de *Peternitt* est mentionné de la façon suivante dans la charte de 1314, par laquelle le prince-abbé Conrad de Stauffenberg, a concédé à Guebwiller toutes les forêts environnantes : — « abe unez uff den Kastelberg, und an dem anderen berg von dietrichstein uff unez an den bourweg von Hugstein, über an den Rintpachweg, *da man Sant Peter niget rider Zelle* ». — Il signifierait donc dans ce passage : « où l'on descend du S[t] Pierre vers Zell ». — Dans une rotule du même siècle, déterminant les limites de la commune de Bühl, la même expression est également employée ; mais dans un sens différent, celui de col de S[t] Pierre : « *Sanct Peters nyge* », qui est certainement le véritable.

A l'entrée du vallon, au pied du Grossberg, se trouve Jungholtz, dont toute la partie située sur la rive gauche du ruisseau dépendait autrefois, avec son excellent vignoble du *Pinz burger* (1), de la commune de Rimbach, tandis que l'autre section était ratachée à Soultz. On en a fait, depuis quelques années, une commune séparée, qui a été englobée dans le canton de Soultz.

(1). Je ne puis citer ce nom sans consacrer un souvenir à l'un des hommes que j'ai le plus aimé, l'excellent M. Gay de Bollviller qui avait plaisamment francisé le nom du côteau qui lui produisait de si bon vin, et l'appelait, en riant : *Pinces-bougre* : et, était, ma foi, bien pincé qui s'y faisait prendre.

LE MOINE ROUGE

ET LES

DAMES-VERTES

Légende franc-comtoise

Rupt est actuellement un des plus beaux villages de la Haute-Saône ; il est assis au milieu d'un frais vallon, non loin des bords de la Saône qu'il domine. Cette rivière est, sur ce point, tellement amoureuse de ses rives enchanteresses qu'elle ne peut se décider à s'en éloigner, Pour y rester plus longtemps, elle y trace de nombreux méandres où glissent doucement ses eaux paresseuses et tranquilles.

Rupt est connu surtout par son château d'eau naturel fameux, qui est considéré comme une des curiosités de la région et que l'on désigne sous le non des *Sept-Fontaines.* Ce château est formé de plusieurs gradins successifs, d'une marne grise, dure comme de la pierre, qui forment une vaste cuvette assez profonde et toujours pleine d'eau jusqu'au bord. Mais ce qui est assez curieux, c'est que l'écoulement n'a pas lieu sur ce point, mais bien à la base des gradins d'où l'on voit jaillir sept sources d'une eau bleuâtre, plus ou moins abondante, selon les saisons.

Après avoir dessiné de nombreuses arabesques dans les petits canaux que ces fontaines se sont tracés dans la roche, elles vont en serpentant se réunir dans un second réservoir aux eaux claires et pures. C'est là que le Rupt-du-Val prend naissance.

Au moyen-âge, Rupt fut le chef-lieu d'une puissante baronnie qui, en 1789, comprenait encore quatorze villages. Ses seigneurs, issus de l'illustre maison de Pesmes, étaient de

la première noblesse de Franche-Comté. Ils avaient établi leur résidence dans une forteresse qui était une des bonnes place du pays et qui a résisté souvent, et avec succès, aux nombreuses attaques dont elle a été l'objet.

Mais la Révolution lui fut fatale ; le 30 août 1792, l'enceinte du château-fort fut forcée par une bande de forcenés criant : « Guerre aux châteaux ! Paix aux chaumières ! » C'était pour la plupart des anciens tenanciers corvéables de Rupt, qui, craignant le retour d'un état de choses dont ils avaient tant souffert, se hâtaient de faire disparaître ce château qui leur rappelait le souvenir d'un passé odieux.

C'étaient là de terribles représailles et la revanche de plusieurs siècles d'oppression. Aussi les plus exaltés se hâtèrent-ils de mettre le feu au château, fait regrettable à tous les points de vue et tout particulièrement parceque son propriétaire, le général comte d'Orsay, était un amateur distingué et qu'il avait réuni dans ses galeries une collection d'objets antiques d'une grande valeur artistique qui disparurent dans l'incendie.

Mais la perte la plus sérieuse fut celle des archives pleines de faits concernant le moyen âge et qui aujourd'hui nous font défaut. On n'avait garde de les épargner, car on y voyait les titres de servitude d'un temps que l'on craignait de voir revenir. Il ne resta debout que ce qu'on appelait le Petit château ; cette habitation particulière fut épargnée par les envahisseurs.

La vieille tour ronde, dite des *cent pieds*, en faisait partie et on la voit encore debout, bravant à la fois les injures du temps et les efforts destructeurs des hommes. Elle continue à se dresser fièrement sur le plateau qui, vers l'ouest, domine le village. Elle mesure en hauteur 33 mètres (100 pieds) et en a 11 de diamètre. A la base ses murs atteignent une épaisseur de 3 mètres, pour se terminer au sommet à 2^{m} 30. On accède à sa partie supérieure par un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur, mais si étroit que deux hommes ne peuvent y passer de front.

Cette tour était couronnée par une flèche de 30 mètres de hauteur. C'est à sa base et vers le nord que se trouvait adossée la formidoble forteresse des sirs de Rupt, avec ponts-levis,

tourelles, machicoulis, herse et autres fortifications en usage à cette époque.

Au nord de l'ancien castel se trouve un étang formé par le canal des Sept-Fontaines et cet étang est l'objet d'une curieuse légende dont on donne plusieurs versions. Voici celle que nous avons recueillie au village même de Rupt et qui paraît la plus vraisemblable :

La chaussée de l'étang de Rupt, disent les vieillards, est un lieu hanté. On désigne généralement sous ce nom les endroits où il s'est commis jadis de grands crimes dont une légende transmet pendant de longs siècles le souvenir à la postérité. Les victimes ont, paraît-il, la faculté de revenir la nuit, à certaines heures, hanter les lieux où leur existance s'est tragiquement terminée.

C'est pourquoi, lorsqu'un cas grave oblige un habitant du voisinage à passer. à une heure avancée de la nuit sur la chaussée de l'étang de Rupt, il ne s'y hasarde jamais qu'en tremblant et après avoir fait béatement et dévotement, à plusieurs reprises, le signe de la croix, en recommandant son âme à Dieu. Ce qui l'épouvante à ce point, c'est la peur de rencontrer au bord de l'étang redouté, ou *le Moine Rouge* ou *les Dames Vertes*, ou pour comble de malheur tous les deux ensemble. Les anciens affirment, en effet, que ceux auxquels ces visions d'un autre monde apparaissent, sont menacés des plus grands malheurs et même d'une mort infaillible au bout d'un an et un jour, s'ils sont assez mal avisés de parler de leur rencontre à âme qui vive.

Quel est ce Moine Rouge si funeste ? Quelles sont ces Dames Vertes si redoutées ? La légende fidèle et véridique va nous l'apprendre. *Le Moine Rouge* était un gentilhomme de bonne maison, car il appartenait, à titre de cadet, à celle de Jonvelle, si célèbre dans notre histoire, et son nom était Pierre. Or, Pierre de Jonvelle était assez proche parent, par sa mère, au sire de Vanne, qui, à son grand désespoir, n'avait comme héritier que sa fille unique Marguerite. Des relations assez suivies existaient entre les maisons de Jonvelle et de Vanne ; alors Pierre et Marguerite, qui étaient à peu près du même âge, se voyaient souvent et grandissaient pour ainsi dire ensemble.

Parmi la jeune noblesse de la contrée le plus vaillant et le

vainqueur dans tous les jeux était Pierre, et la plus belle était Marguerite. Dans ces conditions, il était bien difficile que la cousine n'aimât pas le cousin et, en effet, ce fut ce qui arriva. De son côté, Pierre idolâtrait Marguerite et soupirait sans cesse après l'heureux jour de leur union. Mais nos deux tourtereaux avaient compté sans leur hôte, et celui-ci était le sire de Vanne.

Pierre, en sa qualité de cadet, était pauvre, tandis que Marguerite, unique héritière de son père, était riche et rien, au point de vue de celui-ci, ne pouvait compenser le défaut de fortune. Aussi dès que Pierre voulut lui parler de mariage, il fut lestement mis à la porte avec défense de rentrer au château et Marguerite, qui était intervenue, fut mise en charte privée.

La cause de cette expulsion barbare était le sire Jean de Rupt, haut et puissant seigneur du voisinage qui, lui aussi, appartenait à la première noblesse du pays. Mais ce prétendant, beaucoup plus âgé que Marguerite et peu avantagé par dame nature, avait le talent de lui déplaire autant que son beau cousin lui plaisait, ce qui n'est pas peu dire. Celui-ci, exaspéré de la manière brutale dont il avait été traité par son parent, jura que, puisqu'il ne pouvait avoir pour femme sa cousine, qu'il aimait si tendrement, il n'en aurait jamais d'autre. En conséquence, et en désespoir de cause, il s'enròla dans l'ordre du Temple, où il fut admis chevalier, après un temps d'épreuve assez court.

Pierre de Jonvelle était brave parmi les braves et il en donna la preuve en Palestine où il fut bientôt envoyé. Toujours le premier à l'attaque et le dernier à la retraite, il était devenu, avec son compatriote et son ami, Jacques de Molay, la terreur des Infidèles, dont les plus vaillants pâlissaient à sa vue. Aussi les grades et les dignités ne lui furent pas ménagés pendant les cinq années qu'il demeura en Terre-Sainte. Blessé alors dangereusement dans une affaire où il s'était conduit en héros, il fut renvoyé en France pour rétablir sa santé. Il y rentra comblé d'honneurs et de richesses.

Toutefois il n'avait pas oublié sa cousine Marguerite, mais pendant ce laps de temps de cinq grandes années, qu'était-elle devenue ? Il est facile de le concevoir ; privée de tout appui par la mort de sa mère, elle avait été contrainte à la

longue, de subir la volonté de son père et d'épouser le détesté sire de Rupt dont elle habitait depuis deux ans déjà le noir donjon. Celui-ci, d'autant plus jaloux qu'il se sentait moins aimé, avait juré une haine mortelle à Pierre de Jonvelle. Aussi fut-ce en vain que ce dernier essaya de revoir sa tendre cousine, pour laquelle cependant il avait rapporté d'Orient des joyaux du plus grand prix.

Ses blessures étant à peu près guéries, il se proposait de retourner bientôt en Palestine pour faire sentir de nouveau le poids de son bras aux Infidèles, mais avant de partir, il tenait à revoir, ne fut-ce qu'un instant, sa cousine Marguerite. De la Villedieu-en-Fontenotte où il était venu en convalescence, il alla s'établir à la commanderie de Sale, près de Chantes, sur les bords de la Saône, d'où il pouvait apercevoir la grande tour du château de Rupt, qui servait de prison à Marguerite, avec laquelle il voulait communiquer.

Au bout de quelques jours, notre Templier parvint, à force d'or, à gagner, en effet, un des domestiques du chateau, qui se chargea de remettre une missive à la châtelaine et de lui en apporter la réponse. Il fut convenu de la sorte, que la troisième nuit, elle se trouverait, à une heure fixée, sur la chaussée de l'étang, pour dire un dernier adieu à celui auquel son cœur s'était donné sans réserve.

Elle prit si bien ses mesures qu'elle fut exacte au rendez-vous fixé au beau Templier, et ce fut avec une émotion bien vive qu'elle le vit s'avancer et déposer à ses pieds les joyaux qu'il lui destinait. Elle se jeta dans ses bras, en pleurant son bonheur évanoui. Tandis que Pierre la pressait sur son cœur, une ombre apparut ; c'était le mari. Le domestique n'était qu'un traître employé par Jean de Rupt pour attirer Pierre et Marguerite dans un piège infâme.

Le mari, un poignard à la main, se précipitait avec furie sur son ancien rival, lorsque Marguerite se jeta au-devant de l'assaillant et reçut en plein cœur le coup destiné à Pierre. Il avait été si bien appliqué qu'elle tomba raide morte. Ce que voyant, le Templier, qui avait tiré son épée et s'était mis sur la défensive, la jeta à la face de Jean, en lui criant : « lâche ! assassin ! » Puis, croisant ses bras sur sa poitrine, il attendit, en souriant, le coup mortel qui ne tarda pas à venir. Il

tomba à son tour, baigné dans son sang à côté de Marguerite, à laquelle il n'avait pas voulu survivre. La mort réunit ainsi ceux que l'on avait séparés dans la vie.

Le Templier, qui vient se promener au clair de la lune, en manteau rouge, sur la chaussée de l'étang de Rupt, est donc Pierre de Jouvelle, et l'une des Dames-Vertes est Marguerite de Vanne, qui se plaît à revenir s'entretenir avec son beau cousin. Mais quelle est l'autre ?

C'est encore la légende qui va nous l'apprendre. Elle dit qu'après le drame tragique de l'étang, Jean de Rupt n'avait pas cru devoir convoler en secondes noces, mais qu'il s'en dédommageait avec ses sujettes. Parmi ces dernières, se trouvaient Louisette, qui comptait dix-huit printemps et était douée d'un minois des plus avenants. Etant enfant, elle avait connu et aimé Marguerite et elle n'en détestait que plus cordialement son meurtrier. Mais celui-ci s'en inquiétait fort peu, car, comme elle appartenait à un de ses serfs, il ne doutait pas que, de gré ou de force, il n'arrivât à son but. Or, un soir que Louisette attardée, Jean, qui s'était embusqué sur son passage, se précipita sur elle pour la saisir au passage, espérant l'entraîner dans son antique manoir. Mais le vieux seigneur a mal calculé son élan et alors la jeune fille fait un bon de côté, s'échappe et prend la fuite. La peur lui donne des ailes et poursuivie par Jean, elle le devance sur la chaussée de l'étang où elle gagne constamment du terrain ; elle va lui échapper. Mais au moment où elle atteint le point où Pierre et Marguerite avaient été assassinés, le pied lui glisse. Elle essaie en vain de ressaisir son équilibre en ouvrant les bras, mais l'impulsion était trop forte et elle est précipitée dans l'étang. Le vieux baron n'arriva que pour voir l'eau, profonde et noire, se refermer sur elle...

On aperçoit sur ce point quelques ruines ; on dit que ce sont celles d'une chapelle que le seigneur Jean de Rupt, devenu repentant de ses crimes, fit bâtir dans ce lieu pour les expier. Il y aurait employé, si nous en croyons la légende, le produit de la vente des bijoux donnés par Pierre à Marguerite. Elle ajoute même que vers la fin de ses jours, il y venait souvent prier pour le repos de l'âme de ses victimes. Cela n'a rien

de bien étonnant, car nous savons que lorsque le Diable devint vieux, il se fit ermite.

Louisette est donc l'autre Dame-Verte; elle a, paraît-il, retrouvé sa maîtresse dans un monde meilleur et toutes les deux elles reviennent, toujours jeunes et belles, se promener nuitamment sur le théâtre de leur mort prématurée. L'une et l'autre portent un grand voile vert dont elles se couvrent la figure dès qu'elles aperçoivent un mortel. De là le nom de Dames-vertes qu'on leur a donné. Si jamais vous allez à Rupt et que vous passiez la nuit sur la chaussée de l'étang, que Dieu vous préserve de rencontrer le Moine-Rouge et les Dames-vertes !

Poly.

Montpellier, le 18 avril 1896.

NOTES HISTORIQUES

SUR

L'ORIGINE DU LUTHÉRANISME

A STRASBOURG

Les *Notes* qui vont suivre sont écrites de la main de Grandidier, sur quarante deux feuillets in 4° de papier écolier ou quatre vingt quatre pages, dont onze sont demeurées en blanc. Ces notes n'ajoutent rien aux connaissances que l'on possède sur l'histoire de la Réformation en Alsace et spécialement à Strasbourg. Nous nous dispenserions de les reproduire si un engagement préalable ne nous imposait l'obligation de tenir parole et si, d'un autre côté, la considération qu'il s'agit de l'une des rares épaves échappées aux désastres de 1870 ne justifiait la publication. En troisième lieu, nous estimons qu'il n'est pas sans intérêt de percevoir une idée de la disposition d'esprit de l'historiographe catholique, quand il se préparait à parler du protestantisme dans la ville épiscopale et ses dépendances. — J. Liblin.

En 1520, arriva à Strasbourg le premier ministre luthérien, nommé Pierre-Philippe, de Rumsperg : le chapitre de Saint-Pierre-le-Vieux le nomma son prédicateur, mais il le renvoya bientôt après avoir vu qu'il prêchait les nouvelles doctrines.

Après lui, en 1521, parut Mathias (non Mathieu) Zell, né à Kayserberg en 1477. Il devint curé de St Laurent en 1517, En 1521, il était prédicateur dans la cathédrale. Il avait jusqu'alors prêché la foi catholique, mais s'étant déclaré pour les erreurs de Luther, il invectiva contre l'ancienne religion, ce qui lui attira un si grand concours du peuple que la chapelle de S^t^

Laurent se trouvant trop petite pour son auditoire, la populace transporta sa chaire de bois au milieu de la cathédrale et l'y entendit prêcher, ne pouvant le faire monter sur la chaire de pierre, le Grand-Chapitre ayant défendu qu'on la lui ouvrit. Les bourgeois cependant, peu de temps après, vinrent à bout de l'y faire monter.

Cette chaire de bois fut faite par les charpentiers de la Kurberg. Ose. Sçadus, p. 33.

La ville de Strasbourg fut la première des villes impériales qui embrassèrent le Luthéranisme, comme les princes de Saxe et de Hesse furent les premiers d'entre les princes. — Sturmius, in antipape. page 1.

Le Grand-Chapitre ayant donc renvoyé son prédicateur, Mathias Zell, mit à sa place le sieur Zünprion, qui avait été auparavant curé de Saint Étienne et à qui les chanoines donnèrent en 1523 la cure de Saint-Martin. L'église paroissiale de Saint-Martin fut détruite en 1527. Elle était située où est aujourd'hui la partie de la maison de ville dite *der Neuebau*.

Mais, comme le sieur Zünprion apostasia peu après, le Grand-Chapitre lui donna aussi son congé, mais la bourgeoisie le soutint et le fit rester malgré le Grand-Chapitre.

La même année 1523, au milieu du mois de juin, Martin Bucer, chassé de Wissembourg par le grand vicaire de Spire, vint avec sa femme chercher un asile à Strasbourg. Martin Bucer était né en 1491 à Schlestadt, où il avait embrassé en 1506 l'ordre de S[t] Dominique. Mais s'étant affranchi de la gêne de son cloître, il donna dans les erreurs de Luther aussitôt qu'elle se répandirent dans l'empire. Il s'attacha d'abord à François de Sickingue : à l'abri de cette protection, il se rendit à la Diète Worms en 1521 où il eut quelques conférences avec Luther. Il passa de là à Landstul, où il épousa une religieuse défroquée nommée Labenfeltz.

Il passa ensuite, en 1522, à Wissembourg où, pendant près de six mois, il débita les erreurs de Luther, de concert avec le curé de la paroisse S[t] Jean, de cette ville, Henri Moterer, et son vicaire, Jean Merkel de Cleburg.

Bucer prêcha à Wissembourg et y provoqua les religieux de S[t] François à la dispute. Son exemple entraîna non seule-

ment plusieurs bourgeois, mais encore plusieurs moines Augustin ; ce qui fit que le magistrat de cette ville, sur les ordres et menaces de l'évêque de Spire, ordonna à Bucer de quitter Wissembourg. Il le fit et vint à Strasbourg avec Henri Moterer. L'esprit pliant de Bucer, qui était prêt de s'accomoder à tout, lui donna bientôt crédit parmi le peuple, et lui fit des amis dans le Magistrat. Il se fit bourgeois de Strasbourg et commença à prêcher, çà et là, dans les caves. La bourgeoisie ayant souhaité qu'il leur expliquât publiquement la Ste Ecriture à la manière de Luther, il le fit avec plaisir. Il commença par expliquer dans la maison de Mathias Zell quelques épîtres de St Paul en langue allemande. Le Magistrat fit même ensuite qu'il pût faire la même chose dans la chapelle de St Laurent. Les menuisiers de la rue dite *Kurbengass* lui firent, à leurs dépens, une nouvelle chaire d'où il faisait ses leçons publiques.

Bucer les continua tous les jours pendant un an, jusqu'à ce que Wolfgang Capiton, Gaspar Hedion, Mathias Zell et Zünprion commençassent, vers l'an 1524, à faire leurs leçons chacun sa semaine alternativement.

Wolfgange-Fabrice Capiton, prévôt de St Thomas, commença à prêcher en 1523. Mathias Zell lui aida et prêcha seul longtemps. Capiton était né à Haguenau d'un des principaux magistrats de cette ville ; il étudia d'abord en médecine et en droit à Bâle ; ensuite il s'appliqua à la théologie et à l'étude de la langue hébraïque. Il vint à Strasbourg, et à la mort de Jacques Fabri de Reichshofen, prévôt de St Thomas, arrivée en 1520, il eut l'adresse d'obtenir une bulle du pape Léon XI, du mois d'août 1521, qui le nommait à cette prévoté, à l'exclusion de Jacques Abel qui en avait été nommé prévôt par le chapitre

Mais dès l'an 1523, Capiton se déclara pour la nouvelle doctrine. Il fut élu en 1524, par le Magistrat, curé de St Pierre-le-Jeune, et on obligea son prédécesseur à lui céder cette cure. Il céda, en 1525, la prévoté de St Thomas, à Laurent Schoeneckbecher, mais l'ayant reprise en 1537, il resta prévôt de St Thomas et curé de St Pierre-le-Jeune jusqu'à la grande mortalité qui arriva en 1541. Il en mourut le 4 novembre de la dite année, à Strasbourg dans une maison qui fait le coin

da der grindel an ist. Ce sont les ronds de pierre qui servent de gonds à la porte. Capiton eut successivement deux femmes : la première était veuve d'Œcolampade ; la seconde, nommée Agnès, passait pour savante et se mêlait même de prêcher quand son mari était indisposé.

Vers l'automne de la même année 1523, Antoine Firn, natif de Haguenau et curé de St Thomas, épousa en face de l'église sa vieille servante avec laquelle, longtemps auparavant, il avait tenu ménage, et il eut le front de publier lui même ses bans. Il fut le premier du clergé qui se maria. Cet attentat souleva contre lui le chapitre de St Thomas qui le chassa et le priva de sa cure. Il s'attacha ensuite à la bourgeoisie qui prit sous sa protection ce prêtre rebelle et le Magistrat le maintint dans sa cure malgré le chapitre.

La même année 1523, Mathias Zell, Fabrice Capiton, Caspar Hédion et Martin Bucer furent reçus bourgeois de Strasbourg et le Magistrat, par un décret du 1er décembre 1523, leur accorda la permission de prêcher le pur et simple évangile.

La même année, Mathias Zell, curé de St Laurent, se maria aussi ; il épousa Catherine Schitzin, fille d'un bourgeois de Strasbourg, et ses noces furent célébrées dans l'église le 3 décembre 1523. Il prêcha jusqu'en 1548 qu'il mourut subitement dans la nuit du 9 au 10 janvier, âgé de 71 ans, 3 mois et 18 jours.

La même année 1523, Caspar Hédion, né à Etlingen, fut reçu ministre de la cathédrale à la place du sieur Zimprion dont on a parlé ci-dessus. Hédion était auparavant curé à Mayence ; mais ayant embrassé les nouvelles erreurs, il se retira à Strasbourg où il se maria, vers la fin de juin 1524, avec la nommée Driesin, fille d'un bourgeois jardinier du faubourg de la porte-blanche. Il prêcha dans la cathédrale jusqu'en l'année 1550, en laquelle, l'*intérim* étant reçu, les catholiques recommencèrent leur culte dans la cathédrale. Hédion mourut à Strasbourg en 1552.

Plusieurs prêtres et religieux de divers ordres prirent des femmes et même des religieuses qu'ils épousèrent. Le nouvel évangile était si fort goûté que plusieurs prêtres et moines apostats suivirent leurs exemples. Outre ceux que nous venons de nommer, l'on compte encore Thibault-le-noir ou Schwartz,

moine apostat qui s'était sauvé de la Commanderie de Stephansfelden, Wolfgangue Schultheiss, Luc Hanfurt, Jean Nubling, prémissaire de la chapelle de St Ehrarde, Conrad Spatzinger et Alexandre, etc. Le curé de St Nicolas et un chapelain de St Etienne entrèrent bientôt dans les sentiments de leurs confrères. D'autres prêtres et quelques moines suivirent de tels guides qui favorisaient la perversité de leur désir et les tiraient de la contrainte.

En 1524, dimanche invocatit, lorsque Martin Bucer faisait son sermon du soir, quelques moines, entre lesquels furent des Cordeliers, entrèrent et chantèrent hautement les complies. Cela impatienta un menuisier qui entra dans le chœur et les frappa disant qu'ils devaient attendre la fin du sermon. Cela excita un tumulte qui assembla plus de cinq cents bourgeois qui voulaient se venger sur les moines et les ecclésiastiques. Le tumulte fut apaisé par l'Ammeistre Mug, qui était pour lors au poêle des boulangers. Scadæus, p. 80.

Sigismond de Hohenloë, né en 1485 de Crafton, comte de Hohenloë et d'Hélène, comtesse de Wirtemberg, Grand-doyen de la cathédrale de Strasbourg, garda plus de mesure. Il avait succédé, en 1521, dans le grand-doyenné, à Eugène de Barby-Mulingen et dès le commencement de 1524, il appuya en secret les entreprises des nouveaux sectaires. Il mourut en 1534.

Dans les archives de l'évêché de Saverne, armoire ecclésiastique, boëtte 1, liasse 1, lettre C, l'on trouve différentes plaintes portées contre le comte Sigismond de Hohenloë qui portent qu'ayant embrassé le Luthéranisme il cherche à l'introduire dans l'évêché au préjudice de l'église catholique ; il fut exclu du Chapitre.

L'évêque Guillaume voulut arrêter ces scandales etc... *(et le reste dans La Guille, seconde partie, tom. 1, ès pages 28-35).*

Alors les magistrats ne se contentèrent pas d'accorder leur protection à ces prêtres excommuniés, mais, ne gardant plus aucunes mesures, ils se rendirent maîtres des cures de la ville dont ils disposaient à leur gré en faveur des novateurs. Martin Bucer fut fait curé de Ste Aurélie à la place de Simphorien Pollion, qui avait introduit le Luthéranisme dans cette paroisse. Wolfgang Capiton de St Pierre-le-Jeune, Pierre Le Noir

eut la cure de St-Pierre-le vieux, un apostat de l'ordre de St-Jean celle de St-Nicolas, Mathias-Zell continua celle de St-Laurent, le sieur Zimprion dans celle de St-Martin et Antoine Firn, le plus violent de tous, dans celle de St-Thomas. Tous ne cessaient pas de conseiller aux prêtres le mariage. Ils commencèrent à chanter et à dire la messe en allemand et à baptiser les enfants dans la même langue. Les Ministres obtinrent du Magistrat de pouvoir dire quelques messes en latin pour satisfaire à la dévotion des savants, et pour que ceux qui le désireraient pussent l'entendre, de ceux qui en avaient la permission dans l'église des Cordeliers, sur la place d'armes où on leur dirait des messes en latin.

Il était difficile que, dans de si tristes conjonctures, les catholiques ne fissent éclater leur zèle pour défendre leur religion. Le Provincial des Augustins, nommé Conrad Trayer, prit la plume contre la doctrine de Luther et fit imprimer un livre où il accusait les sectaires de renouveler les erreurs des Hussites. Les Magistrats et les peuples en furent également irrités. Quatre cents bourgeois s'attroupèrent le 5 septembre 1524, et, ayant forcé les portes du monastère, ils traînèrent le provincial en prison. Ces violences émurent les catholiques ; mais toutes leurs entreprises aboutirent à se plaindre. C'en fut assez ; au gré de ceux que l'esprit d'erreur enflamme, les plaintes mêmes sont un crime. Le même jour les bourgeois entrèrent dans le couvent des Dominicains ; ils voulaient prendre le Père-lecteur, et comme ils ne le trouvèrent pas, ils prirent le Père-confesseur, le Père-prédicateur et un frère qui, tous trois, furent mis en prison. Ils coururent ensuite à l'église St-André et y prirent le curé et son vicaire. Ces emprisonnements furent bientôt suivis de ceux de plus de quatrevingt-dix tant ecclésiastiques que religieux, (qu' on etc. pag. 37).

Cette même année, les jardiniers se trouvèrent si bien du nouvel évangile et étaient d'une si étroite intelligence avec les prédicants qu'ils leur laissèrent la liberté de choisir entre les maisons de chanoines, celles qui leur plairait le mieux, s'offrant de les (les chanoines) en faire sortir et de les bâtir en partie. Ceci donna lieu à plusieurs chanoines de sortir de la ville. En même temps s'éleva une grande difficulté touchant

le baptême des enfants ; les uns voulant qu'on les baptisât en Allemand, d'autres en latin : Le Magistrat ordonna qu'on le fit selon la volonté de chacun.

Cette même année six cents bourgeois de gens de métier et de petite populace complotèrent ensemble et se rendirent au marché aux chevaux, où ils ne se séparèrent que vers la nuit. Ils sortirent le lendemain de la ville, furent au couvent de St-Arbogaste et à la Chartreuse où ils burent et mangèrent tout ce qu'ils purent attraper.

La même année 1524, les jardiniers allèrent à la paroisse de Ste-Aurélie et y rompirent le sépulcre de Ste-Aurélie, mais ils n'y trouvèrent que des ossements.

Ces événements intimidèrent les catholiques, tandis que les sectaires employèrent toutes sortes de moyens pour grossir le nombre de leurs partisans. Dès cette année on compte dans la ville jusqu'à neuf Prédicans luthériens. Les Cordeliers quittèrent leurs habits le 7 mars 1524, et abandonnèrent leur couvent au Magistrat. Les Dominicains résistèrent plus longtemps ; mais enfin ils cédèrent l'année suivante, attribuant leur défection à l'indigence où on les avait réduits. Les religieux de l'ordre de St-Guillaume tinrent ferme jusqu'en 1533, quoique, dès 1524, le Magistrat les eut sommé de sortir de leur convent. Les Claristes des deux couvents du marché aux chevaux furent aussi obligées de quitter leur couvent en 1525. Les chapitres des chanoines marquèrent plus de religion (etc. p. 38)

Comment, après cela, Erasme a-t-il pu dire, dans une lettre écrite de Fribourg en 1530, *Epistol. lib. 31, num 59*, qu'en aucun endroit l'introduction de la Réforme se fit avec plus de modération et moins de tumulte qu'à Strasbourg ?

Ces violences et le danger (etc., p. 39).

Cette protestation si éclatante etc... Ils firent même courir après eux les valets de villes qui les arrêtèrent sur le grand chemin et y amenèrent prisonniers Jacques Schimdheuser, prevôt de St- Pierre-le-jeune et Wolfgangue Geuch, doyen de St-Pierre-le-Vieux, avec quelques autres chanoines de ces églises, qui allaient de Haguenau à Fribourg, pour y prendre conseil ou pour implorer la protection des Archiducs d'Autriche. On les conduisit dans la rue St-Jean, vis-à-vis le monas-

tère de Ste-Catherine, où on les tint en prison pendant quelques semaines, après quoi on ordonna aux chapitres, excepté celui de la cathédrale, de se faire bourgeois, de supporter toutes les charges de la bourgeoisie et d'en prêter le serment. C'était là ce que le commun des bourgeois voulait qu'ils fissent.

Sur quoi le magistrat ordonna et fit publier dans toutes les tribus que cela n'était pas convenable parceque s'ils prêtaient le serment de bourgeois, il faudrait aussi leur donner entrée dans le Magistrat, ce qui serait de difficile exécution ; qu'ainsi il fallait qu'ils promissent fidélité au lieu de serment, et qu'ils aidassent à supporter les charges de la bourgeoisie, hors ce qui serait personnel, et de faire la garde, et qu'au lieu de cela ils le payeraient en argent.

Là dessus, le Magistrat ordonna, le 20 janvier 1525, que tous les ecclésiastiques qui demeuraient dans Strasbourg, excepté ceux de la cathédrale, eussent à se faire bourgeois dans le courant du mois sous peine de cinq livres de Strasbourg.

Ces exactions jetèrent les chapitres catholiques etc. (page 41)

Ce triste état etc. page 42.

Tandis que les chanoines etc. page 43.

Guerre des paysans etc. page 46.

La guerre des paysans étant allumée, presque dans toutes les provinces, les pauvres gens de tout âge se réfugièrent à Strasbourg jusqu'au nombre de trois mille personnes ; on leur fournit à manger jusqu'à ce qu'ils pussent retourner dans leurs maisons. Vers le même temps se rendirent aussi à Strasbourg plusieurs moines et religieuses qui avaient abandonné leurs couvents ; partie se marièrent ensemble et partie apprirent des métiers.

Pour lors on ne gardait plus les fêtes, mais seulement les dimanches ; on mangeait de la viande les vendredis et samedis et pendant le carême comme pendant tout le cours de l'année. Ce fut alors qu'on défendit aux Religieux de chanter des grandes messes en latin. Quant aux chapitres de la cathédrale, de St-Thomas, de St-Pierre-le-jeune et de St-Pierre-le-vieux, on le leur permit jusqu'à ce qu'il en fut autrement disposé.

Il y eut à Strasbourg, en 1528, un anabaptiste, nommé Melchior Hoffmann, dont les sectateurs publiaient cette prophétie : *Das Melchior Hoffmann seye Elias : sein spiess-gesel Cornelius Poltermann Enoch, und die stadt Strasbourg dasneue Jérusalem.*

Voyez l'ouvrage de Christophe de Sichem, calviniste, imprimé à Ornheim en 1609 sous le titre : *iconica et historica descriptio præcipuorum heresiarcharum, icone XI.*

Luthéranisme.

La hardiesse et la nouveauté de ces nouvelles opinions attirèrent singulièrement l'attention du peuple; soutenues d'ailleurs par l'idée favorable que ces nouveaux Réformateurs donnaient de leurs sciences, et débitées avec une éloquence populaire et persuasive, elles firent malheureusement l'impression la plus profonde.

Les thèses de Luther contre les indulgences se répandirent dans toute l'Allemagne avec une rapidité étonnante.

On était accoutumé aux innovations, et on avait vu les plus hardies entreprises couronnées par le succès. En abolissant le culte catholique, le Magistrat y avait substitué des formes de culte nouveau et sa haine pour le culte qu'il avait abandonné se fortifiait encore par l'attachement qu'il avait pris pour celui qu'il avait adopté.

Diète de Spire.

On enjoignit aux Etats de l'empire, qui avaient jusqu'alors obéi au décret de la Diète de Worms de 1524, de continuer à s'y conformer et de défendre aux autres Etats de faire à l'avenir aucune innovation dans la religion, et surtout d'abolir la messe avant la convocation d'un concile général. — *(Sleidan, hist. pag 117).*

L'Électeur de Saxe, le Marquis de Brandebourg, le Landgrave de Hesse, les Ducs de Lunebourg, le prince d'Anhalt avec les députés de Strasboug, Constance, Landau, Wissembourg et des autres dix villes impériales firent, contre ce décret, une protestation solennelle, par laquelle ils le déclaraient

injuste et impie. De là leur vint le nom de protestants. — *(Sleidan, hist. pag. 119, Seckendorff, lib. 2, pag. 117, Fra-Paolo, hist. pag. 45).*

Sur l'intérim.

Charles-Quint employa quelques théologiens distingués par leurs talents et leurs lumières à préparer un système de doctrine auquel les peuples seraient tenus de se conformer jusqu'à ce qu'on pût convoquer un concile tel qu'on le désirait. Ce système avait été composé par Jules Pflug, évêque de Nauenbourg, Michel Helding, évêque de Sidoine, deux savants catholiques et Agricola. Ce dernier était un théologien luthérien, mais estimé par son caractère pacifique et conciliateur. Le nouveau traité contenait un système complet de théologie, conforme presque dans tous les points à la doctrine de l'église catholique, mais exprimé pour la plus grande partie, en un style plus doux, en phrases tirées de l'écriture. On y confirmait tous les dogmes de l'Église romaine, et l'on y enjoignait l'observation de tous les rits que les protestants condamnaient comme des inventions humaines introduites dans le culte de Dieu. Il y avait deux points seulement sur lesquels on se relâchait de la rigueur des principes, et l'on admettait quelque adoucissement dans la pratique. Il était permis à ceux des ecclésiastiques qui s'étaient mariés et qui ne voudraient pas se séparer de leurs femmes, d'exercer toutes les fonctions de leur ministère sacré ; et les provinces qui avaient été accoutumées à recevoir le pain et le vin dans le sacrement de l'eucharistie pouvaient conserver le privilège de communier ainsi sous les deux espèces ; mais on déclarait que ces articles étaient des concessions faites uniquement pour un temps afin d'avoir la paix et par égard pour la faiblesse et les préjugés des peuples. — *Fra Paolo, 270. — Pallavici, lib. 2. pag. 6. — Sleidanus, pag. 453 et 457. — Struvius, corp. 1554. — Goldast, const. imp., tom. 1, pag. 518).*

Ce système de doctrine fut alors connu dans la suite sous le nom d'*intérim* parcequ'il devait servir de livre symbolique qui contenait des règlements provisoires qui ne devaient avoir de force que jusqu'à ce qu'un livre concile-général put avoir

lieu. L'empereur le présenta à la Diète du 15 mai 1548, où il fut ratifié et approuvé.

Immédiatement après la dissolution de la diète, l'empereur se prépara à maintenir l'exécution de l'*intérim* comme d'un décret de l'Empire, et le fit publier en allemand et en latin. Cet écrit eut le sort ordinaire de tous les plans de conciliation, quand ils sont proposés à des hommes échauffés par la dispute. Les deux partis s'élevèrent contre ce système avec une égale violence. Il fit murmurer les catholiques et souleva les Luthériens. Les catholiques le rejetèrent comme un ouvrage dans lequel la doctrine de l'Église était ou scandaleusement abandonnée, ou bassement dissimulée, ou énoncée en termes concertés pour égarer les esprits faibles, plutôt que pour éclairer les ignorants, ou pour convertir les ennemis de la vérité. Quelques catholiques, pour le rendre plus odieux, le comparèrent à l'Herotique de Zenon, à l'Echtère d'Heraclias et et au type de Constant. Les Luthériens le condamnèrent comme contenant les erreurs les plus grossières du papisme, déguisées avec si peu d'art, qu'elles ne pouvaient échapper qu'aux hommes les plus ignorants, ou qu'à ceux qui voulaient être trompés.

Ce fut surtout de la part de la ville de Strasbourg que....... rencontra la plus violente opposition de l'intérim. Cette petite république, dont les citoyens étaient accoutumés à la liberté et à l'indépendance, avait embrassé, comme nous l'avons vu, avec un empressement remarquable la doctrine de Luther, dès qu'elle s'était répandue dans l'empire.

.˙.

Ce ne sont ni les vertus, ni les talents de etc........... qui ont causé ce grand et pernicieux mouvement dont les suites ont été si funestes. Les choses se préparaient depuis longtemps à ces mutations. C'était un volcan redoutable qui n'attendait qu'une chose : une étincelle pour éclater et causer les plus grands ravages. La haine et le mépris que le clergé s'attirait par ses désordres, disposaient les esprits à ces tristes événements. Les plus grands hommes ainsi que les conciles du quinzième siècle avaient tâché d'y apporter quelques remèdes

et de prévenir le mal. Mais leurs tentatives n'avaient pas réussi. Le cardinal Julien, légat du St-siège en Allemagne, président du concile de Bâle, en prévit les conséquences et fit envisager ces malheurs au pape Eugène (a), comme prochaines et inévitables.

« Les désordres du clergé, disait-il, excitent la haine des « peuples contre tout l'ordre ecclésiastique, et si on ne se hâte « de corriger ces excès, on doit craindre que les laïques se jet- « tent sur nous à la manière des Hussistes.

« Les esprits sont dans une fermentation extraordinaire ; « ils semblent devoir bientôt enfanter quelque chose de tragi- « que. Le venin qu'ils ont contre nous se déclare. Bientôt ils « croiront faire à Dieu un sacrifice agréable en maltraitant « ou en dépouillant les ecclésiastiques comme des gens, odieux « à Dieu et aux hommes, et plongés dans le dernière extré- « mité du mal. Le peu qui reste de considération et de respect « achèvera de se perdre. On rejette la faute de tous ces dé- « sordres sur la cour de Rome, qu'on regardera comme la « cause de tous les maux. Je vois que la coignée est à la racine, « l'arbre penche et va tomber. Il ne peut plus longtemps tenir « sur ses pieds ; et aulieu de le soutenir, pendant qu'on le « pouvait encore nous le précipitons à terre ».

Le cardinal voit une prompte désolation dans le clergé d'Allemagne. Les biens temporels dont on voudra le priver lui paraissent comme l'endroit par où le mal commencera. « Les corps, dit-il, périront avec les âmes. Quand Dieu veut « envoyer quelque calamité sur un peuple, le premier effet de « sa colère est de lui ôter la vue du péril qui le menace. Il en « est de même aujourd'hui par rapport au clergé : son aveu- « glement est incroyable : le feu est allumé devant lui, il court « s'y précipiter ».

C'est ainsi que le cardinal, un des plus grands et des plus habiles de son temps, déplorait les maux de l'église et la disposition des esprits aigris depuis longtemps contre le clergé, qui ont donné tant de succès aux premiers réformateurs.

« La prodigieuse révolte du Luthéranisme a été une puni-

(a) Epist. I ad Eugenium IV inter opera Æneæ Sylvii, pag. 66.

« tion visible du relâchement du clergé, dit M. Bossuet ». *méditat. sur l'évangile, pag. 196, edit. in 4°.*

La multitude et l'oisiveté des monastères, le faste des prélats, le scandale des moines, les désordres du clergé, l'abus énorme et même la vente des indulgences, les excommunications prostituées pour les moindres sujets, le faste étonnant de Léon XI, l'avarice de la cour de Rome, les déprédations de leurs exacteurs ne fournissaient que trop de prétextes de demander la réforme de l'église, mais n'auraient jamais dû attaquer une puissance légitime fondée sur les éternelles promesses de J. C. et fronder des dogmes reconnus jusqu'alors par toute l'église.

A présent que ces noms odieux de papistes et de d'hérétiques, que les partis opposés se donnaient respectivement, sont évanouis par une charité mutuelle qui unit l'une et l'autre communion, nous pouvons juger de sang froid et sans partialité cette révolution si fatale à l'église.

C'est ainsi que le fautes de chaque siècle deviennent autant de leçons pour les générations suivantes.

Bucer

Martin Bucer était né en 1491 à Scelestadt. La pauvreté de ses parens n'empêcha pas qu'il reçut une éducation sçavante, pendant le cours de laquelle il donna des preuves d'une vigueur de génie turbulent et d'une pénétration peu commune. Comme son âme était naturellement susceptible d'impressions sérieuses et portée à cette mélancolie religieuse qui se plait dans la solitude et la dévotion de la vie monastique, il crut que c'était sa vocation et il entra, en 1506, agé de quinze ans, au couvent des Dominicains de Scelestadt. Une piété apparente, l'amour pour l'étude et une application infatigable lui firent bientôt une réputation distinguée dans son couvent. Il avait appris, sous de bons maîtres, la philosophie et la théologie scolastique, qui étaient alors en vogue ; et il avait encore assez de pénétration pour saisir les subtilités et toutes les distinctions dont elles sont pleines ; mais il se dégoûta bientôt de ces études qui, à parler vrai, ne sont qu'inutiles et vaines. Il chercha dans l'écriture sainte des fondements plus so-

lides de science et de piété ; ce fut là sa perte : un jugement trop précipité le fit donner malheureusement dans la prétendue réforme de Luther. La hardiesse et la nouveauté des opinions de ce nouveau sectaire, colorées par le spécieux prétexte de la religion, fut du goût de Bucer et fit sur son caractère l'impression la plus profonde. Il eut, dès l'an 1521, à Heidelberg, quelques conférences avec Luther; il y puisa dès lors des opinions qu'il répandit parmi ses compatriotes, qui, attirés par le charme de la nouveauté et justement indignés de la conduite des moines, reçurent ses sentiments avec une vive attention qu'on ne devrait pas avoir pour l'erreur.

Bucer se maria avec une religieuse qui avait quitté le voile et s'était évadée de son monastère.

Bucer se hâta, ne voulant pas mourir garçon de peur de violer un précepte et de retenir quelque chose du papisme.

Voyés sur le mariage de Luther une lettre d'Erasme de l'année 1525, qui se trouve dans le dictionnaire de Bayle, *tom. 1, pag. 610,* article Catherine de Bese.

Bucer possédait les plus heureux dons de la nature. Il joignait à beaucoup d'esprit de la mémoire et de l'érudition. Il devint le législateur spirituel des quatre villes. (?)

Luthéranisme

Wickram succéda à Geiler dans la place de prédicateur de la cathédrale et Mathias-Zell à Jean Creutzer dans la plebanie de St-Laurent. Mathias-Zell qui avait lu quelques livres de Luther qui commençaient à se répandre dans l'Allemagne, eut l'imprudence d'avancer quelques unes de ses propositions dans ses sermons. Wickram ne manqua pas de les relever dans les siens, et cette dispute particulière alla si loin que les députés du grand chœur furent obligés de faire un décret, qui subsiste encore aujourd'huy dans ses archives, par lequel il fut ordonné à Mathias-Zell de ne plus monter en chaire qu'auparavant il n'eût conféré et même convenu avec le prédicateur Wickram sur ce qu'ils devaient prêcher pour éviter les scandales et les dangereuses suites de ces disputes particulières.

Il n'en fallut pas d'avantage à un esprit aussi fier et aussi

superbe que celui de Mathias-Zell pour achever de l'enfoncer dans l'erreur. Il trouva le moyen de gagner l'esprit de Sigismond de Hohenloe, pour lors grand-doyen. Tout fier de cette protection, il se moqua ouvertement du décret des députés, parla plusque jamais du sermon de Wickram et sut si bien gagner l'esprit et le cœur de quantité des plus considérables de la ville, qu'enfin, en 1523, il se déclara ouvertement pour les nouvelles opinions. L'official de l'évèque lui fit défendre de prêcher davantage dans l'église, et comme, en ce tems là, les plébans de St-Laurent étaient amovibles, le grand-chœur le chassa entièrement de la paroisse de St-Laurent.

Le Magistrat le maintint dans la rébellion.

Luthéranisme

Antoine-Ulrich, duc de Brunschwick-Wolfenbüttel, le même qui avait voulu, à la paix de Riswic, conserver un canonicat protestant dans l'église de Strasbourg, et qui qui se fit catholique en 1710, avait engagé Leibnitz et Molanus à traiter par écrit avec les meilleurs théologiens catholiques, pour faire cesser le schisme qui divise, depuis le seizième siècle, l'église d'occident. Les pièces de cette grande négociation, qui malheureusement n'a pas réussi, sont dans la collection de M. Du-Tens.

Un professeur en droit de l'université de Leibnitz (Leipzic ?) doit avoir entre les mains une démonstration mathémathique du mystère de la transubstanciation par Leibnitz. — *(Journal encyclopédique du mois de janvier 1774, pag. 333).*

Il serait assez singulier que la géométrie eut conduit au catholicisme le même homme qu'on accusait de n'être pas chrétien parcequ'il était bon géomètre.

Confession d'Augsbourg

Le ministre luthérien, David Chrytræus, dans son histoire de la confession d'Augsbourg, *pag. 196 et 197*, cite vingt six points, dont, selon lui, les uns sont inutiles et les autres en partie hérétiques et en partie *Gotteslasterlich*.

Le savant théologien calviniste, Daniel Tosanus, *in der trostschrift an alle gutherzige Christen, act. V. pag F..*

rapporte que ceux qui ont rédigé la Confession d'Augsbourg ont beaucoup cédé à leurs adversaires, et qu'entr'autres ils ont établi la transubstantiation dans l'article dixième de cette confession, ainsi que dans son apologie, puisque tous les Calvinistes font le même reproche aux Luthériens. Et à la vérité cet article dixième de la confession d'Augsbourg, tel qu'il a été présenté, présente un sens très catholique sur la transubstantiation et confirmée par celui des Grecs. Mais ce dixième article a été falsifié dans la suite et on a omis dans l'édition allemande ce qu'on disait des grecs dans l'apologie.

Tisch-reden de Luther

Tisch-reden. oder colloquia de Martin Luther, so er in vielen jakren gegen gelehrten leuten, auch fremden gæsten, und seinen Tisch gesellen geführet, nach den hauptstuken unserer christ lichen lehr zusammen getragen. --- Imprimé : à Eisleben en 1566; à Franckfort en 1593; à Leipsick et et Dresde en 1723.

Il y a aussi une édition latine in 8°, imprimée en 1571 à Francfort sur le Mein.

Luther dit : « Wir bekennen, das im papstum die rechte « heilige schrifft seye, rechte tauff, rechte sacrement des al- « tars, rechte schlüssel zu vergebung der sunden, recht pre- « predigamt, rechter catechismus, als Zehen gebott, die artic- « kel des glaubens das vatter unser ». --- *Tomo 4, édit. jenensis, fol 408, im brieff an Zwen Pfanherren wom Wider tauff.*

Luther dit une année avant sa mort : « in dem hochwur « digen, das auch anzubetten ist, sacrament des altares wird « gereicht und genonnem wahrhaftig un wesentlich von « wurdigen und unwurdigen ». --- *Tom. 1. jen. lat. fol. 473. et tom. 81. jen. fol. 418.*

Luther, *tom. 5. jen., germ., fol 162 et 163,* se donne comme un Docteur supérieur à tous les autres Docteurs, et parle des papistes comme de vrais ânes.

Quensted, *in ethica pastorum monit. 67, pag 116,* dit : « Beatus Lutherus.......... animo placido, aperto, libero, pio ac miti semper extitit.

L'électeur Auguste de Saxe, dans le tems des divisions entre les protestans, dit un jour qu'il ne sçavait plus que croire et à qui s'en rapporter sur les affaires de religion ; que chaque jour il s'élevait de nouveaux doutes dans son âme, et que ses prédicateurs lui proposaient tous les jours des dogmes nouveaux. — *Arnold, Kirchen und Ketzer Historie, part. 2, lib 16, cap. 32, pag. 860.*

Il existe deux éditions de la traduction allemande du nouveau testament par Luther, imprimées l'une et l'autre in fol, à Strasbourg chez Jean Knoblouch, l'une en 1525, l'autre en 1528.

Luthéranisme

Les luthériens de Strasbourg firent imprimer à Strassbourg, en 1566 et 1594, un directoire ou recueil de cantiques à l'usage des pasteurs, des diacres et de la jeunesse étudiante. Le dernier, de 1594, est dédié à Chrétien, duc de Saxe et porte en titre : *Cantica ex sacris litteris in ecclesia cantari solita cum hymnis et collectis, seu aurationibus ecclesiaticis in uesum pastorum, diaconorum et juventutis scolastice, jam postremum recognita et aucta per d. Georgium* (a) *majorem hic accesserunt canendi modi, hymni et preces in scola argentinensi usitatæ.......* à la fin on lit : *Argentorati excudebat Isaias Rihelius, anno M. D. X. C. III.*

La première édition, de 1566, est dédié à Chétien III, roi de Danemarck et porte en tête une préface du Recteur Jean Sturm à Pierre Claras, du 17 décembre 1565.

Ces deux agendas font croire que les luthériens de Strasbourg croyaient alors à la transubstantiation puisque ès feuilles 33 et 34 de l'édition de 1566 et 57 et 58 de l'édition de 1594, on trouve inséré l'hymne entier de St-Thomas d'Aquin, *Pange lingua gloriosi,* qui exprime si bien la transubstantiation dans le sacrement de l'eucharistie.

(a) N. B. Georges Major était un célèbre théologien Luthérien et professeur de théologie à Wittenberg, grand ami de Luther et de Mélanchton, mort à Wittemberg, le 28 novembre 1574. — Arnol, Ketzer-hystory, part. 2. lib. 6. cap 17. — Meneken gelehrten lexicon, part. 2, pag. 23.

Il n'y a encore que deux cents ans qu'on publiait au haut de la tour de la cathédrale de Strasbourg, par le Cor, le jour de la Fête-Dieu ou *Fronleichnamstag*, comme il paraît par les écrits composés à ce sujet, en 1682, par Balthasar Bebel, ministre de Strasbourg, et Georges Haan, jésuite de Molsheim.

Dans le même directoire de 1594, on trouve ès feuilles 103, 119, 120, 121 et 124 des collectes ou oraisons pour la Fête-Dieu, l'Assomption de la Ste-Vierge, la Nativité, la Toussaint, le jour des Ames, la Visitation, etc. Aux pages 35, 36 et 37 sont des hymnes pour le carême, les mêmes qui sont encore aujourd'hui en usage chez les catholiques.

L'ancien directoire, ou *Strassburgische Kirchen-Ordnung* de l'an 1605, imprimé à Strasbourg chez Jost Martin, place et compte entre les livres apocryphes et non canoniques de l'écriture sainte, *fol. 6*, les épîtres de St-Paul aux hébreux, celles de St-Jacques et de St-Judes et l'apocalypse de St-Jean. Cependant dans le nouveau directoire ou *Kirchen-ordnung der Herren Strasburger*, imprimé à Stasburger en 1670, pag. 7, ces mêmes livres rentrent en grâce et sont comptés entre les canoniques.

Dans la première bible de Luther, l'épître de St-Paul aux hébreux, celles de St-Jacques et de St-Jude, l'apocalypse etc, sont rejetés comme des livres apocryphes.

Dans le nouveau testament, imprimé à Strasbourg, in folio en 1528, chez Jean Knoblauch, on lit dans la préface, qui est en tête et composée par Luther, que l'épître de St-Jacques est une lettre de paille, *stroh-brieff*. Cependant aujourd'huy l'épître de St-Jacques se lit comme canonique dans toutes les bibles luthériennes et on a omis cette préface de Luther dans les dernières éditions de son nouveau testament.

Bayle dit à ce sujet dans son dictionnaire : « L'ardeur impétueuse de son tempérament arracha à Luther des paroles qui méritent condamnation, comme quand il déclare son sentiment sur l'épître de St-Jacques ».

On ne peut ici qu'applaudir au jugement et à l'équité de Bayle.

Luther rejette aussi l'épître de St-Jacques dans ses Colloquia mensalia, tom. 2. fol. 202, verso. — Edit. anni 1571.

Le Luthéranisme fut introduit à Strasbourg en 1523. Voyez *Strasburgische Kirchen-Ordung*.

Luthéranisme

Les Strasbourgeois publièrent, en 1589, un nouveau directoire, ou *Kirchen-Ordnung*, qui fut renouvelé en 1670 et changé en plusieurs points notables. Ce directoire en 1589 ne plût point aux Calvinistes, et voici ce que ceux-ci en pensèrent dans la préface d'un livre imprimé à Deux-Ponts en 1603 sous le titre de *Warhafftigen bericht von der Strassburgischen verœnderung Kirchen-Ordnung*.

« Der jetzigen Strasburger unordent liche neuerung ist « nichts anders, als ein offentlicher leichfertiger abfall von « ihrer vorige-en recten evangelischen lehr, Zu einer neuen « falschen opinion......... sie stecken selbst in der aller grœs- « ten und schædlichsten Ketzerey, die jemals auferden geve- « sen, oder noch künfftig entstehen werden kœnnen. Die liebe « Warheit ist von ihren (Strasburgischen) verblendten und « mit dicker unvergænglichen finsterniss geschlagenen præ- « dicanten verdunckelt vorden ».

L'hérésie de Luther donna occasion à la guerre des paysans : Sleidan lui-même l'avoue au commencement de son cinquième livre. Luther lui-même disait : *Das Evangelium muss rumoren wo es hinkommet : Thuts nich, soist nicht recht.* — *(Tisch-reden Lutheri detruck zu Eissleben an. 1566, fol. 195, und zu Dresden an. 1723. fol. 156).*

La même année 1525, les Strasbourgeois suivant la doctrine de Bucer euvoyèrent des députés à Luther pour l'avertir de conserver l'unité de religion, afin qu'unis ensemble ils puissent détruire le papisme plus facilement. — *Lavather in histo sacram., pag. 6.* — *Pappus, inder widerlegung des Zweybrückischen berichts, pag. 124.*

Luther entr'autres choses, écrivit aux Strasbourgeois, en 1525, qu'il pouvait se glorifier d'avoir prêché le premier J. C. « Christum à nobis priùs vulgatum audemus gliorari ». — Voy. Pappus, *Widerlegung des Zweybruckischen berichts, pag. 127 et 128.*

Conrad Dannhauer, célèbre ministre de Strasbourg, avoue

dans son *Staets-Wachenden Schutz-engel, pag. 400*, que le génie Strasbourgeois était fort semblable au Calvinisme, et que les cérémonies extérieures ressemblaient beaucoup au Calvinisme. « Das der Strasburgische genius dem Calvinismus « schier gleich sehe, undass die ausserliche ceremonien auch « nach dem Calvinismo riechen, etc. ».

Dans le cathéchisme luthérien, imprimé à Strasbourg en 1691, les rédacteurs avaient inséré que le pape avait voulu ôter J. C. de son trône et que le pape mentait comme le diable, son idole. Les luthériens furent obligés, par autorité publique, d'effacer et d'ôter ces paroles fanatiques et injurieuses. — *Weislinger, Friss Vogel oder Stirb. Vorrede, num. 8, pag. 243.*

Godefroy Rœderer de Strasbourg soutint et fit imprimer en 1713, une thèse publique de théologie, *De Arctissimo credendorum et agendorum nexu* sous le *pæsidium* de Daniel Pfeffinger. On y lit cette phrase, *f. 29, pag 37.* : « Cum con- « cilio Tridentino....... eandem virgulam merentur Turcarum « alcoranus et Judeorum Talmud ».

Luther, dans une lettre aux Strasbourgeois, dit que ce n'est qu'avec peine qu'il s'est porté à croire la présence de J. C. dans l'eucharistie, parcequ'il savait qu'il aurait donné un grand coup au papisme en la niant. Voici ses propres paroles insérées dans l'édition de ses œuvres imprimées à Jena en 1556, *tom. 3, fol. 113 ;* à Wittemberg en 1548, *tom. 2, fol. 110 ;* et à Altenburg en 1661, *tom. 3, fol. 104 :* « Das ser sich gros- « sen gewalt angethan, die gegenwart Christi im heiligen « sacrament zu Glauben, Zumahlen da er Wohlgeschen dass « er, durch verlaugnung der selben, dem pabstum hætte kœn- « nen den grœsten stoss geben ».

Luthéranisme

Un siècle s'est écoulé pendant lequel nous n'avons eu à rapporter que des schismes et des querelles, conséquences inévitables dans deux partis persuadés l'un et l'autre de la vérité de leur religion. Nous avons rempli cette tâche avec douleur, mais avec cette impartialité que le devoir d'historien nous imposait, toujours en garde contre cette espèce de

(partialité + impartialité : les deux mots sont rayés) qui voudrait déprimer un parti par les fautes de l'autre : nous ne nous sommes proposé que de réciter les faits, tels que les monuments publics les attestent, sans vouloir élever la gloire de la religion catholique aux dépens de la vérité, sans attribuer à la protestante une réforme qu'elle aurait, sans-doute, opérée si elle n'avait pas attaqué des principes fondamentaux. Les uns et les autres des différents partis, susceptibles de vices et de vertus, partagent également cette étonnante résolution que Luther avait tramée, après un long schisme qui paraissait avoir éteint la religion catholique dans Strasbourg ; les protestans éprouvèrent à leur tour la faiblesse de leur doctrine, et leur décadence dans cette ville sera une suite nécessaire des progrès d'une église qui n'est pas établie sur la pierre angulaire. Il nous serait facile, en imitant quelques historiens protestans, qui se sont attachés à accabler la religion catholique des traits odieux de superstition et d'idolâtrie, d'ajouter maintenant à la toute puissance de Dieu qui exalte son église sur ses ruines, des imputations odieuses, dictées par un esprit de parti, représailles importantes, contraires à l'Esprit de religion, vains outrages de la passion prodigue, qui ne servent qu'à couvrir de honte l'écrivain qui emploie de pareilles armes sans honorer la religion pour la gloire de laquelle il semble écrire. C'est ainsi que Jean-Nicolas Weislinger, curé de Capel, en Brisgau (a), trop acharné contre les Luthériens, s'est avili en combatant par des armes grossières. Que n'a-t-il employé celles du Père Scheppfmacker. Laissons au vulgaire ces injures amères, qui fomentent, qui perpétuent l'hérésie. Peut-être un jour l'héresiarque plus instruit, plus éclairé assurera-t-il sa foi sur des fondements plus divins et plus solides que ceux sur lesquels une prétendue réforme a voulu l'établir. Peut-être cette réunion dans les différentes sectes qui divisent la chrétienneté, tentée en vain par le grand Bossuet, considérée jusqu'à présent comme une chimère, n'est-elle pas absolument impraticable. La réunion de toutes les sectes divisées, sous une seule et même église catholique fondée sur le siège

(a) Weislinger, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, ne paye que trop souvent le tribut de grossièreté que le genre polémique exigeait au XVI[e] siècle.

de Rome, et qui fixerait invariablement la croyance de tous les peuples, qui garantirait leur félicité présente et future paraît à la vérité un chef-d'œuvre, un miracle de la religion; mais elle n'est pas un être de raison, puisqu'elle a été tentée. L'art de penser, de réfléchir qui fait sans cesse de nouveaux progrès, nous en fait sentir la possibilité, et le siècle qui doit produire cette réunion désirée, propre à foudroyer une philosophie nouvelle qui attaque tout indifféremment, n'est peut-être pas si éloigné qu'on se l'imagine.

(A suivre).

CHRONIQUE TRIMESTRIELLE

Ministère de l'instruction publique, Sociétés savantes. — Le vieux Mulhouse. — Jean Heimweh. — Artistes, nés en Alsace-Lorraine, aux Salons des Champs-Elysées et du Champ de Mars. — Dispersion des estampes et livres de Ferdinand Reiber. — Annexés. — Gerbe historique et littéraire.

I

Le bulletin historique et philosophique, pour l'année 1895, émanant du comité des travaux historiques et scientifiques près le Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, vient d'être distribué, en deux livraisons formant ensemble un volume, grand in-8°, de 585 pages sorties de l'Imprimerie Nationale. On sait généralement ce que doit contenir cette publication, organe officiel des sociétés savantes ; ce sont : diverses listes de notabilités de la science composant l'organisation centrale; les procès-verbaux des réunions mensuelles, l'impression, à la suite de ces procès-verbaux, de documents communiqués à la séance et jugés dignes d'être connus et conservés ; la rédaction des questions mises au concours de toutes les sociétés de France réunies, une fois l'an, en congrès à la Sorbonne ; la présidence et la direction de toutes les séances, et enfin la proposition des récompenses et distinctions aux concurrents, présents ou absents, à la séance solennelle de clôture.

Sans doute, ce *Bulletin* n'est pas un document que l'on

ouvrira dans l'intention d'en faire l'objet d'une lecture suivie, mais beaucoup l'ouvriront pour satisfaire un sentiment de curiosité et le petit nombre, peut-être, dans l'espoir d'y trouver des preuves à l'appui de conclusions qui le préoccupent dans ses travaux scientifiques ou littéraires. Or, ce que l'on peut affirmer sans hésitation, c'est que, dans cet ordre d'idée, il peut être utile de le consulter souvent, par la raison que ce que l'on y apprend n'y est admis que sous la garantie d'hommes incontestablement compétents.

II

Le bel in 8° que nous recevons de Mulhouse est le 1er tome d'une publication nouvelle dont va s'enrichir la littérature de de notre principal centre manufacturier de l'Alsace-Lorraine. Cette publication, placée sous le patronage d'une commission spéciale de la *Société industrielle*, a pour but la mise au jour de tout ce qui est encore inédit des archives communales, ainsi que de documents intéressants qui sont propriétés privées. Le tome que nous avons la satisfaction d'annoncer est en vente au siège de la Société, au prix de 2 marks, soit 2 fr. 50, pris à Mulhouse, 2m 30pf pour l'Allemagne et 2m 80pf pour l'Union postale. — Le volume a 401 pages et une dimension voisine de l'in-4°, 27 cent. de hauteur sur 17 cent. de largeur. Il est imprimé en grands *cicéros*, donc d'une lecture facile, peu fatigante pour l'œil, ce qui n'est pas un avantage à dédaigner. C'est presque une édition de luxe « rendue possible « par des souscriptions généreuses en vue de créer pour « Mulhouse une véritable littérature historique aussi instruc- « tive qu'imprévue ». Cette déclaration, extraite d'un compte-rendu que MM. les Editeurs ont bien voulu nous communiquer, est tout un programme dont on suivra le développement avec le plus grand intérêt.

L'étiquette, *Vieux Mulhouse,* donnée à l'œuvre, ne veut pas dire que la Commission ait eu la pensée de revendiquer au profit de la Cité moderne une antiquité remontant au déluge ; après quelques évolutions dans l'indéterminé, elle s'en tient au IXe siècle où *Mülenhusen* figure dans le diplôme de Louis-le-Débonnaire au profit de l'Abbaye de Masevaux

dont il dépendait. Qu'était donc cette localité à l'époque dont il s'agit ? Etait-ce un moulin isolé ou le centre d'une agglomération déjà formée sur ce point de l'ancienne Gaule Rauraque ? C'est ce que la commission ne nous dit pas ; mais le problème ne manquera pas d'être résolu si l'on continue à interroger les faits et les choses du passé avec le désintéressement et l'ardeur que nous aimons à signaler dans le Mulhouse de nos jours.

Mulhouse a déjà sa littérature originale et particulière. Les premiers et rares Bulletins de la *Société industrielle* en sont de curieux échantillons. Au point de vue historique et purement local, Mulhouse se distingue aussi par les écrits de Matheus Mieg (1816), de Mathias Graf (1819), de Jakob-Heinrich Petri (1838), et de beaucoup d'autres plus modernes, qu'il serait trop long de citer. On aura tout dit en ajoutant que ces nombreux écrits sont dominés par les cinq et immenses in-4° formant le cartulaire de l'opulente cité, élaboré par feu Xavier Mossmann. La *Société industrielle* a résolu de compléter ce surprenant monument en y ajoutant tout ce qui est demeuré inédit des dites archives de la ville et tout ce que l'on connait d'intéressant et d'instructif dans des bibliothèques particulières.

Le tome Ier qui nous occupe renferme deux parties distinctes : l'histoire de l'Eglise à Mulhouse depuis 1236 jusqu'en 1528. Entre ces deux dates, l'auteur, M. Gide, nous fait connaître 218 prêtres au service des « autels ayant existé à Mulhouse « avant la Réforme ». Des notes biographiques sobres pour presques tous, mais suffisantes, et un aperçu historique complètant l'esquisse placée par Mossmann en tête de son Cartulaire, remplissent les 271 premières pages de ce tome, accompagnées de trois planches reproduisant le *Fac-simile* des signatures de 36 des 218 chapelains.

La seconde partie, ou les 130 dernières pages, appartiennent, après quelques mots d'introduction, au texte allemand et à sa traduction française en première ligne, d'un mémoire concernant le renouvellement en 1602, de l'alliance de la Confédération Helvétique, dont Mulhouse faisait partie, avec la France. Ce mémoire est d'une lecture intéressante ; il est

l'œuvre du greffier Jean-George Zichle, qui accompagna le Bourgmestre, Jean Klœtzlin, représentant Mulhouse à l'ambassade confédérée appelée à Paris pour renouveler le traité. Ce Zichle était un bon observateur et son mémoire, ou sa relation, atteste que s'il était bon protestant, il était aussi bon vivant et parfois oublieux des convenances à l'égard de ses supérieurs.

Toute cette partie du livre, de même que la précédente, est, quant à la traduction, à l'annotation, à la mise au net et au classement, l'œuvre de M. Ed. Benner, archiviste de la ville de Mulhouse et de M. Ernest Meininger, rédacteur de l'*Express* et de plusieurs écrits concernant la langue populaire de Mulhouse et du Sundgau en général.

III

Que dire du nouvel acte de présence de Jean *Heimveh* dans l'irréductibe arène de la Protestation ?... Nous laissons ce soin aux lecteurs des soixante-deux pages, in 16, de la brochure qui vient de paraître, au prix de 1 fr., chez Armand Colin et Cie, Editeurs de la *Société des Gens de Lettres*, 15 rue de Mézières à Paris. Il nous suffira de constater que le sujet de l'étude — pour ne pas dire de l'action propagandiste — est intitulé : *Droits de conquête et Plébiscite :* que, selon l'auteur, l'opinion publique en Europe se prononce de plus en plus en faveur du plébiscite en matière de conquête et que le droit du plus fort, le *Faustrecht*, droit du biceps, du coude et de la jambe des anciens temps a été aboli en Europe, par la Révolution française. Cette thèse n'est pas neuve, *Heimveh* le sait mieux que personne, ce qui ne l'empêchera probablement pas d'y revenir en vertu du proverbe : *bis repetita placent.*

En ce qui concerne la *Revue*, cette brochure est une nouvelle page qu'il ne lui déplaît pas de joindre à celles qui l'ont précédée dans ce compartiment de notre littérature et de notre histoire locales.

IV

L'exposition annuelle aux Palais des *Champs Elysées* et du *Champ de Mars* est close depuis le commencement de ce mois de Juillet. Elle renfermait, en fait de peintures, sculptures, dessins, gravures et tous autres objets artistiques, des lots qui, par l'origine des exposants, appartiennent à notre *Chronique trimestrielle*. On ne sera donc pas surpris d'en consulter ci-après la désignation nominale, extraite des catalogues, publiés au nom de chacune des deux sociétés organisatrices de l'exposition.

Ces extraits se bornent à ceux des artistes dont le lieu de naissance, spécialement accusé dans les catalogues, appartient à la province *Alsace-Lorraine*. Disons encore que ces extraits se suivent dans l'ordre où ils se trouvent en égrenant méthodiquement les nombreux feuillets de l'un et de l'autre des dits répertoires.

A. -- PALAIS DES CHAMPS-ÉLYSÉES

(PEINTURE)

Auburtin, Henry, né à Metz. -- Effet de neige; Matinée de novembre en Engadine (Suisse).

Benner, Emmanuel, né à Mulhouse. -- 1. Saint Gérôme. -- 2. Dans la bruyère.

Benner, Jean, né à Mulhouse. -- 1. Portrait de M. François-Vincent Raspail (Appartient à M. Julien Raspail). -- 2. Fiamina.

Bernier, Camille, né à Colmar. -- Bois de Kerlagadic (Bretagne).

Constantin (Mme Adèle), née à Mulhouse. -- Les dernières nouvelles.

Fœhnlein, Jules, né à Mulhouse. --- Antithèse.

Gagliardini, Julien-Gustave, né à Mulhouse. -- Roussillon; — Provence. — 2 Une rue provençale.

Gluck, Eugène, né à Altkirch. -- Un intérieur de marchand de vins ; les tournées.

Hildebrand, Mlle Claire, née à Colmar. --- 1 Portrait de Mlle M... --- 2 Paysanne de l'Anjou ; bords de la Loire.

Hornecker, Léon, né à Strasbourg. — Portrait de Mme Sch....

Kind, Auguste, né à Forbach. — Chrysanthèmes blancs et raisins.

Kreder, Paul-Eugène, né à Belfort. — Portrait de ma mère.

Kreyder, Alexis, né à Andlau. — 1. Raisins des serres de M. Salomon, de Tommery. — 2. Phlox et Gerbes d'or.

La Villette, Mme Elodie, née à Strasbourg. — 1. Marée montante au Port-Bara ; Quiberon. — Lever de Lune à Port-Ivry ; Quiberon.

Lix. Frédéric-Théodore, né à Strasbourg. — Un drame au moyen-âge.

Mahler, Paul, né à Strasbourg. — Attablée ; Belette et Verdier. — Sur le qui-vive ; Fouine et Pic-vert.

Michel François-Emile, né à Metz. — les ormes de Landemer ; Manche.

Perboyre, Charles-Horey, né à Horbourg. — Charge du 1er cuirassier à Wœrth, le 6 août 1870.

Petit-Gérard, Pierre, né à Strasbourg. — 1. La rencontre; grandes manœuvre. — 2. Batterie de siège.

Rieder, Marcel, né à Thann. — Les ondines.

Scherrer Jacques, né à Lutterbach. — Mozart enfant, exécute une de ses œuvres avec son père et sa sœur.

Schutzenberger, Louis-Frédéric, né à Strasbourg. — 1... Et tout était mortel et les hommes et les animaux, etc. — 2. Une pauvre veuve ; Alsace.

Schutzenberger, Paul-René, né à Mulhouse. — Jeunesse.

Seeberger, Samuel, né à Strasbourg. — Portrait de M. le rabbin D... de Haguenau.

Thurner, Gabriel, né à Mulhouse. — 1. L'orage qui vient ; champ de pavots en Champagne. — 2. Noël en Alsace ; effet de neige.

Umbrecht, Honoré, né à Obernai. — 1. Portrait de M. Albert Sorel. — 2. Portrait de Mgr d'Hultz.

Weiss, Géo, né à Strasbourg. — Les Commères.

Wencker, Joseph, né à Strasbourg. — 1. L'été. — 2. Portrait de Mme F...

Zuber, Jean-Henri, né à Rixheim. — 1. En pleine campagne. — Un soir au bord de l'Yonne.

Zwiller, Marie-Augustin, né à Didenheim. — 1. L'industrie en Alsace. — 2. Ils ont des oreilles, mais ils n'entendent point.

DESSINS

CARTONS, AQUARELLES, PASTELS, MINIATURES, VITRAUX, ÉMAUX, PORCELAINES, FAYENCES.

Auburtin, Henri, né à Metz. — Pastels, Marais de l'Orbe près Yverdon, Suisse.

Benner, Emmanuel, né à Mulhouse. — six aquarelles des environs de Schœnbrun.

Bœtzel, Ernest, né à Saar-Union. — Fusains. Portraits d'Alexandre II, empereur de Russie et du général Dodds.

Chevalier, Mme Valentine, née *Schein*, à Huningue. — Miniature ; Portrait de Mlle B...

Geoffroy, Mme Charlotte-Eléonore née *Karsch*, à Sarreguemines. — Miniatures ; six portraits.

Gerschel-Bloch, Mme Alice, née à Strasbourg. — Miniatures ; 2 portraits.

Gide, Hippolyte, né à Fenétrange. — Aquarelles ; Chiens anglais.

Gluck, Eugène, né à Altkirch. — Aquarelles ; La fête de Neauple-le-Château. — Le bon Samaritain.

Hildebrand, Hermann, né à Strasbourg. — Deux aquarelles : Bords de ruisseau et peupliers de la Caroline.

Kreutzberger, Charles, né à Guebwiller. — Dessin. — Portrait de Mlle Fanny A...

Latruffe-Colomb, Mme Marie, née à Schlestadt. — six miniatures.

Leiser, Mlle Emma, née à Saverne. — Miniature ; Portrait.

Mahler, Paul, né à Strasbourg. — Aquarelles, esquisse décorative.

Maréchal, Mme Hélène, née à Metz. — Deux pastels : Clairière en forêt ; déchargement de pierres.

Rhem, Mlle Marie, née à Raville (Lorraine). — Aquarelle Portrait de Mlle G. C...

Rogues, Mlle Lucie-Eugénie, née à Metz. — Pastel ; Portrait de Mlle Blanche B...

Schaller, Mlle Elisabeth, née à Saverne. — Pastel ; Portrait.

Sichel, Mlle Henriette, née à Strasbourg. — Deux miniatures : Portrait de M. G. S...; Marthe va en classe.

Thurner, Gabriel, né à Mulhouse. — Pastels : Fromages; les cochons de la mère Briebli.

Sculpture

Bartholdi, Frédéric-Auguste, né à Colmar. — Bas-relief du monument érigé à Bâle en 1895.

Deboulet, Emile, né à Strasbourg. — Buste ; marbre.

Hannaux, Emmanuel, né à Metz. — 1. Christ en croix. — 2. Diane. bas-relief, marbre.

Marzolff, Alfred, né à Strasbourg. — Jeune fille au lézard; statue plâtre.

Niclausse, Paul-François, né à Metz. — deux médaillons. Plâtre.

Weigele, Henri, né à Schlierbac. — L'étoile ; statue en marbre.

Gravure

en médailles et sur pierres fines

Heller, Florent-Antoine, né à Saverne. — Un cadre contenant : Lendemain de Frœschwiller. — La toilette. — Mme Diogène. — plaquettes. — Montmartre et sa légende. — Médaille, face et revers. — Marie Stuart. — Mon oncle au Texas. — Médailles. — Divers manches de cuillers et couteaux.

Art Décoratif

Benner, Jean, né à Mulhouse. — Pavots rouges et iris.

Kann, Léon, né à Dambach. — Un vase ; — étain.

Labreux, Ferdinand, né à Mulhouse. — Aquarelles. — 1. Deux projets de décoration murale. — 2. Maquette d'un tapin.

Architecture

. . . .

Gravure et Lithographie

Aubépine, Marcel, né à Habsheim. — Eaux fortes originales ; solitude les nids et les berceaux.

Aubépine, Mme Marie, née en Alsace. — Lithographies : Nuit de Noël ; Mort d'une hirondelle.

Boilvin, Émile, né à Metz. — Eaux fortes. Deux gravures.

Boulian, Louis, né à Neuf-Brisach. — Trois gravures ; eau-forte.

Chevilley, Edmond-Jean, né à Metz. — Deux gravures ; Eaux-fortes originales.

Clément, Armand-Lucien, né à Neuf-Brisach. — Une gravure sur bois ; Le soir.

Dubac, Alfred, né à Neuf-Brisach. — Eau-forte ; forêt de Fontainebleau.

Oberlin, Henri, né à Colmar. — Eau-forte ; tirailleur algérien.

Quarante, Nicolas-Lucien, né à Metz. — Deux gravures au burin : Retour de la pêche ; enivrement.

Renault, Louis-Marie-Alphonse, né à Metz. — Deux eaux-fortes, Pont, lavoirs et place de la Préfecture à Pau.

Wolf, Henri, né à Echwersheim. — Six gravures sur bois.

B. — PALAIS DU CHAMP DE MARS

Peinture

Caillot, Roger, né à Strasbourg. — 1. La Mare (Belle-Isle-en-Mer). — 2. Roz-er-Mor. — 3. Marée basse.

Cornélius, Mme Marie-Louise, née à Strasbourg. — 1. Bleuets et Chardons. — 2. Roses.

Friant, Emile, né à Dieuze. — 1. La pluie. — 2. Portrait de Mme M... — 3. Portrait de M. P... — 4. Portrait. — 5. Fiançailles. — 6. La petite barque.

Gros, Lucien, né à Wesserling. — 1. Autour d'un pardon. — 2. Le cidre nouveau. — 3. Une déclaration. — 4. Barrière bretonne. — 5. Cour de ferme à Beg-Meil.

Schuler, Charles, née à Hüseren. — Iris d'eau.

DESSINS

AQUARELLES, PASTELS, MINIATURES

Friant, Emile, né à Dieuze, Alsace-Lorraine. — Portrait de M. G... dessin.

Hœnig, Jules-Raymond, né à Sainte-Marie-aux-Mines. — Suzanne ; Etude, pastel.

GRAVURE

Dteisy Eugène, né à Metz. — Le Bénédicite, Eau-forte.

SCULPTURE

Aubé, Jean-Paul, né à Longwy. — Bustes en marbre de Léon et de Pierre Goujon.

Carl, Jules, né à Sainte-Croix-aux-Mines. — 1. Buste en marbre de Pierre de Blaru. — 2. Portrait de Mme M. B... Médaillon de bronze. — 3. Portrait de Mme L. D... Méd. id. — 4. Portait de M. G... Méd. id.

Ringel, D'Illzach, né à Mulhouse. — 1. Groupe céramique, Mante religieuse et courtilière. — 2 Pièce originale et unique. — 3. Cadre contenant 4 médaillons céramiques.

Voulot, Félix, né à Altkirch. — Maternité, groupe en plâtre.

OBJETS D'ART

Aubé, Jean-Paul, né à Longwy. — La course en rêve (orfèvrerie d'argent). — 2. L'adieu aux rêves (Statuette). — Plus trois autres pièces.

Carabin. François-Rupert, né à Saverne. — Fragment de cabinet de travail. — 2. Cryptofaga. — 3. Porte-ampoule, les trois en bois sculpté.

Carrière, Ernest, né à Strasbourg. — Vitrine contenant neuf objets d'art en plâtre, comme modèles, étain et émaux cloisonnés.

Friant, Emile, né à Dieuze Alsace-Lorraine. — Voy. Wiener.

Hestaux, Louis, né à Metz. — Quatorze objets divers en bois sculpté, bois et étain, bois et cuir ciselé, bois et cuir sculpté, etc.

Muller, Emile, né à Mulhouse. — Une vitrine : grès et autres objets nombreux et divers.

Voulot, Félix, né en Alsace. — Figurine ; mère (étain).

Architecture

Baudot, Joseph-Eugène-Anatole, (de), né à Sarrebourg. — Habitation de campagne. — Hôtel du Lion-d'or à Reims.

V

Nous avons tous connu, dans notre modeste monde littéraire de l'Alsace-Lorraine, un confrère qui a éprouvé de grandes et égoïstes joies au milieu de ses vieux livres et aussi quelques contrariétés, quelques déceptions. Il s'appelait F. R. Heitz. — Imprimeur et libraire du bon vieux temps, le souci principal de la maison était, sans doute, l'impression et le débit des livres courants, mais on était également bouquiniste forcé ; de là, l'obligation accessoire de jeter un coup d'œil sur les défroques du marché public, sur celles des liquidations successorales, judiciaires, commerciales, et toutes autres balayures de la vie, à tous les échelons de la société. De découverte en découverte, l'ensemble ne tarda pas à éveiller de plus en plus l'attention du bouquiniste, converti, peu après, en amateur passionné du *Vieux,* négligé par les contemporains. Heitz fut pendant de longues années sans rival dans ce genre d'exploration rétrospective et l'on peut répéter, sans faire tort à sa mémoire, qu'il y trouva des jouissances égoïstes, car il ne fit, que nous sachions, aucun frais, aucun bruit pour les faire partager parmi ceux qu'elles auraient pu intéresser. Il avait cependant conscience de la distinction conquise par ses soins dans ce genre de recherches et nous savons qu'il était péniblement affecté lorsque de nouveaux venus, dans cette voie, ignoraient où faisaient semblant d'ignorer qu'il était l'aîné ou du moins l'un des aînés de la famille des *Alsatiquants.* Nous en raconterons la preuve émue, à l'occasion. Disons d'ailleurs que M. Rodolphe Reuss a consacré une excellente et amoureuse préface au catalogue de Heitz et qu'il vient de donner un chaleureux témoignage d'estime à celui de Reiber dont il va être question.

Ferdinand Reiber était aussi membre de cette nombreuse famille et peut-être le plus dévoué et le plus vigoureusement persévérant. Il en faut du courage et de l'abnégation pour se tenir, sans broncher, au dessus du préjugé qui atteint les vulgarités recueillies pour complèter les groupes concernant : Les plans, les vues panoramiques, les vues d'ensemble, celles de la Cathédrale, des rues, places et monuments de Strasbourg et celles des environs de la ville ; les cartes de l'Alsace, les vues des châteaux, celles de la province tout entière et dans ses très nombreux et très divers aspects et détails ; les portraits, statues, bustes, peintures, dessins, lithographies, photographies et autres de tout genre, reproduisant l'image des individualités plus ou moins marquantes du pays. Les compositions en général concernant les événements divers tels que voyages princiers, décorations, réceptions et réjouissances publiques ; Les armoiries, bannières, monnaies et sceaux ; Les œuvres d'artistes nés ou ayant séjourné en Alsace ; Les estampes diverses et les *Ex-libris*. Voilà, en perspective très raccourcie, l'indication des sujets qui remplissent les deux-cent quatrevingt-neuf pages de ce curieux et alléchant catalogue.

Sa deuxième partie est consacrée à la « Bibliothèque ». Il semble qu'ici la disposition doit être la même que celle adoptée dans tous les autres catalogues, préparés aussi pour la vente de collections ou bibliothèques particulières dont on a gardé ou dont il serait bon, peut-être, de faire revivre le souvenir, question — soit dit en passant — réservée pour une autre occasion. Eh bien, la disposition ou division est tout autre et cela est probablement la conséquence des idée particulières qui ont guidé M. Reiber dans la poursuite et l'exécution de son très estimable labeur.

Que deviendront ces collections, ces groupes laborieusement constitués et livrés à tous les caprices, à tous les hasards des enchères publiques ? C'est ce que les séances d'adjudication ne tarderont pas à nous apprendre.

En attendant, il nous sera permis d'exprimer un vœu, un désir, à l'adresse de M. le successeur de l'*ancienne et loyale librairie Noiriel, élève de Schmidt et Grucker* du bon vieux temps : C'est que M. F. Staat veuille bien, comme le fit quelquefois J. Noiriel, réserver à la *Revue d'Alsace* et sa colla-

boration un exemplaire du catalogue avec les prix marqués en face de chacun des articles ou groupes adjugés.

VI

Une compatriote, pour mieux dire une concitoyenne qui signe *Jeanne Rival*, a écrit un in-12 de trois cent vingt pages paru en 1895 chez Armand Colin et Cie Editeurs-libraires de la société des gens de lettres, 5, rue de Mézières à Paris. Le titre indique suffisamment le sujet de la publication et le sous-titre, *scènes de la vie alsacienne*, en précise l'esprit et la forme, tandis qu'en vedette l'avis, *pour les heures de loisir*, prévient le lecteur qu'il peut ouvrir le volume sans prévention et pour se délasser.

C'est ce que nous avons fait en suivant docilement notre gracieuse Cicérone dans la ville de « Calbourg », où elle a recueilli, sur le vif, la plupart des scènes que son livre renferme. Dans le cours de cette promenade, nous avons cru reconnaître différentes rues, différents coins de rue et carefours d'une ville de la Haute-Alsace, mais nous n'avons pas le droit d'insister, car Mme Jeanne Rival déclare, en première page, qu'elle n'a « entendu faire aucun portrait ni viser personne ».

Donc la guerre de 1870 a créé en Alsace-Lorraine une situation exceptionnelle. Ses conséquences ont engendré, dans presque toutes les familles, des déchirements qui ne cessent de les atteindre et qui, par celà même, vivifient la plaie. C'est un certain ensemble de ces circonstances qui a fourni à Jeanne Rival (Madame Régamey née Heilmann) la série de scènes, élégamment exposées, qui remplit son œuvre. Inutile d'ajouter que ses conclusions sont les mêmes que celles de Jean *Heimweh*, mentionnées plus haut.

VII

Belle et bonne gerbe littéraire, moissonnée par M. Henry Bardy à Saint-Dié et environs dans la campagne de 1895-96.

La première javelle, intitulée Miscellanées, se compose de soixante-sept pages in 8° comprenant de nouveaux détails se

rapportant au *colonel Charlot et à l'arrestation du Duc d'Enghien* ; une notice sur les *Croix de chemins et de carrefours* ; Quelques mots sur les *Vosges militaires en janvier 1814* ; sept pages concernant la *légende du lac sanglant,* dissipée par la présence de l'algue *Oscilaria rubescens* ; les *Observations météorologiques* à Saint-Dié de 1783 à 1810 et enfin l'historique de la construction du *Grand Pont de Saint-Dié* sur la Meurthe.

La seconde javelle de trente-deux pages est consacrée à la célébration du vingt-et-unième anniversaire de la fondation de la *Société Philomatique* et à un coup-d'œil rétrospectif, fort intéressant, sur les *Evénements militaires dans le pays de Saint-Dié pendant la Révolution.*

La troisième se compose de onze pages, traitant de *Saint-Dié en 1853* avec deux planches représentant la Grand'Rue et la fontaine de la Meurthe, puis la place Saint-Martin, planches excellemment réussies d'après les photographies de M. Victor Franck, père et la Photocollogravure de L. Geisler.

La quatrième javelle est une notice rectificative et complémentaire de vingt-huit pges in 8° concernant le Général Haxo dont M. Bardy a déjà esquissé la biographie et dont il est parlé p. 426 de la *Revue*, année 1895.

Enfin la cinquième et dernière javelle de cette riche moisson nous fait connaître le fils d'un huissier de Ferrette sous de pompeux déguisements nobilliaires, vaillamment portés et auquel M. Bardy se contente d'accorder la qualification d'*Intrigant fieffé.* Il est vrai que dans le cours de treize pages occupées par la biographie il varie agréablement les couleurs.

« De son vrai nom, il s'appelait Joseph-Ignace Giroud, et « était le fils de Jacques Giroud et d'Elisabeth Schwing. Le « père avait une place d'huissier à Ferrette, chef-lieu d'une « importante seigneurie située dans la partie de la Haute-Al- « sace que l'on appelait le Sundgau ». Bref, une des sœurs de Giroud fit la fortune de sa famille en épousant un fermier général qui acheta une « Savonnette à vilains pour être « gentilhomme » puis le Marquisat de Montandre qui était à vendre, et auquel succéda notre Joseph-Jacques Giroud ignoré, oublié et éclipsé par le Marquis de la Saintonge.

Belle et intéressante aventure qui gagnerait assurément à être exposée dans tous ses détails et qui peut-être, au point de vue de nos idées démocratiques, ferait de notre ancien compatriote un élégant et audacieux civilisé, un intrépide stratégiste.

FRÉDÉRIC KURTZ.

NOTES & DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA PRESSE

EN ALSACE-LORRAINE

Suite (1)

En s'occupant avec une ardeur toujours croissante des choses du jour, on est naturellement enclin à oublier les choses de la veille sans, pour cela, cesser d'être convaincu qu'entre les choses de la veille et celles du lendemain il y a une étroite corrélation. Ce lien moral n'est autre que la *Tradition* proprement dite, sainement comprise. La *Revue d'Alsace* aime à lui rester attachée. C'est pourquoi elle présente modestement aux nombreux amis du passé de cette province la liste des publications qui la concernent et qui sont réunies, conformément à la loi, à la *Bibliothèque nationale* de Paris, ainsi que la liste, plus ou moins conforme, des mêmes publications réunies à la *Nouvelle bibliothèque municipale de Strasbourg.*

La première de ces listes est due aux soins amicaux de l'alsacien, M. Charles Nerlinger, archiviste paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale.

(1) Voy. p. 189 et suiv — Juillet-août-septembre.

La seconde est le labeur de l'un des premiers collaborateurs de la *Revue d'Alsace*, M. Rodolphe Reuss, qui a été, pendant vingt quatre ans, le conservateur de la dite bibliothèque de Strasbourg et à qui la *Revue* est encore redevable d'un document précieux, le *Catalogue raisonné des manuscrits* de cette bibliothèque, qu'elle n'a pu encore, jusqu'à ce jour, publier faute de la place nécessaire pour ne pas trop le diviser. Nous comptons l'utiliser dans le premier trimestre de l'an 1897 qui va commencer.

En même temps que ces listes sont à considérer comme documents utiles à consulter en diverses occasions de la vie, elles le sont principalement au point de vue des notices historiques que la *Revue* attend de ses collaborateurs. Ces listes sont en quelque sorte le registre de l'Etat-civil des modernes descendants, en Alsace-Lorraine, de Gutemberg et Dame Typographie son épouse. Ils ne sont pas nombreux, même quand on aura ajouté d'autres avortons, morts-nés, éphémères etc., aux listes de ceux qui n'ont pas été oubliés. Bref, ces listes ont paru être le point de départ logique et naturel des études aux quelles la *Revue* et sa *collaboration* proposent de se livrer.

Cette liste s'arrête avec l'année 1870, après la guerre et l'annexion le dépôt légal ayant cessé d'exister pour les imprimeurs. Mais beaucoup de ces publications ont continué à être acquises par la Bibliothèque Nationale par voie d'acquisition. — *J. Liblin*.

I

Liste des Journaux et Périodiques relatifs à l'Alsace-Lorraine déposés à la Bibliothèque nationale.

(Avec leurs cotes)

Der Vaterlændische Nacht, wæchter aus dem Elsass. — (S. l. n. d.) in-8° . L c 9 1.

L'Observateur alsacien, par M***, éditeur, M. Joly. — Strasbourg, Schuler, (1825), 2 livr. in-8. L c 9 2.

Revue d'Alsace, (1834-1837) — Strasbourg, 6 t. en 3 vol. 8. (Mensuel. — A partir de la 2[e] série (1836) ajoute à son titre :

Dirigée par M. Charles Bœrsch. — Avec prospectus. — A partir de 1838 réuni à l'Album Alsacien. L c 9 4

Quelque observations sur le prospectus de la nouvelle Revue d'Alsace. (Complément des dernières publications de l'ancienne Revue d'Alsace. — Strasbg. Berger-Levrault 1836, in-8. pièce (Signée Reiner).

Le Progrès, journal des intérêts moraux et politiques de l'Alsace. Der Elsæssische Progress. — Colmar, Z. Kæppelin et Georges, (1832), in-fol. — N° spécimen). L c 9 3.

L'Industriel alsacien, journal de l'industrie, du commerce et de l'agriculture (1835-......) — Mulhouse, place du Nouveau Quartier 21, gr. in-4°. — Hebdomadaire. L c 9 6.

Album alsacien, (17 déc. 1837-29 sep. 1839. — Strasbourg, Bernard, in-4° . Hebdomadaire. à partir du 18 mars 1838 : Album alsacien, revue de l'Alsace, littéraire, historique et artistique). L c 9 7

L'Abeille, petite revue d'Alsace et de Lorraine, journal littéraire, religieux, instructif et amusant, (28 avril 1842-avril 1844). — Strasbourg, L. F. Le Roux, in-8° 3 vol.

(Hebdomadaire puis mensuel. — A partir de décembre 1843, le sous-titre devient : Journal politique et littéraire, religieux etc). L c 9 8

L'Abeille, union catholique d'Alsace. — Strasbourg, imp. de L. F. Leroux, (1845), in-8° .

(Circulaire signée : A. de Humbourg annonçant la reprise de ce journal pour le 1er janvier 1846). L c 9 9

Revue d'Alsace, publication mensuelle, historique, littéraire, artistique, industrielle, agricole, économique et administrative, publiée sous la direction d'un comité......1850...... (à nos jours) — Colmar, rue des Clefs 98, in-8° . L c 9 10.

Courrier du Bas-Rhin. — S. l.), in-4° . 1787. — L c 10 325.

Courrier du Bas-Rhin, Niederrheinischer Kurier. — Strasbourg, place St-Thomas 3, in-fol.

(Paraissant tous les jours, excepté le lundi). 58e annnée. 1845.... (à nos jours). L c 10 326.

L'Indicateur de l'Est, journal scientifique littéraire, commercial et industriel, pour les départements de la Moselle, de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, des Ardennes, de la Marne,

du Haut et du Bas-Rhin........ Publié par M. E. A. Bégin.... (25 juin-14 août 1830). Metz, Verronnais, 12 n^{os} en vol 8°. L c 10 271.

Bulletin de l'Indicateur... contenant les annonces judiciaires et les avis (25 juin-14 août 1830). L c 10 272.

Le Démocrate du Rhin de 1850. — Strasbourg, imp. de P. A. Dannbach, in-8° et in-4°.

(Acte de Société, en date du 30 sept. 1850, et deux circulaires en date du 5 juin 1851, au sujet d'une dissidence entre les deux rédacteurs et la gérance commerciale). L c 10 327

Affiches de Mulhausen, contenant les annonces judiciaires, commerciales et particulières. Mulhauser Anzeigen. — Mulhausen, J. P. Risler, (gr. in-4°.

(Hebdomadaire. — Ajoute en 1834, la mention : Actes administratifs. --- A partir du 12 décembre 1846 : Affiches de Mulhouse, 15e année 1826. --- 1849. L c 10 328.

(En 1845 une erreur fait mettre 39e année, numérotation défectueuse depuis lors).

L'Echo du Rhin, journal des foires et marchés des départements du Rhin et du Doubs, gazette commerciale de l'intérieur et de l'étranger. Agriculture, industrie, découvertes, inventions, nouveautés, modes, annonces judiciaires et avis divers. (1re-11e année) 1828-1838. --- Belfort, J. P. Clerc, gr. in-4°. --- (Hebdomadaire). L c 10 329.

Le Glaneur du Haut-Rhin, journal hebdomadaire. Der Sammler des Oberrheins, Wochenblatt. --- Colmar, Vve Decker, in-fol.

(A partir de 1838, comme sous-titre : Littérature, sciences, industrie, agriculture, annonces judiciaires, commerciales ; à partir de 1841, le sous-titre disparaît. --- M. Chrétien-Frédéric Meyer, rédacteur jusqu'à la fin de 84. 1836-1848.-- L c 10 330.

Le Haut-Rhin, journal hebdomadaire. Der Oberrhein, Wochenblatt. --- Guebviller, G. Brückert, in-fol.

(A partir du 10 août 1844, le sous-titre devient : Journal de l'industrie, de l'agriculture et du commerce). 1839-1845. --- L c 10 331.

L'Observateur du Rhin, revue catholique alsacienne. (Signé : le directeur, J. M. Axinger [1re année 15 janvier-15 oct. 1843]. --- Guebwiller, Bruckert-Vogelweith, 1 vol in-8° et 1 vol. in-4°. (Hebdomadaire). L c 10 332.

Le Républicain du Rhin. — Colmar, imp. de Vve Decker, in-4°.

(Prospectus daté du 15 déc. 1849. — Comité d'organisation : Ign. Chauffour, Deubel, Dietz, Gérard, Émile Jolibois, Nicolaï aîné, Litot fils, Yves). L c 10 333.

Affiches, annonces et *avis* divers d'Altkirch. Anzeige der gerichtlichen Verkæufe in Altkirch. — Altkirch, Gœtschy, in-4°. 1826-1849. Hebdomadaire).

(En 1837 porte 30e année). L c 11 16.

Le Glaneur, journal littéraire, agricole et scientifique. — Altkirch, Gœtschy, in-4°.

(Hebdomadaire. — A partir du 2 janvier 1830 le sous-titre devient : journal d'annonces judiciaires, commercial, agricole et littéraire. 1829-1830. — L c 11 17.

Affiches, annonces et avis divers de la ville de Colmar. Colmarer Wochenblatt. — Colmar, rue des Juifs, in-4°.

(Hebdomadaire. — A partir du 17 avril 1834, le titre porte : Affiches, annonces et avis divers du département et de la ville de Colmar. 1826-1835. — L c 11 273.

Journal hebdomadaire de Colmar et du Haut-Rhin, annonçant les ventes judiciaires et volontaires, les nouvelles du commerce, de la littérature, des sciences, des arts et métiers, de l'agriculture et avis divers, etc. Wochenblatt von Colmar, und dem Ober-Rhein. — Colmar, Vve Hoffmann, in-fol.

(Suite du Colmarer Wochenblatt. — Le sous-titre disparaît en 1841 et est bientôt remplacé par ces mots : désigné pour les publications légales). 1837-1845. 42e année-50e.

L c 11 274.

Monats-Blatt. — Colmar, Vve Hoffmann, in-8°. 1833.

L c 11 275.

Die Volks-Republik. — Colmar, Vve Decker, in-4°.

(Compte rendu des opérations financières depuis le 1 oct. 1850-1er juillet 1851). L c 11 276.

L'Indicateur, feuille d'annonces et de variétés pour les villes de Haguenau, Bischwiller, Brumath et les alentours. Anzeige-und Unterhaltungs Blatt... (1e 7e années. 1841 — 25 décembre 1847). Haguenau, Brucker et Eberlin, 4 vol. gr. in-4°.

(Hebdomadaire. — A partir de 1846 le titre porte : L'indi-

cateur de Haguenau, de Bischwiller, Brumath et les alentours.) L c 11 376.

Der Patriot (12 février 1831). — *Der Sundgœuer* (19 février). — *Der Bürgerfreund* (26 février). — *Der Oberrheinische Bote* (5 mars). — *Der Sundgœuer* (26 mars). — *Der Volksfreund* (25 mai). — *Der Sundgœuer* (8 juin). — *Der Bürgerfreund* (25 juin). — *Der Oberrheinische Bote* (4 juil.) — Mulhouse, imp. de J. Rissler (1831) 9 nos in-4o. Lc 11 706.

L'Indicateur, journal d'affiches, annonces et avis divers de l'arrondissement de Sarrebourg (Meurthe). — Sarrebourg, Gabriel fils, in-4o et in-fol.

(Hebdomadaire. Le format devient in-fol. à partir de 1852.)

1826-1854 (32e année). Lc 11 931

Feuille d'annonces et avis divers de l'arrondissement de Saverne, département du Bas-Rhin. Wochen und Anzeige-Blatt und vermischte Nachrichten des Saberner Bezirks, Niederrheinischen Départements. — Saverne, J. R. Aweng, in-4o.

(Hebdomadaire. — A partir du 3 janvier 1842, le titre porte : Feuille d'affiches, annonces...)

1838-1847 (40e année). Lc 11 935

Affiches, annonces et avis divers de la ville de Strasbourg. Strassburger Wochenblatt. — Strasbourg, Vve Silbermann, in-fol.

(Paraissant 2 fois par semaine. — A partir du 5 sept. 1841, le titre porte : Affiches de Strasbourg, feuille d'annonces légales et d'avis divers de l'arrondissement de Strasbourg.)

1828-1847 (60e année). Lc 11 952

Historique et situation actuelle des *Affiches de Strasbourg*. (Signé : G. Silbermann, 16 juillet 1841.) — Strasbourg, imp. de G. Silbermann, in-4o. Lc 11 953

Courrier politique et littéraire des deux nations. — Strasbourg, J.-G. Treuttel, in-4o.

(Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.)

1790. Lc 11 954

Courrier de Strasbourg, journal politique et littéraire, uniquement consacré aux nouvelles des frontières et des pays étrangers, et particulièrement à celles des deux rives du Rhin. (Juin-juillet 1792.) — Strasbourg, J.-G. Treuttel, in-4o.

(Suite du nº précéd. Quotidien. Rédigé par Jean-Charles Laveaux. Avec prospectus.) Lc 11 955

(9 oct.-28 oct. 1792.) Bibl. ville Strasb. O. 5342 h.)

Strassburgische Chronik. — (Strasbourg), au comptoir des journaux, place d'Armes, 5, in-4º.

1790 Lc 11 956

Journal politique de Strasbourg. — Strasbourg, chez le citoyen Clermont, in-8º.

(Prospectus. — Le journal y est annoncé comme devant paraître le 15 fructidor an V.)

Lc 11 957

Strassburger Weltbote. — Strasbourg, rue des Chaînes, in-4º. An VIII-IX.

(Paraissant tous les 8 jours.) Lc 11 958

Indicateur pour la ville de Strasbourg et le département du Bas-Rhin. *Anzeigeblatt* für die Stadt Strasburg und das Niederrheinische Département (1828-1847). — Strasbourg, P. H. Dannbach, 20 vol. in-4º.

(Paraissant deux fois par semaine.) Lc 11 959

Strassburger Flugblætter. — Strasbourg, G. L. Schuler, in-8º. 1833. Lc 11 960

Publication de la Société républicaine de Strasbourg. — Strasbourg, imp. de G. Silbermann, in-8º.

(Nº 1. 1849.) Lc 11 961

Feuille d'annonces et avis divers de la ville de Thann. (1re-9e années, juillet 1841 ; 8 sept. 1849.) — Thann, Merklen, 9 vol. in-4º.

(Hebdomadaire. A partir du 6 avril 1843, le titre porte en plus : *et Cernay.*) Lc 11 962

Affiches, annonces et avis divers de la ville de Schlestadt. Anschlagzettel, Anzeigen und vermischte Nachrichten der Stadt Schlestadt. (1828-1847). — Schlestadt, imp. de Ve Hus, 1 vol. in-fol. et 9 vol. in-4º.

(Hebdomadaire. — in-4º depuis 1830).

Affiches, annonces et avis divers de la ville de Wissembourg. Weissenburger Anzeigeblatt. — Wissembourg, imp. de F. Bock, 10 vol. in-fol.

(Hebdomadaire.) 1829-1847 (45e année.) Lc 11 1047

Almanach d'Alsace. — (S. l.) in-16. 1783, 1784, 1787, 1789. Lc 29 1

L'Astrologue alsacien ou le petit messager qui n'est ni borgne, ni boiteux, almanach pour l'année 1823, contenant des prédictions infaillibles sur toutes sortes de sujets, tels que la pluie et le beau temps, les productions de la terre, les évènements politiques, les nouveautés des modes et autres.. — Strasbourg, Heitz, in-16. (1re, 2e et 3e édition.) Lc 29 2

Z. 1823 et 1826 (Bibl. ville Strasb. O. 5328.)

Etrennes aux Alsaciennes. Première année, 1825. — (Strasbourg) ; imp. de Vve Silbermann, in-18o . Lc 29 3

Le petit Alsacien, étrennes pour 1830. -- Strasbourg, G. L. Schuler, in-16. Lc 29 4

Le Mercure alsacien, répertoire général des adresses pour les départements du Haut et du Bas-Rhin, suivi d'un vocabulaire de toutes les communes de l'Alsace. -- Strasbourg, Weill et Baquol aîné, 1846, in-12. Lc 29 5

(Bibl. mun. Str. O. 5281.)

Der treue elsæssische und lothringische Landbote... pour 1852). -- Metz, imp. de Pallez et Rousseau, in-12. Lc 29 6

Almanach alsacien, répertoire commercial, industriel, administratif et statistique du Haut et du Bas-Rhin. -- Strasbourg, rue du Marais-vert, 6, 1854, in-12. Lc 29 7

(Bibl. mun. Strasb. O. 5282.)

Annuaire du département du Bas-Rhin. pour l'an VII..., par le citoyen Bottin. secrétaire en chef de l'administration centrale du département. -- Strasbourg. F. G. Levrault. in-12. Lc 30 388

Les années 2 et 3 portent : Annuaire politique et économique du dép. du Bas-Rhin. Lc 30 389

Analyse des Annuaires statistiques du département du Bas-Rhin, pour les années VII, VIII et IX, lue à la Société d'agriculture de Paris, le 14 germinal, an X, par le citoyen François, de Neufchâteau. -- Paris, an X-1802, in-8o .

(Extrait du no 2 des *Annales de statistique* et paginé 225-360. Lc 30 390

Annuaire historique et statistique du département du Bas-Rhin. Par P. J. Fargès-Méricourt, l'un des secrétaires de

la préfecture. -- Strasbourg, chez l'auteur, in-12. (Publié en 1805 pour la première fois).

1806-1816. Lc 30 391

Devient de 1822-1842 : Annuaire du dép. du Bas-Rhin. -- Strasbourg, Levrault, 21 vol. in-12. Lc 30 392

De 1843-1856 : Annuaire statistique, historique et administratif du dép. du Bas-Rhin. Lc 30 393

Almanach pour l'année 1812. Contenant les listes des législateurs, des administrations supérieures, et les foires du département du Haut-Rhin. -- Colmar, Decker fils, in-18.

1812, 1813, 1819, 1822, 1824. Lc 30 394

Petit messager des électeurs et des jurés du Haut-Rhin, pour l'an 1829. -- Belfort, J. P. Clerc, in-18. Lc30 395

Indicateur général du Haut-Rhin, contenant les adresses des industriels et des administrations principales du Haut-Rhin. -- Mulhouse, J. P. Risler, in-16.

1841, 1843, 1846. Lc 30 396

Annuaire du département du Haut-Rhin. Ans XII-XIII). -- Colmar, imp. de J. H. Decker et Fils, in-12. Lc 30 397

Annuaire physico-économique et statistique du département du Haut-Rhin (1812-1813). -- Colmar, imp. de J. H. Decker fils, 2 vol. in-8° . Lc 30 398

Annuaire administratif du département du Haut-Rhin, pour l'année 1825. -- Strasbourg, imp. de F. G. Levrault, in-12. Lc 30 399

Annuaire historique, statistique, économique et hygiénique du département du Haut-Rhin, 1833, 1re année. Par E. L. Jourdain. -- Colmar, L. Reiffinger, in-12. Lc 30 400

Annuaire administratif, judiciaire, industriel et agricole du Haut-Rhin. Publié sous les auspices de M. Bret, préfet. (Années 1838-1839). -- Colmar, L. Reiffinger, in-12. Lc30 401

Annuaire statistique, agricole, industriel, commercial et administratif du Haut-Rhin. Année 1842. -- Colmar, L. Reiffinger, in-16. Lc 30 402

Annuaire du Haut-Rhin, pour l'année 1846. Par M. J. Liblin. -- Guebwiller, chez tous les libraires, in-8° . Lc 30 403

Annuaire statistique, historique, administratif et commercial du département du Haut-Rhin. -- Colmar, Vve Decker, in-12.

En 1853 : Annuaire du département du Haut-Rhin.

1851 et 1853. Lc 30 404

Annuaire administratif, judiciaire, industriel et agricole du département du Haut-Rhin. 1re-3e années, 1854-1856. -- Colmar, imp. de C. M. Hoffmann, in-18 et in-16.

(Prend le format in-16 en 1855.) Lc 30 405

Petit almanach de poche de l'arrondissement d'Altkirch. -- Altkirch, Goetschy, in-18.

1837, 1838, 1840, 1843, 1844, 1847, 1848. Lc 31 8

Napoleonischer Kalender, für 1850. -- Colmar, imp. de K. M. Hoffmann, in-24. Lc 31 134

(Bibl. ville Strasb. O. 5324 af.)

Taschen-Kalender, 1812-1814. -- Landau, Georges et Prinz, 3 vol. in-32. Lc 31 204

Almanach de commerce de la ville de Mulhouse et environs. contenant : les noms et adresses des principaux commerçants, ainsi que le personnel des administrations. Années 1836-1837. -- Mulhouse, Thinus et Baret, 2 vol. in-12.

Lc 31 309

Almanach de Strasbourg. Année bissextile 1780. Par Oberlin. -- Strasbourg, Lorentz et Schuler, in 12. Lc 31 518

En 1782 devient : Almanach d'Alsace, 1782, 1783, 1784, 1785, 1787, 1789.

(Bibl. mun. Strasb. O. 5280).

Supplément à l'Almanach d'Alsace de 1789, pour l'année 1790, en attendant que l'almanach pour cette année puisse paraître. Par Oberlin. -- Strasbourg, Lorenz et Schuler, in-12. Lc 31 520

Almanach du département du Bas-Rhin, pour l'année bissextile 1792. Par Oberlin. -- Strasbourg, Lorenz et Schuler, in-12.

(Suite des nos précéd.) Lc 31 521

(Bibl. mun. Strasb. O. 5285).

Almanach du commerce de Strasbourg. -- Strasbourg, Levrault, in-12.

(Administratif, bien que le titre ne l'énonce pas.)

1807 et 1812. Lc 31 522

Strassburger Taschenkalender (pour 1811). -- Strasbourg, L. F. Le Roux, in-32. Lc 31 523

Strassburger Sack-Kalender. -- Strasbonrg, Lorenz et Schuler, etc., in-32.

1811-1856. Manquent (1815, 1819 à 1824, 1833, 1835-1837, 1840-1841, 1843, 1845-1846, 1848-1851.) Lc 31 524

Calendrier de Strasbourg. (Années 1812-1816). -- Strasbourg, Lorenz et Schuler, 5 vol. in-32. Lc 31 525

Le Télégraphe de Strasbourg, almanach de la ville et de la campagne, pour l'année 1829, contenant beaucoup de choses innocentes et autres. -- Strasbourg, G. L. Schuler, in-16. Lc 31 526

Almanach du commerce, de l'industrie, des sciences, des arts et des métiers de Strasbourg, par E. Auguste Hœllbeck. -- Strasbourg, imp. de G. Silbermann, 1836, in-8°.

(Administratif bien que le titre ne l'énonce pas. Lc 31 527

Kalender für den Bezirk von Weissenburg. -- (S. l.), imp. de Bock, in-12.

1812, 1813, 1841, 1842, 1843, 1845, 1846, 1847, 1853, 1855. Lc 31 572

II

Liste des journaux et périodiques alsaciens, existant à la Bibliothèque de la ville de Strasbourg (avec leurs cotes).

Abeille alsacienne (l'). Strasbourg, Dannbach, (6 numéros, Août-Octobre) 1821. 1 vol. 8° .

(Bibl. civ. Ay. O. 5386).

Abeille (l'), petite revue d'Alsace et de Lorraine, journal religieux, littéraire (journal ultramontain p. p. Axinger). Strasbourg, Leroux, 1842-1844, 2 vol. in-8° .

(Bibl. civ. Ay. O. 5387).

Ackerbau-Zeitung, Neue, der Ackerbaugesellschaft des Niederrheins, Strasburg, Silbermann, 1858-59, 1 vol. in-8° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5446 ab.)

Album alsacien, revue de l'Alsace, littéraire, historique et artistique. -- Strasbourg, Silbermann, 1837-39, 1 vol. pet. fol.

(Bibl. civ. Arg. O. 5388.)

Almanach anecdotique et historique de Mulhouse, pour l'année 1840. -- Mulhouse, Risler, 1 vol. in-4°.

(Bibl. V. Str. O. 5328 b.)

Almanach des familles pour 1854-1870. -- Strasbourg. Berger-Levrault, in-4° (quelques volumes manquent).

(Bibl. mun. Strasb. O. 5323).

Almanach du commerce de Strasbourg, pour l'année *1813*. -- Strasb. Levrault, s. date, 1 vol. 120.

(Bibl. mun. Strasb. O. 5297 c.)

Alsa, eine Monatsschift (von Ehrenf. Stoeber).-- Strassburg, Pfaehler, 1817, 1 vol. in-8° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5410).

L'Alsace, Strasbourg, Dannbach, Janv. 1843-Mars 1844, continué par

L'Impartial du Rhin. -- Strasb., Dannbach (Avril-Juin 1844, Janv.-Juin 1846). 4 vol. fol.

(Bibl. civ. Arg. O. 5349 be).

Alsace constitutionnelle (l'), journal politique, commercial et littéraire (p. p. Edouard Reuss). -- Strasbourg, Heitz. 1831, 1 vol. petit fol.

(Bibl. urb. Arg. O. 5349).

Alsacien (l'), nouvelles locales, etc.-- Strasbourg, Huder, 2 Juin 1847-29 déc. 1847, in-4° . rv. 1849-1853, 1855-1866. 28 vol. fol. (fin du journal).

(Bibl. civ. Arg. O.5350).

Alsatia, Jahrbuch für elsaessische Geschichte, Sage, u. s. u. Ley, von Aug. Stoeber. -- Mulhausen, Risler 1851-76, 10 vol. in-8° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5412).

Amts-Blatt der Unterpraefektur von *Weissenburg* (10 vend. XIII-28 Thermidor XIII).

(Sans lieu ni nom d'imp.) 1 vol, in-18° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5363).

Annuaire du Bas-Rhin publié sous les auspices de M. le

baron Pron, préfet du département, par Etienne *Huault*. Années 1866-1870, 5 vol. 12°.

(Bibl. mun. Strasb. O, 5286).

Archives der Strassburger Pastoralconferenz, Bd I-VI. -- Strassburg, Heitz, 1847-73, 6 vol. in-8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5422 b).

Archives de la Société d'Horticulture de Strasbourg. -- Strasbourg, Silbermann, 1846-49, 1 vol. 12°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5449).

Archives médicales de Strasbourg, publiées par une Société de médecins. -- Strasbourg, Dérivaux, 1835-36, 4 vol. in-8°.

(Bibl. Arg. civ. O. 5457).

Argos oder der Mann mit hundert Augen (p. p. Euloge Schneider, puis Butenschoen). -- Srassburg, Stuber, 1792 - 12 Praerial II, 4 vol. 16°.

(Bibl. Urb. Arg. O. 5342 d).

Bauer (der gelehrte), eine Vochenschrift zum Unterricht des gemeinen Mannes. -- Strassburg u. Colmer, Stein, 1776, in-16°.

(Bibl. ville Str. O. 5370).

Bibliographe alsacien (le), gazette littéraire (p. p. Ch. Mehl). -- Strasbourg, Berger-Levrault, 1863-69, 4 vol. in-18°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5409 a).

Bibliographie alsacienne (p. p. Paul Ristelhuber). T. I. -- Strasbourg, Noiriel, 1869, in-8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5409).

Bibliothèque allemande, journal de littérature, (p. p. H. Barthélémy et G. Silbermann). -- Strasbourg, Silbermann, 1826, 2 vol. in-8°.

— Revue germanique, suite de la B. P. Strasbourg, Berger-Levrault, 1827, 2 vol.

— Nov. R. G. a paru à *Paris* de 1829-1837.

(Bibl, civ. Arg. O. 5389).

Bibliothèque alsacienne, 2e année. -- Strasbourg, Noiriel, 1 vol. in-4°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5390).

Bote, Neuer und alter Velperischer hinkender, für das

Jahr 1805, 1807, 1808, 1811. -- Strassburg. Lorenz und Schuler, 4 vol. in-4° .

(Bibl. ville Strasb. O. 5309 a).

Bote, (der grosse hinkende), an der Ill und am Rhein. -- Strassburg, Heitz, 1814-1871, 34 vol. in-4° .

(Bibl. ville Strasb. O. 5311).

Bote (der Colmarer hinkende). Colmar, Decker, 1800-1870. 70 vol. in-4° (quelques années manquent).

(Bibl. Arg. Urb. O. 5324).

Bote (der gute). -- Strassburg, Rhein und Levrault, 1839-1870. (Quelques années manquent), vol. in-4° .

(Bibl. Arg. Urb. O. 5315).

Bote (der hinkende) am Rhein. -- Strassburg, Silbermann, 1799-1870. 70 vol. in-4° . (Bibl. Arg. Urb.)

Bote (der grosse Strassb hinkende) 1808-1870, 53 vol.in-4° .

(Bibl. ville Strasb. O. 5312).

Bote (der Strassburger hinkende). -- Strassburg, Schuler, 1821, 1827, 30, 31, 32-34, 35-41, 43-44, 16 vol. in-4° .

(Bibl. ville Strasb. O. 5310).

Bote (der hinkende) der beyden rheinischen Départementen, 1797, 1798. — Strassburg, Ulrich, 2 vol. in-4° .

(B. V. Strasb. O. 5308).

Bote (der oberrheinische), auf das Jahr 1840. -- Mulhausen, Risler, in-4° .

(B.U. Arg. O. 5313 a).

Both (der oberrheinische hinkende), ein Blatt für Jedermann, Kehl, Müller, 1788-1789, 7 vol. 120.

— *Politisch-literarischer Kurier*. -- Kehl u. Strassburg, Treuttel u. Würtz, 1789-1791. 6 vol. in-4° .

(Bibl. Ur. Arg. O. 5344 a).

Bott (der rheinische hinkende), für 1801, 1808, 1814, 1816. 1819, 1821. -- Strassburg, Ludwig Eck, 6 vol. in-4°.

(Bibl. Urb Arg. O. 5314).

Bulletin de la dixième session du Congrès scientifique de France, tenu à Strasbourg -- Strasbourg, Silbermann, 1842, 1 vol. in-4° . (Bibl. civ. Arg. O. 5409 b).

Bulletin de la Société médicale du Haut-Rhin. -- Strasbourg, Silbermann, et Colmar, Decker, 1860-1888, 5 v. in-8° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5459).

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar. — Colmar, Decker, 1860-1895, vol. in-8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5441).

Bulletin agricole de la Société et des quatre comices du Bas-Rhin. — Strasbourg, Silbermann, 1858-1861, 2 vol. in-8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5447 a).

Bulletin de la Société départementale d'agriculture du Haut-Rhin. — Colmar, Hoffmann, 1842-1869. 15 vol. in-8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5446).

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Strasbourg. — Strasbourg, Silbermann, 1868-1869, 1 vol. in-8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5439).

Bulletin académique du Bas-Rhin (p. p. Charles Boersch). — Strasbourg, Silbermann, 1851-1867, 10 vol. petit fol.

(Bibl. civ. Arg O. 5470).

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse. — Mulhouse, Risler, Bader, 1867-1895, vol. in-8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5475).

Bulletin de la Société littéraire de Strasbourg. — Strasbourg., Berger-Levrault, 1862-1869, 5 vol. in-8°.

(Bibl. civ. Arg O 5391)

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, 1re série. — Strasbourg, Berger-Levrault, 1857-1861. 4 vol. in-8°. — 2e série, 1862-1870. Ibid. 7 vol. gr. in-8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5404-405).

Bürgerfreud (der), eine Strasburger Wochenschrift.-Strassburg, Stein, 1776-1777. 4 vol. 12°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5371).

Calendrier (Nouveau), du diocèse de Strasbourg pour l'an de grâce 1759. — Strasbourg, Le Roux, 1 vol. in-32°.

(Bibl. Urb. Arg. O. 5321).

Chronik (Strassburgische). — Strassburg. Zeitungs-Comptoir, 6 Janv. 1790-15 Oct. 1790, 1 vol. in-4°.

(Bibl. Arg. Urb. O. 5342 b).

Comptes-rendus mensuels de la Société des sciences naturelles du Haut-Rhin. — Mulhouse, Baret, 1845 (nos 1-6). 1 vol. in-8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5440).

Courrier littéraire, rédigé par une Société de gens de lettres. -- Strasbourg, Silbermann, 1823, 1 vol. in-8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5392).

Courrier d'Alsace (le), Elsaessischen Kurier (p. p. Meyer et Gérard). -- Colmar, Decker, 1846-1848, 3 vol fol.

(Bibl. civ. Arg. O. 5349 ba).

Courrier du Haut-Rhin, oberrheinischer Kurier (p. p. Meyer). -- Colmar, Decker, 1842-1845, 4 vol. fol.

(Bibl. civ. Arg. O. 5349 b).

Curiosités Alsace (p. p. C. Bartholdy, I-II). -- Colmar, Barth, 1861-1863, 2 vol. in-8° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5407).

Dekadenblatt (das) zum Unterricht des Landvolcks in dem Oberrheinisch Departement. -- Colmar, Neuekirch, Higang Jahr II von Republik, 1 vol. in-18° .

(Bibl. Urb. Arg. O. 5342 l).

Dekadenblatt für den Landmann Strassburg, Levrault. Higang II, 2 vol. in-8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5446 a).

Démocrate du Rhin (le), Strassburg, Dannbach, 30 déc. 1848 - 20 juin 1849 - 1 janv. 1850 - 29 juin 1851, 5 vol. fol.

(Vol. I *français*, vol. II-V, *français-allemand*.

(Bibl. civ. Arg. O. 5351).

Denkschrift der theologischen Gesellschaft zu Strassburg. — Strassburg, Heitz, Treuttel u. Würtz, 1840-1879, 4 broch. in-8° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5420).

Epingles (les), revue critique de Strasbourg, juin 1841. — Strasbourg, Drach, 1841, broch. in-16° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5393).

Erbauungsblatt (Christliches), für die Bedürfnisse unserer Zeit. -- Strassburg, Silbermann. 1805-1810, 9 vol. 120.

(Bibl. civ. Arg. O. 5425).

Erwinia ein Blatt zur Unterhaltung und Belehrung (p. p. Aug. Stoeber). -- Strassburg, Schuler, 1838-1839, 2 vol. in-4°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5379).

Erwinia, feuille de correspondance maçonnique. -- Strasbourg, Silbermann, 1846-1847, 1 vol. in-8°.

Bibl. civ. Arg. O. 5477).

Essais et fragments de philosophie et de théologie, p. p. plusieurs professeurs du Sém. prot. et de la fac. de théol. Strasbourg, Levrault, 1837-1838, 2 vol in-8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5421).

Feuille décadaire du Bas-Rhin, — Niederrhennisches Dekadenblatt Strassburg, Silbermann Ihr IX 4 vol. 8°.

(Bibl. Urb. Arg. O. 5341ᵃ).

Feuille des comices agricoles du département du Haut-Rhin ou journal d'économie rurale. Colmar, Decker, 1836, 1 vol. 8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5448).

Feuille hebdomadaire patriotique, Strasbourg, (6 déc. 1789 — 12 mai 1790) 1 vol 4°.

(O. 5341. Bibl. Urb. Arg.)

Franke, Der, ein patriotisches Volksblatt für das Elsass, (nᵒˢ I-X) Strassburg, 1791, 1 vol, 12°.

(Bibl, Urb. Arg. 5344).

Gazette médicale de Strasbourg (p. p. Dʳ Eissen, Dʳ I. Borckel, Strasbourg, Silbermann et Schultz, 1841-1876, 2 vol 4°.

(Bibl. Civ. Arg. O. 5456).

Gazette, Petite, des tribunaux correctionnels et criminels de l'Alsace (p. p. Neyremand, Colmar, Hoffmann, 1859-1863, 3 vol. pet. fol.

(Bibl. civ. Arg. O. 5467).

Gelehrte und Kunstnachrichten, Strassburgische, Ianuar 1782-Sept. 1785. (manque 1783 1. 1785 1.) Strassburg, Lorenz u Schuler. 6 vol. 8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5371ᵃ).

Geschenk für die Jugend auf das Iahr 1782.......1785 Strassburg, Stein u. Dannbach, 2 vol. 12. (Almanach).

(Bibl. Vill. Strasb. O. 5325).

Geschichte der gegenwærtiger Zeittaeglich erscheiende Zeitung (hg zu Simon und Meyer) Strassburg, Lorenz u. Schuler. (1790-1792), 3 vol. 4°.

(Bibl. V. Str. O. 5345)

Glaneur alsacien (Le), (p. p. Liblin). Colmar, Iung, (4 Oct. 1868-25 Déc. 1870). 1 vol. fol.

(Bibl. civ. Ar. 5355ᵃ).

Gradaus ! Eine Volksschrift in Gespræcher, von Ehr.

Stœber Strassburg, Schuler, 1830, (Journal politique hebdomadaire) 1 vol. 8°.

(Bibl. Urb. Arg. O. 5348).

Grenouilles vertes (Les) feuilleton intermittent, Strasbourg, Berger-Levrault, 1859, 2 numéros in 8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5388[a]).

Guêpes alsaciennes (Les) 24 juillet 1841. Strasbourg, Dérivaux, 1841, 1 broch 16°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5395).

Hans im Schnôkeloch, Der, (p. p. k. Bernhard et Führer) Strassburg, Déc 1860-Janv. 1862) 1 vol. fol. illustré.

(Bibl. civ. Arg O. 5380).

Hausfreund, Der, Strassburg, Dannbach, 1825-1826. (24 n[os]) 1 vol. 8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5381).

Hauskalender, Christkatholischer, Colmar, Hoffmann, 1843-70 (qq[ues] vol. manquent).

(Bibl. voll. Strasb. O. 5324[ac]).

Haus-und Landwirthschafts Kalender, Allgemeiner, auf 1856 u. 1859, Mülhausen Risler, 2 vol 8°.

(Bibl Univ. Arg. 5324[ae]).

Impartial du Rhin (L'), journal quotidien. Strasbourg, Wurst, (27 Déc. 1866-20 Sept. 1890), 6 vol. fol.

(Bibl. civ. Arg. O. 5355).

Indicateur pour la ville de Strasbourg et le dép. du Bas-Rhin, Strasbourg, Dannbach, 1840-1857, 18 vol. 4°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5361).

Indicateur du Bas-Rhin (L'), (puis *Moniteur du Bas-Rhin,* 2 juillet 1857-1 juillet 1868, Strasbourg, Wurst, 22 vol. fol.

(Arg. civi. Bibl. O. 5354).

Journal du Haut et du Bas-Rhin (Le), Strasbourg, Dannbach, (Juill-Déc. 1836, Janv-Juin 1839). 2 vol. fol.

(Bibl. civ. Ag. O. 5349[bd]).

Journal politique et littéraire du Bas-Rhin, journal français et allemand. Strasbourg, Le Roux, 1 juillet 1823- 31 déc. 1828, 7 vol. 4°.

(Bibl. V. Str. O. 5347[a]).

Journal des révolutions de l'Europe en 1789 et 1790. A

Neuvied et à Strasbourg, Treuttel, 1789-1790, 12 vol. 18° .
(Bibl. Vill. Strasb. O. 5340).
Journal de la Réforme protestante, (p. p. Charles Bœrsch) Strasbourg, Silbermann, 1847 (Juillet-Décembre) 1 vol. fol.
(Bibl. civ. Arg. O. 5427ª).
Journal de la Société d'horticulture du Bas-Rhin. Strasbourg, Silbermann 1855-1870 (etc.) vol 8° .
(Bibl. Civ. Arg. O. 5450).
Journal de jurisprudence civile et commerciale, ou recueil des arrêts notables de la cour d'Appel de Colmar, Colmar, Decker, An XIII — 1870. 8° .
(Bibl. civ. Arg. O. 5465).
Journal Strasburgisches politisches, (p. p. Cotta) für 1792, Strassburg, im IV lahre der Freiheit, 2 vol 16° .
(Bibl. Arg. Urb. O. 5343ª).
Journal für das gesellige Vergnügen (p p. Augustine et Louis Friedel). Strassburg, Pfeiffer, 1797, 1 vol. 8° .
(Bibl. civ. Arg. O. 5372).
Iugend-Zeitung, Colmar, 1823-1824, 1 vol. 4° .
(Bibl. civ. Arg. O. 5381ª)
Kalender, Neuer Strassburger, 1795, 97, 98, 99, 1800, 1802, 1810, Strassburg, Heitz, 7 vol 4° .
(O. 5309, Bibl. Vill. Str.)
Kalender, Neuer und alter, für das dritte lahr der Frankenrepublik, von Bürger Albrecht. Strassburg, sans nom d'impr. 1794, 1 vol. 4° .
(B. V. St. O. 5307).
Kalender für **den Bezirk** Weissenburg auf das lahr 1850, Veissenburg, Sauer, 1 vol. 16° .
(Bibl. Urb. Arg. O. 5320ᶠ).
Kirchen und Schulblatt, Protestantisches, für das Elsass. Strassbourg, Levrault u. Schmidt 1834-1848, 15 vol. 8° .
(Bibl. civ. Arg. O. 5427).
Korrespondent, Der Strassburger für West-und Mitel-Europa. Strasburger, 1 Avril-30 déc. 1860. 2 vol fol.
(Bibl. civ. Arg. 5353)
Kronik, Rheinische, verfasst von einer Gesellschaft Gele-

hrter und heraus g. v. Ig. Kæmmerer Strassburg, (21 Sept 1796-20 Sept. 1797). 1 vol. 4° .

(Bibl. Urb. Arg. O. 5342[i]).

Landbote, Der Elsæsser, ein Kalender und Hülfsbuch auf 1842, 1862, Mülhausen, Risler, 2 vol. 4° .

(Bibl. Urb. Arg. O 5315[b]).

Landbote, Der Kleine elsæssische, oder Rosæum auf das Iahr 1845, Mulhausen, Risler, 1 vol 4°.

(Bibl. Urb. Arg. O. 5315[a]).

Lieferant, Der, ein neues teutsches Wochenblatt. Strassburg. Bartholomæ, 1786, 2 vol. 12°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5373).

Magazin für Frauenzimmer (p. p. Seybold, prof. à Bouxviller. Strassburg, Levrault, 1782-1790 34 vol. 12°.

(Arg. Civ. Bibl. O. 5374).

Manuel du commerce, de l'industrie, des sciences, des arts et métiers de la ville de Strasbourg, par P. I. Strohl. Strasbourg, Silbermann, 1824, 1 vol. 16°. (Almanach).

(Bibl. munic. de Strasb, O. 5297[e]).

Marienthaler Kalender Haguenau, Edler 1862, 1866, 68. 3 vol. 4°.

(Bibl. Urb. Arg. O. 5320).

Mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts de Strasbourg, Levrault, 1811, 8°.

— Journal de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin. Strasbourg, Levrault, 1824-1828, 5 vol. 8°.

— Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts, etc. Strasbourg, Levrault, 1832-1834, 3 vol 8°.

— Nouveaux Mémoires, etc. Strasbourg, Heitz, Simon, 1859-1870 (etc.) 4 vol. 8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5442-5445)

Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg Strasb. et Paris, Levrault, 1830-1863, 6 vol. 4°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5438).

Mémoires de la Société de médecine de Strasbourg. Strasb. Dérivaux, Schultz, 1850-1884. 26 vol. 8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5458).

Messager boîteux, (Le Grand), de Strasbourg. Strasbourg, Le Roux, 1818-1870. 4° (qq[ues] vol. manquent).

(O. 5322[a] Bibl. Arg. Urb).

Messager boîteux, (Le Grand), des électeurs de France par M. Sch... avocat, Belfort, Clerc. 1824, 1 vol. 4°.

(Bibl. Urb. Arg. O. 5322[a]).

Messager boîteux, (Le véritable), pour l'an X. XI. Colmar, Decker, 2 vol. 4°.

(Bibl. mun. Strasb. O. 5324[a]).

Messager du Haut-Rhin, (Le), Der oberrheinische Bote. Iahr 7. u. 8. 14. Colmar, Decker, 1807,1808,1814, 3 vol. 4°.

(Bibl. Arg. Urb. O. 5347).

Missions freund, Der evangelisch-Kirchliche, (p. p. Ch. Kuntz, Kienlen et F. Riff). Strassburg, Schuler, Heitz, 1837-1872. 10 vol. 4° et 8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5428).

Mittheilungen, Christliche, Strassburg, Trettel u. Würtz, 1821-1826, 5 vol.

— Neue Christiche Mittheinlungen, (p p. W. Krafft). ibid. 1838-1846, 5 vol. 8°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5429).

Monatsblætter der Blessigstiftüng (p. p. Edel). Strassburg, Heitz, 1847-50 4 vol. 8.

(Bibl Arg. civ. O. 5431).

Moniteur (Le) du concours régional de Colmar. Colmar, Hoffmann, 1860, 1. vol. 4°.

(Bibl. civ. Arg. O. 5448[a]).

Muséum de l'histoire de la nature et des arts. (p. p. Mæder. pasteur). Guebwiller, Brückert, Mulhouse, Risler, 1830-1832, 1 vol. 4° ill.

(Bibl. Civ. Arg. O. 5384[b])

Museum des Geschichte, Natur ,und Kunst, od. Unterhaltungsblat, Mulsausen Risler, Guebwiler, Brückert, 1830-1833, 3 vol. 4° ill.

(Bibl. civ. Arg. O. 5384).

Nachbar, Der wahlerfahren und lustige, od. Strassburger Volks kalercer auf 1812. Strassburg, Le Roux, 1 vol. 4°.

(Bibl. Vill. Strasb. O. 5311[a])

Nachrichten, Wochentliche, für die deutsches enden Einwohnet Frankreichs. Strassburg, 1790. 1 vol. 4° .

(Bibl. Arg. Urb. O 5342[c]).

Nationablatt für das Niederrhinische Departement, eine Vochenschrift (publié par J. Ehrmann) 23 juil-29 juil. Strassburg, 1790-91. 5 vol. 12° .

(Bibl. Urb. Arg. O 5342 [a]).

Neujahrsblætter, Elsæssische, p. p. Arg. Stœber et F. Otte). Strassburg, Schuler, 1843-1848, 6 vol. 8.

(Bibl. civ. Arg O. 5384 [a])

Neujahrsbüchlein in Elsasser Mundart vom Vetter Daniel Strassburg, Pfachler, 1818, 1 vol. 16°).

(B. V. Str. O. 5327).

Neujahrsgeschenk für die evangelische Iugend in Colmar, auf das Iahr 1782, 1785-1792. Colmar, Decker, in-16° .

(Bibl. Urb. Arg. O. 5325 [a]).

Observateur du Rhin, (L') revue catholique alsacienne, (p. p. l'abbé Axinger). Guebwiller, Bruckert, 1843, 1 vol. fol., 4° , 8° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5433 [a]).

Patriot, der elsæssische, eine Wochenschrift. Strassburg, Stein, 1776-1777. 3 vol. 12° .

(Bibl. civ. Arg. O, 5376).

Patriote Alsacien (Le), Der Elsæsser Patriot (p. p. C. Marchand) Strassburg. Dannbach. (16 Janv.-5 Avril 1820, 1 vol. fol.

(Bibl.) V. Strasb. Ob. 5347 [b]).

Progrès religieux (Le), journal des églises protestantes de l'Est (p. p. Schillinger et Gérold) Strasbourg, Heitz, 1868-1870 etc. pet. fol.

(Bibl. Civ. Arg. O. 5424).

Recueil officiel des actes du directoire de l'Église de la confession d'Augsbourg. Strasbourg, Metz. 1840-1872 1 vol. 4° et 8° .

(Bibl. civ. A. Arg. O. 5423).

Recueil des actes de l'autorité publique dans le département du Bas-Rhin. T. I-III. Strasbourg, Levrault, An IX-X (1801), 3 vol. 8° .

Bibl. Munic. Strasb. O. 5285 [a]).

Recueil officiel des Actes de la préfecture du département du Bas-Rhin, T. XI (1810). —. T. XLVII (1866) 46 vol. 4° .

(Bibl. Munic. Strasb. O. 5285[aa]).

Recueil des Actes de la préfecture du Haut-Rhin, Années 1815-1869. Colmar, Decker, 4° 3 vol.

(Bibl. Munic. Strasb. O. 5292 [a]).

— Thurner Jacques, Table générale et alphabétique des actes de la préfecture du Haut-Rhin, depuis le 5 messidor An IX jusqu'au 1er septembre 1858, Colmar, Geng, 1858, 8° .

Religionsbegebenheiten, Die neuesten, in Franckreich, Strassburg, 1791-1792, 1 vol. 4° .

(Bibl. Arg. Urb. O. 5343).

Républicain du Rhin (Le), Der rheinische Republikaner, (p. p. Jolibois) Colmar, Decker, 1850-1851. 2 vol. fol.

(Bibl. civ. Arg. O. 5349[bc]).

Revue catholique d'Alsace, (p. p. Pant. Mury.) Strasbourg, Leroux, 1859-1870, 12 vol. 8° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5397).

Revue d'Alsace, Les trois de Reiner, Bœrsch et Liblin, toutes les séries de 1834-1896 que M. L... connaît trop bien pour que je m'arrête à les détailler.

Revue de théologie et de philosophie chrétienne (p. p. F. Colani) Strasbourg, Treuttel et Würtz, 1851-1869, 27 vol. 8° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5431 [b]).

Rhin (Le), ancien courrier d'Alsace (p. p. Meyer).-- Colmar, Decker, 1849-1850, 1 vol. 4° .

(Bibl. civ. Argent. O. 5349[bb]).

Sammler, Der, eine Strassburgische Vochenschrift auf das Jahr 1760, 1761. — Strassburg, Stochdorph, 2 vol. in-16° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5376 [a]).

Samstagsblatt, Elsæssisches, Herausg. von F. Otte. — Mulhausen, Risler, 1859-66, 9 vol. 4° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5385.)

Schreibkalender, Neugestellter, auf das Iahr 1763, 1773-76, 1778, 1780. 1783-87, 1789-1791, 1793.— Strassburg, Lorenz u. Schuler, 1763-1793, 16 vol. 16° .

(Bibl. Munic. Strassb. O. 5302).

Schreibkalender, Neuer und Alter, samt der astrologischen

Practica durch Mathesium Reinhold. — Strassburg, Heitz, 1784-1794, 7 vol. 4° .

(Bibl. Ville Strasb. O. 5306).

Schreibkalender, Neuer und alter, sampt der Praktica, durch Eberhard Welper. — Strassburg, 1781, 85, 88, 90, 91, 93, 94, 7 vol. 4° .

(Bibl. Munic. Strasb. O. 5305).

Schreib-Kalender, Neuer, auf das Iahr 1764. — Strassburg, Christmann u. Levrault 1 vol. 16° .

(Bibl. Munic. Strasb. O. 5303).

Sonntagsblatt, *Patriotisches*, — Strassburg, Lorenz u. Schuler, 1792, 1 vol. 8° .

(Bibl. Urb. Arg. O. 5344 [a]).

Sonntagsblatt, Evangelisches, (p. p. Ch. Bœgner). — Strasbourg, Silbermann, puis Heitz, 1864 ss. (1896), vol. 8° .

(Bibl. C. V. St. Arg. O. 5426 [a]).

Sonntagsgeschenk für das blühende Alter, Etrennes du Dimanche, (p. p. Leupel). — Altkirch, Gœtschy, Colmar, Decker, 1828-1829, 4° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5384 [c]).

Stadt und Landbote, Der Elsæsser. — Strassburg, Dannbach un. Wurst, 1848-1870, vol. 4° .

(Bibl. Arg. Urb. O. 5318).

Taschen-Kalender, Œkonomisch, belletristischer, des Niederund Oberheins für das Iahr IX der frænkischen Republik. — Strassburg, Druckerei des *Weltboten*, 1 vol. 16° .

O. 5325[b] Bibl. Urb. Arg.)

Taschenkalender, Weissemburg, republikanischer, auf das sechete Jahr der Frankenrepublik Weissenburg, Bock. 1798, 1 vol. 16° .

(Bibl. Urb. Arg. O. 5314 [b]).

Taschenkalender, Strassburger, für das Iahr 1835. — Strassb. Dannbach, 1 vol. 32° .

O. 5326[a] B. V. St.

Taschenkalender, Neuer, für das Jahr 1809-1812. 1817. — Strassburg, Heitz, 5 vol. 32° .

(Arg. Urb. Bibl. O. 5314 [a]).

Taschenbuch für Kinder und junge Leute (von A. Ulrich). — Strassburg, Stein, 1783, 1 vol. 16° .

(Bibl. Urb. Arg. O. 5325 [b]).

Taschenbuch, Alsatisches, für das Jahr 1806, 1807, 1808, (Herh. vcn Ehr. Stœber. — Strassburg, Heitz u. Kœnig, 3 vol. in-16° .

(Bibl. Urb. Arg. O. 5326).

Timothens, eine Zeitschrift zur Befœrderung der Humanitæt. — Strassburg, Heitz, 1821-1823, 3 vol. 8° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5432).

Unterhaltungen, Oberheinische, für Kinder, eineWochenchrift. — Strassburg, Levrault, 1782, 1 vol. 120.

(Bibl. civ. Arg. O. 5377).

Union Alsacienne, (L') recueil religieux, scientifique, historique, etc. — Strasbourg, Leroux, 1858, 1 vol. 8° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5398).

Veilleur de nuit, (Le) Album d'Alsace et de Lorraine. — Paris, Michel Lévy, 1857, 1 vol. 4°.

(Bibl. V. Str. O. 5329).

Volksblatt Elsæssisches für Stadt und Land (p. p. Louis Führer) — Strassburg, Würst, 1869-1883, 12 vol. fol.

(Arg. civ. Bibl. O. 5356).

Volksfreund. Der Katholische. — Gebweiler, Jung, (Avril Juin 1848), 1 vol. 4° .

(Bibl. civ. Arg. O. 5351 [a]).

Volksfreund, Der, ein Sonntagsblatt für christtiche Familien. – Strassburg, Leroux, 1869-1870, 2 vol. in-8° (etc.)

(Bibl. civ. Arg. O. 5433 [ab]).

Volks-Republik. Die, Niedrrheinische, einWochenblatt. -- Strassburg (20 Juin - 28 Nov. 1851), 1 vol. fol.

(Bibl. civ. Arg. O. 5352).

Vochentliche Strassburer Frag, und Anzeigenachrichten. -- Strassburg, Kürsner, 1732-1789. 40.

— Affiches de Strasbourg, Dannbach, 1789 - 16 août 1797. 4°

— Petites Affiches de Strasbourg, Hr. 18 août 1797 - An VIII, (Silbermann).

— Feuille décadaire du Bas-Rhin, 1 vend. IX - 1 messid. X. 4°

— Feuille hebdomadaire du Bas-Rhin, 5 messid. X. - 8 Janv. 1812. 4° .

— Affiches, Annonces et avis de la ville de Strasbourg, 1812-1848. fol.

— Affiches de Strassbourg, 1849-1870, gr. fol.
(Bibl. civ. Arg. O. 5360).

Zeitung, Strassburgische. (B. V. Str. O. 5346). -- Strassb. Zeitungscomptoir, 1791 - An II.

— od. *Weltbote,* 28 fruct. II - 21 décembre 1795.

— *Strasburger Weltbote,* 22 déc. 1796 - 16 déc. 1803.

— *Niederrheinische Kurier,* 18 déc. 1803 - 4 nov. 1809.

— » (*Courrier de Strasbourg*), 5 nov. 1809 - 30 déc. 1812.

— *Courrier de Strasbourg,* Niederrheinischer Kurier, 3 janv. 1813 - 7 nov. 1815.

— *Courrier du département du Bas-Rhin,* 7 nov. 1815 - Déc. 1823.

— *Courrier du Bas-Rhin,* 1 janv. 1824-1870.
Strasbourg, Silbermann, 4°, pet. fol., grand fol.

COLMAR

EN

1832 et en 1833

Les Charivaris. — L'Emeute de la Piquette

I

Après la Révolution de 1830, le pays se trouvait dans une singulière situation. Il était en proie à toutes les fureurs des partis. Les vrais patriotes, c'est-à-dire, ceux qui avaient fait le nouveau gouvernement en exposant leur vie, s'étaient figurés qu'on allait accorder aux populations la réduction du cens (1) pour être électeur, puis la diminution des impôts tant exécrés sur le sel, le vin et le tabac.... et au bout de deux ans du nouveau pouvoir, rien n'était venu. Au contraire les droits étaient perçus avec une nouvelle rigueur, surtout depuis l'avènement au ministère des finances d'un Alsacien, grand industriel de Strasbourg, M. Humann, député de Schlestadt qui, avant 1830, était connu comme un patriote et qui, arrivé au pouvoir, fut accusé de faire comme tous ses prédécesseurs, c'est-à-dire le contraire de ce qu'il avait promis. De là les plaintes de la population ; elles se traduisirent dans plusieurs villes par des coups de fusil et dans d'autres, plus calmes, par des charivaris offerts aux serviteurs du pouvoir, députés, fonctionnaires, nouveaux décorés. Le pays montrait ainsi que

(1) Il fallait payer 300 francs pour être électeur censitaire ; plus tard cela fut réduit à 200 — somme encore trop forte. Ce système avait du bon, on me permettra de le dire : c'était de donner une plus value aux propriétés rurales, si discréditées de nos jours. Devenir électeur, avoir le droit de nommer un député, était la pensée de tout le monde. Les économies passaient en achat de terres — au moins on n'était pas la victime de tant de catastrophes financières comme cela arrive journellement.

ceux-ci n'avaient plus sa confiance, mais les députés s'en inquiétaient peu, sachant bien qu'ils ne relevaient que de leurs électeurs, infime minorité dans la nation.

Jamais on n'avait vu la France si divisée; il y avait, quelques mois après les *Glorieuses*, quatre partis qui encore souvent se subdivisèrent entre eux. Les libéraux de la Restauration s'étaient groupés dans la phalange du Juste Milieu. Ils tenaient ferme l'assiette au beurre, comme l'on dit de nos jours, et nécessairement ils n'avaient garde de la lâcher. Les anciens *Carbonari*, les membres des sociétés secrètes étaient donc inféodés au pouvoir et étaient devenus plus royalistes que le roi.

Les *Légitimistes* étaient vaincus, bien vaincus. Leurs journaux, parfaitement rédigés, empêchaient souvent la tourbe ministérielle de dormir. Le pouvoir s'en vengeait sur le paysan vendéen. Le Mont Saint-Michel, où l'on manquait d'eau potable, était la prison — celle des chouans comme on les désignait dédaigneusement — et aussi celle des *Bousingots*. surnom qu'on donnait aux républicains. Leurs journaux étaient en outre accablés de saisies et d'amendes. Mais ils reparaissaient toujours plus agressifs.

Les *Républicains*, furieux d'avoir été évincés par les malins de leur bande, faisaient une guerre à mort aux *Tamerlans* ; c'et ainsi qu'ils appelaient les renégats de leur parti, aux *ventrus*, aux *doctrinaires* du juste-milieu qui les avaient, selon eux, trahis et livrés. Leurs journaux, la *Tribune*, le *National* étaient très répandus ; ils se voyaient partout ainsi que la *Caricature* et le *Charivari*, dont les dessins sanglants, dus à des artistes hors ligne, Daumier (de Marseille), jeune encore ; Grandville (de Nancy), Forest (de Vasselonne), Traviès (de la Suisse), etc., n'ont pas été dépassés. ils commandaient l'opinion (1).

Quand aux *Impérialistes* formant le quatrième parti, ils

(1) A Paris, on chantait publiquement :

L'émeute vaut bien la justice ;
Guerre à mort au Juste-Milieu.

On applaudissait au théâtre de Metz, le 1er février 1832, ces vers :

Ils passeront ces doctrinaires,
Ils passeront ces ministres-rois.

étaient complètement annihilés depuis la mort du duc de Reichstædt. Satisfaits de voir flotter au vent les trois couleurs, ils se tenaient cois et les tentatives du prince Louis Napoléon ne parvinrent même pas plus tard à les réveiller de leur torpeur.

C'était un rôle assez triste que jouait Louis-Philippe, l'usurpateur de bonne maison, comme l'avait appelé le duc de Wellington, en 1815, à Haguenau (1). Sa vie avait souvent été en péril et il n'osait plus sortir dans les rues de Paris, coiffé de son chapeau gris et de son vieux *rifflard* sous le bras. Il ne chantait plus la *Marseillaise* en public et ne donnait plus de poignées de main. On le représentait sous la forme d'une grosse poire et ce dessin faisait fureur (2).

Chaque ville, chaque bourgade, avait le malheur de posséder des échantillons plus ou moins exaltés de ces quatre partis. On peut juger par là de l'union qui régnait alors dans la commune, et il n'est pas étonnant que les dénonciations furent si en vogue et que des haines féroces surgirent ; elles n'étaient pas éteintes en 1848, et elles se réveillèrent encore plus fortes vingt-deux ans après.

I

Les Charivaris

1832

1832, année lamentable qui vit en France la famine, le choléra, des émeutes, des massacres à Paris et en Vendée et qui se termina par la trahison de Deutz, le stipendié de M. Thiers et l'arrestation de Madame, duchesse de Berry.

(1) Les délégués de Paris, arrivés à Haguenau en juillet 1815, ne purent avoir audience des souverains alliés. Sur une de leurs propositions, le duc de Wellington eut un mot héroïque : « Vous voulez le duc d'Orléans pour roi, dit-il, ce ne serait qu'un usurpateur de bonne maison ! » Cet usurpateur de bonne maison tint le trône dix-huit ans et fut obligé de fuir.

(2) Le 1er mai 1833, jour de la Saint-Philippe, on mit à chaque fenêtre du Café des Voyageurs (Café Bride), à Metz, une énorme poire entre deux chandelles et tout le monde de rire. Le célèbre compositeur Ambroise Thomas est né dans la maison où l'on exposait ainsi le portrait du roi.

Heureusement qu'en France la note gaie ne se perd jamais et le badaud pût s'amuser des faits et gestes des *Saints-Simoniens*, groupe de jeunes gens des plus instruits, — on disait que le fils du ministre Humann en faisait partie. — Revêtus d'un costume excentrique, ils parcoururent le royaume en chantant des cantiques de leur composition et en cherchant la femme libre. Outre les horions qu'ils reçurent dans leurs pérégrinations, ils eurent encore le désagrément d'avoir la police à leurs trousses. La maison de Ménil-Montant fut fermée et le grand-maître, le père Enfantin, fut traduit en police correctionnelle. Les adeptes, peu satisfaits, s'enfuirent en Egypte, d'où ils revinrent libre-échangistes forcenés et avec les plans du canal de Suez, cette œuvre du « Grand Français » que les savants de l'Institut d'Égypte avaient trouvée trente deux ans auparavant et dont le général Bonaparte avait entretenu l'Institut à son retour du pays des Pharaons.

Le flâneur avait encore pour se distraire les nombreux procès de presse, faits aux journaux républicains et légitimistes, car l'on pouvait chanter à cœur joie cette imitation de Béranger :

De par le Juste-Milieu et la Charte vérité,
Qu'on tombe sur les auteurs !
Qu'on prenne les rédacteurs !
Qu'on gobe les directeurs !
Qu'on happe les imprimeurs !
Et tous les compositeurs !
Qu'on arrête les porteurs !
Qu'on saisisse les plieurs !
Qu'on empoigne les lecteurs !
Qu'on harponne les rieurs !
Et tous les approbateurs !
Enfin, gloire aux délateurs !
Largesse aux emprisonneurs !
Et croix à tous les procureurs ! (1)

Avant de parler des charivaris entièrement politiques dont Colmar fut le théâtre cette année, disons que sur tous les points de la France, cette musique plébéienne, *vox populi*, fit fureur. Tout donnait occasion à la réunion des musiciens

(1) Gazette de Metz et de Lorraine, 1er février 1833.

volontaires, le vote d'un député, les actes d'un préfet ou d'un ministre, une promotion dans la Légion d'honneur. Ce qui faisait dire à un journaliste que le chiffre des charivaris était en raison directe de l'accroissement des membres de la Légion d'honneur. L'une des plus remarquables de ces symphonies nocturnes fut celle donnée à Estagel dans les Pyrénées orientales, au député poëte Viennet, ultra *philipotin*. On réunit devant sa demeure tous les ânes des environs.... En Alsace, à Strasbourg, pour empêcher le charivari qu'on voulait donner au député conservateur Saglio, toute la garnison fut sous les armes. A Metz, on parla longtemps de celui offert à l'avocat Parant, promu procureur général. Alexandre Dumas écrivit quelques pages pour décrire dans son ouvrage intitulé la *Vendée et Madame*, publié sous le nom de son parrain le général baron de Dermoncourt (1), ancien aide de camp de son père et celui que les Nantais firent à leur nouveau préfet, Maurice Duval, le futur Séïde des commissions mixtes de 1851.

Les Colmariens ne firent donc qu'imiter ce qui se passait dans les autres villes de France et même à Alger, où le pavillon national ne brillait que depuis quelques mois. Le premier député qui eut, dans le chef-lieu du département du Haut-Rhin, les honneurs d'un charivari en règle fut un Toulois, fort parfait honnête homme, vétéran des luttes parlementaires et un des plus anciens conseillers à la Cour Royale, Pierre André, député patriote sous la Restauration et devenu, dans le calme d'un âge avancé, député ministériel, après 1830 (2). Ce fut dans une soirée du mois de mai que notre

(1) Le vaillant défenseur de Neuf-Brisach en 1814 et en 1815, Fortement compromis par la Conspiration de Belfort, il mit le Rhin entre lui et la police française. L'amnistie accordée lors de l'avènement au trône du roi Charles X, le fit rentrer dans sa propriété de Widensohlen. Il la quitta un instant pour aller à Colmar en 1828, présenter ses respects au vieux roi et trois ans après, il arrêtait à Nantes, Madame la duchesse de Berry. Après ce haut fait, il tomba dans une disgrâce complète près du gouvernement philippotin. Ses dépositions en 1833 à la cour d'assises d'Angers sont des plus curieuses. Elles sont bien d'un vieux soldat ami de la vérité.

(2) Voir, pour plus de détails biographiques, *Revue d'Alsace*, année 1878, p. 278, et *Hommes de la Révolution*, E. Barth, p.177.

conseiller entendit devant sa modeste demeure, rue du Collège, vis-à-vis du Lycée actuel, une de ces ovations populaires des mieux nourries, où le saute-ruisseau, enchanté de faire du bruit, coudoyait l'avocat légitimiste et le petit marchand sceptique, l'avoué républicain. Le lendemain, André fils, officier en congé, demanda une réparation par les armes aux musiciens patriotes et satisfaction lui fut donnée le matin du jour suivant. Quelques balles furent échangées inutilement; enfin dans la soirée M. André reçut d'un nouvel adversaire, l'avocat Pompée Gallet, dont le père était bâtonnier de l'ordre, un coup d'épée au poignet qui termina le combat et qui eut lieu dans la *Duelgasse* derrière le bastion Saint-Pierre. La blessure fut légère et mit fin à la musique forcée donnée au vieux magistrat (1).

Peu de jours après la sérénade donnée à M. André, père, le son aigu des grelots et de la marmite vint atteindre le député de l'arrondissement *extra muros*, l'honorable Frédéric Hartmann de Munster, membre du conseil général et de la société biblique départementale. Plus de sept cents exécutants jugèrent à propos de manifester ainsi leur sympathie équivoque à cet ancien bras droit en 1830 de M. Dupont (de l'Eure). Ce fut rue des Bleds, devant la maison de son beau-père Jean-Ulric Metzger, que le concert se donna. Il ne dut guère flatter ce vieillard qui était en ce moment président de la Société biblique précitée, membre du conseil d'administration du collège, de la société d'agriculture dont il fut un des fondateurs et du consistoire de l'église protestante, bien avant 1789. Cette musique fut donc donnée dans les rues les plus tranquilles de la ville, rue habitée par des magistrats, des avocats et hauts fonctionnaires. La maison, avant la Révolution l'hôtel d'Arlesheim, appartenait aux chanoines de la cathédrale de Bâle; elle a trois étages ayant chacun neuf fenêtres de face, au fron-

(1) Gazette de Metz et de Lorraine, 15 mai 1832.

Le charivari André donna naissance à une foule de chansons en Français et en Colmarien, toutes dirigées contre le vieux conseiller.

Le président André avait quelques tableaux, entre autres le portrait de la baronne de Neuenstein, la dernière abbesse des chanoinesses de Frau-Loutre.

Lors de l'arrivée du roi Charles X à Colmar, il avait été invité à la table royale, ainsi que son collègue Migeon de Belfort.

ton armorié au milieu de l'édifice qui a son rez-de-chaussée trop bas et la rue trop étroite, malgré la rue du collège. Ce charivari était pour Ulric Metzger le prélude d'autres avanies plus cruelles.

Malgré sa haute position industrielle en Alsace, Frédéric Hartmann était bien inconnu en France : « Qu'est-ce que M. Hartmann, demandait dédaigneusement l'auteur républicain du compte rendu des sessions 1832 et 1833 ; « qui a entendu « parler de M. Hartmann ? Après une longue et microscopique « investigation dans la masse épaisse des centres, nous som-« mes parvenus à découvrir un M. Hartmann bien minime, « et très fidèle champion du ministère » (1).

Le député satisfait continua à représenter son arrondissement jusqu'au 14 août 1845 : il quitta alors les rangs serrés des *Ventrus* pour occuper un fauteuil à la chambre des pairs. Il se fit autant remarquer au Luxembourg qu'au palais Bourbon. Il resta muet. La Révolution de 1848 le balaya de la chambre des pairs ; il revint habiter Münster jusqu'à sa mort arrivée en 1861, à l'âge de quatre vingt neuf ans, étant né le 19 octobre 1772.

La carrière de Pierre André fut bien remplie. Malgré qu'il fût aussi un député ministériel, son nom émerge de ceux de ses autres collègues du Haut-Rhin, le général Stoltz pour Belfort et André Kœchlin (Altkirch). Le républicain Nicolas Kœcklin, député pour Mulhouse, fait bande à part au milieu de ces *satisfaits*. André du Bas-Rhin représentait ce dernier département aux Cinq-Cents sous le Directoire. Il se fit connaître en tonnant contre les vices, les turpitudes et les dilapidations du gouvernement ; il s'éleva avec force contre les maisons de jeu, qualifiées par lui de « repaires du crime et d'attentats à la morale publique » ; contre l'impôt du tabac, question vitale en Alsace et enfin réclama la liberté de la presse !!

Il termina noblement sa carrière législative en protestant contre le coup d'état du 18 Brumaire. — Acte de courage

(1) La biographie de 1839 ne lui est pas plus favorable : « Fabri-« cant de toiles peintes, dit-elle, plus célèbre dans la rue du Sentier « qu'à la Chambre ». On lisait dans sa profession de foi de juin 1830 : « Servir la liberté et la prospérité de mon pays a été et sera toujours mon unique ambition ».

s'il en fut. Il ne fut cependant pas inquiété, mais il dut vivre dans la retraite pendant quelques années.

La conduite correcte à la Chambre de M. André forçait ses adversaires à le respecter. Le *Courrier du Bas-Rhin*, tout puissant alors en Alsace, n'osait pas l'attaquer lorsqu'il fut nommé en novembre 1833 président de Chambre et qu'il dut se représenter devant ses électeurs. (Sa nomination n'était pas due à la faveur car il était le plus ancien conseiller). Le journal de la place Saint-Thomas n'avait-il pas approuvé ses opinions sur les impôts du tabac, du sel, etc ? Dans la session de 1833, André n'avait-il pas demandé une réduction sur la taxe des bestiaux venant de l'étranger (1). Restant jusqu'à son dernier jour ami de la classe déshéritée, c'était un député indépendant, comme l'on dirait de nos jours, ne suivant que ce que sa conscience lui commandait et il avait bien raison.

Cependant son mérite n'échappa pas aux yeux de Napoléon qui, lors de la réorganisation des tribunaux, en 1809, le nomma conseiller à la cour impériale de Colmar. La Restauration le laissa à son rang. En 1827 il crut devoir se présenter comme député constitutionnel contre le député sortant, le baron d'Anthès de Soultz, dans la première circonscription de Colmar. Des chansons et des Pots-pourris furent faits à cette occasion (V. l'appendice). Il fut élu et il jouit alors d'une grande popularité. Mais ayant, après 1830, cru devoir approuver les lois que le gouvernement présentait avec une grande parcimonie dans l'intérêt du peuple, il eut bientôt toutes les feuilles d'opposition contre lui. Celles-ci, ne pouvant attaquer son caractère franchement honnête, s'en prirent à sa redingote. Elle fut bientôt connue de toute la France, grâce au *Charivari* (6 janvier 1833) qui disait : « La société royale des « antiquaires va publier un douzième volume contenant des « détails curieux sur madame Athalin (la princesse Adelaïde) « et sur la redingote de M. André » et à la *Caricature* (16 mai même année) : « Il n'y a que deux choses qui s'usent lentement, la redingote de M. André et l'auguste rifflard de Sa Majesté », etc, etc.

C'est ainsi que l'on traitait l'homme dévoué à la classe

(1) Inprimé à Paris, 1833, in-8°, 19 p. p.

pauvre. En 1833 il protestait contre l'impôt sur le sel dans son rapport du budget des recettes de l'année; il voulait la diminution des contributions pour les fortunes médiocres etc. (1).

Il fut élu par 202 voix contre 197 qu'obtint le conseiller Golbéry, le célèbre historien. Celui-ci fut enfin nommé l'année suivante. On sait tous les déboires qu'il eut en 1848. En 1834, Hartmann fut renommé ainsi que Nicolas Kœchlin, Haas de Belfort et le républicain Pflieger d'Altkirch. Après avoir vu la bourrasque de 1848, le vieux président André s'éteignit le 16 octobre de cette année. Son fils mourut le 12 août 1864.

Peu de temps avant le charivari Hartmann, un conflit sanglant avait éclaté à Oberhergheim. Des paysans avaient envahi la maison d'un riche juif, qui s'était heureusement dérobé par la fuite, avait brisé les meubles de l'enfant d'Israël, répandu son vin et pillé son magasin à blé. La répression arriva

(1) En 1833, il avait la naïveté de demander à la Chambre une légère augmentation sur les contributions foncières pour dégrever les ouvriers :

« Je l'avouerai ici, disait-il malgré le dédain que l'on manifeste à cet égard; j'incline fortement pour une contribution si productive en Angletere et qu'en France, *le riche à son tour payerait à la décharge du pauvre*. La Chambre aura à décider si, quand l'industrie, le commerce, le travail, après avoir tant souffert, commencent à renaître, le moment actuel serait bien choisi ou s'il importerait d'ajourner la question jusqu'à une époque rapprochée sans doute où le bien-être aurait acquis plus de consistance.

« Mais n'est-il pas un autre moyen pour couvrir provisoirement le déficit ?

« Avant 1789, la contribution foncière égalait à peu près la contribution actuelle. Depuis 1789, les propriétaires ont profité de la suppression des dîmes et des droits féodaux. Et cependant depuis 1817, cette contribution a été dégrevée successivement de 19 centimes, dans le seul but de diminuer le nombre des électeurs constitutionnels. Et depuis plus de quinze ans les propriétaires ont joui de ce dégrèvement et n'ont payé que pour six mois l'accroissement de 30 centimes par franc.

« Eh bien, Messieurs, il appartient à vous, propriétaires, de donner l'exemple du désintéressement et de consentir à ce qu'un décroissement au profit du pauvre puisse s'opérer par l'addition de quelques centimes à vos contributions foncières ».

On peut juger avec quelle unanimité la Chambre refusa d'en entendre d'avantage.

terrible. Le procureur général Rossée, depuis premier président, accourut avec un détachement du 26e de ligne. Les sommations furent faites, et, avant que les assaillants à moitié ivres se fussent rendus compte de la gravité de la situation, la troupe fit feu; cinq paysans tombèrent pour toujours et il y eut une quarantaine de blessés (1). Toute l'Alsace fut attérée de cette exécrable répression. L'autorité fit taire les feuilles qui parlèrent trop. L'ordre régnait.

Peu de jours avant, le général Meyer, baron de Schauensée, commandant le département, homme tranquille, ne s'occupant pas de politique, eut à son tour, à cause de sa parenté avec le député Hartmann, un charivari des mieux conditionnés devant sa demeure rue des Bleds (2) en face la rue Pfeffel. Il ne jugea pas à propos d'appeler à son secours la troupe. Il se tut et on ne parla plus de ces joyeusetés populaires.

Il était né à Lucerne en 1777. Engagé volontaire en 1798, il gagna tous ses grades sur les champs de bataille de l'Empire, En 1813 il eut les étoiles en Espagne. Après 1814, il se retira à Colmar où une alliance avec la famille Hartmann l'attirait. Il bouda la Restauration, mais salua avec joie la Révolution de 1830, qui le nomma général commandant le département au lieu du général vicomte de Rambourg. Vers 1841, il fut à son tour remplacé par le baron Zœpfel. Il mourut, toujours bien respecté, dans sa maison rue des Blés, le 5 décembre 1860 à l'âge de quatre vingt sept ans.

Un professeur de seconde au collège et ensuite au Lycée, Jean-Joseph Laurent (3) vint résider à Colmar en 1842. Doué d'une verve poétique assez vive, il décrivit l'aspect de la ville dans ces temps si éloignés de nous. Son œuvre se trouve dans

(1) Gazette de Metz et de Lorraine, 14 juin 1832. Il y avait à Oberhergheim, un commandant de la garde nationale, nommé Heimburger. Que faisait-il dans ce moment critique?

(2) La maison Meyer avait été rasée dans le temps par ordre de Rodolphe, archiduc d'Autriche, pour trahison de son propriétaire. Plus tard, l'habitation devint l'hôtel Linck où coucha Elisabeth d'Autriche, veuve du roi Charles IX à son retour en Allemagne.

(3) Le professeur Laurent quitta Colmar vers 1871 et se retira à Paris où il mourut le 13 mai 1875. On a encore de lui;

un petit poème héroï-comique intitulé : *Les quatre Emeutes de Colmar.* Les vers sont écrits avec beaucoup de brio et se lisent avec plaisir ; il est à regretter que l'auteur, par modestie, ait refusé de les publier.

Le poème divisé en quatre chants, nous montre dans le premier l'Émeute de la Piquette, (246 vers) dont nous parlerons ; l'Émeute des Fagots, juin 1842, marquant la fin des affouages, forme le second chant (306 vers) ; le troisième chant (250 vers) célèbre l'Émeute des Concombres, rappelant l'invasion du choléra en août 1854, enfin le quatrième chant (268 vers) signale l'Émeute des Corbillards au moment de l'introduction, en juin 1885, de ces voitures mortuaires pour le *Rappentantz.*

Voici quelques vers de M. Laurent ; ils dépeignent bien la ville de Colmar quand elle n'avait que 15.442 habitants, c'est-à-dire il y a soixante ans :

Colmar en ces temps là, sous un faux air de ville,
De vingt hameaux groupés présentait une file,
Et malgré son vieux mur, sa Cour et son préfet,
N'était qu'un grand village au milieu d'un bosquet.
Aussi, tous les matins quand la cloche sonore
Tintait pour annoncer le retour de l'Aurore,
De mainte basse cour le vigilant Argus
Mêlait son chant criard au son de l'Angelus.
Soudain le vigneron sur ses larges épaules,

1. Apologie de la pêche à la ligne. Colmar. Hoffmann, 1865, in-8o 39 p. p.

2. Les Légendes d'Alsace, id. Decker, id. in-8o 118 p. p.

3. A la mémoire du Grand Orme *(das Baumlein* sur la route de Rouffach). 1er octobre 1869. Colmar. J. B. Iung. in-12. 4 p. p.

Le manuscrit des « Émeutes de Colmar » a été donné à la ville de Colmar par le regretté Ignace Chauffour (no 95) ; pet. in-4o cartonné, 58 p. p. copie de Charles Géérad. Je dois communication de ce manuscrit à L. A. Waltz, qu'il veuille bien agréer mes remerciments.

Entassant pic, baril, bêche et pesantes gaules.
De ses ceps en baillant reprenait le chemin :
Plus loin, le laboureur, l'aiguillon à la main,
De ses bœufs endormis hâtait le pas tranquille,
Tandis qu'au carrefour de la rustique grille,
L'avocat en sursaut tiré de son sommeil,
Maudissait chaque jour un semblable réveil,
Entendait du berger glapir la cornemuse,
Hurler le chien, les porcs et la clameur confuse,
Des chèvres, des brebis, des taureaux mugissants,
Défier le fracas de la foudre et des vents.
On dit même qu'alors sur la publique voie,
On laissait en plein jour vaguer la dinde et l'oie (1).

. . . .

. . . .

. . . .

Sans remonter si haut dans son ancienne histoire,
Il fut un temps présent à la mémoire,
Où du grès, de l'asphalte ignorant la vertu,
Il n'avait pour pavé qu'un dur caillou pointu
Où le trottoir absent, malgré cors et verrues,
Forçait le pied meurtri à boiter dans la rue,
Où les chars au printemps de cahots en cahots
Se traînant, soulevaient la poussière à longs flots,
Où lorsqu'en plein été, du ciel fondant l'orage,
Bienheureux qui pouvait s'échapper à la nage.
C'était pis quand l'hiver ramenait les frimas,
Amoncelait partout et neiges et verglas,
Car si les vents le soir laissaient par intervalle
De leur souffle glacé attiédir la rafale,

(1) Colmar a commencé par être purement ville agricole. Elle a encore des rues entières consacrées aux laboureurs. Vous voyez le soir rentrer les vaches qu'on a envoyées le matin au pâturage. Elles reviennent en troupes, se dispersent à travers la ville et chaque animal reprend sans guide le chemin de son logis. *(1823 Trois mois et demi en Alsace par Lefèvre* (Aug. Stœber. *Curiosités de Voyages en Alsace. Colmar 1874. 327).*

Il n'y a pas longtemps, que l'on voyait des pintades appartenant à un épicier de la Grand'rue circuler en ville. C'était pour le Colmarien un excellent baromètre.

La voie en un instant du rempart au palais,
Sous la boue et les eaux se changeaient en marais
Et les pavés rompus par de larges ornières,
N'offraient plus aux piétons que lacs et fondrières.
Qu'arrivait-il alors ? Dans ce cloaque affreux,
Quand à peine éclairé par un quinquet fumeux,
Pour regagner son lit, son impasse assombri,
Le bourgeois attardé quittait la brasserie ?
Hélas ! combien de fois la garde au pas bruyant,
Dans la fange heurta le biberon ronflant.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Il fallait avant tout dans la plupart des rues,
Emousser les cailloux trop aigus,
Combler les trous bourbeux, endiguer les torrents,
Déssécher, raffermir tous les terrains mouvants.

. . . .
. . . .

Terminons par ce portrait du vieux Colmarien !
Que le Welche à son gré garde ou chasse ses rois,
Que Gros-Pierre ou Solon nous fabrique des lois,
Cela le touche peu. Ne sait-il pas qu'en somme,
Chanter, boire, fumer, sont les vrais droits de l'homme.
Gardez-vous d'y porter une imprudente main.
Respectez son tabac, ses *lieders,* son brassin,
Sinon vous le verrez comme un bourdon colère.

. . . .

Notre travail serait incomplet si nous ne parlions pas du premier magistrat de la ville, le Dr Louis-Gabriel Morel, colmarien pur sang, car il y était né le 28 août 1769. Comme médecin militaire, il fut au siège de Mayence, comme médecin civil, il fonda l'école départementale d'accouchement; comme maire, il mit les finances de la ville dans un bon état de prospérité. Tous ces actes de médecin distingué et d'administrateur hors ligne doivent faire oublier quelques défauts; entre autres son caractère autoritaire. Mais, né du peuple, il aimait le peuple. Sa conduite fut des plus prudentes lors des

charivaris ; la police municipale ne vint pas les troubler et dans l'émeute de la piquette, il fit tout ce qu'il put pour donner satisfaction à la classe des travailleurs. Maire de la ville pendant les dernières années de l'empire et député dans les Cent jours, il fut remercié par la Restauration. Aussi acclama-t-il la Révolution de juillet qui le récompensa en le nommant de nouveau maire (1). Il fut un adhérent zélé du pouvoir nouveau et il le montra bien en refusant le 27 février 1832 la permission aux artilleurs de la garde nationale de prendre leurs canons pour aller au devant des réfugiés polonais. Les soldats citoyens les prirent quand même et leur désobéissance leur valut une ordonnance royale de licenciement. Ce qui ne dut pas augmenter les amis du docteur ; Le licenciement de la garde nationale à la suite de l'émeute de la piquette lui fit de nouveaux ennemis. Cependant, à la fin de l'année 1833, il fut élu du conseil général pour la ville contre le procureur général Rossée, avec lequel cependant il avait fondé la Société Philarmonique.

Mais l'inimitié était loin de se calmer ; au contraire elle alla en augmentant. Le docteur n'était pas du conseil municipal ainsi que ses adjoints, le chevalier de la légion d'honneur Delort et le membre du consistoire J. Scheurer. On tourna en ridicule l'excessive économie de sa gestion des deniers de la ville et l'avocat Gallet l'attaqua vivement dans le *Courrier du Bas-Rhin*, du 18 mars 1824, à propos d'une pétition que ses agents de police distribuaient contre la Réforme électorale tant demandée. L'article de l'avocat colmarien était très vif. Il fut cause de la saisie du journal et

(1) Voici le discours qu'il prononça en recevant à Colmar Louis-Philippe le 20 juin 1831 :

« Sire, organes des habitans de cette ville, le maire, les adjoints et le conseil municipal viennent offrir à Votre Majesté l'hommage de leur respect et de leur dévouement.»

« Sire, cette population qui se presse sur vos pas, ces cris d'allégresse qui retentissent de toutes parts, sont l'expression franche et naïve du bonheur que nous éprouvons de posséder parmi nous un prince que la Nation a élevé sur le pavois et que nous avons à saluer du nom de Père de la Patrie (!!) »

Me Gallet (1) dut venir s'expliquer devant le juge d'instruction. Voici la fin de sa lettre au *Courrier :*

« Un mot à M le Maire de Colmar.

« Il ne convient point à la position de ce fonctionnaire, « comme il n'entre point dans les attributions de ses « agents subalternes d'être les distributeurs de ces écrits, ce « n'est point pour remplir une semblable mesure qui peut « bien convenir à un commis aux gages du gouvernement, « que le Conseil municipal lui a complaisamment accordé « une indemnité de 3000 fr.

« Si M. le Maire persistait malgré cet avis à occuper la « scène politique, qu'il se persuade que son rôle difficile l'ex« posera à une critique dont les traces pourront le blesser « vivement. »

Comme l'on voit, le parti républicain et le parti légitimiste allaient marcher contre le docteur Morel, en soutenant les opposants du conseil municipal. Le vieillard se défendit vigoureusement et ne voulut jamais mettre Colmar au niveau des progrès modernes, progrès qui avaient été adoptés par les autres villes du royaume. Il ne voulait toucher en aucune façon aux finances de la ville et la manière dont celles-ci furent gérées par le nouveau maire, sembla lui donner raison.

Enfin, le parti de l'opposition l'emporta, et en 1841, le Belfortain Chapuis, négociant, fut nommé maire. Ce fut un coup terrible pour le vieux docteur. Il ne se consola pas de sa démission forcée et ne fit plus que végéter jusqu'à sa mort, arrivée le 17 décembre 1842, à l'âge de soixante-treize ans. Il était membre de la Légion d'honneur.

Au musée des Unterlinden, on voit son médaillon en plâtre par Weinzorn, d'Ensisheim, et une lithographie d'après ce médaillon.

Il est plus que probable qu'on lui doit la brochure suivante: Installation de M. Morel, maire de la ville de Colmar, le 1er septembre 1830. Colmar, Decker, imprimeur, in-fo 3 p. p.

(1) Me Gallet avait acheté une étude d'avoué à la cour. Ses opinions légitimistes lui firent donner sa démission en 1830. Trois ans après, il était inscrit au barreau de Colmar comme avocat stagiaire (1834).

Le Musée des *Unterlinden* a un souvenir de lui ; c'est le bas relief de l'Athlète nu trouvé à Biesheim et dont on voit la gravure dans l'*Almanach de l'Alsace* pour 1789 ; il fut donné en 1838 par M. Morel à la bibliothèque de la ville.

APPENDICE

POT-POURRI sur la Candidature à Colmar de M. le Baron d'Anthès (1)

1827

Air des *Pendus*

Pendant l'an mil huit cent quatre-vingt-sept
Et de novembre le dix-sept
On voyait sur toutes les places,
Employés faisant des grimaces,
Je peux vous raconter ici
Ce qui leur causait du souci.

Air de *Biribi*

Un certain jour dans les salons
Pour se tirer de peine,
Aux employés des environs,
Promettant bonne aubaine,
Notre Préfet, tout en émoi,
Disait : je vous vois.
Sans peur, sans emploi,
Vous pouvez vous tirer de là.
Baraba
Si D.... est élu ici.
Biribi

(1) Raban disait de lui en 1826 : Le baron d'Anthès ne parle pas, mais en revanche il crie beaucoup ; c'est le plus infatigable clôturier de la Chambre. On dit que les ministres se moquent de lui, ce serait pousser bien loin l'ingratitude envers un homme dont les honorables poumons jouent un si grand rôle. *(Petite Biographie de la Chambre des Députés.)*

Ecarté en 1830, le baron d'Anthès revint en 1833 occuper à Colmar son siège de conseiller général pour le canton de Soultz.

Mon père était pot.

Vous me dites, mes bons amis,
Qu'il est fort sur son ventre,
Que pour soutenir son pays,
Il se tiendra au centre,
(Soit dit entre nous).
Je suis comme vous,
Je le crois un peu masse,
Mais, puisqu'on le veut,
Faisons pour le mieux,
Sans la moindre grimace.

De la *Parole*.

Si vous saviez ce que m'écrit
Ce bon monsieur de Corbière (1),
Vraiment D... à ce qu'il dit
Est le député qu'il préfère
Avec lui seul nous obtiendrons
Ce dont son estomac raffole,
Choucroute, Knatwurst et saucissons,
Nouilles, jambons et cornichons.
Que lui manque-t-il
Pour être gentil ?
La parole.

De *Lantara*.

A son poste toujours fidèle,
Sans faste il ira se placer,
Et les yeux fixés sur Villèle (2),
Il saura comme il faut voter,
Profitant bien de ce que la nature
Lui donna d'excellents poumons ;
Les cris : A l'ordre, A demain, la clôture
Mettront à mort toute discussion

Peuple français,
Peuple de braves.

(1) Bibliophile distingué de Rennes, ministre de l'intérieur.

(2) Un des meilleurs ministres des finances des temps modernes, président du Conseil.

D... promet qu'avec sagesse
La censure s'exercera :
Qu'avec elle le droit d'aînesse
Bientôt ici reparaitra ;
Il nous promet la bête noire
Devant qui tremble chaque roi.
O mes amis, quel jour de gloire
Et surtout quel honneur pour moi !

Je loge au quatrième étage.

Vous jugez que c'est un tel homme
Qu'il nous faut élire aujourd'hui,
Vous irez de Paris à Rome
Sans rencontrer meilleur que lui.
Cependant votre conscience
Doit être libre.... Je le veux !
Aussi n'en parlons plus.... Je pense
Votre vote n'est plus douteux.

Du *Pas redoublé.*

Après un aussi beau discours
Chacun pliant bagage,
S'en alla au carrefour,
Arrêter au passage
Les électeurs très bien pensants,
Qui, tremblants et l'œil terne,
Vidaient quelques brocs de vin blanc
Dans plus d'une taverne.

Même air

C'est chez R... qu'il fallait voir
Les hommes à recettes,
Leurs gorges servant d'entonnoir,
A plus d'une feuillette,
Et chez R... (1) au teint fleuri,
Les salles étaient pleines
De villageois qui sans souci
Remplissaient leurs bedaines.

(1) Radat et Philippe Rieffenach ; hôtels de l'Ange et des Deux Clefs

Calpigi.

Enfin Trompe la mort s'avance,
Chacun est là sur le qui vive,
Attendant le funeste mot,
Qui doit décider de son lot.
Le président se lève et crie :
« Messieurs.... sans escorbaderie,
D... est notre député,
Nous l'avons ainsi décidé. .

Quand la Mer Rouge apparut

Sitôt qu'on eut prononcé
Cet arrêt terrible,
Mons. D... s'est avancé
D'un air invincible
Et fit avec ses amis
Qui tous étaient déjà gris,
Un baba, baba
Un caca, caca,
Bachanal de Diable,
Puis revint à sa place.

Ah ! de quel souvenir affreux !

D... à la Chambre rendu,
Toujours fidèle à sa nature,
Pour premier discours, qui l'eut cru ?
Improvisa le mot Clôture,
Ce fut là son unique exploit.
A parole, il fut bien modeste,
Il eut bien raison, car sans sa voix
Que pourrait-on faire du reste ? [1]

Cette élection de 1827 fut un beau jour pour MM. André et Migeon. Dès que le résultat fut connu, on entraîna le premier

(1) L'avocat Blétry, un des fidèles du conseiller André, passe pour être l'auteur de ces vers. Il en fut récompensé après 1830, car, grâce à la protection du conseiller, il devint procureur du roi à Belfort. On sait que le procès de son frère le força à quitter cette ville.

dans la salle des élections, on se découvrait, on criait : *Vive André !* Il remercia chaudement ses électeurs et fut félicité par eux. Le soir, le jeune barreau lui lut une adresse pathétique et la musique joua l'air : *Où peut-on être mieux*, etc. Puis l'avocat Blétry récita une pièce de vers, etc, etc.

Quelle différence entre cette journée du 25 novembre 1827 et celle du mois de mai 1832 !

(A suivre.) Arthur Benoît.

THÉOPHILE-CONRAD PFEFFEL

Ebauche biographique

Le fabuliste aveugle de Colmar ne réclame pas uniquement notre intérêt en tant que poète doublé d'un nouvelliste et même d'un pédagogue. Son caractère d'homme attire plus encore, peut-être, ceux qui le connaissent de près; et c'est surtout à ce point de vue, quelque peu psychologique, qu'on essaiera de l'envisager dans l'ébauche qui suit.

Issu par sa mère d'une vieille famille colmarienne, il avait hérité d'une nature profondément alsacienne, et, dans le cours de sa longue et active existence, à la rude école du malheur, avaient mûri tous les fruits que cette nature portait en germe. Il peut donc passer pour un des représentants les plus attitrés de sa race. Les traits spéciaux qui le caractérisent se retrouvent tous chez lui à un degré très prononcé. Le fond, naturellement sérieux de son esprit, était tempéré par une bonne humeur inaltérable et une réserve presqu'infinie d'indulgence envers les faiblesses humaines, nées si souvent d'une fatalité implacable ; indulgence qui, vers la fin de sa carrière, aboutit à cette sérénité de sage antique, complétée par une résignation de croyant, et objet de l'admiration de son entourage.

Il aima le badinage, comme moyen, il est vrai, plutôt que comme but. Son bon sens et la clarté de son jugement le préservèrent des exagérations de langage, des artifices de rhétotique auxquels les écrivains de profession sont enclins; des transactions avec la vérité *vraie*, dont le journalisme a rendu coutumière notre littérature courante. Le style du temps, les sentiments de convention, hyperloles que la Révolution mit à la mode, le laissèrent froid, et il ne se fit pas faute de railler dans l'intimité ces observations éphémères dont aucune époque n'est exempte et dont la génération suivante s'empresse

de rire, sans songer qu'elle aussi laissera derrière elle l'empreinte d'un travers semblable. Quel charmant persiflage dans ce quatrain inspiré par la fête de l'Être Suprême, avec des dernières fantaisies de Robespierre :

Du lieber Gott, darfst wieder sein.
So will's der Schach der Franken.
Ach, schick'doch deine Engellein
Und lass dich schœn bedanken.

Enfin, en Alsacien authentique, il a cultivé, avec une sympathie presqu'égale, les deux langues et les deux littératures, dont l'union harmonique a produit notre individualité provinciale au dix-neuvième siècle. Aussi ne sera-t-il pas l'homme des intransigeants, ni de l'est, ni de l'ouest. De même qu'il aurait concouru de son mieux à entraver le zèle étrange de certains fonctionnaires de Napoléon III, qui essayaient d'étouffer toutes les manifestations de vitalité locale dans nos deux départements rhénans ; de même, aujourd'hui, il s'opposerait avec une énergie égale aux assauts que la langue française y subit sous nos yeux.

Voyons d'abord les éléments divers qui ont participé à la *formation* de sa vigoureuse individualité ; nous la verrons ensuite à l'œuvre, sous l'étreinte d'événements souvent tragiques. Notre récit suivra le plan suivant :

1re Partie. Formation. I Origine. II Jeunesse. III Entourage à Colmar. IV Amis de Strasbourg. V Le frère à Munich et le cousin à Augsbourg.

2me Partie. L'œuvre. I Poétique, 1 Débuts, 2 Essais poétiques (1789), 3 Nouvelles. III Pédagogique avant, pendant et après l'École militaire. III Ecclésiastique.

3me Partie. La famille et les amis.

4me Partie. Les jugements de la postérité.

PREMIÈRE PARTIE

—

FORMATION

I Origine

La fameuse collection de Manesse renferme les poésies d'un *Minessænger* qui porte le nom de Pfeffel. Notre poète consi-

dérait ce lointain homonyme comme un de ses ancêtres, soit qu'il s'y crut autorisé par quelque tradition de famille, soit qu'il eut entre les mains des documents perdus depuis. Quant à ses ascendants immédiats, voici le peu que nous en savons:

Son grand-père fut pasteur à Mundingen dans le comté de Hochberg, dépendance du margraviat de Bade, et mourut en 1701, laissant deux fils. L'aîné, graveur, s'établit à Augsbourg et y fonda une maison de commerce que sa veuve et ses filles dirigèrent après sa mort, comme nous le verrons plus loin. Le cadet, né en 1682, devint précepteur d'un jeune comte, qu'il accompagna à Strasbourg, où l'intendant d'Angervilliers, plus tard ministre de la guerre, et le préteur Klinglin s'intéressèrent à lui et s'efforcèrent de le gagner pour le service de la France. Il était déjà reparti pour Vienne, lorsqu'il lui trouvèrent un poste si avantageux, qu'ils n'hésitèrent pas à le rappeler. Il ne s'agissait de rien moins que de la charge de jurisconsulte du roi au département des affaires étrangères. Le jeune Badois accepta l'offre séduisante qui lui était faite et s'acquitta de son emploi à la satisfaction de tous ses supérieurs, d'abord à Strasbourg, puis pendant un an (1723) à Versailles, enfin à Colmar, où les questions juridiques débattues devant le Conseil souverain exigeaient souvent sa présence et où il obtint la permission de s'établir à demeure.

Il y épousa la fille du négociant Jean-Georges Herr, qui, plus jeune que lui de douze ans, était depuis 1722, après six ans de mariage, veuve du sieur Weber. Elle lui donna le 3 octobre 1726 un fils qui fut baptisé trois jours après sa naissance, par le pasteur Klein, sous le nom de Christian-Frédéric, en l'absence du père remplacé par le grand-père maternel. Sa marraine fut la femme du diacre Rieggert et son parrain le négociant Pierre Divoux, dont la petite fille épousera notre poëte 33 ans plus tard.

Pierre Divoux avait alors 49 ans. Né à Sainte-Marie-aux-Mines, il était venu s'établir à Colmar, s'y était uni en 1705 à Cléophe André et y mourra en 1752. Disons tout de suite que son fils aîné, André, né en 1709, se marie en 1733 avec Claudine Heinius (1716-89), fille du pasteur, déjà défunt à ce moment, de Sundhausen, puis transporte la maison de commerce paternelle à Strasbourg, bientôt après la naissance (29

août 1738) de la future Madame Pfeffel. Nous ne savons quand il mourut. En 1765, il habitait avec sa famille un village du Kayserstuhl, où le poëte avait coutume de venir passer quelque semaines chaque été. Il précéda dans la tombe sa femme, à laquelle, d'après quelques allusions éparses dans les lettres de ses enfants, il ne semble pas avoir rendu la vie facile.

Revenons au jurisconsulte du roi que nous avons vu fixer son domicile à Colmar en 1724. Au bout d'un an, il y obtint le droit de bourgeoisie et même, en 1727, àla recommandation toute puissante de la cour (1), la charge de *Stettmeister* ou sénateur, charge que, quarante trois ans plustard, son fils aîné revêtit à la suite de la même intervention d'en haut. C'était une sinécure lucrative et viagère, une sorte de pension, par laquelle le roi reconnaissait et récompensait de précieux services.

Dix ans après la naissance de Christian-Frédéric, le *Stettmeister* eut un second fils qui sera Théophile-Conrad et qui le perdit dès l'âge de deux ans. Le poëte cultiva pieusement la mémoire de ce père qu'il n'avait jamais connu et lorsque la Terreur ne respecta même plus les tombeaux, il fit transporter celui du *Stettmeister* dans son jardin, en fit le but de ses promenades quotidiennes, et ne pouvant le contempler, se plaisait à le toucher de ses mains en en faisait le tour comme pour s'assurer qu'il était intact.

II

JEUNESSE

Les deux frères firent leurs études secondaires au gymnase protestant de la ville natale. Créé en 1604, alors que Colmar était encore cité impériale et libre, ce collège avait su conserver son caractère primitif et son autonomie locale sous la domination française. Ce n'est qu'en 1766 qu'il fallut modifier son organisation trop indépendante pour pouvoir s'adapter à la longue aux exigences de la nouvelle situation politique. Il compta parmi ses élèves Spener et Rapp. Des condisciples de Pfeffel, nous ne citerons que Christian Haussmann (+1800) un des fondateurs de la fabrique du Logelbach, et grand'oncle

(1) Voir cette lettre de recommandations à la page du présent volume.

du préfet-maire de Paris (1). Détail curieux : Pfeffel eut plus tard au nombre de ses élèves un fils de cet ancien camarade d'école ; fait qui, d'ailleurs, n'a pas dû être unique en son genre, et qui peut contribuer, pour une bonne part, à expliquer la vogue rapide de l'Académie militaire, par la confiance illimitée dont le fondateur de cette institution jouit immédiatement auprès des parents.

Il était entré au gymnase au moment (1742) où son aîné en sortait pour étudier le droit à Strasbourg et se préparer à la carrière diplomatique sous les auspices de Schœpflin et de Lamey. Désirant suivre la même voie, le futur poëte quitta le collège au bout de huit ans (son frère était déjà secrétaire de l'ambassadeur de Saxe à Paris), et, pour se préparer plus spécialement aux études universitaires, qu'il ne pouvait songer à aborder sans transition, à cause de sa grande jeunesse, alla passer un an chez le pasteur Sander, qui venait d'être nommé d'Emmendingen à Kœndringen. Ce village était voisin de Mundingen, qui fut, nous l'avons vu, le berceau de la famille Pfeffel.

Sander fut plus tard surintendant et conseiller ecclésiastique du margrave et, en cette qualité, visita en 1776 son ancien pensionnaire devenu pédagogue à son tour. Il en avait peut-être connu le père et était, en tous cas, très lié avec sa famille. Car trois ans avant que le jeune Colmarien entra dans sa maison, le frère de ce dernier était parrain d'un de ses enfants et Mme Pfeffel était marraine d'un autre. Dans son *Epître à la postérité,* le poëte remercie son frère de l'avoir placé sous une direction aussi sage et éclairée que l'était celle de Sander. Celui-ci, en effet, semble avoir, le premier, reconnu les dispositions de l'adolescent qui lui était confié, avoir encouragé ses timides essais poétiques, et guidé les tâtonnements d'un esprit qui s'ignorait encore. Aussi l'année (automne 1750-51) passée par Pfeffel au presbytère de Kœndringen, où l'on montre encore sa chambre, décida-t-elle de sa vocation et lui laissa-t-elle une empreinte qui ne s'effaça plus.

Cependant dès ce moment, une fatalité inexorable projetait son ombre sur l'existence jusqu'alors ensoleillée du jeune

(1) Voir *Revue d'Alsace* 1890, p. 358. Christian Haussmann fut le beau-père du libraire et historien Frédéric Schœll, ancien administrateur du département du Bas-Rhin.

étudiant. Il souffrait déjà, par moments, d'une ophthalmie qui alla s'aggravant d'année en année et ne tarda pas à entraver, d'une manière toujours plus sensible, son ardent désir de s'instruire. Mais n'anticipons pas. A l'époque qui nous occupe, ce mal était encore léger et ne l'empêchait guère de bien profiter des nombreuses occasions qui se présentaient à lui, de développer ses connaissances, d'enrichir sa mémoire et de former son goût.

C'est ainsi qu'arriva vite le jour, où il fallut quitter les loisirs studieux du presbytère badois, les rêveries solitaires et les promenades agrestes, pour aborder l'étude du droit dans quelque centre universitaire. Quelle ville allait-il choisir ? L'hésitation ne semblait pas possible, Strasbourg était tout indiqué. Un cercle d'amis et même de parents l'y attendait; il n'avait qu'à y suivre les traces récentes de son frère. Mais il était à l'âge ou l'on aime à s'écarter de la voie toute tracée et à chercher, loin des lieux paisibles où l'on a grandi, des impressions nouvelles et des émotions violentes; à l'âge où l'on est pressé de connaître cette vie qui étale devant vous ses milles sollicitations mystérieuses, et de goûter cette indépendance dont l'idée seule vous enivre. Il voulut voyager, voir des contrés lointaines, se rapprocher surtout des capitales intellectuelles et littéraires de l'Allemagne d'alors. C'est à ce moment que Sander lui parla de deux jeunes Badois du voisinage qui s'apprêtaient à partir pour Halle sous la conduite d'un précepteur et l'engagea à se joindre à eux. Halle n'était pas loin de Leipzig, où Gellert, l'idéal du jeune poète, enseignait depuis sept ans la philosophie morale et avait, en 1746, publié ses fables qui fondèrent sa renommée. Cette considération pesa certainement, d'un grand poids sur la décision que prit Pfeffel de suivre le conseil de son mentor. Sa mère, d'autre part ne put que ratifier cette décision, puisqu'il allait trouver, dans le précepteur de ses compagnons, un guide éclairé et un protecteur dévoué. Car il aurait été bien jeune pour accomplir seul ce long voyage, pour s'installer lui même dans une ville totalement inconnue et faire, sans appui, son entrée dans le monde des étudiants.

Les compagnons auxquels il allait s'associer, et dans lesquels il devait trouver des amis, étaient les fils du conseiller

intime Salzer (1), de Müllheim. Leur précepteur se nommait Mauritii. Il écrivit le 8 mars 1754 à Mme Pfeffel une lettre dont nous avons l'original sous les yeux et qui nous fournit quelques renseignements inédits sur le séjour de notre poète dans le Nord (2). Ce dernier partagea d'abord le logement de des frères Salzer, Mais ceux-ci ne tardèrent pas à se mal conduire et l'aîné dut même être renvoyé chez ses parents.

Pfeffel fut immatriculé le 21 septembre 1751 par le prorector Jacques Gabriel Wolf (3). Il n'avait que quinze ans. Vu sa jeunesse il ne se livra pas encore exclusivement à la jurisprudence, mais s'occupa encore de philosophie, de mathématiques et d'histoire naturelle. Ses principaux professeurs étaient Meyer, Krüger, Lange et Nettelblatt, chez lequel il logea. Son ardeur au travail était grande. Il étudiait comme s'il avait su que ses yeux allaient bientôt se fermer à la lumière et qu'il lui fallait faire provision de connaissances pour toute sa vie.

La lettre de Mauritii nous apprend qu'il passa encore l'hiver de 1753-1754 à Halle, et non, comme son biographe Rieder le suppo-

(1) Salzer était déjà malade à cette époque et mourut bientôt après. En 1776 sa fille fut marraine du fils aîné du diacre Hess de Mullheim, beau-frère de Pfeffel, et en 1778, sa veuve visita l'École Militaire de Colmar.

(2) Voici ce que Mauritii dit de Pfeffel, qui était encore auprès de lui, lorsqu'il écrivit sa lettre : « Er hat sich bis hieher in Fleiss, wohlanstændigen Sitten, zærtlicher Liebe gegen mich u. übrigem Betragen so verhalten, dassich mit ihm vollkommen zufrieden sein kann u. meine Liebe gegen ihn durch Erfüllung der gleich Anfangs in ihn gesetzten Hoffnung gerechtfertigt worden ; ja, er istes, der mich bei dem vielfæltiger Verdruss, den ich sonst gehabt habe, wieder aufgerichtet... Er geniesst einer vollkommenen Gesundheit Nur seine Augen haben ihm bisher zu schaffen gemacht ; ich habe darüber Ærzte befragt, u. er ist selbst deshalb zu Hern Prof. Juncker gerufen worden, der ihm dann innerliche Arzneien verordnet, die auch endlich sogut angeschlagen, dass er kein rothes Fleckchen mehr in den Augen hat. Sein angewohntes Reiben an den Augen hab'ich ihm endlich, nach freundschriftlichem Zank, abgewœhnt ».

(3) Son homonyme, le philosophe, était encore chancelier à Halle où il mourut en avril 1754, peu avant le départ de Pfeffel. Celui-ci composa à l'occasion de sa mort, un épigramme, (*Pœtische Versuche* 1761, p. 126), qui est après le poésie que nous communiquons plus loin, le premier produit connu de sa muse.

sait à Dresde, où son frère était conseiller d'ambassade et protégé du ministre comte Henri de Brühl. Mais bientôt son ophthalmie prit des proportions inquiétantes; il dut cesser tout travail et c'est alors qu'il alla à Dresde et se fit soigner par les médecins de l'Électeur de Saxe. Lorsqu'en été toute la cour partit pour Varsovie (l'Électeur était en même temps roi de Pologne), Pfeffel retourna à Colmar, sans avoir pu terminer ses études juridiques.

Avant de l'y suivre, évoquons un souvenir de son séjour à Halle. Il y fréquentait surtout des étudiants en théologie. Cette science ne lui était pas étrangère. Non seulement son grand-père avait été pasteur, mais le pasteur Lichtenberger de Colmar était son proche parent ; et le collègue de ce dernier, M. Lung, était un ami de sa famille. Or, parmi ses camarades de la faculté de théologie, se trouvait Christian Weghaubt, fils du pasteur d'Oberwæsingen dans le margraviat de Bade-Durlach. Lorsque ce jeune homme termina ses études en 1753 et quitta Halle pour aller remplacer son père qui venait de décéder, Pfeffel se joignit à quatre autres amis de celui qui allait partir pour lui exprimer, dans une pièce de vers, la vivacité juvénile des regrets que leur causait son départ. La poésie comprend vingt quatrains et fut imprimée à Halle, sur feuille volante ; l'allégorie y règne dans le goût de l'époque. Elle n'a d'autre intérêt que celui que nous inspire tout ce qui touche à Pfeffel. Celui-ci en est sans doute le principal auteur. Ses collaborateurs sont : les frères Lindemann de Bettberg, Stahl de Carlsruhe et Fæsemeyer de Grossbenitz dans la Mittelmark (Brandebourg).

Disons encore que, pendant son séjour à Dresde dans l'été de 1754, Pfeffel semble avoir fait la connaissance du poète Rabener, qui venait de quitter Leipzig et son ami Gellert pour occuper le poste de secrétaire principal des contributions en Saxe. Gellert paraît avoir reçu à cette époque la visite du jeune Alsacien, que la famille de Brühl a dû lui recommander. En effet, un comte Maurice de Brühl était parmi ses élèves les plus dévoués et lui fit même une rente annuelle de 150 thalers. Serait-ce le même qui vers 1760 commandait le régiment de Royal-Alsace et qui initia Pfeffel aux mystères de la

tactique, science sur laquelle il publia un ouvrage à Strasbourg?

III

Entourage de Pfeffel à Colmar

La mère de Pfeffel habitait le N° 14 de la Grand'rue. C'est là qu'il retourna après quatre ans d'absence mûri par l'âge et les épreuves. Car on devine ce qui dut se passer dans son cœur quand il vit ses études interrompues pour toujours, sa carrière brisée, ses rêves d'avenir si vite évanouis. Toutefois le désespoir n'eut pas de prise sur lui.

Il avait un caractère heureux, l'esprit naturellement enjoué et sociable, et son goût pour la vie de société put se satisfaire, car il était entouré de parents et d'amis. Sa mère, nous l'avons vu, appartenait à la veille famille colmarienne des Herr représentée à cette époque par plusieurs membres; d'abord l'oncle du poète, Jean-Georges, le négociant; puis un autre négociant Herr, que nous trouvons inscrit au livre des étrangers de Pfeffel (fin juillet 1782) et qui avait épousé sa propre nièce, née Rose (1). Enfin une demoiselle Herr avait épousé David Divoux, commerçant, frère cadet du futur beau-père du poète et de Pierre Divoux, le médecin (1713-87). Ce dernier avait pour femme Salomé Klein, morte en 1749.

La famille Klein était parente des Herr et comptait parmi ses membres les femmes des pasteurs Lichtenberger et de Türckheim. Le premier exerça ses fonctions à Colmar de 1750 à 1774. Son frère ou son cousin était médecin dans cette même ville, et un autre parent habitait Strasbourg.

Parmi les personnes que les liens du sang rattachaient à Pfeffel, nommons encore Thurninger, assesseur du Conseil souverain, qui, au baptême d'un petit-fils du poète (nov. 1790), remplaça le négociant Thurninger, de Nantes. Ce dernier avait été à Colmar en juillet 1782, avec un percepteur de Riquewihr, qui portait le même nom. Un autre Thurninger enfin, officier de marine est cité parmi les visiteurs de l'Ecole militaire en été de l'an 1784.

La famille de Langenhagen doit aussi être mentionnée ici.

(1) Ce nom était porté par le greffier du comté de Horbourg, qui fut parrain d'un fils du poète en 1775.

Un capitaine de cavalerie de ce nom possédait le domaine de Fortschwihr acquis plus tard par le diplomate Pfeffel. La veuve du capitaine le vendit en 1776 au lieutenant-colonel de hussards en retraite, Georges Klein de Kleinenberg, originaire du Palatinat et dont la femme était une demoiselle de Langenhagen.

A ces familles qui formaient la parenté de Pfeffel, vinrent se joindre d'autres, simplement amies, pour compléter le cercle dans lequel le poète allait se mouvoir jusqu'à la fin de sa vie. Nommons celles des médecins Gloxin et Metzger, des pharmaciens Bœssner et Bartholdi, des avocats Bruges et Bechele, des pasteurs Lung et Baër, de l'assesseur Widmann, de l'hôtelier Klimmrath, etc. Quelques-uns de ces noms méritent de fixer un instant notre attention.

Benjamin Gloxin (1699-1786) cumulait les titres de *æltester Stadtphysikus, de Leibmedicus* du duc de Deux-Ponts et de médecin en chef du comté de Ribeaupierre. Une de ses filles épousa en 1746 le sénateur strasbourgeois Nicolas Dietrich (1716-77), qui fut anobli en 1765 et dont le neveu fut le premier maire de Strasbourg; une autre fut mariée au capitaine de Royal-Nassau, de Langenhagen, nommé plus haut.

De même que cet officier possédait le domaine de Fortschwihr, de même son beau-père avait acquis (1734) de l'abbaye de Pairis, à Wihr-en-plaine, une propriété qui, agrandie à diverses reprises, ne sortit des mains de ses descendants qu'en 1890. Le fils du Dr Gloxin fut aussi médecin et mourut dès 1784; le petit-fils fréquenta l'École Militaire, fit un grand voyage dans le nord de l'Europe en 1787, puis s'établit, toujours comme médecin, dans sa ville natale et y eut (1790) un fils, qui devint conseiller à la cour d'appel et inspecteur laïque et avec lequel le nom de Gloxin s'éteignit en 1847. La terre de Wihr passa à ses enfants adoptifs, Alfred Pabst à Paris et Mme Birkel à Colmar. Ajoutons que ce sont les deux sœurs de l'avant-dernier des Gloxin, l'élève de l'École Militaire qui épousèrent successivement (1787 et 1801) le fils de Pfeffel, directeur des postes de Colmar.

Une autre famille de médecins était également liée avec Pfeffel, se sont les Metzger : André, chirurgien de la ville de Colmar et du comté de Horbourg, voisin du diplomate Pfeffel à Fortschwihr ; et de Jean-Ulric, *Physikus* de Horbourg-Ri-

quewihr, marié à Marie-Elisabeth Gambs et père du député Ulrich Metzger et de son frère Michel. Ce dernier et le fils du député furent à l'École Militaire.

Le pharmacien Ambroise Bœssner, assesseur au conseil de la ville depuis 1734, épousa en premières noces une D[lle] Lung (1), puis (1742) la fille de l'hôtelier Klimmrath, de la *Montagne Noire*, dont la femme était une Bœssner, et fut parrain de Sophie Pfeffel en 1778. Son fils ou son neveu fut banquier à Brody (Galicie) où il devint baron et fut (1791) parrain de la fille du négociant J. J. Klimmrath et de Marie Dorothée d'Edighofen. La marraine était la baronne Vogel de Friesenhof, femme d'un employé de la banque viennoise de Fries, qui venait d'obtenir le titre de baron autrichien. C'est, paraît-il, cette même dame, née (1770) Marie Bœssner qui fut de nouveau marraine en octobre 1802 chez le directeur de la poste Pfeffel.

Parmi les personnes qui fréquentaient la maison Pfeffel, nous avons nommé aussi l'avocat Bruges. Lorrain d'origine, il succéda au père de notre poète dans la charge de jurisconsulte du roi, auprès du Conseil souverain, et le conserva jusqu'à sa mort (mars 1766), après quoi le frère de Pfeffel l'obtint. De même que celui-ci défendit en 1792 la cause des princes allemands possessionnés en Alsace, de même Bruges, bien qu'au service de la France, fut l'avocat de plusieurs de ces princes dans leurs démêlés avec la cour de Versailles (2).

Nommons encore, pour compléter ce cercle de connaissances, les familles Sandherr, Decker et Kühlmann. Cette dernière fournit un élève externe (Kühlmann-Riesler) à l'Ecole militaire, en 1790, et un de ses membres, peut-être cet élève même, est Benj. Kühlmann (1777-1858), dont les mémoires encore inédits, sont conservés à la Bibliothèque de Colmar et renferment de précieux renseignements sur Pfeffel.

Jean-Mathias Sandherr acheta (1775) du diplomate Pfeffel, la charge de Stettmeister et Nicolas Sandherr accompagna le

(1) Outre le pasteur de ce nom, il y avait à Colmar un sénateur Lung, qui, à la demande de la cour fut nommé vice-*stettmeister*, à la place du diplomate Pfeffel absent.

(2) Le château de Haut-Hattstatt lui servait de maison de campagne. Voir *Revue d'Alsace* 1895, p. 108.

poète (20 mars 1789) à Schlestadt pour y porter les doléances de vingt-neuf concitoyens privilégiés. Deux Sandherr enfin, Nicolas et Auguste, sortaient de l'Ecole militaire en 1790.

Quant aux Decker, on sait qu'ils étaient depuis 1699, les imprimeurs attitrés du Conseil souverain. Ceux d'entre eux qui eurent des rapports particuliers avec Pfeffel sont les deux frères Georges-Jacques (1732-99), fondateur de la maison de Berlin et élève du pasteur Brauer, (beau-frère de Schœpflin à Munster, et Jean-Henri (1733-1814), père d'un élève sorti de l'Ecole militaire en 1779 et grand-père de Camille Decker. Une tante de ces deux frères, Suzanne-Dorothée Decker, avait épousé Jean-Frédéric-Schœpflin, le fondateur de la papeterie de Lutterbach (Voir *Annales de l'Est* 1887, p. 28, note 2).

IV

Les amis de Strasbourg

Pfeffel faisait de fréquents voyages à Strasbourg et y fréquentait assidûment le cercle qui s'était fondé autour de la famille d'André Divoux, composée de neuf enfants, auxquels venaient se joindre les cinq du pasteur calviniste Lucas Guernler. Ces jeunes gens créèrent, d'après la mode du temps, une société de bergers et de bergères ; chaque membre — ils devinrent bientôt assez nombreux — reçut un nom allégorique. Les trois demoiselles Divoux qui furent plus tard Mesdames Pfeffel, Hess et Hoffmann s'appelaient Doris, Sélimé et Lysilis ; les aînées des quatre demoiselles Guernler, Iris et Silvia ; Pfeffel lui-même, Bélisaire. Il n'était pas d'ailleurs le seul membre colmarien de la bergerie ; on cite encore une de ses parentes, Chloris, fille de médecin, par conséquent Mademoiselle Divoux ou Gloxin. D'autres noms symboliques sont parvenus jusqu'à nous, sans que nous sachions à qui les attribuer. L'association dura plusieurs années et compta entre autres, parmi ses fidèles, les deux inséparables, Lafermière et Nicolay, qui étudiaient alors le droit et tentaient des essais littéraires ; puis Charles de Gœsmitz, dit Don Lopez, qui correspondait avec Pfeffel en 1763, de Vienne, en 1807 et 1808, de Saxe, comme colonel.

Jean de Türckheim, le futur député de 1789; Jacques-Louis Schurer (1734-92) qui sera professeur de physique à l'Université de Strasbourg, et épousera en juillet 1763, Marie-Charité Lantz, (celle-ci sera, un an après, marraine de l'aînée des D[lles] Pfeffel); et Schurer avec son fils Frédéric-Louis, étudiant en médecine, qui comme son père, se distingua dans le domaine de la physique, visitera Pfeffel en juin 1786.

A cette jeunesse strasbourgeoise vint se joindre, de décembre 1756 à juillet 1758, le frère de Pfeffel, que nous avons laissé sur le chemin de Varsovie (été 1754). Toujours attaché à la cour de Saxe, il avait subi avec elle la capitulation de Pirna (15 octobre 1756); puis son protecteur, le comte de Brühl, désirant éloigner ses fils du théâtre de la guerre, l'avait prié de les accompagner à Strasbourg et d'y diriger leurs études. Le poète vint l'y joindre et se lia d'amitié avec les jeunes comtes, dont l'un est sans doute ce Maurice de Brühl qui dix ans plus tard vint à Colmar comme l[t]-colonel de Royal-Alsace prit part à la campagne en Corse, et fit paraître à Strasbourg (1771) une traduction de l'Introduction à la tactique par Joly de Maizeroi, qu'il dédia à son colonel baron de Wurmser-Vendenheim. Pfeffel lui adressa en 1789 une épître politique écrite dans la première ivresse de la liberté.

D'autres jeunes gens, sans faire partie de la société étaient en rapport avec elle, par ex. les futurs beau-frères de Jean de Türckheim, les deux Henneberg, surtout l'aîné, François-Henri, qui, à cette époque (1756) succédait à son oncle Bischof dans la charge de jurisconsulte du Roi à Strasbourg, et eut bientôt pour collège le frère de Pfeffel. Aussi lorsque celui-ci vint à Colmar en 1776, après huit ans d'absence, se hâta-t-il d'aller le saluer. Quant à son cadet, il fut d'abord chargé d'affaires du margrave de Baireuth, puis (1764) envoyé de la cour de France auprès du landgrave de Hesse-Cassel; enfin il se retira dans son domaine de Blæsheim, où le duc Charles-Auguste le visita en 1775 lors de son voyage à Franckfort et en Suisse.

Telles sont les personnes que Pfeffel fréquente à Strasbourg de 1755 à 1758. C'est à ce moment que sa vue s'affaiblit graduellement, et un œil était déjà perdu, lorsque le 13 mars 1758, il dicta à Marguerite Cléophe Divoux, alors âgée de dix

neuf ans, et qui lui prêtait souvent le secours de sa plume, la fameuse déclaration que Stœber publia en 1859, à la suite de l'*Epître à la postérité*, et dont l'original est aujourd'hui entre nos mains. Ces fiançailles commencées d'une façon si peu commune, ne furent reconnues par la mère de Pfeffel que le 25 juillet suivant, au cours d'une maladie que fit le fiancé. Cette maladie nécessita une opération qui entraîna la perte de l'autre œil.

Le mariage fut célébré à Colmar le 26 février, Pfeffel n'avait pas 23 ans. Ses témoins furent son oncle et tuteur Jean-Georges Herr et son cousin le pasteur Georges-Guillaume Lichtenberger ; ceux de l'épousée, son grand'oncle Jean-Jacques André (1) et son oncle le Dr Jean-Pierre Divoux.

V

Le frère de Pfeffel à Munich et son cousin à Augsbourg

Nous avons dit qu'au moment des fiançailles de Pfeffel, son frère était encore à Strasbourg. Ajoutons qu'il s'y fiança à son tour avec l'aînée des filles du pasteur Guernler. La date de son mariage allait être fixée, lorsqu'au retour d'un voyage à Paris il trouva sa nomination de conseiller d'ambassade saxon et dut partir aussitôt (fin juillet 1758) pour Varsovie. Il mena les jeunes comtes de Brühl, confiés à sa garde, à Ratisbonne, puis à Vienne, où il fit la connaissance de l'ambassadeur de France, qui devait être plus tard le duc de Choiseul. Celui-ci le recommanda si vivement à son ministre, qu'après un séjours de six semaines à peine à Varsovie, le jeune conseiller fut appelé à Ratisbonne, pour se rattacher comme chargé d'affaires, à l'ambassade de France, auprès de la diète qui siégeait alors dans cette ville.

Son mariage ne put avoir lieu que le 25 novembre 1759, et il était encore à Ratisbonne quand son premier-né vit le jour (10 novembre 1760). Mais dès l'année suivante, il fut calom-

(1) Le grand-père de la jeune mariée, Pierre Divoux (1677-1792) avait épousée (1705) la fille du sénateur colmarien Jean André : et l'acte de baptême de son père (1709) est signé par Martin André, en remplacement d'André André, pasteur à Metzingen (Wurtemberg), et par Anne-Catherine André.

nié auprès de son protecteur, devenu lui-même ministre et reçut son congé. Il se rendit alors à Munich, où il ne tarda pas à devenir ministre-résident (1763) du duc Christian IV de Birkenfeld-Deux-Ponts, et où il resta, avec ces attributions, jusqu'à la mort de François Bruges, jurisconsulte du roi près le Conseil souverain. Pour lui succéder, il rentra au service de la France et obtint le poste qu'il briguait, mais avec résidence à Versailles.

Il devait entrer en fonctions avec l'année 1768. Le 9 janvier toutefois il était encore à Munich et écrivait à son cousin d'Augsbourg, mentionné au début de ces notes biographiques, et déjà visité sans doute par lui durant les neuf années qu'il venait de passer en Bavière, il lui écrivit, dis-je, que sa famille passerait par Augsbourg pour se rendre à Versailles. Ce projet ne se réalisa pas, nous ignorons pour quel motif, et bientôt après (12 avril), le cousin succombait à un coup d'apoplexie.

Celui-ci n'avait pas cultivé des rapports bien fréquents avec sa tante de Colmar. En 1750, il lui avait annoncé qu'il se remariait, mais n'avait obtenu une réponse qu'au printemps 1755, lorsque son jeune cousin revint de Halle. Il avait répondu immédiatement à la lettre de ce dernier, disant que les sept enfants issus de son premier mariage (sa seconde femme ne lui en avait pas donné) étaient en bonne santé, mais que lui-même était souvent souffrant au point de devoir se tenir éloigné des affaires pendant des semaines entières, par suite d'un *mal hypocondriaque,* chronique depuis dix-sept ans. Il ajoutait qu'en 1751 les nécessités d'un procès l'avaient amené à Francfort, d'où il comptait rentrer chez lui en passant par Colmar, mais qu'il avait été rappelé subitement au bout de dix-huit jours, sans avoir pu atteindre le but de son voyage.

Après cet échange de lettres, la correspondance semble avoir de nouveau langui entre les deux cousins, au point que celui d'Augsbourg mourut, sans que celui de Colmar en apprit rien pendant trois ans. Au bout de ce temps, une occasion s'offrit à ce dernier pour faire parvenir sûrement de ses nouvelles à ses parents de Bavière. En effet, le second des sept fils du pharmacien Christian Haussmann (Voir *Revue d'Alsace* 1890, p. 357 et 359), Jean, frère des fondateurs de la

fabrique du Logelbach, était employé de commerce à Augsbourg et venait d'y épouser une demoiselle Schülé (1). Pfeffel lui confia (mars 1771) un exemplaire de ses œuvres poétiques et une lettre où il annonçait la perte de son premier-né (Sunim). Jean Haussmann ne trouva que la veuve et en reçut une réponse qu'il envoya à Colmar le 2 mai, en y joignant lui-même une lettre. La veuve y rapportait qu'après le décès du père, le fils aîné avait pris la direction des affaires, mais était mort aussi au bout de peu de temps, âgé de 25 ans. Alors elle avait dû elle même se mettre à la tête de la maison, secondée par ses trois belles-filles. Il y avait bien encore un fils plus jeune, mais il se conduisait mal et venait même de changer de religion. Cette lettre de la veuve était accompagnée d'un billet de l'aînée des filles adressé à Mme Pfeffel de Colmar, sa marraine.

Nous ne savons quelles furent les destinées de cette première branche bavaroise de la famille Pfeffel, on sait qu'une seconde branche bavaroise, encore existante, fut fondée par le plus jeune des deux neveux du poëte.

DEUXIÈME PARTIE

I L'ŒUVRE POÉTIQUE

I Débuts

Nous avons vu la conscience de sa mission poétique s'éveiller dans l'âme de Pfeffel, à Kœndringen d'abord sous les habiles sollicitations d'un guide bienveillant, puis à Halle, sous l'influence des événements, notamment des amitiés et des admirations de jeunesse. De retour à Colmar il continua à exercer son talent en égayant, de sa verve toujours plus hardie, le cercle de ses intimes. Il ne songeait pas, toutefois, à publier les

(1) Morte en 1776, elle fut remplacée au bout de huit ans par Caroline-Elisabeth Schœll de Strasbourg, morte au Logelbach en 1821. Une de ses nièces, Barbe Haussmann, née vers 1776, épousa le libraire et historien Frédéric Schœll, de même qu'une petite-fille de la première Mme Jean Haussmann, Sophie Dolfus, devint Mme Louis Schœll. — Un des associés à la fabrique de Logelbach fut un M. Emmerich d'Augsbourg.

productions de sa muse et se contentait de les réunir en un cahier spécial qu'il conservait dans son bureau, au su de ses amis. Or, l'année même de son mariage, un de ses anciens condisciples commit l'indélicatesse de profiter d'une occasion pour copier ce manuscrit. Il communiqua son exemplaire à diverses personnes et alla, comblant ainsi la mesure de son indiscrétion, jusqu'à en faire insérer plusieurs pièces dans une feuille hebdomadaire de Strasbourg, le Glaneur *(Der Sammler)* Si encore il avait respecté le texte lui-même dont il faisait un si étrange usage ! Mais il s'était permis d'introduire différents changements, plus arbitraires les uns que les autres.

Dans ces conditions, l'auteur, blessé à la fois dans ses susceptibilités d'ami et d'écrivain, n'avait plus qu'une chose à faire, à revendiquer ses droits en présentant au public ses vers sous leur forme primitive et complète. C'est ce qu'il fit avec d'autant moins d'hésitation que, dans l'intervalle, il était devenu père de famille et devait songer à l'entretien des siens, son patrimoine ne lui assurant pas une existence absolument indépendante. Il n'osa pas, toutefois, pour ses débuts soulever encore le voile de l'anonymat et se contenta de soumettre au lecteur le fait qui l'avait pour ainsi dire obligé à sortir de l'obscurité, dans un bref et spirituel post-scriptum daté du 1er février 1761 et signé seulement de la lettre initiale de son nom. Ces *Essais poétiques, en trois livres,* parurent à Francfort-sur-le-Mein, chez l'éditeur Jean-Théophile Garbe, qui en confia le dépôt à Colmar, au libraire Xavier Fontaine, (vis-à-vis du Palais).

Le volume, qui comptait deux cents pages, fut accueilli favorablement en Alsace et en Allemagne ; le nom de son auteur ne tarda pas à être connu. La plupart des pièces qui le composent (elles sont au nombre de cinquante-huit), portent, est-il besoin de le dire ? la marque de l'époque où elles furent écrites et dont le goût n'est plus le nôtre. Cependant, hâtons-nous d'ajouter que quelques-unes d'entre elles se lisent aujourd'hui encore avec plaisir, en première ligne la dédicace à Doris (Mme Pfeffel).

« Die du mit freundlicher Hand die stille Leyer mir reichtest,
Wenn uns die schattige Laube verbarg,
O Doris, darf ich dir nun die Lieder noch einmal spielen,

Dazu dein Finger die Saiten gestimmt ?
Gefællt sie, Freundin, nur dir, die junge schüchterne Muse,
Krœnst du mit holden Violen ihr Haupt,
So reizt der Lorbeer sie nicht, so mag die Welt sie verachten;
Du bist der Weltkreis, für welchen sie sang. »

Les meilleures sont en partie celles qui sont traduites du français, de La Fontaine *(Das ertrunkene Weib)*, de Fénelon *(Die zween Füchse)*, de St-Gelais *(Der Kanzelschreier)*, de Boileau *(Berveis von hinten her)*. Cette dernière, la plus courte, mérite d'être reproduite et suffit pour donner une idée de ce que sont les autres :

« Jüngst rühmte sich der Arzt Rhabarbarin,
Dass ich durch ihn von Gicht und Pest genesen ;
Die Probe, dass er nie mein Arzt gewesen
Ist, weil ich noch am Leben bin. »

Les dédicaces de quelques unes d'entre elles nous donnent des indications sur différentes personnes de son entourage. Nommons celles à Sélima, sa belle-sœur qui fut Mme Hess, de 1769 à 1780, et dont un arrière petit-fils, M. H. Funck, est actuellement professeur à Gernsbach (Bade) ; à Nicolay, alors à Paris, qu'il quittait peu de mois après, pour suivre le prince Galitzin à Vienne en qualité de secrétaire particulier ; à D. Kratz de Strasbourg, avec la famille duquel le poète resta en rapports ; car encore en 1779 il recevait la visite d'une dame Kratz, née Bœhm, accompagnée de ses deux filles et d'une dame Ehrlen, née Kratz, toutes deux de Strasbourg.

Le recueil se termine par trois morceaux en prose, qui affectent le genre emphatique et le style redondant de Klopstock. Ce défaut, comme ceux qui déparent d'autres passages, s'explique en partie par la jeunesse de l'auteur, qui n'avait pas vingt-cinq ans et qui d'ailleurs, dans la pleine maturité même de son talent, disons-le une fois pour toutes, atteignit rarement à la simplicité classique, apanage des génies favorisés par les circonstances autant que par la nature. Pfeffel était l'homme de son temps, il en avait les goûts et ses ouvrages en portent trop nettement la trace pour faire partie de cet héritage intellectuel et esthétique de l'humanité que les siècles, l'un après l'autre, viennent admirer et imiter.

Pour s'en convaincre, il suffira de comparer ses produc-

tions avec celles de ses contemporains plus heureux, Gœthe et Lessing. Ces derniers planent au-dessus de leur époque, ils sont nos contemporains aussi, nous les lisons dans les mêmes dispositions que s'ils avaient écrit hier, parce qu'ils parlent le langage universellement humain, parce qu'ils s'adressent aux sentiments naturels, élémentaires et par là même éternels. Aussi sont-ils compris de tout être organisé comme eux, tandis que les écrivains à la mode, les flatteurs de ses caprices, à la réputation bruyante et éphémère, parlant le jargon des conventions, ne sont plus entendus de la génération qui les suit. Pfeffel, sans doute, n'a pas cherché la renommée à tout prix; il s'est même prononcé avec énergie, nous le verrons, contre plus d'une illusion de son siècle; mais, ne l'oublions pas non plus, il avait à gagner son pain quotidien, à nourrir une famille grandissante, il ne pouvait cultiver uniquement l'amour de l'art, il lui fallait songer, hélas, à ménager les préférences des acheteurs. Il n'est pas étonnant que ses vers s'en ressentent et que son épître à la postérité ne soit pas arrivée à destination.

Quoiqu'il en soit, ses premiers *Essais* furent si bien accueillis du public, qu'il crut pouvoir tenter le succès sur un autre terrain. L'habitude régnait alors déjà sur la scène de faire suivre la représentation des grandes pièces tragiques de petites comédies d'un acte, d'un goût souvent douteux, destinées à reposer le spectateur de l'effort exigé par le drame classique. Comme le répertoire de ces comédies laissait beaucoup à désirer, Pfeffel se décida à en composer quelques unes pour la troupe Ackermann, qui jouait alors à Strasbourg. C'est ainsi que naquirent l'*Ermite* et le *Trésor* (dédié à Gellert), écrits en alexandrins et édités également par Garbe. La première de ces pièces, un peu modifiée, fut rééditée par Maklot à Carlsruhe (1763), au moment où un nouveau drame, plus remarqué que les précédents, *Philémon et Baucis* paraissait à Strasbourg chez J. Godefroi Bauer.

Grâce à ces divers essais, presque tous couronnés de succès, le jeune poète gagna complètement la confiance du libraire Garbe, qui se déclara prêt à accepter tout ce qui sortirait de sa plume. Ainsi encouragé, Pfeffel poursuivit plus activement encore le cours de ses travaux. Déjà en 1762, s'étant

associé le chevalier d'Abgerbe (ou d'Abguerbe), officier français, il avait traduit en prose les fables de Lichtwer parues en 1728, et Lichtwer lui-même s'était montré très satisfait de cette traduction. L'année suivante, Pfeffel commença un recueil de récréations théâtrales d'après des modèles français, recueil qui, continué jusqu'en 1774, comprit cinq volumes (chez Garbe, Francfort et Leipzig).

(A suivre). THÉODORE SCHŒLL.

LE COMMANDANT GASSER

I

On a beaucoup parlé, ces temps derniers, des nombreux officiers d'origine alsacienne, qui ont servi ou servent encore dans les armées françaises. Tout récemment le « Temps » a signalé le commandant Gasser comme le type du cavalier français. — L'école de cavalerie de Saumur, où cet officier a passé la plus grande partie de sa carrière a surtout mis en lumière son caractère et ses qualités de soldat. — Sa biographie, rédigée d'après des documents de famille, a sa place toute marquée dans la *Revue d'Alsace*.

Pierre Gasser est né à Strasbourg le 21 février 1797, de Jean-Baptiste Morand Gasser, originaire de Soultz (Haut-Rhin) alors directeur de la manufacture de toiles à voiles installée au Lazaret. Comme la plupart de ses contemporains, le jeune Pierre eut à souffrir des troubles de l'époque, son instruction s'en ressentit. Les premières notions de notre langue lui furent inculquées par Mme de Herrenschand, gouvernante des enfants du prince de Guéméné. Cette dame avait été recueillie par la famille Gasser à la suite d'une fracture qu'elle s'était faite à la cuisse au moment où elle se disposait à émigrer. — Pierre continua ses études sous la direction de son grand-oncle le chanoine Zwibel, ancien principal du collège de Pont-à-Mousson très renommé alors en Alsace. Enfin Pierre passa au lycée impérial de Strasbourg pour y terminer son instruction. Il compta sans le mauvais génie qui devait le poursuivre pendant toute sa carrière et qui marqua ici sa première étape. Il dut interrompre ses études, son père, ruiné par les effets du blocus continental, dans l'industrie des cotonnades où il s'était lancé, ne put plus faire face aux frais de l'éducation de son fils. Il fallut songer à l'avenir et se créer une position. Pierre était indécis sur ce qu'il allait entrepren-

dre. Son beau-frère, qui faisait partie de l'administration des contributions indirectes, lui fit ressortir les avantages de cette carrière, et le décida à s'y faire admettre.

Le temps avait marché. Napoléon, après avoir étonné l'univers par l'immensité de ses succès, devait ajouter à son histoire déjà si remplie, par la grandeur de sa chute. Son retour de l'île d'Elbe, dont la nouvelle commençait à se répandre, avait galvanisé tous ceux qui avaient foi en son étoile, et respiraient la haine de l'étranger. Il ne perdit pas d'ailleurs son temps, son premier soin fut de réorganiser ses armées et de les mettre en mesure de faire face aux dangers nouveaux que sa présence en France rendaient imminents. Gasser avait frémi à l'approche des alliés, les malheurs de la patrie lui avaient mis au cœur le désir de venger la France et son cher Strasbourg. Aussi dès qu'il connut les événements il planta là son administration, pour laquelle d'ailleurs il ne se sentait qu'un médiocre goût, pour s'enrôler dans l'armée.

Gasser était bien jeune encore pour faire un soldat, il n'en fut pas moins admis au 7e régiment de chasseurs à cheval. Ce régiment était alors commandé par le colonel de Servière, ami du père de Gasser, et après avoir accompagné son colonel au champ de mai et à la distribution des aigles, notre jeune chasseur partit pour la guerre. Il prit part à la bataille de Ligny, y fit bravement son devoir et y fut blessé d'un coup de sabre sur la main. Sa belle conduite lui valut le grade de brigadier-fourrier à la compagnie d'élite du Régiment.

Après la terrible bataille de Waterloo, où sombra la fortune de Napoléon et aussi celle de la France, nous retrouvons l'armée française battant en retraite sur la Loire. Gasser passa ce fleuve à Saint-Denis Jargeaud avec son régiment et devant subir jusqu'au bout les malheurs de notre pays, il fut licencié avec beaucoup de ses compagnons d'armes. Gasser, avant de quitter son régiment licencié, enterra l'étendard. Ces tristes événements avaient remis Gasser sur la route de son pays natal. Rentré à Strasbourg il se mit à la recherche d'une position civile, mais les événements, encore une fois, le ramenèrent vers l'armée, où d'ailleurs il se sentait dans son élément. Peu après son licenciement, Gasser fut rappelé au service et incor-

poré aux housards du Bas-Rhin (5e hussards) dont le régiment se formait à Provins, sous les ordres du colonel de Castellane, devenu depuis Maréchal de France. Notre jeune strasbourgeois arriva au corps avec les fameux galons de brigadier qu'il avait si vaillament conquis à Ligny, à la tête de plusieurs cavaliers de son arme qu'il avait recrutés à Strasbourg. Le 21 février 1816, Gasser troqua ses galons de laine contre ceux de maréchal des logis et fut, avec ce grade, envoyé à l'école de cavalerie de Saumur. Cette école dont, la réputation devait aller toujours grandissant, fut alors organisée par le Lieutenant-général de la Ferrière, dit la jambe de bois.

Gasser suivit avec succès les cours de l'école depuis le 26 février 1816 jusqu'au 9 février 1818, ainsi que l'attestent les notes officielles qui le concernent. Il avait même su s'attirer les sympathies du général commandant l'école, qui se promit de seconder cet élève dans ses efforts. Il le porta au tableau d'avancement et chercha une occasion favorable pour faire briller les nombreuses qualités du sous-officier Gasser.

La visite du duc d'Angoulême, en qualité d'inspecteur de l'école semblait fournir au général l'occasion recherchée ; il profita de cette visite pour présenter son protégé au duc, en lui donnant le commandement de la division des sous-officiers pour faire les évolutions.

A l'appel de son nom, Gasser sortit des rangs et voulut se mettre à la tête de la division qui lui était confiée. Le duc d'Angoulême ne lui en laissa pas le temps. Frappé par quelques détails de la tenue du jeune sous-officier, il le lorgna longuement et lui fit de nombreuses questions sur son uniforme. Celui-ci, ordonné pour son corps par le colonel de Castellane, n'était pas réglementaire, il se composait d'un grand panache retombant, rouge et noir, teinté en spirale, des cadenettes (dont l'une est conservée par la famille) et de la queue. Cette irrégularité de tenue, à laquelle Gasser ne pouvait rien, lui aliéna les bonnes grâces du duc, qui, laissant percer son mécontentement, interrogea le jeune sous officier sur son pays d'origine. Gasser lui répondit qu'il était alsacien. « Oui, mais d'où ? » demanda le duc d'Angoulême. « De Strasbourg, Monseigneur ! » dit le sous-officier. Le prince, se tournant alors du côté de M. de Guiche, son aide de camp, chargé de prendre des notes sur le tableau

d'avancement des sous-officiers, lui dit : « Rayez-le, ils sont tous bonapartistes à Strasbourg !!! » Dès lors la carrière de Gasser était brisée. Deux mots d'explication feront connaître au lecteur la cause de l'aversion du duc d'Angoulême pour les Strasbourgeois : Au moment du retour des Bourbons en France, le duc d'Angoulême et le duc de Berry, de passage à Strasbourg, portaient tous deux l'uniforme des généraux russes, et dans cette tenue, avaient passé la revue de la garde nationale de Strasbourg. Froissée dans ses sentiments patriotiques, par ce manque de tact, cette troupe reçut froidement les deux ducs, qui ne comprenant pas cette froideur et ses causes, gardèrent mauvais souvenir de leur réception à la population de Strasbourg.

En 1821, Gasser fut nommé adjudant. Il fit avec ce grade la campagne d'Espagne et partit avec le 5e hussards, le 31 janvier 1823. Cette guerre ne tarda pas à mettre en relief les qualités militaires de l'adjudant Gasser. Sa gaieté, son endurance, son zèle pour le service, et surtout sa bravoure, le firent bientôt remarquer et aimer de tous. Le 18 avril 1823, son régiment est engagé au combat de Logrono et se signale à la poursuite de l'ennemi. Gasser profite de cette occasion pour faire ses preuves. Il se jette au milieu de l'ennemi et ramène prisonnier un colonel de dragons espagnols. Ce beau fait d'armes valut à son auteur d'être cité à l'ordre du jour de l'armée, ainsi que le rappellent l'historique du 5e régiment de hussards et l'histoire de la guerre d'Espagne d'Abel Hugo de l'état-major. Il faudrait lire le journal de cette campagne, écrit au jour le jour par l'adjudant Gasser, sur son carnet que sa famille conserve religieusement, il faudrait voir les nombreuses vues du pays qu'il a croquées pour se rendre compte de tous les connaissances que possédait ce sous-officier. Il avait une extrême facilité à s'assimiler les langues, au bout de peu temps, il arrivait à les causer très correctement, il parvenait même à prendre l'accent de chaque province qu'il traversait. C'est grâce à cette aptitude toute spéciale, qu'il dut, dès les débuts de la campagne, de pouvoir causer la langue espagnole, et d'aider son régiment et même sa brigade, à se diriger plus sûrement dans ce pays troublé et sans route d'Espagne. Sa connaissance de la langue espagnole lui avait permis aussi

de déjouer les menées des agents de l'ennemi. Un jour même, il eut la satisfaction de rendre un signalé service à la brigade de cavalerie à laquelle il appartenait. Voici le fait : Le 18 juin 1823, l'adjudant Gasser se chauffait près d'un petit feu de bivouac pour se remettre de la fraicheur et de l'humidité de la nuit, quand il aperçut une ombre qui se glissait jusqu'à lui. C'était un capucin, qui, s'inclinant, demanda à parler au général Valin. Gasser le questionna et le conduisit au général. Le moine avait annoncé à ce dernier que les espagnols avaient tourné les français et se proposaient de les surprendre par derrière le lendemain matin. Le général Valin avait fait la première campagne d'Espagne et il avait des raisons pour se méfier de ces indications. Il fit passer une corde au cou du moine avec menace de le pendre au premier arbre s'il mentait. Le 19 au matin, d'après le rapport du moine, qui avait bien dit la vérité, les Espagnols croyant surprendre, furent surpris, mis en déroute, faits prisonniers, et tous leurs bagages furent pris. Gasser fut cité à l'ordre du jour par le général qui commandait sa brigade. Le combat qui eut lieu porte le nom de San-Lucas.

Gasser s'était si bien assimilé la langue espagnole qu'en 1853, trente ans après avoir quitté la péninsule, il put s'entretenir pendant toute une journée avec un espagnol, qui à l'entendre, le croyait tout nouvellement revenu d'Espagne.

La campagne d'Espagne valut enfin à l'adjudant Gasser le grade de sous-lieutenant, il reçut sa nomination le 2 octobre 1823.

C'est après son retour d'Espagne et sa nomination d'officier, alors que Gasser était en garnison à Thionville, qu'eut lieu le petit épisode amusant qui va suivre. Invité au mariage d'un de ses amis, il se rendit à Luxembourg pour assister à la bénédiction nuptiale. Afin de rehausser le plus possible l'éclat de cette cérémonie, il avait revêtu son uniforme d'officier de hussards. Les fêtes terminées il songea à rentrer en France et allait mettre son projet à exécution quand il reçut de la part des officiers de la cavalerie allemande en garnison à Luxembourg, une invitation à déjeuner, qu'il accepta volontiers. Un seul des officiers allemands sachant parler notre langue, on plaça Gasser à son côté. L'officier français, alsacien d'origine,

causait et comprenait fort bien l'allemand, mais n'en fit rien paraître. Il s'en trouva bien. Les officiers allemands ne craignant pas d'être compris, laissèrent trotter leurs langues et bientôt complotèrent de faire un petit tour de leur façon à leur camarade français. Ils possédaient dans leur régiment, un cheval rétif et indomptable, qui leur avait fait faire maintes pirouettes et que personne ne voulait plus monter. Ils pensèrent l'offrir à Gasser pour une promenade en compagnie et savourèrent à l'avance le plaisir de faire faire une bonne chute de cheval à l'officier français. Gasser avait tout compris, mais accepta néanmoins l'offre que lui fit son voisin de faire la promenade à cheval désirée. Il pensait à part lui : « rira bien qui rira le dernier ». Après le repas on amena le fameux cheval.

C'était un bel animal que conduisaient deux soldats. Gasser enfourcha tranquillement la bête, la fit charger et quand il jugea la course suffisante, il revint au petit galop, maniant sa monture avec l'aisance d'un cavalier accompli. Le cheval, si redouté des officiers allemands, obéissait doucement à l'impulsion et aux désirs de son cavalier, sans manifester ni impatience ni colère, donnant tout ce qu'il était capable de fournir. Gasser arriva ainsi à la hauteur des officiers allemands, stupéfaits de tant d'aisance d'une part et de tant de docilité et de douceur de l'autre; mais leur confusion fut bien plus grande encore quand Gasser, dans un allemand très-pur, leur dit: « Messieurs, vous avez là un excellent cheval ».

Peu de temps après, une ordonnance nouvelle sur les manœuvres de cavalerie ayant été élaborée à l'école de Saumur, Gasser y fut envoyé et y arriva le 1er avril 1829. Il suivit avec beaucoup de fruit les cours, obtint les notes les plus élogieuses et fut sixième sur trente-cinq au moment du classement. Les chefs de l'école l'avaient pris en affection et il y fut maintenu comme sous-écuyer le 18 septembre 1830, peu de jours avant la fin de son cours.

Le général Ambert, dont l'histoire sur l'armée française est si connue, fait absolument le portrait de Pierre Gasser quand il peint le type de l'officier de housards. Il le connaissait beaucoup et tout porte à croire qu'il le prit pour modèle. Voici comment s'exprime le général :

« J'ai connu le housard Charlet-Scribe, troupier le matin,

délicieux le soir, chantant au repas de corps le refrain soldatesque qui écorche le gosier, puis au salon soupirant la romance. J'ai vu ce housard bruni de la poussière des botteleurs. surveiller la distribution des fourrages, je l'ai vu couvert de la boue des champs de manœuvre, buvant un verre d'eau-de-vie et fumant la pipe culottée et plus tard, à l'éclat des mille bougies d'un bal, je l'ai encore vu marier les tresses de son dolman aux ceintures volantes des jeunes filles, je l'ai vu penché sur les yeux d'une femme, causer et empreindre son dire d'un si grand charme que les voisines, avec envie, regardaient la danseuse du houzard.

«A la pipe de Charlet, à la jolie cravache de Scribe, le houzard dont je parle, joint la palette de l'artiste. Les albums de musique se mèlent aux livres de sciences et la revue de Paris vient le reposer des pages sérieuses de l'histoire».

Gasser, en effet, maniait le crayon et le pinceau avec beaucoup d'art. On conserve de lui, dans sa famille, entr'autres choses, un magnifique alphabet qu'il avait dessiné et peint à l'aquarelle pour apprendre à lire à son fils et divers types et vues pris en Espagne. Il était aussi très-bon musicien, chantait fort agréablement en pinçant de la guitare. Sa belle voix et son entrain le faisaient rechercher de tous, c'est lui qui a introduit le cotillon à Saumur. La gaîté du caractère de Gasser ne nuisait pas à ses travaux. Il occupa ses loisirs, peu nombreux, à écrire. Il a tracé entr'autres choses, le récit de toutes les campagnes de la république et de l'empire, et les plans des différentes batailles avec l'emplacement des troupes à un moment donné de la journée.

Gasser porta son activité sur toutes les branches de sa profession qu'il aimait avec passion, tout ce qui touchait à l'armée lui était également cher. Ses travaux furent d'ailleurs couronnés de succès, il arriva à des résultats surprenants. Jamais aucun cheval ne lui résista. Dieu sait, cependant, s'il en est de rétifs et d'ombrageux. Il arrivait à les dompter de telle façon, que, lâchés dans un champ de manœuvre, sans licol, ni bride, il lui suffisait de les appeler de sa voix de stentor, pour les faire accourir aussitôt. Il aimait passionnément le cheval et afin d'être bien à même de faire ses cours, il s'était composé un herbier des plantes fouragères et un autre de celles qu'on

doit écarter de la nourriture des chevaux. Il ne se borna pas à ce seul travail, il voulut connaître le cheval à fond et pour arriver à ce résultat, il fit, sous la direction du vétérinaire en chef de l'école, des études d'anatomie qui ne sont pas sans valeur. Sa famille garde comme une relique le scalpel dont il se servait dans ses travaux.

Gasser n'avait pas que des connaissances techniques et sérieuses, il en possédait d'autres et de nombreuses, qui servaient soit à l'amusement de ceux qui l'entouraient soit à leur bien-être. Pendant le service en campagne qu'il faisait avec ses élèves, et pour s'assurer à l'approche d'un village, de la valeur d'un cantonnement, Gasser imitait et ce, à s'y méprendre, le chant du coq, aussitôt ceux du village lui répondaient et Gasser, riant, disait : Il y a des coqs au village, donc il y a des poules et des œufs, nous ne mourrons pas de faim. Il savait aussi imiter à merveille les hennissements et les pétarades des chevaux ; les cavaliers de son temps se rappellent volontiers les accès de gaîté auxquels donnaient lieu les facéties de Gasser.

Le 27 février 1831, Pierre Gasser fut nommé lieutenant. Le général de Morel qui commandait alors l'école, sut bientôt apprécier à sa valeur le lieutenant Gasser, auquel il voua une affection toute particulière. On pouvait espérer, grâce à la hauteur de vue de ce général, que la disgrâce de 1818 n'aurait pas de fâcheuses conséquences. On confia à Gasser la direction du haras d'études composé d'étalons, de juments et de poulains, où les officiers pouvaient s'initier à tout ce qui concerne l'élevage du cheval. On lui donna en outre le service de capitaine instructeur à la date du 23 mai 1831 et il fut chargé de l'une des divisions des sous-lieutenants élèves, nommés par la commission des récompenses nationales après la révolution de juillet. La division confiée à Pierre Gasser avait beaucoup de retard sur les autres, mais l'instructeur et ses élèves déployèrent tant de zèle et d'ardeur, qu'en novembre suivant elle avait atteint le niveau d'instruction des autres divisions. Outre ces travaux Gasser faisait encore la théorie sur le cours d'équitation militaire et du manège académique pour les divisions d'officiers élèves sortant de Saint-Cyr (1).

(1) Gasser fut le premier, en arrivant comme écuyer au manège de Saumur, à faire franchir les obstacles aux officiers en selle anglaise sans étriers. Le commandant Cordier disait : « Vous allez les faire tuer. » Cet excellent exercice a toujours eu lieu depuis.

Survint le choléra qui sévit à Saumur en 1832. Gasser en fut atteint, mais dut sa guérison aux bons soins du chirurgien Morgan. Pendant sa maladie et la convalescence qui la suivit, le lieutenant Gasser fut choyé par un vieil ami, M. Zuckino, officier retraité de son ancien régiment. Ce brave homme fit tout ce qu'il put pour être agréable à Gasser. Il le présenta un jour à un de ses amis de Loudun et à sa famille. Grâce à cette nouvelle relation, notre convalescent fit la connaissance d'une jeune fille, petite nièce de la Martinière, premier chirurgien de Louis XV, et l'épousa en 1833.

En 1836, le lieutenant Gasser passa capitaine au 6e régiment de houzards. Son nouveau corps ne devait pas le conserver. Gasser avait rendu trop de services à l'école de Saumur, son savoir et son caractère y étaient trop appréciés pour qu'on le laissât éloigné pendant longtemps. Il fut rappelé à Saumur dès 1838. Le colonel Lanthenot commandant le 6e houzards regretta vivement le départ du capitaine Gasser. Comme partout, le brave officier avait su gagner le cœur de tous. Le colonel transmit aux troupes placées sous ses ordres, le rappel du capitaine Gasser de la manière suivante : « Le régiment est prévenu que M. Gasser capitaine en second au 5e escadron est nommé capitaine major à Saumur et qu'en conséquence il est rayé des contrôles du corps : Le colonel, tout en félicitant M. Gasser d'avoir obtenu un emploi qui montre combien il doit être aimé et estimé à l'école de cavalerie, lui témoigne tous les regrets qu'il éprouve de le voir quitter le 6e hussards, où il s'était fait remarquer par son zèle, son amour pour le service et l'exactitude qu'il mettait à remplir ses devoirs ». Le colonel de Saint-Victor écrivit de son côté au capitaine : « Je suis charmé, mon cher Gasser, d'avoir trouvé l'occasion de vous rappeler enfin à l'école et de vous donner une nouvelle preuve de mon estime et de mon attachement. Vous ne quitterez pas sans regret, sans doute, le 6e hussards, où j'ai appris avec grand plaisir que vous avez su vous faire aimer et distinguer ; mais j'espère que votre colonel ne m'en voudra pas trop de lui avoir enlevé un de ses bons officiers, parce qu'il n'ignore pas combien il est avantageux pour vous d'être placé à l'école de cavalerie.

Gasser fut nommé capitaine instructeur à l'école le 18 dé-

cembre 1839. Il se trouva sous les ordres du fameux général de Brack, si connu dans la cavalerie pour ses ouvrages militaires. Ce général avait fait la guerre et savait apprécier à leur valeur les qualités de ses subordonnés. Il prit Gasser en amitié, le citait volontiers comme le vrai type de l'officier de cavalerie légère, de cette arme où il avait, lui, brillé d'un si vif éclat. Gasser lui paraissait bien le hussard tel qu'il le rêvait, actif, d'une santé de fer, d'une imagination vive, d'un coup d'œil sûr et prompt, sachant étudier le terrain, ou deviner les obstacles et les difficultés, possédant en un mot les nombreuses et délicates qualités qui font l'officier d'avant-garde de cavalerie. Le général de Brack recevait volontiers Gasser dans son intimité. Là encore ce brave garçon sut gagner tous les cœurs. Un soir, après dîner, le général remit à sa fille, un ruban de la légion d'honneur. Va, lui dit-il, va porter ce ruban à celui que tu aimes le mieux ici. L'enfant n'hésita pas, elle courut droit au capitaine Gasser et lui remit cette distinction si méritée.

La carrière de Gasser commençait à se bien dessiner, il pouvait espérer maintenant un brillant avenir, tout semblait lui sourire, quand le général de Brack, fatigué par le rude labeur de la réorganisation de l'école, fut frappé de congestion et de paralysie. Le départ de ce général fit beaucoup de mal au capitaine Gasser, et lui fit perdre le fruit de ses plus beaux travaux. Les successeurs du général de Brack ne surent jamais se rendre un compte bien exact de toute la valeur de leur capitaine instructeur. Les années se suivirent alors un peu monotones pour Gasser qui commençait à se sentir peiné de l'oubli où on le laissait. Le visite du duc de Nemours, comme inspecteur général de l'école, lui rendit un peu d'espoir. Ce prince semblait lui porter beaucoup d'intérêt et en quittant l'école il lui dit : Gasser, je ne vous oublierai pas. Mais il l'oublia.

Lors de la Révolution de février 1848, le manège académique de l'école de Saumur était dirigé par le comte d'Ame qui devait cette situation à la famille d'Orléans. Il crut devoir donner sa démission qui fut acceptée par dépêche du ministère en date du 30 mars.

Le général commandant de l'école proposa le capitaine écuyer Gasser pour remplacer le comte d'Ame. Mais le minis-

tre Arago répondit qu'il saisirait avec plaisir l'occasion de conférer le grade de chef d'escadron au capitaine Gasser dont les anciens et honorables services étaient connus et appréciés, mais qu'il n'était pas en rang utile pour ce moment, de sorte qu'on ne pouvait que lui confier provisoirement la direction du manège académique.

Gasser prit donc à la fin d'avril 1848, la direction de ce manège, et il espérait y être maintenu quand, à la date du 20 juillet suivant, le comte d'Ame reprit ses fonctions.

En 1849, le prince Louis-Napoléon vint aussi visiter l'école. Il voulut signaler son passage à Saumur par des faveurs et s'était fait précéder par des chefs de bureau du ministère de la guerre afin de proposer des promotions. Gasser fut présenté à ces messieurs par un de leurs amis, capitaine à l'école. Ils furent surpris de voir le capitaine Gasser, si jeune et si vert malgré ses cinquante-deux ans. Il leur échappa même de dire que les notes de cet officier au ministère de la guerre étaient bien contraires à ce qu'ils voyaient sous leurs yeux. Ces notes portaient entr'autres renseignements sur le capitaine Gasser : « Vieillard décrépit et impotent qu'on ne conserve à l'école que pour améliorer sa retraite ». Dès que ces notes furent connues, ce ne fut qu'un cri d'indignation, à l'école, dans la ville où Gasser était connu depuis vingt ans, parmi les généraux de l'entourage du prince président; le général Tartas, surtout, manifesta ses sentiments de reprobation contre ces notes. Le prince président, comprenant le tort qui avait été fait à Gasser, lui promit de récompenser ses longs et loyaux services ; Mais le capitaine aigri s'attendait à une réparation immmédiate, il répondit au prince : Il y a cinq ans, le duc de Nemours m'a tenu le même langage, je considère vos paroles comme de l'encens de cour. Dans la journée, le prince revit Gasser et lui jura sur l'honneur que la première vacance de chef d'escadron serait pour lui. Gasser fut enfin nommé commandant, mais il fallut rappeler la promesse du prince au ministère de la guerre.

On ne sut ou ne voulut pas savoir qui avait porté sur le capitaine Gasser les notes que l'on sait. Est-il besoin de dire qu'elles étaient contraire à toute vérité ? Un seul fait en fera

d'ailleurs justice. Vingt ans après sa retraite, le commandant Gasser, toujours passionné pour les chevaux, chassait encore à courre avec son fils et restait à cheval pendant des journées entières, étonnant tout le monde par sa gaîté, sa verve, sa résistance à la fatigue et sa belle prestance; il avait alors soixante-dix ans. Voici d'ailleurs les notes qui lui ont été données à l'inspection générale qui a suivi la visite présidentielle: Instruction théorique très-bonne, instruction pratique très-bonne, très capable, très actif, aimant et faisant bien son métier, sert très-bien, officier méritant; il est probable que cet officier doit recevoir très prochainement la récompense de ses bons et anciens services. Le grade de chef d'escadron a été promis par le Président de la République, lors de son passage à Saumur, c'est en même temps une faveur méritée et *un acte de justice.*

Il arrivait un peu tard, cet acte de justice. La disgrâce du duc d'Angoulême avait lourdement pesé sur le vieux soldat. Gasser avait été capitaine pendant treize ans. Il avait rempli à l'école de Saumur, tour à tour les fonctions de capitaine adjudant-major, de major, de capitaine commandant, de capitaine instructeur et de capitaine écuyer.

C'est au 5e régiment de chasseurs à cheval que nous retrouvons le capitaine Gasser, mais avec le grade de chef d'escadron, cette fois. Il eut pour chef, le colonel Duringer, homme sévère, mais juste, qui prit Gasser en affection et le fit nommer officier de la légion d'honneur. Le prince président voulut lui-même remettre au commandant Gasser, dont il se souvint fort bien, les insignes de cette distinction.

La limite d'âge devait bientôt arriver pour ce beau et bon soldat. Elle fut annoncée au régiment par la voie de l'ordre dans des termes qui font honneur au colonel et au commandant. Cet ordre est ainsi conçu :

« Par décret impérial du 14 du courant, »

« M. le commandant Gasser a été admis à la pension de retraite. Après trente-neuf années de service, M. le commandant Gasser rentre dans la vie paisible avec la conscience d'un soldat qui a honorablement payé sa dette à sa patrie; qu'il reçoive en quittant le 5e chasseurs, où il a été un modèle de

zèle et de dévoûment, l'expression des vœux et des regrets de ses camarades et du régiment. »

Gasser se retira à Thouars, près Saumur, où il avait sa famille et ses intérêts. Il continua pendant sa retraite, sa vie active de soldat, se levant à quatre heures du matin en été et à cinq heures en hiver. Il mourut de la dyssenterie en octobre 1871 et repose à Oyron, dans les Deux-Sèvres, où il demeurait alors avec son fils.

De nombreux traits de cette existence, si bien remplie, devraient trouver leur place ici, mais il serait trop long de les rappeler tous. Citons-en quelques-uns afin de mieux faire ressortir le beau caractère, l'esprit élevé et le savoir du commandant Gasser et l'affection dont il avait su s'entourer.

Au cours de sa longue carrière à l'école de Saumur, Gasser avait formé plus de trois cents élèves. Beaucoup d'entr'eux sont devenus de nos généraux les plus distingués et tous lui gardèrent le meilleur et le plus profond souvenir. A l'occasion du passage du prince Napoléon à Tours au mois d'octobre 1852, il avait été décidé qu'on offrirait à ce prince le spectacle du simulacre de la bataille de Wagram, et de nombreuses troupes avaient été rassemblées à cet effet. La manœuvre terminée, les officiers des différents corps présents, s'étaient réunis dans un café. Ils étaient nombreux déjà, quand Gasser, alors chef d'escadron au 5e chasseurs, arriva à son tour. Il trouva là le colonel Duhesme, un de ses anciens élèves. Celui-ci à la vue du commandant Gasser, se précipite au-devant de lui, et sans souci de son grade, le souleva dans ses bras en l'embrassant, et s'écria en se tournant vers l'assistance : « Le commandant Gasser est mon ancien instructeur, je suis honteux de porter devant lui les épaulettes de colonel ». Gasser était en relation avec presque tous ses anciens élèves, et avec une délicatesse qui les honore, généraux, colonels et camarades ne commençaient jamais leurs lettres par : Mon cher Gasser, mon camarade ou mon cher commandant, comme il est d'usage à l'armée, mais bien par : Mon capitaine, cherchant par cette expression, à reprendre auprès du viril officier la place qu'ils occupaient près de lui à l'école de cavalerie.

Le lecteur ne connaît peut-être pas Bachou, nous lui ferons faire sa connaissance en lui apprenant qu'il fut écuyer du

prince impérial. Bachou avait été, lui aussi, l'élève de Pierre Gasser et comme celui-ci voulut lui témoigner sa satisfaction pour son travail, il lui donna l'autorisation de monter le Sophy, cheval très-difficile, que les élèves ne pouvaient monter qu'avec la permission expresse du lieutenant Gasser, permission qui n'était accordée qu'aux meilleurs cavaliers et à titre de récompense. Bachou, déjà alors bon écuyer, ne porta pas cependant sur sa monture toute l'attention qu'elle méritait et mal lui en prit. Le sophy, par un mouvement brusque et et désordonné, fit passer son cavalier par dessus sa tête et l'envoya rouler si malheureusement qu'il en eut la clavicule fracturée. Pendant sa convalescence qu'il passa à Bordeaux, Bachou se rendait souvent au manège. Un jour il vit une nombreuse assistance autour d'un cheval et entendit le chef du manège faire un long tableau des peines et des difficultés qu'il lui avait fallu vaincre pour dresser ce cheval. Bachou regarda attentivement la bête et quelle ne fut pas sa surprise quand il reconnut en elle, le fameux cheval Dombrowsky, que le commandant Gasser avait dompté, mais dont il dut se défaire, sur la demande du général. Bachou alors, imitant de son mieux la voix de stentor de Gasser, s'écria : Dombrowsky ! Aussitôt le cheval se redressa et hennit à la grande surprise de l'assistance. Dombrowsky venait de reconnaître la voix et en manifesta sa satisfaction à sa manière. Bachou continuant, dit au cheval : « Eh! bien Dombrowsky, demande l'avoine !» à cet ordre, le cheval se met à gratter le sol du pied gauche « Et la goutte pour ton maître », la bête recommence sa manœuvre mais cette fois avec l'autre pied: « Et maintenant en garde!» commanda Bachou. Le docile animal se dresse sur ses pieds de derrière et se sert de ceux de devant à la manière d'un boxeur. Bachou satisfait, se tournant alors du côté du directeur du manège, un peu confus lui dit : « Vous voyez qu'il me connaît, votre cheval ! »

Baucher est peut-être lui aussi une figure peu connue du lecteur. C'est cependant lui, qui, en 1842, eut le talent d'attirer tout Paris à son cirque, avait su se faire la réputation d'un écuyer émérite et faire goûter ses exercices. Il avait mieux fait, il était même arrivé à faire accepter son mode de dressage des chevaux. L'école de Saumur devait bientôt le

voir dans ses murs et il y eut pour mission d'initier les officiers de la cavalerie française à sa méthode. Un capitaine instructeur de chaque régiment de cavalerie fut appelé à l'école de Saumur, même ceux de l'état-major, général en tête, durent suivre les fameux cours de Baucher. Gasser, alors officier depuis vingt ans déjà, instructeur depuis plus de douze ans, écuyer à l'école et auquel aucun cheval n'avait jamais résisté, trouva dur d'assister aux leçons de cet homme que le public pouvait siffler à son cirque, de ce saltimbanque, comme il l'appelait dédaigneusement. Il ne lui fallut pas longtemps pour juger l'homme ; son mépris pour cet écuyer et sa colère grandirent encore quand il vit Baucher refuser obstinément de monter les chevaux de l'école et surtout sa jument, à lui, Gasser, pour ne faire ses exercices qu'avec ses propres chevaux. Le sans gêne que Baucher affectait, même à l'égard de l'état-major de l'école, finit par exaspérer Gasser, qui ne se prêta à aucun des exercices que demandait Baucher; il se promit même de mettre cet homme à sa place à la première occasion. Celle-ci ne tarda pas à se présenter. Baucher s'aperçut vite de l'aversion qu'il inspirait à Gasser, et, voyant qu'il avait à faire à forte partie, prit pour habitude de ne jamais lui faire d'observations. Un jour cependant, Baucher commanda d'attaquer les chevaux avec l'éperon, il voulut que chaque officier passât devant lui en faisant cet exercice. Gasser passa à son tour, mais n'attaqua pas, il jeta un coup d'œil sur Baucher pour voir s'il faisait attention et s'apercevant que la vue de l'instructeur se portait ailleurs, il imita, avec le savoir faire qu'il possédait, le cri d'un cheval qui rue et fait une pétarade : « Pas si fort, capitaine ! s'écria Baucher ». Il était trop tard de s'occuper de Gasser, un fou rire s'empara de tous les officiers. Baucher, dont d'ailleurs la réputation avait été surfaite, fut entamé par cette plaisanterie qui lui enleva son prestige et dut quitter l'école. Sa fameuse méthode fut enfin appréciée selon son mérite et défense sévère fut faite aux officiers de s'en servir. Baucher eut le bon esprit de comprendre qu'il n'était pas à la hauteur de sa mission, se remit courageusement au travail et fit plus tard un écuyer remarquable.

Pour finir ce travail, déjà un peu long, on peut ajouter que Gasser fut aussi probe, économe et bon administrateur que

brave soldat. Sa famille, qui avait vécu dans l'aisance jusqu'aux revers de fortune de son père, ne lui laissa aucun bien. Il n'eut pendant son service et jusqu'à son mariage, d'autres ressources que celle de ses appointements, et cependant il lui fallut vivre de la vie de ses camarades. La tenue des officiers de hussards de son époque était fort coûteuse. Celle d'officier écuyer à l'école de Saumur ne l'était guère moins, et il fallait en outre se présenter dans le monde, se tenir à la hauteur des circonstances, bref faire face à toutes les éventualités de la vie d'officier ; le tout sans dépasser son budget. Gasser réussit pleinement dans cette tâche si difficile, non seulement il n'eut jamais de dettes, mais encore, et souvent, il parvint à obliger des camarades.

Malgré son caractère et ses nombreux travaux, la fortune avait peu souri à Gasser, mais s'il n'est pas arrivé aux hauts grades où son mérite l'appelait, il n'en laissa pas moins à son fils et aux siens, un nom vénéré et sans tache, à l'armée un bel exemple, à tous les français ce beau et profond sentiment de patriotisme qui élève le cœur et dispose à l'abnégation et à l'accomplissement du devoir. Les vertus du commandant Gasser sont d'ailleurs de tradition dans sa famille. Son petit-fils, lui aussi officier de cette cavalerie légère de France que son grand-père a tant aimée, saura nous n'en doutons pas, faire briller d'un nouvel éclat le nom des Gasser, déjà si connu dans notre cavalerie.

J. B. Munsch,

Notaire à Mantoche.

LE DERNIER SEIGNEUR DE SPESBOURG

GAUTHIER DE DICKA

Une impression étrange s'empare de vous quand, dans nos Vosges lointaines, le hasard d'une excursion vous met face à face, à un brusque détour du chemin forestier, avec un de ces vieux châteaux de l'époque féodale, encore fièrement debout sur son roc et cachant la mélancolie de sa décadence sous un épais manteau de lierre, montant lentement, d'année en année, jusqu'aux créneaux de ses murailles. On s'arrête songeur devant sa masse granitique se profilant sur le ciel ; les causeries les plus animées prennent fin brusquement à son aspect, comme si un souffle du passé insaisissable passait doucement, comme si une voix inconnue chuchotait légèrement à vos oreilles cette phrase si poignante gravée sur un pilier de Notre-Dame de Dijon : *Memento quia pulvis es, et in pulverem reverteris !*

C'est tout un passé merveilleux, doré par la légende et la poésie qui se dresse devant vous. Devant ces sombres, froids et muets témoins d'un âge depuis longtemps évanoui les beaux vers d'Alfred de Vigny vous chantent dans la mémoire :

> Ames des chevaliers, revenez-vous encore ?
> Est-ce vous qui parlez avec la voix du cor ?

On aimerait assister en spectateur invisible à la vie quotidienne des hommes qui construisirent ces redoutables et sombres demeures, les entendre parler, surprendre dans un mot, dans un geste, leurs pensées les plus intimes, les passions qui les animaient, connaître leurs joies et leurs peines, leurs désirs et leurs rêves. Mais les pierres gardent à jamais leur impénétrable secret. Ceux qui vécurent là sont morts depuis des siècles et ce qu'ils pensaient, ce qu'ils disaient

nous l'ignorerons à tout jamais. A peine, si de loin en loin, on trouve dans une bibliothèque, épargnée par la rage destructrice des hommes, le recueil d'un trouvère ou quelques feuillets de la chronique bien sèche d'un vieux moine, donnant quelques maigres détails sur leur vie.

Leurs demeures si fières jadis, témoins de tant de splendeurs, de tant de joies ou de tristesses et aussi hélas! de tant d'actes de cruauté, de lâcheté et d'infamie, profilent toujours sur l'azur du ciel leurs masses imposantes; mais d'année en année des pierres s'en détachent, des pans de mur s'écroulent et une mélancolie intense se dégage de ces ruines d'où la vie s'est retirée à jamais. L'épervier traçant ses larges cercles ondulants dans l'air calme du matin et le vent passant doucement comme une plainte attendrie à travers les fenêtres sans vitrages, animent seuls d'un semblant de vie ces demeures silencieuses et mornes.

La contrée de Barr est riche en ruines de ce genre dont l'aspect, empreint d'une détresse sans nom, laisse dans l'esprit une impression ineffaçable. Il en est peu qui la provoque avec la même intensité que le Spesbourg. Sa silhouette sombre couronne toujours un amas de rochers du Rothmansberg, comme s'il veillait encore, ainsi qu'aux temps lointains sur la vallée d'Andlau. Depuis bien des siècles les hommes ont cessé de l'habiter et ses murs sont encore debouts, à peine atteints par la morsure du temps. C'est l'un des trois cent quatre-vingt-dix-huit châteaux qui s'élevaient où s'élèvent encore sur nos montagnes ou dans nos plaines d'Alsace. Il servit de demeure à un homme qui joua un certain rôle dans notre histoire. Nous allons esquisser en quelques traits rapides la vie de ce dernier seigneur de Spesbourg

Parmi les seigneurs de Dicka, possesseurs du château de Spesbourg, il y en eut un qui joua un certain rôle dans l'histoire de notre petit pays. C'était Gauthier de Dicka. Second fils de Henri de Dicka et d'Anne de Géroldseck il succéda à son père dans l'administration de ses fiefs (1), son frère aîné

(1) Hering-Schloss Spesburg p. 24.

Henri (1) ayant embrassé l'état ecclésiastique et étant devenu chanoine de la cathédrale de Strasbourg, exemple imité également par le cadet Hermann (2) qui fit partie aussi du chapitre de Strasbourg. Il avait deux sœurs, dont l'une, Anne(3), épousa Henri de Rathsamhausen. Lui-même se maria avec Suzanne de Géroldseck, sa proche parente (4). Il était, comme on le voit, allié aux premières familles d'Alsace et mêlé à toutes les aventures de ces rudes et fougueux seigneurs du XIV[e] siècle.

La date de sa naissance est inconnue. Nous savons seulement qu'en 1322 il était encore mineur ainsi que ses frères et ses sœurs (5). Une fois hors de page, et, semble-t-il, doué d'un caractère fort ambitieux, il ne tarda pas à faire rapidement son chemin. Il était bien un homme de son temps, aimant en bon chevalier, à donner de beaux coups d'épée et à en recevoir. Sa fin tragique à Sempach aux côtés de tant

(1) Grandidier, Œuvres inédites I, 457. Ce Henri fonda en 1327 la chapelle de S[t]-André. En 1346 il devint recteur de l'église de Benfeld, en 1367 il était bourgeois de Schlestadt et en 1369 le chapitre de Spire lui enleva, pour cause de négligence, sa prébende de Rœdersheim. (Hering. 25).

(2) Hermann de D. n'est mentionné que dans deux actes, en 1355 et 1366 (Schœpflin Als. ill. II. 629. Schilter-Kœnigshoven p. 893).

(3) Elle était veuve dès 1338 avec trois fils (dont l'aîné Hartmann ajouta à son nom celui de von der Dicke) et deux filles mariées l'une au sire de Beheim et l'autre à un Hadstatt. (Hering 25).

(4) Lehmann Urk-Gesch, der Grafschaft Hanau-Lichtenberg II. p. 73. Rappoltsteinisenes Urkundenbuch II. 270. Hering 19-28. Elle survécut à son mari et la dernière mention que nous en trouvions est la vente qu'elle fait à la maison d'Autriche de la charge de bailli de Bergheim moyennant 400 fl. d'or. (Hering 28).
Un acte de 1379 lui donne la qualité d'oncle du margrave Rodolphe de Hochberg, seigneur de Rœtteln. (Rapp. Urk. II 179).

(5) Il s'agit d'une vente de terres situées à Barr par Henri de Dicka et sa femme Anne de Geroldseck en faveur de Henri de Dicka, et Nicolas de Dappigheim. L'acte mentionne quatre enfants de Henri de Dicka, Henri, Gauthier, Anne et Agnès. Cette dernière dont nous n'avons pas trouvé trace est morte jeune sans doute. M. Kindler de Knobloch l'appelle Elsa et dit qu'elle a été mariée à Maximin de Ribaupierre. Il n'en existe pas trace dans le cartulaire de Ribaupierre et le renvoi à Schœpflin est faux.

d'autres nobles alsaciens le prouve assez. En 1356, alors qu'il était dans la force de l'âge, il ne craignit pas de regarder en face la ville la plus forte et la plus redoutée de son temps, et il envoya ainsi que d'autres seigneurs, une lettre de défi à Strasbourg, dont les démêlés avec son évêque menaçaient de prendre une tournure grave. La guerre toutefois put être évitée (1).

Peu à peu les honneurs lui vinrent, il devint sous-bailli d'Alsace (2), puis bailli du Brisgau (3) pour le compte du duc Léopold III d'Autriche, avec lequel il était au mieux, et qui lui conféra en 1385 la charge de juge dans la Haute-Alsace (*Landrichter in Ober-Elsass*) (4). Ces différentes fonctions le forcèrent à s'occuper d'une foule d'affaires qui calmèrent un peu son ardeur belliqueuse. Au commencement de l'année 1365 l'Alsace était menacée de l'invasion des bandes de l'archiprêtre Arnaud de Cervoles. Les ravages et les cruautés inouïes commises pas ces hordes indisciplinées avaient porté la terreur partout et la simple annonce de leur approche pro-

(1) Urk. der Stadt Strassburg IV nº 406 — En partie chez Wencker Disquisitio de Ussburgeris 71 sqq.V. Aussi Hering p. 26. L'acte est du 31 déc. 1856.

(2) La première mention comme sous-bailli est du 22 oct. 1371. Il termine en cette qualité la querelle surgie entre les deux frères de Ribaupierre et la ville de Kaisersberg. (Rapp. Urk. II 91). V. aussi Hering. p. 19 et 27. Il ne semble pas avoir été longtemps revêtu de cette charge.

(3) Le 16 janv. 1378 il se porte garant en qualité de *lanndtrogt inn Brisgaw* en lieu et place de son oncle Ulric de Ribaupierre pour Bergheim (Rapp. Urk II. 149). — Le 12 nov. de la même année il atteste que tout ce qui a trait à l'expédition des Strasbourgeois dans la vallée d'Andlau a été réglé (Urk. der Stadt Strassbg. IV nº 1336). — Un autre acte du 25 oct. 1378 lui donne cette même qualité. (Ibid. nº 1333). — Un acte de 1377 cité par Hering (p. 27) lui donne ce titre *(advocatus provincialis terre Brisgavie. Constantiensis dyocesis)*. De même en 1379 (Hering p. 27 et Sachs Gesch. der Markgrafschaft Baden I. 412 et en 1385 (31 juillet) (Schreiber Gesch. von Freiburg Urk. II. 18).

(4) Le 24 mars 1383 il figure à titre de *landrichter in Obren Elsass* comme caution d'une dette de 3000 fl. contractée par Léopold III envers Egon de Fribourg. (Rapp. Urk. II nº 243 et 244 et Hering. p. 28).

duisit immédiatement une union entre les villes et les seigneurs dont les bases furent jetées à la conférence de Schlestadt (15 mars 1365) à laquelle assistaient Gauthier de Dicka et son frère Hermann en qualité de mandataires du chapitre et de l'évêché de Strasbourg (1). Les décisions prises furent impuissantes à arrêter l'invasion qui se répandit comme un torrent à travers tout le pays, le saccageant effroyablement. Les Anglais, comme on les appelait, étaient trop nombreux — plus de quarante mille hommes — pour qu'on pût songer à leur résister ouvertement et l'empereur ne se pressait guère de venir au secours du pays. On se contenta de se mettre tant bien que mal à l'abri derrière les fortes murailles des villes et des châteaux. Arnaud de Cervoles repassa les Vosges et ses bandes s'établirent en Lorraine.

Sur ces entrefaits Gauthier de Dicka avait été nommé sous-bailli d'Alsace. Il eut, en cette qualité, à aplanir un différend qui s'était élevé entre un chevalier de Kaisersberg, Cunon de Rœllingen, et la ville de Kaisersberg, à laquelle ce dernier avait refusé en 1371 de prêter le serment de fidélité. Le sous-bailli ordonna à Cunon de prêter le serment demandé (2). Le 22 octobre de la même année il rend de concert avec l'évêque de Strasbourg, Lambert de Burn (3), une sentence mettant fin à une querelle entre les frères Ulric et Brun de Ribaupierre, d'une part, et la ville de Kaisersberg d'autre, accordant le libre usage d'une route en dehors de Kaisersberg, aux sires de Ribaupierre et à leurs vassaux (4).

L'année suivante les Strasbourgeois s'étaient emparés, on ne sait pour quel motif, de Claus Wepfermann d'Andlau, fils de feu Jean Wepfermann et l'avaient emprisonné. Il leur demanda sa liberté provisoire jusqu'à la St-Michel et elle lui

(1) Rapp. Urk II nº 27 et Urk. der St. Strassbg. IV nº 710.

(2) Schœpflin-Ravenez V p. 292.

(3) Évêque de Strasbourg de 1371 à 1374. D'abord abbé de Gengenbach, puis 1360 évêque de Brixen et en 1363 de Spire. Chancelier de Charles VI et conseiller de Wenceslas, il quitta le siège de Strasbourg pour celui de Bamberg qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1398. (Hegel II p. 1059).

(4) Rappolt. Urkundenb. II nº 91.

fut accordée après l'engagement solennel, pris par Gauthier de Dicka, de se porter garant pour lui le 13 août. Il promettait formellement de se constituer à nouveau prisonnier à cette date et sans qu'on fut obligé de le faire souvenir de sa parole (1).

Les rudes mœurs de l'époque rendaient les conflits incessants. Quiconque se croyait lésé dans ses droits ou ses espérances ne voyait qu'un moyen pour obtenir justice, la force. Les coups de main étaient à l'ordre du jour dans le pays tout entier et dans ce petit coin des Vosges la douceur était tout aussi inconnue que partout ailleurs. En 1371, la fille de Henri d'Andlau le vieux, éleva des prétentions sur une prébende à l'abbaye d'Andlau. L'abbesse, Catherine de Géroldseck, la lui refusa. De là grande colère de son père et de ses six frères qui se mirent aussitôt en campagne. Ils pénétrèrent à main armée jusque dans l'abbaye et enlevèrent une nonne en plein jour puis se retirèrent. Peu de jours après, ils se rendirent à Valff où l'abbesse possédait un domaine, et s'emparèrent de quatre chevaux et d'un poulain. En même temps ils gagnèrent à leur cause Hannemann de Soulz qui envoya une lettre de défi à l'abbesse. Ulric de Ribaupierre, parent de Catherine de Géroldseck, prit fait et cause pour elle et releva le cartel en envoyant à son tour une déclaration de guerre au chevalier d'Andlau, à ses fils et à leurs amis. La lutte allait devenir sérieuse et meurtrière, quand Gauthier de Dicka, Ulric de Ribaupierre, Frédéric et Henri le jeune d'Andlau, cousins des belligérants, Jean de Plobsheim et le magistrat de Schlestadt s'entremirent et réussirent à mettre pacifiquement fin à la querelle.

Henri le Vieux d'Andlau et ses fils, Walther, Pétermann.

(1) Strassburg Urkundenb. IV nº 1037. La formule qu'il emploie à ce sujet est curieuse et mérite d'être citée : *Dar zu so habe ich der vorgenante Claus Wepferman selber mutwillekliche gesworn an den heiligen, mich zu dem vorgenanten sant Michels dage widerumbe zu entwurtende in meister und rates der vorgenanten stat zu Strazburg hant und gewalt und in die selten ire slosse und gevengnusze, dar inne ich ietzent gewesen bin-und sol och ich das tun ungemant.* La famille noble des Wepfer- était originaire de Bar et était particulièrement florissante au XIVe siècle. (Voy. Schœpflin Ravenez XVIe 468 V. 726.

Rodolphe, Henri, Georges et Eberhard s'engagèrent à faire reprendre son défi à Hanneman de Soulz ; de son côté l'abbesse devait faire reprendre celui d'Ulric de Ribaupierre. Les deux écuyers Petermann et Rodolphe devaient restituer les chevaux enlevés à Valff ou bien payer la somme de 15 livres pf. et cela dans un délai de quinze jours. En outre, ils devaient se soumettre à une réparation que leur imposerait l'abbesse pour les punir de l'enlèvement de la nonne et du vol des chevaux. Si la punition était trop forte, ils pouvaient en référer à Ulric de Ribaupierre, ou à son défaut, à Gauthier de Dicka. Quant aux autres frais et dommages causés par ces hostilités, ils sont remis à la charge de chaque partie (1).

Quatre années seulement après leurs démêlés avec l'abbesse d'Andlau, les sires d'Andlau attirèrent sur eux la colère des Strasbourgeois qui se fit rudement sentir. L'un d'eux avait blessé un de leurs miliciens. Les bourgeois, très prompts à venger la moindre insulte, envahirent à main armée la vallée d'Andlau et la ravagèrent. Pour empêcher la guerre de s'étendre davantage, on s'entremit entre les belligérants et Strasbourg obtint que deux sires d'Andlau vinssent en ville pour lui donner toutes les satisfactions désirables (2). Sans que nous connaissions exactement la part prise par Gauthier de Dicka dans ces événements, nous savons seulement qu'il y fut mêlé et fit sa paix avec Strasbourg le 12 novembre 1378 (3).

Les guerres féodales continuelles avaient amené bien des gens à chercher un remède pour y mettre fin ou du moins pour les rendre moins fréquentes. On avait institué des paix

(1] Rapp. Urk. II nº 94.

(2) Eine reyse gein Andelo. Do men zalte 1376 jor, do wundete ein her von Andelo einen soldener von Strosburg, do zogetent die von Strosburg ze stunt us in das tal zu Andelo und verhergetent das tal. Also rette men derzwüschent, und globetent zwene herren von Andelo, sich zu antwurtende gein Strosburg in die stat und do ze tunde, was sü die stat hiesse, also ouch geschach, und wart die sache gerihtet. (Schilter-Kœnigshoven p. 338. — Hegel II p. 814.

(3) Urk. der st. Strassbg. IV nº 1336. il déclare que tout est : *gesühnt, gerichtet und geschlichtet.*

provinciales, des *Landfrieden*, et les contractants s'engageaient à les respecter solennellement. Mais leur humeur pacifique durait peu et à la première occasion ils s'empressaient de les violer. Le caractère relativement pacifique de Gauthier de Dicka qui le poussa à servir, à mainte reprise, d'arbitre entre deux parties adverses le fit intervenir pour seconder Léopold d'Autriche qui avait convoqué à Haguenau les députés de Strasbourg pour établir la paix violée récemment par le sire de Winsberg (25 oct. 1378) (1).

Deux ans, après il prit une part très active à la convention de Colmar qui mettait fin à des actes d'hostilité ayant eu lieu entre Bâle et la confédération des villes et seigneurs d'Alsace, érigée pour maintenir la paix dans le pays (2).

En 1366 il provoqua une conférence à Schlestadt entre le comte Egon de Fribourg et la ville de Fribourg qui ne pouvaient s'entendre (3). En 1370, Georges et Henri de Géroldseck remettent à Hugues de Furstemberg et à lui le soin d'arranger leur différend (4); en 1386 il s'acquitte d'une tâche semblable en facilitant un arrangement entre Brun de Ribaupierre et son neveu Henri de Saarwerden (5).

Deux ans auparavant, il avait figuré en qualité de témoin dans l'acte par lequel Brun de Ribaupierre se reconnaissait le vassal du duc Léopold III d'Autriche pour une période de trois ans (6). L'année suivante il figure avec Brun de Ribaupierre comme caution d'une dette de trente mille florins, contractée par Léopold d'Autriche envers le comte Egon de Fribourg qui reçoit en gage la ville et le bailliage de Cernay (7).

(1) Urk. der St. Strassbg. IV n° 1333.

[2] 6 oct. 1380. Urk. der St. Strassbg. IV n° 1393.

[3] Urk. d. St. Strassbg. IV n° 720. Parmi les autres membres de cette conférence citons Henri de Hoh-Geroldseck, Conrad de Schauenbourg, Gérard d'Endingen, Jean et Eberhard de Kibourg et le sous-bailli Jean de Vestenberg.

[4] Rapp. Urk. II n° 82.

[5] Rapp. Urk. II n° 254.

[6] Ibid. II n° 233.

[7] Ibid. II n°s 243 et 244.

La dernière mention que nous trouvions de Gauthier de Dicka se trouve dans un acte de 1386 par lequel, lui et sa femme, fournissent à la ville de Strasbourg Brun de Ribaupierre comme garant d'une dette de cent soixante-dix livres pf. (1).

Le 9 juillet de cette même année il tombait, après avoir vaillamment combattu, avec d'autres nobles alsaciens, sur le champ de bataille de Sempach.

*
* *

La plupart des biens des Dicka étaient situés près de leur château de Spesbourg, aux environs de Barr et d'Andlau. Un acte de vente de 1322 nous parle déjà de terres situées près de Barr (2). Un autre acte de 1367 nous prouve qu'ils possédaient des vignes près d'Andlau. Le 18 juin de cette même année, le magistrat de Schlestadt, pris pour arbitre réglait un différend qui avait éclaté, au sujet de ces mêmes vignes — *wegen eines bletz reben zu Andelahe* — entre Henri de Dika, chanoine capitulaire de Strasbourg, bourgeois de Schlestadt et son frère Gauthier (3). En 1355 un autre frère de Gauthier, Hermann également chanoine capitulaire de Strasbourg, avait vendu au couvent de Ste-Agnès de Strasbourg « *tres tagewann in Andelahe juxta Waltherum de Dicke, militem, fratrem ejus, in quo venditor quondam Heinrico de Dicke, suo patri, successerat, pro pretio decem librarum den. arg. XIV Kal. maii.* » (4)

Le château de Spesbourg, avec les terres et forêts en dépendant relevait de l'abbaye d'Andlau. Les Dicka étaient en outre

[1] Rapp. Urk. II n° 270 — Sa femme lui survécut. Le 30 mai 1387 elle vendit aux ducs d'Autriche le bailliage de Bergheim, moyennant la somme de trois cents fl. d'or. [Hering p. 28]. Cet acte daté de 1386 détruit comme on le voit l'assertion de Fr. X. Kraus qui fait mourir Gauthier de Dicka en 1385. [Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen v° Spesburg].

[2] *...agros in banno ville Barre* (Hering 24.)

[3] Hering p. 25.

[4] Ibid. p. 25.

les avoués du monastère auquel ils devaient le serment de foi et hommage pour la seigneurie et les châteaux de Wangenbourg et Freudeneck. Celui de Wangenbourg a même été, selon l'opinion de M. Ed. Hering (1), vraisemblablement construit par un ancêtre de Gauthier de Dicka. De son côté, Dag. Fischer attribue également à cette famille la construction du Freudeneck. Les documents concernant ces châteaux sont forts rares. Hering et Fischer ont publié tout ce qu'ils ont pu trouver. Une charte leur a échappé cependant, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque Nationale (2).

Par cet acte, du 27 mars 1355 les frères Gauthier, Frédéric et Jean de Wangen, fils du défunt chevalier Frédéric de Wangen, rendent à leur suzerain Gauthier de Dicka la moitié du château de Freudeneck et du village de Fulnhusen (3), qu'ils tenaient de lui en fief et qu'ils possédaient en commun avec leur cousin le chevalier Hartung de Wangen. En considération des services rendus par les frères Guillaume et Jean Haffner de Wasselonne (4), le sire de Dicka leur confère ce fief avec tous les droits y attachés pour le tenir en commun avec Hartung de Wangen.

Les Haffner deWasselonne ne semblent pas être restés longtemps en possession de ce fief, car dès 1361 une charte de Charles IV donne la moitié de Freudeneck et de Wangenbourg à trois chevaliers d'Andlau (5). Toutefois, ils n'en pri-

[1] Hering p. 18.

[2] Waugenburg, Freudeneck, Schacheneck u. Haselburg [Saverne 1875] p. 5.

[3] Bibl. Nat. Fds-allemand 214 n° 9. Voir l'appendice à la fin de ce travail.

[4] C'est la seule fois que dans un document le nom de ce village soit cité. Schœpflin ne le donne nulle part, même pas dans sa liste des villages détruits. Dag. Fischer en parle, mais ne connait pas ce nom.

[5] Les Haffner de Wasselonne apparaissent au XIV siècle parmi les vassaux de l'Église de Strasbourg. La famille atteignit son apogée au XVe siècle avec Guillaume Haffner, prince-abbé de Murbach. En 1401 Berthold Haffner qui avait accompagné l'empereur Robert en Italie fut tué à Pise. La famille s'éteignit à la fin du XVIIIe siècle avec Casimir Haffner de Wasselonne officier au régiment français d'Anhalt. [Schœpflin-Ravenez V p. 788.)

rent pas possession. On ne sait pour qu'elle raison. En 1373 Gauthier de Dicka donne en fief au chevalier Berthold Munch de Wilsperg et à Georges Haffner de Wasselonne la moitié du château de Freudeneck que Hartung de Wangen et son fils Eberhard lui avaient rendu (1). Après la mort de Gauthier de Dicka, l'abbesse d'Andlau, Elisabeth de Geroldseck, donna Wangenbourg en fief au chevalier Jean de Wangen (23 août 1387) (2).

L'empereur Charles IV adjoignit à Gauthier de Dicka, avoué héréditaire de l'abbaye d'Andlau, le vidame Rodolphe d'Andlau, ainsi que Pierre et Henri d'Andlau pour l'aider à protéger plus efficacement le monastère en ces temps troublés. (17 avril 1361) (3). Trois ans plus tard, en 1364, les chevaliers Thierri vom Hus et son fils Nicolas abandonnent leur part du château de Brunstatt, les rentes à percevoir à Reiningen et à Randolswiller, relevant de la maison d'Autriche, à Gauthier de Dicka, mais à charge pour lui de rendre le tout aux chevaliers vom Hus s'il mourait sans héritiers. S'il laissait des successeurs ceux-ci n'auraient que la moitié et les vom Hus l'autre (4).

Il mourut effectivement sans enfants et tous ses fiefs firent retour à leurs suzerains naturels. L'abbesse d'Andlau s'empressa de disposer de ceux qui lui revenaient comme nous venons de le voir, mais elle garda désormais le droit d'avouerie (5). Quant au château de Spesbourg et aux terres qui en dépendaient, ils avaient été cédé en 1383 aux sires d'Andlau par Gauthier de Dicka et l'abbesse d'Andlau se contenta de leur en confirmer la possession qu'ils conservèrent jusqu'à la Révolution (6). A cette époque le château et les forêts passèrent à la famille Hallez-Claparède qui en est encore propriétaire.

(1) Hering p. 19.

(2) Dag. Fischer p. 5.— Elle lui confère le fief « mit der Manschaft die unss und unserm Kloster ledig worden und angefallen ist von todeswegen hern Walter weylandt hern zu der Dieke an der Vesten Wangenburg an dem dorfe Wangburg daby » et avec toutes ses dépendances.

[3] Hering p. 26.

(4) Ibid. p. 26.

(5) Fischer p. 5. Hering p. 20.

(6) Hering p. 19.

Telle est en quelques mots l'histoire du dernier seigneur de Spesbourg, histoire hélas ! bien sèche, mais les documents du temps ne nous disent rien d'autre. A toutes ces pièces diplomatiques nous eussions préféré une pauvre petite page d'un chroniqueur ayant vécu aux côtés de Gauthier de Dicka, nous donnant quelques détails sur sa vie dans le vieux château patrimonial. Mais nous n'avons rien, pas même un rudimentaire inventaire de notaire, nous donnant une description du château ou une nomenclature de son ameublement.

Ch. Nerlinger.

APPENDICE

La famille de Dicka avait dans ses armes six fleurs de lis sur champ d'or. (Strobel-Silbermann : Sanct-Odilienberg p. 90.)

On a longuement discuté sur l'origine du nom de Spesbourg. M. Hering le fait venir de spæhen: guetter. A son avis Spesbourg signifierait donc le château du guet. M. Paul Ristelhuber (*Revue d'Alsace 1880*) est d'un autre avis. Il le fait dériver de Specht : pic, oiseau fort commun chez nous et l'orthographe que nous trouvons dans les documents du XIVe siècle lui donne raison. En 1324 nous lisons en effet Spehtesberg (1), en 1371 Spesberg (2), en 1372 Spehesberg (3). en 1382 Spechsberg (4), en 1385 Spechssberg (5). en 1386 Spehseberg (6).

Beaucoup de nos châteaux portent des noms empruntés à la faune et à la flore. Il suffit de citer Dagsbourg. Dornach, Dornenbourg, Drachensfels, Erlenbourg, Falkenstein. Falckenbourg, Girsberg, Greifenstein, Lœwenberg. Ochsenstein, Ramstein, Rosenbourg. Rosenfels (Rosemont), Schwanau, Spechbach, Stoerenbourg, Waldeck, Waldsberg. Wasenbourg, Wasenstein, Wasserbourg, Wasserstelzen, Windeck, Wolfsheim, etc.. Ces exemples rendent l'explication donnée par M. Ristelhuber très plausible.

(1) Arch. Bas-Rhin G. 3916 — [2] Rapp. Urck. II 91 — [3] Ibid. II 94. — [4] Arch. Strasbg. — [5] Rapp. Urck. II 244. — [6] Ibid. II 254.

Document

1356 dimanche 27 mars.

Gauthier de Dicka donne en fief aux frères Guillaume et Jean Haffner de Wasselonne la moitié du château de Freudeneck et du village de Fuluhusen avec tous les droits et dépendances que lui ont rendu Gauthier, Frédéric et Jean de Wangen, le fils de feu chevalier Frédéric de Wangen. Leur cousin Hartung de Wangen continuera à jouir de l'autre part :

Ich Walther herre von der Dicke, tun kunt allen den die disen brief gesehent oder horent lesen, daz fur mich kam Walther, Friederich und Johans, gebrudere von Wangen, hern Friderichs seligen sune von Wangen, eins Ritters, unde mir uf gobent uz irre gewalt und gewere in minre gewalt und gewere allen iren teyl an Froidenecke der burge und an Fuluhusen dem dorffe, mit allen rehten als es herkommen ist, mit twinge und banne, mit gerihte, mit luten, mit bette, mit phenninge und korn zinse, mit habern und hunre zinse, mit ackern, matten, welden, wasser, mulen, garten, wunnen und weiden, und mit allen den rehten und zugehœrden als es bisze her zu der vorgenanten burge und dorf gehœret hant und noch darzu gehœret die, dieselben gebrudere und ir vetter her Hartung von Wangen, ein Ritter, in gemeinschaft ungeteylet von mir zu lehen hettent.

Do dis also beschach, do sach ich an den nutzen, und getruwen dienst den mir herr Wilhelm und her Johans Havener von Wasselnheim, gebrudere, Rittere, dicke geton hant und noch wol getun mugent, unde lech in die vorgenante halbe burg, Froidenecke und das halbe dorf Fuluhusen mit allen den rehten und zugehœrden, als ez gelegen und herkommen ist, alse do vor benemeklich geschriben stat, also das die vorgenanten, gebrudere, herr Wilhelm und herr Johans Havener und ir lehens erben die selben lehen haben nutzen und nieszen sullent in gemeinschaft mit hern Hartunge von Wangen in alle wis, und mit allen den rehten als es die vorgenanten gebrudere von Wangen und ir vatter selige gehebet und herbroht hettent unde alse man ire gemeine lehen billiche haben, nutzen und nieszen sullent und hant [o] uch die lehen von mir unphangen, alse man ire gemeine

lehen billiche und von reht uuphohen sullent und sint ouch mine man der umbe worden. Unde des zu eime woren steten urkunde han ich, der vorgenante herre von der Dicke, min ingesigel an disen brief gehencket. Wir Walther, Friderich und Johans gebrüdere, herrn Friderichés seligen sune von Wangen, eins Ritters, veriehent an disem gegenwertigen briefe, daz wir die vorgenanten lehen ufgebe hant uz unserre gewalt und gewere, in alle wis alse do vor geschriben stat. Unde dez zu urkunde han wir unser ingesigele zu des vorgenanten unsers herren von der Dicke ingesigel an disen brief gehencket. Ich Hartung von Wangen, ein Ritter, vergihe waz do vor geschriben stat, daz das mit mine guten willen und gehelle beschehen si, wann ich ein gemeiner derselben lehen bin un gelobe ez stete zu habende fur mich und alle min erben. Unde dez zu urkunde, han ich min ingesigel zu des vorgenanten mins herren von der Dicke und minre vettern ingesigele an disen brief gehencket. Der geben wart in der vasten, an dem sunnentage do man sang *Reminissere*, in dem jore do man zalte von Gottes geburte drizehen hundert und sehs und funfzig jore.»

Charte originale sur parchemin, muni de 5 sceaux sur ce double queue de parchemin, dont deux assez bien conservés: l'un est de Gauthier de Dicka (sur cire brune) l'autre d'un Wangen (sur cire verte).

Bibliothèque Nationale Fonds allemand 214 nº 9.

Bibliographie sur Spesbourg

Hering (Ed.). Schloss Spesburg. — Ristelhuber (P.). Le château de Spesbourg. (*Revue d'Alsace* 1880). — Bull. des mon. hist. d'Alsace II 221. — Rappoltsteinisches Urkundenbuch II.— Urkundenbuch der Stadt Strassburg tome V. 1 et 2 — Schœpflin Alsatia illustrata II. — Schœpflin-Ravenez IV et V.— Spach. Congrès archéologique 1860 p. 459 — Ramé. Châteaux de l'Alsace (Bulletin monumental 238 et tirage à part).— Lehr Alsace noble II 232.— Silbermann-Strobel. Sanct-Odilienberg. 91. — Silbermann. Hist. Merkwürdigkeiten 65. — Imlin Voges. Ruinen 37. — Schweighæuser et Golbéry II 36. — Album alsacien 1838. 243. — Rothmüller. Vues pittoresques de l'Alsace nº 14. — Annales du Bas-Rhin 1841 63. 1852 26.

A TRAVERS LE PASSÉ

SOUVENIRS D'ALSACE

PORTRAITS, PAYSAGES

(Suite) (1)

XXXIII

Société d'histoire naturelle. — Moineau blanc. — Création du musée de Colmar. — Louis Hugot. — Ignace Chauffour. — Edmond About à Saverne. — Nouvel hôtel de Préfecture. — Mme Lafarge à Montpellier.

En parlant plus haut de la création du musée de Colmar, j'aurais dû signaler l'apparition d'une feuille très modeste et très fugitive, le *Petit messager des Unterlinden*, que créa en 1856 M. Hugot dans la pensée d'en faire l'organe des collections artistiques et historiques de la ville dont il était le conservateur autorisé. Hélas ! comme une chose mort-née, cette feuille s'arrêta à son premier numéro.

(1) Voy. pp. 436-465 du trimestre Octobre-Novembre-Décembre 1895 ; pp. 24-50 du trimestre Janvier-Février-Mars, pp. 156-207 du trimestre Avril-Mai-Juin et pp. 340-377 du trimestre Juillet-Août-Septembre 1896.

Cependant elle était pleine de promesses, je dirai même de séductions. A côté de l'attrait du texte très compétemment écrit par M. Alfred Schweighæuser, archiviste du département et par M. Hugot lui-même, elle s'était assuré le concours d'artistes tels que M. Théophile Schuler qui, d'un crayon magistral, avait orné le premier N° d'une reproduction lithographique de la statue du général Rapp.

Pourquoi cette tentative généreuse resta-t-elle sans lendemain ? Par la raison bien simple, croyons-nous, que dans une villle de province il est difficile de créer un noyau de sympathies agissantes et d'intéresser les bonnes volontés au succès d'une œuvre d'esthétique ou seulement de curiosité arstistique qui n'intéresse que quelques rares individualités. En général, à part quelques brillantes exceptions, les questions d'art ont très peu d'adeptes dans ces milieux plus accessibles aux questions économiques et utilitaires.

Pourquoi ne pas ajouter aussi que les fondateurs de ce petit organe éphémère, qui a vécu ce que vivent les roses, avaient le découragement facile et n'auraient pas été de taille à mesurer leur volonté à celle de certain lutteur qui dirige depuis quarante sept ans une *Revue* que je connais ? Mais cette tentative avortée a eu ce résultat d'enrichir d'un numéro rarissime les cartons hospitaliers des collectionneurs d'alsatiques, ces sauveurs d'œuvres naufragées.

*
* *

Une société d'histoire naturelle venait de se former à Colmar grâce à l'initiative du Dr Faudel, homme très intelligent, doué d'une forte dose de bonne volonté et sachant mettre en branle toutes les aptitudes et toutes les ressources locales pour réaliser son but. Il eut bientôt groupé autour de lui de nombreux sociétaires actifs et honoraires, mais tous payants. Les galeries supérieures de l'ancien couvent converti en musée furent bientôt garnies de vastes vitrines où vinrent prendre place les plus beaux spécimens de la faune alsacienne.

Tous les chasseurs du pays furent mis en réquisition et l'on vit arriver sur la table de l'empailleur Roth attaché à l'établissement, tous les oiseaux plus ou moins rares de la mon-

tagne et de la plaine. Le maire, en sa qualité de chasseur émérite, avait depuis longtemps formé une petite galerie d'oiseaux du pays où se trouvaient quelques raretés qui doivent être entrées aujourd'hui dans les collections publiques de la ville. A ce propos je me rappelle lui avoir procuré une de ces raretés tout à fait singulières. J'avais, en 1858, emmené ses deux jeunes fils en excursion dans le pays de Ferrette. L'aîné était collectionneur de papillons et faisait la chasse aux lépidoptères et aux rhopalocères; le cadet, armé du marteau du minéralogiste, collectionnait des échantillons de pierres curieuses et de cailloux préhistoriques. Au milieu des tas de pierres accumulées pour le chargement des routes, dans la région montagneuse de Ferrette, il découvrit des ammonites très curieuses auxquelles personne ne faisait attention dans le pays. Ces ammonites, pétrifications de coquillages maritimes, sont contemporaines de périodes géologiques remontant à des milliers d'années et rappellent que l'Alsace était jadis couverte par une mer intérieure.

Nous cheminions vers Hirsingue quand, à l'entrée du village un vol de moineaux vint s'abattre sur un tas de pierres. Au milieu de cette troupe bruyante nous vîmes un moineau blanc comme la neige, *rara avis in terris*. A notre approche la compagnie se dirigea à tire d'aile vers le verger de l'aubergiste confiseur Britschu, renommé par ses carpes et ses pralines, dont se délectent les promeneurs venant d'Altkirch. Il connaissait le phénomène et me promit de lui mettre du plomb dans l'aile et de me l'envoyer. En effet, huit jours après je reçus l'Albinos et en fit cadeau au maire. Et voilà comment j'ai sur la conscience le meurtre d'un pauvre petit oiseau que la nature avait revêtu de blanc pour figurer l'innocence dans la compagnie insolente et piaillarde de ses congénères.

Le Dr Faudel avait pris très au sérieux ses fonctions de secrétaire général de la société d'histoire naturelle. Tous les ans il publiait une brochure contenant des notices intéressantes sur les travaux de la société, sur les recherches et les découvertes géologiques de ses membres. Quelques communications d'Adolphe Hirn et d'autres savants du pays donnaient une saveur particulière à ces publications.

. .
.

M. Hugot, le bibliothécaire archiviste, avait, de son côté, fondé depuis plusieurs années la société Schongauer qui étendait ses ramifications sur toute l'Alsace et dont les modestes cotisations annuelles servirent à l'installation du musée de peinture, de sculpture et du cabinet des médailles qui renfermait 10,000 pièces. C'était plaisir à voir l'entrain avec lequel se groupaient tous les dévoûments autour de ce foyer intellectuel greffé sur la vieille bâtisse du moyen-âge, ancien asile du mysticisme.

En 1866 l'œuvre fut reprise sous la direction de M. Ignace Chauffour, l'éminent jurisconsulte, qui, dans le domaine littéraire et artististique, occupait à Colmar un rang des plus distingués. Les études historiques d'Alsace avaient en lui un fervent disciple. Dans sa prodigieuse mémoire il y avait place pour tous les genres d'érudition. Sa tête de médaille antique, au pur et remarquable profil, aux sourcils accentués, à l'œil pénétrant d'où jaillissait l'étincelle de haute intelligence, laissaient une impression inoubliable à tous ceux qui l'approchaient. Diogène n'aurait pas eu besoin de sa lanterne pour trouver en lui, malgré la petitesse de sa taille, un homme..... un homme vraiment supérieur. Le feu de son regard décelait son génie ; la finesse de son sourire, parfois malicieux mais toujours bienveillant, donnait à ce masque aimable, rehaussé par une chevelure luxuriante, le cachet des natures d'élite, des privilégiés de la vie. Ces natures, on se souvient avec plaisir de les avoir connues de près, de les avoir aimées jusque dans leurs petites imperfections, jusque dans certaines aspérités de leur caractère. On pouvait ne point partager les idées et les opinions de Chauffour sur le terrain brûlant de la politique, mais on s'inclinait devant ses convictions et devant la grande notoriété de l'homme qui avait de qui tenir de ses aïeux mêlés activement à l'histoire du vieux Colmar.

J'ai gravé, il y vingt cinq ans, son portrait à l'eau-forte. Ce portrait me reste comme une émanation matérielle de cette figure aimée, émergeant au dessus des fatales tristesses de l'époque. Cet éminent enfant de l'Alsace est mort à l'âge de soixante douze ans, le 7 décembre 1879.

M. Chauffour possédait des manuscrits et des alsatiques rares qu'il a légués avec sa vaste bibliothèque à la ville de Colmar (1). En souvenir des services que, de tous temps, il avait rendus à sa ville natale, son nom a été donné à l'ancienne rue des Blés où est la maison de sa famille, vénérée comme un patrimoine historique. Sous son intelligente direction servie par ses collaborateurs du comité, les collections du musée se sont sensiblement accrues, des salles nouvelles ont été créées, des améliorations introduites dans le classement, un nouveau catalogue établi par le secrétaire du comité, a été publié, suivi, peu après, de la publication dans la *Revue d'Alsace*, d'un travail historique et critique des anciens tableaux. D'après les conseils et sous l'amicale impulsion de M. Chauffour, j'ai repris ce travail en sous-œuvre et l'ai publié en une brochure parue en 1874 sous le titre : *Le Musée de Colmar*, avec un portrait à l'eau-forte de Martin Schœn et de nombreuses gravures dans le texte.

Pendant toute la durée de sa présidence du comité M. Chauffour a publié, chaque année, un bulletin des travaux et des acquisitions de la société. Les statuts ont été refondus et les ouvriers de la dernière heure n'ont eu qu'à compléter l'œuvre si habilement dirigée. Ils n'y ont pas manqué et les heureuses transformations qu'on leur doit ont fait du musée colmarien un des foyers artistiques les plus appréciés.

M. Edmond Fleischhauer, le successeur de M. Chauffour, dans la présidence de la société depuis 1880, a été l'âme agissante de ces transformations et y a consacré, jusque dans ces derniers temps, malgré ses quatre vingt trois ans, toute sa verte vieillesse, avec la collaboration dévouée et intelligente de MM. André Waltz, bibliothécaire et V. Huen, architecte de la ville. M. Fleischhauer, qui a rempli pendant longtemps les fonctions de président du tribunal de commerce et de la chambre de commerce de Colmar, avait la passion des belles choses et consacrait une partie de sa fortune à créer une collection très artistique d'objets précieux et rares, surtout d'armes anciennes comprenant des pièces de grande valeur, une

(1) Voir le très intéressant catalogue dressé par M. André Waltz bibliothécaire de la ville.

espèce de musée de Cluny en miniature. Il me faisait part de ses trouvailles, notamment du sabre de Mourad-Bey, le chef des Mameluks qui harcela Kléber, me laissant pressentir qu'un jour toutes ces curiosités iraient grossir le trésor artistique du musée de Colmar. L'origine certaine de cette arme orientalale, m'a-t-il écrit, a été déterminée par M Faucou, conservateur-adjoint du musée de Cluny et directeur de l'*Intermédiaire des chercheurs*. Les précieuses collections de M. Fleischhauer seront installées dans le vieil et pittoresque édifice du *Kaufhaus* dont la silhouette originale se détache en vigueur sur la grande place du Palais de Justice.

La mort récente (11 mars 1896) de ce vieil ami des arts vient de rétrécir encore le cercle des survivants d'une époque assez lointaine. Il n'a précédé que de quelques jours dans la tombe son ami et ancien condisciple au Gymnase de Strasbourg, M. Emile Bœswillwald, architecte à Paris, inspecteur général des monuments historiques et diocésains, un octogénaire dont la vaillante activité ne s'est jamais démentie. Ces deux hommes de forte race, comme l'Alsace en a tant produits, sont partis en même temps, leur tâche accomplie.

D'après les renseignements que veut bien me transmettre M. A. Waltz, l'érudit bibliothécaire de Colmar, M. Fleischhauer a effectivement légué à la ville son importante et riche collection d'armes et de grès anciens, pour être placée dans la grande salle du Kaufhaus. Elle se compose de six cent cinquante-et-un objets. Le donateur laisse en outre à la société Schongauer, une somme de 5000 mark (6250 francs) destinée à l'acquisition d'un tableau pour le musée, plus 10,000 mark aux pauvres. Le reste de la collection comprenant les tableaux, livres et la collection de son fils, prématurément enlevé à son affection, reviennent à la famille et quelques belles faïences alsaciennes iront au musée de la ville de Strasbourg, lieu natal du donateur.

⁂

Il se produisit, en 1861, dans le ressort de la cour de Colmar, un événement judiciaire qui eut un grand retentissement parce qu'il mettait en relief certaines mœurs politiques

de l'empire peu compatibles avec le respect de la justice. Edmond About, le spirituel et caustique écrivain, venait tous les ans passer la belle saison dans sa campagne de *Schlittenbach*, à Saverne. Quelques difficultés ayant surgi entre lui et le maire M. de L..., ancien officier très estimé dans le pays, il publia dans l'*Opinion nationale* un roman-feuilleton dans lequel le maire était pris à partie et ridiculisé sous le nom de M. *Sauerkraut* (M. Choucroûte). C'était une pluie de lazzis frisant l'injure qui, je me le rappelle, firent mauvaise impression dans toute l'Alsace.

About était alors dans toute la fougue de la jeunesse et dans l'enivrement de ses succès. Le prince Napoléon, qu'il exaltait dans ses écrits, comme un futur César assis sur les marche du trône, l'avait pris en amitié. M. de L... finit par perdre patience et, se trouvant diffamé pour faits relatifs à ses fonctions, déposa une plainte au parquet. Le juge d'instruction renvoya en police correctionnelle M. Guéroult, gérant du journal et M. About, auteur de l'article, sous la prévention de diffamation.

« Les prévenus et les témoins avaient été cités pour l'audience du 24 mai lorsque, la veille, le procureur général de Colmar se présenta au parquet de Saverne et, invoquant le désistement du maire, exigea l'abandon des poursuites. Le procureur impérial, M. Wagner, objecta que le tribunal était saisi par l'ordonnance du juge d'instruction régulièrement rendue et ne pouvait être dessaisi par le désistement du plaignant. Devant la résistance de son subordonné, le procureur général se fit communiquer les pièces de la procédure et les emporta à Colmar, mettant ainsi les magistrats de Saverne dans l'impossibilité de juger la cause.

« Cet incident fut immédiatement porté à la connaissance du premier président M. Rieff, lequel en écrivit au procureur général, pour se plaindre d'un procédé qui était de nature à porter atteinte à l'indépendance ou à la dignité de la magistrature. De son côté un député du Haut-Rhin, M. Keller, signala à la Chambre l'incident du 23 mai.

« Malgré ces protestations, le dossier About-Guéroult persistait à rester au parquet de la cour. C'est alors que le premier président se décida à réunir toutes les Chambres, assemblée à

laquelle le procureur général refusa d'assister. Le 17 juin, par une décision très fortement motivée, la Cour s'ajourna à un mois pour statuer, s'il y avait lieu, sur l'affaire qui faisait l'objet de la réunion. Déférée à la Cour de cassation, cette délibération fut annulée par un arrêt du 12 juillet 1861. Mais les pièces de la procédure sortirent du parquet de la Cour et retournèrent à leur lieu d'origine. Elles furent soumises au tribunal de Saverne qui, le 8 août, acquitta les prévenus.

« La légalité était sauve grâce à la fermeté de la Cour. Est-il besoin de dire que cette attitude si honorable ne mit pas la compagnie en grande faveur, et lorsque son premier président alla présenter ses hommages au Garde des Sceaux, celui-ci l'accueillit par ces mots : « Eh bien ! vous avez voulu jouer au Parlement ! ».

Il aurait pu répondre au ministre que les parlements n'avaient pas toujours été mal inspirés dans leurs remontrances (1) ».

Cette affaire eut pour épilogue la démission du procureur impérial, M. Wagner.

.
. .

L'administration colmarienne continuait à réaliser avec la plus active persévérance, le programme qu'elle s'était tracé : elle perçait des rues, créait des boulevards extérieurs, construisait des écoles et aidait l'administration départementale à construire un nouvel hôtel de Préfecture.

Pour réaliser ce projet, conçu peut-être dans des proportions trop grandioses, il fallut démolir l'école normale primaire et la rebâtir, pierre par pierre, sur un emplacement voisin, au quartier St Pierre. Autant que je puis me rappeler, un architecte de Paris avait dressé l'avant projet du nouvel édifice qui comportait un grand corps de bâtiment à deux ailes. Par suite de circonstances qui échappent à mon souvenir, ce projet fut remanié par M. Laubser, architecte du Département, qui refondit les plans sans renoncer au style. On réalisa une notable éco-

(1) Extrait de la *Notice biographique de M. Ernest de Neyremand*, par son fils, conseiller à la Cour de Nimes. (1882).

nomie en donnant une large place à la brique rouge, la pierre de taille étant réservée pour les parties principales, les lignes d'angles et les sculptures. Bien des années s'écoulèrent avant l'achèvement de cet édifice qui a réellement bonne apparence et fait honneur au talent des architectes. Les vestibules, le grand escalier, les appartements de réception sont décorés avec un grand luxe et un goût tout à fait parisien. L'édifice, avec ses dépendances et son grand jardin, fut terminé en 1866. Deux préfets français seulement habitèrent ce palais : M. le baron Ponsard, ancien officier de cavalerie, que le livre de Ténot signalait comme ayant joué un rôle actif dans le midi à l'occasion du coup d'Etat de décembre ; ensuite M. Isidore Salles, homme de valeur et de grand cœur, le dernier préfet de l'Empire, qui se retira lors de l'avènement du gouvernement républicain du 4 septembre 1870. M. Grosjean, le nouveau préfet républicain, n'y demeura que quelques jours.

∴

Vers la fin de 1859, Mme Hommaire de Hell, la veuve du célèbre voyageur, séjourna quelque temps à Carpentras dans la famille de M. Jules Laurens, le peintre qui avait accompagné son mari en Perse et reproduit en de belles planches lithographiques les paysages, monuments et types ethnographiques du pays. Henner, que j'avais mis en relations avec lui par Mme de Hell, fut alors initié par M. Laurens à l'art lithographique et l'aida quelque peu dans le travail de ses planches à l'imprimerie Lemercier. Jules Laurens avait un frère aîné, professeur de dessin à Montpelier, dont il était l'élève et que, dans ces derniers temps, on appelait *Père de la nature*, parce que devenu presque centenaire, il avait conservé une étonnante vigueur et une ardeur juvénile pour le dessin d'après nature. Mon frère Léon était alors contrôleur des postes à Nimes. Il se rencontra à Montpellier avec Mme Hommaire de Hell qui lui lut deux morceaux de poésie qu'elle venait de composer : *Souffrance* et *Le voyageur*, deux petits chefs-d'œuvre de grâce et d'émotion que n'aurait pas désavoués Lamartine. Mon frère m'en parla avec enthousiasme, ce qui

me décida à les communiqner à la *Revue d'Alsace* qui les inséra :

« L'oiseau gémit, la brise pleure,
Lorsque Diane, en ma demeure,
Verse un rayon mystérieux,
Je vois au milieu des décombres
Aussitôt s'agiter les ombres
Des jours perdus, des jours heureux ! »

Pendant son court séjour à Montpellier, Mme de Hell alla visiter dans sa prison Mme Lafarge, l'empoisonneuse du Glandier, l'héroïne de ce procès fameux qui tint toute la France en haleine en 1841. Comme toutes les natures sensitives et enthousiastes, Mme Hommaire de Hell croyait à l'innocence de cette femme bizarre, de cette mystérieuse Marie Capelle qui avait, dans sa jeunesse, séjourné en Alsace auprès de la famille de Coëhorn ; qui avait débuté par voler les diamants de Mme de Léotaud, son amie, pour finir par administrer des pincées d'arsenic à son mari, le malheureux maître de forges du Glandier, qui l'avait épousée par l'entremise d'une agence matrimoniale.

J'entends encore tinter dans mes souvenirs lointains, la romance composée en l'honneur de cette fieffée coquine par un poëte déséquilibré en quête de célébrité. Les demoiselles vaporeuses la chantaient avec l'accompagnement langoureux de la guitare :

« Ton souvenir emplit ma veille
Et je te vois quand je sommeille ! »

D'après ce bel échantillon, jugez du reste !

Quoiqu'il en soit, cette visite au pénitencier de Montpellier fournit à Mme de Hell l'occasion d'écrire un petit roman très exalté, *Madeline de Nopal,* qui parut dans une revue de l'époque et dont elle m'envoya un exemplaire. Comme je goûtais fort peu son idéé d'inocenter cette criminelle célèbre, je ne me hâtai pas de la féliciter et je considérai cette idée comme un de ces feux follets éclos dans l'imagination d'une femme poëte, touchée de pitié pour les faiblesses humaines.

XXXIV

Hommaire de Hell. — Voyage en Turquie et en Perse. — Paysages de la Martinique. — Tombouctou. — La fille de René Caillié en Alsace.

Je commençais à préparer, vers cette époque, les matériaux qui devaient me servir à écrire la biographie d'Hommaire de Helle, qui parut en plusieurs articles (1859-1860) dans la *Revue d'Alsace*.

Cette chronique contemporaine serait incomplète si je ne donnais ici un petit résumé de mon travail biographique : L'explorateur qui en fait l'objet fut un des pionniers de la science moderne. Ses recherches dans le domaine géographique, géologique et historique ont eu pour champs d'activité la Turquie d'Europe et d'Asie, la Russie méridionale, le Caucase, la mer Noire, la mer Caspienne et la Perse.

Né à Altkirch le 4 septembre 1812, Ignace-Xavier-Morand Hommaire, révéla de bonne heure son aptitude pour les sciences et les arts graphiques. A l'âge de vingt un ans il sortit de l'École des mineurs de Saint-Étienne avec le titre d'ingénieur civil des mines. Il épousa dans cette ville Mlle Adèle Hériot, jeune personne d'un grand esprit possédant un vrai talent d'écrivain. Très courageuse, elle l'accompagna dans ses voyages et en écrivit la relation pittoresque. Après avoir pris part aux études du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée, sous les ordres de M. de Kermaingant, ingénieur en chef, il se sentit pris de cette passion de l'inconnu qui hante les fortes natures.

Explorer l'Orient était son rêve. Ce rêve n'était, peut-être, pas très logique, étant donné que dans la marche mystérieuse du progès humain, la civilisation s'était déplacée au profit de l'Occident. Là où avaient vécu et rayonné Babylone, Ninive, Ecbatane, Persépolis, Alexandrie, Tyr et Sidon, une atmosphère de mort avait tout envahi. C'était le désert, c'était le vide, c'étaient les descendants abâtardis des vieilles races conquérantes, incapables de faire un effort suprême pour secouer leur torpeur invétérée. Vouloir galvaniser un pareil cadavre,

en lui apportant les inventions de la science occidentale, c'était une idée généreuse sans doute, mais vouée d'avance à l'insuccès. Les explorations d'Hommaire n'en ont pas moins eu des résultats très notables faits pour tirer son nom de l'oubli.

Pourquoi, en parlant de Tyr et de Sidon, ne rappellerais-je point ici les belles strophes écrites par un jeune poëte, mort à la fleur de l'âge, le comte Marcel de Brayer, neveu du général de ce nom, tué à la bataille de Gravelotte, qui, lui aussi, avait fait un voyage en Orient, un vrai voyage d'artiste et de dilettante, en compagnie du peintre Victor Cesson, de Coincy, l'aimable propriétaire du domaine de la *Sablonnière* où les rochers sauvages et les sables amoncelés produisent l'effet d'un glacier ?

Voici ce qu'il vit à la place où fut Tyr la superbe ; il y a là comme un souffle et une coloration bibliques :

« Alors s'élancent de l'aurore,
Du couchant, du nord, du midi,
Des aigles noirs, au cri sonore,
Des aigles, des aigles encore,
Tout l'azur en est obscurci.
Puis, comme la trombe qui crève,
Les voici tous qui, sur la grève
Fondent en tournant mille fois
Jusqu'à ce que leur griffe enserre
La dune ou dorment sans suaire
Tyr, ses dieux, son peuple et ses rois! »

.˙.

Le gouvernement turc avait accepté ses services comme ingénieur attaché aux travaux publics. Jeté par un naufrage sur les côtes de Céphalonie, ce n'est qu'à la suite d'une triste odyssée qu'il arriva à Constantinople. Sa jeune femme et son enfant n'allèrent le rejoindre que plus tard. De grands travaux étaient projetés par le ministre Mohammed-Namik pacha. L'exécution lui en était promise. Mais une de ces révolutions si fréquentes à Stamboul fit crouler cet échafaudage d'espé-

rances. Hommaire ne perdit point courage. Il partit avec sa jeune famille pour Odessa où le comte Woronzow, gouverneur de la Nouvelle Russie, lui facilita les moyens d'accomplir sa mission. Ele consistait à reconnaître la constitution géognostique de la Crimée, celle des steppes de la Russie méridionale et d'arriver à la solution du grand problème de la rupture du Bosphore.

En 1839, il découvrit une mine de fer sur les bords du Dniéper, et cette découverte lui valut, de la part de l'empereur de Russie. la décoration de St-Vladimir, qui, paraît-il, confère la noblesse. C'est à ce moment qu'il ajouta à son nom celui *de Hell,* qui était le nom de sa mère, descendante des anciens baillis de Landser. L'amiral de Hell, qui a donné le nom de Hellville à une petite île près de Madagascar, et qui s'était retiré à Obernai (Bas-Rhin), descendait de la même famille.

La relation du premier voyage de notre compatriote, que je ne puis qu'effleurer ici, a été publiée en 1843, en trois volumes avec un atlas de planches dessinées par Ferogio, d'après les croquis du voyageur et d'une carte dressée d'après les observations astronomiques les plus récentes. Elle a pour titre : ***Les steppes de la mer Caspienne, le Caucase, la Crimée et la Russie méridionale.***

Lors de la guerre de Crimée cet ouvrage a rendu de grands services, en fournissant des indications précises sur le littoral de la mer Noire, de la mer d'Azof et surtout sur les ressources stratégiques de la place de Sébastopol. Astrakhan, la mer Caspienne, le pays des Cosaques du Don, les colonies de Mennonites, les Tatars Nogaïs, les Kalmouks et le Dalaï-Zama défilent dans des chapitres écrits avec la science de l'observateur allant au fond des choses, creusant avec le scalpel pour arriver au vif. Il visite en passant le prince Tumène, ce chef fastueux de Kalmouks que la visite plus récente d'Alexandre Dumas a rendu célèbre.

Après de longues et périlleuses étapes dans les déserts de sable de la mer Caspienne, que sa femme affronta avec la plus grande énergie, les voyageurs visitent le Caucase, ces Pyrénées de la Russie où Schamyl, l'insurgé légendaire, tenait encore la campagne. Ce premier voyage lui valut le grand prix de la Société de géographie de France. Il se résume par

un parcours de treize mille lieues de poste dans des conditions de locomotion toujours pénibles, souvent dangereuses.

Rentré à Paris en 1842, il y mit en ordre les matériaux rapportés de ses voyages. Le corps se repose, la pensée travaille. Une voix intérieure lui disait que son œuvre n'était pas achevée. Décoré de la Légion d'honneur en 1845, Hommaire de Hell était entré dans le grand jour de la notoriété. La France, stimulée par l'exemple de l'Angleterre, sentait le besoin d'asseoir son influence dans les pays lointains. En Orient surtout il lui fallait des éclaireurs capables de lui fournir des données certaines sur les débouchés pouvant s'ouvrir à son industrie et à son commerce. Les ministres de l'Instruction publique, du Commerce et des Affaires étrangères lui confièrent alors la mission de compléter ses recherches scientifiques et historiques de la mer Noire et de la mer Caspienne et de pousser ses investigations dans l'intérieur du pays avoisinant ces deux mers, notamment la Perse.

*
* *

Au mois de février 1846 il se met en route avec sa femme et un jeune peintre de talent, M. Jules Laurens, que le gouvernement avait attaché à sa mission. Il fait des recherches de cartographie à Gênes, Modène, Lucques, Pise, Florence, Venise et Rome et étudie la situation politique des petits états italiens qui se regardaient entre eux comme chiens de faïence férocement jaloux l'un de l'autre. Nous passons sans transition à Constantinople. Mme Hommaire s'installe à Thérapia. Son mari ne lui permit point, cette fois, d'affronter les péripéties trop aventureuses du nouveau voyage. Poussé par l'attrait de l'inconnu, il longe en barque presque toute la côte ouest de la mer Noire. Il revoit la Moldavie, rentre à Thérapia où il passe l'hiver à se préparer au voyage d'Asie mineure et de Perse. Il souffrait alors des premières atteintes d'un mal qui ne devait plus le quitter. Mme Hommaire rentre en France et jamais séparation ne fut plus douloureuse. Les voyageurs explorent toute la côte sud de la Mer Noire jusqu'à la Trébizonde où sévit le choléra. De là ils suivent la vallée de l'Eu-

phrate et visitent les sources du Tigre. Paysages bibliques et navigtion accidentée sur les rapides du fleuve, au moyen d'un radeau monté sur des ontres en peau de mouton et pavoisé du drapeau tricolore (1). Ils traversent le sauvage Kurdistan, arrivent à Diarbékir, à Vann, à Tauris et la première halte sur le sol persan est Zeïry.

Tous les Persans qu'ils rencontrent sont gais et bruyants, causent et rient comme de bons paysans normands. A Tauris, Hommaire de Hell étudie à fond les questions de commerce et d'industrie : il visite les fabriques de châles de Kerman et celles des feutres à dessins.

Il recueille des notes sur l'organisation des consulats anglais en Anatolie et en Arménie, sur le commerce d'importation et d'exportation de la Perse. Le 11 janvier 1848, il se dirige sur Téhéran, la capitale actuelle. Des doses multiples de quinine calment sa fièvre et lui permettent de travailler. La caravane arrive à Mianèh, ville célèbre par ses terribles punaises, où mourut à trente cinq ans Thévenot le voyageur français, né à Montbéliard. En évoquant ce navrant souvenir Hommaire est loin de pressentir sa propre destinée, et cependant, à sept mois de là, il mourait, lui aussi, à trente cinq ans dans le faubourg de Djoulfa à Ispahan.

Le 9 février il descend au palais de l'Ambassade française à Téhéran, occupé alors par M. de Sartiges. Il n'y trouve au-

(1) En me promenant au salon des Champs Élysées de 1895, je ne fus pas peu surpris d'y trouver un tableau de M. Jules Laurens représentant cette navigation sur l'Euphrate avec le radeau aux outres, où il figure lui même avec Hommaire. Quel singulier rapprochement ! Ce radeau est absolument pareil à celui dont se servaient, il y a trois mille ans, les anciens Chaldéens et dont la représentation figure sur un bas-relief de Babylone conservé au Musée britannique. M. Jules Laurens, qui a eu la chance d'échapper aux fièvres malignes de la Perse, a, depuis son retour, envoyé presque chaque année au Salon de peinture un paysage oriental peint d'après ses nombreux croquis. Il vous montre, sous leurs colorations étranges, ces mosquées en faïence dont les tons restent immuables sous le soleil brûlant comme sous les frimas de l'hiver, ces jardins merveilleux d'Astérabad aux végétations étranges, les palais en ruines envahis par la brousse, et les lacs enchanteurs de l'Asie mineure.

cune lettre de sa femme. Grande prostration morale. Quelques jours après il reçoit six lettres à la fois. Il est présenté au Schah Mohamed, *le cousin de la lune*. M. Laurens dessine son portrait ainsi que celui de son jeune fils Nashr-Eddin, le Schah que nous avons vu parader à Paris, lors des expositions universelles de 1878 et de 1889 et qui vient d'être assassiné par un fanatique (1er mai 1896). Il se rend ensuite à Chahroud, au Mazandéran et au Laristan, provinces avoisinant la mer Caspienne. Dans ces singuliers pays, admirables de végétation, la terre a une prodigieuse fertilité. A Astérabad, sur la frontière du Turkestan, il fait de nombreuses observations scientifiques. Dans l'Irak-Adjémi il franchit le célèbre défilé des Portes Caspiennes *(Serdar-Rha)* par où passa Alexandre-le-Grand poursuivant Darius. Enfin, départ pour Ispahan.

La faiblesse du voyageur est telle qu'il peut à peine se tenir à cheval. Il arrive cependant dans l'ancienne capitale de la Perse et descend au quartier arménien dans la maison du père Giovanni, missionnaire de la Propagande. Le 21 août, la fièvre activée par un climat meurtrier, prend un degré d'intensité qui ne laisse plus aucuun espoir. Le journal écrit par lui même, signale tristement jour par jour, les progrès du mal. Il meurt le 30 août dans la maison hospitalière de la mission et est inhumé dans le cimetière arménien de Djoulfa. Sa veuve, cette femme si vaillante, a fait placer sur sa tombe un modeste monument avec cette inscription : « Hommaire de Hell, voyageur français, mort à Ispahan le 30 août 1848 ».

Le journal de son *Voyage en Turquie et en Perse* a été publié par ordre du Gouvernement. Il se compose de quatre volumes avec atlas de cent vingt planches auquel le talent de M. Jules Laurens a donné le cachet d'un véritable monument lithographique, format grand in-fol. C'est le chef-d'œuvre d'un dessinateur hors ligne dont le talent, aidé d'une remarquable intensité de vision, a su donner l'aspect aussi original qu'étrange des hommes et des choses inconnus à l'Europe. Cette œuvre dont Mme Hommaire de Hell a bien voulu m'offrir un exemplaire, est une des raretés de ma bibliothèque. La ville d'Altkirch s'est empressée de souscrire à cette publication qui forme aujourd'hui une des curiosités du musée local.

.˙.

Mme Hommaire mit à ma disposition la volumineuse correspondance de son mari pour faciliter mon travail biographique paru dans la *Revue d'Alsace*. Elle me remit en même temps un portrait dessiné par Laurens à Thérapia pour servir de modèle au sculpteur qui serait chargé de l'exécution du buste que sur ma proposition, l'administration municipale avait votée ; mais comme il s'agissait d'une assez forte dépense, l'exécution fut ajournée. Cependant M. Aug. Bartholdi eut la gracieuseté de me faire une petite maquette du buste dont il tira deux moulages en plâtre, l'un pour le musée d'Altkirch, l'autre que je conserve. A mon grand regret, l'affaire s'arrêta à ces préliminaires et ne fut jamais reprise.

Ai-je besoin d'ajouter combien sa veuve se montra reconnaissante de tout ce qui avait été fait pour fixer le souvenir de son mari dans son pays natal ? Son fils aîné, Edouard, colon à la Martinique, où il avait un établissement, était collaborateur de la *Revue d'Orient :* il avait appelé auprès de lui son frère Léon ; quant à Gustave, le plus jeune, engagé volontaire dans un régiment de Zouaves, il y trouva une mort héroïque en combattant les Kabyles. Que de lettres intéressantes, plus souvent poignantes qu'enjouées, j'ai reçues de cette femme dont la vie a été si agitée, qui a connu toutes les douleurs ! Elle souffrait de l'éloignement de ses enfants et, en 1863, elle fit le voyage de la Martinique pour revivre quelque temps avec eux.

Voici un extrait de la longue lettre qu'elle m'écrivit à son retour :

« Oui j'arrive du Nouveau Monde, de l'une de ces Antilles semées dans l'Océan ; gracieux archipel portant tous les pavillons, visité par tous les navigateurs. La Martinique joue un si grand rôle dans la marine française qu'au charme de sa nature se joint celui des glorieux souvenirs. Aussi l'ai-je saluée avec ravissement lorsque j'ai aperçu ses côtes, après une traversée de vingt huit jours sur le *Tourville,* vaisseau de guerre portant un millier de combattants au Mexique.

« Que vous dire de cette nature tropicale si merveilleuse-

ment féconde ! De nombreuses excursions à cheval dans l'intérieur de l'île m'ont permis de l'admirer sous tous ses aspects. Il y avait un vrai charme à gravir les rampes des montagnes, les sentiers des pitons et d'embrasser d'un coup d'œil les scènes les plus charmantes de la nature. Rien, dans notre Europe, n'en saurait donner une idée. C'est une exubérance de sève, un luxe de formes, une variété de lignes et d'horizons à causer un véritable éblouissement. Palmiers, cocotiers, manguiers, muscadiers, frangipaniers, arbres à pain, bambous, tamariniers, etc., couvrent l'île entière d'un luxe d'ombrages, de fruits et de fleurs, qui en fait un vrai paradis.

« Les fougères arborescentes ressemblent à des pins parasols ; quant aux bambous, ils s'élèvent du sein des forêts à une hauteur prodigieuse, se recourbant en portique de façon à encadrer tel point de vue qui ferait la joie et le désespoir de tout véritable artiste. Il faut voir les lianes s'élançant d'un arbre à l'autre, formant mille arabesques, mille entrelacements, mille fouillis d'où s'échappent des nuages de feuilles et de fleurs se balaçant dans le vide. Partout le torrent gronde au fond de la gorge, la source chante au fond du bois. » (St-Etienne, 9 juillet 1863.)

La dernière lettre que m'écrivit Mme Hommaire de Hell est datée de Versailles, 9 septembre 1870, dix jours avant l'investissement de Paris par les armées allemandes. Son fils Léon était parti pour Schlestadt où se trouvait un jeune Moldave, Antonin Romanenko, qu'il devait ramener à Paris pour y faire son éducation. Mme Hommaire m'annonçait la visite de son fils ; mais l'Alsace était envahie, Colmar occupé et Schlestadt assiégé. Il dut rebrousser chemin sans me voir.

Voici les derniers mots de la lettre en question : « Dans le cauchemar où nous vivons, tout devient sujet d'alarmes. L'esprit est tellement frappé qu'il ne sait plus à quoi s'arrêter. »

Cette femme supérieure, qui avait déjà tant souffert, rentra dans Paris, y subit toutes les tortures et toutes les privations du siège. Elle ne résista point à cette suprême épreuve, et quand les portes de Paris se rouvrirent, il lui restait à peine assez de force pour aller à St-Etienne, mourir dans les bras de sa vieille sœur. S'éteindre dans sa ville natale où avait

commencé le roman de sa vie, où l'avaient bercée les radieuses illusions de l'avenir, n'était-ce pas une consolation suprême pour cette âme d'élite ?

.·.

J'avais toujours professé un sincère enthousiasme pour les voyageurs célèbres. Bougainville, Cook, La Pérouse, Mungo-Park, Dumont-d'Urville, avaient grandi dans mon imagination comme des héros légendaires. Mais celui d'entre eux qui me semblait dépasser tous les autres par sa froide audace et sa volonté surhumaine, ce fut René Caillié qui, le premier des Européens, entra, en 1828, dans Tombouctou, la mystérieuse et impénétrable métropole de l'Afrique centrale dont les caravanes arabes disaient merveille. Caillié, originaire du département des Deux-Sèvres, avait puisé dans la lecture de Robinson Crusoé le goût des aventures lointaines.

Parti à seize ans pour le Sénégal, il y étudia la langue arabe et se familiarisa avec les mœurs des habitants du Soudan dont il s'assimila le costume et les allures avec une si incroyable facilité qu'il se fit passer sans peine pour l'un d'eux. Choisissant sa route au nord du fleuve du Sénégal, il partit, en 1826, seul, sans guide et sans argent, suivant les caravanes, muni d'un exemplaire du Coran, comme un sectaire fanatique de l'Islam, ne comptant que sur son indomptable volonté, et après trois ans d'efforts, de souffrances et de privations de tout genre, il entra dans Tombouctou et y séjourna quelque temps, réalisant ainsi, à l'âge de vingt-huit ans, le rêve de sa jeunesse. Non seulement il eut le bonheur de pénétrer dans la ville mystérieuse, mais il eut celui plus grand d'en revenir sain et sauf, respecté par les féroces Touaregs, ces écumeurs du désert.

La Société de géographie de France lui décerna un prix de 10,000 fr., et le gouvernement, après l'avoir décoré, lui servit une pension. Ce hardi pionnier s'était marié après son retour en France, mais il mourut jeune, ayant la constitution minée par les fatigues de son voyage et les fièvres d'Afrique.

Il est mort en 1838, laissant une fille que j'ai connue, voici comment : sa veuve avait été nommée inspectrice des écoles et salles d'asile de l'Académie de Strasbourg. Ses fonctions l'appelaient souvent à Colmar et c'est à la mairie de cette ville que je l'ai vue en 1856 avec sa fille, alors très jeune. Ce qu'il y a de particulièrement curieux, c'est que cette fille de René Caillié épousa un Alsacien, originaire du village de Bernwiller, lieu de naissance du peintre Henner. C'était le fils du docteur Deyber, demeurant à Strasbourg. Après un séjour au séminaire, il entra dans l'enseignement, puis épousa Mlle René Caillié qui avait su lui plaire. Nommé professeur d'allemand dans un lycée du Midi, il continue d'y habiter avec sa femme.

N'est-ce pas là une aventure romanesque qui termine bien la notice biographique du célèbre voyageur dont la vie fut elle-même un roman ?

Ces lignes étaient écrites (janvier 1894) quand arriva la dépêche annonçant que le drapeau français venait d'être planté à Tombouctou par une colonne que commandait le lieutenant-colonel Bonnier. A quelques jours d'intervalle cette dépêche fut suivie d'une autre annonçant le massacre de ce brave officier et de plusieurs de ses frères d'armes, dans une reconnaissance aux environs de la ville. On comprend l'émotion produite par cette triste nouvelle qui jette un voile funèbre sur l'occupation de Tombouctou. On n'en est plus à compter toutes les victimes de la guerre du Soudan. Le lieutenant-colonel avait été précédé par le lieutenant de vaisseau Henri-Gaston Boiteux, né à Mont-lès-Pange (Lorraine), commandant de la flottille du Niger composée des deux canonnières le *Niger* et le *Mage*. Avec un détachement de vingt matelots sénégalais, il entra le 12 décembre 1893 à Tombouctou et, grâce à deux canons-révolvers, il s'y maintint durant un mois, jusqu'à l'arrivée des colonnes françaises.

Située à la boucle du Niger, la vieille et grande cité renfermait 100,000 âmes à l'époque où Caillié l'a visitée ; elle n'en a plus qu'une dizaine de mille aujourd'hui, mais elle n'en restera pas moins une possession très-importante au point de

vue stratégique et commercial, communiquant avec le Sénégal et l'Algérie par les routes de pénétration du continent noir.

XXXV

Magasin des tabacs. — Monument Bruat. — Souscriptions. — Concours régional agricole. — Grand prix. — « Moniteur du concours ». — Un joli menu. — A Fribourg. — Chinois colmarien. — Restauration de la cathédrale.

Une mention est due, dans ces souvenirs, à un jeune professeur du collège d'Altkirch, M. Arsène Kayser, homme de lettres plein de mérite et travailleur infatigable. Il avait entrepris, avec quelques amis habitant Paris, une nouvelle traduction des classiques latins en s'aidant des dernières recherches de la philologie sur l'interprétation de certains textes obscurs. C'était là une rude et aride besogne à laquelle il s'attela avec l'enthousiasme de la jeunesse, sans se préoccuper assez des exigences de sa santé délicate et sans songer, peut-être, que la fameuse traduction des classiques latins et grecs de Panckoucke, vrai monument du genre, faisait alors loi dans l'enseignement et pourrait difficilement être surpassée. Quoi qu'il en soit, il se mit à l'œuvre en 1854 et trois ou quatre ans après, il avait terminé et fait imprimer les deux premiers volumes de la collection future, *Horace* et *Salluste*, textes latins et français, avec notes et gloses explicatives. Ces premières œuvres, dont l'exécution typographique était fort belle, eurent-elles le succès de librairie que s'en promettait l'auteur ? Il me serait difficile de le dire, ayant perdu de vue ce pauvre Kayser, qui dut solliciter comme une faveur d'être envoyé en Algérie pour y soigner sa santé compromise et où il mourut en 1861, vaincu de la vie, avec la désillusion navrante de son rêve de jeunesse.

.·.

L'année 1860 fut, dans ma vie bureaucratique, une des plus chargées de travaux. La population de Colmar, en général peu enthousiaste, se laissait aller insensiblement à reconnaître qu'il y avait peut-être du bon dans les travaux de transformation entrepris par l'administration municipale. Un revirement, discret d'abord, se produisit et peu à peu les encouragements ne lui furent pas ménagés. Du moment qu'elle voulait bien emboîter le pas, il n'y avait qu'à marcher. On faillit d'autant moins à ce devoir que les projets abondaient.

Quelques grands agriculteurs avaient introduit depuis peu la culture du tabac dans l'arrondissement de Colmar, encouragés par le gouvernement, qui tenait à propager cette culture en France. La ville offrit immédiatement de contribuer à la construction d'un grand magasin pour la manutention du tabac en feuilles. Elle acquit de M. Harmand, ancien conservateur des hypothèques, au prix de 20,000 fr., un pré situé sur la route de Strasbourg et l'offrit à l'Etat, qui y construisit de vastes bâtiments, d'après les plans dressés par M. Geiger, architecte, et y installa un nombreux personnel.

Les travaux du canal de jonction entre Colmar et Neuf-Brisach se poursuivaient activement et permettaient d'espérer que la période d'exécution complète ne durerait pas au-delà de quatre ou cinq ans.

.·.

C'est au mois de janvier 1860 que l'on commença à organiser la souscription nationale destinée à fournir les voies et moyens d'exécution de la fontaine monumentale de l'amiral Bruat.

M. Auguste Bartholdi s'occupait de modeler en grand les statues. L'architecte Boltz fut chargé d'établir un devis de la

dépense de construction afin de donner à l'administration une idée approximative des frais généraux. Le capitaine Blanchot fut désigné comme caissier pour centraliser les fonds. Des circulaires, avec une courte biographie de l'amiral, furent lancées dans toutes les directions, tant en France qu'aux colonies. Le ministre de la marine et l'amiral Jurien de la Gravière, ancien chef d'état-major de Bruat, aidèrent puissamment au succès de la souscription, qui fut néanmoins une œuvre de longue haleine puisqu'elle s'étendait aux stations navales les plus lointaines, jusque dans les mers de Chine, des Antilles et de la Guyane. Voici, d'ailleurs, le résultat qu'elle a produit ;

1. Souscription de la famille impériale . .	fr.	2,500	—
2. Id. du ministre de la Maison de l'Empereur	»	3,000	—
3. Id. du Conseil général du Haut-Rhin, au nom du département	»	2,000	—
4. Id. de la ville et des habitants de Colmar	»	8,387	50
5. Id. de la marine française, des ports de guerre, des colonies de la Cochinchine, de la Côte-d'Or et du Gabon	»	7,326	74
6. Id. des colonies de la Martinique, du Sénégal, de la Réunion et de la Guyane française	»	7,912	61
7. Souscriptions recueillies à Paris . . .	»	1,497	—
8 Id. des communes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin	»	4,655	97
9. Intérêts des sommes déposéees en attendant emploi	»	2,477	75
Total. . . .	fr.	39,757	57

On voit, par l'importance de ces chiffres, combien étaient grandes et profondes les sympathies que l'amiral avait su se concilier dans toutes les parties du monde. C'est dans les Antilles principalement, que son nom était devenu populaire et c'était justice, car il avait été un des premiers promoteurs de l'affranchissement des esclaves. A l'île de la Martinique, dont il avait été gouverneur, des centaines de nègres affranchis ont voulu lui témoigner leur reconnaissance en appor-

tant leur modeste obole à la souscription. Toutes ces listes, contenant les plus grands noms de l'armée et de la marine, à côté de ceux des pauvres nègres de nos colonies, sont déposées aux archives de la ville de Colmar.

Le vaillant marin qui, en 1827, était officier de manœuvres sur le *Breslaw* et a pris part au célèbre combat naval de Navarin, qui, plus tard, fut gouverneur des établissements français de l'Océanie où il eut à vaincre une insurrection générale des Canaques, était par excellence un homme de guerre.

C'est l'amiral Jurien de la Gravière, son chef d'état-major, qui l'a dit sur sa tombe : « Tout en lui était instinct et vertu militaires. Mourir sur le champ de bataille était, à ses yeux, la fin la plus enviable. Il est mort debout, il est mort à son poste, donnant à son pays le dernier souffle de sa vie ».

Cette noble figure de l'amiral m'intéressait d'autant plus qu'il avait passé une partie de son enfance et de sa jeunesse à Altkirch où son père était président du Tribunal. M. Bartholdi, avec qui j'entrenais une correspondance affectueuse, me tenait au courant de l'état d'avancement de son travail qui, malgré toute son activité, ne put être terminé que dans les premiers mois de l'année 1864. Il fallut s'occuper, en même temps, d'établir la conduite d'eau nécessaire pour alimenter la fontaine. C'était encore une dépense accessoire d'une trentaine de mille francs, car il fallut capter l'eau dans la montagne, à une certaine distance de la ville ; mais les services de l'édilité colmarienne en profitèrent en ce sens que cette conduite d'eau permit d'établir plusieurs bornes-fontaines dans les rues et de concéder des abonnements à des particuliers.

⁂

Le concours régional agricole qui eut lieu à Colmar, en 1860, fut particulièrement remarquable par ce fait qu'il mit en relief les riches produits de l'Alsace et des départements circonvoisins sur la belle place du Champ-de-Mars si favo-

rable aux solennités de ce genre. On sait qu'à cette époque il existait encore des relations de bon voisinage avec le Grand-duché de Bade. Parmi les villes d'eau de l'Europe centrale, celle de Baden était alors une des plus fréquentées par le *high life* de tous les pays, parce que, à l'attrait d'une nature enchanteresse, se joignait celui non moins apprécié du salon de jeu. Bénazet et Dupressoir, les rois du Casino au Kursaal badois, y menaient grand train en faisant ruisseler l'or sur l'infâme roulette, cause de tant de ruines, dans ce Monaco d'alors. C'était le rendez-vous estival de tout ce qui, en France et à l'étranger, portait un nom dans l'aristocratie, dans les arts, dans les lettres, dans les finances et dans la bourgeoisie parvenue. Barthélemy, Méry, Alfred de Musset, Alexandre Dumas allaient prodiguer les trésors de leur étincelant esprit sur cette promenade fameuse de Lichtenthal où se coudoyaient toutes les célébrités du monde.

Donc les agriculteurs et industriels de la Forêt-Noire répondirent à l'invitation qui leur fut faite d'envoyer leurs produits au concours de Colmar, comme précédemment ils avaient envoyé leurs chanteurs au festival. On invita également la Suisse à y exposer des spécimens de ses belles races bovines, si appréciées dans la haute Alsace. Nous eûmes alors ce spectacle très intéressant de voir arriver à Colmar un troupeau de magnifiques vaches suisses, conduites par des bouviers en costume du pays et jouant le *Ranz des vaches*, avec ces trompes allongées qui produisent un effet si étrange dans les vallées alpestres.

Tous les grands éleveurs des départements du Haut et du Bas-Rhin, de la Meurthe, de la Moselle, des Vosges, du Doubs et de la Haute-Saône se firent un devoir d'envoyer le choix de leurs animaux. Il y avait là toute une ménagerie provinciale, poils et plumes : il y avait même des pachydermes vêtus de soie, au groin sonore, aux robes roses et luisantes, aux rotondités puissantes. Dieu ! quels effluves odorants ! et quel concert de beuglements, de meuglements, de hennissements, de braillements, de bêlements, de grognements, de mugissements, de gloussements, de piaulements, de roucoulements... toutes les gammes de la cacophonie qui,

aux temps préhistoriques, a dû assourdir le tympan du père Noé dans son arche.

Et tout cela offert en holocauste à ce carnivore distingué qui s'appelle l'homme, toute une longue perspective de filets, de biftecks, de gîtes à la noix, de jambons, de boudins, de saucisses, de gigots et de côtelettes, de haricots de mouton, d'ailes de faisans, de dindes truffées, d'oies aux marrons, de pigeons à la crapaudine, de canards aux navets ou au salmis, de pintades au fumet merveilleux. Et pour couronner cette pyramide de victuailles nombreuses, le malin dieu Bacchus avait installé sur des rayons sa blonde et poétique bibliothèque, reliée aux armes des meilleurs crûs de Riquewihr, de Zellenberg, de Ribeauvillé, du Kitterlé, du Rangen, du Zahnacker, du Wolxheim, du Turckeim rouge et du fameux vin de la Harth de Colmar. Ombre de Grandgousier, quel régal apoplectique, quelles plantureuses et orgiaques ripailles, quels festins de Balthazar et de Trimalcion, quelles agapes garganluesques, tout ce rare ensemble eût offert à ton insatiable tube digestif !...

.·.

M. Paul Odent, préfet du Haut-Rhin, voulant consacrer la mémoire de ce grand tournoi de gastronomie internationale, m'avait prié de dessiner le modèle de la médaille destinée à être offerte aux lauréats du concours. Le sujet était tout indiqué. Sur la face le profil de l'empereur, au revers les armoiries de la ville de Colmar *(parti de gueules et de sinople, la masse d'armes d'or brochant sur le tout)*, l'écusson accosté du Rhin et de l'Ill, — sous la forme d'un vieillard à la barbe limoneuse et d'une jeune femme, l'Alsa, appuyés les deux sur leurs urnes penchantes, absolument comme dans le *Passage du Rhin,* de Boileau. Cette médaille fut gravée à Paris, par Longueil, et le Préfet eut la gracieuseté de m'en offrir deux exemplaires.

Le grand prix du concours, une coupe en argent ciselé, d'une valeur de 3,000 fr. offerte par le gouvernement, fut

décerné à M. Alfred Stœcklin, agronome distingué à Colmar, ancien élève de l'école de Grignon, pour les perfectionnements apportés dans l'exploitation et dans la comptabilité de son grand domaine rural à Colmar. Cette coupe sortait des ateliers bien connus de la maison Christophle, de Paris.

M. Liblin, Directeur de la *Revue d'Alsace*, aidé du précieux concours de MM. Ed. Bavelaër et Georges Kern, avait eu l'idée de publier le *Moniteur du concours*, sous la forme d'un compte-rendu illustré auquel le Préfet abonna toutes les communes du Haut-Rhin, grevant ainsi leur budget du lourd impôt de 1 fr. 50. L'illustration de ces feuilles volantes était faite de main de maître par M. Auguste Macker qui, tout en dessinant de la main gauche, savait enlever magistralement un croquis de coqs cochinchinois, de poules crève-cœur, de faisans de Chine, de moutons bergamasques et mérinos, de taureaux Durham, de boucs de Barbarie, etc.

Le banquet, fourni par Nitschelm, le maître-restaurateur de Colmar, a eu lieu dans la salle du théâtre, sous les auspices de cet alléchant menu, résumé épulaire du concours :

Potage au coulis d'écrevisses
Turbots et aigles de mer, sauce câpres
Filets d'aloyau à l'anglaise, aux pommes
Canetons de Rouen aux petits pois
Jambon au madère
Dindons piqués rôtis
Volailles du Mans rôties
Champignons à la Provençale
Saumons au bleu, sauce mayonnaise
Buissons d'écrevisses
Galantine en gelée
Pudding au rhum
Gelée aux fraises
Pièces montées
Salade pommée
Radis, beurre frais, thon, sardines, olives et cornichons
Dessert, fruits et bonbons
Vins d'Asace, de Bourgogne, de Bordeaux, de Champagne
Moët et Rœderer
Liqueurs à discrétion

On ne voit pas figurer dans tout cela le fameux fromage de Munster, au parfum exquis si cher aux Colmariens ; et cependant, « Un dessert sans fromage est une belle à qui il manque un œil » comme dit le grand gastronome Brillat-Savarin.

Eh bien ! devant ce formidable menu à six francs par tête, consommé par trois cents convives, avais-je tort de dire plus haut qu'il y avait là de quoi servir à Gargantua un festin de Balthazar ? Tant il est vrai que tout le travail, tout le génie de l'homme aboutit, en définitive, à faire le bonheur d'une poche stomacale, ceci soit dit sans préjudice aux droits supérieurs de la science et de l'idéal.

Et les toasts ! ils ont coulé à plein bord comme le Champagne. Le sénateur Baron de Heeckeren, le même qui avait tué en duel le poëte russe Pouschkine, le même qui, dans une soirée costumée les Tuileries, avait joué le rôle d'une nourrice au baptême d'un bébé, avait porté le toast à l'empereur, quand le maire porta celui des exposants : « En provoquant, dit-il, au libre-échange de la matière, ces assises du travail, provoquent aussi au libre-échange de la pensée généreuse qui tend à effacer de vieux préjugés comme la vapeur efface la distance ».

La ville a dépensé pour les frais du concours environ 25,000 fr. L'excellent architecte-voyer, M. Boillot, s'était distingué dans l'organisation matérielle du concours qui a été pour lui et le personnel de l'Hôtel-de-Ville, l'occasion d'un grand surcroît de travail. Aussi ai-je profité d'un petit congé pour aller revisiter Fribourg et Bâle. La capitale du Brisgau, où le moine légendaire Berthold Schwartz est censé avoir inventé la poudre (ce qui n'est pas donné à tout le monde) est surtout remarquable par sa cathédrale dont la flèche dentelée et transparente, sans être comparable à celle de Strasbourg, n'en est pas moins un chef-d'œuvre. En me plaçant à une lucarne de l'hôtel de Zæhringen, j'ai pris un dessin de ce monument par-dessus les toits, ce qui lui donne une certaine originalité. Sur le maître-autel de la cathédrale, on admire un triptyque du XVe siècle, représentant le couronnement de la Vierge, et peint par Hans-Baldung Grien, artiste de valeur, né à Weyersheim (Basse-Alsace). J'avais de longue date, pris

l'habitude, en voyage, de crayonner dans mes albums les principaux paysages et monuments que j'ai eu occasion de visiter. Cette collection formera un gros volume de plus de trois cents dessins mis au net d'après mes croquis et servira d'accompagnement à ces mémoires de ma vie.

∴

En 1860, pendant la seconde guerre de Chine, où le général Cousin-Montauban, duc de Palikao, s'est signalé, on s'est beaucoup amusé à Colmar de ce charmant petit à-propos philologique relevé dans la conversation de deux soldats colmariens faisant partie de l'expédition et se réveillant sous la tente :

Sah Chang schĭnt denn d'Sonn scho ?
Io, Sepp, d'Sonn schĭnt scho lang io,
(Dis-moi, Jean, le soleil luit-il déjà ?
— Oui, Joseph, le soleil luit depuis longtemps.)

Treize monosyllabes à la file, imitant le chinois à la perfection, n'est-ce pas là une rareté très curieuse dans les annales de la linguistique alsacienne ?

∴

La ville de Colmar était restée pendant quelques années sans curé titulaire, après la mort de l'abbé Maimbourg. La paroisse était provisoirement administrée par le premier vicaire, M. l'abbé Meyblum, type du bon prêtre qui sut se faire aimer de toute la population. En 1857, il fut pourvu à la vacance de la cure par la nomination de M. l'abbé Meyer, un ami des arts et surtout de la musique. Il fit exécuter plusieurs messes et chants de sa composition ; mais il s'appliqua principalement à réaliser la restauration, rêvée depuis longtemps, de la vieille basilique de St-Martin, cathédrale de Colmar. L'intérieur de cet édifice du XIII[e] siècle, avait été

recouvert d'un badigeon jaunâtre produisant un effet déplorable, et enlevant son caractère à la belle architecture gothique des faisceaux de colonnes, des voussures et des rosaces de la nef et du transcept. Tout cet intérieur, négligé pendant de nombreuses années avait un aspect vulgaire accentué encore par l'état misérable des autels, du mobilier et des chapelles latérales. En annonçant son intention de rétablir le vieil édifice dans son état primitif, le curé fut approuvé par tous les gens de goût. La population ne lui marchanda pas le concours pécuniaire qu'il lui demandait pour accomplir cette œuvre indispensable. On sentait fort bien qu'il y avait là pour le chef-lieu du département et de la Cour d'appel, une question de dignité. Une souscription fut donc ouverte, qui produisit une somme importante ; un comité fut organisé pour donner son avis sur les travaux à entreprendre, mais l'âme de toute cette restauration ce fut le curé lui-même.

L'opération la plus délicate et la plus longue fut le grattage du vieux badigeon qui recouvrait tout l'intérieur de l'église. Le bel appareil de la pierre de taille primitive fut mis successivement à jour, et bientôt on put se rendre compte de l'effet artistique, des proportions heureuses de ce monument construit par maître Humbert ou Humbret, dont la statuette et la signature figurent dans l'ogive de la grande porte du transcept. L'opération du grattage une fois terminée, M. le curé Meyer s'occupa de la restauration de l'ancienne chapelle de la Vierge, à gauche du chœur, et de celle de St-Jean située dans les bas-côtés. Il fit placer dans cette dernière un beau retable en menuiserie, dont les panneaux s'ouvrant et se fermant à la manière des triptyques du moyen âge sont couverts de peintures religieuses empruntées aux compositions naïves de Martin Schongauer conservées au Musée de Colmar.

On sait que c'est dans la sacristie de la cathédrale que se trouve le célèbre tableau attribué sans preuve à ce peintre, la *Vierge au rosier,* qui a fait l'objet de tant de notices descriptives et de controverses de la part des historiens de l'art et qui ressemble aux œuvres flamandes.

Le curé Meyer, homme doux et timide, mourut jeune et bien regretté de la population de Colmar, qui lui sut gré

d'avoir montré assez d'énergie pour accomplir jusqu'au bout la belle et intelligente restauration de son église.

Il avait rêvé de remplacer encore le maître-autel par un monument de sculpture gothique dont les plans lui furent soumis par le sculpteur colmarien Klem, qui s'était distingué déjà par des travaux du même genre exécutés pour l'église de St-Epvre, à Nancy. Mais il légua à son successeur, l'abbé Meyblum, le soin de réaliser cette œuvre qui fut le digne complément de l'ensemble des restaurations.

(A suivre) Charles Goutzwiller.

CHRONIQUE TRIMESTRIELLE

I Ligue de l'enseignement en Alsace. — Trentenaire. — Assises de Rouen. — Jean Macé. — Léon Bourgeois. — II Vocabulaire du dialecte alsacien, par Ch. Schmidt. — III Anarchie dans l'orthographe de l'idiôme de Strasbourg et autres localités, par Louis Schneegans. — IV Programme des prix offerts par la ***Société industrielle de Mulhouse*** **aux concours de 1897. — Correspondance et correspondants de Grandidier par M. l'abbé Ingold. — VI Bulletins du** ***Club Alpin Français*** **et de la** ***Section Epinal-Belfort.***

I

La fête du trentenaire de la *Ligue de l'enseignement*, célébrée le 21 juin 1896 au grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence d'honneur du Président de la République française et la présidence active de M. Léon Bourgeois, ancien président du Conseil des Ministres, est un fait qui a passé presque inaperçu dans le mouvement général des idées et des préoccupations de notre temps.

Par son origine et ses premières manifestations, la *Ligue* appartient à l'Alsace, conséquemment à notre *Chronique* où elle a droit à une place que nous nous reprocherions de ne pas lui réserver.

Elle est née dans la dépendance d'une belle maison de campagne, assise sur la plate-forme de l'un de nos plateaux de la Vosge alsacienne, tapissée de vignes, et faisant saillie sur la plaine entre Colmar et Ribauvillé. Jean Macé en est l'ardent et dévoué promoteur ; la *Ligue* lui consacre, à l'occasion du

Trentenaire, une sobre biographie, in-12 de soixante-deux pages, avec son portrait, opuscule de 60 centimes, à la librairie de la *France scolaire*, 17, rue Guénégaud, Paris

De ces soixante deux pages, les quatre premières sont occupées par la note biographique qui renseigne le lecteur sur les quatre points cardinaux de l'existence de Jean Macé : son origine, sa vie, son œuvre, sa mort. Le reste appartient à l'exposition de quelques aperçus généraux et de quelques faits concernant la Ligue et son action propagandiste. Il y a, ce nous semble, dans ce cadre restreint, une condensation excessive. Certains faits, certaines particularités auraient pu être mentionnés, au courant de la plume, sans porter atteinte à la mémoire du défunt, sans nuire à l'œuvre de propagande, à la valeur littéraire de la notice.

En 1848 et 1849 parurent en Alsace beaucoup de personnes venues de Paris pour y reconnaître le terrain politique. Macé fut de ce nombre. Il s'y créa des amis en visitant quelques villages voisins de Colmar, parmi lesquels Béblenheim où un pensionnat de demoiselles venait de se fonder en face de celui de Kientzheim. Macé eut l'occasion d'y faire la connaissance de la Directrice, Mlle Wernet. Revenu à Paris, Macé y était encore au 2 décembre, alors qu'un sentiment de sécurité personnelle lui conseilla de disparaître. Il se souvint du Pensionnat de Béblenheim et, au premier *toc-toc !* la porte de l'enclos s'ouvrit pour lui donner un modeste refuge dans une dépendance de la Maison. L'atmosphère politique ayant cessé d'être aussi menaçant qu'aux premiers jours, Macé dut songer à affermir le pain quotidien que le Pensionnat lui avait accordé en échange des leçons qu'il fut chargé de professer dans l'une des classes de l'établissement. Or, Mme la Directrice n'hésita pas à lui déclarer qu'il n'y avait de place chez elle que pour un professeur qui ne fut pas célibataire. Peu de temps après, la condition fut remplie et c'est entre sa femme et la Directrice du Pensionnat de Béblenheim que la *Ligue de l'enseignement* nous montre Macé enterré à Mouthiers, près de Château-Thierry, où le Pensionnat avait émigré avant le terme fixé pour l'option.

Les dix premières années du séjour à Béblenheim furent très favorables aux travaux du professeur réfugié ; mais

l'heure de l'expansion qu'il méditait ne lui paraissait pas encore être venue. De fait, une circonstance étrange embarrassait quelque peu le penseur; car, si corsé patriote que l'on soit, on hésite à se mettre publiquement en contradiction avec son passé.

En 1850, alors qu'il s'agissait de remettre « la pyramide sur sa base », il s'était formé à Paris une société, bien pensante et généreuse, se proposant de gratifier tous nos villages d'une bibliothèque communale, livres et meubles compris. « Le Prince Louis-Napoléon Bonaparte, Président de la République » avait pris cette société sous son patronage et son ministre de l'Intérieur, M. Baroche, avait ordonné à ses Préfets de recommander à tous les fonctionnaires de prêter leur concours le plus actif à la *fondation des Bibliothèques communales*.

Se mettre en travers d'une mesure que l'on demandait et que d'autres avant soi avaient conseillée, la combattre ouvertement parce que un gouvernement dont on avait à se plaindre, en ordonnait la réalisation, était une attitude à laquelle Macé jugea prudent de ne pas s'abandonner

Se mettre à la remorque du Président Louis-Bonaparte, rien n'était plus facile; mais c'était une noix dure à craquer et à digérer en compagnie de gens à l'étroit dans l'Élysée Bourbon et ficelant déjà les valises pour déménager et se rendre au palais des Tuileries.

Se mettre à la besogne pour son propre compte, était une pensée séduisante, mais à laquelle on osait à peine s'arrêter un instant et que l'on jugeait d'ailleurs difficile, sinon périleuse, à conduire parallèlement à l'action de ceux qui avaient pris l'initiative de l'opération.

Que faire? — Attendre, observer, réfléchir!

On patienta, on eut l'œil ouvert assez longtemps et l'on hésitait à se lancer dans l'arène par crainte d'en revenir blessé et confus. Mais enfin apparurent, de l'autre côté, des symptômes de lassitude et de dislocation, comme il s'en produit toujours dans la vie politique quand les premiers acteurs sont satisfaits. Dans certains milieux, on ne se gênait pas de dire que l'œuvre des bibliothèques villageoises ne donnait pas de résultats en rapport avec les sacrifices dont elle était l'objet, ni

avec les espérances conçues; qu'au surplus, l'exemple étant donné, les communes n'avaient qu'à le suivre. C'est ce moment que Macé choisit pour lâcher la bride à son idée principale, en concurrence avec celle des agents du *Deux-Décembre* et ses adhérents enthousiastes qui avaient déjà doté un certain nombre de villages de jolis petits meubles et de livres de choix pour les garnir.

Nous étions en 1863. Macé regretta, sans doute, de n'avoir pas osé saisir, depuis longtemps, le fil conducteur révélé par les satisfaits. Le vice redhibitoire des *Bibliothèques communales* alors établies était leur ORIGINE OFFICIELLE. Pour les uns, cela était évident depuis plus de dix ans; pour le grand nombre la démonstration était d'autant plus nécessaire qu'en même temps elle devait servir de *déclaration* au citoyen partant en guerre contre l'ignorance, le Flambeau de la Ligue en main. Cette déclaration est une belle page de dialectique et se trouve dans cette *Revue,* année 1864, p. p. 30 à 38 et 56 à 62. Dès ce moment la campagne était ouverte, et de même que, depuis *La Bouchée de pain,* le Pensionnat de Béblenheim était devenu le Pensionnat du PETIT-CHATEAU, de même aussi les *Bibliothèques communales* du « Prince Louis Bonaparte » sont, en peu de temps, absorbées par les BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES de Jean Macé. Il serait trop long de dire ici au prix de quelles souplesses, de quels détours, de quelles précautions notre ligueur est parvenu à conduire l'œuvre vers le but qu'il désirait atteindre, au prix de quelle vigilance il dut être constamment sur le qui vive! pour éviter des écueils dangereux, des traquenards mortels. Et cela devait durer jusqu'au désastre de 1870, jusqu'à la reconstitution des pouvoirs publics, qui réserva au combattant un fauteuil dans la légion des Inamovibles.

Il semble qu'après les loix scolaires qui suivirent et qui devaient « faire des Électeurs » tout en débarrassant Macé du « froid dans le dos » — dit la notice de la Ligue — que le suffrage universel lui avait causé, il semble dis-je, que celle-ci avait perdu sa principale raison d'être. Il n'en est rien: à l'école primaire dont la cause est gagnée, succède l'enseignement secondaire, l'éducation civique et encore la vigilance due aux résultats acquis. C'est à ces divers titres que la Ligue

continue sa marche sous la présidence de M. Léon Bourgeois, député et ancien président du Conseil des Ministres.

A ses assises, tenues à Rouen le 13 août dernier, « l'éducation nationale, l'éducation de la démocratie française » a été le sujet traité à ses divers points de vue par le président, M. Léon Bourgeois et le délégué du Ministre de l'Instruction Publique, M. Buisson. En rendant compte de ces assises, un des grands journaux de Paris, *le Temps*, ayant fait remarquer la part que le sentiment religieux a eue dans les assemblées, s'empresse de conclure comme suit : « Mais voici ! l'on va sû-
« rement nous traiter de clérical, puisque aussi bien, cette
« fois nous le sommes à l'exemple et à la suite de ces deux
« cléricaux bien connus, MM. Buisson et Léon Bourgeois. »

La Tonsure cléricale appliqué à la Ligue et au premier pas dans la seconde étape, vaut bien la peine que l'on place en regard l'estampille qui lui fut attachée la veille de sa naissance. Elle est sous nos yeux et porte le n° 143 de la correspondance du chef de colonne :

Béblenheim, 16 mars 1864.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . . « On fait sous main courir le bruit
« que nous sommes une société de protestants, francs-maçons
« etc. J'ai mis là un petit témoignage qui sera peut-être em-
« barrassant.

« à vous
« JEAN MACÉ »

II

Nous voici en présence d'un *Vocabulaire du dialecte Strasbourgeois* provenant des manuscrits de la succession de M. Charles Schmidt. Cet important document est édité par la librairie et imprimerie J. H. Ed. Heitz (Heitz et Mundel), à Strasbourg, 1896. Il se compose de XX-123 pages et d'une planche, grand 8°. Les cent vingt trois pages sont imprimées en deux colonnes et compactes, à étroites marges, à l'alle-

mande, mais en caractères romains. Les XVI premières des XX pages sont consacrées à la biographie de Schmidt, au catalogue de ses nombreux et remarquables travaux, par Rodolphe Reuss. Le portrait est intercalé entre la biographie dont il s'agit et l'avant-propos que le défunt avait esquissé pour les matériaux du vocabulaire, dans le cas où il lui serait donné de les mettre au jour.

Ces matériaux ont aussi leur histoire et M. Schmidt nous la fait connaître dans les quatre pages de l'avant-propos dont il va être question. En 1880, un strasbourgeois instruit et dévoué, M. Stromwald, lui remit un lot considérable de notes recueillies par lui concernant le parler populaire de Strasbourg et du pays.

Ces notes — disait Stromwald — seraient du papier perdu entre les mains de ses héritiers ; c'est pourquoi il les offrait à M. Schmidt, à titre de souvenir. Elles demeurèrent en quelque sorte inertes, entre les mains de M. Schmidt, pendant près de six années, alors que parut un travail de cette espèce sur l'idiôme du pays et dont un professeur « germain et immigré » était l'auteur. Il aurait fallu moins que cela pour ramener l'attention de M. Schmidt sur les notes de Stromwald dont il était gratifié. Ses études habituelles l'en tenaient quelque peu éloigné ; d'ailleurs n'y avait-il pas, parmi nous, Auguste Stœber et d'autres, qui s'occupèrent de cette partie du Folklorisme alsacien ?

Il était donc excusable d'avoir laissé à d'autres le soin de ne pas être devancés. C'es alors que dans le cours de l'année 1885, M. Schmidt reprit en sous-œuvre l'examen des notes de Stromwald dans lesquelles il reconnut d'importants éléments pour combler, tout au moins, les lacunes que la publication de l'Immigré laisse subsister, en ce qui concerne particulièrement le dialecte strasbourgeois.

Après avoir classé ces matériaux dans l'ordre voulu pour un glossaire, après avoir vérifié et complété les sources d'où ils provenaient, sans excepter le *Pfingstmontag* d'Arnold qui n'en fournit guère, après en avoir considérablement augmenté le nombre provenant d'anciens titres et remontant jusqu'au commencement du XIIIe siècle, M. Schmidt dût reconnaître qu'il ne faisait pas seulement de la linguistique populaire,

mais une excursion fort avancée dans l'étude du Haut-allemand: que si, dans ses observations sur la valeur des voyelles, des consonnes etc, au point de vue grammatical de l'idiôme. Stromwald avait en vue de soumettre ses notes aux règles d'une grammaire qui n'existe pas, il serait pénible de le suivre dans cette voie, tracée d'ailleurs par d'autres avant lui; qu'à cet égard il convient de s'abstenir jusqu'à l'apparition d'une grammaire acceptable, et dont, il est vrai, M. Liebig, pasteur en Algérie, s'occupe depuis de longues années sans avoir abouti jusqu'à ce jour.

L'étude des notes de Stromwald, en 1885, par M. Schmidt, en est restée là. Il faut croire qu'il n'était pas encore satisfait par le premier jet de sa plume et qu'avant de livrer son travail à l'imprimeur il se réservait d'y apporter un dernier coup de main. L'impitoyable mort ne le lui a point permis; d'autres y ont pourvu et se sont ainsi acquis des droits à la reconnaissance de tous ceux qui conservent au fond du cœur le souvenir affectionné de la vie d'autrefois et le respect dû à la mémoire des hommes qui ont légué quelque gloire à notre ancienne Université de l'Alsace-Lorraine.

Le prix de cet excellent vocabulaire est de 7f 50ct à la librairie de J. H. Ed. Heitz (Heitz et Mundel) à Strasbourg.

III

Nous restons sur le champ du parler populaire en consacrant les lignes qui vont suivre à une brochure de cinquante quatre pages in-8°, due au fils de l'un des premiers collaborateurs de cette *Revue*, M. Louis Schneegans, archiviste de la ville de Strasbourg, décédé en 1858. M. Louis Schneegans, fils, a donc lancé dans le Folklorisme alsacien un brandon qui, sans le dire précisément, prétend fixer en quelques pages la règle qui doit tenir lieu de la grammaire dont il est question plus haut et mettre fin à l'ANARCHIE ORTHOGRAPHIQUE qui regne dans la manière d'écrire notre idiome des deux départements du Rhin et de la Moselle allemande.

A vrai dire il ne s'occupe spécialement que de l'idiôme Strasbourgeois dont la manière de l'écrire ou de l'orthographier, ressemble, dit-il, à un orchestre indiscipliné et produi-

sant nécessairement une musique désagréable. M. Schneegans ne dit pas qu'il va se constituer le chef de cet orchestre pour y faire règner l'harmonie, mais c'est tout comme. Ce n'est pas dans le lundi de la Pentecôte *(Pfingstmontag)* d'Arnold qu'il trouvera le moyen de mettre tous les instruments d'accord. mais dans un système graphique dont « le lecteur étranger, aussi bien que l'indigène, saisira la valeur et les nuances à première vue et sans hésitation. »

Si nous ne nous trompons, le système tout entier consiste dans la manière d'accentuer *(markiren)* les voyelles *a-e-i-o-u*, les diphtongues, les demi diphtongues, les consonnances etc. etc. L'auteur ne manque pas de donner, dans de sobres chapitres, des exemples d'application des signes ou accents qui sont la base de sa méthode; puis il en fait l'application à la cinquième scène du premier acte du *Lundi de Pentecôte* d'Arnold en invitant le lecteur à comparer sa manière d'orthographier cette scène avec la manière de l'originale, édition de J. H. Ed. Heitz, p. 12.

Nous ne possédons pas cette édition, mais nous avons celle de Schultz et Cie, successeur de Berger-Levrault, 1874, dans laquelle il nous suffira de puiser les sept lignes originales de la scène pour en comparer l'orthographe à celle qui résulte du système de M. Schnéegans.

Texte original, p. 15, éd. Schultz et Cie :

Vie Lissel, so elain ! Wo isch denn dyn Hochzydder ?
Der ist an nit gallant, wemmerr mitnander redt
Do muess merr alewyl bysamme sin ; mehrret
Ken greessri Lustberkait ; diss sinn die scheenste Zydde.
Den nooch der Hyroth kummt's gar grechwind Zuem Gsichder
Zuem truzze, Zuem Gebesz, zue Hændle, Nyd un Gschray,[schnyde.
Wo kains nix dervon træumt, wenn baidi noch sinn frey.

Texte selon le système Schneegans, p. 21 :

Wie, Lissel, so elein ? Wo isch denn din Hochzytter ?
Dèr isch âu nit galant ; wemmer mitnander rédt,
Do mùsz mer allewil bisamme sinn ; mer hét
Kén grészri Luschtberkeit ; diss sinn die schéuschte Zytte.
Denn nòch der Hochzytt Kummts gar gschwind Zûm Gsichter
Zûm Trutze, zûm Gebefz, zû Hændle, Nid un Geschrei, [schnide,
Wo Keins nix dervun traimt, wen Beidi noch sinn frey.

Un échantillon des deux manières d'orthographier l'idiôme strasbourgeois étant sous les yeux du lecteur, il décidera si le système proposé par M. Louis Schneegans est assez robuste pour mettre fin à l'anarchie dont il se plaint avec raison.

Une observation paraît toutefois s'imposer : Si la notation phonique est, en effet, la base du système, les signes usités suffiront-ils pour exprimer les multiples nuances qui caractérisent l'idiôme chez les descendants des Médiomatrics, des Séquanes et des Rauraques par exemple ? N'est-il pas à craindre qu'en multipliant ces signes pour répondre aux besoins, on ajoute de nouveaux éléments à l'anarchie qui règne et que, secondé par l'instrument immigré, on arrive à un charivari plus corsé qu'auparavant ? Ne serait-il pas avantageux de s'en tenir aux règles de l'étymologie et d'attribuer, sans préventions, aux langues mortes et vivantes ce qui leur appartient, sans en excepter la Romande, ni surtout la Celtique que Schœpflin accusait franchement, sans hésitation ni réticence ? Peut-être deviendrait-il, alors, possible de dégager de cet ensemble de recherches convergentes dans les divers idiômes du pays, des règles grammaticales fixes et susceptibles d'imprimer au parler populaire le caractère d'un dialecte particulier, issu de l'idiôme des premiers occupants et de ceux des nombreuses et permanentes invasions auxquelles la rive gauche du Rhin a toujours été exposée.

Un mot encore : N'avons-nous déjà pas tout une littérature en prose et en vers fort importante et originale, du parler populaire de Strasbourg, de Colmar, de Mulhouse et d'autres lieux, et dont l'ensemble graphique offre toutes les dissemblances constitutives de l'anarchie en cause ? N'est-ce pas dans le rapprochement et l'étude de ces divergences que l'on trouverait aussi quelques éléments aboutissant à l'*unification dialectique* ?

Disons en terminant que le prix de l'opuscule de M. Louis Schneegans, écrit avec la compétence et le sentiment d'un véritable enfant du pays, est de 1, 50 à librairie Heitz, à Strasbourg.

IV

Dans son assemblée du 27 mai dernier, la *Société industrielle* de Mulhouse a arrêté le programme des prix à décerner en 1897. Ce programme est de soixante quatre pages in-8° dans lesquelles sont formulées, avec précision, douze douzaines de questions proposées au concours et dont on peut avoir connaissance en demandant le dit programme au secrétariat de la Société.

Les questions nos 34, 57 et 136 du programme de l'an dernier sont supprimées dans celui de cette année et les nos 14, 18, 33 et 58 sont modifiées ; ensuite on y a ajouté les nos 34 et 133 concernant les couleurs vaporisées et les inscriptions funéraires de l'Alsace ; de sorte que les cent quarante quatre questions définies dans le programme, outre les cinq prix de fondations, s'appliquent aux généralités, aux arts chimiques, aux arts mécaniques, à l'histoire naturelle et agricole, au commerce, à l'histoire, la stastistique et la géographie, à l'utilité publique et aux Beaux-arts.

On sait que l'organisation de la société se compose d'un Conseil d'administration, d'un comité de chimie, d'un comité de mécanique, d'un comité d'histoire naturelle, d'un comité d'histoire, de statistique et de géographie, d'un comité d'utilité publique et enfin d'un comité des Beaux-arts. Chacun de ces comités est composé d'un assez grand nombre de membres résidents et de membres étrangers ou correspondants. La société a deux agents : M. Charles Pierron, *secrétaire-général*, et M. Adolphe Sack, *conservateur*.

Ces indications renseignent sommairement le lecteur sur l'étendue du champ ouvert aux concours et la variété scientifique et industrielle des propositions définies dans le programme.

V

M. l'abbé Ingold poursuit avec une louable persévérance ses recherches concernant les Correspondants ainsi que la correspondance, l'inédit et les informations qui se rat-

tachent aux travaux et à la mémoire de l'abbé Philippe-André Grandidier. En attendant les nouvelles découvertes annoncées, voici le VIIIe fascicule de ces recherches. Il ne le cède en rien aux précédents, ni quant à l'intérêt du contenu, ni quant à l'élégance du papier et de l'impression. Il se compose de cinquante pages in-8° bien remplies : 1° par l'extrait d'une lettre de Gerbert, abbé de Saint-Blaise, écrite à Grandidier ; 2° par 16 lettres de Grandidier au même abbé de Saint-Blaise dans la Forêt-Noire ; 3° par les observations faites à Grandidier par un curé de la campagne au sujet de la réforme du Bréviaire du Diocèse, les dites observations suivies de la réponse de Grandidier, et 4° par un spécimen du nouveau Bréviaire de l'Église de l'Allemagne.

Ces indications démontrent que le fascicule est très substanciel. Il est inutile d'ajouter qu'il est bien annoté et pourvu de références *ad se ipsum* assez fréquentes.

VI

Rien de particulier à noter du *Club alpin français*, dont le siège est à Nancy, ni de la *Section des Hautes Vosges*, dont le siège est à Belfort et dont les derniers Bulletins nous arrivent. Dans les n° 3 et 4 du club se trouvent les itinéraires d'une quarantaine d'excursions avec indication des points du départ et de l'arrivée des chemins et sentiers jalonnés, des stations de repos, des ressources substancielles que l'on y rencontre, des retours au point de départ, des modifications que l'on peut apporter dans les itinéraires et généralement toutes les informations qui peuvent-être utiles aux excursionnistes à l'Orient et au Couchant de la chaîne des Vosges. A ce Bulletin est joint un plan embrassant la contrée de Baccarat au Donon, de l'Ouest à l'Est, de Ciray à Etival du Nord au Sud.

Dans le n° 8 de la section Epinal-Belfort (cent douze pages in-8) se trouvent aussi des renseignements du même genre que les précédents. On y remarque une attraction particulière pour la contrée jurassique, sans négliger toutefois la voisine, c'est-à-dire l'extrémité méridionale de la Vosge. Il y a outre, dans ce Bulletin des relations d'excursions faites en 1895 jus-

qu'en Tunisie et Algérie, au Chasseral, au lac de La Maix, au Galenstock, aux Alpes Graies, dans l'Oberland-bernois, quelques aperçus variés sur la coiffure alpestre de pics connus, des réunions, quelques discours et conférences qui lui donnent un cachet scientifique et littéraire accentué.

FRÉDÉRIC KURTZ.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XI DE LA NOUVELLE SÉRIE — 1896

JANVIER — FÉVRIER — MARS

AVRIL — MAI — JUIN

JUILLET — AOUT — SEPTEMBRE

OCTOBRE — NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Belfort. — Imprimerie Nouvelle




Widener Library
3 2044 100 903 459